



**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
LOME (TOGO)**

ETUDES TOGOLAISES

**Revue Togolaise
des
Sciences**

Vol 15, n°2 - Juillet- Décembre 2021 - ISSN 0531 - 2051

Publication Semestrielle

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise des Sciences

Vol 15, n°2 – Juillet – Décembre 2021 - ISSN 0531 - 2051



Publication semestrielle

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)

BP 2240 LOME – TOGO

Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email : inrstogo@yahoo.fr

ETUDES TOGOLAISES

**Revue publiée sous le haut patronage du Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Directeur de Publication : **Prof. Kouami KOKOU**

Rédacteur en chef : **Dr. Sénamé Dodzi KOSSI**

Responsables Administratifs et Financiers : **M. Frédéric Adjagnon NADOR /
M. Wakilou BONFOH**

Comité scientifique de lecture

- Pr. Messanvi GBEASSOR, Lomé – Togo
- Pr. Kouami KOKOU, Lomé – Togo
- Pr. Fidèle Messan NUBUKPO, Lomé – Togo
- Pr. Mireille PRINCE-DAVID, Lomé – Togo
- Pr. Kossi KOUMAGLO, Lomé – Togo
- Pr. Moustapha KASSE, Dakar – Sénégal
- Pr. Adolé GLITHO, Lomé – Togo
- Pr. Serge GLITHO, Lomé – Togo
- Pr. Kossi NAPO, Lomé – Togo
- Pr. Comla de SOUZA, Lomé – Togo
- Pr. Akuetey SANTOS, Lomé – Togo
- Pr. Nandedjo BIGOU-LARE, Lomé – Togo
- Pr. Taladidia THIOMBIANO, Ouagadougou – Burkina Faso
- Pr. Koffisa BEDJA, Lomé – Togo
- Pr. Mawuena GUMEDZOE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi NDAKENA, Lomé – Togo
- Pr. Koffi AKPAGANA, Lomé – Togo
- Pr. Komla SANDA, Lomé – Togo
- Pr. Komi TCHAKPELE, Lomé – Togo
- Pr. Maurille AGBOBLI, Lomé – Togo
- Pr. Aimé GOGUE, Lomé – Togo
- Pr. Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Lomé – Togo
- Pr. Gauthier BIAOU, Cotonou – Bénin
- Pr. Koffi AHADZI-NONOU, Lomé – Togo
- Pr. Badjow TCHAM, Lomé – Togo
- Pr. Edinam KOLA, Lomé – Togo
- Pr. Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Lomé – Togo
- Pr. Pépévi KPAKPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Adzo Dzifa KOKOUTSÈ, Lomé – Togo
- Pr. Adou YAO, Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Essohanam BATCHANA, Lomé – Togo
- Pr. Nutéfé Koffi TSIGBE, Lomé – Togo
- Pr. Gbati NAPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Kaoum BOULAMA, Niamey – Niger

- Prix du numéro : 2 500 Fcfa

- Abonnement : 4 500 Fcfa / An

Toute correspondance concernant la revue doit être adressée à :
Etudes Togolaise « Revue Togolaise des Sciences », BP 2240 LOME – TOGO ;
Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
Email: inrstogo@yahoo.fr

SOMMAIRE

1. Traitement de la dépression au Togo : expérience de l'association vie libérée (AVL) au Togo Lodegaèna Bassantéa KPASSAGOU , Université de Lomé au Togo, Pascal Yendukoa DOUTI , animateur de l'AVL, Ogma HATTA , Université de Limoges, France.....	5
2. L'impact socio-économique et environnemental du fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé (Abidjan, côte d'Ivoire) et à Katanga (Lomé, Togo) : étude comparée, Kouassi Ernest YAO , Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire, Eyanah ATCHOLE , Ecole Normale Supérieure (ENS) Atakpamé, Togo.....	11
3. Conséquences psychologiques et résilience chez les personnes amputées d'un membre, Kaka KALINA , Université de Lomé, Togo.....	33
4. Analyse prospective des échanges web et fidélisation de la clientèle des produits maraichers, Clément GBÈHI , Université d'Abomey-Calavi, Bénin, Yao W. Japhet HOUNWANOU , Université d'Abomey-Calavi, Bénin, Albert AZALOU-TINGBÈ , Université d'Abomey-Calavi, Bénin.....	51
5. CTMB /OTP et restructuration sociale et spatiale à Hahotoe et ses environs de 1959 à 2002, Kodjo AGBODO , Université de Lomé, Togo.....	66
6. Exploitation du marbre et processus morphogéniques sur le périmètre de Pagala-village dans le Centre-Ouest du Togo, Dangnisso BAWA , Université de Lomé, Togo.....	81
7. Jugement de l'interruption volontaire de grossesse (ivg) des femmes adultes au Togo, Massima PISSA , Université de Lomé, Togo, Lonozou KPANAKE , Université du Québec (TELUQ).....	101
8. Éléments déterminants de l'érosion hydrique dans le quartier d'Agoè-Adjougba à la périphérie nord de la ville de Lomé (sud-Togo), Amenouvéné AMEDEKA Kokou , Université de Lomé, aldja KANKPENANDJA , Université de Kara, Dangnisso BAWA , Université de Lomé, Tak Youssif GNONGBO , Université de Lomé.....	114
9. Esquisse d'un environnement stratégique d'offre de compétences en intelligence économique dans les universités du Togo, Laré Batouth PENN , Université de Lomé, Togo.....	132
10. Stress perçu et coping chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque au Togo, Marodégueba BARMA , Université de Lomé, Togo.....	146
11. Sir francis burton: ein nomade zwischen kulturen. zur mobilität und kulturellen hybridisierung in ilija trojanows roman <i>der weltensammler</i> , Boaméman DOUTI , Université de Lomé, Togo.....	159
12. Taking Responsibility for the other: Societal Controversies and Family Love in Toni Morrison's <i>Home</i> , Alexandre Nubukpo , Université de Lomé, Togo.....	169
13. De l'approche rationnelle dans le positionnement politique des universitaires camerounais, Martin Raymond Willy MBOG IBOCK , Université de Douala, Cameroun.....	177
14. Production et consommation de l'eau vendue en sachet dans le district d'Abidjan, Koffi Siril KOUAME , Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, Jean Louis NIAMKE , Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, Mahier Jules Michel BAH , Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.....	195
15. École normale supérieure (ENS) d'Atakpamé, cinquante ans au service de la formation professionnelle des enseignants au Togo (1968 -2018), Bassa Esso TCHANGAI , Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé.....	207
16. Connaissances attitudes pratiques des infirmiers sur la douleur chez les enfants atteints de maladies hématologiques et oncologiques au CHU Sylvanus Olympio de Lomé, Koffi Koffi Mawuse GUEDENON , Université de Lomé, Togo, Mawouto FIAWOO , Université de Lomé, Togo, Djatougbe Ayaovi Elie AKOLLY , Université de Lomé, Togo, Essohana PADARO , Université de Lomé, Togo, Fidèle Comlan DOSSOU , Université de Lomé, Togo, Ounoo Elom TAKASSI , Université de Lomé, Togo, Dzayissé Yawo ATAKOUMA , Université de Lomé, Togo, Adama Dodji GBADOE , Université de Lomé, Togo.....	223

17. La construction dynastique de la « maison du Président » : une sociogenèse de la structure du pouvoir d'Omar Bongo, **Placide ONDO**, Université Omar Bongo.....234
18. Déterminants de la persistance des conflits fonciers a Segb2, une périphérie ouest de Lomé (Togo), Fulbert Arsène **Komi ADJAYI**, Université de Lomé, Togo, **ATTIOGBEVI-SOMADO Attisso kafu-Ata**, Sociologue, expert en suivi-évaluation à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), République de Guinée, **Sénamé Dodzi KOSSI**, Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) – Togo,.....254
19. État des lieux de l'utilisation des outils numériques pour la gouvernance locale dans les municipalités du Togo, **Komlan ODJIH**, Université de Kara, Togo.....269
20. Problématique de développement du tourisme international dans le périmètre urbain de Kara au nord-Togo, **Kossi AGBEYADZI**, Université de Kara, Kara, Togo.....288
21. Effet du probiotique SPSL sur les performances des pintadeaux de chair issus des œufs stockés à différents temps, **Larounga TCHANILEY**, Université de Lomé, Togo, **Bèlè Priscilla THEOU**, Université de Lomé, Togo, **Tchadjobo TCHACONDO**, Université de Lomé, Togo.....308
22. Communication interactive dans l'éducation à la biodiversité en République Démocratique du Congo, **Valery NGOY NDALA**, Institut Supérieur Pédagogique de Kalemie, Province du Tanganyika, RDC, **Daniel NSIMBA BWANGA**, Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, RDC.....322
23. Ostéomyélite aiguë chez l'enfant drépanocytaire au chu Sylvanus Olympio de Lomé : aspects épidémiologiques, cliniques, thérapeutiques et évolutifs, **Koffi Mawuse GUEDENON**, Université de Lomé, Togo, **Djatougbe Ayaovi Elie AKOLLY**, Université de Lomé, Togo, **Mawouto FIAWOO**, Université de Lomé, Togo, **Fidèle Comlan DOSSOU**, Université de Lomé, Togo, **Ounoo Elom TAKASSI**, Université de Lomé, Togo, **Balakibawi ESSO**, Université de Lomé, Togo, **Ambidath ONIFADE**, Université de Lomé, Togo, **Yvon AGBEKO**, Université de Lomé, Togo, **Akibou GERALDO**, Université de Lomé, Togo, **Essohana PADARO**, Université de Lomé, Togo, **Koffi Edem DJADOU**, Université de Lomé, Togo, **Dzayissé Yawo ATAKOUMA**, Université de Lomé, Togo, **Adama Dodji GBADOE**, Université de Lomé, Togo.....334
24. Transition professionnelle « travail-école » : motif d'engagement en formation universitaire et engagement organisationnel, **Sadji N'Gbansohfi GBANDEY**, Université de Lomé, Togo, **Bassah GBATI**, Université de Lomé, Togo, **Badji OUYI**, Université de Lomé, Togo, **Paboussoum PARI**, Université de Lomé, Togo.....344
25. Représentations sociales des personnes vivant avec l'albinisme et problématique de l'intégration sociale des albinos à Sogbossito dans la commune d'Agoè-Nyievé i, **Lardja KANATI**, Université de Kara, Togo, **Matiéyendou KOMBATE**, Université de Lomé.....356
26. La comparaison comme démarche de compréhension du fait urbain : exemple de quelques travaux, **Coffi Cyprien AHLOU**, Université de Lomé, Togo.....371
27. Changement climatique et risques d'érosivité de pluie dans le deuxième pôle de développement agricole (nord Bénin, Afrique de l'ouest), **Ibikunlé Alain AGUE**, Université d'Abomey Calavy, Bénin, **Cyr Gervais ETENE**, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, **Somiyabalo PILABINA**, Université de Lomé, Togo, **Ibouraïma YABI** Université d'Abomey-Calavi, Bénin,384

TRAITEMENT DE LA DÉPRESSION AU TOGO : EXPÉRIENCE DE L'ASSOCIATION VIE LIBÉRÉE (AVL) AU TOGO

Lodegaèna Bassantéa KPASSAGOU¹

Université de Lomé au Togo

bl.kpassagou@gmail.com

Pascal Yendukoa DOUTI², Animateur de l'AVL, pascalavi@gmail.com

Ogma HATTA³, Université de Limoges, France, hattaogma2000@yahoo.fr

Résumé

Cet article vise à décrire les activités menées par l'association AVL dans le cadre de la prise en charge communautaire de la dépression au Togo. Le coût très élevé de son traitement et les interprétations mystiques et religieuses limitent l'accès aux soins de santé de la majorité des personnes qui en souffrent. Pour vaincre ces difficultés, l'AVL met en place des groupes de soutien de pairs, sensibilise les communautés à la base, organise des rencontres conviviales et apporte une aide financière dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenu. Il s'agit, tant bien que mal, de trouver les ressources permettant de couvrir les besoins de base et de retrouver une dignité, de l'espoir et au final, une raison de vivre. Les résultats concluants militent en faveur d'une intégration de cette approche dans les systèmes de santé des États qui est cohérente avec le système de soins primaires déjà existant.

Mots-Clés : Dépression, traitement, soutien psychosocial, conseillers non spécialisés, Togo.

Abstract

This article aims to describe the activities carried out by the association AVL in the community management of depression in Togo. The very high cost of its treatment and the mystical and religious interpretations limit the access to health care for the majority of people who suffer from it. To overcome these difficulties, AVL sets up peer support groups, raises awareness in the communities at the grassroots level, organizes convivial meetings and provides financial assistance in the implementation of income-generating activities. It is a matter of finding the resources to cover basic needs and to regain dignity, hope and ultimately, a reason to live. The conclusive results militate in favor of integrating this approach into state health systems that is consistent with the existing primary care system.

Keywords: Depression, treatment, psychosocial support, non-special counselors, Togo.

¹ Enseignant-Chercheur, Maître-Assistant au Département de Psychologie Appliquée de la Faculté des Sciences de l'Homme et des Sociétés de l'Université de Lomé au Togo, e-mail : bl.kpassagou@gmail.com, Tel : +22890388875.

² Animateur de l'AVL, e-mail : pascalavi@gmail.com, Tel : +228 90246558

³ PhD Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche STAPS, Faculté des Sciences et Techniques. Université de Limoges, France, e-mail : hattaogma2000@yahoo.fr, Tel: +33 (0)7 66 42 81 00

Introduction

Au Togo, avec un taux de 45% des consultations dans les centres de santé mentale et les services psychiatriques, la dépression demeure la première cause de fréquentation des services de santé mentale (Kounou *et al.*, 2012). Dans le contexte togolais, la dépression est souvent déclenchée par les conflits familiaux et/ou par les difficultés financières et est l'apanage des adultes jeunes, célibataires, ou mariés (Salifou *et al.*, 2018). La littérature mondiale (OMS, 2017) sur la dépression indique que les facteurs de risque couramment associés à la dépression sont liés à un désavantage social ou à un manque (faible niveau d'instruction, perte d'emploi, endettement, exclusion ou marginalisation sociale et violence). Les femmes sont également plus exposées que les hommes au risque de dépression, en partie à cause de la violence interpersonnelle et des autres conséquences de l'inégalité des sexes.

Une hospitalisation pour dépression coûte assez cher au Togo. Le coût moyen direct d'une hospitalisation était de vingt-trois mille cinq-cents cinq-neuf (223.559) FCFA pour une durée moyenne d'hospitalisation de 7.2 jours. Ce coût représentait 6,4 fois le SMIG en 2015 (Soedjé *et al.*, 2016). Du fait de sa cherté, le traitement d'une dépression n'est pas accessible à toute la population. Atteignant souvent le sujet adulte jeune (Karfo *et al.*, 2007), les patients et leurs familles sont souvent précarisés à cause de l'invalidité du patient à mener ses activités quotidiennes de la vie. En effet, la dépression ne touche pas seulement une personne. Par exemple, si une mère est déprimée, cela a un retentissement sur la croissance et le développement de son enfant. Une personne déprimée est moins capable de travailler et donc moins productive. La dépression touche non seulement les ménages mais aussi l'ensemble de l'économie. On note aussi la paupérisation liée aux multiples itinéraires thérapeutiques ; la maladie étant souvent associée à une cause mystique, à une attaque sorcière (Dassa *et al.*, 2008). Ces interprétations culturelles font que les patients observent un long parcours thérapeutique souvent très cher. Tous ces aspects empêchent tout recours aux soins de santé au moment opportun.

Selon Karfo *et al.* (2007), les données factuelles les plus fiables plaident en faveur des psychothérapies cognitives-comportementales et interpersonnelles en Afrique de l'Ouest. Cependant, la plupart des thérapies ne répondent pas toujours au contexte culturel au Togo (Djassoa et Dassa, 2004). Aussi, il n'existe pas de formations universitaire ou post-universitaire en psychothérapie et la formation des psychologues cliniciens ne les prédispose pas à l'utilisation d'une psychothérapie spécifique (Calvot et Pegon, 2016). Le discours tenu par les thérapeutes modernes (Psychiatres, Psychologues et Masters en Santé Mentale) sur la dépression est souvent divergeant et désoriente parfois le patient (Calvot et Pegon, 2016). Tous ces facteurs justifient en bonne partie le mauvais pronostic chez les patients souffrant de dépression.

C'est dans l'objectif de palier à ces difficultés que l'Association Vie Libérée (AVL) a mis en place des techniques thérapeutiques innovantes et contextualisées pour le traitement de la dépression au Togo. Cet engagement fait suite au constat de l'OMS selon lequel pour une part importante des personnes présentant des symptômes dépressifs légers à modérés, la prise en charge personnelle et les soins simples dispensés par des membres de la communauté s'avèrent aussi efficaces que les actes

cliniques plus structurés tels que la psychothérapie. Les traitements par la parole et les médicaments ne se justifient que chez les personnes atteintes de dépression sévère.

Cet article vise à décrire les activités menées par l'association AVL dans le cadre de la prise en charge communautaire de la dépression au Togo.

1. Caractéristiques socio-démographiques des personnes souffrant de dépression et accueillies dans l'AVL

Les patients souffrant de dépression et pris en charge par l'AVL font ressortir une homogénéité de profil quant au sexe, l'âge, la profession, la situation familiale et professionnelle. Il s'agissait plus précisément des personnes de sexe féminin, non instruites, veuves ou divorcées et vivant souvent seules ou en compagnie de leurs enfants souvent de bas âge. Ce sont des personnes dont la situation s'apparente à une exclusion sociale. Par ailleurs, tous les pensionnaires de l'AVL ne menaient aucune activité pouvant assurer leur subsistance.

2. Interventions de l'Association Vie Libérée (AVL)

L'AVL est une association des usagers de santé mentale au Togo créée en 2011 et basée à Lomé. Son action se base sur l'idée selon laquelle le rétablissement se joue en dehors du système psychiatrique classique, loin des hôpitaux et de l'enfermement sous contrainte. Pour ce faire, l'AVL forme des agents communautaires aux techniques de soutien psychosocial. L'AVL a un partenariat d'étroite collaboration avec le Centre de Santé Mentale Paul Louis-Renée (CSM PLR). Il est un centre de santé mentale communautaire à dimension sociale assurant le suivi des patients souffrant de troubles mentaux et du comportement.

2.1. Prise de contact avec le patient souffrant de dépression

L'intervention de l'AVL chez les patients dépressifs commence au CSM PLR lors des consultations. Au cours de cette consultation, les patients souffrant de dépression légère ou modérée sont identifiés et confiés aux conseillers non spécialisés. Pour les cas de dépression sévère nécessitant une hospitalisation, les conseillers viennent au chevet des malades pour offrir leurs activités. Cette rencontre au chevet du malade constitue une première étape dans la construction des liens avec AVL.

2.2. Animation d'espace convivial et de soutien

L'AVL a fait de son siège un espace convivial. Le concept d'espace convivial des usagers de santé mentale désigne pour l'Association, le lieu le plus agréable où l'utilisateur trouve réconfort, attention, écoute, conseil, jeux, loisir, bref tout ce qui peut contribuer à lui remonter le moral lorsque celui-ci est bas, soit à trouver de nouveaux repères lorsque c'est nécessaire. C'est là aussi que des membres viennent se rendre utile en rendant des visites à domicile aux autres membres malades et en participant à l'animation des divers ateliers.

En dehors du soutien moral, une subvention financière comprise entre cinquante mille (50 000) FCFA et cent mille (100 000) FCFA est accordée aux membres, patients dépressifs stabilisés. Dans l'étude du dossier, une attention particulière est accordée aux facteurs ayant participé à la survenue de la dépression (décès du conjoint, divorce,

difficultés conjugales, endettements, pauvreté etc.). Dans ce processus d'appui, tous les bénéficiaires bénéficient au préalable d'un renforcement de capacité en technique de création et de gestion d'AGR. Les conditions de remboursement sont très souples pour ne pas constituer de stress supplémentaires sur les membres. Au final, se soigner, c'est avant tout que la personne se sente plus en sécurité à l'égard de ses besoins de base ou de ceux de ses proches, et qu'elle parvienne à surmonter la crise liée à la maladie. C'est aussi qu'elle ait accès à un espace de réflexivité lui permettant d'exprimer ses émotions et affects douloureux. Enfin, dans les contextes observés, se soigner c'est pouvoir s'appuyer sur ses pairs, sur sa communauté.

2.3. Suivi et accompagnement

Dans le cadre du suivi et accompagnement, des visites sont faites à domiciles et/ou sur les lieux de travail des membres à risque de rechute. Cette activité est faite pour encourager le membre et à lui prouver qu'il fait partie de la chaîne de vie de l'association dont il est membre. L'utilisation du téléphone et des réseaux sociaux reste un canal de liaison assez utilisé par l'AVL. L'animateur appelle au moins deux fois par semaine les personnes vulnérabilisées par la dépression. Il reçoit aussi les appels des membres à tout moment qu'ils veulent communiquer avec lui. Certains membres d'un niveau de vie un peu élevé gardent le contact par WhatsApp où ils s'expriment très facilement et partagent leur vécu.

2.4. Activités menées dans la communauté

Les membres de l'AVL animent des causeries éducatives avec les familles de leurs membres. Egalement, l'AVL mène en moyenne deux sensibilisations communautaires par mois. Lors de ces rencontres, AVL identifie les personnes souffrant de dépression et leur apporte le soutien psychologique nécessaire à court, moyen et long terme. L'AVL a adopté une approche de terrain suivant laquelle les conseillers non spécialisés sensibilisent les populations en utilisant un langage compris de tous tout en évitant de qualifier la dépression de problème psychiatrique pour éviter la stigmatisation. Ils abordent des problèmes tels que l'endettement, la pauvreté, le deuil et la violence domestique qui sont des facteurs importants dans la survenue de la dépression en milieu rural.

Avec le projet *Touching Minds Raising Dignity* de Handicap International (2016-2017)⁴, l'AVL a plus focalisé ses sensibilisations auprès des communautés musulmanes.

L'AVL se sert beaucoup des expériences de ses membres pour servir d'exemples réels lors des séances de sensibilisation. Des membres témoignent de leur expérience de la maladie mentale devant les foules et expliquent comment ils se sont pris, ce qu'ils ont fait au quotidien pour aboutir à une santé mentale positive. Tous les membres sont

⁴ Handicap International et l'AFD, à travers leur programme « *Touching Minds, Raising Dignity* », tentent de redonner une voix et une place aux personnes vivant avec un problème de santé mentale au Liban, à Madagascar, au Sud Soudan et au Togo afin qu'elles retrouvent leurs pleines capacités à vivre dignement dans leur environnement. <https://www.afd.fr/fr/actualites/agenda/comment-vivre-dignement-avec-un-handicap-mental-dans-un-pays-en-crise>

encadrés par les conseillers qui les prépare et évalue leur capacité à parler de leur expérience en public.

3. Implications psychothérapeutiques

La solidarité africaine (la famille ou les amis) a souvent été signalée dans la littérature comme décisive pour le bien-être psychologique de l'africain (Alain, 1997). Le manque d'énergie chez nos sujets s'est réellement manifesté à travers l'absence de cette solidarité. La plupart des sujets souffrant de dépression sont en situation de perte de lien social, familial et conjugal. Ils sont dans une « forme » d'isolement. Ils n'ont pas de place au sein de leur famille. La plupart des membres actuels vivent en situation de pauvreté, pauvreté parfois accentuée par le décès de leur mari ou le délaissement par celui-ci à la suite de l'apparition de la maladie. Le rejet des proches est parfois encore très présent, même de la part de certains de leurs propres enfants. Dans la culture togolaise où la maladie n'existe que dans le regard de l'autre, toute situation d'exclusion sociale signe la perte de la représentation du corps au niveau du sujet (Kpassagou, 2018). Ce dernier rentre dans un processus d'auto-négligence dont le symbolisme reste l'appel à l'aide de l'autre. Ainsi, l'on ne guérit pas d'emblée d'une dépression pour être allé à l'hôpital. Cette guérison n'intervient que lorsque certaines conditions sont remplies, notamment lorsque la maladie mobilise à travers des signes visibles l'angoisse des autres et se charge de leurs affects. D. Tsokini parle « d'objectivation de l'angoisse afin d'interpeller l'autre pour susciter l'adhésion de l'autre à son problème... » (Tsokini, 2008 : 73-74). Cet autre thérapeutique qui intervient ici est l'AVL. Par le biais des activités que l'association développent, on note une reconstruction du lien social cher à l'africain. L'on peut retenir de cette approche que c'est cette reconstruction du lien social, cette réintroduction symbolique du sujet dans la scène qui constitue un élément moteur de la guérison de la dépression au Togo.

Conclusion

Au Togo, de nombreuses familles ne peuvent assumer le coût des soins spécialisés. AVL a donc commencé à avoir recours à des non spécialistes pour prodiguer des soins dans les communautés. AVL a été la première association à proposer cette approche, en collaboration avec des partenaires universitaires et gouvernementaux, pour prendre en charge différents problèmes de santé mentale autre que la dépression (dépendance à l'alcool, dépression, schizophrénie, par exemple). Il ressort de l'expérience de AVL que la dépression tout comme toutes les maladies mentales restent à démystifier car l'ignorance des populations conduit à la négligence des symptômes puis aux diverses interprétations. Cette maladie se guérit complètement si la communauté se mobilise autour de la personne souffrante pour lui apporter l'aide nécessaire. Les résultats satisfaisants auxquels cette association est parvenue montrent que les agents communautaires peuvent assurer des interventions psychosociales de manière acceptable et efficace et apparaît comme une solution pour nos pays à ressources limitées où il y a peu de psychiatres. Il serait intéressant d'intégrer cette approche dans les systèmes de santé des États qui est cohérente avec le système soins primaires déjà existant.

Références bibliographiques

- Alain, M., 1997, « *Du sujet communautaire au sujet individuel* », in Alain Marie. Éd., *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, pp. 53-110.
- Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé 2017 ;95:172-173. doi: <http://dx.doi.org/10.2471/BLT.17.030317>.
- Calvot, T., Pegon, G., 2016, « Émergence et structuration de groupes de soutien de personnes vivant en milieu fermé avec des problèmes de santé mentale au Togo, Madagascar, Liban et Soudan du Sud », Lyon : Handicap International, Février 2016.
- Djassoa, G., Dassa, S.K., 2004 « Conflits culturels et décompensations en psychopathologie africaine : approche psychothérapeutique des cas suivis au service de Psychiatrie et de Psychologie Médicale du CHU-Campus de Lomé », *Psychopathologie africaine*, 32(3), 347-358.
- Kounou, K.B., Bui, E., Dassa, K.S., Hinton, D, Fischer, L., Djassoa, G., Birmes, P., Schmitt, L., 2013, « Childhood trauma, personality disorders symptoms and current major depressive disorder in Togo ». *Send to Soc Psychiatry Psychiatr Epidemiol.* Jul;48(7):1095-103. doi: 10.1007/s00127-012-0634-2. Epub 2012 Dec 7.
- Kpassagou, B.L., 2018, « Barrières psychiques et psychosociales du recours aux soins de santé des personnes vulnérables vivant en milieu rural au Togo », *Psycause*, 76(3), 30-39.
- Dassa, S.K., Barma, M., Djassoa, G., Ahyi, R.G., 2008, « Les déterminants de la dépression chez les femmes suivies au CHU Campus de Lomé ». Programme et Livre des résumés du Premier Congrès International de Psychiatrie de Ouagadougou ; 54.
- Karfo, K., Thiam, M., Dassa, S., Ouango, J., Ouédraogo, A., 2007, « Aspects psychopathologiques de la dépression du sujet âgé en milieu africain au Burkina Faso ». *Perspectives Psy*, vol. 46(2), 159-164.
- Rouillon, F., 2008, « Épidémiologie des troubles dépressifs ». *Revue du praticien*, 58 : 361-365.
- Salifou, S., Wenkourama, D., Soedje, K.M.A., Anagonou, L., Kanekatoua, S., Gbetogbe K.M., Matey, K, Kolou Dassa S.K., 2018, « Profil des Patients Vus en Consultation Psychiatrique au CHU-Campus de Lomé ». *Health Sci. Dis: Vol 19 (1)*.
- Soedje, K.M.A., Sy, A., Aza-Gnandji, G.G., Awissi, S., Dassa, S.K., Balougou A.K, Ahyi, R G, 2016, « Durée d'hospitalisation à la clinique de psychiatrie et de psychologie médicale du CHU Campus de Lomé ». *Manifestations scientifiques @ Univ-Lomé, Journées Scientifiques Internationales de Lomé, (JSIL 2016) XVIIe édition.*

L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU FUMAGE TRADITIONNEL DU POISSON À ABOBODOUMÉ (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE) ET A KATANGA (LOMÉ, TOGO) : ÉTUDE COMPARÉE

Kouassi Ernest YAO⁵

Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

ernestkoissy@gmail.com

Eyanah ATCHOLE⁶, Ecole Normale Supérieure (ENS) Atakpamé, Togo

edouardatchole@gmail.com

Résumé

Le fumage à chaud est la méthode de conservation la plus pratiquée à Abobodoumé et à Katanga où il constitue l'une des principales activités génératrices de revenus pour les femmes. Conduites dans d'épaisses couches de fumées, les opérations de fumage exposent les fumeuses à des risques sanitaires. De ce fait, le fumage traditionnel du poisson est une préoccupation majeure à Abobodoumé et à Katanga. La présente étude vise à évaluer l'impact socio-économique et environnemental du fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé et à Katanga.

La méthode de collecte des données repose sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

Les résultats montrent que les activités de fumage de poissons créent de l'emploi, améliorent le revenu des acteurs et contribuent aux recettes municipales. Cependant, l'inhalation de la fumée cause des désagréments aux fumeuses et les expose à des troubles respiratoires, à la tuberculose, à des maux d'yeux et à des maux de tête. Aussi, du fait de l'exposition au feu, les fumeuses souffrent-elles constamment de l'anémie.

Mots clés : Abidjan-Abobodoumé, Lomé-Katanga, fumage traditionnel, impact, poisson fumé

Abstract

The socio-economic and environmental impact of traditional smoking of fish in Abobodoumé (Abidjan, Côte d'Ivoire) and Katanga (Lome, Togo): comparative study

Hot smoking of fish is the most popular method of conservation in Abobodoumé and Katanga where it is one of the main income-generating activities for women. Conducted in thick layers of smoke, smoking operations expose women smokers to health risks. Therefore, the traditional smoking of fish is a major concern in Abobodoumé and Katanga. The present study aims to assess the socio-economic and environmental impact of smoking of fish in Abobodoumé and Katanga. The data collection method based on documentary research and the field survey.

⁵ Maître-Assistant (CAMES), Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa / Labo VST (Côte d'Ivoire), ernestkoissy@gmail.com.

⁶ Maître-Assistant, Ecole Normale Supérieure (ENS) Atakpamé (Togo), edouardatchole@gmail.com

The results show that fish smoking activities create jobs, improve actors' income and contribute to municipal revenues. However, inhaling the smoke causes inconvenience to smokers and exposes them to breathing problems, tuberculosis, eye pain and headaches. Also, due to exposure to fire, smokers constantly suffer from anemia.

Keywords: Abidjan-Abobodoumé Lomé-Katanga, traditional smoking, impact, smoked fish

Introduction

En Côte d'Ivoire, les produits halieutiques représentent des ressources importantes pour la sécurité alimentaire des populations. Parmi ces produits halieutiques, le poisson reste le plus accessible aux ménages, même les plus modestes (R. Coulibaly, 2010, p. 21). A travers les activités de transformation et de vente, le poisson procure des revenus substantiels aux acteurs de la filière. Le poisson non commercialisé à l'état frais est soumis à des méthodes de conservation dont le séchage et le fumage, avant de les acheminer vers les zones de consommation (M. Rivier et *al.*, 2009, p. 2). Le fumage à chaud est la méthode de conservation la plus pratiquée à Abobodoumé et à Katanga où il constitue l'une des principales activités génératrices de revenus pour les femmes. Toutefois, le fumage s'effectue dans des conditions précaires et pénibles à cause des équipements rudimentaires utilisés. En effet, les opérations de fumage sont conduites dans d'épaisses couches de fumées exposant ainsi les opérateurs à des problèmes respiratoires, oculaires et même cardiovasculaires (A.S. Ekomy et *al.*, 2013, p. 46). Par ailleurs, la méthode traditionnelle utilisée est consommatrice d'énergie et génératrice de problèmes environnementaux. Aussi, le fumage de produits carnés réalisé dans des conditions inappropriées enrichit-il ces produits en substances telles que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (A. Bernal-Martinez, 2005, p. 40 ; P. Visciano et *al.*, 2006, p. 1134, A. Y. Aké et *al.*, 2010, p. 57) considérés cancérigènes, mutagènes et tératogènes (A. Tarantini, 2009, p. 45). Malgré l'installation d'une nouvelle technologie de fumage au niveau du débarcadère d'Abobodoumé et les fours modernes qui leur ont été offertes sur le nouveau site pour pallier les risques sanitaires, les fumeuses traditionnelles demeurent en activité sur l'ancien site de fumage d'Abobodoumé. Leur nombre s'est accru allant de 130 en 2018 à 250 en février 2021 (enquête de terrain, 2021). Il en est de même de Katanga où le nombre de fumeuses traditionnelles de poisson s'accroît sans cesse. Qu'est-ce qui les y maintient ?

De ces constats, découle donc la question suivante : quel est l'impact socio-économique et environnemental du fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé et à Katanga ?

La présente étude vise à montrer l'impact socio-économique et environnemental du fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé et à Katanga.

1. Méthodologie

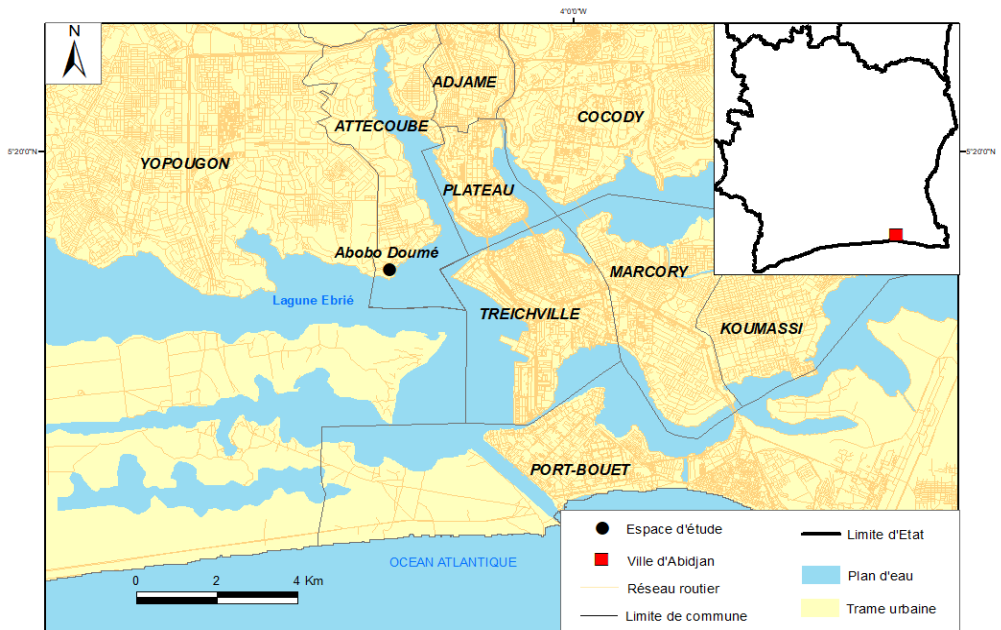
1.1. Le cadre géographique de l'étude

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, est située au sud du pays. La lagune Ebrié longe les quartiers Attécoubé, Abobodoumé, Cocody, Bingerville, Koumassi,

Locodjro, Marcory, Plateau, Port-bouët, Treichville et Yopougon-Niangon en les délimitant.

Abobodoumé ou Abobo-Doumé est un village Ebrié situé dans la partie sud de la commune d'Attécoubé, à la limite entre Attécoubé et Yopougon (Nord-Ouest). Au Sud, il côtoie la lagune Ebrié comme présenté sur la figure 1.

Figure 1 : Localisation d'Abobodoumé dans la ville d'Abidjan



Source: INS, 2014

Réalisation: K. E. YAO, 2021

INS : Institut National de la Statistique

Katanga, deuxième espace d'étude, est un village de pêcheurs situé sur la côte togolaise, à la limite de l'océan atlantique (figure 2). Des pêcheurs togolais installés dans le quartier Katanga depuis l'indépendance du pays en 1960 pratiquent la pêche artisanale dans l'océan atlantique. Le port de pêche de Lomé est un endroit très animé, aménagé contre l'érosion côtière qui a pendant longtemps grignoté la côte togolaise phagocytant une partie de Katanga. Dans ce village de pêcheurs, le fumage traditionnel du poisson est une activité importante.

Figure 2 : Localisation du quartier Katanga dans le port de pêche de Lomé

Source : togo-port.net

1.2. La méthode de collecte des données

La méthode de collecte des données adoptée repose d'abord sur une synthèse de la littérature consacrée au fumage traditionnel du poisson en général, son impact socio-économique et environnemental en particulier, et à des thématiques qui se rapprochent du sujet à l'étude. Les écrits consultés ont permis d'orienter l'étude et d'apprécier les pratiques à Abobodoumé (Abidjan, Côte d'Ivoire) et à Katanga (Lomé, Togo). Avec J.P. Corlay (2004), R. Coulibaly (2010 et 2011), P. Visciano *et al.* (2006), A. Tarantini (2009), A. Y. Aké *et al.* (2010) et J. Lazard (1980), des informations sur la contribution de la pêche à l'économie ivoirienne, la production, la conservation, la commercialisation des produits halieutiques et les risques sanitaires liés au fumage traditionnel du poisson ont été obtenues.

La recherche documentaire a été enrichie par des entretiens avec la chefferie d'Abobodoumé, le responsable du syndicat des fumeurs d'Abobodoumé, le responsable financier de la Mairie d'Abobodoumé, cinq grossistes de poisson congelé et un médecin nutritionniste à Katanga. Les témoignages et les informations collectés auprès de ces personnes ressources ont permis d'apprécier l'impact socio-économique et environnemental du fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé et à Katanga.

L'enquête par questionnaire auprès des fumeuses de poisson a permis d'apprécier leurs niveaux de revenus, les risques sécuritaires et sanitaires auxquels elles sont exposées. Le questionnaire utilisé comprend trois parties à savoir l'organisation et la pratique du fumage, l'impact socio-économique et environnemental des activités de fumage. La technique d'échantillonnage à choix raisonné a permis d'interroger 100 fumeuses de poisson dont 50 à Abobodoumé et 50 à Katanga. La disponibilité, l'intensité de l'activité de fumage, la quantité de poissons prête à être fumée et la

localisation du point d'activité sur le site d'étude ont été les critères de choix des fumeuses interrogées.

Les observations de terrain traduites par la visite des points de fumage ont permis d'apprécier le matériel utilisé, les conditions dans lesquelles s'effectue le fumage et l'impact environnemental des activités de fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé et à Katanga.

Il a été procédé à un traitement analytique, informatique et cartographique des informations collectées. Les données quantitatives ont fait l'objet de traitement statistique. C'est sous forme de tableaux et de figures que sont présentés les résultats obtenus. Les logiciels Word et Excel ont permis de concevoir les tableaux et les figures quand le logiciel Adobe Illustrator a permis de réaliser les cartes. Les photos témoignent de l'observation du terrain.

2. Résultats

Les résultats sont présentés successivement à travers l'organisation des activités de fumage traditionnel du poisson et leur impact socio-économique et environnemental à Abobodoumé et à Katanga.

2.1. Le fumage traditionnel du poisson à Abobodoumé et à Katanga

Le fumage du poisson est précédé de l'approvisionnement en poisson frais. Le poisson fumé est vendu, soit sur le site de fumage soit dans les autres quartiers d'Abidjan et de Lomé ou dans les autres villes de la Côte d'Ivoire et du Togo.

2.1.1. L'approvisionnement en poisson frais

A Abobodoumé, les fumeuses s'approvisionnent en poissons frais soit au port de pêche, soit avec les pêcheurs traditionnels ghanéens, soit avec les pêcheurs chinois.

Les ghanéens détiennent le monopole de la revente de poisson frais à Abobodoumé. Ils achètent les poissons frais congelés au port de pêche pour les revendre en gros aux fumeuses installées à Abobodoumé (photo 1). Quelques fumeuses se déplacent jusqu'au port de pêche pour s'approvisionner en cartons de poissons congelés. Ces cartons dont le poids varie entre 20 et 30 Kg, renferment des poissons de diverses espèces dont des Chinchards, des Mâchoirons, *Lôcôlôcô*, *manhi*, lagba (nom scientifique : *lagna*), Capitaine, Brochet, Mérout, Ceinture, etc.

Photo 1 : Vente de poissons frais décongelés au débarcadère d'Abobodoumé (Abidjan)



Source : auteurs, juin 2021

Outre le poisson frais congelé, des pêcheurs traditionnels ghanéens et maliens (*bozo*) installés sur la rive opposée à Abobdougou fournissent du poisson frais aux fumeuses. En effet, à Abobodougou, la pêche traditionnelle est dominée par les pêcheurs ghanéens qui peuvent parcourir de longues distances à bord de pirogues et passer plusieurs nuits sur la mer.

A Abobodougou, régulièrement les matins, des pirogues accostent au bord de la lagune. Lorsque les femmes les aperçoivent, elles se ruent sur ces engins pour récupérer les poissons. Ce spectacle de débarquement de poissons frais dure deux heures environ avant de voir la foule se dissiper. A l'occasion, elles débattent les prix des poissons avec les pêcheurs ghanéens avant de se servir à la hauteur de leur capital du jour (photo 2).

Photo 2 : Vente de poissons frais issus de la pêche traditionnelle en eau profonde



Source : auteurs, juin 2021

Les fumeuses s'approvisionnent également en poissons chez les Chinois installés sur la rive, côté Abobodougou. A l'issue de la pêche en haute mer à travers leurs pinasses, ils revendent le poisson frais prioritairement aux fumeuses. Parfois, des pêcheurs de Grand-Lahou et de Jacquerville fournissent du poisson au débarcadère d'Abodougou.

A Lomé, le fumage du poisson tire ses origines de la pêche artisanale pratiquée dans l'océan atlantique par des pêcheurs togolais installés dans le quartier Katanga sur la côte depuis l'indépendance du pays en 1960. Le port de pêche de Lomé est un endroit très animé, aménagé contre l'érosion côtière (photo 3) qui a pendant longtemps grignoté la côte togolaise phagocytant une partie de Katanga, le village des pêcheurs.

La pêche artisanale s'est transmise de père en fils. Le matériel utilisé est traditionnel, notamment une pirogue, aujourd'hui motorisée, et des filets. Les pêcheurs vivent des revenus de la pêche et en sont fiers. Les hommes pêchent et les femmes fument les poissons pêchés. Cependant, les produits de la pêche ne sont pas seulement destinés au fumage. Dès que les pêcheurs reviennent sur la terre ferme, des femmes viennent acheter les produits de la pêche. Certaines femmes les conservent au congélateur pour les revendre quand d'autres les fument pour la vente. Si le petit poisson est fumé pour la conservation, le gros l'est pour la consommation dans un délai court.

Photo 3 : Le port de pêche de Lomé



Source : auteurs, juin 2021

2.1.2. L'organisation des activités de fumage traditionnel du poisson

A Abobodoumé (Côte d'Ivoire), le fumage traditionnel du poisson est l'œuvre des femmes. Des jeunes hommes assurent le transport des poissons des zones de débarquement vers les lieux de transformation. Ils s'occupent également du cassage des blocs de glace et du transport des fagots pour le fumage des poissons (photo 6).

De l'entretien avec une commerçante de bois de chauffe utilisés pour le fumage du poisson, il ressort que du fait de la déforestation avancée en Côte d'Ivoire, les rebuts d'hévéa sont de plus en plus utilisés comme fagots dans les zones de culture de l'hévéa. Ainsi, les bois d'hévéa qui ne sont plus en production sont abattus pour servir de bois de chauffe. A Abobodoumé, ce sont les rebuts d'hévéa qui sont utilisés pour le fumage du poisson (photos 4 et 5).

Photo 4: Des rebuts d'hévéa disposés pour en être transformés en bois de chauffe



Photo 5: Le cassage des rebuts d'hévéa fagots de bois



Source : auteurs, juin 2021

Pour découper les rebuts d'hévéa en fagots, le grossiste loue les services de spécialistes appelés « casseurs », terme utilisé dans le secteur pour les désigner. Le casseur engagé se fait aider par des contractuels qui sont payés à la tâche.

Le fumage consiste à soumettre des poissons exposés sur des grilles, à l'action de la fumée qui provient de la combustion du bois d'hévéa (photos 6 et 7).

Photo 6: Le transport des bois de chauffe sur les sites de fumage



Source : auteurs, juin 2021

Photo 7: Le fumage du poisson à l'aide des rebuts d'hévéa



Source : auteurs, juin 2021

Les découpeurs, généralement des jeunes garçons, procèdent à la mise en morceaux des poissons de grandes pièces (photo 8). Avant le fumage, les fumeuses prennent le soin de disposer les poissons frais, découpés ou non, sur des grilles. Les fours traditionnels métalliques sont les plus utilisés à Abobodoumé (photo 9).

Photo 8: Poissons frais de grandes espèces découpés pour être fumés



Source : auteurs, juin 2021

Photo 9 : Les poissons frais disposés sur des grilles avant le fumage



Source : auteurs, juin 2021

« Avec les grilles, on ne peut fumer qu'environ 25 kg de poisson par jour tandis qu'avec les fours modernes offerts par le fonds des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), on peut fumer jusqu'à 100 kg de poisson », a indiqué Konan Affoué, fumeuse de poisson que nous avons interrogé.

A Katanga (Togo), le fumage traditionnel du poisson frais s'effectue grâce à des fours construits en briques de ciment (photo 10), en briques de terre ou en métal (photo 11). Le four en métal est facilement transportable en cas de déménagement. Lors du fumage, les poissons sont répandus sur des grillages superposés sur les fours.

Photo 10: Four traditionnel de fumage de poisson en brique de ciment à Katanga



Source : auteurs, juin 2021

Photo 11: Un four traditionnel métallique de fumage de poisson à Katanga



Source : auteurs, juin 2021

Les sources d'énergie utilisées pour le fumage traditionnel sont entre autres le bois de chauffe, le herbes, les cartons, les coques de noix de coco, les résidus des ateliers de menuiserie du bois, les résidus des récoltes de maïs. Du fait de la source d'énergie utilisée qui dégage beaucoup de fumée, les fours traditionnels noircissent les poissons.

Avec le four dit amélioré dont la source d'énergie est uniquement le charbon de bois, il y a moins de dégagement de fumée, ce qui ne noircit pas les poissons.

2.1.3. La commercialisation du poisson fumé

A l'issue du fumage, le poisson est prêt pour être consommé. Le poisson fumé est mis à la disposition de la population à travers des circuits directs et indirects, soit sur le point de fumage, soit sur les marchés d'Abidjan ou dans les villes de l'intérieur du pays.

Sur les sites de fumage d'Abobodoumé, le poisson fumé est vendu en gros et en détail. Chaque fumeuse de poisson dispose d'un point de vente. Pendant qu'elle fume le poisson avec un groupe d'employées, une autre s'occupe de la vente sur le site leur est dédié (photo 12). En effet, le fumage et la vente du poisson fumé sont des activités qui se font en équipe vu qu'elles sont épuisantes.

Du fait du poisson fumé qu'on trouve en permanence au débarcadère d'Abobodoumé, le site d'Abobo-Doumé est de plus en plus fréquenté par les opérateurs économiques. Par ailleurs, d'autres produits sont amenés sur les marchés des communes d'Abidjan pour être vendu, notamment Attécoubé, Locodjro, Yopougon, Koumassi, Treichville, etc. Pour faciliter le convoyage, le poisson est emballé dans des cartons (photo 13).

Photos 12 : Vente de poissons fumés sur le site du marché de poisson d'Abobodoumé



Source : auteurs, juin 2021

Photo 13 : Emballage du poisson fumé en vue de l'expédition dans les autres villes de la Côte d'Ivoire



Source : auteurs, juin 2021

De plus en plus, les revendeurs qui vivent hors d'Abidjan n'effectuent plus le déplacement d'Abobodoumé pour l'achat de poissons fumés. L'emballer installé sur le débarcadère d'Abobodoumé sert d'intermédiaire entre les fumeuses et les détaillants des villes de l'intérieur du pays. Il se charge de l'achat en gros et demi-gros et de leur expédition. Les commandes sont acheminées sur les gares routières pour expédition à travers les compagnies de transport routier. Des moto-taxis à trois roues se chargent du convoyage sur les gares routières. Pour éviter que les poissons soient mouillés en cas de pluie, les cartons sont emballés avec du plastique (photo 14). Six jours par semaine, hormis dimanche considéré comme jour de repos, d'importantes quantités de poissons fumés sont distribuées aux consommateurs.

Photo 14 : Transport du poisson emballé vers les gares routière en vue de l'expédition



Source : auteurs, juin 2021

Photo 15 : Une vue du poisson « mougou-mougou »



Source : auteurs, juin 2021

Pour rentabiliser son affaire, le transporteur fait des chargements groupés (photos 14) qu'il dépose tour à tour sur les différentes gares routières selon la destination souhaitée

par le client. Entre autres destinations, il y a Agnibilékrou, Daloa, Daoukro, Divo et Yamoussoukro. Les mardis et les mercredis sont réservés pour les expéditions en direction de Daloa en vue du marché hebdomadaire à Balouzon (mardi et vendredi), Bonon (vendredi), Gonaté (vendredi) et Bédiala. A Agnibilékrou où les éleveurs de volailles y sont en nombre important, la commande de résidus de poissons fumés ou « poudre de poissons » appelés communément poissons « *mougou-mougou* » est forte. Le poisson « *mougou-mougou* » (photo 15) sert à nourrir la volaille, principalement les poules et les poulets.

2.2. L'impact socio-économique des activités de fumage et de vente de poisson

2.2.1. Les activités de fumage et de vente de poisson, facteurs d'intégration sous régionale

Les activités de fumage et de vente de poisson sont facteurs d'intégration sous régionale. En effet, les activités de fumage et de vente de poisson rassemblent autochtones, allochtones et allogènes sur le débarcadère d'Abobodoumé. Les Ghanéens ont le monopole de la vente du poisson frais. On dénombre quelques pêcheurs traditionnels Maliens et Burkinabé sur le site de Sibissa, village créé par les pêcheurs ghanéens sur la rive opposée à Abobodoumé où ils vivent en bonne intelligence avec quelques ivoiriens et de nombreux ressortissants de la CEDEAO dont les Béninois, les Burkinabé et les Maliens. Privés d'eau potable, les habitants de Sibissa traversent quotidiennement la lagune à bord de pinasses et de pirogues pour s'approvisionner à Abobodoumé, dans des bidons de 20 et 25 litres. Ils s'approvisionnent également sur le marché local d'Abobodoumé pour les besoins d'huile, d'arôme et produits divers. Les pêcheurs ghanéens se sont faits des amitiés à Abobodoumé. Avant leur arrivée au débarcadère, leurs amis leur réservent la quantité d'eau dont ils ont besoin pour le jour afin qu'ils s'occupent aisément de la vente de poissons frais. Bien souvent, les ghanéens prévoient quelques poissons pour ces « tuteurs » basés à Abobodoumé. Pour éviter la longue attente, les fumeuses n'hésitent pas à se rendre sur le site de Sibissa pour s'approvisionner en poissons frais à bord des pinasses qui font la traversée, contre paiement d'un prix forfaitaire, à bord des pinasses qui font la traversée.

Les petits poissons fumés à Katanga et le poisson fumé vendu à Lomé ne sont pas exclusivement ceux pêchés sur la côte togolaise. Le Ghana et le Sénégal fournissent Lomé en poissons fumés également dans des fours traditionnels et avec les mêmes sources d'énergie. Le gros poisson fumé est issu de la pêche au Togo mais aussi du poisson surgelé importé par des sociétés privées qui les revendent aux détaillants (Enquête de terrain, juin 2021).

2.2.2. La contribution à la création d'emplois

Les activités de fumage et de vente de poissons emploient près de 1729 personnes sur le site d'Abobodoumé (tableau I). Le nombre de journaliers varie en fonction de l'intensité de l'activité et de la demande.

Tableau I: Le nombre d'emplois créés par les activités de fumage et de vente de poissons à Abobodoumé (Côte d'Ivoire)

	Fumage de poissons	Pêche et vente de poissons frais	Emballage	Vente de fagots d'hévéa	Casseurs de fagots	Transport par tricycles	Vente de poissons fumés
Titulaires	150	40	10	07	07	10	200
Nombre de journaliers	06	03	03	02	03	02	01
Total des journaliers	900	120	30	14	21	20	200
Total des acteurs	1050	160	40	21	28	30	400
Effectif cumulé	1050	1210	1250	1271	1299	1329	1729

Source : Enquête de terrain, juin 2021

L'analyse du tableau révèle que les fumeuses de poissons emploient en moyenne 06 personnes payées à la tâche dont 02 pour le nettoyage du poisson frais, 03 pour le fumage et 01 pour la vente, sous leur supervision. En effet, chaque fumeuse dispose en moyenne de 03 fours traditionnels. Concernant les emballeurs, ils se font aider par 02 à 03 personnes qui se chargent de la collecte des cartons et des plastiques qui servent à emballer le poisson. Le propriétaire du point d'activité se charge quant à lui du marketing et de la recherche de partenaires commerciaux dans les quartiers d'Abidjan et dans les autres villes du pays en vue de les ravitailler à leur demande. Pour le transport des emballages sur les gares routières, chaque conducteur de tricycle dispose de deux contractuels qui l'aident à charger et à décharger les cartons. Conducteur et contractuels prennent tous place à bord du tricycle à chaque déplacement. Eu égard à l'affluence, les vendeurs de poissons frais se font aider par 02 à 03 personnes engagés pour le jour. Les nombreuses sollicitations et l'intensité du travail obligent les casseurs et les vendeurs de fagots d'hévéa à se faire aider par 02 ou 03 contractuels.

En outre, l'enquête de terrain a permis de dénombrer 40 transporteurs de fagots à l'aide de brouettes. 04 brouettes chargées de fagots d'hévéa sont nécessaires pour le fumage par four traditionnel activé.

2.2.3. La contribution aux recettes municipales et appui à la chefferie

Vu que les points de fumage sont installés sur le site d'Abobodoumé, les fumeuses paient des taxes à la chefferie en plus des taxes qu'elles paient à la Mairie au titre du domaine communal qu'elles occupent. Il en est de même des pêcheurs et des vendeurs de poissons frais, des vendeurs de fagots d'hévéa, des vendeuses de poissons fumés, des emballeurs et des transporteurs par tricycles qui exercent sur le site (tableau II).

Tableau II: Etat des taxes payées par les acteurs de la filière à Abobodoumé (Côte d'Ivoire)

Taxes payées (FCFA)	Acteurs					
	Fumeuses de poisson	Pêcheurs et revendeurs ghanéens	Emballeurs	Vendeurs de fagots d'hévéa	Conducteurs de tricycles	Vendeuses de poissons fumés
Effectif	150	40	10	07	10	200
Taxe municipale journalière	200	200	200	200	300	200
Taxe journalière payée à la chefferie	200	200	300	300	500	200

Source : Enquête de terrain, juin 2021

Pendant les jours ouvrés, chaque fumeuse de poissons paie 200 FCFA à la chefferie et 200 FCFA au titre des taxes forfaitaires de la Mairie. Ce sont 30.000 FCFA que les 150 fumeuses paient chaque jour au titre des taxes municipales et 30.000 FCFA au titre de l'appui à la notabilité.

Les pêcheurs et les revendeurs ghanéens paient également 200 FCFA par jour ouvré à la chefferie et à la Mairie. En outre, les pêcheurs paient une taxe journalière de 3.000 FCFA à la police maritime pour pouvoir exercer en toute quiétude sur la lagune. Ce sont 8.000 FCFA que les 40 pêcheurs et revendeurs permanents versent respectivement à la Mairie et à la chefferie, soit 48.000 FCFA par semaine ou 200.000 FCFA par mois, hormis les dimanches non ouvrés.

L'analyse du tableau révèle aussi que les emballeurs paient 200 FCFA par jour ouvré à la Mairie et 200 F ou 300 F à la chefferie. Le montant payé à la chefferie est négocié souvent à 200 F en fonction du collecteur du jour. Ce sont 2.000 F et 3.000 F que les 10 emballeurs installés sur le site d'Abobodoumé paient par jour ouvré ou près de 50.000 et 75.000 FCFA par mois respectivement à la Mairie et à la chefferie.

Les grossistes de fagots d'hévéa paient quant à eux 300 F par jour ouvré à la chefferie, soit 1800 F par semaine, hormis le dimanche qui est un jour de repos. Mensuellement, ce sont près de 52.500 F que reversent les 07 grossistes à la chefferie contre 35.000 F à la Mairie.

Les conducteurs de tricycles paient 200 FCFA à la Mairie et 500 FCFA à la notabilité par jour ouvré. Mensuellement, les 10 conducteurs de tricycles versent 50.000 et 125.000 F respectivement à la Mairie et à la chefferie. Les conducteurs de tricycles paient également 500 FCFA par chargement au syndicat de transporteurs de marchandises par tricycle.

Les vendeuses de poissons fumés paient également 200 F par jour ouvré à la chefferie et 200 F à la Mairie. En plus des fumeuses dont chacune a un point de vente de poissons fumés, une cinquantaine de revendeuses sont installées au débarcadère d'Abobodoumé. Par jour, les 200 vendeuses installées à Abobodoumé versent 40.000

F respectivement à la Mairie et à la chefferie, soit près de 1.000.000 FCFA par mois à chaque entité, hormis les dimanches.

En outre, chaque acteur (pêcheurs, vendeurs de poissons frais, vendeurs de fagots, fumeuses, vendeuses de poissons fumés, emballeurs, conducteurs de tricycle) paie un montant forfaitaire allant de 5.000 F à 10.000 FCFA à la chefferie pour lui permettre d'exercer sur le site d'Abobodoumé. Cependant, les taxes forfaitaires ne sont payées que lorsque l'activité est exercée. En cas d'absence ou de maladie et les dimanches considérés comme jours de repos, les acteurs de la filière ne paient pas de taxes. Au-delà des taxes forfaitaires payées à la chefferie, les fumeuses et les vendeurs de poisson, les pêcheurs, les emballeurs, les conducteurs de tricycles, les vendeurs de fagots d'hévéa, etc., sont sollicités par la chefferie, la jeunesse et la population d'Abobodoumé à l'occasion de la réalisation des projets de développement, des fêtes (fêtes de génération, fêtes religieuses, fêtes de fin d'années, etc.), des mariages, des funérailles et autres cérémonies dans le village. La notabilité et la jeunesse font une collecte de fonds à l'occasion de chaque sollicitation. Les réfractaires et/ou récalcitrants sont interpellés ou menacés de cesser leur activité sur le site.

2.2.4. Les revenus des acteurs de la filière

Au sud de la Côte d'Ivoire, l'hévéa qui n'est plus en production est abattu pour servir de bois de chauffe. Les propriétaires de camions achètent les rebuts d'hévéa à vil prix sur les plantations d'hévéa de Dabou et de Sikensi, zones de forte production d'hévéa situées respectivement à une cinquantaine et à une centaine de kilomètres d'Abidjan pour les vendre aux grossistes basés à Abobodoumé. Un camion de 10 tonnes chargé de rebuts d'hévéa coûte entre 300.000 et 350.000 FCFA au grossiste basé sur le site de fumage d'Abobodoumé. Le contenu d'un camion de 03 tonnes est vendu à 60.000 F au grossiste. Quand la demande est forte, au regard des nombreuses sollicitations des fumeuses, le camion de 10 tonnes peut faire 03 chargements par semaine contre 05 à 10 chargements par semaine pour les camions de 03 tonnes. Sur cette base, ce sont 900.000 FCFA à 1.050.000 FCFA qui sont collectés par semaine par les camionneurs de 10 tonnes contre 300.000 à 600.000 FCFA par les camionneurs de 03 tonnes. Les vendeurs de fagots d'hévéa, les « casseurs » et les transporteurs de fagots s'en tirent à bon compte. En effet, le coût du cassage de 10 tonnes de rebuts d'hévéa varie entre 40.000 et 50.000 FCFA quand 03 tonnes de rebuts sont cassées à 20.000 ou 25.000 FCFA. Le tas de 30 fagots d'hévéa est vendu à 2.000 FCFA aux fumeuses. Les fagots sont transportés sur les points de fumage à l'aide de brouettes au prix de 200 ou 300 FCFA par voyage, selon l'appréciation du transporteur. L'enquête de terrain révèle que chacun des 40 transporteurs par brouette qui exercent dans la filière perçoit en moyenne 4.000 FCFA par jour ouvré. Quelques élèves exercent dans le secteur pendant leurs temps de repos.

A l'issue de la vente d'un chargement de 10 tonnes de rebuts d'hévéa, le grossiste basé à Abobodoumé peut réaliser un bénéfice allant de 50.000 F à 70.000 FCFA contre 15.000 à 20.000 F pour les chargements de 03 tonnes. Quand la demande est forte, le bénéfice est conséquent vu que les acheteurs ne perdent pas de temps à marchander le prix.

Sur le marché de poissons d'Abobodoumé, le poisson fumé est vendu au détail à 3.000 F le tas ou à 3.500 FCFA lorsque la demande est forte et 03 tas à 10.000 F.

Sur les points d'emballage, le prix de revient d'un carton chargé de poissons fumés (photo 17) varie entre 100.000 FCFA et 120.000 FCFA en fonction de la qualité des poissons emballés. Le prix de revient de la poudre de poisson ou « mougou-mougou » chargé dans le même carton est de 50.000 F. Les deux personnes qui aident l'emballleur dans sa tâche sont rémunérées à la tâche, à raison de 200 F par carton moyen et 300 F par gros carton (photo 17) qu'ils chargent.

Après déduction des charges liées à l'achat des fagots d'hévéa et du poisson congelé (18.000 FCFA le carton de *merou*, 36.000 F le carton de 20 kg de poisson capitaine et 20.000 F le carton de poisson « ceinture ») et celles liées à l'intéressement des journaliers, les fumeuses s'en tirent à bon compte.

L'emballage du poisson fumé pour les achats en quantité importante ou pour l'expédition dans les autres villes de la Côte d'Ivoire coûte 1.000 F pour les cartons de taille moyenne et 2.000 F pour les gros cartons. A cela s'ajoute le coût du transport par tricycle jusqu'à la gare routière en vue de l'expédition qui s'élève à 2.000 pour les cartons de taille moyenne et 3.000 F pour les gros cartons. Pour rentabiliser son affaire, le transporteur fait des chargements groupés. De la sorte, ils arrivent à réaliser des bénéfices conséquents. Aux frais de convoyage par tricycle s'ajoutent également les frais de convoyage par car qui s'élèvent à 2.000 F par carton.

Tout comme à Abobodoumé, le poisson fumé à Katanga, est très consommé dans les ménages. Cependant, contrairement à Abobodoumé où les fumeuses sont des femmes au foyer, à Lomé, et particulièrement à Katanga, les fumeuses vivent dans des conditions précaires. Les femmes fumeuses et leurs maris pêcheurs vivent dans des habitations construites à base d'objets hétéroclites (photo 16). Privés d'eau potable, les ménages utilisent, pour plus de 90%, l'eau de la nappe phréatique qui affleure au niveau du littoral comme eau de boisson (Enquête de terrain, juin 2021).

Photo 16 : Habitation d'une fumeuse de poisson à Lomé



Source : auteurs, juin 2021

Les bénéficiaires des activités de pêche et de fumage du poisson sont prioritairement les sociétés privées et les particuliers qui se chargent de la commercialisation des

poissons, frais ou fumés, et autres produits congelés. Ils sont riches et habitent des quartiers résidentiels, dans des maisons luxueuses avec adduction d'eau potable, électricité et téléphone garanti.

2.3. L'impact environnemental et sanitaire du fumage traditionnel du poisson

Les activités de fumage de poissons polluent l'environnement et présentent des risques sanitaires pour la population.

2.3.1. La pollution de l'environnement

Les fours traditionnels dégagent une importante quantité de fumée (photos 17 et 18).

Photo 17 : Fumée issue d'un four traditionnel de fumage de poisson à Katanga



Source : auteurs, juin 2021

Photo 18 : Importante quantité de fumée issue des points de fumage à Abobodoumé



Source : auteurs, juin 2021

L'enquête de terrain révèle que diverses sources d'énergie sont utilisées pour le fumage traditionnel du poisson. A Abobodoumé, ce sont les fagots d'hévéa qui sont de plus en plus utilisés. Or, l'hévéa contient du latex dont la combustion dégage une importante quantité de carbone. A Katanga par contre, les sources d'énergie utilisées sont entre autres le bois de chauffe, les herbes, les cartons, les coques de noix de coco, les résidus des ateliers de menuiserie du bois, les résidus des récoltes de maïs.

Du fait de la source d'énergie utilisée, les fours traditionnels dégagent une fumée noirâtre.

2.3.2. Les risques sanitaires dus au fumage

La fumée qui se dégage des fours traditionnels expose les fumeuses à des risques sanitaires.

A Abobodoumé, ce sont les rebuts d'hévéa qui sont utilisés comme bois de chauffe pour le fumage du poisson. Lors du fumage, la fumée qui se dégage est celle de la combustion du caoutchouc (latex) contenu dans les rebuts d'hévéa. Le dépôt de poudre de latex sur le poumon par la fumée inspirée constitue un risque cancérigène pour les fumeuses.

La fumée qui se dégage des fours traditionnels expose également les fumeuses à la tuberculose, à des troubles respiratoires, à des maux d'yeux et à des maux de tête. Du fait de l'exposition au feu, les fumeuses souffrent constamment de l'anémie. Ces risques sanitaires font que les fumeuses sont amaigries. Interrogés sur les raisons de l'exercice de l'activité malgré les risques sanitaires auxquels ils sont exposés, l'un des emballeurs et une fumeuse de poissons ont répondu ceci : « On n'est obligé de faire avec parce qu'on n'a pas d'autres sources de revenus ». Mais jusqu'à quand ? Attendre d'être à bout de force, d'être rongé par un quelconque cancer ou que le pire survienne ? En attendant une solution durable, le port du cache-nez pourrait atténuer les risques sanitaires. Malheureusement, au prétexte que ça les étouffe, les fumeuses de poisson n'en portent pas. Or, la technique de fumage à base de charbon de bois dans des fours modernes qui leur ont été offerts n'a pas reçu l'adhésion de ces fumeuses traditionnelles. Elles sont restées sur l'ancien site de fumage sis à Abobodoumé, secteur Yopougon-santé, prétextant que le charbon de bois coûte cher quoique la fumée ne se dégage pas des fours.

L'enquête de terrain révèle que les fumeuses traditionnelles de Katanga sont également exposées à des risques sécuritaires et sanitaires. Les fumeuses enquêtées ont confié à l'unanimité qu'elles ont des maux d'yeux, des maux de hanche et qu'elles souffrent de fatigue et de bouffées de chaleur liés à leur activité. En effet, les sources d'énergie utilisées pour le fumage, notamment les herbes, les cartons, le bois dégagent de la chaleur et de la fumée, ce qui entraîne des maux d'yeux. Elles sont tout le temps accroupies soit pour attiser le feu soit pour entretenir les grillages ou pour surveiller le poisson. Aussi, doivent-elles aller au port de pêche, passer de longues heures pour l'achat du poisson, notamment l'attente des pirogues et les négociations.

Les consommateurs de poissons fumés dans ces fours traditionnels sont également exposés à des risques sanitaires. En effet, la fumée qui se dégage des fours traditionnels crée un dépôt de carbone sur le poisson. De ce fait, la consommation du poisson fumé dans ce contexte est source de diverses maladies dont la toux et des difficultés respiratoires. En effet, lors du fumage, le latex contenu dans les fagots d'hévéa se dépose sur le poisson. La consommation du poisson fumé induit la consommation du caoutchouc qui bouche peu à peu les voies respiratoires. A long terme, cela entraîne des difficultés respiratoires.

A Katanga également, les fours traditionnels noircissent les poissons à cause de la source d'énergie utilisée, qui dégage beaucoup de fumée. Des études conduites par le Docteur BOURAIMA ont prouvé que le poisson fumé traditionnellement contient des particules toxiques dues à la fumée. En effet, la fumée favorise des dépôts de particules noirâtres toxiques, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dont certains sont reconnus cancérigènes.

Vu les risques sanitaires dus à la fumée, les autorités togolaises ont mis en place une plateforme moderne de fumage qui utilise le charbon de bois. Ces fours améliorés sont aujourd'hui utilisés par des fumeuses sur les sites de fumage de Katanga (photo 19).

Photo 19 : Un four moderne de fumage de poisson à Katanga



Source : auteurs, juin 2021

Avec ce four dont la source d'énergie est absolument le charbon de bois, il n'y a pas de dégagement de fumée. Cependant, bien que le poisson qui y est fumé soit de meilleure qualité, le poisson fumé traditionnellement est le plus vendu sur le marché. Par ignorance des risques sanitaires, la population préfère le poisson fumé traditionnellement. Elle apprécie les teintes et pense que c'est le meilleur poisson à consommer. De ce fait, la plateforme moderne est abandonnée et les femmes sont revenues au système traditionnel de fumage. Lors de l'enquête de terrain en juin 2021, la salle de la plateforme moderne était fermée et le fumage traditionnel battait son plein.

3. Discussion

Les activités de fumage de poissons frais causent des désagréments aux fumeuses et aux consommateurs de poissons fumés. Au niveau des fumeuses, l'utilisation du bois d'hévéa, d'herbes, de cartons, de coques de noix de coco, de résidus des ateliers de menuiserie du bois et de résidus des récoltes de maïs provoque une libération d'air chaud de plus de 90°C et de fumée qui engendrent des difficultés respiratoires et visuelles confirmant K.A. Kouame et *al.* (2019, p. 137) qui fait remarquer que la santé des fumeuses et des consommateurs se trouve ainsi menacée. N.W. Chabi et *al.* (2014) soulignent que cette technologie de fumage provoque un dépôt d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) sur le poisson. Reconnu cancérigène et dangereux pour la santé des consommateurs par l'Organisation Mondiale de la Santé. Les HAP ont été mis en évidence par les travaux de C. Knockaert (2002) sur les poissons fumés. De même, A.T. Kabre et *al.* (2003, p. 409-417) et J.C. Micha et *al.* (2018, p. 649-657) rapportent que la flore microbienne du poisson fumé constitue une menace pour la santé des consommateurs car ces germes (salmonelle, staphylocoques, moisissures, coliformes, levures...) sont responsables des maladies gastriques K.A. Kouame et *al.* (2019, p. 137).

Evaluant la qualité microbiologique des poissons fumés artisanalement au Togo, K. Abotchi (2010) dans K.A. Kouame *et al.* (2019, p. 137), fait remarquer que seulement 6% des femmes interrogées ont reçu une formation en hygiène. Pour sa part, Richard (1995) cité par M.J.E. Monney (2015, p. 31) explique que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), notamment le benzo (a) pyrène, ont des effets cancérigène mutagène et toxique sur l'Homme et, par conséquent, sont dangereux pour la santé humaine. Continuant, M.J.E Monney (2015, p. 31) cité par Khalid (2012) qui fait remarquer que la combustion des bois d'hévéa produirait plus de quantités de HAP nocifs (FAO, 2011) à cause de la résine qu'il contient. Citant F. N'Doye (2002), E. Koulai-Djedje *et al.* (2016, p. 92) mettent également l'accent sur l'hygiène des sites traditionnels de fumage et sur la qualité des produits fumés. Ils expliquent que ces centres sont jugés insalubres, et les techniques de transformation sont dénoncées comme consommatrices d'énergie et donc nuisibles à l'environnement et à la santé des transformateurs par l'exposition à la fumée. Ces arguments justifient leur remplacement par des techniques nouvelles de fumage, tels les fours. A Abobodomé, malgré l'installation des fumoirs modernes (au nombre de deux), les difficultés liées à la transformation et à la commercialisation des produits halieutiques restent d'actualité. Les fumeuses restent encore exposées à la fumée puisque toutes ne peuvent pas accéder aux fumoirs modernes en même temps. La plupart préfère recourir à leur ancienne méthode.

Selon un rapport du fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2012, le poisson représente 2/3 de la consommation des produits de la pêche en Côte d'Ivoire. Et cela est obtenu suivant des méthodes vétustes de fumage, peu soucieuses de la préservation de l'environnement, du consommateur, et surtout de la santé des femmes fumeuses. Selon le FAO, 55% des femmes fumeuses de poissons à l'aide de fours traditionnels sont atteintes de cancers. De plus, d'après une étude menée en 2015, sur les sites de fumage de poissons aux fours traditionnels à Grand-Bassam et Guessabo (Daloa), 50% parmi cette population de fumeuses ont des maladies respiratoires. 47% et 13% de ces femmes ont respectivement des problèmes d'ORL, puis d'anémie et tension. 10% perdent leurs empreintes digitales à force de tourner manuellement le poisson au four. Et enfin, 8% d'entre elles souffrent de fièvre typhoïde (N. Angan, 2017).

Pour prévenir et atténuer les conséquences sanitaires et environnementales des procédés de fumage traditionnel, il est recommandé le fumage du poisson dans des fours modernes à base de charbon. Il est impérieux de s'accrocher sur les initiatives durables pour préserver la santé des fumeuses de poisson. Lors de l'atelier qui a rassemblé le FAO, des chercheurs de l'Institut de Géographie tropicale (UFHB, Côte d'Ivoire) et le laboratoire national d'appui au développement agricole (Lanada) en vue de définir un plan d'action national de maîtrise des risques liés au fumage traditionnel des produits halieutiques, le représentant de la FAO en Côte d'Ivoire a annoncé l'existence de fours modernes dénommés : « fours FAO-Thiaroye » introduite depuis 2013 dans les communautés de pêche artisanales en Côte d'Ivoire (N. Angan, 2017). E. Koulai-Djédjé *et al.* (2016, p. 90) expliquent qu'à partir des fumoirs de types améliorés, les difficultés liées à l'activité de fumage sont réduites. Offrant la possibilité de superposer les grillages, les fumeuses peuvent en un tour d'opérations

fumer une quantité importante de poissons vu que plusieurs grillages sont placés les uns au-dessus des autres pour un tour de fumage de poissons.

Conclusion

Notre étude réalisée à Abobodoumé (Abidjan, Côte d'Ivoire) et à Katanga (Lomé, Togo) montre que les activités de fumage de poissons ont un impact socio-économique et environnemental indéniable. Outre la contribution à la création d'emplois et aux recettes municipales, les acteurs de la filière versent des taxes à la chefferie (Abobodoumé). Cependant, la fumée qui se dégage des fours traditionnels expose les fumeuses à des risques sanitaires dont la tuberculose, les troubles respiratoires, des maux d'yeux et des maux de tête. Aussi, du fait de l'exposition au feu, les fumeuses souffrent constamment de l'anémie. Ces risques sanitaires font que les fumeuses sont amaigries.

Eu égard à ces risques sanitaires et aux effets cancérigènes auxquels sont exposées les fumeuses, des mesures de prévention particulières et prioritaires s'imposent dont la mise en place de moyens de protection collective tels que le captage de la fumée à la source et la mise en place de protecteurs dont les cache-nez.

Références bibliographiques

- ABOTCHI Kokou, 2010 : *Evaluation de la qualité microbiologique des poissons fumés artisanalement au Togo*, Mémoire de Master II, Université Cheick Anta Diop, Dakar, 30 p.
- AKE Assi Yolande, BIEGO Godi Henri Marius, KOFFI Kouamé Mathias, KOUAME Patrice, ACHI Yaba Louis & BONFOH Bassirou, 2010 : « Validation de la méthode de détermination du Benzo (a) pyrène dans des poissons frais et fumés vendus et consommés en Côte d'Ivoire ». *Revue Africaine de Santé et de Productions Animales*, 8 : 56-58.
- ANGAN Narcisse, 2017 : Fumage du poisson / FAO : 55% des fumeuses de poissons (...) sont atteintes de cancers in www.fratmat.info du mardi 15 août 2017, consulté le 20 avril 2018 à 19 h 44 mn.
- BERNAL-MARTINEZ Arodi, 2005 : *Elimination des hydrocarbures aromatiques polycycliques présents dans les boues d'épuration par couplage ozonation.- digestion anaérobie*. Thèse de doctorat d'Université. Montpellier II, France, 222p.
- CHABI Nicodème W., KONFO Christian T.R., EMONDE Primo D.M., CHICHI Matial T. Capo, SIKA Kisito J.K. Chabi, ALAMOU Yessoufou, KEKE Martin, Dahouenon-Ahoussi Edwige et BABA-MOUSSA Lamine S., 2014 : « Performance d'un dispositif amélioré de fumage (four chorkor) sur la qualité du poisson fumé dans la commune d'Aplahoué (Sud Est du Bénin) », *International Journal of Innovation and Applied Studies* ; 9 (3) : 1383 - 1391.
- CORLAY Jean-Pierre., 2004 : Du poisson pour se nourrir, du poisson pour vivre : les enjeux de la pêche et de l'aquaculture à l'aube du 3e millénaire, Actes du Festival international de géographie, n°15, URL : http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2004/corlay/article.htm. Consulté le 3 février 2011.

- COULIBALY Rebecca, 2010 : *Analyse de la contribution de la pêche à l'économie ivoirienne*, Mémoire de Master. Abidjan, Côte d'Ivoire, 28p.
- COULIBALY Rebecca, 2011 : *Analyse de la contribution de la pêche à l'économie ivoirienne*, D.E.S.S Hautes Études en Gestion de la Politique Économique, 34 p.
- DJESSOUHO Dènamon Odilon Chidas, 2015 : *Analyse socioéconomique du fumage du poisson de la pêche artisanale maritime sur le littoral du Bénin*, Mémoire de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Option Mer) de Rennes, France, 56 p.
- EKOMY Ango Serge, BRUNEAU Denis, MBEGA Daniel Jean & AREGBA West, 2013 : « Nouveau concept de séchage et de fumage artisanal des aliments : application en milieu de pêche artisanale au Gabon », *Afrique Science*, 09 (3) : 45-55.
- FAO, 2011 : *Utilisation et assurance qualité du poisson en Afrique*, Troisième atelier sur la technologie. Rapport sur les pêches et l'aquaculture n°990, FIPM/F AO, Rome, Italie, 263 p.
- FAO, 2017 : *Réduction de l'impact environnemental et sanitaire des techniques de fumage traditionnel en Côte d'Ivoire*.
- KABRE André Tinkoudgou, DIARRA Danielle et TRAORE Alain, 2003 : « Le fumage du poisson au Burkina Faso : comparaison des caractéristiques et de la rentabilité de trois types de fumoirs améliorés ». *Cahiers Agricultures*, 12 (6) : 409 - 417.
- KHALID Taghreed, 2012 : *Technique de base de conservation des produits de la pêche*, Dakar, Sénégal, 23p.
- KNOCKAERT Camille, 1990 : *Le fumage du poisson*, Collection « Valorisation des produits de la mer », Institut Français de la Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER). Brest, France, 178 p.
- KNOCKAERT Camille, 2002 : *Le fumage du poisson*, Editions *Quae*, 174 p.
- KOULAI-DJEDJE Edith, ADOU Gnanoran Alida Thérèse et ALLA Kouadio Augustin, 2016 : « Organisation féminine pour la gestion et la vente du poisson en milieu urbain : le cas de la CMATPHA d'Abobodoume », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, *EDUCI*, p. 80-93.
- LAZARD Jérôme, 1980 : « Le développement de l'aquaculture intensive en Côte d'Ivoire : Exemple de la ferme piscicole de Natio-Kobadara (Korhogo) », *revue bois et forêts des tropiques*, n°10, 22 p.
- MICHA Jean Claude, GAMANE Kaffine Ali et TIDJANI Abdelsalam, 2018 : « Qualité hygiénique du poisson transformé et commercialisé au Tchad », *Tropicultura* (36) : 649 - 657.
- MONNEY Monney Jean Ernest, 2015 : *Comparaison de deux systèmes de fumage (traditionnel et amélioré) de poissons au débarcadère d'Abobo-doume (Abidjan, Côte d'Ivoire)*, mémoire de Master 2, Université Nangui Abrogoua, 63 p.
- N'DOYE Fatou, BROUTIN Cécile et MOITY-MAÏZI Pascale, 2002 : *Le poisson fumé sur la petite côte sénégalaise*, *Cirad* 2002, 90p.
- P.A.O.A, 2005 : *Etat des lieux de la filière de transformation artisanale des produits halieutiques au Sénégal*, 40 p.

- RICHARD J. Lewis, 1995: *Sax's dangerous properties of industrial materials*. Wiley, John & Sons, Incorporated. 9th edition, New-York, USA, 4320 p.
- RIVIER Michel, KEBE F. & GOLI Thierry, 2009 : « Fumage de poissons en Afrique de l'Ouest pour les marchés locaux et d'exportation », Rapport final, AUF/CIRAD, Montpellier, France 19p.
- TARANTINI Adeline, 2009 : *Modulation de la génotoxicité des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) en mélanges*. Thèse en biologie, Ecole doctorale Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement, Paris, France, 174p.
- VISCIANO Pierina., PERUGINI Monia, AMORENA Michel & IANIERI Adriana, 2006 : « Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les filets de saumon Atlantique frais et fumés à froid », *Journal Food protection*, 69 (5) : 1134-1138.
- BARROIS Claude, 1988, *Les névroses traumatiques. Le psychothérapeute face aux détrences des chocs psychiques*, Paris, Dunod.

CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES ET RÉSILIENCE CHEZ LES PERSONNES AMPUTÉES D'UN MEMBRE

Kaka KALINA⁷

Université de Lomé, Togo

kakakalina1@yahoo.fr

Résumé

La privation des sujets d'une partie de leur corps provoque une atteinte à l'intégrité corporelle et entraîne des bouleversements psychiques importants : le psychotraumatisme, la perception négative de l'image corporelle et de la nouvelle identité, l'anxiété et la dépression. Mais, la résilience leur permet d'y faire efficacement face, de rebondir et d'aller de l'avant. Toutefois, les études réalisées sur les personnes amputées se sont peu intéressées à leur résilience. La présente étude vise à explorer les conséquences psychologiques, la résilience et les facteurs qui la facilitent ou qui la freinent. Elle a été réalisée sur sept (7) personnes amputées d'un membre, prises en charge au Centre National de Réadaptation Orthopédique (CNAO). Le questionnaire Traumaq, l'inventaire de résilience de Connor-Davidson (CD-RISC) et le guide d'entretien clinique ont été utilisés pour collecter les données. Les résultats montrent que trois personnes souffrent du psychotraumatisme léger, deux d'un psychotraumatisme moyen et deux d'un psychotraumatisme fort. En outre, quatre personnes amputées ont une résilience faible contre une seule qui a une résilience forte. Les facteurs de résilience sont d'ordre personnel, familial et environnemental.

Ces résultats, quoique limités par la petite taille de l'échantillon, ouvrent néanmoins des perspectives intéressantes sur le plan thérapeutique et scientifique.

Mots clés : Amputation d'un membre, psychotraumatisme, adversité, résilience, facteurs.

Abstract

Psychological consequences and resilience in limb amputees

The deprivation of a part of the body causes an attack on bodily integrity and leads to significant psychic upheaval, psychotrauma, negative perception of body image and new identity, anxiety and depression. But, resilience allows them to deal effectively with trauma and adversity, and to move forward. However, studies of amputees have paid little attention to their resilience. This paper aims to explore psychological trauma, resilience and the factors that facilitate or hinder it.

It was carried out on seven (7) limb amputees, treated at the National Center for Orthopedic Rehabilitation (CNAO), through the Traumaq questionnaire, the Connor-Davidson resilience inventory (CD-RISC) and a clinical interview guide.

The results show that three people suffer from mild psychotrauma, two from moderate psychotrauma and two from strong psychotrauma. Four amputees have low resilience;

⁷ Psychologue clinicien, Enseignant-Chercheur, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé, 01 BP 1515 Lomé 01, kakakalina1@yahoo.fr

only one person has strong resilience. The factors of resilience are personal, family and environmental.

The results obtained, although limited by the exploratory and clinical nature of the study, nevertheless open up interesting therapeutic and scientific perspectives.

Key words : amputation of a limb, psychotrauma, resilience, adversity, factors.

Introduction

L'amputation consiste en une ablation d'un segment de membre ou d'un membre entier lors d'une intervention chirurgicale ou d'un traumatisme. Il existe plusieurs types et niveaux d'amputation, allant du doigt jusqu'à l'épaule pour le membre supérieur ou de l'orteil jusqu'à la hanche pour le membre inférieur. Près d'une vingtaine de types d'amputation différents sont effectués par les chirurgiens (V. Gourinat, 2018).

L'amputation d'un membre constitue pour la personne qui la subit une épreuve à laquelle elle doit faire face (M. Zingg, J.-D. Nicodème, I. Uçkay, A. Ray, D. Suva, 2014). Elle est avant tout une perte, un deuil qui s'inscrit dans le corps. Elle remet en question l'identité à cause de la modification de l'image corporelle et engendre des difficultés d'acceptation d'une nouvelle identité. Une étude révèle que 83,33% des personnes amputées d'un membre inférieur ont une mauvaise perception de leur corps (I. A. Weka, 2021).

L'amputation d'un membre oblige à une révision de l'image corporelle. Un travail de deuil est nécessaire pour permettre à la personne concernée de reconnaître progressivement que, même privée d'une partie de son corps, elle reste un être vivant et non morcelé, conservant une entité globale. Il procède par la déconstruction de l'image corporelle ancienne pour une nouvelle identité.

La déconstruction corporelle et identitaire de la personne amputée comprend trois facettes décisives (V. Gourinat, 2018). La première concerne la découverte du corps morcelé. La première chose que le patient découvre de son nouveau corps, c'est cet effrayant vide laissé par l'amputation. Qu'elle eut le temps de se préparer ou non, la personne perçoit son corps comme lourdement mutilé ou désintégré. La sensation de vide s'empare de cette personne. Mais, elle se double de la perception du membre fantôme, qui majore la souffrance physique et psychologique de l'individu.

La sensation du vide du membre est d'autant plus effrayante et effarante que le patient peut souvent sentir encore son membre, sensation qui rentre alors en contradiction avec l'image visible que lui renvoie son corps amputé (V. Gourinat, 2018).

Le membre fantôme est un aspect important du bouleversement de l'image corporelle et des difficultés identitaires que rencontre le patient amputé. Le syndrome du membre fantôme est aussi désigné par le terme d'hallucinoïse. Il s'agit d'une expérience subjective de perception et de sensation de présence du ou des membres après l'amputation (Rothmund, Grüsser, Liebeskind, Schlag et Flor, 2004). Mais, ce syndrome est à distinguer de l'algothallucinoïse, qui consiste en une douleur du membre fantôme.

Le membre fantôme est ressenti par la quasi-totalité des patients et apparaît généralement dès les premiers instants qui suivent l'amputation. Si elle s'atténue chez certains au bout de quelques mois, elle persiste chez d'autres qui s'en accommodent très bien si elle n'est pas douloureuse (V. Gourinat et S. Ehrler, 2015).

Face aux difficultés, l'usage précoce puis prolongé d'une prothèse vient doublement apporter des solutions et une forme de soulagement. D'une part, la prothèse est parfois en mesure d'amoindrir la sensation fantôme, en prenant progressivement sa place dans le ressenti du patient appareillé. D'autre part, elle permet de reconfigurer l'apparence mutilée du patient, lui redonner une structure apparente complète (J.-F Boffa, 2000).

La deuxième facette concerne la conscience du corps invalide ou inutile. C'est le type de souffrance identitaire qui est la plus difficile à accepter pour le patient amputé. La fracture dans l'image de soi est à ce niveau immense et ne peut être comblée que par le retour progressif des capacités physiques (V. Gourinat, 2018).

La dernière facette de la reconstruction est l'entrée dans le monde du handicap. C'est l'image du corps marginal. La personne amputée est confrontée au regard social souvent stigmatisant et aux conséquences négatives du handicap.

En somme, la personne amputée est confrontée à une triple problématique de l'image corporelle et de la construction identitaire, qui affecte son vécu : le vécu douloureux du corps mutilé, du corps inutile et du handicap. Ainsi, elle peut être exposée au risque de troubles psychopathologiques qui vont altérer sa qualité de vie.

En effet, la perte d'un membre perturbe le schéma corporel et menace l'identité, obligeant la personne amputée à entrer dans un processus psychique d'adaptation à sa nouvelle situation.

Pour guérir le corps, il est nécessaire de guérir l'esprit. Les personnes victimes de l'amputation traumatique d'un membre présentent le risque de deuil pathologique (Pomares et al. 2020a ; Pomares et al. 2020b). Elles font état de l'atteinte à l'image du corps et à l'estime de soi (Djerada et Berakbi, 2014 ; V. Gourinat, 2018). Une étude au Togo montre que 33,33% des personnes amputées ont une estime de soi très faible, 33,33% une estime de soi moyenne et 16,7% une estime de soi faible (I. A. Weka, 2021).

En dehors des difficultés du deuil, ces personnes présentent des perturbations psychopathologiques (L. Boulier, 2012). La dépression et l'anxiété sont des problèmes courants. Les circonstances de l'amputation et la procédure irréversible d'amputation elle-même contribuent à l'apparition de la détresse psychologique (D.S. Maa Touk, 2016).

Les personnes qui subissent des blessures traumatiques majeures et des amputations ont un plus grand risque de développer la dépression et l'anxiété (P. Ladlow, R. Phillip, J. Etherington, R. Coppack, J. Bilzon, M.P. McGuigan et al., 2015). Le trouble dépressif lié à une amputation est dû à de multiples facteurs, dont le sentiment de perte, l'auto-stigmatisation et la difficulté à faire face à la déficience (P.S. Mckechnie et A. John, 2014). Selon F.A. Rakotonarivo (2019), 36,84% des patients amputés étaient déprimés et 34,21% anxieux. La dépression atteignait plus les amputés de membre

supérieur, les patients amputés bilatéraux, ceux amputés d'urgence, ceux amputés d'une cause traumatique et enfin les patients qui n'ont pas été bien préparés psychologiquement avant l'amputation.

Par ailleurs, l'amputation est vécue comme un événement traumatisant. Au Togo, les personnes amputées présentent des symptômes psychotraumatiques : chez 50% un traumatisme moyen et les 50% un traumatisme léger (I.A Weka, 2021).

L'on retient donc que les personnes amputées sont confrontées au vécu douloureux de l'image corporelle, à une blessure narcissique, aux difficultés identitaires, de deuil de la partie amputée et d'estime de soi ainsi qu'aux troubles psychopathologiques. Les conséquences négatives du handicap et le regard social stigmatisant altèrent davantage leur qualité de vie.

Cette situation difficile reflète le vécu significatif du traumatisme psychique : (i) le sentiment de perte d'une intégrité physique, d'une continuité narcissique, de la perte de repères quotidiens, le sentiment d'inquiétante étrangeté, (ii) la honte et la culpabilité, (iii) la confrontation avec sa propre violence, (iv) l'envahissement angoissant de pulsions mortifères non intégrables et (v) un sentiment intense d'abandon (F. Lebigot, 2005 ; L. Daligand, 2001).

Deux approches dominent la clinique du traumatisme psychique : l'approche purement symptomatique du Manuel Diagnostique et Statistique des Troubles Mentaux (ou DSM) et celle globale en référence au modèle psychanalytique et à la névrose traumatique. Mais ici, le choix a été fait de s'inscrire dans la logique de C. Barrois (1988), qui a préconisé le terme de syndrome post-traumatique. Le syndrome post-traumatique regroupe à la fois l'état de stress post-traumatique et les complications psychopathologiques à moyen et long terme de l'exposition à l'événement traumatisant tels que le vécu traumatique, les troubles identitaires, les troubles dépressifs et anxieux.

A travers la littérature, l'on retient que malgré la perte subie et les troubles psychopathologiques liés à l'amputation, force est de constater que certaines personnes amputées conservent une qualité de vie satisfaisante, grâce à l'appareillage, à l'acceptation de soi et au soutien social. Ces personnes sont dans un processus résilient.

Le concept de résilience est diversement appréhendé. Mais, d'une manière universelle, il est possible d'identifier deux éléments qui le caractérisent. D'abord, la résilience réfère à une adaptation réussie d'une personne face à un événement traumatisant ou à de l'adversité. Cette adaptation signifie, entre autres, l'absence de pathologie, la réussite des tâches développementales et le bien-être personnel (M.O.D. Wright et A.S. Masten, 2005). Ensuite, elle est le résultat d'un processus interactif entre la personne, sa famille et son environnement (S. Ionescu, 2011).

La résilience des personnes est un processus développemental, interactif et dynamique. Elle se construit à partir de trois grands éléments consensuels : les atouts individuels, les ressources relationnelles et les ressources contextuelles. Il est donc important de tenir compte des composantes de chacun d'eux pour comprendre les facteurs qui favorisent la santé mentale. Les éléments d'appréciation des résultats de

la présente étude sont un fonctionnement psychologique adapté, une souffrance mentale moins invalidante, de bons scores obtenus lors de la mesure du syndrome post-traumatique et de la résilience. Comme facteurs de résilience, il est pris en compte les atouts particuliers et les ressources précises vers lesquels les gens se tournent, en puisant dans la culture et le contexte au sein desquels ils évoluent et en mobilisant les processus internes auxquels ils ont recours pour donner un sens à leur vie.

La résilience se met donc en place dans les suites du traumatisme psychique par le biais des atouts ou facteurs de protection.

Au regard de ce qui précède, il est clair que certaines personnes amputées se portent bien que d'autres qui ont des problèmes de santé mentale. Même si l'étude réalisée au Togo a fait état de la souffrance mentale et de l'altération de la qualité de vie des personnes amputées, elle n'a pas abordé les facteurs qui permettent de comprendre pourquoi et comment certaines d'entre elles se portent bien alors que d'autres souffrent.

La présente étude veut donc combler ce gap en s'intéressant, non seulement aux conséquences psychologiques de l'amputation, mais surtout à la résilience des personnes amputées. Elle se propose de répondre aux questions suivantes. Quelle est la perception de l'image corporelle chez les personnes amputées ? Quelle est l'intensité du traumatisme psychique vécu ? Quel est leur niveau de résilience ? Quels sont les facteurs qui facilitent ou freinent leur résilience ? Ainsi, les personnes amputées qui rapportent un vécu moins douloureux et qui obtiennent un score moyen ou élevé à l'échelle de résilience sont dans un processus résilient contrairement à celles qui manifestent une souffrance mentale invalidante et qui obtiennent des scores bas.

L'étude vise d'une part à explorer les conséquences psychologiques de l'amputation et, d'autre part, à évaluer le niveau de résilience, à identifier les facteurs de protection et de risque en jeu.

1. Participants et méthodes

L'étude s'est déroulée au Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) de Lomé, un centre de référence en matière de prise en charge des personnes handicapées, créé en 1974.

Elle a été réalisée sur les personnes adultes amputées d'un membre suite à une maladie ou un accident, depuis au moins un (1) an et suivies au CNAO. Etant purement clinique, elle a porté sur sept (7) personnes volontaires. La durée d'une année après l'amputation est nécessaire pour parler de résilience, car elle se construit dans les suites du traumatisme psychique ou de l'exposition à l'adversité chronique.

Les données ont été collectées par le biais du Traumaq, du CD-RISC et d'un guide d'entretien clinique.

Le Traumaq construit par Damiani et Pereira-Fradin (2006), est un questionnaire standardisé qui évalue le syndrome post-traumatique, suite à l'exposition à un événement comportant une menace de mort pour soi ou pour les autres. Il évalue également des symptômes fréquemment associés, tels que l'état dépressif, les

somatisations, le « vécu traumatique » (la honte, la culpabilité) et les répercussions sur la qualité de vie.

Le Traumaq est composé de 62 items répartis en dix échelles cliniques, évaluant chacune un trouble spécifique. L'intensité du traumatisme psychique va d'absence de traumatisme au traumatisme très fort, sur la base du score total des personnes.

Le Connor-Davidson Resilience Scale (CD-RISC) a été conçu par Kathryn Connor et Jonathan Davidson en 2003, pour évaluer la résilience des personnes adultes. Il comporte 25 items répartis en 5 facteurs : les compétences personnelles, les standards élevés, la ténacité (8 items) ; la confiance en son instinct, la tolérance aux influences négatives, le renforcement par les effets du stress (7) ; l'acceptation positive du changement et les relations sécurisées (5 items) ; le sentiment de contrôle (3 items) ; les influences spirituelles (2 items). Cette échelle évalue la capacité à faire face aux événements désagréables, adverses et aux conséquences des traumatismes psychiques. Le niveau de résilience est évalué sur la base du score total, qui varie de 0 à 100 (plus le score est haut, plus la capacité de résilience est élevée).

Le guide d'entretien clinique a permis d'explorer le vécu subjectif des personnes amputées, de retracer leur histoire de vie, les circonstances de l'amputation, les facteurs de risque et les facteurs de protection.

Pendant la collecte des données, qui s'est déroulée lors des rendez-vous pour le suivi au CNAO ou à domicile, chaque participant a signé la fiche de consentement éclairé après l'avoir lu. Les sept (7) participants qui ont accepté ont pleinement collaboré.

2. Résultats

Dans cette partie sont présentés trois cas cliniques illustratifs et un tableau récapitulatif. Les noms donnés aux cas cliniques sont fictifs.

2.1. Cas clinique Djo-Love

Djo-Love, âgé de 26 ans, est étudiant en maintenance informatique et résidant à Lomé. Il est célibataire et père d'une fille de 07 ans et demeurant à Lomé. Il est cadet d'une fratrie de sept enfants. Il a été victime de morsure de serpent qui a conduit à l'amputation transfémorale du pied droit le 22 novembre 2002 à l'hôpital d'Afagnan.

A l'annonce de l'amputation, ce fut un choc mais il a accepté à cause de la mise en confiance par les soignants et aussi il a compris que c'était la seule solution pour se débarrasser de ses douleurs atroces. C'était comme un rêve : *« Au moment où on devrait m'amener au bloc, je pleurais en fait ce monde que je quittais. Humm, ce 22 novembre 2002 n'a pas été facile, vraiment j'étais triste ».*

A la fin de cette intervention, il constata le bouleversement de son monde :

Au réveil de mon coma, rire..., j'ai cherché mon pied je ne l'ai pas trouvé ; j'ai demandé à ma grand-mère où était mon pied ? Elle a essayé de me calmer mais je n'étais pas trop surpris car j'étais déjà informé. J'ai eu le sentiment de me trouver en face d'un monde nouveau auquel je devrais m'adapter, c'était comme une renaissance.

Les débuts n'étaient pas faciles car ses camarades lui voyaient d'une manière bizarre et aussi quand il sortait de la maison les gens avaient les regards braqués sur lui. Aujourd'hui, il a des difficultés à trouver des jobs car partout où il postule, dès qu'on lui fait appel et qu'il se présente, il n'a plus de suite à cause de son état physique ; l'employeur pense qu'il ne pourra pas assumer. Il rencontre aussi des difficultés sur le plan sentimental : *« il y a des filles, si je les aborde, elles disent toi comme ça je vais faire quoi avec toi, d'autres disent toi comme ça tu peux me satisfaire ? Ce sont des questions qui me dérangent beaucoup, mon image a changé, je ne suis plus comme avant »*. Ces situations l'affectent négativement et il se demande comment s'en sortir. Il essaie de s'adapter.

Il a réussi à s'adapter grâce à sa grand-mère en particulier, à sa famille, à ses amis et aux soignants :

Ce qui m'a beaucoup aidé, c'est ma grand-mère, depuis l'hôpital, elle ne cesse de me dire : certes tu n'as pas un pied mais ça ne veut pas dire que tu as tout perdu, tu peux faire beaucoup de choses. Elle me donne toujours l'exemple d'une personne amputée qu'elle connaît qui a fondé sa famille, conduit sa moto, joue au foot et travaille aussi pour nourrir sa famille. C'est elle qui est restée près de moi à l'hôpital. Elle m'a permis de surmonter cette épreuve, elle est comme mon psychologue. Dès fois, elle se querelle avec mes parents qui ne me laissent pas essayer les choses et m'imposent trop de restriction. J'ai eu le soutien d'assez de personnes, même à l'école mes amis avaient fini par m'accepter comme je suis, ils sont toujours là quand j'ai besoin d'eux. Sans mentir, l'entourage a été d'un grand soutien pour moi. Avec le courage par lequel j'abordais les situations, ils ont compris qu'il me faut leur soutien pour que j'avance.

Le soutien de l'équipe soignante a été aussi important :

avec eux, c'était une relation fantastique, ils étaient très gentils avec moi, appréciaient le fait que j'avais toujours le sourire malgré le mal, me chérissaient, m'offraient des cadeaux quelque fois et passaient quelque temps de repos avec moi. Franchement, ils me manquent. L'intérêt qu'ils portaient à mon égard m'amenait à m'appliquer à la réussite de ma vie.

A la question comment projette-t-il son avenir, il resta un moment silencieux, soupire et rebondit en disant : *« waooo !!! C'est une question lourde, aujourd'hui la conviction est que mon avenir sera radieux »*. Disant n'avoir jamais honte de sa situation, il ne se sent pas non plus dévalorisé par l'amputation. Aujourd'hui, il dit vivre grâce à ses contacts et s'isoler n'est pas son genre car assez de personnes ont besoin de ses services. Pour lui, les situations difficiles sont comme des blocus ou des nœuds dans un jeu de labyrinthe à dénouer, ce qui fait que devant les problèmes de vie, il est toujours calme pour réfléchir à la meilleure façon de s'en sortir. Ce qui l'amène aussi à se battre, c'est son ambition de devenir un footballeur professionnel ou acteur du cinéma et son envie d'apporter un plus à l'épanouissement des personnes en situation de handicap en prouvant à l'humanité qu'être personne handicapée ne signifie pas être incapable sur tous les plans. Son adhésion à l'association Elan De Vie (EDV), qui est une association pour personnes amputées lui a redonné espoir car là, il a des exemples de personne en situation qui ont réussi. Le club sportif de l'association l'oriente vers son rêve car il joue au foot, fait le lancer du javelot, du poids et du disque

et compte devenir professionnel comme d'autres personnes amputées de ce groupe qui participent aux compétitions nationales et internationales.

Au Traumaq, il a obtenu un score total brut de 33 étalonné en 02, indiquant que Djo-love souffre d'un syndrome psychotraumatique léger.

Au CD-RISC, il a obtenu un score total de 82, correspondant à un degré de résilience moyen.

Tableau 1 : synthèse des facteurs de résilience de Djo-Love

Facteurs de protection	Facteurs de risque
- Préparation psychologique avant l'amputation	- Regard social stigmatisant
- Soutien familial et social	- Difficultés dans les relations sentimentales
- Présence d'un tuteur de résilience (grand-mère)	- Discrimination sur le plan professionnel
- Vision optimiste de l'avenir	
- Combativité	
- Acceptation de l'image de soi	
- Appartenance à l'association des personnes amputées	

2.2. Cas de Jaka

Jaka est âgée de 34 ans. Elle est mariée et mère de 4 enfants. Elle est couturière et demeurant à Lomé. Elle est benjamine d'une fratrie de six enfants (3 garçons et 3 filles). Elle a été victime d'un accident de circulation, qui a conduit à l'amputation transtibiale de son pied droit en septembre 2013.

Elle est revenue sur les circonstances de l'amputation et son vécu. Après un mois d'hospitalisation, les soignants lui ont annoncé l'amputation de son membre. Ce fut un choc, un coup dur pour elle et sa famille :

humm, ça n'a pas été facile, j'étais déçue, mon mari s'était opposé tout de suite, mais mon père l'avait amené à comprendre. Pourtant, le jour où je devrais aller au bloc opératoire, il avait pleuré toute la journée. J'étais devenue pensive avec des questions qui filaient dans ma tête : donc je ne pourrai plus marcher ? Je suis devenue handicapée ça ?...

Au réveil et à la sortie du bloc, elle n'était pas surprise de ne pas voir son pied car elle était déjà informée, mais c'était un moment difficile pour tous. Ce n'était que de la tristesse aux yeux de tous, mais sa seule satisfaction était le soulagement de ses douleurs. Elle dit être un peu sortie des difficultés grâce au soutien de sa famille, de ses amis et des soignants qui l'encourageaient même depuis le bloc.

Elle avait repris son apprentissage de couture, a fini et a ouvert son atelier, mais ce fut difficile : « *Au début, j'ai honte quand les gens me regardent mais maintenant je m'adapte* ».

Jaka est bouleversée par le fait qu'elle n'arrive plus à porter les chaussures fermées, les haut-talons et par la limitation dans l'accomplissement de certaines tâches ménagères. Elle a de temps en temps la sensation du pied fantôme. Elle a toujours

pensé aller de l'avant dans sa vie mais la discrimination de son entourage et les problèmes au sein de son couple l'épuisent, ce qui rend incertain son avenir. Elle l'exprimait en ces termes très émue :

J'éprouve assez de difficultés dans mon couple. Je sens que l'amour que m'offrait mon mari a diminué, il ne me soutient plus comme avant et même refuse de faire l'amour avec moi. Actuellement où je vous parle, ça fait un an que nous ne sommes plus restés sexuellement ensemble. Quand j'essaie de lui parler de ça, il m'écoute mais ne dit rien. Il a une nouvelle femme qui lui a fait une fille mais il ne m'en a jamais parlé ; c'est son petit frère qui m'a informé. Il cherche maintenant à me faire sortir de la maison pour ramener la nouvelle. Je me demande comment je ferai avec mes enfants, le travail ne marche pas aussi car les gens refusent de me confier les travaux à cause de mon état, ils pensent que je ne serai pas à la hauteur de leurs attentes. Dès fois, je reste à l'atelier toute la journée sans rien faire. Humm, vraiment c'est compliqué. Tout ceci me trouble et me rend soucieuse, ça fait que je manque d'enthousiasme ces temps-ci.

Elle dit se sentir mal et avoir la chair de poule quand elle parle de sa situation. Avant, elle dormait bien mais maintenant, elle a des difficultés d'endormissement et des réveils nocturnes fréquents. C'est seulement au sein de l'association Elan De Vie qu'elle retrouve de la joie quelque fois lorsqu'elle va pour faire du sport dans le club sportif.

En somme, Jaka éprouve des difficultés à s'adapter à sa nouvelle situation, malgré ses efforts. Elle a des troubles de sommeil, des cauchemars quelque fois, la sensation de fatigue au réveil, la sensation du membre fantôme et est inquiète sur son avenir (qui lui paraît incertain).

Jaka a obtenu un score total brut de 28 étalonné à 02, indiquant la présence d'un syndrome psychotraumatique léger.

Au CD-RISC, elle obtint un score total de 68, correspondant à un très bas niveau de résilience.

Tableau 2 : synthèse des facteurs de résilience de Jaka

Facteurs de protection	Facteurs de risque
- Préparation psychologique avant l'amputation ;	- Représentation dévalorisante de la personne handicapée
- Soutien des parents	- Dégradation de son état physique ;
- Appartenance à l'association des personnes amputées	- Le regard stigmatisant des autres
- Ténacité et combativité	- Difficultés conjugales
- Persévérance dans ses activités professionnelles malgré les difficultés et la stigmatisation	- Menace de répudiation par son mari
- Foi religieuse et spiritualité	- La discrimination sociale
- Perception de l'amputation comme un moyen de calmer les douleurs et sauver la vie	- Difficultés sur le plan professionnel et baisse de revenus
	- Vision pessimiste de l'avenir

2.3. Cas de Yassi

Yassi est un homme âgé de 35 ans ; il est marié et père d'une fille de 14 ans. Il est benjamin d'une fratrie de 7 enfants dont 4 filles et 3 garçons. Yassi est revendeur et domicilié à Lomé.

Il a été victime d'un accident de circulation depuis déjà 30 ans, occasionnant l'amputation de son bras gauche.

L'accident s'est produit quand il avait 5 ans et l'amputation avait eu lieu au cours de cet accident. Il n'a plus assez de souvenir par rapport à l'événement mais la seule chose qu'il n'oublie pas est que le bras amputé n'a jamais été retrouvé et cela le perturbe.

Il vit difficilement cette amputation mais il s'adapte, surtout sur le plan professionnel : *« c'est dur de vivre avec un membre amputé, mais je fais avec »*. Lorsqu'il fait face à une situation difficile, il se pose des questions par rapport à son handicap. Il pense que la famille a été d'un grand soutien surtout sa mère qui répondait à ses besoins même dans les moments difficiles. Les choses se sont compliquées pour lui après le divorce de ses parents. Par la suite, sa mère était décédée et sa situation s'était dégradée ; mais aujourd'hui, il rend vraiment grâce à Dieu car il se bat et arrive à s'en sortir.

La sensation du membre fantôme était aussi un souci pour lui mais actuellement ça a diminué considérablement. Le regard des gens n'est plus un problème pour lui : *« le regard des autres était un problème pour moi entre temps, mais actuellement je m'adapte »*. Il dit participer aux loisirs et l'activité sportive qu'il pratique plus est le football pour personne amputée où il est gardien de but de l'équipe nationale. Il ne se sent ni humilié, ni dévalorisé ; il se dit très sociable et pense que l'avenir sera radieux pour lui grâce aux projets qu'il pense mettre en œuvre pour avoir une stabilité financière.

Au Traumaq, il a obtenu un score total brut de 45 étalonné en 2 ; il souffre ainsi d'un syndrome psychotraumatique léger.

Au CD-RISC, il obtint un score total de 83 ; il a donc un niveau de résilience fort.

Tableau 3 : synthèse des facteurs de résilience de Yassi

Facteurs de protection	Facteurs de risque
- Soutien de ses parents	- Perception dévalorisante de la personne handicapée
- Vision optimiste de l'avenir	- Dégradation de l'état physique général
- Projets de vie	- Limitation dans l'exécution de certaines tâches de la vie courante
- Appartenance à l'association des personnes amputées	
- Auto-valorisation à travers la pratique du sport	
- Joueur de l'équipe nationale	
- La longue durée après l'amputation (amputation dans l'enfance)	
- Combativité et ténacité	

- Amputation spontanée, non chirurgicale
- Appui sur son foyer conjugal

Tableau 4 : récapitulatif des 7 cas cliniques

Nom (fictif)	Djo-Love	Jaka	Pyma	Amfi	Bamo	Tiyi	Yassi
Sexe	M	F	F	F	M	M	M
Age (ans)	26	34	26	34	57	27	35
Situation matrimoniale	Célibataire Père d'un enfant	Mariée Mère de 4 enfants	Célibataire sans enfant	Célibataire sans enfant	Marié Père de 2 enfants	Célibataire sans enfant	Marié Père d'un enfant
Profession	Informaticien	Couturière	Secrétaire	Secrétaire comptabl	Sans emploi	Sans emploi	Revendeur
Membre amputé	Pied droit	Pied droit a	Pied gauche	Pied droit	Pied droit	Pied gauche	Bras gauche
Circonstance amputation	Morsure de serpent	Accident de la route	Accident de la route	Maladie	Accident de la route	Accident de la route	Amputation lors de l'accident)
Année amputation	2002	2013	2013	1994	2014	2018	Depuis 30 ans
Score total Traumaq	33	28	69	92	101	76	45
Interprétation	Psychotraumatisme léger	Psychotraumatisme léger	Psychotraumatisme moyen	Psychotraumatisme fort	Psychotraumatisme fort	Psychotraumatisme moyen	Psychotraumatisme léger
Score total CD-RISC	82	68	63	73	39	61	83
Interprétation	Résilience moyenne	Résilience faible	Résilience faible	Résilience faible	Résilience très faible	Résilience faible	Résilience forte

3. Discussion

Elle s'articule autour de trois points : les perturbations identitaires et de l'image de soi, les troubles psychopathologiques, la résilience et les facteurs en jeu.

3.1. Les perturbations identitaires, fonctionnelles et de l'image de soi

L'amputation d'un membre entraîne chez les personnes un sentiment de perte et le bouleversement de leur fonctionnement personnel et social. Elle les engage dans un processus d'adaptation qui passe par un travail de deuil de l'ancienne identité et d'acceptation de la nouvelle. Mais, cela est difficile.

En effet, selon les résultats de cette étude, toutes les personnes dont l'amputation s'est faite lors d'une intervention chirurgicale des suites d'un accident ou des complications d'une maladie, ont réagi très violemment dès qu'elles ont pris conscience de la perte du membre, en dépit de la préparation psychologique préopératoire : « *Au réveil de mon coma, rire..., j'ai cherché mon pied je ne l'ai pas trouvé ; j'ai demandé à ma grand-mère où était mon pied* ».

En outre, ces personnes se plaignent de leur nouvelle identité marquée à la fois par le morcellement et le handicap au sens de l'altération du fonctionnement personnel et social. En dehors de la sensation du membre fantôme, les sentiments d'étrangeté, d'inutilité, d'anéantissement, d'autodévalorisation, d'incapacité, de perte de statut et du rôle social, caractérisent le fonctionnement des personnes amputées. L'amputation a donc provoqué le bouleversement total de l'image de soi, de l'identité sociale et du fonctionnement quotidien de ces personnes : « *Ma vie a complètement changé* » ;

« *Humm... je pensais à tout ce que je ne pourrai plus faire, à ce que je faisais quotidiennement et je voyais que c'était totalement fini pour moi* ». Mais, ces personnes sont dans un processus de reconstruction de l'image corporelle et identitaire qui se déploie en dents de scie, avec des succès et des échecs, surtout dans un environnement social et professionnel perçu comme stigmatisant, discriminatoire et marginalisant.

Comme le montre si bien V. Gourinat (2018), la perte d'une partie de soi entraînant une diminution d'une partie du potentiel d'activité physique, est vécue comme une atteinte généralisée et un sentiment d'anéantissement. La personne est effondrée, souvent dépressive et anxieuse. Dépossédée d'une partie de son corps désormais mutilé, elle est privée d'une image d'elle-même qui lui apportait satisfaction ou qu'elle avait faite sienne et qu'elle avait totalement intégrée.

Il est important de souligner que les réactions à une altération de l'image corporelle sont subjectives et dépendent en grande partie des caractéristiques et du vécu de chaque personne. Les résultats de l'étude montrent que tous les participants ont une perception dévalorisante d'eux-mêmes, des difficultés d'acceptation de la nouvelle image corporelle et de la nouvelle identité : « *Je me demande si un homme m'acceptera vraiment avec mes limites* » ; « *Moi-même, j'ai peur des hommes ; voyant ma situation, les hommes ne s'intéressent pas à moi* ».

Mais, l'aboutissement du travail de deuil de l'identité ancienne et d'acceptation de l'identité nouvelle va permettre l'élaboration d'une nouvelle image corporelle (V. Gourinat, 2018). Ce travail de deuil passe par la capacité des personnes à affronter le regard social et à s'accepter telles qu'elles sont : « *C'est dur de vivre avec un membre amputé, mais je fais avec* » ; « *Le regard des autres était un problème pour moi entre-temps, mais actuellement je m'adapte* ».

L'amputation est vécue comme le morcellement ou le démembrement du corps. De façon irréversible, cette mutilation vient transformer lourdement le corps (G. Canguilhem, 2013 ; E. Goffman et al., 1975). Il est alors clair que l'image visible du corps est une chose et l'image ressentie en est une autre. Les troubles de l'image corporelle ont également été abordés par Demirdel et al. (2021), qui ont montré que chez les adolescents, 38% de la variance de la qualité de vie était prédite par l'image corporelle perçue. De même, 34% de la variance de l'ajustement psychosocial était prédite par l'image corporelle perçue.

Par ailleurs, les personnes amputées ont le sentiment d'inutilité. Le corps amoindri et incapable d'agir, prend une place dans leur esprit en même temps que le corps mutilé et morcelé : « *Je ne sais plus comment vivre, je ne sors plus et je ne peux rien faire... humm... pleurs* ». C'est un choc particulièrement difficile à encaisser et l'estime de soi en prend un coup fatal (V. Gourinat, 2018 ; I. A. Weka, 2021). Ces personnes sont ainsi confrontées à la réalité du handicap causé par l'amputation.

Le corps amputé est stigmatisé et marginalisé ; il est perçu comme handicapé, différent, anormal par la population extérieure. De telles représentations entraînent une brisure et une souffrance identitaires importantes. Après l'amputation, la personne quitte brutalement le groupe identitaire dominant, celui des valides, pour intégrer un

groupe identitaire minoritaire, celui des handicapés. Elle voit son statut identitaire et social changer. Il s'agit d'un changement brutal de monde : « *J'ai eu le sentiment de me trouver en face d'un monde nouveau auquel je devrais m'adapter, c'était comme une renaissance* ». Il est alors difficile de négocier avec cette nouvelle image de soi. La perception de soi et du regard social joue un rôle important. Toutes les personnes de la présente étude ont fait état de la stigmatisation et de la discrimination dont elles sont victimes dans leur environnement social et professionnel, comme en témoignent les propos suivants.

On ne me fait pas confiance quand je soumetts des demandes d'emploi, ceci fait que je me pose des questions concernant mon avenir, je perds espoir et je me dis que c'est fini pour moi. Actuellement, je n'ai plus envie de soumettre des demandes car je me dis que ça sera les mêmes choses, ça ne vaut plus la peine d'essayer ». « Je préfère rester seule dans mon coin à cause du regard des autres que je n'arrive pas à supporter.

La personne amputée est très souvent réduite aux yeux des autres à son handicap. Ainsi, l'identité plurielle et complexe des personnes amputées s'efface et disparaît derrière leur handicap.

Il y a des filles, si je les aborde, elles disent toi comme ça je vais faire quoi avec toi, d'autres disent toi comme ça tu peux me satisfaire ? Ce sont des questions qui me dérangent beaucoup, mon image a changé, je ne suis plus comme avant ». « ...celui avec qui je sors actuellement m'avait demandé, il n'y a pas longtemps, si je pourrai remplir les devoirs d'une épouse et ceci me rend soucieuse par moment » (propos de deux personnes amputées).

La personne amputée peut ainsi s'isoler progressivement par découragement ou par peur, et finir par se sentir en marge de toutes les activités et dimensions sociales. Ce sentiment est accentué par le regard et les propos des autres à son égard. Dans certains cas, il s'agit d'une auto-stigmatisation, c'est-à-dire, une stigmatisation intériorisée par la personne amputée. Convaincue à l'avance d'être stigmatisée, la personne amputée se considère comme étant à part et s'isole pour se protéger :

Après l'école, je ne vais nulle part, je suis juste à la maison » ; « Je me sens dévalorisée et humiliée surtout quand les gens me regardent et parlent de moi. (...) Je n'aime pas que les gens voient la prothèse, souvent je cache ça.

Il lui est difficile de se protéger de la dureté du monde social et de ses exigences normatives.

Les personnes amputées ont donc un vécu douloureux de leur corps mutilé, morcelé, inutile ou stigmatisé, qui affecte négativement la perception de soi et leur identité corporelle. Il s'agit d'une souffrance mentale qui peut se compliquer en véritables troubles psychopathologiques.

3.2. Les perturbations psychologiques et psychopathologiques

Les résultats montrent que trois personnes souffrent du psychotraumatisme léger, deux du psychotraumatisme moyen et deux du psychotraumatisme fort. Les circonstances et la durée de l'amputation pèsent lourdement dans l'émergence et/ou la persistance des troubles psychotraumatiques.

La plupart de ces personnes ont été confrontées à un double événement traumatisant : les circonstances de l'amputation (les accidents de circulation ou les complications de la maladie) et l'amputation elle-même. En outre, elles sont confrontées au traumatisme causé par les limites dans le fonctionnement personnel, social et professionnel, sans oublier la perte du statut social et la stigmatisation. Les difficultés d'adaptation qu'elles rencontrent et le deuil impossible du membre amputé, majorent leur souffrance mentale.

De façon générale, les personnes amputées sont profondément tristes et la plupart ont une vision négative de leur avenir. On note également la perte d'intérêts pour des activités et loisirs autrefois plaisants et le retrait social. Ce sont des manifestations cliniques qui orientent vers un trouble d'allure dépressive.

Par ailleurs, ces personnes évoquent des difficultés sentimentales et conjugales, qui se traduisent par le rejet, le sentiment de subir un abus sexuel, le sentiment de ne pas être attirant pour les autres, la menace de répudiation, les séparations et les divorces. Les difficultés conjugales sont exacerbées chez les femmes mariées.

La souffrance mentale des personnes amputées a été déjà mise en évidence dans les études antérieures. L'amputation est vécue comme un événement traumatique, une atteinte à l'image du corps et à l'estime de soi (Djerada et Berakbi, 2014). De même, la réaction à la perte d'une partie de soi provoque un sentiment d'anéantissement : « *je ne suis plus rien...* ». La personne prend conscience de sa nouvelle image corporelle mais s'interroge sur l'intégration de son amputation dans la vie de tous les jours. Cette personne se rend alors compte qu'elle ne pourra pas vivre comme avant, mais elle doit plutôt apprendre à revivre avec son amputation (V. Langevin, M. François, S. Boini et A. Riou, 2011).

Malgré les difficultés psychologiques et sociales auxquelles les personnes amputées sont confrontées, certaines d'entre elles arrivent à avoir une qualité de vie satisfaisante et se montrer ainsi résilientes contrairement à d'autres qui souffrent énormément.

3.3. La résilience des personnes amputées et les facteurs en jeu

En rappel, quatre personnes amputées ont une résilience faible et une seule a une résilience forte. Les personnes amputées qui se portent moins bien sont également moins résilientes. En d'autres termes, les personnes qui présentent un traumatisme psychique léger sont celles qui ont une résilience moyenne ou forte. A l'inverse, celles qui sont moins bien mentalement sont celles qui sont moins résilientes. Une telle corrélation, même si elle est descriptive, confirme l'essence même de la résilience dont les indicateurs majeurs sont : une bonne adaptation psychosociale et une souffrance mentale moins handicapante.

Le concept de résilience renvoie à deux autres : les facteurs de risque et les facteurs de protection. La résilience est favorisée par les facteurs de protection dits personnels, familiaux et environnementaux. L'analyse des données d'entretien et du CD-RISC a permis de mettre en évidence les facteurs de protection qui ont permis à certaines personnes amputées de rebondir face au traumatisme psychique ou à l'adversité. C'est notamment : la ténacité, l'endurance, l'esprit combatif, la persévérance, l'acceptation de la nouvelle image corporelle et de la nouvelle identité, le sentiment de ses propres

compétences et de sa valeur, la vision positive de l'avenir, la projection dans l'avenir à travers des projets d'avenir, la résistance au regard social stigmatisant, la spiritualité, le soutien de la famille et des amis, l'insertion professionnelle, l'adhésion à l'association des personnes amputées du Togo et la participation active à ses activités, le sentiment de d'auto-valorisation à travers la réalisation de certaines activités, la bonne relation avec les soignants, la préparation psychologique préopératoire, le soutien psychologique, la disponibilité d'un centre de réadaptation orthopédique, la protection des personnes handicapées, l'accès aux prothèses... Ce sont des facteurs qui permettent à ces personnes de se reconstruire et de bâtir leur résilience.

Dans la littérature scientifique, le soutien social, la capacité d'acceptation de l'amputation et de ses corollaires et les soins de réadaptation efficaces sont mis en avant comme des facteurs de résilience. Par exemple, la prothèse est considérée comme l'outil par lequel la réconciliation de l'identité et de l'image corporelle peut se faire, en offrant des possibilités de réhabilitation optimale des capacités physiques. Elle permet également la démultiplication des possibilités de partage avec l'ensemble de la sphère sociale et la réintégration au sein des activités collectives socialisantes. Elle offre donc la possibilité de renforcer l'estime de soi et le sentiment de compétence des personnes amputées (V. Gourinat, 2018). Le corps amputé redevient alors un corps à part entière au sein du groupe social, il n'est plus le corps handicapé ou marginal. Grâce à la prothèse, la personne amputée redevient une personne comme les autres, à défaut de redevenir la personne qu'elle était avant (V. Gourinat et S. Ehrler, 2014 ; V. Gourinat, 2018 ; G. Canguilhem, 2013 ; E. Goffman et al., 1975).

Mais, les bienfaits qu'offre l'appareillage peuvent être limités en cas de vécu douloureux de la prothèse, de la honte de porter une prothèse et des difficultés financières empêchant l'accès aux prothèses de bonne qualité. Etant donné que la pauvreté affecte les personnes handicapées, elles éprouvent parfois des difficultés à avoir accès aux outils de réadaptation modernes et efficaces et cela altère leur qualité de vie et leur réintégration sociale. Par exemple, certaines personnes amputées utilisent des béquilles artisanales et cela les gêne : *« Je m'inquiétais aussi des abcès aux aisselles que me causaient les cannes conçues à base du bois et qui m'empêchaient aussi de m'amuser avec les autres »*.

Malgré leurs difficultés, la mobilité des personnes amputées peut s'atteindre grâce à l'appareillage, qui garantit l'intégrité de l'image corporelle. La prothèse doit être installée le plus tôt possible avant l'apparition du trouble de l'image corporelle (J.C. Silva et al., 2021). Cela est important car il y a un retentissement fonctionnel et social plus important chez les patients en état de deuil pathologique (Pomeres et al., 2020a, Pomeres et al., 2020b).

A l'inverse, d'autres facteurs ont des effets négatifs et sont qualifiés de risque : la perception négative de l'image corporelle et de sa nouvelle identité, la honte, le pessimisme, la fuite du regard social et l'isolement, l'auto-dévalorisation, le sentiment d'abandon, la dévalorisation, l'attitude fataliste ou défaitiste, la tendance projective, le vécu négatif de la stigmatisation, de la discrimination et de la marginalisation, l'auto-stigmatisation, la solitude, la perte d'intérêts, les difficultés sentimentales et

conjugales, le chômage, la mauvaise relation aux soignants. Ils majorent la souffrance des personnes amputées et les rendent moins résilientes.

Il convient de noter que la résilience résulte de la balance positive entre les facteurs de protection et les facteurs de risque. Ainsi, si la personne amputée bénéficie de plus de facteurs de protection, en quantité et en qualité, elle va construire sa résilience, sans oublier qu'un seul facteur de protection significatif peut avoir la même portée. Dans cette étude, le soutien social et les caractéristiques personnelles, en l'occurrence, la capacité d'acceptation de l'amputation et le deuil réussi de l'identité ancienne, sont des atouts importants favorables à la résilience.

Conclusion

L'étude clinique portant sur sept (7) personnes amputées d'un membre visait à explorer la souffrance mentale de ces personnes, leur résilience ainsi que les facteurs de risque et de protection. Les outils standardisés (Traumaq et CD-RISC) et le guide d'entretien clinique, ont été utilisés pour collecter les données chez les participants qui ont préalablement signé un formulaire de consentement éclairé.

Au terme de cette étude, les résultats indiquent le psychotraumatisme léger chez trois personnes, le psychotraumatisme moyen chez deux personnes et le psychotraumatisme fort chez les deux autres. De même, quatre personnes amputées ont une résilience faible, une personne une résilience très faible, une personne une résilience moyenne et la dernière une résilience forte. Les personnes présentant un traumatisme psychique moyen ou fort ont une résilience faible. Inversement, parmi les personnes amputées qui ont un traumatisme léger ou moyen, certaines ont une résilience moyenne ou forte.

En somme, parmi les sept personnes, seules deux sont dans un processus résilient satisfaisant (résilience moyenne ou forte).

Le traumatisme psychique est survenu dans un contexte marqué par l'accident de circulation et l'amputation elle-même. La résilience, quant à elle, est favorisée par un cumul de facteurs de protection personnels, familiaux et environnementaux. Les personnes amputées combattives, persévérantes, ayant accepté leur nouvelle image corporelle et leur identité nouvelle, sont plus résilientes que celles qui sont dans la dynamique contraire.

En définitive, les interventions thérapeutiques visant à améliorer le bien-être psychosocial et la qualité de vie des personnes amputées doivent favoriser leur résilience, en s'appuyant sur leurs caractéristiques personnelles, les facteurs familiaux et l'environnement socioculturel.

L'étude étant réalisée sur un échantillon de petite taille, la portée de ses résultats est limitée. Toutefois, elle ouvre la voie à des investigations scientifiques plus étendues sur la résilience des personnes handicapées en général et de celles amputées en particulier.

Références bibliographiques

- BARROIS Claude, 1988, *Les névroses traumatiques. Le psychothérapeute face aux détreesses des chocs psychiques*, Paris, Dunod.
- BOFFA Jean-François, 2000, *La douleur du membre fantôme chez l'amputé du membre inférieur : une étude chez 200 amputés hospitalisés au CRF Clemenceau entre 1993 et 1998*, Thèse pour le doctorat de médecine, Université de Strasbourg.
- BOULIER Laurine, 2012, *L'amputation, vers l'acceptation d'une nouvelle image corporelle*, Mémoire, Institut de formation en soins infirmiers, Paris.
- CANGUILHEM George, 2013, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, p. 300.
- DALIGAND Liliane, 2001, «Culpabilité et traumatisme», *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, 1(2), 99-102.
- DEMIRDEL Senem, ÜLGER Özlem, 2021, « Body image disturbance, psychosocial adjustment and quality of life in adolescents with amputation », *Disability and Health Journal*, 14(4). 101068. doi : 10.1016/j.dhjo.2021.101068.
- DJERADA Soria, BERAKBI Farida, 2014, *Le traumatisme psychique chez les amputés, étude de sept cas*, Mémoire de Master, Université Abderrahmane Mira-Bejaia.
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, traduit de l'anglais par KIHM Alain, Paris, Editions de Minuit, p. 176.
- GOURINAT Valentine, EHRLER Solange, 2015, « Du morcellement à la reconfiguration : douleurs et souffrances du patient amputé », *Revue des Sciences Sociales*, 53, p.102-109.
- GOURINAT Valentine., EHRLER Solange, 2014, « Problématiques thérapeutiques et éthiques liées à l'appareillage du membre amputé », in Thiel M.-J. (dir.), *Les enjeux éthiques du handicap*, p. 347-359, Presses Universitaires de Strasbourg.
- GOURINAT Valentine, 2018, *Du corps reconstitué au corps reconfiguré : pour une compréhension éthique de l'appareillage prothétique à l'ère du techno-enchantement*. Sociologie. ffNNT : 2018STRAG056ff. fftel-02160054ff.
- IONESCU Serban, 2011, *Traité de résilience assistée*, Paris, PUF.
- LADLOW Peter, PHILLIP Rhodri, ETHERINGTON John, COPPACK Russell, BILZON James, McGUIGAN M. Polly, BENNETT Alexander N., 2015, « Functional and Mental Health Status of United Kingdom Military Amputees Postrehabilitation », *Arch Phys Med Rehabil.*, 96, p. 2048-2054.
- LANGEVIN V., FRANÇOIS M., BOINI S., RIOU A., 2011, « Hospital Anxiety and Depression Scale », *Doc Med Trav.*, 127, p. 481-485.
- LEBIGOT François, 2005, *Traiter les traumatismes psychiques. Clinique et prise en charge*, Paris, Dunod.
- MAA TOUK D, 2016, *Le vécu déshumanisant et le conflit identitaire de sujet amputés à l'adolescence suite à un accident traumatique de guerre*, Thèse de Doctorat en Psychologie, Université de Montréal.
- McKECHNIE P.S., JOHN A, 2014, « Anxiety and depression following traumatic limb amputation: A systematic review », *Injury*, 45(12), p. 1859-1866. doi: 10.1016/j.injury.2014.09.015. Epub 2014 Sep 28.

- POMARES Germain, COUDANE Henry, DAP François, DAUTEL Gilles, 2020a, « Impact psychologique des amputations traumatiques du membre supérieur », *Revue de Chirurgie Orthopédique et Traumatique*, 106(2), p. 146-150. doi:10.1016/j.rcot.2020.01.026.
- POMARES Germain, COUDANE Henry, DAP François, DAUTEL Gilles, 2020b, « Les victimes d'une amputation traumatique du membre supérieur : le processus vers l'acceptation », *Revue de Chirurgie Orthopédique et Traumatique*, 106(7), p. 878-883.
- RAKOTONARIVO Andriamahefa Fanomezanavo, 2019, *Profils psychologiques des amputés*. Thèse pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, Université d'Antananarivo.
- ROTHERMUND Yvonne, GRÜSSER Sabine M., LIEBESKIND Ulrich, SCHLAG Peter M., FLOR Herta, 2004, « Phantom phenomena in mastectomized patients and their relation to chronic and acute premastectomy pain », *Pain*, 107(1-2), p. 140-146. doi: 10.1016/j.pain.2003.10.007.
- SILVA Joana Cruz, OLIVEIRA VANIA Constâncio, LIMA Pedro, CORREIA Mafalda, MOREIRA Mário, ANACLETO Gabriel, 2021, «Change in Domains that Influence Quality of Life after Major Lower Limb Amputation in Patients with Peripheral Arterial Disease », *Annals of Vascular Surgery*, 75, p. 179-188. doi : 10.1016/j.avsg.2021.01.082. Epub 2021 Feb.
- WEKA Atsufé Ines Amé, 2021, *Etat psychologique pré et post-opératoire : étude de cas réalisée sur 6 patients amputés d'un membre inférieur*, Mémoire de Master Professionnel de Psychologie Clinique, de la Santé et Neuropsychologie, Université de Lomé.
- WRIGHT, M. O. D., MASTEN, A. S., 2005, « Resilience processes in development ». In Goldstein, S, & Brooks. R.B. *Handbook of resilience in children*, 17-37. New York, Springer.
- ZINGG Matthieu, NICODEME Jean-Damien, UÇKAY Ilker, RAY Adrien, SUVA Domizio, 2014, « Amputations du membre inférieur : indications, bilan et complications », *Revue Médicale Suisse*, 10, p. 2409-2413.

ANALYSE PROSPECTIVE DES ÉCHANGES WEB ET FIDÉLISATION DE LA CLIENTÈLE DES PRODUITS MARAÎCHERS

Clément GBÉHI⁸

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

clement.gbehi@yahoo.fr

Yao W. Japhet HOUNWANOU⁹, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

hounwanoujaphet@gmail.com

Albert AZALOU-TINGBÉ¹⁰ Université d'Abomey-Calavi, Bénin

blenou2013@hotmail.com

Résumé

L'analyse part du constat qu'en plus des approches traditionnelles de commercialisation (vente groupée, marché, aux consommateurs), nombre de maraîchers inscrits sur des plateformes WhatsApps utilise les échanges web pour enrôler et fidéliser la clientèle. L'objectif de la recherche est d'analyser comment les échanges web facilitent-ils l'accès à long terme aux marchés de vente des produits maraîchers ? Deux approches de recueil des données sont mobilisées : les entretiens semi-structurés et les enquêtes par questionnaire conduites auprès de cinquante-deux (52) maraîchers. Les résultats montrent que les échanges web promues ont permis à tous ceux qui sont enrôlés sur les plateformes numériques de disposer de l'information au moment opportun. Ces échanges web ont ainsi catalysé des relations marchandes via le marketing des produits maraîchers, y compris la publicité et le lobbying. Ces relations construites améliorent la fidélisation. Celle-ci est facilitée non seulement par la communication interactive mais également la confiance mutuelle et l'engagement.

Mots clés : Echanges web, maraîchers, fidélisation de la clientèle, produits maraîchers, Bénin.

Abstract

Prospective analysis of web exchanges and loyalty of customer of vegetable products

The analysis is based on the observation that in addition to traditional approaches of commercialization (group, market, and to consumers), many farmers registered on WhatsApps platforms use web exchanges to enroll customers. The objective of the research is to analyze how do web exchanges facilitate long-term access to market for

⁸ Laboratoire d'Analyse des Dynamiques de développement, de l'Innovation et de la communication de l'Ecole d'Economie, Socio-Anthropologie et Communication, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, (LADICOM/EESAC/FSA/UAC). 01 B.P. : 526 ; Cotonou, République du Bénin. Tél. : 00229 66 82 02 36, clement.gbehi@yahoo.fr.

⁹ Laboratoire d'Analyse des Dynamiques de développement, de l'Innovation et de la communication de l'Ecole d'Economie, Socio-Anthropologie et Communication, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, (LADICOM/EESAC/FSA/UAC). 01 B.P. : 526 ; Cotonou, République du Bénin. Tél. : 00229 61 32 79 69, hounwanoujaphet@gmail.com

¹⁰ Centre d'Etudes Prospectives et d'Actions pour le Développement (CEPAD). Tél. : 00229 96 21 00 57, blenou2013@hotmail.com.

products? Two approaches to data collection are mobilized: semi-structured interviews and questionnaire surveys conducted with fifty-two (52) farmers. The results show that the promoted web exchanges have allowed all those who are enrolled on digital platforms to have the information at the right time. These web exchanges have catalyzed market relationships via the marketing of products, including publicity and lobbying. These built relationships improve loyalty. This is facilitated not only by interactive communication but also by mutual trust and commitment.

Key words: Web exchanges, farmers, customer loyalty, vegetable products, Benin.

Introduction

L'émergence des contraintes pousse parfois les hommes à changer d'une ou d'autre manière leurs comportements et attitudes habituels. Les maraîchers, à l'instar de beaucoup d'autres producteurs agricoles sont affectés par la mévente des produits récoltés qui ne peuvent être conservés longtemps. Par le passé, cette contrainte les a conduit à développer diverses stratégies comme la commercialisation groupée aux grossistes et revendeuses, le marché des maraîchers et la vente aux consommateurs au niveau des fermes (G. Belletti et A. Marescotti, 2020, p. 12-14 ; A. Avadi *et al.*, 2020, p. 17). Les produits récoltés sont également déplacés jusqu'aux marchés pour être vendus, du moins, bradés afin de limiter les pertes. En dépit des approches mobilisées, la mévente demeure une contrainte majeure qui impacte les revenus des maraîchers. Selon les statistiques, la production nationale est estimée à 575.203 tonnes, dont 445.636 tonnes effectivement vendues ; soit une perte de l'ordre de 20 % (ACDD, 2019, p. 13). Plusieurs évaluations révèlent aussi la forte concurrence des produits maraîchers en provenance des pays limitrophes comme le Ghana, le Burkina-Faso et le Nigéria. Aussi, l'inadéquation de stratégies de marketing des maraîchers est indexée (A. Avadi *et al.*, 2020, p. 17).

Tout récemment, les services “*Global System for Mobile communication*” (GSM) ont facilité la mobilisation de stratégies pilotées par des appels téléphoniques et des “short message services” (SMS) pour contenir la mévente. Ces services de communication ont donné des résultats certes, mais demeurent restrictifs en raison du public visé incluant exclusivement les revendeuses sollicitées. Au cours des cinq dernières années, ces services sont renforcés par des échanges web qui constituent des moyens de communication au moyen de réseaux sociaux comme WhatsApps, Facebook, Twiter et Instagram (N. Monthali *et al.*, 2021, p. 2 ; A. F. Loukou, 2012). Ces échanges sont effectués à partir de plateformes numériques vues comme des espaces virtuels créés pour échanger des messages, apprendre et négocier des arrangements. Dans ce processus, les acteurs développent une vision prospective, observent plus loin, élargissent leur cadre de contacts, prennent distance par rapport aux contraintes, et discernent les enjeux et défis (C. Gbêhi, 2019, p. 94 ; A. Azalou-Tingbé, 2017 ; J. Lançon, 2010, p. 4).

A partir des investigations réalisées auprès des maraîchers et des revendeuses, cet article examine comment et de quelle manière les échanges web facilitent-ils l'accès à long terme aux marchés de vente des produits. La problématique a été abordée sous plusieurs approches par la socio-anthropologie. Certains auteurs focalisent les réflexions sur “la satisfaction des parties prenantes impliquées dans les échanges

web'' (M. E. Abboubi et A. Cornet, 2010 ; R. Vidal, 2008 ; p. 146-7). Ces auteurs saisissent la contribution des échanges web au développement des marchés comme virtuelles, utilisées par des individus à la recherche de satisfaction dont les déterminants incluent la valeur et la qualité des services en réponses aux demandes. Les échanges web apparaissent dès lors comme la base des investissements ainsi que des aspirations et attentes qui influencent les comportements adoptés. Une autre école met l'accent sur le réseau social, et comprennent l'accès aux marchés au moyen des interactions entre les acteurs enrôlés dans la recherche de solutions aux problèmes vécus (F. Girandola et R-V. Joule, 2012, p. 118). Les analyses portent notamment sur l'engagement et la confiance mutuelle.

Enfin, une troisième approche consiste à comprendre les échanges web à partir du "système de connaissances sur les marchés", appréhendé comme l'ensemble des réseaux établis ainsi que des relations fonctionnelles à long termes développées et maintenues entre les acteurs impliqués dans les transactions (G. Tchouassi, 2017, p. 8 ; F. Galtier *et al.*, 2014 ; CTA, 2008, p. 3-5). Cette perspective a permis d'interroger la facilitation de l'accès aux marchés de vente des produits à partir des perspectives aussi bien des maraîchers que des revendeuses enrôlés sur les plateformes web. Ainsi, nous avons montré que les échanges web ont catalysé des relations marchandes via le marketing des produits maraîchers, y compris la publicité et le lobbying. Ces relations construites améliorent la fidélisation. Celle-ci est facilitée non seulement par la communication interactive mais également la confiance mutuelle et l'engagement (C. Drummond *et al.*, 2020,p. 1250-1 ; A. Boyer et A. Nefzi, 2008, p. 38).

La démonstration est articulée autour de trois (3) points. Le premier point présente la méthodologie de la recherche. Deux points sont considérés : l'univers d'investigation et les méthodes de recueil et d'analyse des données. Puis, nous avons rendu compte de la construction des relations marchandes qui fidélisent des partenariats de vente des produits maraîchers. Les résultats ont permis de discuter les dimensions prospectives que sont la communication interactive, la confiance mutuelle et l'engagement. Celles-ci ont facilité l'enrôlement et la fidélisation de la clientèle.

1. Méthodologie de la recherche

1.1. Univers d'investigation et cibles

La recherche est conduite auprès des maraîchers et des revendeuses de Cotonou, capital économique du Bénin ; et d'Abomey-Calavi, une ville péri-urbaine de Cotonou (Voir carte). Ces deux villes sont situées au Sud-Est du Bénin, et couvrent respectivement 79 km² et 539 km². Au cours des trois dernières décennies, ces deux villes à statut particulier ont connu un rapide développement démographique et économique. Par exemple, Abomey-Calavi est qualifié de "cité dortoir" en raison de l'accroissement de la population évalué à 656.358 habitants en 2015, avec un accroissement de plus de 27 % par rapport à la démographie estimée en 2000 (PDC, 2017, p. 39). Aussi, l'effectif de la population de Cotonou est évalué à 679.012 habitants en 2013 contre 665.100 en 2002, soit une hausse, 2,09% sur la période 2002-2013, après un accroissement de 2,17 % entre 1992-2002 (INSAE, 2015 p. 7). L'agriculture, en particulier le maraîchage, demeure dominant à cause de la forte demande aussi bien des populations résidentes que celles des villes environnantes que

sont Ouidah, Sèmè et Porto-Novo. Les statistiques de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE, 2015) montrent que les deux villes totalisent plus de deux mille deux cent vingt-cinq (2.225) maraîchers. Les spéculations produites de façon permanente comprennent la carotte, le chou, la grande morelle, l'amarante, le vernonia, le gombo et la basilique. Les opérations de production sont souvent préfinancées par des commerçants, comme une stratégie de diversification des sources de demande des produits maraîchers.

Aussi, une diversité d'approches de vente des spéculations est mobilisée. Elle cible particulièrement les revendeuses des marchés. Les raisons économiques qui justifient une telle diversité résident dans la périssabilité des spéculations cultivées et la mise en place d'un nouveau cycle de production afin d'assurer la régularité de l'approvisionnement aux revendeuses. La concrétisation de la vente renvoie à des alliances qui s'insèrent dans des circuits longs. Dans certains cas, les épouses des maraîchers se déplacent avec les produits récoltés jusqu'aux marchés environnants, et négocient directement les quantités et les prix avec les revendeuses. Le risque ici est la mévente ; ou alors le bradage du fait que les produits sont déjà récoltés, et ne peuvent passer des jours. Dans d'autres cas observés spécifiquement à Abomey-Calavi, les fermes maraîchères sont situées loin du centre-ville. En conséquence, des relations contractuelles sont établies avec les revendeuses. Ici, les paiements des coûts de vente s'effectuent soit au comptant, soit transféré au moyen de Mobile-Money.

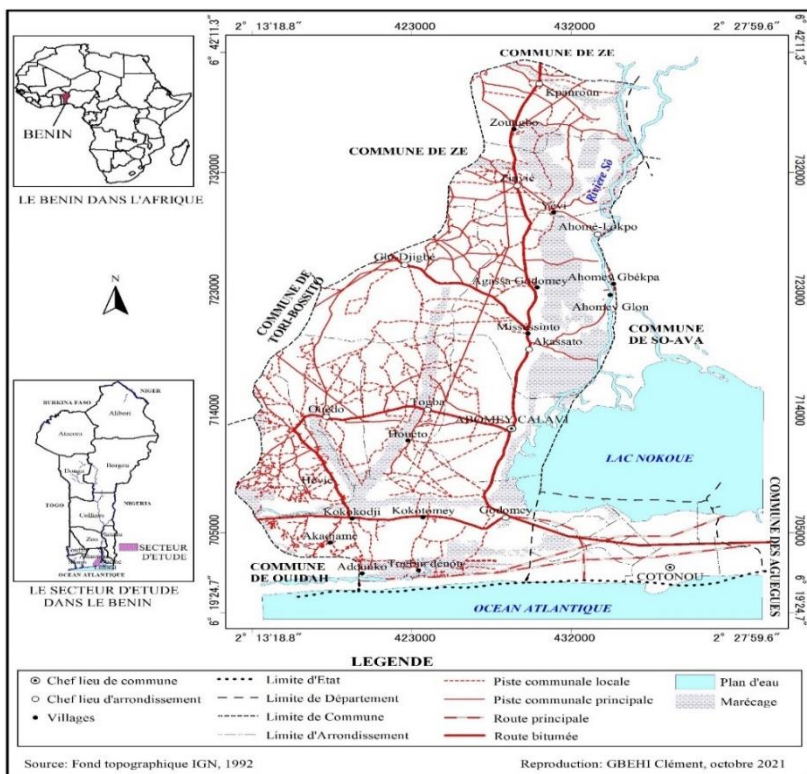


Photo 1 : Carte de la zone de recherche.
Source : Adaptée à partir du fond topographique IGN, 1992.

1.2. Méthodes de recueil et d'analyse des données

Deux approches de recueil des données sont mobilisées. La première approche a consisté en la réalisation d'entretiens semi-structurés auprès de quatre responsables de coopératives maraîchères, de vingt-cinq maraîchers et de six revendeuses dont deux nouveaux et quatre anciens clients. Les entretiens sont conduits à partir d'un guide d'entretien comprenant quatre (4) points à savoir l'histoire de son enrôlement sur des plateformes d'échange web de vente des produits maraîchers, les actions mises en œuvre pour mobiliser et fidéliser la clientèle, les changements par rapports aux approches passées et les attentes comblées, et les évolutions souhaitées dans la fidélisation de la clientèle. La durée des entretiens ne dépasse guère 45 mn. Aussi, sur le consentement des informateurs, douze (12) entretiens ont été enregistrés à l'aide de smartphones, puis stockées dans l'ordinateur afin de faciliter le traitement des données. En cas d'objection, les carnets de notes sont utilisés.

Par souci de comparabilité dans la compréhension des nouveaux comportements adoptés (Groulx, 1997), les entretiens semi-structurés sont complétés par des enquêtes par questionnaire conduites auprès de cinquante-deux (52) maraîchers dont vingt-deux (22) à Abomey-Calavi et trente (30) à Cotonou. Le questionnaire administré a permis de mesurer, entre autres, les caractéristiques socio-économiques des exploitations maraîchères, les plateformes valorisées, les communautés d'échanges web établies, les informations échangées (type, nature, fréquence etc.) et les types de services et les relations établies. Tout comme lors des entretiens, les enquêtes ont été des opportunités d'observations participantes concernant les supports communicationnels utilisés et les messages postés.

Pour le traitement des données recueillies, la méthode d'analyse du contenu est, dans un premier temps, mobilisée. L'outil de codage utilisé est le logiciel *QSR Nvivo2.1* qui permet des analyses qualitatives informatisées (C. Tagg, 2011 ; A. Sorensen, 2008). Les informations recueillies sont regroupées en différents thèmes, puis codées au moyen de la matrice proposée par Milles et Huberman (1994). Elles sont ensuite thématiques au regard de la littérature relative à la fidélisation de la clientèle. Le codage *Nvivo2.1* nous a permis d'identifier les comportements adoptés par les maraîchers vis-à-vis des échanges web : le nombre de messages postés, les supports communicationnels mobilisés (écrits, audio, photos, vidéos) et la fréquence. Ces comportements sont par la suite comparés aux dimensions de la fidélisation soulevées dans la littérature à savoir la communication interactive, la confiance mutuelle et l'engagement. Dans un deuxième temps, les données quantitatives sont introduites dans *Excel* et ont permis de faire des proportions et des pourcentages des dimensions évoquées par les maraîchers enquêtés.

2. Résultats de la recherche

Depuis les cinq dernières années, les transactions de vente des produits maraîchers sont développées à partir de plateformes d'échanges web. Ces dernières sont mentionnées par les maraîchers comme renforçant les circuits traditionnels de vente des produits. Ces nouveaux comportements ont permis la construction de nouvelles relations et la fiabilité des partenariats.

2.1. Construction de nouvelles relations

Deux changements majeurs sont observés dans l'approche classique de vente des produits maraîchers. Le premier concerne la communication interactive appréhendée comme l'émergence d'interactions quasi-permanentes qui facilitent le partage de l'information utiles et pertinente. Alors que la communication face-à-face ou via les appels téléphoniques et les SMS, constituaient des dispositifs dominants, l'analyse des données recueillies met en lumière que 82 % des maraîchers mobilisent de nos jours les échanges web pour développer de relations et négocier des transactions. Au total, six plateformes animées par les maraîchers sont répertoriées. Il s'agit de la "Plateforme Marché de l'agriculture", du "Forum Marché agricole", du "Réseau de vente du maraîcher", de la "Plateforme de commercialisation PADMAR", du "Forum Marché GIZ et du "Réseau Prociva". Une implication terminologique autorise à considérer le concept de "plateforme" comme polysémique, signifiant la même chose que "forum" et "réseau" (J. Lançon *et al.*, 2010, p. 3). L'arsenal de communication est diverse et inclut les textes, les audio, les photos et les vidéos (Tableau 1).

Tableau 1 : Préférence des maraichers pour les supports communicationnels

Supports	Abomey-Calavi		Cotonou		Ensemble	
	Répondants	%	Répondants	%	Répondants	%
Texte	18	82	26	87	44	85
Audio	20	91	21	70	40	77
Photo	21	95	26	87	47	90
Vidéo	15	64	18	60	32	62

Source : Enquêtes, 2020.

Modulée à partir des plateformes, la communication est considérée comme ouverte, réduisant considérablement les opportunités interpersonnelles. Toutes les revendeuses interrogées (sauf une) n'approuvent pas les explications des maraîchers qui mettent en avant les opportunités d'augmentation des réseaux de vente qu'offrent les échanges web. Elles martèlent avec stupéfait les incertitudes souvent créées tant en ce qui concerne la non satisfaction des quantités désirées que des prix habituels de cession : "depuis maintenant trois ans, l'approvisionnement des spéculations est insaisissable à cause des grossistes qui collectent presque toute la production ; et négocient des prix incitatifs". Ces revendeuses indexent les plateformes où les grossistes expriment des demandes et négocient in-box des prix alléchants. Elles filtrent et bidouillent deux alternatives : le rétablissement des avances de prépaiement des récoltes (25 %) mis à mal par la méfiance ou d'installation des fermes maraîchères propres (50 %).

En dépit des mécontentements manifestes, la configuration est riche en ce sens que les maraîchers communiquent sur au moins trois différentes plateformes d'échanges web. Ils indiquent que le but visé est d'accroître les chances de conquérir des clients potentiels, et d'élargir les réseaux de partenaires. Tous les maraîchers sont cependant unanimes quant à l'importance du maintien la confiance mutuelle construite avec les revendeuses ; mais également du développement d'autres relations. Pour ceux-ci,

adhérer aux plateformes constitue ainsi une opportunité d'inverser la tendance de mévente orchestrée. L'un explique :

C'était difficile avant de trouver des clients pour discuter des quantités et des prix : et ceci m'obligeait à investir beaucoup d'argent dans les appels téléphoniques et supplier les anciennes revendeuses à venir chercher à crédits. Depuis que je suis inscrit sur les plateformes PADMAR, Prociva et marché du maraîcher, mes planches sont publiées. Je suis satisfait parce que j'interagis avec les revendeuses. Je n'ai pas encore vendu une grosse commande ; mais je ne connais plus de mévente répétée.

Mais au-delà de l'engouement suscité, l'analyse retient que les investissements dans l'accès aux connections WhatsApps apparaissent déterminants. Mais des différences sont observées quant aux aspirations visées. 61 % insistent sur la recherche de nouveaux partenaires nécessaires pour accroître les superficies emblavées ou produire de nouvelles spéculations hautement demandées ; 33 % y ajoutent le développement de relations de long terme avec les nouveaux partenaires enrôlés, tout en renforçant celles avec les anciens ; et 36 % y complètent la nécessité de maintenir la confiance mutuelle avec les anciens et les nouveaux clients.

Les nouvelles formes de partenariat sont également stimulées par les revendeuses et les grossistes à partir des échanges web (Captures d'écran 2) : « à deux jours avant l'animation du marché, j'exprime sur au moins trois plateformes la quantité de légumes et fruits désirée », a témoigné l'une des revendeuses. Toutes les revendeuses manifestent des demandes similaires, au moyen de messages audio et écrits. Elles avouent vivre souvent des moments d'incertitudes lorsqu'elles n'obtiennent aucun feedback. A cet effet, elles abandonnent l'approche des échanges web au profit des appels téléphoniques ciblés sur les maraîchers partenaires.

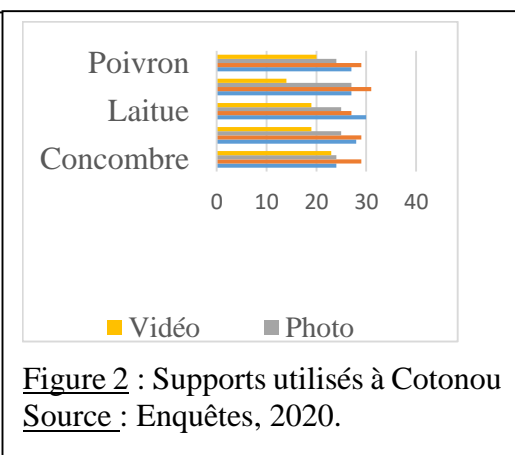
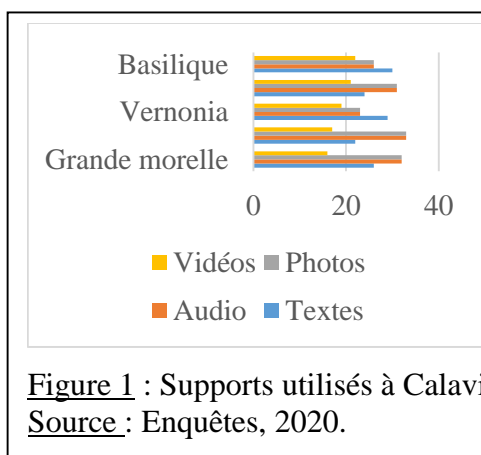
Ainsi, les explications s'accordent que les maraîchers ont élargi leurs réseaux de vente des produits ; cependant, dans le respect des contacts personnalisés avec les nouvelles revendeuses. Il est alors loisible de comprendre l'incertitude soulevée par les anciennes revendeuses qui ne sont pas en position de suivre les transactions, puisque les négociations avec les nouveaux partenaires se déroulent in-box ou face-à-face sur la ferme. Toutefois, la communication interactive quasi-permanente sur les plateformes n'améliore-elle pas la confiance mutuelle avec les revendeuses, et la concordance des attentes ? Plusieurs maraîchers (46 %) considèrent que l'accroissement de la fréquence sur les plateformes est un élément d'appréciation de la vitalité des relations d'affaire. Ainsi, les maraîchers qui se veulent performants dans la vente des produits cultivés doivent à contrario mobiliser suffisamment d'efforts pour entretenir et fiabiliser les relations ainsi que la confiance mutuelle avec les revendeuses et les grossistes.

2.2. Fiabilité des partenariats de vente des produits cultivés

L'analyse des données recueillies met en lumière l'engagement comme une composante déterminante de l'établissement de relations durables. Alors que les anciennes revendeuses s'inscrivent dans cette dynamique, la priorité des maraîchers demeure la satisfaction des nouveaux clients enrôlés. Les explications focalisent la durabilité de nouvelles relations construites. En d'autres termes, les maraîchers ont

mille et une raisons d'investir dans des relations qui continuent dans le temps si leur aspiration est d'inverser durablement la mévente. Plusieurs maraîchers expliquent que le désir de poursuivre les relations établies est, cependant, tributaire de la part contributive des ressources sociales, économiques et émotionnelles des partenaires, des encouragements mutuels et de l'anticipation des bénéfices. Les arguments mettent en avant le nombre élevé de postes et le contenu (qualité, prix etc.), et la fréquence de visites sur les plateformes web dans le temps (journalier, hebdomadaire, etc.). Ces deux faits sont de l'existence, et constituent des idéals pertinents pour la continuation des relations.

Mais une telle attitude signifierait qu'aussi bien les maraîchers que les anciennes revendeuses demeurent tous en quête de nouveaux partenariats. Sur ce point, les observations concernant les supports de communication par culture montrent qu'il n'existe pas de différence de comportements entre les maraîchers enquêtés à Cotonou et Abomey-Calavi (Figures 1 et 2). Cette comparabilité cache cependant des différences. De toute évidence, on note que l'engagement est de plus en plus piloté à partir des plateformes web. Deux types d'engagement sont notés : situé, du côté des revendeuses partenaires nouvellement enrôlées ; et pratique, lorsque les anciennes sont considérées par les maraîchers.



Dans le cas de l'engagement situé, le niveau de confiance mutuelle est faible, puisque « les relations établies ne datent pas de si longtemps », nous confie l'une des revendeuses. Ainsi, les changements des comportements vers davantage d'interactions virtuelles sont mentionnés par 81 % des maraîchers. Ceux-ci expliquent qu'ils s'y rendent au moins trois fois dans la journée, avec la conviction de marquer l'existence et d'améliorer le niveau de visibilité des exploitations. 67 % des maraîchers argumentent que le nombre de fréquentations des plateformes est déterminant dans la mesure où les photos et les audio postées permettent de contrôler l'affection des clients nouvellement acquis. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des combinaisons de supports sont souvent mis en avant pour faire le lobbying (Captures d'écran 1 et 2 ; Tableau 1) : 48 % des enquêtés notent qu'elles captent l'attention des nouveaux clients

qui n’hésitent pas à entrer en échanges in-box, une forme de rapprochement qui améliore le niveau d’engagement.

Tableau 2 : Supports postés par les maraîchers



Capture d’écran 1 : Echange de message entre un maraîcher et un commerçant
Source : Enquête, 2020.



Capture d’écran 2 : Demande de concombre
Source : Enquête, 2020.

Combinaison de supports de marketing	Répondants (%)	Contenu des messages
Photos + texte	46	- Qualité du produit à vendre - Nombre de planches disponibles sur le site - Accessibilité du site - Transaction in-box (quantité ; prix négociable) - Contact WhatsApps
Photos + audio	43	
Texte + audio	4	
Photos + texte + audio	7	

Source : Enquêtes, 2020.

Sans conteste, les échanges web ont permis la potentialisation de collaborations et de relations idoine souhaitées par les maraîchers. A cet égard, 69 % des maraîchers évoquent des associations affectives et émotionnelles, une fois les premières relations établies. Ainsi, en plus des messages partagés sur les plateformes web, des postes personnalisés sont mobilisés pour souder plus l’entente et les relations. Ces postes incluent des combinaisons de photos et d’audio, modulées par la nécessité d’actualiser la visibilité des produits maraîchers disponibles. Les maraîchers mobilisent des ressources et confectionnent les supports audio de marketing. Les enquêtes prouvent que 58 % des maraîchers sont analphabètes. Le niveau faible d’éducation est souvent mis en avant pour argumenter la préférence accrue pour les audio.

Les statistiques montrent que 60 % des maraîchers ont une certaine maîtrise relative, tout comme les revendeuses, des langues locales dominantes parlées au Sud du Bénin que sont le *fongbé*, *adjagbé*, *guingbé* et *gungbé*. La stratégie mentionnée a consisté à recourir aux élèves (48%) ou étudiants (21 %) ; d'autres sollicitent les services des membres de leurs coopératives d'appartenance (30 %) afin de compléter l'audio et la photo par des messages textuels. 'Il s'agit d'alternatives ayant permis de redonner confiance et de booster les sentiments affectifs et de rapprochement avec les revendeuses'', a confié l'un des maraîchers enquêtés. Ainsi, le désir manifeste de perpétuer les relations dans le futur se trouve facilité par deux opportunités :

- l'accès à moindre coût aux connections WhatsApps largement utilisées par les maraîchers est de 100 F CFA pour 40 Mo pendant 24 heure - contre les autres forfaits atteignant 500 F CFA qui donnent 40 Mo actifs durant 48 h ;
- le calcul du coût d'opportunité relatif aux négociations in-box préférables aux appels téléphoniques, mis en avant comme déterminant qui minimise les dépenses de transactions.

L'évidence conclut que les maraîchers peuvent être considérés comme des agents économiques rationnels en ce sens qu'ils choisissent la meilleure option qui permet de toucher un plus grand nombre de clients, et d'économiser suffisamment du temps et de l'argent autrefois investis dans l'achat de crédits pour les appels téléphoniques, les SMS, ou encore le transport des produits aux marchés. Mieux, ils consolident des relations établies réduisant ainsi les incertitudes liées à la mévente : les produits négociés in-box ne sont récoltés que si la transaction est conclue et le montant encaissé. Dans une économie maraîchère béninoise de plus en plus modulée par le e-commerce des produits agricoles (MAEP, 2019), la nécessité de développer des partenariats digitalisés pilotés par la confiance mutuelle et l'engagement responsable, permet le développement durable de réseaux relationnels densifiés de vente des spéculations. Tous les maraîchers interviewés s'inscrivent dans cette perspective pour l'avenir.

3. Discussions

Les échanges web ont inauguré le début d'une nouvelle ère digitale de fidélisation de la clientèle. Elles assurent un partage rapide et large de messages à moindre coût, et se prêtent bien aux transactions commerciales (N. Monthali *et al.*, 2021, p. 4 ; C. Drummond *et al.*, 2020, p. 1248-51). Les maraîchers et les revendeuses demeurent attachés aux échanges web, potentialisent les contraintes vécues et développent de nouvelles visions stratégiques. L'analyse révèle que la contribution des échanges web à la vente des produits passe par l'établissement de liens solides qui s'inscrivent dans le long terme, relations souhaitées par les maraîchers, et subies par les revendeuses. Ces relations établies par les maraîchers et qui fidélisent la clientèle peuvent être considérées comme rationnelles, pour la simple raison que les actes posés et les interactions avec les autres ne sont au hasard. Ils sont soit calculés soit affectifs. M. Crozier et E. Friedberg (1977) y voient plutôt un "système d'action concret" : « cet ensemble de parties prenantes structurées qui coordonnent les actions de ses partisans par des mécanismes de jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux ».

Ce système permet de développer des solutions appropriées aux contraintes de mévente vécue par les maraîchers. Lors des échanges web, les marges d'actions et d'adaptation, la liberté de choix des options (fréquentation, supports de marketing, contenu des messages, etc.), les interactions ainsi que les effets produits, sont autant de composantes décisives du système d'action concret mis en route par les maraîchers. Trois mécanismes qualifiés de 'prospectifs' ont médié cette ambition : la communication interactive, la confiance mutuelle et l'engagement responsable. Les résultats confirment que la communication interactive est un outil décisif de changement de comportement et d'attitudes. M. Kante *et al.* (2017, p. 3) ou encore Msoffe et Ngulube (2016) ont argumenté que la suppression des barrières d'entrée sur les marchés de vente des produits dépend en grande partie de la facilité d'accès aux informations. K. Amessinou (2019, p. 177-9) a mis en évidence la lenteur dans la dissémination de l'information et la faible envergure des approches classiques de vente de l'ananas au Bénin, avant de conclure l'inadéquation de l'accès aux informations au moment opportun, et dans le bon format. Il n'en demeurerait pas moins pour les maraîchers des villes de Cotonou et d'Abomey-Calavi.

Les témoignages rétrospectifs prouvent que les plateformes web initiées permettent aux maraîchers de se connecter avec les revendeuses, quelque fois éloignées des fermes maraîchères. Les réflexions de V. Anglès (2018) ou de L. Karsenty (2011), et les explications des maraîchers et des revendeuses, corroborent quant à l'importance de la communication ouverte dans l'émergence de la confiance mutuelle. Les échanges d'informations in-box, soutenues par des appels téléphoniques de courtoisie et des mises à jour réguliers des messages sur les plateformes, réduisent les incertitudes en ce sens qu'elles facilitent l'alignement des attentes, gage de la continuation des relations établies. Ainsi, la communication a constitué le mécanisme prospectif le plus important mentionné par les interviewés. Elle perdure dans le temps grâce à la persévérance des maraîchers qui postent des messages pour susciter des partenariats. L'analyse révèle que les postes fréquents de photos, d'audio, de textes et de vidéos sont vécus comme une sorte de reddition de compte qui consolide la confiance mutuelle, évitant du coup les doutes souvent observées et qui conduisent à l'interruption des relations construites.

Même s'il n'est pas aisé d'établir la corrélation avec la fidélisation de la clientèle, la communication sur les plateformes et aussi in-box, a toutefois permis l'atteinte des attentes des maraîchers : les transactions de vente en temps opportun des produits récoltés. Mais au-delà de la communication interactive, l'évidence a mis en lumière la confiance mutuelle apparue déterminante dans l'établissement de relations durables. Les nouvelles revendeuses n'ont mentionné aucun soupçon ayant conduit à briser la confiance. Les explications résident certainement dans l'articulation de leurs attentes. Mais comme mis en exergue, 'elles ont cru aux paroles données, et n'ont pas encore vécu des comportements indécents de la part des maraîchers ; ces derniers ont certainement donné satisfaction aux commandes effectuées, et respecté les termes des contrats comme les quantités demandées et les dates de livraison'.

L'analyse confirme ainsi la contribution des sociologues des sciences prospectives qui s'alignent sur les travaux des psychologues pour appréhender la confiance mutuelle en termes d'effets anticipés de la satisfaction des demandes, c'est-à-dire des biens et

services désirés et négociés par l'individu, qu'il s'agisse de l'effectivité ou de la fiabilité des paroles données, écrites ou verbales (T. Marguery, 2020, p. 1275 ; V. Anglès, 2018, p. 138 ; L. Gimbert, 2004, p. 90). Ainsi, la confiance suppose un traitement égal vis-à-vis de tous les partenaires. Ce qui n'est pas le cas des anciennes revendeuses qui estiment être victimes des échanges web ; mais toutefois elles n'ont pas arrêté les relations afin de ne pas détruire une solidarité construite depuis des décennies, comme les visites de courtoisie à domicile pendant les cérémonies (baptême, deuil, etc.), la vente à crédit ou encore l'appartenance à un même groupe de tontine.

Un tel résultat se trouve également démontré par P. Dasgupta (2010) dans sa recherche concernant "*Une question de confiance : capital social et développement économique*". L'auteur souligne l'importance de la longue période de formatage de partenariat, de solidarité et de complicité modulés par la connaissance les uns des autres, l'apprentissage mutuel et la mise en confiance. Aussi, les difficultés pour coopter d'autres maraîchers et développer un niveau de confiance comparable, expliquent également l'attitude des anciennes revendeuses. Peut-être aussi qu'elles sont confrontées à l'épineuse question d'alternatives fiables.

Une autre dimension prospective qui demeure cruciale dans l'établissement de relations durables avec les revendeuses concerne l'engagement responsable. Il s'agit de "développement de pressions pour réguler les relations de long terme, déterminant du désir de la pérennité du rapprochement dans le futur", comme l'argumente F. Girandola et R-V. Joule (2012) dans leur réflexion sur "*La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives*". Evidemment, les partenaires développent des comportements produits à partir des contraintes externes et internes. En d'autres termes, les actes posés sont dictés non seulement par les motivations, mais aussi et surtout par les contraintes vécues. C'est pour réduire les effets pervers que bon nombre de maraîchers ne ménagent aucun effort pour s'investir dans les échanges web et accroître les réseaux de vente des produits récoltés. Les résultats ci-dessus exposés prouvent que les ressources allouées sont économiques mais aussi émotionnelles, nécessaires pour la satisfaction des attentes des revendeuses, et pour entretenir les relations établies.

Mais au-delà de l'allocation des ressources, l'analyse des résultats révèle la volonté manifeste des maraîchers d'agir pour faire durer les relations établies avec les nouvelles revendeuses. Une telle posture explique pourquoi suffisamment d'efforts sont mobilisés pour des discussions in-box. Alors que les anciennes revendeuses mettent en avant plus les relations sociales, les nouvelles revendeuses justifient leur engagement que par les transactions. L'explication réside dans la faible durée du partenariat (moins de 3 ans) qui n'a pas encore permis le déploiement de ressources sociales suffisantes de rapprochements émotionnels et une qualité élevée de relation avec les maraîchers. Ainsi que l'argumente N. Lin (1995), elles ne partagent pas encore de façon efficiente les valeurs, les croyances, les préférences et les attributs sociaux.

Conclusion

L'innovation technologique actuelle mobilisée par les maraîchers concerne les échanges web. Une telle innovation a permis le partage en temps réels d'information qui a aidé dans la résolution des contraintes vécues. La problématique dans cet article porte sur les échanges web qui fidélisent la clientèle des produits maraîchers. Celle-ci est articulée à partir de la perspective du système des actions concret. A cet effet, les données analysées sont surtout recueillies auprès des maraîchers et des revendeuses inscrits sur des plateformes d'échanges web.

L'analyse révèle que les échanges web ont contribué énormément à la vente des produits maraîchers limitant ainsi les risques de bradage et de perte économique observés dans le passé. En effet, les maraîchers utilisent les échanges web pour positionner et accroître la visibilité de leurs produits. Ils suscitent des partenariats, entrent en contact et négocient directement les transactions. Dans leur quête, les maraîchers échangent des informations via une gamme variée de supports que sont les textes, les audio, les photos et les vidéos. C'est donc avec enthousiasme qu'ils ont apprécié la contribution des plateformes web qualifiées non seulement d'institutionnelles mais également de sociales vue les opportunités offertes quant à la mise en formes de nouvelles relations commerciales ; et au-delà, de fidélisation des revendeuses.

Mais au-delà du rôle social des échanges web dans l'amélioration de l'accès aux marchés de vente des produits, l'analyse retient que les pratiques marchandes futures des maraîchers sont médiés par trois mécanismes prospectifs que sont la communication interactive, la confiance et l'engagement. Ces dimensions sont connues dans les mécanismes classiques d'interactions entre les maraîchers et les revendeuses. La différence avec celles impulsées sous l'égide des échanges web concerne la réduction de l'asymétrie d'information souvent constatée autrefois, avec un public restreint. A partir des plateformes d'échanges web, tout le monde dispose de information au même moment ; ce qui dénote du potentiel des échanges web dans l'atténuation des effets pervers de la mévente des produits maraîchers.

Références bibliographiques

- EL ABOUBI Manal, et CORNET Annie, 2010, « Les enjeux de la mobilisation des parties prenantes dans un processus de certification sociale. Le cas d'un centre d'appels. » *Revue internationale P.M.E.*, 23(3-4), p. 155–178.
- EL ABOUBI Manal, et CORNET Annie, 2010, « Les enjeux de la mobilisation des parties prenantes dans un processus de certification sociale. Le cas d'un centre d'appels. » *Revue internationale P.M.E.*, 23(3-4), p. 155–178.
- ACDD, 2019, *Etude d'identification et de caractérisation des flux des produits maraîchers entre le Bénin, le Togo, le Nigéria, le Burkina-Faso et le Niger*. Rapport principal final. Bénin.
- AMESSINO Kossi, 2019, *Technologies mobiles en milieu agricole au Sud Bénin : cas des producteurs d'ananas. Sciences de l'information et de la communication*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2018. Français. ffNNT.

- ANGLES Valerie, 2018, « La communication, moteur de la confiance dans le cas extrême d'un partenariat sino-français. » *Management international/International Management*, (22), p. 130–141.
- AVADI Angel, HODOMIHOU Richard et FEDER Frédéric, 2020, *Maraîchage raisonné versus conventionnel au sud-Bénin : comparaison des impacts environnementaux, nutritionnels et socio-économiques*. INRA et CIRAD, Métaprogramme GloFoodS.
- BELLETTI Giovanni et MARESCOTTI Andrea, 2020, *Les circuits courts pour la valorisation des produits agroalimentaires sur les marchés locaux*. ONU-DI, Vienne, Autriche.
- BOYER Anfré et NEFZI Ayoub, 2008, « La relation entre la perception de la qualité et la fidélité: Une application aux sites web commerciaux. » *La Revue des Sciences de Gestion* 6(234), p. 37- 48.
- CROZIER Michel, et FRIEDBERD Ehrard, 1977, *L'acteur et le système*. Paris : Editions du Seuil, 500p.
- CTA, 2008, *Les Systèmes d'Information de Marché (SIM) : Des dispositifs efficaces pour une meilleure transparence des marchés ?* Inter-réseaux : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/dispositifs-d-information-sur-les>.
- DASGUPTA Partha, 2010, « Une question de confiance : capital social et développement économique ». *Revue d'économie du développement*, 18(4), 47-96.
- DRUMMOND Conor, O'TOOLE Thomas et McGRATH Helen, 2020, “Digital engagement strategies and tactics in social media marketing”. *European Journal of Marketing*, 54(6), p. 1247-1280.
- GALTIER Franck., DAVID-BENZ Hélène, SUBERVIE Julie. et EGG Johny, 2014, « Les systèmes d'information sur les marchés agricoles dans les pays en développement : nouveaux modèles, nouveaux impacts. » *Cah Agric*, (23), p. 245-58.
- GBEHI Clément, 2019, « Il demeure un modèle pour nous : une expérience d'apprentissage de la culture prospective. » *In. Prospective et société*. Edition CESPO.
- GIMBERT Louis, 2004, « La Prospective : pour un retour aux fondamentaux. » *Management Prospective Ed. « Management & Avenir »*, 2004 (2), p. 83-95.
- GIRANDOLA Fabien et JOULE Robert-Vincent, 2012, « La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives. » *L'Année psychologique*, 112(1), p. 115-143.
- GODET Michel, 2007, *Manuel de prospective stratégique (3è)*. Dunod : Paris, p. 427.
- Godet, Michel, 2001, *Manuel de prospective stratégique*. Dunod : Paris, p. 193.
- GROULX Lionel-H, 1997, « Querelles autour des méthodes. Socio-anthropologie. » 2(1997), p. 1-11.
- KANTE Macire., OBOKO Robert et CHEPKEN Christopher, 2017, « Influence of perception and quality of ICT-based agricultural information on use of ICTs by farmers in developing countries: case of Sikasso in Mali. » *Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries*, 83(9), p. 1-21.

- KARSENTY Laurent, 2011, « Confiance interpersonnelle et communication de travail. Le cas de la relève de poste. » *Le Travail Humain*, 74(2), 131-155.
- LANCON Jacques, 2010, *Les plates-formes multi-acteurs pour améliorer l'impact de la recherche agricole sur le développement*. Actes de l'atelier, 19-20 octobre 2010, Cotonou, Bénin. OBEPAB, Coopération française.
- LIN Nan, 1995 « Les ressources sociales : une théorie du capital social. » *R. franc, social*. XXXVI, (1995), p. 685-704.
- LOUKOU Alain François, 2012, « Les TIC au service du développement en Afrique » Simple slogan, illusion ou réalité ? » *tic&société*, 5 (2-3), p. 47-67.
- MARGUERY Tony, 2020, « Confiance mutuelle, reconnaissance mutuelle et crise de valeurs: la difficile équation entre justice pénale européenne et diversité nationale. » *European Papers*, 5(3), p. 1271-1288.
- MILES B. Mathew et Huberman, A. Michael, 1994, *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook (2nd ed.)*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- MSOFFE Grace et NGULUBE Patrick, 2016, « Agricultural information dissemination in rural areas of developing countries: A proposed model for Tanzania. » *African Journal of Library Archives and Information Science*, 26(2), p. 167-187.
- SORENSEN Asta, 2008, « Use of QSR Nvivo 7 qualitative analysis software for mixed methods research. » *Journal of mixed methods research*, 2(1), p. 106-110.
- TAGG Clare, 2011, « Reflecting on the Impact of Qualitative Software on Teaching. » *FORUM: Qualitative Social Research*, Art 27, (12)1, p. 106-110.
- TCHOUASSI Gérard, 2017, « Les besoins en informations dans les entreprises. » 2017(2), p. 63-92.
- AZALOU-TINGBE Albert, 2017, *La prospective stratégique, pour un autre regard sur le développement*. » *Conférence inaugurale*. L'édition Revue Dazan, UAC.
- VIDAL Rodolphe, 2008, « Les systèmes d'information et les TIC : enjeux et outils de la responsabilité sociale de l'entreprise dans une perspective de contribution à la soutenabilité. » *La Revue des Sciences de Gestion* 3(231-232), p. 137-150.

CTMB /OTP ET RESTRUCTURATION SOCIALE ET SPATIALE À HAHOTOE ET SES ENVIRONS DE 1959 À 2002

Kodjo AGBODO¹¹

Université de Lomé, Togo

kodjoagbodo89@gmail.com

Résumé

En Afrique comme partout ailleurs, les ressources minières sont considérées comme une richesse sur laquelle doit se baser les pays dotés pour réaliser leur développement économique. Le Togo dont le sous-sol regorge de multiples ressources minières, n'a pas tardé à mettre en œuvre l'exploitation de celles qui présentent une rentabilité appréciable. Parmi elles figure le phosphate dont la mise en valeur a véritablement commencé en 1961. Des sociétés comme la CTMB, l'OTP, l'IFG ont été respectivement créées pour gérer le secteur phosphatier togolais. Cette industrie phosphatière a été gérée depuis son implantation en 1957 jusqu'en 1974, par une société mixte appelée Compagnie togolaise des mines du Bénin (CTMB). Cette dernière, dans ses activités, a transformé de fond en comble, la structure sociale et spatiale des villages miniers. Des villages tout entiers ont été réinstallés sur de nouveaux sites bien aménagés et des équipements et infrastructures ont été construits dans le but de viabiliser le milieu. Après une quinzaine d'années de gestion de la CTMB, le secteur fut nationalisé et géré par une société publique (OTP) dont les actions sociales dans les villages miniers sont plus importantes que celles de la précédente.

Mots clés : restructuration sociale et spatiale, infrastructure, ressources minières, villages miniers, Togo.

Abstract

In Africa, as elsewhere, mineral resources are seen as a wealth on which endowed countries must base their economic development. Togo, whose subsoil is full of multiple mineral resources, has not been slow to implement the exploitation of those that have an appreciable profitability. Among them is phosphate, the development of which began in 1961. Companies like CTMB, OTP, IFG have been respectively created to manage the Togolese phosphatier sector. This phosphate industry since its establishment until 1974, was managed by a joint company called Compagnie Togolaise des mines du Bénin (CTMB). The latter, in its activities, has transformed from top to bottom, the social and spatial structure of mining villages.

Entire villages have been relocated to new, well-developed sites and equipment and infrastructure have been built to make the area more serviceable. After fifteen years of management of the CTMB, the sector was nationalized and managed by a public

¹¹ Doctorant au Département d'histoire et d'archéologie de l'Université de Lomé

company (OTP) whose social actions in the mining villages are more important than those of its predecessor.

Keywords: social and spatial restructuring, infrastructure, mining villages.

Introduction

L'exploitation industrielle d'une mine en Afrique comme ce fut le cas en Europe au 19^e siècle, influence la structure sociale et spatiale initiale des localités concernées et leurs environs. L'impact de cette activité sur ces localités devient de plus en plus important lorsque le déplacement des populations apparaît comme une condition *sine qua non* à l'exploitation des gisements. Dans les milieux où la mise en valeur de ces ressources naturelles prend en compte la dimension humaine, son impact sur la population locale et sur l'espace est positif. Par contre, les exploitations minières purement capitalistes créent de nombreux préjudices à la population locale et à l'espace. Au Togo, l'exploitation moderne des ressources naturelles date de la veille de l'indépendance et la toute première est celle du phosphate de Hahotoé-Akoumapé dont le début des activités remonte à 1954¹². Déroulée jusqu'en 2002 sous la direction de deux sociétés, notamment la CTMB (1957 à 1974) qui est une société mixte et puis l'OTP (1974 à 2002) qui est une société purement nationale, l'exploitation des gisements de phosphate dans la localité de Hahotoé-Akoumapé eut de nombreux impacts sur la structure sociale et spatiale initiale du milieu. Par rapport à ce constat, en quoi les activités de ces deux sociétés ont conduit à la restructuration sociale et spatiale de Hahotoé et ses environs. Le transfert de la population de Hahotoé sur un nouveau site et l'arrivée des employés de la CTMB ont sans doute contribué à une réorganisation de la population. Quant à la restructuration spatiale, elle serait due aux réalisations de ces sociétés dans les villages riverains et à l'exploitation proprement dite du minerai de phosphate. Le but de cet article est d'évaluer les mutations subies par la population de Hahotoé et son espace immédiat pendant la période d'exploitation du phosphate par la CTMB et l'OTP.

Ce travail est élaboré grâce à la collecte et au traitement des données quantitatives et qualitatives. Les données nécessaires à son élaboration sont tirées des sources écrites (thèses, mémoires, articles et périodiques) consultées à la bibliothèque nationale, aux archives nationales, ainsi qu'à la bibliothèque centrale de l'Université de Lomé. Certaines informations ont été également prises sur l'internet ; d'autres recueillies lors des entretiens auprès des personnes ressources. Leur analyse a permis de structurer le travail en deux parties à savoir : la CTMB et la restructuration sociale et spatiale à Hahotoé et ses environs de 1959 à 1974 ; et l'OTP et la restructuration sociale et spatiale à Hahotoé et ses environs de 1974 à 2002.

¹²Les travaux de prospections et d'étude expérimentale du minerai de phosphate ont commencé en 1954 avec la création de la Société minière du Bénin, mais nous avons choisi 1959 comme borne supérieure car c'est à partir de cette date qu'ont démarré l'installation des équipements et les activités de découverte des morts terrains. L'installation des équipements confirme l'existence d'une industrie naissante. Et 2002 correspond à la date de privatisation de l'OTP.

1. Compagnie togolaise des mines du Bénin et restructuration socio-spatiale de Hahotoé entre 1959 et 1974

Les gisements de phosphates, découverts dans la zone de Hahotoé-Akoumapé en 1952, représentaient une bonne opportunité à haute rentabilité, mais leur exploitation ne pouvait se faire sans impacter la structure socio-spatiale de la zone qui les renferme. Elle nécessitait par exemple la réinstallation de Hahotoé sur un nouveau site bien aménagé.

1.1. La CTMB et sa politique d'aménagement du nouveau site de Hahotoé

Le projet de réinstallation de la population de Hahotoé sur un autre site n'a pas été favorablement accueilli par tous les habitants. Pendant qu'une partie des habitants manifestaient leur désir de se déplacer, l'autre partie, s'y opposaient. Les opposants affirment qu'ils ne peuvent pas déplacer leurs fétiches et ils ne veulent non plus profaner les tombes de leurs ancêtres. Ils estiment que cela constitue une désacralisation des ancêtres et des fétiches. Devant l'attitude réfractaire de certains habitants, la CTMB prit, en début de l'année 1964, ses dispositions pour contourner définitivement le village de Hahotoé. Mais elle a par la suite revu sa décision et une bonne partie du village est déplacée hormis quelques quartiers réticents qui y sont restés. En 1965, la réinstallation des habitants de Hahotoé devient une réalité. La CTMB a prévu des fonds pour l'exhumation des ancêtres et le transfert des fétiches sur le nouveau site. Dans le même temps, la CTMB se rendant compte des conditions précaires d'habitat à Hahotoé (ravinement, manque d'eau potable, mauvaises dessertes routières), réalise un lotissement destiné au développement de l'habitat qui est un facteur d'urbanisation. Ce lotissement a été conçu pour recevoir, sur une place publique, une fontaine, l'éclairage public, une école et un dispensaire en fonction de l'importance de la population (Agbodo, 2017, p. 63).

Pour ce faire, la société met à contribution des topographes pour une étude préalable du nouveau site afin d'éviter toute catastrophe pouvant surgir à long terme. Après s'être rassurée de la viabilité du site, elle a ensuite engagé les spécialistes de l'urbanisme pour le lotissement du terrain et l'évaluation des parcelles occupées par chaque concession dans l'ancien village en vue de procéder à une meilleure redistribution des nouveaux lots. Dans le plan, il est prévu des rues orthogonales pour permettre aux habitants d'accéder plus librement à leurs domiciles. Ces rues sont perpendiculaires à la route Lomé-Vogan (Aziale, 2006, p. 22).

Cette réorganisation de l'espace, suite au déplacement de la population, n'a pas eu que des conséquences positives, car les quartiers ayant refusé le déplacement dans les années 1960, connaissent aujourd'hui des problèmes tels que le dépeuplement et la dégradation progressive de leur milieu. Rappelons qu'avec les controverses au sujet de ce projet de réinstallation de la population, le village de Hahotoé a finalement été subdivisé en deux parties. Une partie qui a rejoint le site proposé par la CTMB et une autre qui est restée sur l'ancien site. Contrairement à l'ancien site, où la seule source d'approvisionnement en eau était le fleuve Haho, le nouveau village fut doté de fontaines installées dans tous les quartiers. Cette possibilité d'accès à l'eau potable est aussi un facteur de croissance démographique et donc de restructuration spatiale, car

les eaux fluviales contiennent de nombreux microbes qui sont à l'origine de maladies mortelles telles que le choléra, les diarrhées chroniques et autres maladies microbiennes. L'abondance de l'eau potable permet alors de réduire la mortalité liée à des maladies microbiennes. Par exemple, en 1979, une épidémie de choléra a fait rage dans le nouveau village et un paysan estime avoir perdu deux de ses fils (N. N'Sama, 2014, p. 105). Les fontaines constituent un avantage dont disposent les villages miniers ; ceci permet de les distinguer des autres villages voisins qui ne sont pas dotés de ces équipements.

Toujours dans la politique d'aménagement de l'espace entreprise par la CTMB, le nouveau village de Hahotoé est doté d'un dispensaire. Ce dispensaire a été construit en 1967, soit deux ans après la construction de l'école du village qui comptait trois classes. A part les lotissements, il fut réalisé un plan directeur qui englobe Hahotoé, Akoumapé et Sadayamé¹³. Ce plan très rare même dans les grands centres urbains du pays a joué un rôle important dans la restructuration du village de Hahotoé. En effet, grâce à ce plan, la construction ne pouvait plus se faire en désordre, car il y a un plan préétabli qui devait alors guider l'ordonnancement des bâtiments. En clair, il faut dire que ce plan est venu mettre fin à l'anarchie que l'on rencontre dans l'occupation de l'espace sur l'ancien site de Hahotoé. On observe ainsi une nette différence entre l'organisation spatiale de Hahotoé (où les constructions suivent un ordre) et celle des villages voisins non concernés par l'exploitation. La réalisation de ce plan d'urbanisation et de ces équipements socio-collectifs permet de jeter les bases d'une progressive urbanisation de Hahotoé qui a vu son environnement changer par rapport à ses voisins (Agbodo, 2017, p. 64). Par contre, ces équipements modernes n'étaient pas disponibles dans les autres villages non miniers, car la politique de la CTMB a consisté seulement à restituer aux populations les dommages causés en y ajoutant quelques œuvres sociales.

C'est après avoir équipé le nouveau site qu'a démarré le processus de réinstallation de la population qui ne s'est pas fait en une seule vague.

1.2. Transfert de la population de Hahotoé sur le nouveau site (1965-1966)

Au cours des années 1965-1966, l'avancement des travaux d'exploitation du minerai à Hahotoé a entraîné le déplacement de certains quartiers. Ce déplacement s'est effectué en deux temps : en premier lieu, c'est le quartier d'Adelankpodji qui a été déplacé en 1965, puis ce fut le tour des quartiers de Kpodji, Amegankope et Nékomé-Avédji. Au terme d'un contrat réunissant la société et le gouvernement, il est demandé aux villageois de reproduire leurs habitations traditionnelles sur les nouveaux sites. Dans une lettre du 26 janvier 1966, le directeur général, C. Gabriel affirme :

Nous tenons à rappeler que nos obligations ne peuvent découler que de l'application du décret minier du 26 octobre 1927. Nous sommes aux termes de ce décret, tenus de verser une indemnité aux propriétaires dont le local est

¹³ Rapport du conseil d'administration et plans parcellaires, plans, décisions, additif n°31

un obstacle au déroulement normal de l'exploitation minière. Nous n'avons aucune obligation en matière de recasement¹⁴.

La CTMB étant une société capitaliste, son intention n'était pas de mettre les populations dans de bonnes conditions, mais juste de réparer exactement les dommages causés par ses activités. Or, ailleurs, les habitants des villages miniers bénéficient en contrepartie de l'expropriation de leurs terres, de nombreux avantages tels que la construction de concessions modernes, la mise en place des équipements socio-collectifs. Pour ce qui est de la CTMB, des fonds pouvant servir à construire ces habitations en banco furent octroyés à chaque concession. C'est ainsi qu'une construction revenait parfois à 70 000 francs CFA (Agbodo, 2017, p. 71). La reproduction de ces habitations en banco sur les nouveaux sites est à l'origine du schéma que l'on observe aujourd'hui à Hahotoé, où les quartiers autochtones qui datent des années 1960, se retrouvent carrément d'un côté de la voie Lomé-Vogan (au Nord) et de l'autre (au Sud), les quartiers neufs habités par les employés de la CTMB.

En d'autres termes, ce transfert de la population sur un nouveau site et les équipements qui ont accompagné le processus, ont contribué d'une manière ou d'une autre à changer positivement la physionomie du village de Hahotoé. Si le recasement de la population a jeté les bases de l'urbanisation du milieu, il faut aussi noter qu'il a occasionné des conséquences sociales négatives.

1.3. Transfert de la population et restructuration sociale entre 1965-1966

Le plan d'urbanisme financé par la CTMB en 1965 sur le nouveau site de Hahotoé comportait quelques irrégularités liées à l'inadéquation qui existe entre le nouveau plan et celui de l'ancien village. En effet, la Compagnie, dans l'élaboration de son plan, n'a pas tenu compte de la cohésion sociale qui existe dans ce village. Celle-ci se caractérise par le regroupement des familles appartenant à un même lignage dans une même zone. Or, la CTMB, méconnaissant cette dimension sociale d'occupation de l'espace, a séparé les familles jadis unies. C'est ainsi que l'on voit à Hahotoé, des familles alliées séparées par d'autres. L'exemple le plus illustratif est la position de Sédjro à l'extrémité du quartier Kpodji¹⁵. Cette restructuration sociale, causée par la Compagnie, n'a pas plu aux autorités locales qui ont immédiatement adressé une plainte au chef de la circonscription le 17 décembre 1965¹⁶. Ce plan, qui était en fait un facteur indispensable à la réalisation idéale d'une urbanisation, a malheureusement modifié l'ordre spatial des quartiers, entraînant de ce fait, un bouleversement de la cohésion sociale. Il n'est pas alors surprenant de voir des familles, qui étaient entre temps ennemies sur l'ancien site, se retrouver côte à côte dans le nouveau village (Agbodo, 2017, p. 65).

Si le déplacement de la population a mis à mal la cohésion sociale du village, le chemin de fer reliant Hahotoé à Kpémé, peut constituer au contraire un facteur d'union entre

¹⁴ Rapport du conseil d'administration de la CTMB 1959-1970.

¹⁵ Conseil des notables du village de Hahotoé du 17 décembre 1965.

¹⁶ 2 APA, Additif n°31 cercle d'Aného (1959-1970)

les deux communautés lorsque cette voie va cesser d'être uniquement réservée à l'acheminement du minerai.

1.4. Le chemin de fer Hahotoé-Kpémé et son impact sur l'espace

Dans le cadre de son installation, la Compagnie togolaise des mines du Bénin a construit une voie ferrée de vingt-cinq kilomètres¹⁷ reliant les mines de Hahotoé et de Kpogamé au centre industriel de Kpémé. Cette réalisation est autorisée par le décret n° 59-88 du 21 mai 1959¹⁸. Selon ce décret, la Compagnie est autorisée à :

occuper tous les terrains nécessaires à l'exploitation du gisement de phosphate, de chaux et d'alumine qui lui a été concédé dans les cercles d'Aného et de Tsévié, à établir des rigoles, canaux, voies de communication (notamment voies ferrées, bâtiments, lignes de transport électrique, canalisations diverses), et tout ouvrage nécessaire à la mise en valeur du gisement, au transport du minerai, à son traitement dans la zone comprise entre le gisement et le centre industriel de Kpémé, et à son embarquement ou à l'implantation des bureaux et logements du personnel.

Une bonne analyse de ce décret montre l'immensité de l'espace mis à la disposition de la Compagnie pour l'installation de ses multiples équipements et infrastructures. De fait, toute activité industrielle qu'elle soit minière ou non, nécessite la construction de bonnes infrastructures de transport. A ce propos, Plassard (1985), dans une étude sur le bassin industriel de Creusot et de Montceau-les-Mines, estime que « les sites industriels ont attiré le chemin de fer et suscité son développement ; et qu'en même temps le réseau ferré a permis un essor des activités industrielles impossibles sans lui »¹⁹. Globalement, tous les moyens de transport sont indispensables à l'approvisionnement en matière première des usines et à la commercialisation des produits fabriqués. En même temps que les voies de communication favorisent le bon fonctionnement des activités industrielles, elles désenclavent aussi les zones qu'elles traversent et facilitent la mobilité des personnes qui s'y trouvent. Dans la région des plateaux, la création des unités d'égrenage du coton a permis la construction et l'entretien des voies de communication terrestres (Dandonougbo, 2010, p. 149).

Le grand pont construit sur le lac Togo, afin de faire passer le chemin de fer de la CTMB, constitue un grand élément structurant de l'espace car cette étendue d'eau, qui constituait un obstacle pour les engins modernes (véhicules, train, moto), a été transformée et dominée par un pont afin de faciliter la traversée du train. Avant 1960, seules les pirogues avaient la possibilité de faire traverser hommes et marchandises d'une rive à l'autre du lac (Agbodo, 2017, p. 74). C'est ainsi que grâce à l'industrialisation de la région, le village de Hahotoé est relié à Kpémé par un chemin de fer, liaison qui n'existait pas avant l'exploitation du gisement de phosphates. Cette ligne de chemin de fer et celle électrique, ont profondément modifié la configuration

¹⁷ Cette longueur du chemin de fer évolue avec l'exploitation puisque le rail est prolongé une fois que l'on ouvre une autre carrière à une distance un peu éloignée de l'ancienne.

¹⁸ Rapport du conseil d'administration du 11 juillet 1967, 2APA, Additif n°31 du cercle d'Aného.

¹⁹Plassard F : *Infrastructure de transport et transformation de l'espace : cas de la région du Creusot-Montceau-les Mines entre 1780 et 12980*, Université de Lyon, CNRS, 1985, 98 p. Consulté sur le site <https://www.persee.fr/doc/> le 9 octobre 2021

spatiale des zones traversées. En d'autres termes, la construction de ce chemin de fer a d'abord nécessité l'abattage de tous les arbres qui se trouvent sur la zone concernée. Par conséquent, on assiste à un bouleversement de l'ordre écologique. Pour éviter les accidents qui se produisaient au point de croisement du chemin de fer et de la route Lomé-Aného, il a été construit un pont d'à peu près dix mètres de hauteur sous lequel devait passer le train sans encombrer les véhicules qui sont de passage. Cet ouvrage d'art, très important pour l'exploitation des phosphates, modifie l'espace en ce sens qu'elle entraîne la formation d'une « colline artificielle » sur la route Lomé-Aného (Agbodo, 2017, p. 67).

Au même moment que se déroulait la construction des infrastructures nécessaires à la mise en valeur, la Compagnie procédait au recrutement de son personnel dont l'afflux vers les villages miniers accélère le processus d'occupation de l'espace.

1.5. Installation des employés de la CTMB et création de nouveaux quartiers à Hahotoé

L'arrivée des employés de la CTMB a entraîné l'agrandissement de l'espace occupé par le village de Hahotoé. Au début de l'exploitation, les quartiers de Hahotoé étaient au nombre de sept. A ces quartiers autochtones viendront s'ajouter d'autres dans le cadre de l'exploitation du gisement de phosphates qui requiert un nombre important de main-d'œuvre et, par ricochet une forte demande en logements. Au départ, le village de Hahotoé n'étant pas en mesure de loger tout le personnel, certains employés quittent les environs d'Avéta, de Djagblé, de Kpomé, de Vogan et autres pour venir travailler et repartir le soir. Il se crée alors un problème puisque les frais de déplacement agissent constamment sur les salaires. C'est pour remédier à cette situation que les employés ont commencé à payer des terrains dans le village de Hahotoé dans le but de construire leur propre maison et y installer avec leurs familles²⁰. A ce propos, un de nos informateurs dit ceci :

La fonction de minier n'est pas un travail comme l'enseignement, l'infirmerie, ou l'armée, où l'on reçoit de l'affectation. Il s'agit d'un travail que l'on exerce dans un milieu fixe jusqu'à l'épuisement du gisement, raison pour laquelle, les personnels préfèrent plutôt construire eux-mêmes leur propre demeure pour ne pas avoir à payer les loyers sur de longues années²¹.

On assiste alors à une augmentation de la population, aboutissant à la création de nouveaux quartiers. La population de Hahotoé qui était estimée à 1202 habitants en 1959, a presque quintuplé dans une décennie, atteignant ainsi 5 006 habitants en 1970 (Agbodo, 2017, p. 79). Ces quartiers neufs sont au nombre de cinq. Il s'agit de Dévikèmeou Akonoukope, Lomnava, Agbekokope, Djidjolé et Nopégaliou Kablèkondji. Ils se trouvent tous au Sud, séparés des anciens par la route Lomé-Vogan. Construites toutes en ciment, les habitations de ces quartiers diffèrent de celles des quartiers autochtones par leur architecture moderne et la configuration des rues qui les

²⁰C'est surtout à partir des années 1970, avec la hausse des salaires que ce phénomène se fait plus sentir.

²¹ Information reçu auprès de M. DEKOU K., employé de la SNPT à Hahotoé le 17/10/2016.

desservent. Les photos une et deux ci-dessous montrent la différence flagrante qui existe entre les bâtis des nouveaux quartiers et ceux des quartiers autochtones.

Photo n° 1 : une maison à étage construit par un agent de l'OTP à Djidjolé (nouveau quartier de Hahotoé)



Source : cliché Agbodo, 2021.

Quasi inexistantes dans les années 1960, les constructions modernes de ce genre ont pris une ampleur à partir des années 1970 où le boom phosphatier et ses retombés permirent aux agents de l'OTP de disposer d'un pouvoir d'achat assez suffisant. Ces maisons qui ressemblent à celles de la capitale, appartiennent aux agents cadres de l'office togolais des phosphates qui perçoivent un bon salaire, comparativement à ceux des manœuvres. Cette maison à étage se trouve à Djidjolé (Hahotoé) et elle n'est pas l'unique de ce genre dans le quartier. Elle est bien clôturée et un large portail métallique sécurise l'entrée. Ces maisons solides des nouveaux quartiers s'opposent à celles en banco des quartiers anciens.

Photo n° 2 : une maison délabrée à Adélankpodji (quartier autochtone de Hahotoé)



Source : cliché Agbodo, 2021.

Cette maison qui ressemble à une concession abandonnée est bel et bien habitée car nous y avons trouvé un habitant avec qui nous avons fait un entretien. Ce dernier nous confie que cette concession est celle que les indemnités de la CTMB ont permis à ses parents de construire sur le nouveau site. Jusqu'à présent, il dort dans un coin de cette maison d'en face et quand il pleut, toute sa natte se retrouve dans l'eau²².

Une des conséquences majeures de ces mutations spatiales intervenues à Hahotoé est l'augmentation du prix des lots de terrains. Sur le nouveau site, la distribution des parcelles de terre aux déplacés est du ressort de la Compagnie qui les avait loués auprès

²² Entretien du 28 juin 2021 chez ALAGLO Kossi à Hahotoé

d'autres propriétaires pour les redistribuer aux populations, les privant ainsi de réserves pouvant être utilisés plus tard par leurs progénitures. Or, sur l'ancien site, les collectivités disposaient suffisamment de réserves pour des constructions ultérieures. Par conséquent, les jeunes natifs et les agents de la CTMB sont obligés d'acheter des lots pour bâtir leurs maisons. Comme il n'existe plus de réserves, même les fils des autochtones sont aussi concernés par les achats de terrains.

Toutes ces luttes pour l'occupation de l'espace entraînent la rareté des terrains à bâtir et l'augmentation de leur prix. De plus, l'extension spatiale du village de Hahotoé n'a pas moins de conséquences sur l'agriculture.

Entre 1965 et 1966 l'installation dans les quartiers déplacés sur de nouveaux sites s'est effectuée en plusieurs vagues successives, puisqu'au début, certains habitants n'ont pas accepté de se déplacer. Ces quartiers déplacés n'occupaient que le côté nord de la voie, c'est-à-dire le côté gauche si l'on venait de Lomé. Les terrains qui se trouvent de l'autre côté de la route servaient pendant cette période à l'agriculture, mais avec l'arrivée massive des migrants (pour la plupart des employés de la CTMB), ces sols qui jusque-là servaient à l'agriculture cédèrent leur place aux constructions et aux rues larges de six à huit mètres. L'immensité de l'espace occupée par ces cinq nouveaux quartiers précités a privé les paysans de plusieurs hectares de champs de maïs et de manioc, entraînant ainsi une baisse de la productivité dans le milieu. Bien qu'ayant des impacts négatifs sur la production vivrière de la localité, l'émergence de ces nouveaux quartiers a beaucoup contribué à donner l'image d'une ville en gestation au village de Hahotoé qui a vu son paysage restructuré et agrandi à cause des contraintes démographiques. Ce phénomène qu'on observe ici est semblable à celui qui s'est produit à Dadja (localité située à 150 km de Lomé) entre 1970 et 1980, période au cours de laquelle fonctionnait l'Industrie textile du Togo (ITT). A ce propos, Y. Marguerat (1995, p. 142) a pu écrire :

La présence de l'usine n'a apporté au village qu'une batterie de six robinets à l'extérieur de son enceinte, devant lesquels se formaient de très longues queues, en saison sèche, débutaient parfois en pleine nuit. L'apport d'ITT au village fut donc essentiellement son expansion spatiale et le gonflement de sa population.

Il est indubitable que les effets de l'activité minière sur la société et le milieu se sont fait sentir dès les premières années de l'implantation de la CTMB, mais il a fallu attendre la nationalisation du phosphate en 1974 pour que les impacts deviennent de plus en plus importants, proportionnellement à la croissance de la production.

2. L'OTP et la restructuration spatiale de Hahotoé entre 1974 et 2002

Le boom phosphatier des années 1970 et la nationalisation de l'industrie en 1974 ont permis à la nouvelle société au capital entièrement togolais de réaliser plusieurs ouvrages qui modifièrent profondément le paysage de Hahotoé. Revenons un peu sur cette nationalisation qui est intervenue à un moment où le phosphate bénéficiait des circonstances favorables sur le marché mondial. A en croire C. Toulabor (1986, p. 107) :

Au début la volonté de l'Etat togolais était, à défaut d'une nationalisation intégrale de la CTMB, d'avoir au moins une participation majoritaire de 51 % au capital social.

En 1973, le renchérissement du prix des phosphates sur le marché international encourageait les autorités togolaises à se rendre propriétaires de cette source principale de devise. C'est dans cette perspective que le général Eyadéma décida d'engager des négociations avec Max Robert, l'administrateur-délégué de la CTMB. Celles-ci se soldèrent par un échec, M. Robert s'abritant derrière les clauses de la convention du 12 septembre 1957.

En fait, selon la convention qui régissait l'exploitation du phosphate togolais par la CTMB, donc l'accord du 12 septembre 1957, la participation du Togo dans le capital social de cette entreprise était ²³fixée à 1 % jusqu'en novembre 1972, où elle passa à 19 % puis à 35 %. L'Etat du Togo, minoritaire à 35 %, exprime son désir en cette période de flambée des prix de ladite matière première d'accroître sa part du capital de 35 à 51 %, afin de mieux assurer son développement. Cette demande fut rejetée par la CTMB, qui évoque l'accord du 12 septembre 1957 qui régissait l'exploitation du phosphate togolais par la CTMB. Face à ce refus, le président Eyadéma décida alors unilatéralement le 10 janvier 1974, de porter sa participation à 51 % et de créer l'office togolais des phosphates (OTP) chargé du monopole de commercialisation. Mais c'est après l'accident de Sarakawa traduit comme étant le mécontentement de ses partenaires qui auraient tenté de l'éliminer, que le général Eyadéma a décidé de nationaliser la CTMB. Le conseil des ministres, réunis en session extraordinaire le 4 février 1974 pour la circonstance, sous la présidence du général Eyadéma, adopte une ordonnance portant nationalisation de la CTMB²⁴. Celle-ci devient alors une société d'Etat dont le capital est entièrement souscrit par l'Etat togolais. Ce faisant, il abrogea toute disposition antérieure contraire, en l'occurrence la convention du 12 décembre 1957.

2.1. Place des infrastructures socio-collectives dans la restructuration spatiale de 1974 à 2002

Déjà dans les années 1980, le souci d'améliorer la santé de la population locale amena l'OTP à construire cinq blocs sanitaires à Hahotoé. Cette modernisation de l'équipement sanitaire a permis de faire reculer les décès liés aux épidémies qui, entre 1979 et 1980, avaient fait rage dans le village. Ce recul de la mortalité a pour conséquence une augmentation de la population qui est à son tour un grand facteur de la dynamique spatiale du village de Hahotoé. Il faut aussi noter qu'après la nationalisation de la société en 1974, il y a eu un recrutement massif des employés dans le but d'accroître la production. L'arrivée de ces agents de l'OTP accompagnés de leurs familles a contribué à une croissance rapide de la population de Hahotoé comme le montre le tableau ci-dessous.

²³ Togo-presse du mardi 5 février 1974, p. 1.

²⁴ Idem

Tableau 1 : évolution de la population de Hahotoé de 1959 à 2004

ANNEE	POPULATION (nombre d'habitants)
1970	5 006
1981	8 720
1999	12 300
2004	16 000

Source : Agbodo, 2017, p. 79.

De ce tableau il ressort que la population de Hahotoé qui était de 5 006 habitants en 1970, a vite évolué pour être chiffrée à 8 720 habitants en 1981. Durant cette année 1981, l'OTP a procédé à de nouveaux recrutements et l'effectif de son personnel est estimé à plus de 3 000 employés. La majorité de ce personnel étant domiciliée à Hahotoé, il est donc évident que ce flux contribue à l'augmentation de la population locale. De 8 720 habitants en 1981, la population passe à 12 300 habitants en moins d'une décennie, c'est-à-dire en 1999. En 2004, cette population est chiffrée à 16 000 habitants. Outre l'activité minière l'un des facteurs de cette explosion démographique est la forte propension des Ouatchi pour la polygamie (Agbodo, 2017, p. 28). Au-delà de sa portée sanitaire, cet équipement médical a transformé son environnement en le rendant plus beau.

Il est certes vrai que les blocs sanitaires ont stimulé la croissance démographique, mais cette population ne peut être maintenue sur place sans la mise en place des centres de loisirs, des marchés et des équipements sportifs qui représentent de véritables éléments de cohésion sociale.

Déjà en 1978, l'OTP a construit un collège d'enseignement général à Hahotoé afin d'empêcher le départ des élèves vers les milieux urbains. Le coût de sa construction s'élève à 21 000 000 de francs CFA (N'Sama, 2014, p. 61). Entre 1960 et 1990, le marché de Hahotoé était réduit à quelques hangars ; ceci ne permettait pas aux commerçants des centres urbains de venir faire le commerce à cause de l'étroitesse de l'espace. Il se limitait alors à une sphère locale, empêchant les producteurs de tirer un meilleur profit de leurs productions. Pour remédier à cette situation, l'OTP entreprit en 1993 la construction de nouveaux hangars au marché de Hahotoé. Ce réaménagement a permis de redynamiser les échanges, car les commerçantes de Lomé et des autres contrées du Togo s'intéressèrent davantage à ce marché qui ne cesse de s'agrandir. Les plus grands bénéficiaires de cette expansion du marché sont les paysans puisque concomitamment, on assiste à une croissance de la demande qui est en même temps synonyme d'une hausse des prix. C'est ainsi que les paysans grâce aux bénéfices générés par la vente de leurs produits, ont pu payer le ciment et les tôles pour moderniser leurs habitations et ceci, de manière à donner une nouvelle physionomie à leur milieu.

Il faut aussi retenir que le jour d'animation du marché de Hahotoé est lundi, il règne une ambiance dans le village, car les camions venant de toutes les directions avec à leur bord commerçantes et marchandises, sillonnent sans répit tout l'espace du milieu. Des voies reliant tous les villages environnants à ce marché, fait de lui le carrefour et le principal entrepôt de la localité à part le grand marché de Vogan.

Pour réduire l'exode rural des jeunes vers Lomé et en même temps rendre la vie agréable dans le village, l'OTP a construit à Hahotoé une salle de cinéma après les troubles sociopolitiques de 1990 d'un coût total de 37 000 000 de FCFA (N'Sama, 2014, p. 54). En même temps qu'il sert de lieu de divertissement, ce centre de loisir est aussi un lieu culturel, car les films cinématographiques quels que soit leur nature, véhiculent des valeurs culturelles. Cet équipement est un élément structurant qui permet de distinguer le village de Hahotoé de ces voisins (qui ne disposent pas de ces équipements) et constitue par la même occasion, un instrument d'attraction des populations des campagnes reculées vers Hahotoé, contribuant ainsi à agrandir l'effectif de la population.

Dans les secteurs sanitaire et scolaire, plusieurs efforts ont été faits par la société nationale (OTP) créée en 1974. En 1992, il a été construit 5 latrines modernes de 10 cabines chacune, réparties dans les quartiers originels. Le souci d'œuvrer pour une meilleure scolarisation des enfants du milieu pousse l'OTP à rénover totalement les bâtiments des écoles évangéliques groupe A et groupe B. Au même moment, on procéda à la rénovation de l'EPP Hahotoé groupe A et de l'EPP Hahotoé groupe B (N. N'Sama, 2014, p.61). Ces différentes rénovations effectuées par l'OTP ont permis de faire face aux difficultés liées à l'augmentation de l'effectif des élèves. A partir des années 2000, le village de Hahotoé dispose d'une quinzaine d'écoles primaires, d'une dizaine de collèges. Le coût total de sa construction est de 170 000 000 de FCFA (N'Sama, 2014, p. 54).

La plupart de ces écoles sont des privées et confessionnelles. Cette diversité des écoles contribue à la restructuration du village dans la mesure où elles sont toutes desservies par des rues principales et petites artères qui les lient aux différents coins du village. Ces établissements d'enseignement contribuent à l'extension géographique du village dans la mesure où ces endroits attirent de nouveaux habitants qui s'y intéressèrent davantage pour la construction de nouveaux logements. Il s'ensuit donc la création de nouveaux quartiers réduisant des écarts entre Hahotoé et les villages voisins. L'exemple le plus palpable est l'extension de Hahoté vers Sadayamé (K. Azialé, 2006, p. 22). Un autre aspect des réalisations sociales de l'OTP pendant l'ère de la nationalisation est la promotion des activités sportives dans toute la région minière.

En 1999, un stade moderne fut construit à cet effet. Dénommé « stade de 2 février », il a pour but de réunir les jeunes des villages du voisinage pour la dispute des compétitions de football pendant les saisons mortes. Ce stade, situé à 100m de la cité minière, est entouré d'une clôture haute et doté d'une tribune, à l'instar des terrains modernes de la capitale. Le coût de sa construction est de 380 000 000 francs CFA (N'Sama, 2014, p.52). Sa construction confère à Hahotoé une certaine importance et prestige, car ce terrain de foot était le seul dans la zone qui accueillait les grandes compétitions (cantonnas, championnats de deuxième division) au cours desquelles les flux tout azimut se déferlent sur le village, créant ainsi une ambiance²⁵.

La dimension économique, que revêt la construction de ce stade, est qu'en période de compétitions, les commerçants et commerçantes profitaient pour vendre leurs produits

²⁵ L'OTP dispose d'une équipe de deuxième division.

alimentaires (jus, nourritures et fruits), tirant par là des bénéfices importants. Ainsi, ce stade à l'instar de toute infrastructure, a grandement contribué, de concert avec l'axe Lomé-Vogan, à l'amélioration du paysage de Hahotoé.

2.2. Contribution de la voie Lomé-Hahotoé-Vogan à la restructuration spatiale de Hahotoé

Pour faciliter la mobilité des personnes et des biens dans toute la région, l'OTP a financé en 1976, la construction de la voie Lomé-Hahotoé-Vogan. Le financement de cette route par l'OTP est à attribuer aux bénéfices importants générés par les phosphates à partir des années 1970, moment où l'industrie a été nationalisée. Cette nationalisation incarnée par le Général Gnassingbé Eyadéma chef de l'Etat d'alors, est souvent considérée comme une « indépendance économique » dont l'importance pour le décollage économique du Togo n'est pas à démontrer. D'ailleurs, cette journée de la victoire (dite économique) a été érigée en fête nationale, servant ainsi d'élément de propagande pour le régime²⁶. En outre, les années 1970 sont aussi caractérisées par une hausse du prix des matières premières dans tous les pays africains. Cette croissance des revenus tirés des matières premières permit aux Etats africains d'entreprendre une politique de grands travaux afin de se doter d'infrastructures modernes. C'est l'exemple du Niger, qui grâce au boom de l'uranium des années 1970, s'est doté de véritables infrastructures modernes dont certaines tiennent encore bien jusqu'aujourd'hui (Goerg O., 1985). Au Togo, ce fut le boom phosphatier qui a permis de réaliser de grands projets de développement économique au rang desquels figure la construction de la route Lomé-Hahotoé-Vogan, très vitale pour les échanges entre ces trois localités. D'après M. Dékou :

Avant l'exploitation du gisement de phosphates aucune route ne reliait directement le village de Hahotoé à la capitale Lomé. Pour aller à Lomé, il faut d'abord retourner à Vogan, passer ensuite par Aného avant de rejoindre Lomé. C'est dans le but de faciliter le trajet (en réduisant la distance) aux cadres de l'OTP que cette voie a été mise en place²⁷.

La construction de cette route a aussi une connotation politique, car elle permettait au gouvernement d'alors d'exercer un contrôle sur la société minière. Cette voie Lomé-Hahotoé-Vogan contribue par ailleurs au renforcement des relations « Villes-Campagnes » notamment entre Lomé, la métropole et son arrière-pays que constituent les localités de Vogan, Hahotoé, Avéta, et Djagblé. Il se développa alors des transactions économiques très importantes entre Lomé et les localités précitées. D'une part, la ville de Lomé pourvoit les localités de Vogan, de Hahotoé, d'Avéta et de Djagblé en produits manufacturiers (produits de consommation, vêtements, matériaux de construction et autres services) tandis que ces dernières alimentent la capitale en produits vivriers et en main-d'œuvre. Grâce à cette liaison routière, on assiste à une « citadinisation » progressive de Hahotoé, de Vogan, de Djagblé et d'Avéta qui

²⁶ Le jour de l'accident est le 24 janvier et c'était cette date qui a été retenue et érigée en fête de libération économique.

²⁷ Information reçu auprès de M. DEKOU K., employé de la SNPT à Hahotoé le 17/10/2016.

finirent par adopter les pratiques en vogue dans la capitale (nourriture, habillement, danse).

En clair, il est indéniable que cette route ait joué un rôle important dans la restructuration du Bas-Togo en général et surtout de Hahotoé qui est actuellement séparé en deux parties par celle-ci. A gauche de la voie (si l'on vient de Lomé), se trouvent les anciens quartiers de Hahotoé et à droite, se trouvent les quartiers créés par les étrangers (pour la plupart des employés de la CTMB).

Les infrastructures de transport contribuent à augmenter la compétitivité de l'économie en favorisant les échanges et à dynamiser la croissance et l'emploi. Partant de là, il est sans doute évident que la voie Lomé-Hahotoé-Vogan dont la construction est financée par l'OTP, ait joué un rôle incontournable dans le développement des transactions économiques entre les différentes localités qu'elle dessert. Outre cet aspect économique de la question, il faut aussi reconnaître sa contribution à la réduction du chômage à Hahotoé, car elle a stimulé la création de diverses activités génératrices de revenus. En effet, on assiste à l'installation des boutiques, des vendeurs de carburants, des bonnes femmes revendeuses de nourritures, des salles de coiffure ou de couture, des métiers de l'artisanat tout au long de cet axe, donnant ainsi une nouvelle physionomie au village. Au même moment qu'elle contribue à la réduction du chômage, cet axe permet du coup d'éradiquer certains vices tels que la délinquance, le vol, la criminalité et tout ce que cela comporte comme insécurité.

Conclusion

En somme, l'exploitation du gisement de phosphate du Bas-Togo a entraîné des bouleversements sociaux et spatiaux sur « les fronts miniers »²⁸. Dès les premières années de son implantation, c'est-à-dire à partir de 1961²⁹, les structures sociales et spatiales initiales n'ont pas pu résister face aux contraintes imposées par l'activité minière. La première contrainte fut la réinstallation de la population sur un nouveau site avec les conséquences sociales y afférentes. Ensuite, les sociétés exploitantes ont réalisé de nombreuses actions sociales et infrastructures de communication dans le but de viabiliser et de désenclaver la région. Bien que la CTMB ait réalisé quelques œuvres sociales entre 1961 et 1974, il a fallu attendre la nationalisation et la création de l'Office togolais des phosphates (OTP) pour que la localité de Hahotoé et ses environs bénéficient de diverses œuvres sociales. En outre, la main d'œuvre qui sert à faire fonctionner l'industrie a favorisé l'extension spatiale du village de Hahotoé qui constitue le plus grand milieu d'accueil du personnel. Il en résulte alors la création de nouveaux quartiers dans lesquels vit une population cosmopolite.

Si cette activité a beaucoup contribué au développement social et à l'agrandissement des villages riverains, il importe de reconnaître qu'elle a en même temps causé de

²⁸ Cette dénomination désigne tous les villages dont le sous-sol dispose de minerai de phosphate.

²⁹ L'année 1961 correspond à la date du démarrage de l'exploitation des phosphates togolais. Le 1^{er} septembre 1961 marque un tournant dans l'histoire économique du pays car, c'est à partir de cette date que le Togo entre dans le groupe des nations productrices de phosphates en exportant par l'intermédiaire du navire S/C Hawaï un tonnage de 16 920 tonnes.

nombreux préjudices à la société et à l'espace qui l'abrite. C'est à juste titre que les sociétés exploitantes de phosphates sont indexées aujourd'hui comme responsables de la pauvreté criarde qui fait rage dans les villages miniers.

Sources et bibliographie

Sources orales

Nom et Prénoms	Age	Date et lieu de l'entretien	Statut social
DEKOU Koami	48 ans	Le 16/10/2016	Employé de l'OTP (Hahotoé)
ALAGLO Kossi	57 ans	Le 28/06/2021	Herboriste à Hahohoé

Adabounou S., 2010 : *L'extraction du calcaire et les mutations démographiques et socio-économiques induites à Kini-Kondji dans la préfecture de Yoto au Togo*, mémoire de géographie, UL, 97 p.

Adabounou S., 2010 : *L'extraction du calcaire et les mutations démographiques et socio-économiques induites à Kini-Kondji dans la préfecture de Yoto au Togo*, mémoire de géographie, UL, 97 p.

Agbodo K., 2017 : *Industries extractives et restructuration spatiale au Togo : l'OTP et les villages de Hahotoé et Kpogamé (1959-2002)*, mémoire d'histoire, UL, 132 p.

Dandonougbo I., 2010 : *Transport et organisation de l'espace dans l'Est de la région des plateaux au Togo*, thèse de doctorat de géographie, UL, 544 p.

Marguerat Y., 1995 : « Dadjia ou l'usine au champ : Industrialisation et émergence du fait urbain au Togo. *In villes en parallèle*, n° 22, décembre 1995. Villes secondaires d'Afrique pp. 130-157. Article sur le site <https://www.persee.fr/doc/vilpa le 20 octobre 2021>.

N'Sama N., 2014 : *Contribution des ressources minières au développement social du Togo : cas des phosphates de Hahotoé et Kpogamé (1959-2013)*, mémoire d'histoire, UL, 105 p.

Plassard F., 1985 : *Infrastructure de transport et transformation de l'espace : cas de la région du Creusot-Montceau-les Mines entre 1780 et 12980*, Université de Lyon, CNRS, 98 p. Consulté sur le site <https://www.persee.fr/doc/> le 9 octobre 202.

Toulabor C., 1986 : *Le Togo sous Eyadéma*, Paris, éd. Karthala, 332 p.

EXPLOITATION DU MARBRE ET PROCESSUS MORPHOGÉNIQUES SUR LE PÉRIMÈTRE DE PAGALA-VILLAGE DANS LE CENTRE-OUEST DU TOGO

Dangnisso BAWA

Université de Lomé, Togo

kodjoameya.34@gmail.com

Résumé

L'exploitation du marbre à Pagala-Village (centre ouest du Togo), est assurée par la société POMAR-Togo depuis 2011. La carrière de 80 ha a dégradé le paysage de la zone. L'érosion des sols et la sédimentation corrélative dans les rivières sont l'expression de cette dégradation qui a engendré les excavations et les mort-terrains. Cette recherche vise à analyser l'impact de l'exploitation du marbre sur les processus morphogéniques de la zone. Elle a nécessité de la documentation, les travaux de terrain et le traitement des données. Il en ressort que les processus morphogéniques sur le site sont le ravinement et l'érosion en nappe. Ces formes d'érosion affectent les versants, les mort-terrains, les tas de chutes de particules fines et le sommet du plateau. Les alluvions dans les rivières sont des particules grossières dont le minéral prépondérant est la calcite (28 à 87%). La gestion de l'érosion sur ce site doit se faire dans le cadre d'un réaménagement par un remblaiement des excavations abandonnées et le reboisement de ces espaces.

Mots clés : Centre-ouest du Togo, Pagala-Village, extraction du marbre, érosion, sédimentation.

Abstract

Marble mining in Pagala-Village (central western Togo) has been carried out by the POMAR-Togo company since 2011. The 80 ha quarry has degraded the landscape of the area. Soil erosion and the correlative sedimentation in rivers are the expression of this degradation which has generated excavations and overburden. This research aims to analyze the impact of marble mining on the morphogenic processes of the area. It required documentation, fieldwork and data processing. It appears that the morphogenic processes at the site are gullying and sheet erosion. These forms of erosion affect slopes, overburden, piles of fine particle falls and the top of the plateau. Alluvium in rivers are coarse particles, the predominant mineral of which is calcite (28 to 87%). The management of erosion on this site must be done as part of a redevelopment by backfilling abandoned excavations and reforestation of these areas.

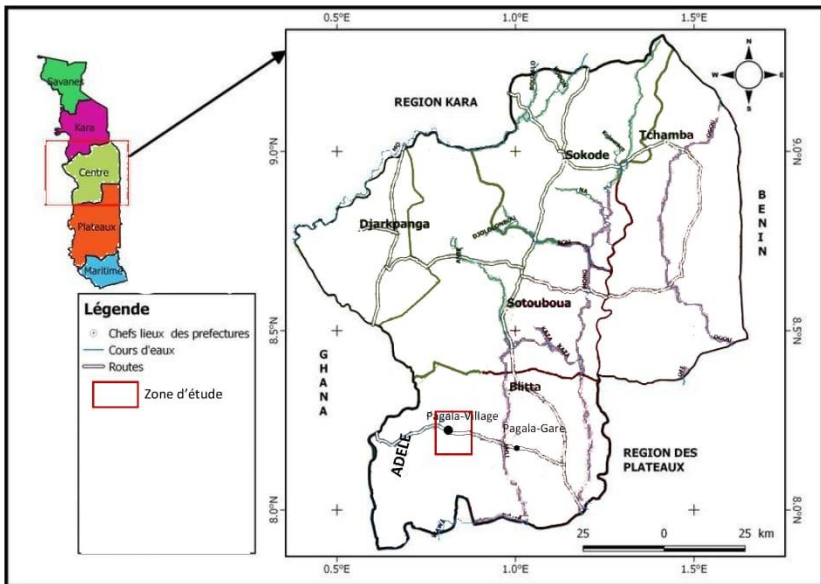
Keywords: Center-west of Togo, Pagala-Village, marble extraction, erosion, sedimentation.

Introduction

Les activités d'extraction minière répandues dans le monde concernent les minerais enfouis profondément dans le sol et les minerais à fleur de sol. Les premiers extraits à partir des puits et des galeries ont un impact peu visible dans le paysage, contrairement aux seconds dont l'empreinte se signale par des dégradations de l'environnement.

L'exploitation de ces derniers qui se fait à ciel ouvert engendre des atteintes multiples à l'environnement (ORSTOM, 1986, p. 1). Au Togo, des auteurs ont démontré les atteintes environnementales des extractions minières. Il s'agit entre autres de Y. Agbossoumondé (2012, p. 5) et A. G. Agbéwounou (2020, p. 34) qui ont étudié l'impact environnemental de l'extraction des phosphates au sud du Togo. Etant donné que ce type d'exploitation minière est précédé de la destruction de la végétation et du déblaiement de morts-terrains (T. E. Norgate et W. J. Rankin, 2000 p. 4), l'érosion dégrade le site et les eaux de ruissellement transportent les sédiments en direction des axes de drainage. C'est le phénomène qui a été relevé dans la carrière de marbre à Pagala-Village dans le centre-ouest du Togo, dans la préfecture de Blitta (figure 1).

Figure 1 : Carte de localisation de la zone d'étude



Source : Réalisée à partir d'un fond de carte de la Région Centrale du Togo de 2019

L'exploitation du marbre dans cette localité remonte aux années 1970 et 1985 durant lesquelles elle était assurée par la Société Togolaise de Marbre (SOTOMA). La faillite de cette société a mis sur la sellette la société POMAR-Togo qui a repris cette exploitation en 2011. Depuis la mise en service de cette carrière jusqu'à ce jour, aucune étude de son impact sur l'environnement n'a été faite. C'est ce qui justifie la présente étude dont l'objectif est d'étudier l'impact de l'exploitation du marbre sur les processus morphogéniques sur le périmètre de Pagala-Village. La carrière à ciel ouvert qui s'étend sur une superficie de 80 ha a déclenché une érosion des sols dont les sédiments charriés par les eaux de ruissellement se déposent dans les cours d'eau avoisinants. Pour mieux appréhender les processus morphogéniques liés à l'exploitation du marbre, une présentation du référentiel physique de la zone s'avère nécessaire.

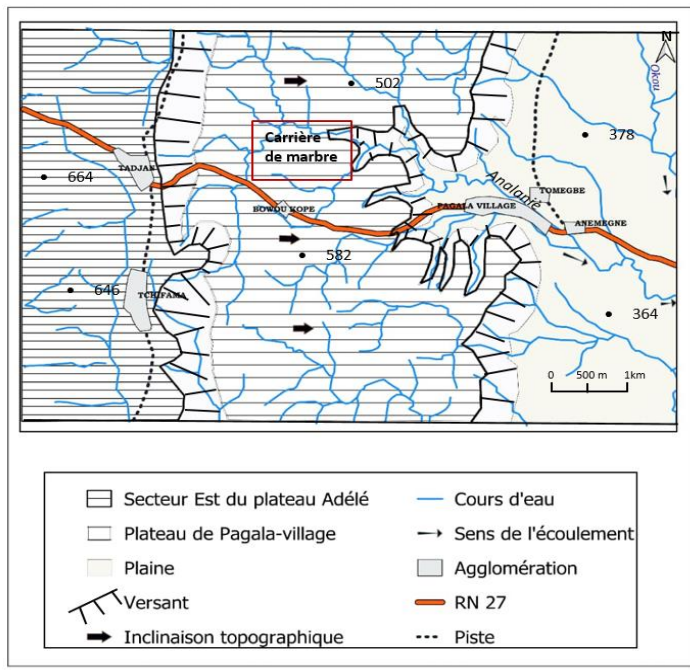
1. Cadre géographique de l'étude

Les caractéristiques physiques de la zone d'étude sont analysées à travers la structure géologique, la géomorphologie, le climat, le réseau hydrographique, les sols et la végétation.

Le site d'extraction du marbre de Pagala-Village fait partie intégrante de la structure géologique de la chaîne de l'Atakora. Cette vieille chaîne plissée panafricaine appelée chaîne des Dahomeyides, mise en place à la fin du Protérozoïque (600 ± 50 Ma), (P. Affaton 1990, p. 227), (J.P. Sylvain et *al.* 1986, p. 18) est constituée en grande partie de quartzites auxquels sont associés les schistes, les micaschistes et des roches métasédimentaires diverses. Le substrat géologique du secteur d'étude se compose essentiellement de micaschistes et de gneiss albitiques auxquels sont associées des serpentinites, des métavolcanites, des quartzites feldspathiques, d'écaillés de granitoïdes alcalins (J.P. Sylvain, 1986, p. 44). A ces roches très altérées, sont associées des gîtes de roches dolomitiques cristallines de qualité marbrière (J.P. Sylvain, 1986, p. 97). Toutes ces roches qui font partie des unités externes de la chaîne des Dahomeyides entrent en contact par chevauchement avec le socle granito-gneissique (structure des unités internes) à l'est, au niveau de la rivière Okou.

Le paysage géomorphologique du site d'exploitation est un plateau, celui de Pagala-Village culminant à 500 m d'altitude en moyenne et dominé par le plateau de l'Adélé d'altitude de 600 m. Ce plateau d'orientation ouest-est, est prolongé par une plaine d'érosion de 350 à 380 m d'altitude (figure 2).

Figure 2 : Croquis géomorphologique de la zone d'étude



Source : D. Bawa (1990, p. 32)

Il est fortement disséqué par la rivière *Anamanié* et ses multiples affluents dont le régime hydrologique est animé par les précipitations pluvieuses qui se manifestent sur une durée de six mois. Ces précipitations font place après six mois à une période de stress hydrique de six mois également qui marque la fin des écoulements. La saison sèche est aussi celle des feux de brousse qui ravagent une végétation de type forêt semi-décidue évoluant en forêt sèche et en savane arborée au sommet du plateau de Pagala-Village. Il faut préciser que la forêt semi-décidue se développe au sud-ouest de la plaine, autour de Pagala-Village et en bordure des cours d'eau, où la permanence de l'humidité justifie leur présence.

Du point de vue pédologique, les sols de la zone sont essentiellement des sols ferrugineux à concrétions. Ces sols sont de deux types selon leur couleur : les sols ferrugineux rouge-brun et les sols ferrugineux jaune-ocre à beige. Les premiers qui occupent le sommet du plateau aux altérites relativement épaisses sont couverts d'une végétation de forêt sèche. Leur couleur rouge-brun s'explique par le fort taux d'oxydes de fer. Les seconds, localisés dans la plaine en pentes faibles (5 à 6%) sont couverts d'une savane arborée dominante et de forêts semi-décidues. La couleur jaune-ocre à beige de ces sols est due à leur lessivage dans des conditions d'une hydromorphie temporaire. A ces principaux types de sols sont associés, dans une moindre mesure, les sols hydromorphes des bas-fonds bordant les cours d'eau.

2. Approche méthodologique

Elle est basée sur la documentation, les travaux de terrain et le traitement des données recueillies.

2.1. Collecte des données documentaires

Les documents exploités dans le cadre de cet article sont des thèses, des articles et des rapports d'études consultés dans la bibliothèque centrale de l'Université de Lomé et sur l'internet à partir du moteur de recherche Google. A ces documents textes s'ajoutent des documents cartographiques en l'occurrence, la carte topographique numérique de Pagala-Gare à 1/50 000 de 2013 et la carte géologique du Togo à 1/500 000 de 1986 qui nous ont permis respectivement de faire le terrain et d'analyser les données géologiques de la zone d'étude.

2.2. Travaux de terrain

Ils ont consisté en des observations, mesures de terrain et entretiens avec des personnes ressources et un échantillon de la population. Les observations sur le site d'exploitation ont été réalisées à partir de transects orientés perpendiculairement aux versants et aux cours d'eau. Au total, 10 transects longs de 2 km environ ont été réalisés. Au cours de cette activité les échantillons de sols au nombre de dix (10) ont été prélevés sur les 50 premiers cm, de même que dix (10) échantillons de sédiments de surface pour des analyses au laboratoire. Sur les dix (10) échantillons de sols, cinq (5) ont été prélevés au sommet du plateau et cinq (5) autres dans la plaine en contre-bas. Les résultats d'observations sont notés dans un bloc-notes, tout comme le mesurage des incisions liées au ravinement et des formes d'accumulation sédimentaire. La quantification de l'érosion n'a pu être réalisée à cause de l'accès

limité au site d'extraction. Un GPS a été utilisé pour prendre les coordonnées des faits géomorphologiques observés et un clinomètre de marque Silver pour déterminer la valeur des pentes, ainsi qu'un appareil photographique pour les prises de vues.

Les entretiens ont concerné les membres du Comité Villageois de Développement (CVD) au nombre quatre (4), le Chef du village et cinq (5) notables et un échantillon de villageois. Le nombre de personnes enquêtées est de 80, constitué d'hommes et de femmes, tous adultes. Le choix des enquêtés s'est basé sur la durée de résidence dans le village. Est éligible, toute personne (homme ou femme) ayant vécu dans la localité de Pagala-village depuis au moins 1960, année précédant la première ouverture de la carrière de marbre. Des entretiens avec les responsables de POMAR-Togo nous ont permis d'appréhender la technique d'extraction du marbre mise en œuvre par cette société.

2.3. Traitement des données recueillies

L'analyse granulométrique a été faite en deux temps : sur le terrain et en laboratoire. Sur le terrain, la morphométrie des grosses particules a été déterminée selon la méthode de S. Rice et M. Church (1996), reprise par A. Recking (2017, p. 29). Cette méthode consiste à déterminer la taille des grosses particules de sédiments (galets et graviers) à partir d'un échantillon de 400 particules, le long d'un transect matérialisé par un double décimètre. Les prélèvements se faisant à pas de 50 cm, les dimensions des particules sont mesurées et les valeurs permettant de déterminer le pourcentage des différentes particules grossières sont notées avec un descriptif du site.

L'analyse granulométrique au laboratoire a concerné les particules sédimentaires de taille inférieure 5 mm et les échantillons de sols. Elle a été faite au laboratoire de l'Institut Togolais de la Recherche Agronomique (ITRA) de Cacavéli à Lomé. Les échantillons de sols se présentant sous forme agglomérée, la séparation des particules a été faite en passant les échantillons sous l'eau contenue dans un récipient. Les sables sont récupérés et séchés à l'étuve à 150 °C et leur séparation s'est faite à partir d'un agitateur et d'une colonne de tamis de 0,0625 mm à 4,75 mm de diamètre de la série Association Française de Normalisation (AFNOR). La granulométrie des sédiments a concerné la fraction sableuse séparée des grosses particules (galets et graviers). Les refus sont pesés et enregistrés afin de calculer les pourcentages et déterminer, en ce qui concerne les sols, leur texture et pour les sédiments leurs modes de transport et de dépôt.

Il faut préciser que les particules fines des sols (limons et argiles) ont été séparées par la méthode de temps de chute à partir de l'eau ayant servi pour les séparer de la fraction sableuse. Cette méthode est basée sur la loi de Stokes qui stipule que plus une particule est grosse et plus elle tombe vite dans l'eau et que la température de l'eau influence cette chute. La fraction limoneuse 20 μ m est déterminée au bout de 4 minutes et 45 secondes à 10 cm de la colonne d'eau contenue dans un tube et la fraction argileuse 8 heures après à 10 cm à une température 20° C.

Il faut signaler que les gravillons ferrugineux de taille supérieure (5 mm) à celle des sables contenus dans les échantillons de sols et de sédiments sont séparés de ceux-ci et leur pourcentage déterminé.

L'indice de classement des sédiments qui permet d'apprécier la dynamique hydrosédimentaire d'un cours d'eau a été déterminé. La méthode utilisée est celle de l'indice de classement de TRASK (IC) pour déterminer le granoclassement. Cet indice a été calculé à partir des quartiles suivant la formule :

$$IC = \sqrt{\frac{Q_3}{Q_1}}$$

Pour Q1= premier quartile, Q2= deuxième quartile et Q3= troisième quartile

Q1 désigne le point de la courbe pour lequel 75% du matériel est de taille supérieure à celle considérée et 25% de taille inférieure. Q2 désigne la taille au-delà et en-deçà de laquelle il y a 50% du matériel de taille supérieur et 50% de taille inférieure, c'est la médiane. Q3 est le point de la courbe où 25% du matériel est de taille supérieure et 75% de taille inférieure.

Ainsi, lorsque :

- IC > 4,5 les sables sont mal classés
- IC < 2,5 les sables sont bien classés
- IC voisin de 3, les sables ont un classement normal.

Les courbes granulométriques ont été réalisées avec le logiciel Excel 2016 et la carte de localisation de la zone d'étude et le croquis géomorphologique à l'aide du logiciel Arc GIS 10.8.

L'analyse minéralogique des échantillons de sédiments pour déterminer leur appartenance pétrographique a été réalisée au laboratoire du Département de géologie de l'Université de Lomé.

Les données de l'enquête sociologique ont été traitées à partir du logiciel Statistical Package for Social Sciences (SPSS) version 16.0. L'exploitation des données issues de la documentation et celles résultant des traitements divers a permis d'obtenir des résultats dont voici la teneur.

3. Résultats

Ils portent sur les états de surface post-extraction du marbre, les processus d'érosion, la sédimentation corrélative dans les cours d'eau et la perception de ces processus morphogéniques par la population riveraine.

3.1. Mode d'extraction du marbre et états de surface

Les activités d'extraction sont précédées du nettoyage du site à l'aide d'engins appropriés. Il s'agit de la destruction de la végétation et du déblaiement des formations superficielles qui mettent à nu la roche exploitable.

3.1.1. Nettoyage et le déblaiement

Le nettoyage consiste à détruire le couvert végétal forestier à travers l'arrachage des espèces ligneuses et des herbacées à l'aide de bulldozers. Le décapage des sols et des altérites qui recouvrent les bancs de marbre se fait à l'aide de pelleteuses qui entassent

ces formations superficielles (mort-terrains) aux abords du site, dans les secteurs dépourvus de cette roche exploitée.

3.1.2. Technique d'extraction des blocs de marbre

Des trous forés sur les bancs de marbre à l'aide de marteaux piqueurs, à des endroits précis et de manière à éviter la pulvérisation des blocs, sont remplis de dynamite. Une fois le dynamitage terminé, les engins d'extraction qui sont des excavatrices à godet entrent en jeu et chargent les véhicules bennes. Le chargement est entreposé près de la machine (photo 1) de découpe des blocs (photo 2) qui les débite à des dimensions définis par les usages auxquels ils sont destinés.

Photo 1 : Machine à découper les blocs (1) Photo 2 : Blocs de marbre découpés (1)



Source : Clichés réalisés par D. Bawa en juillet 2020 (Coordonnées : 8°16' 6"N ; 0°51'6"E)

Les blocs extraits de dimensions métriques, pesant chacun environ 1,5 à 2 tonnes sont convoyés par des véhicules semi-remorques à Lomé.

3.1.3. Etats de surfaces post-extractions

Le site d'extraction présente des excavations, les espaces nus, des monticules de mort-terrains, les tas de particules fines (chutes) provenant de la découpe des blocs et les bancs de marbre en attente de prélèvement. Les excavations de 50 à 100 m de diamètre et de 15 à 20 m de profondeur (photo 3) souvent remplies d'eau en saison de pluies abritent des reptiles divers (serpents, lézards, varans etc.). Ces dépressions artificielles contrastent avec les bancs de marbre mis à nus (photo 4).

Photo 3 : Excavation contenant de l'eau

Photo 4 : Bancs de marbre prêts à être extrait



Source : Clichés réalisés par D. Bawa en juillet 2020 (Coordonnées : 8°13'10"N ; 0°50'59"E et 8°13'11"N ; 0°50'61")

Les allers et retours des engins provoquent la déstructuration du sol nu (photo 5) qui se tasse sous le poids de ces engins lourds.

Photo 5 : Sol nu portant les traces de pneumatiques



Source : Cliché réalisé par D. Bawa en juillet 2020 (Coordonnées : 8°13'8"N ; 0°51'04"E)

Cette morphologie artificielle ainsi créée endosse donc une grande responsabilité dans le développement des processus morphogéniques sur le site d'extraction et ses environs.

3.2. Profils pédologiques des sols et processus d'érosion

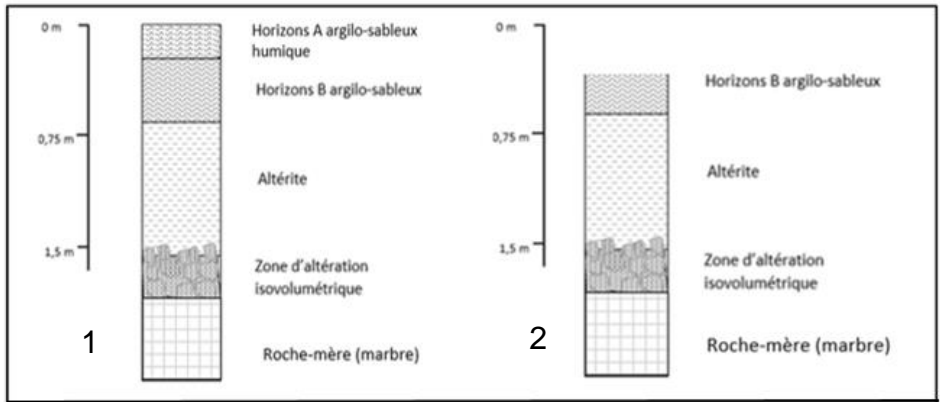
3.2.1. Profils pédologiques et texture des sols

3.2.1.1. Profils des sols

Les formations pédologiques du site d'extraction sont des sols ferrugineux concrétionnés. Ils sont de deux types : les sols ferrugineux rouge-bruns concrétionnés et les sols ferrugineux jaune-ocres également concrétionnés.

Dans les conditions de phytostabilité, les sols ferrugineux rouge-bruns présentent un profil complet constitué d'horizons A argilo-sableux humiques de 20 à 25 cm d'épaisseur, d'horizons B d'accumulation argilo-sableux de 45 à 50 cm d'épaisseur reposant sur une altérite bariolée dont l'épaisseur varie de 0,75 à 1,5 m. Mais, lorsqu'ils sont tronqués par les engins, les horizons superficiels (A) et une partie des horizons B sont amputés du profil (figure 3). La plupart du temps, la troncature atteint l'altérite, voire la zone d'altération isovolumétrique, c'est-à-dire le front d'altération de la roche-mère dans les secteurs d'extraction du marbre. Il faut préciser que la couleur rouge-brun de ces sols est liée aux oxydes de fer qui les imprègne.

Figure 3 : Profils pédologiques des sols ferrugineux rouge-bruns

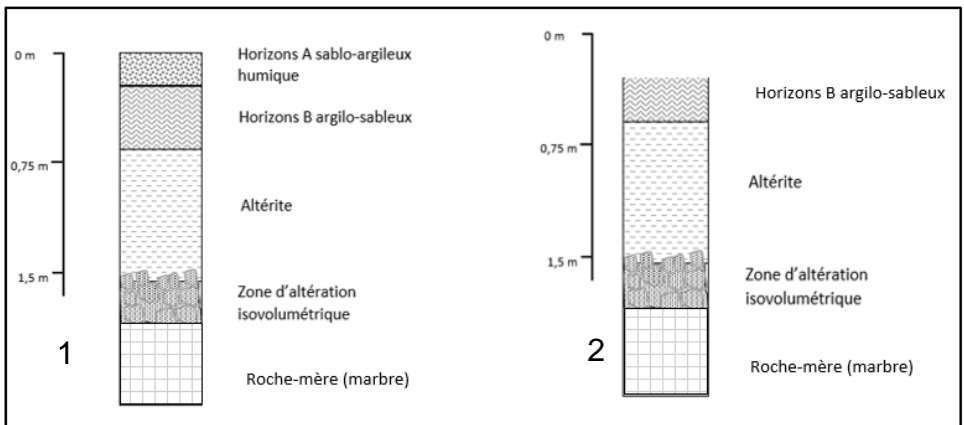


NB : 1 : profil pédologique complet ; 2 : profil pédologique tronqué

Source : Travaux de terrain (Coordonnées : 8°13'11"N ; 0°51'07"E et 8°13'21"N ; 0°51'17"E)

Le profil complet des sols ferrugineux jaune-ocres se compose d'horizons A sablo-argileux riche matière organique (2,39%), d'horizons B d'accumulation de texture argileuse, reposant sur la roche-mère (marbre) par le biais de la zone d'altération isovolumétrique. Leur troncature met en affleurement une partie des horizons B (figure 4).

Figure 4 : Profils pédologique des sols ferrugineux jaune-ocres



NB : 1 : profil pédologique complet ; 2 : profil pédologique tronqué

Source : Travaux de terrain (Coordonnées : 8°13'15"N ; 0°51'11"E et 8°13'17"N ; 0°51'13"E).

3.2.1.2. Texture des sols

Les sols ferrugineux rouge-bruns sont chargés de concrétions ferrugineuses de type pisolitique et d'éclats de marbre (photo 6) enchâssés dans les altérites sous-jacentes mises en affleurement par déblaiement.

Photo 6 : Sol rouge-brun concrétionné contenant des éclats de roche (marbre)



Source : Cliché réalisé par D. Bawa en juillet 2020 (Coordonnées : 8°13'05"N ; 0°50'58"E)

La fraction argileuse représente en moyenne 34,6% des particules minérales du sol, les sables 31,3%, les limons 16,5% et les concrétions ferrugineuses 16,8% (tableau I). Le déblaiement des horizons A, a mis en affleurement les horizons B d'accumulation de texture argileuse et de structure compacte.

Tableau I : Granulométrie des échantillons de sol prélevés au sommet du plateau

N° Echantillon et Coordonnées	Concrétions ferrugineuses (%)	Sable grossier (%)	Sable moyen (%)	Sable fin (%)	Limons (%)	Argiles (%)
1 : 8°13'11"N ; 0°51'05"E	18	7	12	12	15	36
2 : 8°13'21"N ; 0°51'03"E	17	8	11	13	17	34
3 : 8°13'32"N, 0°51'07"E	16,5	9	10,5	12,5	17,5	34
4 : 8°13'40"N ; 0°51'02"E	18	10	9,5	11,5	16	35
5 : 8°13'45"N ; 0°51'01"E	17,5	9	10,5	12	17	34
Moyenne	17,4	8,6	10,7	12,2	16,5	34,6

Source : Résultats d'analyses granulométriques

Les sols de couleur jaune-ocre à beige de la plaine ont par contre une texture sablo-argileuse et contiennent aussi des concrétions ferrugineuses. Ces sols se composent en moyenne de 44,1% de sables, 25,6% d'argiles, 12% de limons et 18,3% de concrétions ferrugineuses (tableau II). Leur couleur jaunâtre s'explique par un lessivage lié à une présence plus ou moins permanente de l'eau qui a entraîné par percolation les oxydes de fer dont ils étaient enduits.

Tableau II : Granulométrie des échantillons de sol prélevés dans la plaine

N° Echantillon et coordonnées	Concrétions ferrugineuses (%)	Sables grossiers (%)	Sable moyen (%)	Sable fin (%)	Limons (%)	Argiles (%)
1 : 8°13'15"N ; 0°51'11"E	19	19	13	12	11	26
2 : 8°13'17"N ; 0°51'13"E	18	19	14	12	12	25
3 : 8°13'04"N ; 0°51'15"	17,5	20	15	10,5	12,5	24,5
4 : 8°13'26"N ; 0°51'08"	18	21	13	11	12	25
5 : 8°13'18"N ; 0°51'10"E	19	18,5	12,5	10	12,5	27,5
Moyenne	18,3	19,5	13,5	11,1	12	25,6

Source : Résultats d'analyses granulométriques

3.2.2. Processus d'érosion

L'érosion sur le site d'extraction, analysée d'un point de vue qualitatif, est multiforme : il s'agit de l'érosion en nappe et du ravinement. L'érosion en nappe affecte les espaces mis à nus par déblaiement des formations superficielles et compactés par le ballet des engins et dont la pente est de 5 à 6 %. Les filets d'eau divagants circulent sur ces surfaces en déplaçant les particules de petites tailles (sables, limons et argiles). Ces eaux de ruissellement rejoignent les incisions où elles renforcent le ruissellement concentré.

Le ravinement qui est l'expression du ruissellement concentré s'opère sur les versants en pentes relativement fortes (20 à 35%), en aval des bancs de marbre en affleurement. Les incisions de la taille des rigoles (photo 7) prennent naissance aux pieds des bancs de marbre grâce à l'énergie de l'eau de ruissellement descendant de ces surfaces structurales.

Photo 7 : Rigole à la périphérie de la zone d'extraction



Source : Cliché réalisé par D. Bawa en juillet 2020 (Coordonnées : 8°13'16"N ; 0°51'00"E)

Les facteurs endogènes de cette érosion sont : la nature du sol, les états de surface et la pente. Dans les secteurs exploités, l'argile des horizons B imperméables qui est de la kaolinite (argile peu gonflante de type 1/2) affleure. Elle réduit l'infiltration de l'eau

au profit du ruissellement qui favorable à l'érosion. Les affleurements de bancs de marbre sont aussi un facteur favorisant le ruissellement et l'érosion. La lame d'eau qui dégouline le long de ces « litho-topographies » renforce le ruissellement et donc l'érosion. Dans les secteurs exploités au substrat constitué de marbre, l'érosion des sols contenant des débris de cette roche, fournit aux eaux de ruissellement une charge grossière. Ces secteurs sont de véritables sources de matériaux grossiers de la taille des galets et graviers. A cette charge grossière s'ajoute les particules fines de marbre liées à la découpe des blocs, de même que les particules des mort-terrains (photo 8).

Photo 8 : Tas de chutes de particules fines (1) et de mort-terrains (2)



Source : Photo réalisée par D. Bawa en juillet 2020 (Coordonnées : 8°15' 5"N ; 0°51'02"E)

Tous ces sédiments sont déversés dans les cours d'eau où ils forment des bancs alluviaux hétéroclites.

3.3. Dynamique hydrologique et sédimentation

Les rigoles et les ravines qui entaillent le site d'extraction sont les chemins d'eau et de transport des sédiments. Les décharges sédimentaires de ces incisions alimentent la charge solide de la rivière *Anamaniè* d'écoulement nord-sud. Cette rivière principale au lit à fond plat est caractérisée par une série de méandres. Cette morphologie de la rivière s'explique par la dynamique érosive de l'eau courante qui érode la berge qu'elle frappe de plein fouet et alluvionne sur la berge opposée. La dynamique hydrologique élabore la berge concave (berge d'érosion) sur la ligne des grandes vitesses de l'eau et l'alluvionnement corrélatif se fait sur la berge convexe (berge d'accumulation) marquée par de faibles vitesses de l'eau.

Les bancs alluviaux dans le cours d'eau principal présentent deux faciès diamétralement opposés du point de vue granulométrie. En amont, au droit du site d'extraction, ils sont hétérométriques (photos 9 et 10) sur une section du lit de 5 à 6 % de déclivité. L'analyse granulométrique des échantillons de sédiments sur ce tronçon se présente comme suit : 50,9 % de galets et de graviers de forme anguleuse, 13,1 % de concrétions ferrugineuses, 19,5 % de sables grossiers, 11,1 % de sables moyens et 5,4 % de sables fins. L'épaisseur des sédiments est de 1 à 1,5 m dans la partie médiane du dépôt et la superficie occupée par ces sédiments est 12 à 15 m² dans cette section du cours d'eau qui est une boucle d'un méandre divagant.

Photo 9 : Bancs alluviaux dans la rivière Anamanié au droit du site d'extraction



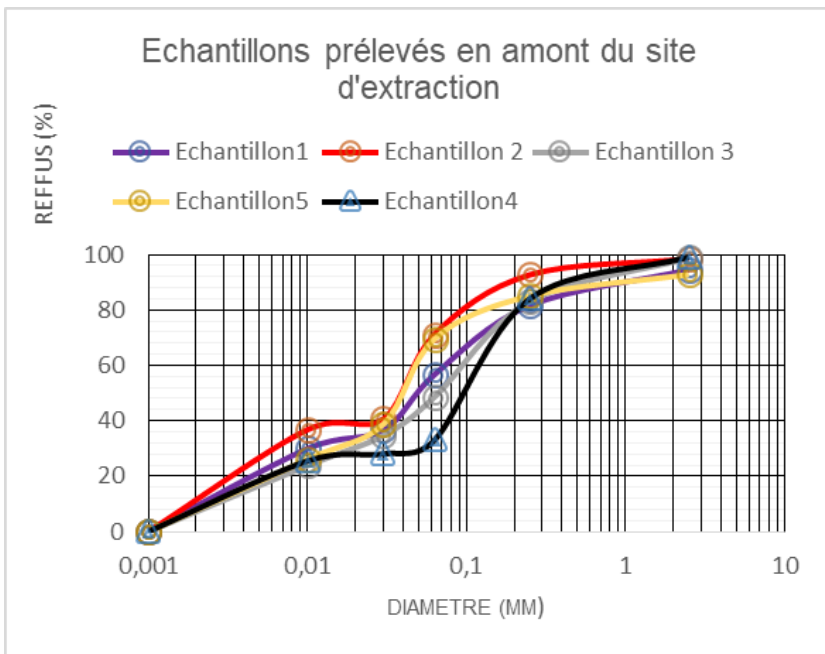
Photo 10 : Aspect hétérogène des sédiments dans la rivière Anamanié au droit du site



Source : Photos prises par D. Bawa, en février 2020 (Coordonnées : 8°13'22"N ; 0°51'02"E)

Les cinq courbes granulométriques cumulatives construites à partir des résultats d'analyse des échantillons de sédiments présentent une forme passablement sigmoïdale (figure 5).

Figure 5 : Courbes granulométriques cumulatives des sables en amont de la rivière Anamanié



Source : Réalisé à partir des résultats d'analyses granulométriques

Ce qui signifie que les sédiments prélevés dans la section amont du cours d'eau, au droit du site d'extraction sont dans l'ensemble mal classés. Il faut cependant noter que des cinq échantillons, seul le quatrième a un indice de classement normal qui est de 2,83. L'échantillon 1 est franchement mal classé et les trois autres ont des indices de

classement au-delà de la normal ($I_c=3$), tendant vers un mauvais classement (tableau III).

Tableau III : Quartiles et indices de classement de sédiments en amont de *Anamaniè*

N° d'échantillon, et coordonnées	Q1	Q2	Q3	I_c
1 : 8°13'22"N ; 0°51'02"E	0,007	0,05	0,17	4,93
2 : 8°13'20"N ; 0°51'03"E	0,0045	0,04	0,08	4,22
3 : 8°13'21"N ; 0°51'00"	0,01	0,07	0,17	4,12
4 : 8°13'23"N ; 0°51'04"E	0,01	0,04	0,08	2,83
5 : 8°13'25"N ; 0°51'06"E	0,01	0,1	0,17	4,12

Source : Calculs sur la base des résultats de l'analyse granulométriques des sédiments.

En aval, les sédiments qui forment des bancs alluviaux dans cette section de la rivière *Anamaniè* sur le socle granito-gneissique, sont quasiment homométriques (photos 11 et 12). Il s'agit : des sables (sable grossier, moyen et fin) comportant des concrétions ferrugineuses et quelques galets et graviers aux angles émoussés. L'épaisseur des sédiments est de 80 à 90 cm.

Photo 11 : Bancs alluviaux dans la rivière *Anamaniè* au sud du site d'extraction

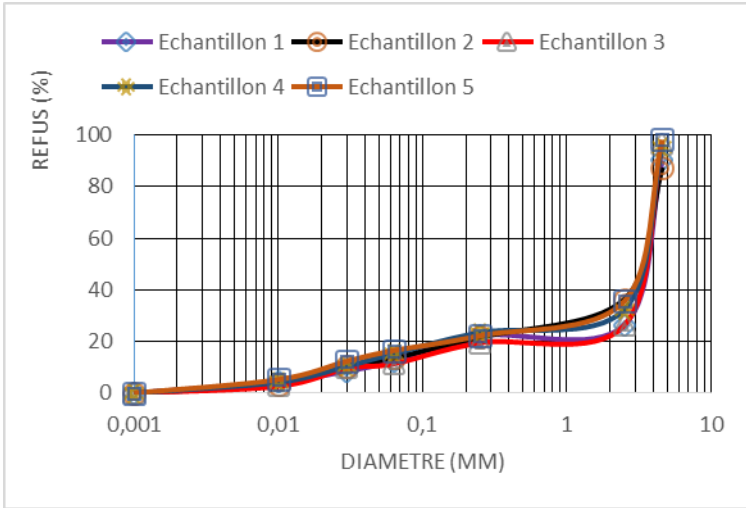


Photo 12 : Aspect des sédiments dans la section sud du cours d'eau



Source : Clichés réalisés par D. Bawa en février 2020 (Coordonnées : 8°12'28"N ; 0°53'16"E)

Les résultats de l'analyse granulométrique des échantillons de sédiments révèlent une composition en moyenne de 2,5 % de galets, 5,2 % de graviers, 10,3 % de concrétions ferrugineuses, 30,9 % de sables grossiers, 29,4 % de sables moyens et 21,7 % de sables fins. Les cinq courbes granulométriques cumulatives présentent une forme parabolique (figure 6), avec un aspect relativement rectiligne de l'extrémité basse des courbes qui atteste de l'appauvrissement de ces formations en particules de taille correspondante.

Figure 6 : Courbes granulométriques cumulatives des sables en aval de la rivière *Anamanié*

Source : Réalisé à partir des résultats d'analyses granulométriques

Les indices de classement de tous les échantillons inférieurs à 2,5 indiquent un stock de sédiments bien classé (tableau IV).

Tableau IV : Quartiles et indices de classement des échantillons en aval de *Anamanié*

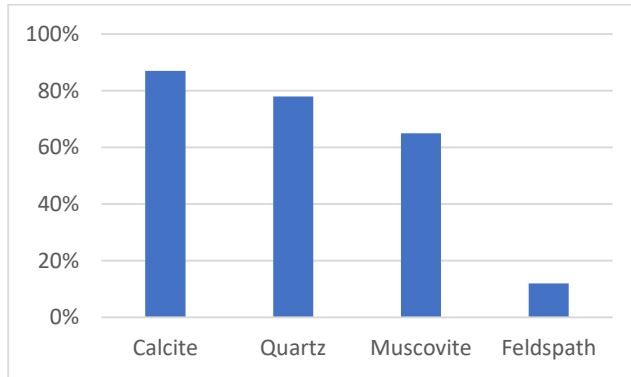
N° Echantillon et coordonnées	Q1	Q2	Q3	Ic
1 : 8°12'28"N ; 0°53'16"E	2,5	3,5	4	1,26
2 : 8°12'27"N ; 0°53'15"E	0,7	3,5	4	2,39
3 : 8°12'25"N ; 0°53'14"E	2,5	3,6	4	1,26
4 : 8°12'26"N ; 0°53'10"E	0,25	3,5	4	1,26
5 : 8°12'22"N ; 0°53'11"E	0,7	3,5	4	2,39

Source : Calculs sur la base des données granulométriques des échantillons de sédiments.

L'analyse minéralogique des sédiments prélevés dans la section amont de la rivière *Anamanié*, a permis d'identifier les minéraux non argileux suivants : le quartz, la calcite, le mica et le feldspath. Les variations quantitatives de ces minéraux non argileux permettent de constater que les proportions de la calcite, du quartz et du mica blanc (muscovite) sont relativement élevées, alors que celle du feldspath faible, n'est présente que dans quelques échantillons. L'analyse de la répartition de ces minéraux non argileux indique que la calcite est le minéral le plus prépondérant, avec une teneur

qui varie entre 28 et 87%. La teneur en quartz est de 16 à 78%, la muscovite de 13 à 65% et le feldspath de 3 à 12% (figure 7).

Figure 7 : Graphique du pourcentage de minéraux des sédiments



Source : Résultats de l'analyse minéralogique

3.3.1. Perception des processus morphogéniques par les riverains

La sédimentation dans le système hydrographique commandée par la rivière *Anamaniè* semble être un phénomène nouveau de par son ampleur pour les populations vivant dans le bassin versant de ce cours d'eau. Certes, cet organisme hydrique charrie depuis des lustres les sédiments, mais d'après 82 % des personnes enquêtées âgées de 65 à 70 ans, la charge sédimentaire de ce cours d'eau et de ses affluents dans les années 1960 était moins grossière. Le lit du cours d'eau principal était à cette époque truffé de mouilles, dont l'eau était prélevée pour des usages domestiques et servait d'abreuvoir pour les animaux sauvages en saison sèche. De nos jours, le budget sédimentaire excédentaire des cours d'eau a entraîné la disparition de ces points d'eau. Sur l'origine de ces sédiments, 65 % des enquêtés, dont 55 % sont lettrés estiment qu'ils proviennent des activités agricoles pratiquées dans la zone et surtout de l'extraction du marbre qui selon eux, déstructurent le sol et provoque l'érosion. 15 % des enquêtés affirment avoir identifié dans les sédiments du cours d'eau principal, des débris de marbre de couleur blanche.

4. Discussion

Elle concerne les résultats relatifs aux états de surface, à la dynamique érosive sur le site d'extraction et à la sédimentation dans la rivière *Anamaniè* consécutive à cette érosion.

Les investigations sur le site d'exploitation du marbre à Pagala-Village montrent que le paysage morphologique de ce site est marqué de dépressions artificielles (excavations) de dimensions pluridécamétriques et des monticules de mort-terrains. Ces « néo-morphologies » sont aussi signalées par Y. Agbossoumondé (2012, p. 5) sur les sites d'extraction de phosphates dans le sud-est du Togo. Certaines de ces excavations contiennent de l'eau toute l'année et d'autres sont à sec en saison sèche.

Sur l'origine de l'eau dans ces excavations aucune investigation n'a été faite. Mais, sur la base de leur régime hydrique, nous pouvons conclure que celles qui sont à sec en saison sèche sont alimentées par les eaux pluviales et celles contenant permanemment de l'eau le sont en partie par les eaux pluviales et les eaux souterraines. Ce constat est aussi celui du Département des Côtes D'Armor (2002, p. 33). Ces plans d'eau s'ils ne sont pas comblés restent permanents et constituent des gîtes de serpents venimeux et d'autres reptiles, comme l'a relevé aussi Y. Agbossoumondé (2012, p. 5) dans les carrières de phosphates de Hahotoè-Kpogamé au sud-est du Togo.

L'érosion accélérée sur le site d'extraction du marbre est liée à cette activité extractive qui ameubli le sol et favorise la mise en mouvement des sédiments. La texture argileuse des horizons B d'accumulation et des altérites sous-jacentes mis à nu par décapage des horizons superficiels, les prédispose à une érosion de grande ampleur. En effet, comme l'ont constaté R. Poss et G. Rossi (1987, p. 27) et D. Bawa (2017, p. 11), ces horizons sous-jacents de structure compacte se glacent au contact des gouttes de pluies, avec la formation d'une croûte de battance qui réduit l'infiltration au profit du ruissellement qui est le facteur de l'érosion. L'érosion en nappe qui en découle sur les topographies en pentes faibles (5 à 6 %), met en mouvement des particules fines et prend de l'ampleur sur les versants du plateau, à la périphérie du site en pentes fortes (26 à 35%). Cette évolution progressive du processus érosif a été relevé aussi par T. Norgate et W. Rankin (2000, p. 10) qui écrivent que : « L'eau de ruissellement chargée de sédiments est au départ un mince filet qui grandit progressivement jusqu'à se transformer en ravines naturelles ou en exutoires artificiels. ». Les monticules de mort-terrains et les tas de chute de particules fines de marbre sont les formes artificielles les plus affectées par l'érosion. Cette forme d'érosion liée aux activités perturbant la structure des sols que D. Bawa (2012, p. 281) a qualifiée « d'érosion assistée » a été évoquée aussi par O.R.S.T.O.M. (1986, p. 4), dans ses travaux portant sur les effets de l'exploitation du nickel sur l'environnement de l'île de la Nouvelle-Calédonie. Le ravinement des mort-terrains que nous avons observé sur le site est corroboré par les travaux de Y. Agbossoumondé (2012, p. 4) et de A. G. Agbéwounou (2020, p. 34) qui ont porté respectivement sur les problèmes liés à l'extraction des phosphates de Hahotoé-Kpogamé et des calcaires de Tabligbo et la gestion environnementale des carrières de phosphates de Hahotoé-Kpogamé au sud-est du Togo. En République Démocratique du Congo (RDC), le Ministère des Mines (2014, p. 79) dans son rapport final sur l'Évaluation Stratégique Environnementale et Sociale Sectorielle (ESESS) du secteur minier dans ce pays d'Afrique centrale, a relevé l'incidence de l'exploitation minière à ciel ouvert sur l'érosion des sols. Cette érosion selon l'auteur se manifeste à travers le ravinement et les glissements de terrain. Mais, la dernière forme d'érosion qui se fait en masse n'est pas manifeste dans notre zone d'étude, probablement à cause des conditions géomorphologiques et climatiques différentes.

La sédimentation dans les cours d'eau reste un problème préoccupant du fait de son impact sur la dynamique hydrologique de ces organismes hydriques. L'exploitation du marbre à ciel ouvert génère beaucoup de sédiments et cela s'explique par la dégradation du relief et par voie de conséquence des formations superficielles qui sont prises en charge, sur le site, par les eaux de ruissellement. La charge sédimentaire très élevée des tributaires alimentés par les incisions adjacentes partant du site d'extraction

alimente à son tour le cours d'eau principal. Cette importante charge solide des eaux de ruissellement s'explique par la forte hydraulicité sur le site. L'ampleur du ruissellement est due au compactage des sols par les allers et retours des engins et aux affleurements des bancs de marbre qui sont autant de surfaces imperméables. Les processus de transfert des sédiments des sites d'exploitations vers les cours d'eau et plans d'eau voisins sont relevés aussi par J. V. Keith (2010, p. 10) dans les travaux d'études d'impact environnemental des projets miniers. Les travaux de l'O.R.S.T.O.M. (1986, p. 4) ont démontré aussi l'emprise des sédiments sur la vallée du cours d'eau *Ouanamourou* en Nouvelle-Calédonie, en lien avec l'exploitation à ciel ouvert du nickel. Le rapport du Ministère des Mines (2014, p. 79) de la RDC, relève également le même processus de sédimentation dans les cours d'eau des zones d'extraction du diamant dans ce pays.

La granulométrie et la morphométrie des sédiments qui fournissent des informations sur leur provenance, la distance qu'ils ont parcourue, leur mode de transport et de sédimentation, indiquent que les sédiments au droit du site d'extraction du marbre, en amont de la rivière *Anamaniè* proviennent de ce site. Les résultats d'analyses minéralogiques de ces sédiments le prouvent à suffisance, avec le pourcentage élevé de la calcite (28 à 87%), principal minéral du marbre et sa prépondérance parmi le stock de minéraux des sédiments. L'aspect anguleux des galets et des graviers le prouvent également. En effet, la distance qui sépare le site d'extraction du cours d'eau principal est d'environ 200 à 500 m. De surcroît, les lits des tributaires qui charrient ces sédiments en direction de la rivière principale n'ayant pas encore atteint leur profil d'équilibre sont tapissés, sur certains de leurs tronçons, d'altérites. Ces conditions auxquelles s'ajoute la faible distance de charriage ne sont pas favorables à une usure notable des galets et graviers. Les dépôts sédimentaires hétéroclites montrent le caractère torrentiel de l'écoulement à l'origine de leur charriage, comme l'a aussi relevé G. Rossi (1980, p. 82). Les indices de classement (IC) de 80% des échantillons de sédiments supérieurs à 4 (la valeur 4,5 étant égale à des sédiments mal classés) signifient que les sédiments sont à la limite mal classés. Leur aspect hétérométrique en amont atteste de leur dépôt qui s'est fait en vrac. Les travaux de G. Rossi (1980, p. 82) dans l'extrême nord de Madagascar ont aussi démontré le caractère mal classé des sédiments dont le dépôt s'est fait en vrac. T. Y. Gnongbo (1996, p. 91) a également souligné le caractère mal classé des sédiments anciens déposés en vrac dans la vallée du Zio au sud Togo. D. Bawa (2012, p. 185 et 186) a relevé aussi cet aspect mal trié des sédiments anciens déposés par un écoulement torrentiel dans la basse vallée de la Kara au nord du Togo.

En aval de la rivière, les dépôts alluviaux sont caractérisés par une prépondérance des sables qui s'explique par la diminution de la valeur de la pente hydrologique et donc une baisse de la compétence de cette rivière. Tous les échantillons de sédiments prélevés dans cette section de la rivière, présentent un indice de classement de 1,26 à 2,39 ; ce qui indique qu'ils sont bien classés. Ce tri granulométrique lié à la baisse de la compétence du cours d'eau a été relevé aussi par T.Y. Gnongbo (1996, p. 89), toujours dans la vallée du Zio au sud du Togo.

Conclusion

L'extraction du marbre à Pagala-Village a dégradé le paysage géomorphologique au nord-ouest de cette localité. Les marques de cette dégradation qui font désormais partie de la géomorphologie de cette zone sont : les mort-terrains, les excavations de dimensions pluridécamétriques qui sont des gîtes pour divers reptiles, les rigoles, les ravines et les bancs alluviaux dans les cours d'eau en provenance pour une bonne part du site d'extraction. Les processus d'érosion, de transport et d'accumulation sont certes naturels et participent au façonnement des formes du relief terrestre, mais ceux-ci s'emballent lorsque des facteurs anthropiques interfèrent. Ces facteurs impulsent une nouvelle dynamique aux processus d'érosion qui prennent de l'ampleur. Ainsi, l'érosion sur le site s'explique d'une part par l'imperméabilisation des sols liée à l'activité des engins et d'autre part par leur ameublissement dû au déblaiement des mort-terrains. L'accélération de l'érosion a mis en mouvement les sédiments de taille grossière à cause de la forte hydraulité sur le site. Les bancs alluviaux dans le cours d'eau principal au droit du site d'extraction sont la preuve tangible que ces sédiments proviennent de ce périmètre. Les résultats de l'analyse minéralogique l'attestent à suffisance, parce que la calcite qui est le principal minéral du marbre est plus représentée dans la trame minérale des sédiments, avec une teneur variant de 28 à 87%.

La gestion efficace de l'érosion et de la sédimentation qui en découle dans les axes de drainage doit être la préoccupation majeure des responsables de POMAR-Togo qui gèrent cette carrière de marbre. Sur le site, des mesures de lutte contre l'érosion sont visibles dans certains secteurs. Le gazon est repiqué dans ces secteurs ; mais les surfaces concernées sont insignifiantes par rapport à l'espace à reconstituer. Hormis le gazonnage, un remblayage des excavations abandonnées et un reboisement systématique de ces secteurs sont un gage d'une reconstitution de ce paysage géomorphologique dégradé.

Références bibliographiques

- AFFATON Pascal, 1990, *Le bassin des Volta (Afrique de l'Ouest) : marge passive d'âge, Protérozoïque supérieur, tectonisée au Panafricain (600 ± 50 Ma)*, Paris, Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèse.
- AGBEWOUNOU Amavi Grâce, 2020, *Contribution à la gestion environnementale des carrières de phosphates de Hahotoè-Kpagamé au sud-est du Togo*, Lomé, Mémoire de Master Recherche en géographie, option géomorphologie.
- AGBOSSOUMONDE Yao, 2012, *Extraction des ressources minières au Togo, justice sociale et résolution des conflits*, Lomé, WANEP-Togo et IFA.
- BAWA Dangniso, 1990, *L'action de l'homme et l'évolution des formations forestières dans l'Adélé (sud-ouest du Togo)*, Mémoire de maîtrise de géographie physique, Université de Lomé.
- BAWA Dangniso, 2012a, *Le Nord-Togo : Géomorphologie et dynamique actuelle des unités du socle du nord-est*, Lomé, Thèse de Doctorat unique de géographie physique, géomorphologie, Université de Lomé.

- BAWA Dangnisso, 2012b, « Mise en valeur des terres et dynamique érosive dans le terroir de Tcharè (haut bassin versant de la Kozah) au Togo », *Annales de l'Université de Lomé, Série Lettres, Tome XXXII-2*, p. 271-287.
- BAWA Dangnisso, 2017, « Morpho-pédologie des versants, aménagements et risques hydromorphologiques dans la ville d'Atakpamé au Togo », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, n° 3, Bouaké, p. 6-24.
- Département des Côtes D'Armor, 2002, *Schéma départemental des carrières des Côtes-D'Armor, Partie F, Notice d'explication*. Saint-Brieuc. <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr> (Consulté, le 16/ 3/ 2020).
- GNONGBO Tak Youssif, 1996, *Le Togo méridional : Etude de géographie physique*, Thèse de Doctorat, de l'Université de Bordeaux III.
- KEITH Joshua Vincent, 2010, *Guide pour l'évaluation des EIE de projets miniers*. Environmental Law Alliance Worldwide (ELAW), Eugene, OR (USA). <https://www.elaw.org/files/mining-eia-guidebook/Full%20French%20Guidebook.pdf> (Consulté le 14/2/2020).
- Ministère des Mines, 2014, *Rapport final sur l'Evaluation Stratégique Environnementale et Sociale Sectorielle (ESESS) du secteur minier en RDC*, CONTRAT ESESS PROMINES N°04 – 006. <http://knowledge.uclga.org/IMG/pdf/rapportfinalsurlevaluationstrategiqueenvironnementaleetsocialesectorielle.pdf> (Consulté le 30/9/2021).
- NORGATE Terry et RANKIN William, 2000, « Life Cycle Assessment of Copper and Nickel Production », In *Proceedings, Minprex, International Conference on Minerals Processing and Extractive Metallurgy*, p. 133-138. <http://www.minerals.csiro/> (Consulté le 10/4/2020).
- O.R.S.T.O.M., 1986, *Les effets de l'exploitation minière sur l'environnement des îles hautes : le cas de l'extraction du minerai de nickel en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa, PROE, CPS et PNUD. <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:34105> (Consulté le 12/5/2020).
- POSS, Roland et ROSSI Georges, 1987, « Système de versants et évolution morphopédologique au Nord Togo », Berlin, Stuttgart, Zeitch für Sevr.
- RECKING Alain, 2017, *Eléments de géomorphologie fluviale, Cahier 2 : la granulométrie des cours d'eau et sa mesure*. In *bedload Web*, 57 p. <https://www.bedloadweb.com/Granulometrie.pdf> (Consulté, le 18/3/2020).
- ROSSI Georges, 1980, *L'Extrême-Nord de Madagascar*, Thèse d'Etat, U.E.R. de géographie Université Aix-Marseille II, EDISUD, 439 p.
- SYLVAIN, Jean-Paul, AREGBA Ankoum, COLLART Jean, GODONOU Komlan Senyon, 1986 : *Notice explicative de la carte géologique du Togo à 1/500 000*, Première édition, Mémoire n°6, Lomé, 120 p.

JUGEMENT DE L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG) DES FEMMES ADULTES AU TOGO

Massima PISSA³⁰

Université de Lomé, Togo

pissamassima@gmail.com

Lonzozou KPANAKE,³¹ Université du Québec (TELUQ), l.kpanake@teluq.ca

Résumé

Cette étude se propose de faire l'analyse du jugement de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) des femmes adultes par le personnel soignant et les « tout-venants » au Togo. S'inspirant du modèle méthodologique de la Théorie Fonctionnelle de la Cognition de N. H. Anderson (1981,1996), de mai à octobre 2019, 400 participants ont jugé du degré d'acceptabilité de l'IVG des adultes à partir de 57 scénarios, résultant de la combinaison de trois facteurs : « âge de l'adulte », « âge gestationnel », « raisons de l'IVG », et de deux groupes de scénarios additionnels (5 et 7 scénarios).

Une solution à quatre groupes a été trouvée : 1) « toujours inacceptable » (13 % des participants), 2) « acceptable si problèmes de santé » (52 %), 3) « acceptable en cas de problèmes de santé ou de viol » (27 %) et 4) « toujours acceptable » (8 %). Dans le cluster 2 (problèmes de santé), la variance était due aux facteurs santé de la mère (M= 10) et intégrité du fœtus (M= 9.98) et dans le cluster 3, au facteur viol (M= 9,84). Le jugement des togolais concernant l'IVG des adultes est assez nuancé.

Mots-clefs : Jugement, IVG des adultes, « Tout-venants », Personnel soignant, Théorie Fonctionnelle de la Cognition.

Abstract

Judgment of adult's abortion in Togo

This study proposes to analyze the judgment of abortion of adult women by healthcare staff and “all-comers” in Togo. Inspired by the methodological model of the Functional Theory of Cognition by N. H. Anderson (1981, 1996), from may to october 2019, 400 participants judged the degree of acceptability of abortion for adults based on 57 scenarios, resulting from the combination of three factors : « women age », « gestational age », reasons for abortion and two groups of additional scenarios (5 and 7 scenarios). A four group solution was found : 1) « always unacceptable » (13% of participants), 2) « acceptable if health problems » (52 %), 3) « acceptable if health problems or rape » (27 %) and 4) « always acceptable » (8 %).

³⁰ Doctorante en Psychologie clinique et de la santé à l'Université de Lomé (UL), Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS), Département de Psychologie Appliquée (DPA), Equipe de Recherche en Psychologie, Orientation et Développement humain (SRU POD), Psychologue clinicienne et de la santé au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio (TOGO), (00228) 92463787 pissamassima@gmail.com

³¹ Professeur Titulaire en Psychologie, Titulaire de la Chaire de Recherche du Canada sur le Jugement Ethique, Enseignant chercheur, Université du Québec (TELUQ), Québec, Enseignant chercheur, +1(514) 843-2015, l.kpanake@teluq.ca

In the cluster 2 (health problems), the variance was due to the maternal health (M= 10) and fetal integrity (M= 9.98) factors and in the cluster 3, to the rape factor (M= 9.84). The judgment of togolese concerning adult's abortion is quite nuanced.

Keywords : Judgment, Adult's abortion, 'All-comers', Healthcare staff, Functional Theory of Cognition.

Introduction

L'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) demeure un problème irrésolu dans de nombreux pays et continue d'être un problème de santé publique. En effet, selon les données de l'analyse situationnelle menée à l'échelle régionale et nationale, sur la prise en charge des soins complets en Afrique de l'Ouest francophone réalisée en 2014, 25 millions d'avortements provoqués sont réalisés dans le monde entier chaque année dont près de 20 millions considérés comme non sécurisés soit un avortement à risque pour 10 grossesses.

Précisément en Afrique, on estime à 5 millions le nombre d'avortements à risques (non sécurisés) dont 1,8 millions essentiellement en Afrique de l'Ouest (World Health Organisation, Maternal and new born Health et al., 2012). Cette pratique occasionne des complications dont les plus fréquentes sont des lésions des organes génitaux, des hystérectomies, des hémorragies, des douleurs pelviennes chroniques, des problèmes d'incontinence, des infections, le tout entraînant une mortalité de 540 pour 100 000 avortements, ce qui représente de loin le taux le plus élevé au monde.

Dans la plupart des pays africains, l'accès à l'IVG est interdit ou restrictif. En 2011, parmi les 53 pays d'Afrique, 25 ne l'autorisaient que si la vie de la mère est en danger (World Health Organisation, Maternal and new born Health et al., 2012). Au Togo, depuis 2006, l'IVG est également autorisée en cas de viol et d'inceste. Seulement, cette législation toujours restrictive, entraîne une pratique clandestine de l'IVG dans des conditions septiques avec pour corollaire l'augmentation de la mortalité maternelle que l'analyse situationnelle de 2014 estime pour les régions d'Afrique de l'Ouest et Centrale à 162 000 soit 30 % de l'ensemble des décès maternels pour la seule année 2010.

Pratiqué aussi par des femmes mariées dans le but d'espacer les naissances ou de limiter la taille de leur famille (A. Guillaume, 2003), l'avortement est ainsi devenu une méthode contraceptive face aux barrières culturelles et logistiques d'accès à la planification familiale (A. I. Mundigo & I. H. Shah, 1999 ; M. Silberschmidt & V. Rasch, 2001).

Malgré l'importance du sujet, il n'existe que peu d'études en la matière. Certaines ont porté sur les facteurs intervenant dans le jugement d'acceptabilité de l'IVG des adultes en France (M. T. Munoz Sastre et al., 2015) ; sur les attitudes à l'égard de l'avortement chez les personnes adultes en fonction des circonstances en France (C. Moulin et al., 2017) ; d'autres se sont penchées sur l'évolution, les facteurs associés et les perceptions du recours à l'avortement provoqué à Lomé (A. N'bouke, 2011) ; sur la représentation et le vécu de l'IVG chez les femmes à Lomé (K. Dassa et al., 2009) et d'autres encore sur les positions relatives à l'avortement à travers les traditions

religieuses et les changements d'attitudes des membres aux Etats-Unis (J. P. Hoffmann et al., 2005).

Ces études ont le mérite d'avoir estimé la prévalence du phénomène, présenté ses conséquences physiques, psychologiques et sociales, analysé le vécu et la représentation associées à cette pratique... Cependant, elles ne permettent pas d'expliquer le décalage existant entre ce que la loi intime et la réalité du terrain (persistance de l'avortement à risque chez les adultes).

Dans le but de comprendre les facteurs intervenant dans le choix de l'IVG, nous formulons l'interrogation suivante : dans quelle mesure l'IVG des adultes est-elle acceptable au Togo ?

1. Cadre, matériels et méthodes

Cette étude a été réalisée à Lomé et dans sa périphérie, aux Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) Sylvanus Olympio et Campus, aux Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Bè, de Lomé commune et de Tsévié, à l'Université de Lomé et dans d'autres endroits appropriés de mai à octobre 2019.

A l'aide d'un protocole inspiré du modèle méthodologique de la Théorie Fonctionnelle de la Cognition de N. H. Anderson (1981,1996), 400 participants ont jugé du degré d'acceptabilité de l'IVG des adultes à partir de 57 scénarios, résultant de la combinaison de trois facteurs : « âge de l'adulte », « âge gestationnel », « raisons de l'IVG », et de deux groupes de scénarios additionnels (5 et de 7 scénarios). Leur âge était compris entre 18-70 ans chez les « tout-venants » et entre 22-59 ans chez le personnel soignant.

Les participants étaient des volontaires, non rémunérés et recrutés individuellement. Lors de cette approche, un consentement écrit était recueilli puis un rendez-vous fixé en vue de la passation. En obtenant un consentement écrit et en maintenant strict l'anonymat, l'étude était conforme à la loi d'éthique en vigueur au Togo et à la Déclaration d'Helsinki. En outre, le protocole de recherche sur la présente étude a reçu une approbation éthique du Comité de Bioéthique pour la recherche en Santé du Togo.

Le matériel de collecte est un carnet de cinquante-sept vignettes, exposant chacune la consigne, le scénario (étude de situation de quelques lignes), une question (la personne testée doit donner son avis sur la décision de l'IVG de ce personnage fictif), et une échelle de Likert (échelle de réponse linéaire non numériquement graduée en 11 points).

Le site était, pour les « tout-venants », une classe vacante, une salle ou un bureau libre à l'Université, ou au domicile du participant. Pour le « personnel soignant », c'était dans un bureau ou une des salles de staff du service. Testé individuellement, chaque participant a mis entre 40 et 50 minutes.

Les hypothèses éprouvées sont les suivantes :

H1 : Quatre positions (clusters) qualitativement différents sont attendues et reflèteront les jugements portés à l'encontre de l'IVG dans la société togolaise.

H2 : Nous nous attendons à ce que les participants attribuent lors du processus de jugement, des poids différents aux facteurs « Age de la gestante », « Age du fœtus », « Raisons », « 1^{er} groupe de scénarios additionnels », « 2^{ème} groupe de scénarios additionnels ».

H3 : Chacun de ces facteurs aura un poids plus ou moins différents dans les différents groupes.

H4 : Ces différents groupes de participants se définiront aussi en fonction de leurs caractéristiques démographiques comme le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la fonction, la religion bien que leur forme précise ne puisse être prédite au moment de l'étude.

Nous avons considéré deux types de variables indépendantes (VI) lors de l'émission du jugement d'acceptabilité de l'IVG des adultes :

- les VI intra (Variables Indépendantes intra-sujets) qui sont les différentes caractéristiques de la situation décrite dans les scénarios ;
- les VI inter (Variables Indépendantes inter-sujets) qui sont les caractéristiques propres des participants.

Les réponses des participants ont par suite, été reportées dans un tableau de données et ont pu être traitées et analysées par le biais du logiciel STATISTICA.

En premier lieu, une analyse de variances a été conduite sur l'ensemble des données permettant d'analyser le ou les facteur (s) pris en compte dans le jugement.

Dans un deuxième temps, une analyse en cluster a été réalisée afin de discriminer différents positionnements. Pour explorer la prise en compte des facteurs et leurs interactions spécifiques, pour chaque cluster, une nouvelle procédure d'analyse de variances a été lancée sur les données de chacun des clusters. Dans cette dernière étape, les variables inter-sujets (données sociodémographiques) ont été analysées afin d'observer la répartition des participants dans les clusters en fonction de leurs caractéristiques.

2. Résultats

- **Le premier cluster**, appelé « **jamais acceptable** », est composé de 51 personnes dont 33 hommes et 18 femmes, représentant 13 % de la population totale comme indiqué dans le tableau I. Nous comptons également 38 personnes appartenant à la population dite « tout-venants » (soit 74,5 % du cluster), et 13 soignants (soit 25,5 % du cluster).

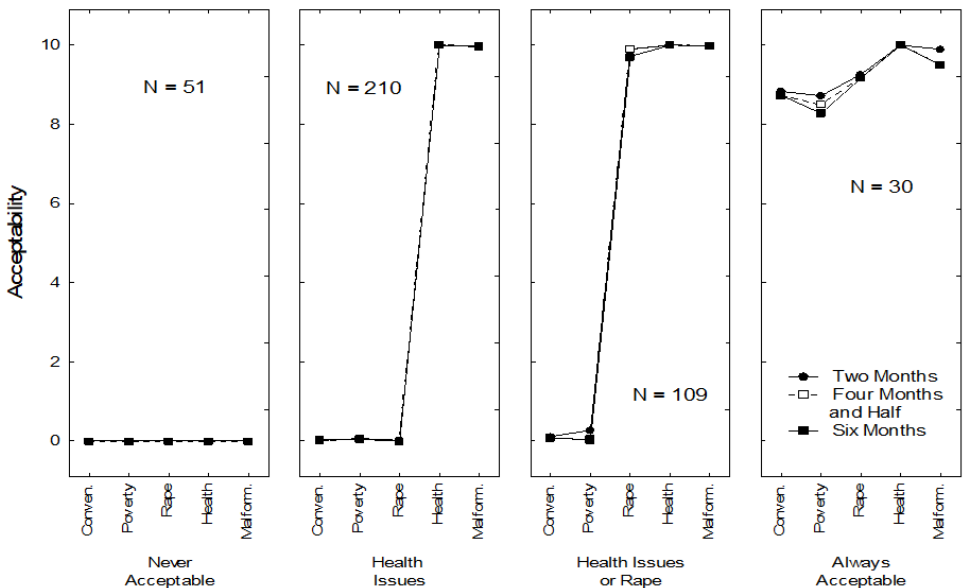
Comme le montre la figure 1, les cotes moyennes étaient toujours extrêmement basses ($M = 0.04$) et aucun effet des facteurs n'était détectable.

En se référant toujours au tableau I, les participants plus jeunes (18-30 ans) et laïcs (« tout-venants ») étaient plus nombreux dans ce groupe que les participants âgés ou les professionnels de santé. Aussi, la totalité des membres de ce cluster sont des croyants.

Tableau I*Tableau des caractéristiques démographiques / composition des clusters.*

Caractéristiques Sociodémographiques		Clusters				Total
		Jamais Acceptable	Problèmes de santé	Problèmes de Santé ou viol	Toujours Acceptable	
Sexe	Masculin	33 (15)	106 (49)	59 (27)	18 (8)	216
	Féminin	18 (10)	104 (57)	50 (27)	12 (6)	184
Age	18-24 ans	30 (28) ^{ac}	25 (23) ^{abc}	38 (36) ^{ab}	14 (13) ^a	107
	25-30 ans	15 (18) ^{bd}	44 (51) ^{ad}	19 (22) ^a	8 (9)	86
	31-39 ans	4 (4) ^{ab}	65 (62) ^b	29 (28)	6 (6)	104
	+ 40 ans	2 (2) ^{cd}	76 (74) ^{cd}	23 (22) ^b	2 (2) ^a	103
Education	Primaire	7 (13)	22 (40) ^a	20 (36) ^a	6 (11)	55
	Collège	3 (5) ^a	25 (40) ^b	30 (48) ^b	4 (7)	62
	Lycée	17 (23) ^a	27 (37) ^c	21 (28)	9 (12)	74
	Université	24 (12)	136 (65) ^{abc}	38 (18) ^{ab}	11 (5)	209
Religion	Chrétienne	38 (14)	136 (49) ^a	74 (27) ^{ac}	27 (10) ^a	275
	Musulmane	9 (12)	51 (70) ^{ab}	12 (16) ^b	1 (1) ^a	73
	Animiste	4 (9)	21 (48) ^b	18 (41) ^{ab}	1 (2)	44
	Athéiste	0 (0)	2 (25)	5 (63) ^c	1 (12)	8
Group	Grand groupe	38 (19) ^a	63 (31) ^a	77 (39) ^a	22 (11) ^a	200
	Professionnels de la santé	13 (6) ^a	147 (74) ^a	32 (16) ^a	8 (4) ^a	200
Total		51 (13)	210 (52)	109 (27)	30 (8)	400

Note : ^a, ^b et ^c indiquent que les données associées à la même lettre sont significativement différentes des autres, $p < .05$. Les nombres entre parenthèses correspondent au pourcentage de répartition en ligne des participants.

Figure 1*Figure présentant la composition des clusters*

- **Le second cluster**, appelé « **problèmes de santé** », est composé de 210 personnes dont 106 hommes et 104 femmes, représentant 52 % de l'échantillon. Nous retrouvons 63 personnes appartenant à la population dite « tout-venants » (soit 30 % du cluster) et 147 soignants (70 % du cluster) comme indiqué dans le tableau I.

En se référant à la figure 1, les cotes étaient considérablement plus élevés quand la santé de la mère ($M=10$) ou l'intégrité du fœtus ($M = 9.98$) étaient en danger que s'agissant de la pauvreté ($M = 0.06$), de la convenance personnelle ($M = 0.02$) ou du viol ($M = 0.00$), $F(4, 836) = 54,489.04$, $p < .001$, $\eta^2p = 1.00$.

Les participants du cluster 2 ont émis un jugement d'acceptabilité en prenant en compte par ordre d'importance croissant les facteurs « intégrité du fœtus » et « santé de la mère ».

Les raisons qui influencent le moins les participants, puisque n'ayant pas d'effet significatif, sont le viol, la convenance personnelle et la pauvreté.

Les courbes s'ordonnant en deux sous-ensembles, sont parallèles et descendantes. Ceci nous permet d'affirmer que les membres de ce cluster ont utilisé un modèle additif avec règle de soustraction pour émettre leur jugement « problèmes de santé ».

Les musulmans, les participants plus âgés (40 ans et plus), les participants ayant un diplôme universitaire et les professionnels de santé étaient plus représentatifs que les chrétiens, les animistes, les participants jeunes, les participants moins instruits et les laïcs.

- **Le troisième cluster**, appelé « **problèmes de santé ou viol** », est composé de 109 personnes dont 59 hommes et 50 femmes, représentant 27 % de la population totale. Nous retrouvons 77 personnes appartenant à la population dite « tout-venant » (70,64 % du cluster), et 32 soignants (29,36 %) comme indiqué dans le tableau I.

Les cotes étaient considérablement plus élevés lorsque l'état de santé de la mère ($M=10$) ou l'intégrité du fœtus ($M = 9.99$) étaient en danger, de même qu'en cas de viol ($M = 9.84$), que s'agissant de pauvreté ($M = 0.12$), ou de convenance personnelle ($M = 0.09$), $F(4,432) = 10,221.22$, $p < .001$, $\eta^2p = .99$.

Les participants du cluster 3 ont émis un jugement d'acceptabilité en prenant en compte par ordre croissant les facteurs « viol », « intégrité du fœtus » et « santé de la mère ».

Les raisons qui influencent le moins les participants, puisque n'ayant pas d'effet significatif, sont « la convenance personnelle » et « la pauvreté ».

Les courbes sont également parallèles, s'ordonnent en deux sous-ensembles, et sont ascendantes. Ceci nous permet d'affirmer que les membres de ce cluster ont utilisé un modèle additif avec règle de sommation leur permettant d'additionner les valeurs pondérées auxquelles ils avaient préalablement attribué des valeurs subjectives, pour émettre leurs réponses qui sont majoritairement « problèmes de santé ou viol ».

Les animistes, les participants plus jeunes (18-25 ans), les participants moins instruits et les laïcs étaient plus nombreux que les chrétiens et les musulmans, les participants plus âgés, les participants plus instruits et le personnel soignant.

- **Le quatrième cluster**, appelé « **toujours acceptable** », est composé de 30 personnes dont 18 hommes et 12 femmes, représentant 8 % de la population enquêtée. Nous comptons 22 personnes appartenant à la population dite « **tout-venants** » (73,33 % du cluster) et 8 soignants (26,67 %) comme indiqué dans le tableau I.

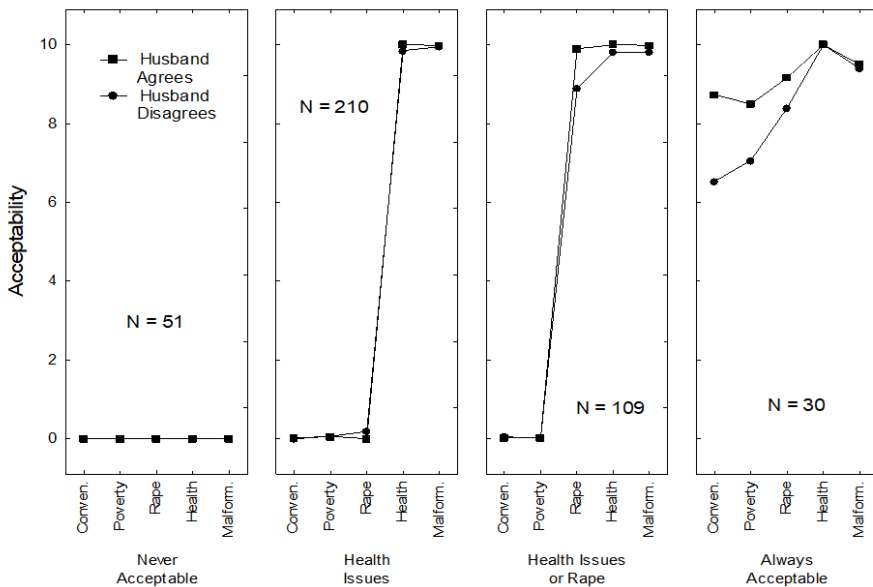
Les cotes étaient toujours élevés (M = 9.22). Les participants du cluster 4 ont donc émis un jugement d'acceptabilité en prenant en compte tous les facteurs : « viol », « intégrité du fœtus », « santé de la mère », « convenance personnelle » et « pauvreté ».

Les courbes s'ordonnant en deux sous-ensembles sont descendantes et forment un éventail ouvert sur la droite. Le mode de jugement des membres de ce cluster est alors un modèle conjonctif avec une règle disjonctive.

Comme l'indique le tableau I, les chrétiens, les participants plus jeunes (18-25 ans) et les laïcs étaient plus représentatifs dans ce groupe que les musulmans, les participants plus âgés (plus de 40 ans) et le personnel soignant.

Figure 2

Figure présentant les résultats observés pour les cinq scénarios supplémentaires, en combinaison avec les résultats des cinq scénarios correspondants dans la conception principale



La figure 2 montre des résultats observés pour les cinq scénarios supplémentaires, en combinaison avec les résultats des cinq scénarios correspondants dans à la conception principale. Dans les deux premiers clusters « toujours inacceptable » et « problèmes

de santé », la raison convenance n'a eu aucun effet. Dans le cluster « problèmes de santé ou viol », c'est seulement dans le cas de viol qu'un effet peut être détecté.

Lorsque le conjoint n'était pas d'accord, les notations étaient légèrement inférieures ($M = 8.90$) que lorsqu'il était d'avis ($M = 9.90$), $F(4,432 = 8.31, p < .001, \eta^2_p = .07)$. Dans le cluster « toujours acceptable », les cotes étaient plus faibles lorsque le conjoint était en désaccord que quand il était d'avis, et ce dans les cas suivants : (a) commodité ($M = 6.54$ vs. 8.74), (b) pauvreté ($M = 7.07$ vs. 8.50) et (c) viol ($M = 8.40$ vs. 9.17), $F(4,116 = 4.52, p < .002, \eta^2_p = .13)$.

3. Discussion

Dans cette recherche, nous voulions analyser les mécanismes d'intégration impliqués dans le jugement de l'IVG des adultes.

Comme prévu, différents mécanismes ont été utilisés par les participants: les membres du cluster 2 un modèle additif avec règle de soustraction, ceux du cluster 3 un modèle additif avec règle de sommation et ceux du cluster 4, un modèle conjonctif avec règle disjonctive. En cela, nous pouvons affirmer que notre hypothèse est vérifiée.

Plus spécifiquement, la première hypothèse émise concernait les différents groupes (clusters), et nous nous attendions à en trouver quatre.

Comme prévu, grâce à l'analyse en cluster, nous avons pu mettre en évidence quatre groupes qualitativement différents à propos du jugement d'acceptabilité de l'IVG des adultes : « jamais acceptable » représentant 13 % des participants, « problèmes de santé » (52 %), « problèmes de santé ou viol », (27 %), et « toujours acceptable » (8 %).

Ces résultats ne concordent pas avec ceux de M. T. Muñoz Sastre et al. (2015) qui ont trouvé cinq groupes différents qui sont : « toujours acceptable » (31 % de l'échantillon), « dépend strictement du motif de l'avortement » (27 %), « légaliste » (23 %), « dépend de la raison et de l'âge gestationnel » (18 %), et « toujours inacceptable » (1 %).

Ils diffèrent également de ceux de C. Moulin et al. (2017) qui retrouvent aussi cinq positions qui sont : « Toujours inacceptable » représentant 15 % des participants, « Acceptable sous trois motifs » (22 %), « Acceptable sous quatre motifs » (18 %), « Acceptable si respect du cadre légal » (21 %) et « Presque toujours acceptable » (24 % des participants).

Précisons que les différences s'observent sur deux plans : le nombre de groupes et les pourcentages de participants au sein de chaque groupe.

Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que ces deux études ont été menées en France. L'IVG y étant légale, la seule restriction concerne l'âge gestationnel (12 semaines de grossesse / 14 semaines d'aménorrhée) alors qu'au Togo, elle est interdite sauf en cas de danger pour la femme, de malformations graves du fœtus, de viol ou d'inceste. Aussi, peuvent-elles s'expliquer par le conservatisme de la société togolaise au sujet de certaines problématiques sociales telles que l'homosexualité, l'euthanasie ou encore l'IVG, les rendant très sensibles.

La seconde hypothèse concernait les facteurs intra-sujets et nous nous attendions à ce que les participants attribuent aux facteurs des poids différents. Les résultats prouvent que les participants ont émis leur jugement d'acceptabilité principalement en fonction de quatre facteurs sur les cinq présentés. Ils ont ainsi pris en considération, par ordre d'importance croissant, le facteur « 2^{ème} groupe de cas particuliers », suivi du facteur « 1^{er} groupe de cas particuliers », suivi du facteur « Age du fœtus », suivi du facteur « Raisons ». Le facteur ayant eu le moins d'influence est l'âge de la gestante puisque n'ayant pas eu d'effet significatif. Le degré d'acceptabilité est globalement élevé lorsqu'il s'agit de la santé de la mère et de celui du fœtus.

Ces résultats ne coïncident que partiellement avec ceux de K. Dassa et al. (2009). En effet, le seul point commun entre les deux études concerne les difficultés financières (facteurs raisons dans la présente étude) qui ont été les principales raisons ayant conduit les femmes à l'IVG, viennent ensuite le facteur « désir de poursuivre les activités » (32%) et facteur conflit avec le partenaire ou la famille (24%).

Cette différence peut être due d'abord au fait qu'ils ont interrogés spécifiquement les femmes ayant eu recours à l'IVG. Elle peut être imputée également à leur méthode d'enquête utilisée pour le recueil des données qui est l'entretien semi-directif, ainsi que la taille de leur échantillon (75 patientes).

Ces résultats ont également des points communs avec ceux de M. T. Muñoz et al. (2015) et de C. Moulin et al. (2017), qui ont retrouvé dans le même ordre, les raisons confort personnel, problèmes économiques, viol, âge gestationnel, malformation du fœtus et santé de la mère.

Ainsi, la santé de la mère, le bien-être du fœtus, l'âge gestationnel et le viol sont-ils les principales raisons du recours à l'IVG dans toutes ces études. En cela, nous pouvons affirmer de façon globale que les togolais sont légalistes tout autant que les français.

Nous émettions par ailleurs l'hypothèse que chaque groupe adopterait un patron de réponse spécifique, en donnant un poids plus ou moins important à chacun des cinq facteurs présentés dans les scénarios.

En effet dans le cluster 1 « Jamais acceptable », composé de 51 personnes représentant (13 %) même si aucun effet des facteurs n'était détectable, les participants ont tout de même accordé des poids aux facteurs leur permettant d'en déduire leur moindre importance.

Dans le cluster 2 « Problèmes de santé », composé de 210 personnes représentant (52 %), les participants ont donné plus de poids aux raisons santé de la mère et malformations du fœtus. Ils ont pris en considération, par ordre d'importance croissant, le viol, la malformation du fœtus, et la santé de la mère.

Dans le cluster 3 « Problèmes de santé ou viol », composé de 109 personnes représentant (27 %), les participants ont accordé plus d'importance aux raisons santé de la mère, malformation de fœtus, et viol. Ils ont pris en considération, dans le même ordre les raisons pauvreté, convenance personnelle, viol, intégrité du fœtus et état de santé de la mère.

Ces résultats convergent avec ceux de M. T. Muñoz et al. (2015) et de C. Moulin et al. (2017) qui trouvent dans le même ordre, les raisons confort personnel, problèmes économiques, viol, intégrité du fœtus et santé de la mère.

Ils concordent également avec ceux de E. S. K. Morhe et al. (2007). En effet selon eux, la majorité des répondants qui étaient des médecins pensaient que l'IVG devrait être autorisée pour sauver la vie de la femme ou préserver sa santé physique et mentale tout comme le disposait la loi sur l'avortement au Ghana.

Cela semble aller également dans le sens des résultats obtenus par C. J. Patel et M. C. MYENI (2008) qui montrent que, la majorité (54,8 %) des 124 étudiantes sud-africaines se sont décrites comme pro-vie.

Dans le cluster 4 « Toujours acceptable », composé de 30 personnes (8 %), les cotes étaient toujours élevés quel que soit le motif (facteur).

Ainsi donc, pour les participants de ce cluster, toutes les raisons sont importantes pour recourir à l'IVG tout comme l'ont retrouvé M. T. Muñoz Sastre et al. (2015) dans leur étude. Dans le groupe qu'ils ont nommé « Toujours acceptable », les cotes étaient très élevés pour toutes les raisons.

C'est également ce que retrouvent C. Moulin et al. (2017) dans la position « Presque toujours acceptable » dans laquelle les cotations sont élevées, pour tous les facteurs.

Aussi, C. J. Patel et M. C. MYENI (2008) retrouvent-ils dans leur étude que 48,4 % (n = 60) des 25,8 % qui se sont décrites comme pro-choix, envisageraient un avortement en cas de grossesse non désirée.

Nous émettions enfin l'hypothèse que ces différents groupes de participants se définiraient en fonction de leurs caractéristiques démographiques, comme le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la fonction, la religion. En effet, nous remarquons que le cluster 1 « toujours inacceptable », comporte plus de « tout-venants », de participants jeunes (18-30 ans) et de croyants.

Ces résultats concordent avec ceux de M. T. Munoz Sastre et al. (2015) et de C. Moulin et al. (2017) qui trouvent également que les croyants constituent la majorité de ce groupe dans leurs études.

Dans le cluster 2 « problèmes de santé », ce sont les musulmans, les participants les plus âgés (40 ans et plus), ceux ayant un diplôme universitaire et le personnel soignant qui étaient plus représentés dans ce groupe. S'agissant du cluster 3 « problèmes de santé ou viol », ce sont plutôt les animistes, les participants plus jeunes (18-25 ans), les participants les moins instruits et les laïcs qui étaient plus nombreux. Dans le cluster 4 « toujours acceptable », ce sont en revanche les chrétiens, les participants plus jeunes (18-25 ans) et les laïcs.

Ces résultats sont en phase avec ceux de U. R. Loi et al., (2015) qui remarquent dans leur étude que les prestataires de soins de santé en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est ont des préoccupations morales et sociales liées à l'avortement provoqué. Ainsi, les réserves qu'induisent ces préoccupations, influencent les attitudes envers les

avortements provoqués et affectent la relation entre le prestataire de soins et la femme enceinte désireuse d'avorter.

Ces résultats concordent également avec ceux de A. N'bouké (2011) qui estime en s'appuyant sur les déclarations des professionnels de santé, que leur travail leur permet de voir les désastres des IVG réalisées dans les conditions septiques. C'est sans doute pour cela qu'ils adoptent une position légaliste.

Dans le cluster 2, « problèmes de santé », nous remarquons que le personnel de santé, les musulmans, les participants les plus âgés (40 ans et plus), et ceux ayant un diplôme universitaire étaient plus nombreux. Ceci nous conforte dans notre position selon laquelle le personnel soignant est plus à même de mettre en pratique les recommandations de la loi sur l'IVG en vigueur au Togo.

Dans le cluster 3, « problèmes de santé ou viol », nous remarquons que les « tout-venants », les animistes, les participants les moins instruits et les jeunes (18-25 ans) sont plus représentés. Nous pouvons alors avancer que les « tout-venants », les jeunes et les participants les moins instruits sont beaucoup plus en accord avec la loi sur l'IVG précisément la partie concernant le viol. En revanche, le personnel de santé ne perçoit pas le viol comme un motif valable comme la santé de la mère et l'intégrité du fœtus.

Dans le cluster 4, « toujours acceptable », nous remarquons que les « tout-venants », les chrétiens et les participants jeunes sont plus nombreux. Nous pouvons alors avancer que les « tout-venants », les chrétiens et les participants jeunes seraient en faveur de la légalisation de l'IVG à l'instar des pays européens.

Ce résultat concorde avec celui de A. N'bouké (2011), qui trouvent que les femmes les plus instruites, les catholiques, celles qui sont âgées de 25 ans, utilisant la contraception, ayant déjà avorté ou connaissant quelqu'un l'ayant fait, sont plus aptes à approuver la légalisation de l'avortement.

4. Limites

La première et principale limite de la présente étude concerne la sensibilité du sujet de l'IVG. Les préjugés l'entourant créent une certaine méfiance et font de l'IVG un sujet "tabou" au Togo. Ainsi, les personnes font-elles attention à ce qu'elles disent et il est tout à fait possible qu'elles aient pu occulter ce qu'elles pensent réellement pour se rallier à une opinion socialement admise.

Ensuite, le groupe de participants était un échantillon de commodité, de taille moyenne, vivant spécifiquement dans la ville de Lomé et de ses environs. Pour cela, la généralisation à d'autres parties du pays doit être faite avec soin.

Aussi, les participants ont-ils répondu aux scénarios, non aux cas réels. L'utilisation de scénarios est toutefois utile car elle permet aux enquêtés de s'approprier les situations décrites dans les scénarios. L'emploi de scénarios rend également possible certaines analyses statistiques permettant d'identifier les divers mécanismes de jugement.

Egalement, il aurait sans doute été intéressant, de préciser le nombre d'enfant(s) vivant(s) de la femme, le niveau de connaissance de la législation sur l'IVG en vigueur

au Togo et le degré de religiosité (fréquence d'assistance aux services religieux et adhérence aux points de vue des religions) des participants. A juste titre, des études ont prouvé que c'est le degré de religiosité qui influence effectivement la décision sur l'IVG (L. K. Stevans, 1992).

Enfin, bien que les participants ne se soient pas plaints, le temps et les efforts nécessaires pour répondre aux multiples scénarios pourraient avoir entraîné une certaine fatigue et une perte de concentration.

Conclusion

Notre but était d'analyser le jugement d'acceptabilité de l'IVG des adultes au Togo. Les résultats ont mis en évidence de façon générale, l'impact de trois facteurs, auxquels les participants ont attribué des poids différents.

Les facteurs ayant eu le plus d'importance sont la « santé de la femme », « intégrité du fœtus », « viol ». Les facteurs « convenances personnelles » et « approbation du conjoint » n'ont pas eu d'effet significatif sur le jugement des participants.

L'étude en clusters a permis de discriminer quatre différents modes de jugement qui sont « toujours inacceptable », « problèmes de santé », « problèmes de santé ou viol » et « toujours acceptable ». Elle a également révélé les facteurs ayant eu le plus d'importance c'est-à-dire le facteur « 2^{ème} groupe de cas particuliers », « 1^{er} groupe de cas particuliers », « Age du fœtus », « Raisons ». Le facteur ayant eu le moins d'influence est l'âge de la gestante puisque n'ayant pas eu d'effet significatif.

Cette étude en cluster nous a également permis de remarquer la différenciation des groupes en fonction des caractéristiques individuelles. Ainsi, dans la présente étude, il semblerait que ce soient les participants âgés, de sexe féminin, les religieux (Chrétiens, Musulmans, Animistes), et ceux ayant un niveau d'étude universitaire qui accordent le plus d'importance aux facteurs « problèmes de santé » et « problèmes de santé ou viol » représentant la majorité des participants. Le jugement de l'IVG des adultes au Togo est donc assez diversifié.

Pour influencer sur les facteurs de recours à l'IVG des adultes que nous venons de trouver, il convient de fournir des informations précises sur les tenants et les aboutissants de la pratique de l'IVG pour que chacun puisse former ses propres jugements de valeur et faire des choix éclairés. A travers un renforcement de la sensibilisation, l'institution de l'éducation sexuelle à la base (maison), une plus grande implication des leaders religieux, le rapprochement du service de planification familiale de la population, et bien d'autres mesures, nous espérons une diminution de l'IVG non sécurisée pour le bien de la société togolaise.

Références bibliographiques

- ANDERSON Norman Herman, 1981, *Foundations of integration theory*, New-York, Academic Press.
- ANDERSON Norman Herman, 1996, *A Fonctional Theory of Cognition*, New Jersey, Lawrence Erlbaum.

- DASSA Simliwa Kolou et al., 2009, « Représentation et vécu de l'interruption volontaire de grossesse chez les femmes à Lomé (Togo) », *Perspectives Psy*, 48(4) : 326-332.
- DELOTTE Jérôme et al., 2007, « Demandes d'IVG des mineures. Étude de leurs motivations et influences », *Gynecol Obstet Fertil*, (35), pp. 662-665.
- GUILLAUME Agnès, 2000, « L'avortement en Afrique : mode de contrôle des naissances et problème de santé publique ». *La Chronique du CEPED* (n°37).
- GUILLAUME Agnès, 2003, « Le rôle de l'avortement dans la transition de la fécondité à Abidjan au cours des années 1990 ». *Population*, 58(6), 741-771.
- HENSHAW S. K., et al., 1999a, « The Incidence of Induced Abortion Worldwide ». *International Family Planning Perspectives*. (24), pp. 30-38.
- HENSHAW S. K. et al., 1999b, « Recent trends in Abortion rates worldwide ». *International Family Planning Perspectives*. 25 (1), 44-48.
- HOFFMANN Jonh. P., et JOHNSON, Sherrie. Mills, 2005, « Attitudes Toward Abortion Among Religious Traditions in the United States: Change or Continuity? » *Sociology of Religion*, 66(2), 161-182.
- LOI Ulrika. Rehnström., & al., 2015, « Health Care Providers' perceptions of and attitudes towards induced abortions in sub-Saharan Africa and Southeast Asia : a systematic literature review of qualitative and quantitative data ». *BMC Public Health*, (15), p.139.
- MORHE, Emmanuel.S.K., et al., 2007, « Attitudes of doctors toward establishing safe abortion units in Ghana ». *International of gynecology and Obstetrics*, 5(7), 51-54.
- MOULIN, Cyrielle., et al. 2017, « A Mapping of the positions of French Evangelicals, Catholics and Atheists Regarding Induced Abortion ». *Journal of Medical Law and Ethics*. <https://doi.org/10.7590/221354017X14994239140315>
- MUÑOZ SASTRE Maria Theresa et al., 2015, « A mapping of the positions of adults in Toulouse, France, regarding induced abortion », *The European Journal of Contraception and Reproductive Health Care*, 5(20): 158–169.
- N'BOUKE Afiwa, 2011, « Recours à l'avortement provoqué à Lomé (Togo) : évolution, facteurs associés et perceptions », [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. <https://www.papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5358/>
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2012, Avortement sécurisé : directives techniques et stratégiques à l'intention des systèmes de santé. https://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78413/1/9789242548433_fre.pdf
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2011, « Unsafe Abortion: Global and Regional Estimates of the Incidence of Unsafe Abortion and Associated Mortality in 2008 ». Genève, OMS.
- PATEL, Cynthia. J., & MYENI, Manqoba. C., (2008). « Attitudes Toward Abortion in a Sample of South African Female University Students ». *Journal of Applied Social Psychology*, 38 (3), 736–750.
- STEVANS, Lonnie. K., 1992, « Evaluation of the ATBEF Young Center in Lome, Togo », *African Journal of Reproductive Health*, 8(3): 33-54.
- TEXTE DE LOI N° 2007-005 du 10 janvier 2007 sur la Santé de la Reproduction. Paru dans le Journal officiel de la République Togolaise.

ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DE L'ÉROSION HYDRIQUE DANS LE QUARTIER D'AGOÈ-ADJOUGBA À LA PÉRIPHÉRIE NORD DE LA VILLE DE LOMÉ (SUD-TOGO)

Kokou Amenouvévé AMEDEKA³²

Université de Lomé, kokouamenouveve@gmail.com

Laldja KANKPENANDJA, Université de Kara,

kankpenang1@gmail.com

Dangnisso BAWA, Université de Lomé, dangnissobawa@hotmail.fr

Tak Youssif GNONGBO, Université de Lomé, gnongboty@gmail.com

Résumé

L'urbanisation galopante et incontrôlée que connaissent les villes en Afrique subsaharienne dont Lomé, s'accompagne des risques hydro-morpho-climatiques tels que l'érosion hydrique et les inondations dans l'environnement urbain et périurbain. C'est le cas du quartier d'Agoè-Adjougba au nord de Lomé qui connaît une érosion intense du sol liée au ruissellement des eaux pluviales. La présente étude a pour objectif de déterminer les principaux facteurs responsables de ce phénomène naturel préoccupant. Pour atteindre cet objectif, l'approche méthodologique adoptée s'appuie sur la collecte et le traitement de données documentaires et de terrain, ainsi que sur les travaux de laboratoire. Les résultats obtenus montrent que la pente, la nature du sol et du sous-sol, les précipitations, la densification de l'habitat liée à la croissance démographique sont les principaux facteurs de la dynamique érosive actuelle de cet espace périurbain.

Mots-clés : érosion pluviale, étalement urbain, environnement, Agoè-Adjougba, Lomé, Sud-Togo

Abstract

The rampant and uncontrolled urbanization experienced by cities in sub-Saharan Africa, including Lomé, is accompanied by hydro-morpho-climatic risks such as water erosion and flooding in the urban and peri-urban environment. This is the case of the Agoè-Adjougba district in the north of Lomé, which is experiencing intense soil erosion linked to rainwater runoff. The objective of this study is to determine the main factors responsible for this worrying natural phenomenon. To achieve this objective, the methodological approach adopted is based on the collection and processing of documentary and field data, as well as on laboratory work. The results obtained show that the slope, the nature of the soil and subsoil, precipitation, the densification of the habitat linked to population growth are the main factors of the current erosive dynamics of this peri-urban space.

Keywords: rain erosion, urban sprawl, environment, Agoè-Adjougba, Lomé, South Togo

³² Doctorant, Université de Lomé kokouamenouveve@gmail.com, 93706384

Introduction

L'urbanisation croissante dans les pays de l'Afrique subsaharienne, marquée par l'étalement des villes lié à une occupation anarchique de l'espace, s'accompagne partout, d'un accroissement de l'occurrence de catastrophes naturelles (érosion, inondation, glissement de terrain) dont la gestion reste un des soucis permanents des gouvernants et des différents acteurs du développement durable D. Bawa et *al* (2019, p. 25). Le Togo n'est pas épargné par cette situation contraignante (Y. Marguérat, 1986 ; G. K. Nyassogbo, 1996 et 2011 ; T. Y. Gnongbo, 2003 ; 2006 et 2013 ; I. Bouraïma, 2003) cités par B. Afo et *al* (2017, p. 25). En effet, les villes togolaises sont soumises à une intense érosion des sols et aux inondations avec des impacts sur les habitants et les infrastructures (K. S. Klassou, 1998 ; L. Issaou, 2003 ; I. Biakouyé, 2002 ; T. Y. Gnongbo et al, 2017). C'est le cas de la ville de Lomé, notamment ses quartiers périphériques nord qui constituent les terrains de prédilection aux phénomènes d'inondations et surtout d'érosion. Le quartier d'Agoè-Adjougba en particulier est menacé, depuis quelques décennies par le ruissellement des eaux pluviales qui provoque une érosion importante du sol, source de déchaussement des fondations de bâtiments, des racines des arbres, des ouvrages d'assainissement, du ravinement des rues en l'occurrence celles orientées dans le sens de la pente. Au cours des saisons des pluies, les marques d'érosion se multiplient à l'échelle du quartier et impactent négativement le cadre de vie de la population.

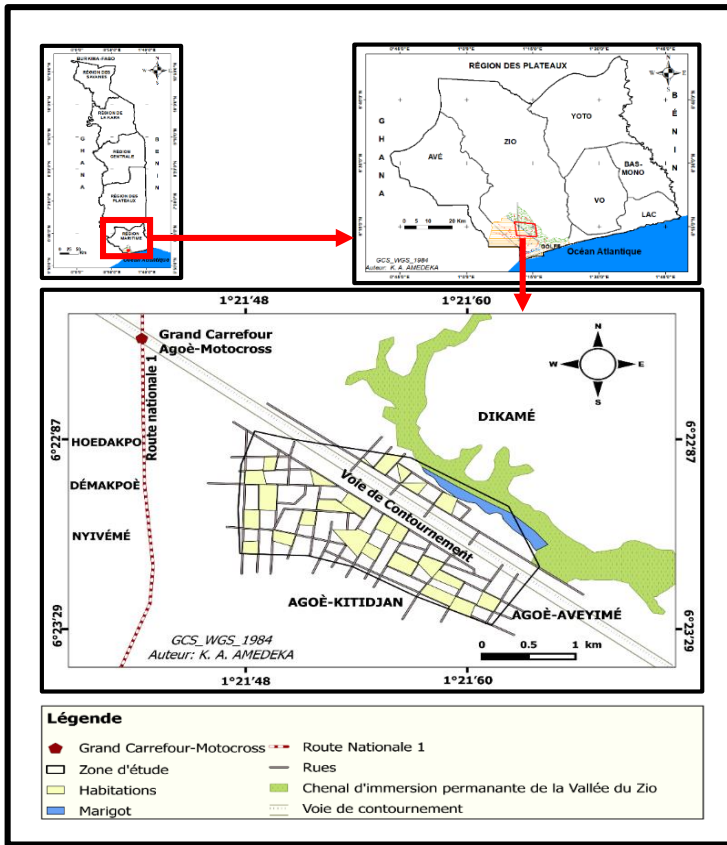
Le quartier d'Agoè-Adjougba est aujourd'hui en proie à une érosion catastrophique qui interpelle tant bien les populations résidentes que les pouvoirs publics. Malheureusement, peu sont les études qui ont été menées sur ce processus morphogénique dans le secteur d'étude. L'étude réalisée par (Gnongbo, 2003, p. 6), qui fait état de la morphodynamique actuelle en lien avec l'urbanisation à Lomé une étude généralisante sur les mécanismes de surface dans le quartier d'Agoè-Adjougba. Malgré les méthodes traditionnelles de lutte contre l'érosion mises en œuvre par les habitants du quartier, le problème persiste et perturbe les activités économiques.

Toutes ces raisons justifient le choix de ce thème dont l'objectif est de déterminer les facteurs explicatifs de l'érosion hydrique observée dans le quartier d'Agoè-Adjougba. Pour y parvenir, une méthodologie de recherche appropriée a été adoptée à travers la collecte des données sur le terrain et leur traitement qui ont abouti à des résultats escomptés.

1. Cadre géographique de l'étude

Avec une superficie de 93,24 hectares, le quartier d'Agoè-Adjougba est situé entre 6° 22' 87'' et 6° 23' 29'' de latitude nord et 1° 21' 48'' et 1° 21' 60'' de longitude est (Figure 1).

Figure 1: Localisation du secteur d'étude



Source : Réalisée à partir des levés topométriques au GPS et des données d'OSM (Open Street Map), 2020

Selon les propos du chef quartier TOGBUI NOSSI V, l'origine du quartier d'Agoè-Adjougba est rattachée à la découverte du cours d'eau "ADJOUYIKO" par les premiers occupants venus de la frontière du Ghana voisin qui étaient des éleveurs de porcs.

Par rapport au nouveau découpage administratif, le quartier d'Agoè-Adjougba fait partie intégrante de la commune d'Agoè-Nyivé 1. Il se situe à la périphérie nord de l'agglomération de Lomé, plus précisément sur le versant (haute et moyenne terrasses) de la rive droite de la rivière Zio. Ce quartier est limité au nord par le marigot d'Adjougba et le village de Dikamé. Il forme une frontière avec les quartiers de Kitidjan au sud et d'Avéyimé à l'est, et s'ouvre à l'ouest sur les quartiers de Hoédakpo, Démakpoè, Atsanvé et Nyivémé. Le quartier d'Agoè-Adjougba compte au total 3 762 habitants dont 1 851 hommes et 1 911 femmes (DGSCN, 2010, p. 48).

Le secteur d'étude s'est développé sur un substratum géologique comprenant les formations sablo-argileuses communément appelées "Terre de barre". Il faut relever que cette formation de « Terre de Barre » de couleur rouge-brun remonte à la fin du

Tertiaire et début Quaternaire (Slansky, 1962), cité par A. B. Blivi (1997, p. 178) et D. Bawa et al, (2019, p.28).

Sur le plan morphologique, le quartier d'Agoè-Adjougba est localisé sur le versant méridional de la vallée du Zio aux altitudes modestes comprises entre 6 et 36 m, à l'instar de celles du plateau d'Agoènyivé-Tokoin.

Du point de vue pédologique, le secteur d'étude est caractérisé par des sols faiblement ferrallitiques sur des sédiments sablo-argileux (M. Lamouroux, 1969, p. 59).

Le quartier d'Agoè-Adjougba jouit d'un climat subéquatorial de type guinéen marqué par quatre saisons. Cependant, le climat connaît ces dernières décennies des perturbations saisonnières. On constate un début tardif des saisons de pluies et leur achèvement précoce (Bawa et al (2019, p. 32). Ce phénomène qui s'explique par le dérèglement actuel de la mousson du sud-ouest créant une concentration des pluies sur un temps relativement court (Békou (2005, p. 58), cité par Bawa et al., (2019, p. 32).

Sous ce climat, se développe un ensemble de formations végétales constituées des fourrés, des plantes hydrophiles et surtout des plantes introduites telles que le *Mangifera indica*, *Cocos nucifera*, *Polyalthia longifolia*, etc. Aujourd'hui cette végétation dans son ensemble fait face à une forte urbanisation et tend à disparaître, ce qui expose le milieu à des risques hydromorphologiques telles que les inondations et l'érosion.

Une approche méthodologique rigoureuse s'est avérée nécessaire pour étudier les facteurs de l'érosion pluviale observée dans le quartier d'Agoè-Adjougba.

2. Matériel et méthodes

2.1. Matériels de mesure et de prélèvement

Le matériel utilisé pour la collecte des données sur le terrain et leur traitement est composé de différents outils. Un GPS-smartphone (Mobile Topographer) a été utilisé pour prendre les coordonnées géographiques des objets et points de prélèvement des échantillons de sols. Une échelle a servi à la descente dans les ravins et une houe pour rafraîchir les parois des ravins. Un tuyau métallique et un marteau pour le prélèvement des échantillons de sol sur les parois des ravins. Des sachets plastiques ont servi de contenants pour les échantillons de sol, de même qu'un marqueur et papier pour les étiqueter. Un décimètre (HUAYU) a été utilisé pour mesurer les dimensions des incisions. Un appareil photo numérique a servi à la réalisation des clichés photographiques.

2.2. Méthodes

L'approche méthodologique adoptée s'appuie sur la collecte et le traitement des données documentaires, météorologiques, démographiques, de terrain et de laboratoire.

2.2.1. Collecte des données

Elle s'est déroulée en deux étapes.

La première étape a d'abord consisté à la collecte des données documentaires, météorologiques, démographiques. Les données documentaires portent sur les ouvrages généraux, des thèses, des mémoires, des articles et des rapports d'études. Ces documents sont collectés à la bibliothèque de l'Université de Lomé et sur le site de Google Scholar. Ensuite, les données planimétriques ont été collectées à travers l'exploitation des cartes : la carte topographique de Lomé 1a (1958) à l'échelle 1/50 000, la carte pédologique du Togo (1969) au 1/1000000 et la carte géologique de Lomé (1986) à l'échelle 1/200000. Par ailleurs, les images Landsats de 30 m de résolution des années 2010 et 2020 et un Digital Elevation Model (D.E.M.) du Togo (2020) de 30 m de résolution ont été obtenues respectivement sur Google Earth et sur le site de glovis.usgs.gov. Les données de précipitations et de températures ont été collectées auprès de la Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN) de Lomé. Les données démographiques de 1970, 1981, 2010 et 2020 ont été fournies par la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN).

La deuxième étape a été consacrée aux observations directes sur le terrain qui ont porté sur l'évolution des marques d'érosion, l'étude descriptive des formations superficielle, de la topographie et de l'occupation du sol. Ces observations de terrain ont été suivies de prélèvements d'échantillons de sol. En outre, une enquête par questionnaire a été organisée pour avoir la perception des populations sur les facteurs qui sont à l'origine de l'érosion dans le quartier et les impacts de cette érosion de même que les mesures anti-érosives à envisager. Pour plus de précision dans l'interprétation des résultats, la méthode de l'échantillonnage aléatoire est choisie. Ainsi, 120 personnes (chefs de quartier, membres de Comité de Développement de Quartier (CDQ) et autres personnes, hommes et femmes) sont considérées comme représentatives. Le critère qui a déterminé le choix de l'échantillon est le nombre d'années passées par les habitants dans le quartier (15 ans et plus). Ces personnes sont mieux placées pour nous parler du processus d'érosion dans le quartier.

2.2.2. Travaux de laboratoire

Les travaux de laboratoire ont consisté essentiellement aux analyses granulométriques. Ces analyses ont été faites dans le Laboratoire de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA). Au total, huit (8) échantillons de sols prélevés sur les parois des ravins ont été analysés.

2.2.3. Traitement des données

Les données pluviométriques et de températures ont été traitées à partir du logiciel Excel 2016 et ont permis d'établir des graphiques illustrant leurs variations saisonnières et interannuelles. Les cartes ont été réalisées à l'aide du Logiciel Arc Gis 10.8. Le logiciel Sphinx Plus2 v.5.1.0.5 a été utilisé pour réaliser les fiches des enquêtes et traiter les réponses collectées auprès de la population. Afin d'évaluer l'agressivité du climat et mieux apprécier l'érodibilité du sol et évaluer les pertes en terres, quelques indices ont été calculés. Il s'agit des indices de Fournier, de Lang, de Aubert et Henin et de la dégradation spécifique. En outre, l'indice d'asymétrie Ia de Trask a été calculé en vue de connaître avec exactitude l'aspect des particules de sol prédominantes dans les sédiments déposés.

L'indice d'érosivité des pluies (C) de Fournier (1960), cité par T. Banassim (2015, p.68) a été utilisé pour apprécier l'agressivité du climat local. Cet indice se calcule suivant la formule :

$K = P^2 / P$, Où K= indice de Fournier ; P= Précipitation moyenne du mois le plus humide ; P= Précipitation annuelle moyenne

Le second indice d'agressivité climatique est celui de Lang. Selon Lang, cité par E. Roose (1977) et T. Banassim (2015, p. 69), le coefficient d'agressivité climatique (L) s'exprime comme suit : $L = P / T$ où, P = précipitations moyennes annuelles en mm et T= température moyenne annuelle (en °c). L'indice de drainage (D) d'Aubert et Hénin (1950), cité par T. Banassim (2015, p. 70) a été utilisé pour évaluer l'érodibilité des sols. La formule se pose $D = C \frac{p^2}{1 + C \cdot P^2}$, où D = drainage théorique ; p = précipitation moyenne annuelle en mm et $a = \frac{1}{0,15 \cdot T - 0,12}$, où T = température moyenne annuelle en °c ; a = une constante qui varie suivant la texture du sol et est de 0,5 pour les sols argileux, 1 pour les sols limoneux et 2 pour les sols sableux. L'indice d'asymétrie Ia de Trask a été déterminé à base de la formule :

$$IA = \frac{Q_1 \cdot Q_3}{(Q_2)^2}$$

Q1= 1er Quartile

Q2= Médiane

Q3= 3ème Quartile

Cet indice permet d'exprimer la symétrie du mode des courbes granulométriques par rapport à la médiane :

Si Ia < 1, le classement est maximum vers les particules fines (asymétrie positive) ;

Si Ia = 1, la symétrie est parfaite ;

Si Ia > 1, le classement est maximum vers les grossiers (asymétrie négative)

L'évaluation des pertes de terres a été faite à partir de l'indice d'érodibilité des sols de Wischmeier et Smith suivant la formule : $E = 27,12 \times C - 475,4$. Tous ces indices ont été traités à base du Logiciel Excel 2016.

La démarche méthodologique utilisée a permis d'obtenir les résultats qui feront l'objet d'analyse et de discussion dans les lignes qui suivent.

3. Résultats

Les différents résultats obtenus ont été traduits sous forme de figures, tableaux, cartes et graphiques.

3.1. Les formes d'érosion et leurs manifestations

L'érosion en nappe et l'érosion par ravinement constituent les deux formes d'érosion qui ont été relevées sur le site d'Agoè-Adjougba.

3.1.1. L'érosion en nappe

Elle constitue le stade initial de la dégradation des sols et se caractérise par deux mécanismes à savoir le splash et le ruissellement en nappe dans le secteur d'étude. Sous l'effet de l'impact des gouttes de pluies (effet splash), les particules sont arrachées dans la partie amont du versant, transportées et déposées par les eaux de ruissellement en contrebas du versant. L'ampleur de l'érosion en nappe au regard du déchaussement par rapport à l'année d'installation des poteaux électriques et la construction des bâtiments s'élève à 3 cm de terre par an dans le secteur d'étude.

Le déchaussement et la mise à nu du système racinaire des arbres, des poteaux électriques, des tuyaux d'adduction d'eau potable et des fondations de bâtiments constituent entre autres les preuves tangibles des manifestations de l'érosion en nappe dans le secteur d'étude (Photo 1, 2, 3 et 4).

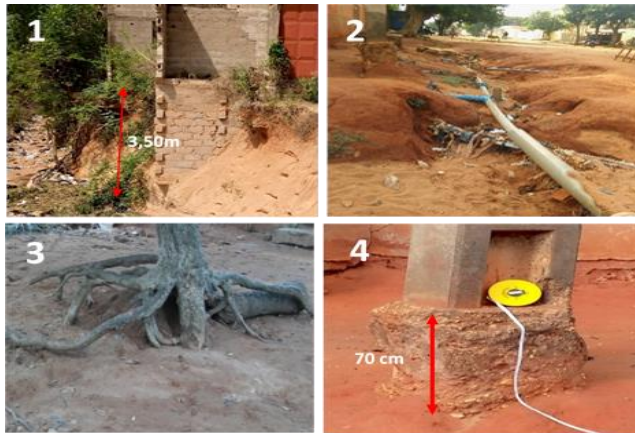


Planche 1:(Photo 1 : déchaussement de fondation ; Photo 2 : mise à nu des tuyaux d'alimentation en eau potable; Photo 3 : déchaussement des racines d'arbre ; Photo 4 : déchaussement des poteaux électriques), Source : AMEDEKA K. A., Photos prises en Juin 2019

3.1.2 L'érosion par ravinement

Le ravinement, ou érosion par ravinement, est un stade avancé de l'érosion en rigole. Dans le quartier d'Agoè-Adjougba, elle s'observe dans les rues, en occurrence celles orientées dans le sens de la pente. Cette forme d'érosion se manifeste à travers des incisions de tailles variables. Il s'agit des rigoles qui dominent le haut de versant et surtout de grands ravins se situant à mi-versant (photos 5 et 6).



Planche 2: Photos 5 : Rigoles incisant les rues sur sol sablo-argileux; Photo 6: Ravin No 3 situé derrière l’EPP Adjougba 1, Source : AMEDEKA K. A., Photos prises en Septembre 2020

Les dimensions des rigoles sont variables. Elles ont des largeurs de 50 cm avec une profondeur atteignant 30 cm. Par contre, les ravins présentent de grandes dimensions (9 à 15 m de largeurs avec 4 à 6 m de profondeurs).

Au total, quatre grands ravins ont été identifiés dans le secteur d’étude. Ces ravins taillés dans le matériel sablo-argileux, présentent des dimensions variables et débouchent sur le marigot Adjougba.

Tableau I Dimensions des ravins identifiés dans le secteur d’étude

Ravins	Longueur	Largeur maximale	Profondeur maximale	Coordonnées géographiques	
				A	B
Ravin N° 1	600 m	15,20 m	4,10 m	A	6°23'22 83''N 1°21'81 35''E
				B	6°23'53 98''N 1°22'14 18''E
Ravin N° 2	400 m	6,30 m	3,65 m	A	6°23'12 48''N 1°22'00 52''E
				B	6°23'33 02''N 1°22'29 82''E
Ravin N° 3	711 m	9,70 m	3,20 m	A	6°22'68 55''N 1°22'24 52''E
				B	6°23'10 52''N 1°22'64 57''E
Ravin N° 4	500 m	9,60 m	5,70 m	A	6°22'53 55''N 1°22'55 38''E
				B	6°22'84 87''N 1°22'73 97''E

Source : Travaux de terrain, 2020

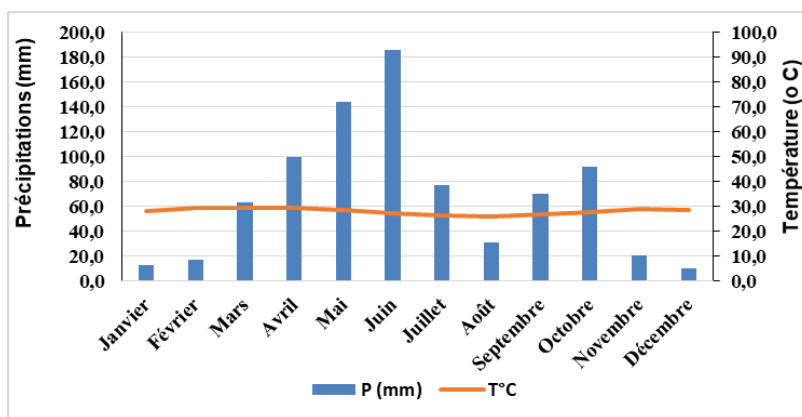
4. Les facteurs de l'érosion pluviale

L'érosion dans le quartier d'Agoè-Adjougba est causée par des facteurs naturels et accentuée par des interventions humaines inadéquates.

4.1. Hauteurs de pluies

La pluie est la première cause de l'érosion dans le quartier d'Agoè-Adjougba. Depuis quelques années, les pluies diluviennes qui s'abattent sur la ville de Lomé et ses quartiers périphériques sont, responsables de l'érosion que connaît le quartier d'Agoè-Adjougba. Plus grande est la quantité de pluie tombée, plus grand est le risque d'érosion. Le diagramme ombrothermique issu du traitement des données pluviométriques de la station de Lomé-Aéroport prouve à suffisance l'importance de la quantité des précipitations. Le diagramme ombrothermique (figure 2) de la station de Lomé-Aéroport montre que la saison sèche va de novembre à février avec seulement 59,4 mm de pluie, soit 7,25 % du total annuel. La saison pluvieuse va de mars à juillet avec 567,9 mm, soit 69,32 % du total annuel. Le mois de juin est le mois le plus pluvieux avec une hauteur de 185,5 mm d'eau en moyenne. Par contre, le mois le moins pluvieux est celui de décembre avec 9,6 mm d'eau. Les mois d'août, septembre et octobre constituent des mois intermédiaires avec 192 mm, soit 23,43%.

Figure 2 : Diagramme ombrothermique de la station de Lomé Aéroport (1988-2018)



Source : Réalisé à partir des données de précipitations et de températures de D.G.M.N. (Norme de 1988-2018)

Le calcul d'indice d'agressivité de Fournier donne une valeur moyenne de 63,23 pour le quartier d'Agoè-Adjougba. Cette valeur est supérieure à la valeur moyenne fixée par Fournier (40) ; ce qui justifie une agressivité des précipitations.

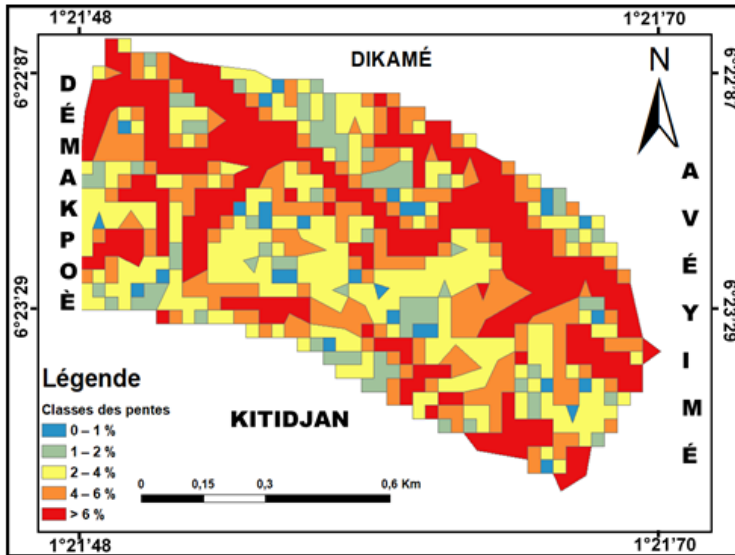
L'indice de Lang calculé s'élève à 75 pour le quartier d'Agoè-Adjougba. Les calculs des pertes en terres, effectués à partir de l'indice d'érodibilité s'élève à 2073,88 tonnes/km²/an pour l'année la plus humide (2010) et de 202,6 tonnes/km²/an pour l'année la plus sèche (2000), avec 1274,74 tonnes/km²/an de terres comme moyenne pour la série (1998 – 2018). Ces pertes en terre sont liées au ruissellement en nappe et

au ruissellement concentré sont les deux types de ruissellement qui caractérisent l'érosion dans le secteur d'étude.

4.2. Un système de pentes faibles dans l'ensemble, mais déterminant

Le versant sur lequel s'inscrit le quartier d'Agoè-Adjougba présente des altitudes modestes comprises entre 6 et 35m et des pentes très faibles dans l'ensemble avec une valeur moyenne de 2% (figure 3).

Figure 3: Carte des pentes du site d'Agoè-Adjougba

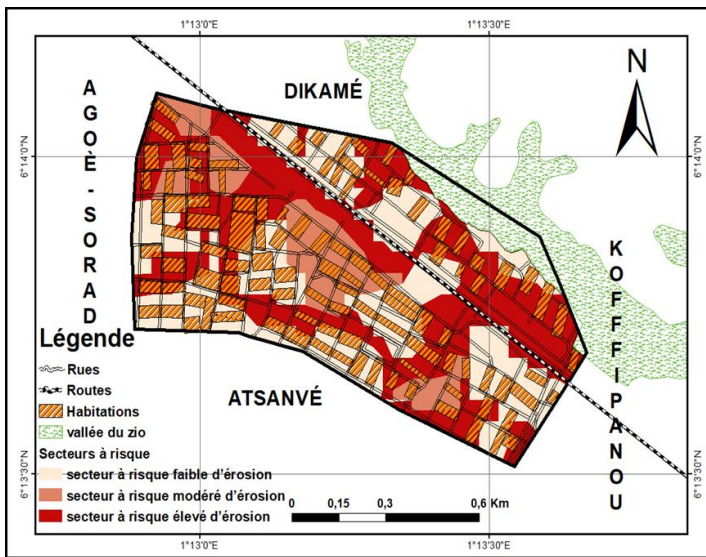


Source : Réalisé à partir MNT 2020

A partir des valeurs obtenues, les classes de pente sont définies sur la base de la classification des gradients de pente selon M. Saley et al (2005), cité par C. G. Etene et al (2017, p .158).

Les classes comprises entre 0% et 2% correspondent à des pentes faibles. Celles comprises entre 2% et 5% sont des pentes modérées tandis que les fortes pentes sont supérieures ou égale à 5%. Ainsi, le déversement de toutes les eaux du quartier dans le marigot de débordement **Adjougba** est liée à l'orientation topographique (sud-ouest/ nord-est). Ce marigot de débordement constitue de ce fait le niveau de base local contrôlant toute la dynamique hydrologique de surface de cet espace périurbain. La variabilité des valeurs des pentes agit sur l'ampleur et la spatialisaiton de l'érosion à l'échelle du quartier (figure 4).

Figure 4: Carte de spatialisation de l'érosion



Source : Réalisé à partir levés GPS projetés dans le système de Google Earth

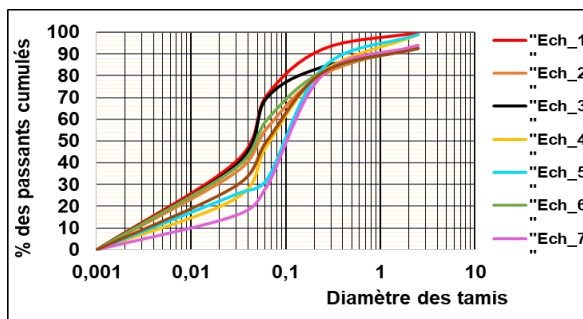
La figure 4 montre trois secteurs à risque d'érosion. Les secteurs à risque faible d'érosion, les secteurs à risques modéré d'érosion et les secteurs à risque élevé d'érosion

A la topographie, vient s'ajouter la nature du sol qui demeure l'un des facteurs déterminants de l'érosion dans le secteur d'étude.

4.3 Un sol prédisposé à l'activité érosive

Les résultats obtenus à l'issue de l'analyse granulométrique des huit échantillons de sol montrent que les sols à texture sablo-argileuse sont dominants dans le secteur d'étude. Le pourcentage des passants cumulés à partir des masses simples de refus a servi à la réalisation graphique des courbes granulométriques (figure 5) et à déterminer l'indice d'asymétrie.

Figure 5: Courbes granulométriques à partir de l'analyse des échantillons prélevés



Source : AMEDEKA (2020), Travaux de terrain et de laboratoire

D'une manière générale, les courbes présentent une continuité granulométrique et épousent la forme d'un "S" avec des pentes redressées, ce qui indique que les échantillons ont un stock sédimentaire bien trié. Aussi, les indices d'asymétrie calculés sont inférieurs à 1 ($I_a < 1$) pour la majeure partie des échantillons, sauf les échantillons (Ech_4, Ech_7 et Ech_8). $I_a < 1$, signifie une asymétrie positive ou une asymétrie tournée vers les éléments fins. Par contre, $I_a > 1$ implique une asymétrie négative, c'est-à-dire tournée vers les éléments grossiers. A titre comparatif, l'échantillon 1, composé de sables grossiers (10%), de sables fins (30%), de limons grossiers (30%), de limons fins (21%) et de (9%) d'argiles présente un indice d'asymétrie positif, c'est-à-dire tournée vers les éléments fins ($I_a < 1$), tandis que le stock de l'échantillon 8, présente un indice d'asymétrie tournée vers les éléments grossiers. Cet échantillon est donc composé de (22%) de sables grossiers, (36%) de sables fins, (18%) de limons grossiers, (18%) de limons fins et (6%) d'argiles.

La proportion des argiles est très faible dans tous les échantillons et varie entre 4 et 7%. Cette proportion est nettement inférieure à la proportion des autres particules surtout les sables. Cette faible proportion d'argiles dans les échantillons et l'absence de cohésion dans les particules de sables rend les formations superficielles du secteur d'étude plus vulnérables à l'érosion.

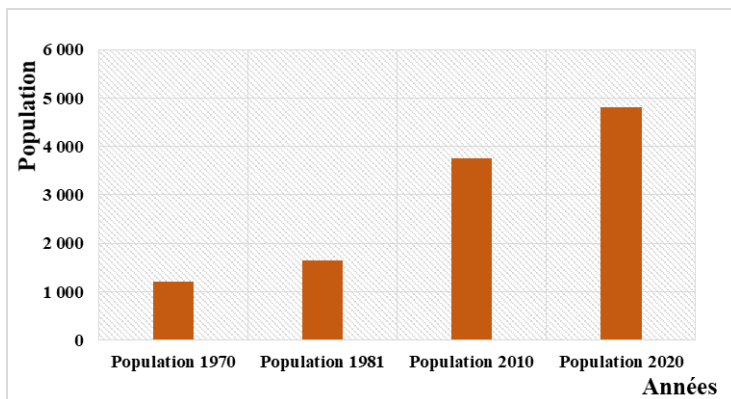
L'indice de drainage (D) de Aubert et Hénin calculé donne une valeur de 0,259 m pour les sols argileux ; 0,519 m pour les sols limoneux et 1,037 m pour les sols sableux. Cette valeur montre que les sols du secteur d'étude sont des sols moins drainés mais sensible à l'érosion du fait de la dominance de la fraction grossière.

Outre les facteurs naturels sus-décrits, les facteurs anthropiques viennent renforcer l'activité érosive dans le quartier d'Agoè-Adjougba.

4.4. Une pression démographique et une périurbanisation non contrôlée

A l'instar des quartiers périphériques de la ville de Lomé, le quartier d'Agoè-Adjougba connaît une croissance démographique rapide de 1970 à 2020 (figure 6).

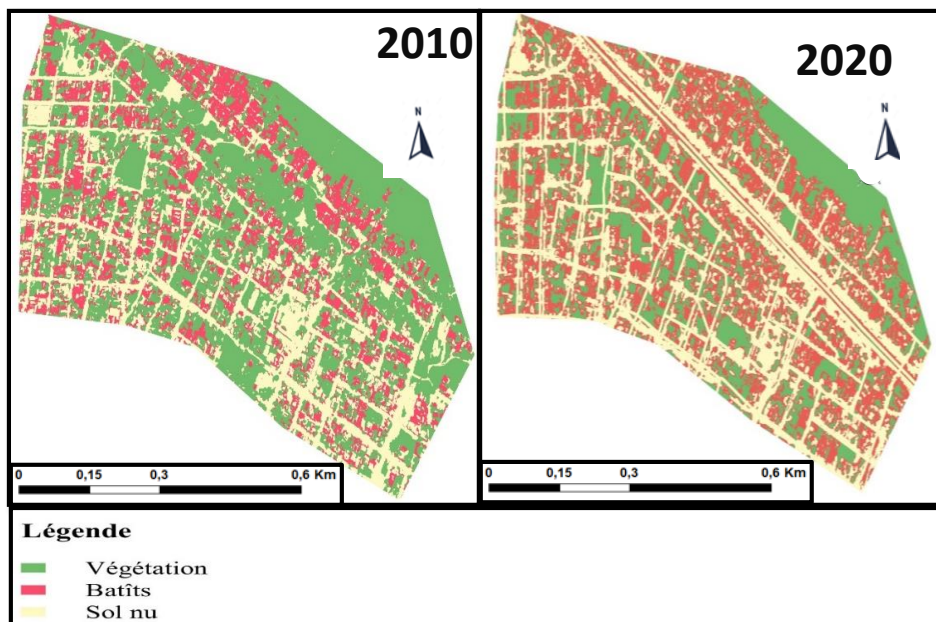
Figure 6: Évolution de la population d'Agoè-Adjougba de 1970 à 2020



Source : Réalisé à partir des données de population de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 2010

La figure 6 met en exergue l'évolution de la population du quartier d'Agoè-Adjougba de 1970 à 2020. Les années 1970 et 1981 sont marquées par une légère augmentation du nombre de la population. De 1213 habitants en 1970, on passe à 1643 habitants, soit un ajout de 430 habitants. Mais à partir de 1981, la croissance démographique a été significative. Le nombre d'habitants est passé de 1643 habitants en 1981 à 3762 habitants en 2010, soit une augmentation de 2119 habitants sur une période de 29 ans. Le nombre élevé d'habitants (1643 habitants en 2010) contribue à la dynamique érosive dans le périmètre d'Agoè-Adjougba à travers la densification des bâtis. Le prix élevé du logement dans le centre - ville de Lomé et le désir d'avoir son propre toit ont entraîné une densification des bâtis dans les quartiers périphériques. C'est le cas du quartier d'Agoè-Adjougba où les surfaces loties (figure 7) ont évolué à un rythme spectaculaire entre l'année 2010 et 2020. Des lotissements se sont réalisés sans contrôle des pouvoirs publics. Cette densification de l'habitat est la source de l'imperméabilisation des surfaces dans le quartier d'Agoè-Adjougba. En effet, les bâtis empêchent les eaux pluviales de s'infiltrer naturellement dans le sol. Cette situation favorise la concentration des eaux pluviales entraînant un ravinement prononcé dans le secteur d'étude.

Figure 7: Occupation des sols dans le quartier d'Agoè-Adjougba entre 2010 et 2020



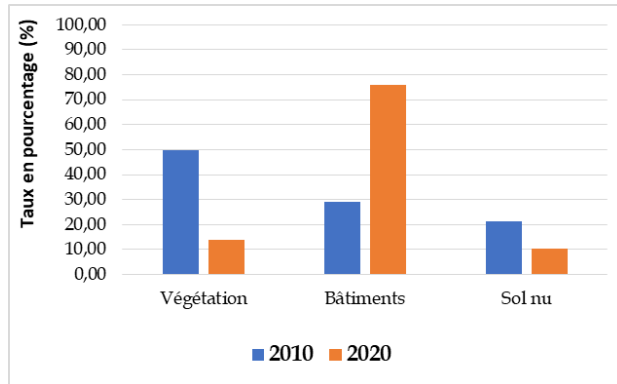
Source : Réalisé à partir des images satellites (2010 et 2020) de Google Earth)

Au regard de la figure 7, le couvert végétal est passé de 35,22 ha (49,65%) en 2010 à 12,36 ha (13,78%) en 2020, soit une régression importante de 22,86 ha (35,87%) en dix ans. Ce recul significatif du couvert végétal expose le sol directement à l'attaque des gouttes de pluie et par conséquent à une érosion importante. Du côté du bâti, il est à noter une progression très significative entre l'année 2010 et 2020, avec respectivement des valeurs de 20,54 ha (28,95%) et 68,12 ha (75,96%). La marge de

progression s'élève ainsi à 47,58 ha, soit 47%. Entre 2010 et 2020, la superficie des sols nus a connu une légère diminution passant de 15,18 ha (21,40%) à 9,2 ha (10,26%), soit une régression de 11,14% (figure 8). Cette diminution est due non seulement à la construction des bâtis mais aussi à celle des infrastructures routières.

Par ailleurs, le manque des ouvrages d'assainissement (caniveaux) et l'usage des techniques de lutte anti-érosive inefficaces (les barricades de sacs de sable, de pneus, de briques et des piquets en bois associés à de la paille) dans la zone d'étude renforcent le travail des eaux de ruissellement, amplifiant de ce fait l'érosion.

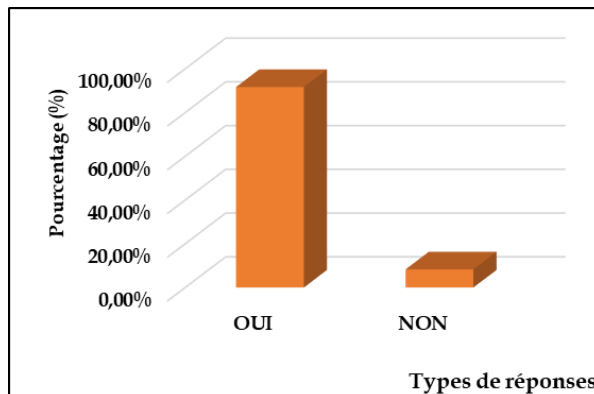
Figure 8:Évolution de l'occupation des sols par classe, entre 2010 et 2020



Source : Traitement des images satellites (2010 et 2020) de Google Earth)

L'enquête par questionnaire qui a été menée dans le cadre de cette étude montre que 91,70% des enquêtés reconnaissent la manifestation de l'érosion dans le secteur d'étude (figure 9).

Figure 9 : Reconnaissance de l'érosion par les habitants du quartier

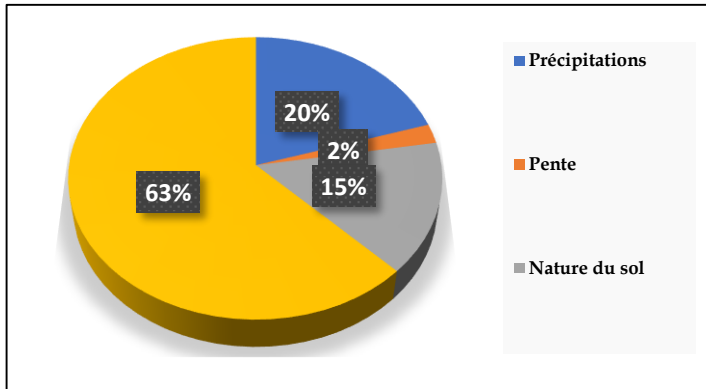


Source : Travaux de terrain.

La population a été également interrogée sur les facteurs qui peuvent être à l'origine de la forte activité érosive dans le quartier. Ainsi, 63% des personnes interrogées ont relevé la pression démographique et la densification de l'habitat comme facteurs

d'érosion ; 20% des enquêtés ont tenu pour responsable les précipitations ; 15% la nature du sol et 2% la pente (figure 10).

Figure 10: Identification des facteurs de l'érosion pluviale par les habitants du quartier



Source : Travaux de terrain

5. Discussion

Les facteurs naturels, notamment la pluie, la pente et la nature du sol participent activement à l'érosion affectant le site d'Agoè-Adjougba. A ces facteurs, viennent s'ajouter les facteurs anthropiques (la pression démographique, la périurbanisation et les stratégies traditionnelles de lutte anti-érosive) qui exacerbent du phénomène érosif.

La concentration des pluies sur les mois de juin et octobre dans le périmètre d'Agoè-Adjougba, favorise un fort ruissellement et par ricochet une érosion importante durant ces mois à cause du volume d'eau important qui tombe. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par L. Sitou et B. Mayima (2013, p.127) dans la commune de Kintélé (RDC), D. Bawa et *al.* (2019, p. 33) à Adidogomè-Avatamè (Lomé) et Afo et *al.* (2017, p. 34) à Kara.

L'évaluation du système de pentes révèle que le secteur d'étude est marqué par des pentes faibles et modérées avec une valeur moyenne de 2%. Ces résultats ont été aussi relevés par R. J. Kombo-Kissangou et *al.* (2018, p. 51) dans les quartiers Mansimou et Mayanga au sud de Brazzaville (Congo). Selon ces auteurs, l'énergie des gouttes de pluies peut déclencher le processus d'érosion même sur les pentes faibles et modérées. Cet aspect a été aussi relevé par T. Banassim et *al.* (2018, p. 216) et Bawa et *al.* (2019, p. 34)

L'analyse de la nature du sol sur le site d'Agoè-Adjougba a permis de relever des sols à texture sablo-argileuse qui s'y prêtent à l'érosion. Les sols argileux de par leurs propriétés physico-chimiques résistent mieux à l'érosion que les sols sablo-argileux et plus encore que les sols sableux (Duchaufour et *col.*, 1970, p. 7 et 8 et CTFT, 1979, p. 26), cités par D. Bawa et *al.* (2019 p. 42). Pour ce dernier, la vulnérabilité des sols sablo-argileux s'explique par la faible cohésion de leurs particules due au faible taux d'argiles qu'ils contiennent. D'où, les sables qui représentent les particules dominantes sont facilement érodables.

Les résultats obtenus sur l'étude de la densification de l'habitat révèlent une forte occupation du secteur d'étude par le bâti, situation due à la pression démographique et au désir du citoyen togolais d'habiter chez lui. Cette envie des Togolais d'avoir chacun sa propre maison à tout prix a été aussi signalé par T. Y. Gnongbo (2003, p.11 ; 2017, p. 53) ; Y. Sewonou (2007, p. 67) ; M. Takili (2014, p. 167) et D. Bawa et al. (2019, p. 43) dans les autres quartiers de Lomé et par M. Tchotsoua et J. Bonvallot (1997, p. 522) dans certains quartiers de Yaoundé. Selon D. Bawa et al. (2019, p. 37), la densification de la population entraîne le compactage du sol sous l'effet du piétinement de personnes et de la pression des véhicules de plus en plus nombreux. Ce qui réduit l'infiltration de l'eau dans le sol au profit du ruissellement.

Les résultats qui découlent de l'enquête menée dans le quartier d'Agoè-Adjougba prouvent à suffisance que la population (près de 91,70% des enquêtés) est consciente de ce que représente l'érosion pluviale, les conséquences induites par cette dernière sur leur cadre de vie et la nécessité de prendre des mesures adéquates de gestion durable. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par L. Sitou (2016, p. 64) dans les quartiers de KINSOUNDI et MASSINA au sud de Brazzaville. L'analyse des résultats montre que les facteurs responsables de la dynamique érosive sont multiples et sont d'ordres naturels et anthropiques.

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que le quartier d'Agoè-Adjougba est en proie une érosion de grande ampleur. Ce mécanisme de surface se présente sous deux formes à savoir l'érosion en nappe et le ravinement. Les marques laissées par ces deux formes d'érosion sont entre autres le déchaussement des bâtiments, poteaux électriques, tuyaux d'adduction d'eau potable, la mise à nu du système racinaire des arbres, les rigoles et les ravins.

Plusieurs facteurs sont mis en jeu dans ce processus aux impacts divers. Il s'agit des facteurs naturels (les précipitations, la pente, pédologie) et anthropiques (croissance démographique et densification de l'habitat). Ainsi, la forte humanisation qui est l'expression d'un manque de moyens financiers face à la cherté du logement au centre-ville de Lomé est le facteur principal de la dynamique érosive à Agoè-Adjougba. Le manque des ouvrages d'assainissement dans la zone d'étude vient renforcer le travail des eaux de ruissellement qui convergent dans une même direction vers le marigot de débordement Adjougba conformément à la pente du versant. Les difficultés de liées à la circulation dans le quartier (accidents) et l'abandon des maisons constituent les impacts de la dynamique érosive sur le cadre de vie des populations de la zone d'étude.

Eu regard à l'importance des facteurs mis en jeu dans la dynamique érosive dans le quartier d'Agoè-Adjougba, il s'avère nécessaire que les populations, les urbanistes, le maire et le chef de quartier, dans un esprit inclusif et participatif, trouvent les voies et moyens en vue d'une gestion durable de l'environnement du quartier d'Agoè-Adjougba.

Références bibliographiques

- AFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif et BANASSIM Tchilabalo, 2017, « Éléments déterminants de l'érosion hydrique dans l'espace urbain de Kara (nord-Togo) », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, p. 29-41.
- AFO Bidjo., 2008, *Aspects de la dynamique des surfaces dans le haut bassin versant de la rivière Mò (Région centrale-Togo)*, Mémoire de maîtrise, Université de Lomé.
- BAWA Dangnisso, 2017, « Morpho-pédologie des versants, aménagements et risques hydromorphologiques dans la ville d'Atakpamé au Togo », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, Numéro 3, ISSN 2521-2125, p. 6-24.
- Banassim Tchilabalo, 2015, « *Étude des risques de mouvements de terrain dans le massif kabyè et ses environs au Nord-Est du Togo* », Thèse de Doctorat, Université de Lomé.
- BANASSIM Tchilabalo, TCHAMIE Thiou Tanzidani Komlan et BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 2018, Érosion hydrique de la chaîne kabyè au nord du Togo : mesures d'aménagement pour un développement durable, *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N° 07, p. 209-231.
- BAWA Dangnisso, BANASSIM Tchilabalo, AFO Bidjo et GNONGBO Tak Youssif, 2019, « Erosion hydrique dans le quartier d'Adidogomé-Avatamé à Lomé : quelles mesures d'aménagement pour une gestion durable ? », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, Numéro 6 Juin 2019, ISSN 2521-2125 p. 24-46.
- BLIVI Adoté Blim, 1993, *Géomorphologie et Dynamique actuelle du littoral du Golfe du Bénin (Afrique de l'ouest)*, Thèse de Doctorat, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.
- BOURAÏMA Ibrahim. ,2006, *Système d'érosion et cartographie de la dynamique de l'environnement du site urbain de Sokodé*. Mémoire de Maîtrise, Université de Lomé.
- DANSOU Brice, 2011, *Erosion pluviale et adaptation des populations dans la commune urbaine de Pobè (Bénin)*, Mémoire de maîtrise, Université d'Abomey Calavi.
- DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE (DGSCN), 2010, « *Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (4ème RGPH), Résultats définitifs détaillés* », Ministère de la Planification, du développement et de l'aménagement du Territoire.
- ETENE Gervais Cyr, GNIMASSOU Florent, MAMAN ISSA Sani, OGOUWALE Romaric, VISSIN Expédit, 2017, « Variation spatiale des pluies et érosion hydrique dans le bassin versant de Hla », *Revue de Géographie du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et Sociétés (LARDYMES)*, N°3, p. 156-166.
- GNONGBO Tak Youssif, 2003, « Morphodynamique actuelle et urbanisation à Lomé », *Travaux et Recherches Géographiques*, *Revue de Géographie de l'Université du Lomé -Togo*, n° 17, 27è année, Presses de l'UL, p.5-16.

- GNONGBO Tak Youssif, BANASSIM Tchilabalo et AFO Bidjo, 2017, Eléments déterminants de l'érosion hydrique dans l'espace urbain de Kara (nord-Togo), Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES), N°3, p. 29-41.
- MAYIMA Brice Anicet, M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams et SITOU Léonard, 2019, Occupation des sols et dégradation environnementale, par l'érosion hydrique, dans la commune urbaine de Kintélé (République du Congo) : Diagnostique et proposition des solutions de lutte, Revue Marocaine de Géomorphologie, N°3, pp 93- 111.
- SEWONOU Yawovi, 2007, « Les processus morphogéniques des ruissellements et leurs conséquences sur les versants de la vallée du Zio entre Mission Tové et Djagblé », Mémoire de Maîtrise, Université de Lomé.
- TCHOTSOUA Michel et BONVALLOT Jacques, 1997, Phénomènes d'érosion et gestion urbaine à Yaoundé (Cameroun), Revue Talence DYMSET, CRET (Espaces Tropicaux), N°15, p. 517-528.

ESQUISSE D'UN ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE D'OFFRE DE COMPÉTENCES EN INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DANS LES UNIVERSITÉS DU TOGO

Laré Batouth PENN
Université de Lomé, Togo
ibatouth@gmail.com

Résumé

L'objectif de cet article est de montrer les enjeux de l'intelligence économique (IE) pour le développement et le rôle que doivent jouer les universités togolaises dans la promotion de l'enseignement de cette discipline au Togo. L'enseignement supérieur au Togo est dans un état tel qu'aujourd'hui, des innovations profondes s'imposent pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, au moment où le pays fait face à de nombreux défis socio-économiques et technologiques. À partir d'une démarche méthodologique exploratoire de type qualitatif (recherche documentaire, observation), les résultats de l'étude révèlent que l'IE constitue un enjeu de développement. À ce titre, l'intégration de son enseignement dans les universités togolaises permettra de donner aux cadres du pays, des connaissances et savoir-faire nécessaires en vue de répondre aux besoins des administrations et des entreprises qui font face aux problématiques de la globalisation. Ces dernières ont encore des difficultés à s'adapter à la concurrence des marchés internationaux.

Mots-clés : compétences, compétitivité, innovation, intelligence économique, universités publiques.

Abstract

The objective of this article is to show the challenges of economic intelligence (EI) for development and the role that Togolese universities must play in promoting the teaching of this discipline in Togo. Higher education in Togo is in such a state as it is today, profound innovations are needed to allow it to fully play its role, at a time when the country faces many socio-economic and technological challenges. Based on a qualitative exploratory methodological approach (documentary research, observation), the results of the study reveal that EI is a development issue. As such, the integration of its teaching in Togolese universities will give the country's executives the knowledge and know-how necessary to meet the needs of administrations and companies facing the problems of globalization. The latter still have difficulty adapting to the competition of international markets.

Keywords: skills, competitiveness, innovation, economic intelligence, public universities.

Introduction

Selon H. Martre (1994), l'intelligence économique (IE) peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la

préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de délais et de coûts. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise, s'ordonnent autour d'un **cycle** ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs de l'entreprise.

L'IE n'est pas une nouvelle discipline née de la seule technologie et de la société de l'information. Chaque pays, en fonction de son histoire, de son passé culturel, de sa situation géographique, de ses richesses naturelles ou industrielles, a conduit au cours des siècles, une démarche que l'on peut qualifier d'IE³³. Cette notion d'IE, bien qu'ancienne, est aujourd'hui d'une actualité telle, qu'elle préoccupe aussi bien les organisations, les organisations professionnelles que les Etats et instances supranationales. Le développement hyperbolique des alliances, fusions, acquisitions et autres grandes manœuvres entrepreneuriales, accentue la difficulté de décryptage du réel capitaliste parce qu'il dynamise la création de réseaux complexes d'interrelations, d'interdépendance et de coopération. Cette évolution influence le processus d'acquisition d'informations et, conséquemment, le mécanisme décisionnel. En fait, la compétitivité d'une organisation (et donc sa pérennité) dépend de plus en plus étroitement de sa « capacité d'absorption de l'information » (A. Saïd, 2006, p. 176), de sa capacité d'adaptation, de sa vitesse de réaction et de pro-action dans un environnement complexe.

Il est donc essentiel que le monde académique s'intéresse à la problématique de l'IE dans un contexte marqué par des mutations profondes qui ont affecté l'environnement des entreprises. Ces mutations sont d'ordre : économiques (marquées à la fois par la globalisation des échanges et une segmentation plus fine des marchés) ; géopolitiques (de par les politiques des multinationales et leurs conséquences en Afrique) et technologiques (marquées par une accélération de l'innovation et la compétition pour la prééminence commerciale des nations avancées). Elles vont conduire les entreprises et l'Etat à repenser leur stratégie industrielle et à réfléchir à la définition d'outils visant à mieux faire face à ces nouveaux défis.

Parallèlement, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui contractent l'espace et le temps, a pour effet une dématérialisation

³³ De remarquables témoins de leur temps, tels Sun Tzu, Clausewitz ou Machiavel, nous décrivent comment on convoite les richesses, les savoir-faire de territoires proches et lointains à travers la violence ou encore par « bonne intelligence en temps de paix ». Preuve historique que la puissance publique (et ce qui se décline à partir d'elle) a un rôle essentiel à accomplir. Toute puissance économique est assise sur une stratégie de puissance politique. La dynamique politique doit être complétée par une dynamique d'organisation. La domination économique de la Grande-Bretagne durant la première révolution industrielle aurait été impensable sans la puissance maritime. Plus proche de nous, les mutations de la technologie et ses conséquences sur l'organisation de l'industrie et sur les conditions de production alliées au développement exponentiel de l'information ont redistribué les cartes. Les Etats-Unis ont remarquablement su l'exploiter.

de l'économie, en même temps qu'il rend les marchés plus concurrentiels et l'environnement des entreprises plus complexe, plus mouvant et moins lisible.

Petit pays d'Afrique de l'Ouest sous « régime d'aide » (H. de Milly, 2002), le Togo semble être délaissé géopolitiquement dans le cadre de la mondialisation (D. F. Gbikpi-Bénissan, L. B. Penn, 2009). En effet, après la chute du mur de Berlin en 1989, le Togo, comme tous les autres pays de l'Afrique, a cessé d'être un enjeu de la rivalité entre les blocs occidental et communiste. Les crises sociopolitiques qu'a connu le pays dans les années 1990, avec, en toile de fond, la suspension de sa coopération pour déficit démocratique avec l'Occident et les principaux bailleurs de fonds (Banque mondiale et le Fonds monétaire international, notamment), ont fortement freiné son processus de développement. La diminution de l'aide publique au développement, les donateurs se tournant vers d'autres parties du monde, a été l'un des signes de cette perte d'intérêt stratégique. Elles vinrent ainsi couronner l'échec des politiques d'ajustement structurel imposées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) à partir de 1982 et plus tard leur initiative « Pays pauvre très endettés » (PPTE) inspirée des thèses néolibérales, ainsi que d'autres réformes économiques adoptées par le pays.

Le Togo vit actuellement une période charnière de son histoire où se joue sa destinée. Il a adopté récemment son Plan national de développement 2018-2022. L'ambition des autorités du pays, en adoptant ce plan, est de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

La gestion de la connaissance par le Togo et sa société devient donc une priorité si le pays veut réaliser ses ambitions. Pourtant, les analyses portant sur les offres de formation et, donc, de compétences de l'enseignement supérieur ignorent généralement les dimensions de la stratégie, notamment l'IE. En effet, cette gestion des connaissances trouve sa raison d'être dans le caractère déconnecté des structures d'enseignement et de recherche par rapport aux évolutions qu'a connues le champ du savoir économique et des sciences de management en matière de veille stratégique et d'IE. Elle est due aussi, à la dépendance du pays des grands *think tanks* internationaux qui opèrent en Afrique avec les conséquences qui en découlent en termes d'émergence et de développement de démarches endogènes d'IE, de formation des compétences en cette matière et surtout de production autonome d'une pensée stratégique propre au Togo et à ses réalités.

Compte tenu du retard pris, des raccourcis s'avèrent indispensables. Ces raccourcis dépendent cependant d'une identification appropriée par les dirigeants togolais des besoins du pays en IE et en veille stratégique. Ils sont également fonction de la réunion d'un certain nombre de conditions permettant au Togo de relever les défis de la promotion de stratégie nationale d'IE. Dans cette perspective, les bouleversements observés doivent fortement inciter les universités togolaises à se tourner vers des questions qui semblent loin de leurs intérêts, mais pourtant sont devenus un enjeu de développement et de puissance. L'apport majeur des universités et des universitaires est donc indéniable. Selon K. Annan (2000, p. 3) :

L'université doit devenir un outil important pour le développement de l'Afrique dans ce nouveau siècle. L'université peut contribuer à l'expertise africaine ; elle peut améliorer l'analyse des problèmes africains, renforcer les institutions nationales, servir de modèle dans le cadre de la pratique de la bonne gouvernance, de la résolution des conflits et du respect des droits de l'Homme et permettre aux universitaires africains de jouer un rôle actif dans la communauté internationale des chercheurs.

En effet, le monde est entré dans une société de la connaissance (P. Breton, 2005) dans laquelle l'impact de la création et de la diffusion du savoir sur le développement économique et social est de plus en plus crucial. La recherche publique est le principal vecteur de cette création de savoir et joue à ce titre un rôle primordial pour l'économie d'un pays. Les universités apparaissent alors comme les meilleures des réponses pour valoriser, vulgariser et promouvoir les connaissances et savoirs. Les universités et les universitaires ont toujours joué un rôle essentiel dans les grandes orientations des sociétés car le projet de l'université, c'est de mettre le savoir et l'innovation au cœur de la société.

Au Togo, l'IE est une notion méconnue du public et du monde académique (L. B. Penn, 2016, 2019). Il n'existe pas d'écrits scientifiques à ce sujet, mais l'engouement est très intéressant. L'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest (UCAO) a récemment intégré l'enseignement de cette nouvelle discipline en Master « Audit et Contrôle de Gestion » afin d'apporter des bases théoriques aux étudiants. En ce sens, une réflexion autour de l'offre de formation de cette discipline dans les universités togolaises, en considérant les pratiques d'IE sous un angle de politique publique, apparaît comme originale.

Le champ de la présente étude concerne l'intelligence. Celle-ci intègre un système d'information dédié à une gouvernance fonctionnelle, opérationnelle et stratégique afin qu'il participe à assurer le développement, la sécurité économique et sociétale du pays. Plusieurs études telles que celles de C. Harbulot (2007), F. Bulinge, N. Moinet (2013), M. Porter (1999), C. Revel (2011) ont abordé ces différentes dimensions de l'IE. Les résultats de leurs travaux ont eu un impact sur les théories de la guerre, la sécurité, la compétitivité et la diplomatie économiques. L'examen de l'IE permet de mettre en évidence l'industrie de la connaissance, de réseaux d'information denses et de qualité offrant au pays la capacité réelle d'acquérir, voire de négocier l'expertise indispensable au développement endogène. Pour y parvenir, une entrée par la sociologie de l'action s'avère nécessaire.

Pour cette recherche, la question générale s'annonce comme suit : Dans quelle mesure et dans quelles conditions l'adoption de l'enseignement de l'IE peut-elle devenir un mode et une culture de gouvernance susceptible d'aider les pouvoirs publics et les dirigeants d'entreprises à assurer la sécurité économique et sociétale du Togo ?

D'une manière spécifique, la recherche entreprend d'apporter des tentatives de réponses aux questions suivantes :

- A quoi sert l'IE ?
- Pourquoi promouvoir l'enseignement et la recherche en IE ?

Le postulat de base indique que l'intelligence économique présente un intérêt stratégique pour le Togo. L'intégration de l'enseignement de l'intelligence économique dans les universités togolaises permettra de fournir à l'administration et aux autres organisations togolaises des cadres compétents capables de faire face aux mutations économiques, géopolitiques et technologiques imposées par la globalisation.

La réponse à la question de départ induit la formulation de deux propositions. Celles-ci révèlent, d'une part, que l'IE est un processus qui contribue, en construisant du sens, à modifier les représentations que les acteurs de l'organisation ont de leur environnement. Ainsi, autant que sur l'analyse, l'accent est mis sur l'apprentissage, c'est-à-dire l'appropriation et la construction de sens et, d'autre part, l'adoption d'offre de formation en IE dans les universités togolaises peut permettre la diffusion d'un mode et d'une culture de gouvernance stratégique accommodée aux contingences mondiales, marquées par la guerre et l'insécurité économique et sociétale.

L'objectif de cet article est de montrer les enjeux de l'intelligence économique (IE) pour le développement et le rôle que doivent jouer les universités togolaises dans la promotion de l'enseignement de cette discipline au Togo.

1. Méthodologie de la recherche

L'étude s'appuie sur l'exploitation de diverses sources documentaires et sur les résultats d'observation de terrain.

1.1. Etude documentaire

Une recherche dans les centres de documentation à Lomé, capitale du Togo, a permis de faire l'état des lieux des politiques nationales de développement de la science et de la technologie et d'analyser la place de la recherche scientifique de l'innovation dans les politiques de développement au Togo. Une consultation thématique des documents consacrés aux différents plans de développement³⁴ ainsi que ceux de politiques nationales en sciences et technologies de l'innovation du Togo depuis son indépendance (Conseil National de la Recherche Scientifique, Comité Technique de la Recherche Scientifique, Institut Togolais de Recherche Agricole, Centre de Construction et du Logement, Centre International pour la Fertilité des sols, la Société Internationale de Linguistique, Institut National pour la Propriété Industrielle et de Technologie, Bureau Togolais des Droits d'Auteur) jusqu'à ce jour a été réalisée. Il a été fait recours aux principaux ouvrages de sociologie des organisations et de l'action publique, ainsi qu'à ceux relatifs aux politiques publiques d'Intelligence économique (M. Crozier, E. Friedberg, 1977 ; H. Martre, 1994 ; E. Delbecque, G. Pardini, 2008 ; O. Chardavoine, 2015). De même, les textes législatifs et réglementaires sur les

³⁴ Il s'agit, notamment des quatre plans quinquennaux de développement (1966-1970, 1971-1975, 1976-1980 et 1981-1985), des programmes d'ajustement structurel amorcé dans les années 1980, la Stratégie Nationale de Développement basée sur les OMD couvrant la période 2006-2015, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire (DSRP-I) (2001-2008), le Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C) (2009-2011), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) (2013-2017) et le Plan national de développement (2018-2022)

missions de l'enseignement supérieur au Togo, ainsi que différents journaux analysant les stratégies de développement et les faits relatifs à la concurrence et à la compétitivité des entreprises et de l'Etat togolais.

Par ailleurs, la Chambre de commerce et d'industrie du Togo dispose de données brutes et de statistiques sur l'évolution des entreprises implantées au Togo ainsi que leurs domaines d'activités qui ont fait l'objet d'un traitement approprié. La recherche documentaire a été complétée par l'observation directe

1.2. Observation directe du terrain

A l'aide d'une grille d'observation, nous avons pu noter la présence à Lomé et à l'intérieur du Togo l'installation d'entreprises étrangères, achetant ou fusionnant des pans de l'industrie des finances et des assurances, de la télécommunication, des transports et de la logistique, etc. Plusieurs événements économiques sont organisés depuis 2015 à Lomé (Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la Sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique d'octobre 2016, le XVIème Forum de l'African growth and opportunity Act (AGO) de juin 2017, le Sommet Togo – Union européenne). Ces événements ont été des occasions de montrer les opportunités et les atouts que représente le Togo pour y investir. Au cours de ces Sommets, des rencontres d'affaires sont organisées entre les mondes économique et politique. L'analyse des comportements des différents acteurs, des sujets débattus, les processus de prises de décisions et les enjeux de l'investissement au Togo a permis de comprendre et de trouver une signification sociologique aux données recueillies, de les classer et de mesurer leur degré de généralité.

2. Résultats

2.1. Intérêt de l'intelligence économique pour le Togo

L'ambition des autorités togolaises est de faire du Togo une nation à revenu intermédiaire économiquement, socialement et démocratiquement solide et stable, solidaire et ouverte sur le monde (Plan national de développement, 2017, p. xi). Pour le bénéfice d'une nation en pleine prise en main de son potentiel géostratégique, l'appui à l'expansion commerciale internationale des PME togolaises et du pouvoir financier de l'économie togolaise devra constituer une priorité des pouvoirs publics. La circulation de l'information, entre sphère publique et secteur privé, a aujourd'hui fait l'objet d'une reconnaissance commune à l'Europe et au Togo³⁵. Il s'agit actuellement d'en faire l'élément capital de la réussite de la politique publique d'intelligence et de sécurité économiques. L'IE est une réponse opérationnelle à la logique de développement stratégique et économique du pays. Suivant ses principes, le Togo peut avoir le contrôle exclusif des domaines dits stratégiques de son économie. Cependant, on y observe une concurrence féroce entre acteurs économiques locaux et internationaux.

Le Maroc, dans sa quête de positionnement comme une plateforme économique et commerciale entre l'Afrique et les autres continents, s'offre un environnement propice

³⁵ Lomé, la capitale du Togo a accueilli du 13 au 14 juillet 2019, le premier forum économique sous le thème « Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'UE ».

à un hub d'investissement sur le continent africain (A. Dafir, 2012 ; Z. Mansouri, 2013 ; M. Redouaby, M. Lafrem, 2020). Le Royaume marocain investit de plus en plus au Togo. Plusieurs entreprises marocaines se sont tournées vers le Togo pour développer leurs activités, d'autant que c'est un marché qui recèle un important « gisement de croissance ». Le Maroc est présent dans les secteurs bancaires, d'assurances et de télécommunications au Togo. Attijariwafa Bank prend des participations majoritaires dans plusieurs banques locales. La Banque atlantique et la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA TOGO) sont détenues par des capitaux marocains. Il en va de même pour Bank of Africa. Atlantique Télécom Togo est une filiale du Groupe Maroc Télécom.

La Chine a été parmi les premiers pays à croire au décollage du Togo et des autres pays d'Afrique au début des années 2000. A cet effet, F. D. Gbikpi-Bénissan et L. B. Penn (2009, p. 137) relevaient déjà que :

Si la Chine était présente au Togo depuis les années 1970 dans les domaines diplomatique et commercial, les engagements politiques maoïstes de l'époque ont désormais laissé la place à des objectifs purement économiques.

Les entreprises du pays du « Soleil-levant » sont présentes dans les infrastructures et ont réalisé d'importants chantiers comme la nouvelle aérogare, le siège de l'Assemblée nationale, la construction de ponts et de plusieurs routes.

La France est un partenaire traditionnel du Togo. Les entreprises françaises sont présentes dans les infrastructures routières (SOGEA-TOGO, SATOM), dans le tourisme, l'agro-alimentaire (Brasserie BB) et dans la logistique. Le groupe Bolloré occupe une place de choix au Togo depuis 2010. La multinationale a pris la gestion d'une partie des terminaux à conteneurs du Port Autonome de Lomé.

Les Etats-Unis d'Amérique ont un œil sur le Togo. Les dirigeants de l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC), une agence autonome des Etats-Unis qui aide les entreprises américaines à investir dans les marchés émergents étaient présents à Lomé en janvier 2018 pour explorer les possibilités d'investissements au Togo. Ils discutent avec les autorités togolaises des opportunités d'investissement des entreprises américaines dans le pays. Avec une économie en croissance et un besoin d'investissement dans les secteurs de l'électricité, des infrastructures, de l'eau, de l'agriculture et autres, l'OPIC espère développer son partenariat au Togo et encourager les investissements durables. La société américaine Global Contour, présente au Togo en 2009, a financé, réhabilité et exploite la centrale thermique de Lomé.

Le Togo constitue donc un terrain de « guerre économique » entre les multinationales. Immense opportunité d'affaires, le pays attire plus que jamais les convoitises des Etats développés comme des économies émergentes. Il est donc primordial que l'Etat togolais se dote d'une politique publique dont les principaux axes devraient être la veille stratégique et la protection du patrimoine immatériel, le soutien à la compétitivité des entreprises et la sécurité économique. L'objectif de cette politique publique portera sur l'intégration de l'enseignement de l'IE dans l'enseignement supérieur au Togo. De par ses fonctions essentielles (veille et renseignement, sécurité et gestion du risque informationnel, et lobbying et stratégies d'influence), l'IE

permettra de réorienter les services de renseignement classique vers des affaires économiques et politiques afin d'aider les entreprises locales dans leurs stratégies d'innovation et de conquêtes des marchés.

L'intérêt pour l'IE au Togo est réel. En effet, l'intelligence de la connaissance stratégique permettra au Togo de disposer d'un diagnostic pertinent, scientifiquement valide, crédible, objectif parce que débarrassé des contingences politiques et idéologiques. Cette forme d'intelligence peut être produite par les experts togolais à partir d'une connaissance autonome tournée sur l'avenir du développement du pays et adossée aux priorités, aux besoins, attentes et aspirations de ses populations. Aussi l'intelligence des risques et des menaces majeures dans leurs dimensions économique, financière, technologique, politique, sociale, culturelle, naturelle, climatique et géostratégique donnera l'occasion à l'Etat togolais de faire face à l'érosion côtière, aux inondations, à la sécheresse et de la sécurité globale.

Il est, par conséquent, évident que l'ensemble de cette problématique du rôle de l'Etat togolais en matière d'IE ne peut absolument pas se dissocier de celle de la transformation de ses modes d'intervention, c'est-à-dire de sa réforme pour arriver à la « condition » d'État-stratège. Il ne peut plus agir aujourd'hui avec les moyens qu'il utilisait il y a encore vingt-cinq ans : voilà ce que révèle profondément la nouvelle grille de lecture que constitue l'IE et qu'avait déjà souligné avec un nouveau plan quinquennal (Plan national de développement 2018-2022) et une « Vision 2030 ». Cette Vision 2030 s'appuyait précisément sur la nécessité d'une métamorphose de l'action publique pour répondre aux gigantesques transformations géopolitiques et géoéconomiques sous-régionales. L'ampleur des mutations provoquées par la globalisation des marchés, expliquait la Vision 2030, ne pourra plus être maîtrisée dans le cadre des organisations classiques. En premier lieu, il fallait donc devenir capable d'opérer le décryptage des environnements complexes, ce qui nécessitait :

- une révision des modes de réflexion ;
- une rénovation des comportements de l'ensemble des acteurs économiques ;
- une articulation nouvelle des rapports entre les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs socio-économiques en général.

Ce qui suppose une culture collective de l'information dans les organisations, qu'elles soient publiques ou privées.

2.2. Nécessité de la formation et rôle des universités dans la promotion de l'intelligence économique

2.2.1. Nécessité de la formation en intelligence économique

La connaissance et l'appropriation de l'IE par les entreprises et les administrations publiques au Togo ne sont pas encore réalisées, si l'on excepte les banques (ORABANK, ECOBANK, ATLANTIQUE BANK, BANK OF AFRICA), Moov Telecom, Bolloré Transport & Logistics Togo, dont les dispositifs sont à la hauteur des grands groupes internationaux.

La formation et la sensibilisation sont deux excellents moyens de diffusion de la culture d'IE au Togo. Or, le marché de la formation en IE y est vierge. Le pays peut

réaliser des progrès immenses pour pouvoir répondre aux nombreux défis qu'il fait face, qu'il s'agisse des problèmes de santé, d'éducation, de pauvreté, d'inégalités sociales, d'alimentation, de chômage, de sous-équipement, de désindustrialisation, de faible valorisation des ressources naturelles, de conflits socio-politiques et leurs corollaires que sont l'instabilité politique, l'insécurité, la cohésion sociale et le mal-être des populations.

Pour réaliser ces progrès, trois conditions peuvent être réunies. D'abord, une volonté politique des dirigeants visant à promouvoir les démarches d'IE à partir d'un pilotage institutionnel unifié et coordonné à un niveau élevé de l'Etat. Ensuite, une vision claire des missions à assigner aux pratiques de l'IE du point de vue de leur contribution au développement économique et à la sécurité globale. Enfin, une stratégie nationale appropriée visant à organiser les structures de l'Etat, des territoires, des entreprises, des universités, et des centres de recherches autour des objectifs nationaux d'IE.

Concomitamment à ces chantiers de nature éminemment politique et stratégique, le Togo doit s'atteler à former des compétences aux métiers de l'IE et à développer des partenariats innovants, avec les universités et les instituts ayant une longue expérience dans la recherche en IE. Ce partenariat d'un genre nouveau vise à former les étudiants et les cadres des administrations publiques et privées, et des acteurs du développement, notamment les élus locaux sur la discipline d'IE stratégique et territoriale.

La politique publique d'IE offre à des entreprises, des étudiants, des cadres voire des élus, la possibilité de suivre une formation en vue de leur apprendre les méthodes relatives à la veille.

L'intégration de l'enseignement de l'IE dans les universités togolaises sera une opportunité pour les étudiants, futurs cadres du pays, notamment dans le cadre de l'apprentissage, à faire face aux mutations organisationnelles.

L'objectif de cette formation est de donner aux étudiants et aux cadres des administrations publiques et privées les clefs qui permettent d'assurer un bon positionnement des organisations, publiques ou privées, sur les marchés régionaux, de renforcer la compétitivité économique des établissements de recherche et ainsi favoriser le rayonnement de la recherche togolaise. Pour cela l'accent pourra être mis sur les domaines suivants : la veille stratégique, la gestion du patrimoine immatériel, le développement d'une politique de sécurité des systèmes d'informations, le développement de l'interface entre la recherche publique et le monde socio-économique, et le renforcement de la politique internationale.

2.2.2. Le rôle des universités togolaises dans la promotion de l'IE

Depuis leur fondation à partir de 1970, les universités togolaises ont été chargées de créer et de transmettre du savoir. En pleine cohérence avec la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche (2016), ces universités ont pour missions de développer et promouvoir de nouveaux savoirs et savoir-faire, de les diffuser dans le tissu économique. L'intégration de l'enseignement de l'IE dans les programmes de formations répond à ce besoin. Cette discipline deviendra ainsi une semence pour l'innovation et la création d'emplois. Comme pour les Etats développés et en émergence, cette stratégie doit aussi garantir la protection du potentiel scientifique et

du patrimoine immatériel togolais. Les enseignants-chercheurs sont des participants à ces mutations profondes qui se produisent dans tous les secteurs de la vie quotidienne : économique, social, culturel et politique.

La connaissance issue de cette diffusion de l'enseignement de l'IE est un enjeu politique pour le Togo. La question du rôle de l'Etat est posée. Disposant de capacités de collecte et d'analyse de l'information complémentaires à celles des entreprises, son rôle peut se décliner selon trois axes. D'une part, il organise la gestion de l'information économique, afin d'aider les entreprises engagées dans la concurrence internationale et soumises à la concurrence étrangère sur leur propre marché domestique. Il s'agit d'accroître, par une diffusion large d'informations élaborées, leur potentiel d'analyse et de leur permettre ainsi d'ajuster leurs stratégies à ces nouvelles menaces concurrentielles. D'autre part, il veille à la protection du patrimoine économique et technologique, notamment des entreprises situées sur des créneaux stratégiques pour l'économie nationale. Enfin, il mobilise les gisements d'information de l'administration, afin d'être en capacité de définir une vision stratégique globale ainsi qu'une hiérarchie de priorités et des axes d'intervention par zones géographiques.

La maîtrise de l'information, la recherche-développement, l'innovation, la coproduction des connaissances nouvelles et les TIC ont été définies comme les piliers de l'IE par plusieurs chercheurs (H. Martre, 1994 ; B. Carayon, 2003). La plupart des autorités politiques des pays développés (Suède, Etats-Unis, Japon, Royaume Uni, Allemagne, France) ont compris que l'innovation est un ferment de la compétitivité et de la croissance économique et que le devenir des pays passe par un renforcement de la recherche et de la formation.

Dans cette perspective, l'appropriation des pratiques d'IE dynamique et compétitive représente un objectif majeur de chaque nation. L'IE est une science qui a le pouvoir de transformer l'information en connaissance scientifique. Elle qui recouvre toutes les activités fondées sur la gestion de la connaissance est devenue un enjeu politique en Occident comme ailleurs, et toutes les instances internationales (Banque mondiale, Agence internationale de la Francophonie, etc.) n'ont cessé depuis quelques années de la promouvoir et d'en faire le défi essentiel de nos sociétés contemporaines.

L'économie moderne fondée sur la connaissance mobilise de plus en plus des savoirs divers et par nature complexes qui sont directement reliés aux savoirs développés par la recherche fondamentale. A cet effet, la mention « Intelligence Economique » dans les universités togolaises aura pour objectif de former des cadres de haut niveau, spécialisés dans l'analyse des stratégies de développement économique des entreprises, des administrations et des territoires. Les diplômés disposent d'un socle de compétences communes approfondies dans l'analyse des déterminants économiques des trajectoires territoriales et sectorielles, notamment en termes d'innovation. La formation dispensée mettra également l'accent sur l'acquisition de méthodes opérationnelles de traitement de l'information (diagnostics territoriaux et sectoriels, systèmes d'information géographique, outils de veille et d'intelligence technologique, etc.) devenues incontournables dans un contexte d'accessibilité croissante des données de masse (open data, big data, etc.). La mention permet aux étudiants, après un premier semestre d'acquisition de compétences communes aux

grands enjeux contemporains, en Sécurité internationale et défense, à l'Intelligence stratégique et gestion de crise, en droit, en économie régionale et de l'innovation, d'opter pour deux parcours-types, l'un préparant à l'exercice des métiers du développement économique territorial au sein des collectivités territoriales, des établissements publics locaux ou des bureaux d'études, l'autre permettant aux diplômés de se spécialiser dans l'analyse des politiques d'innovation et les métiers de la veille stratégique auprès des entreprises. Les étudiants auront aussi la possibilité d'opter pour des cours préparant plus spécifiquement à l'exercice des métiers de la recherche, soit directement après le master, soit après la préparation d'une thèse de doctorat.

Par ailleurs, le partage des connaissances, la coopération internationale et la constitution de réseaux sont essentiels au progrès de la connaissance et nécessaire pour éviter que, dans le paysage universitaire mondial, la concurrence accrue entre les établissements ne creuse un peu plus l'écart entre les pays développés et les autres. Seul le développement d'un enseignement supérieur de qualité fondé sur la recherche peut constituer une masse critique d'individus qualifiés et éduqués et assurer un développement durable dans le cadre d'une économie de la connaissance.

En définitive, on n'innove pas par décret. Innover, c'est penser autrement. C'est l'aboutissement d'un processus fondé sur la démarche scientifique. C'est-à-dire l'usage raisonné d'une pensée critique appliquée à un champ de connaissances. Mais, la pensée critique ne peut se développer dans l'université que dans la complémentarité de la recherche et de l'enseignement et en toute liberté. La liberté est la condition d'exercice de notre métier d'universitaire et la condition d'existence d'une université digne de ce nom. Au moment où les évolutions de l'Université dans de nombreux pays transforment les conditions d'exercice de nos métiers et remettent en cause l'existence même des libertés académiques, il est plus que jamais nécessaire de défendre l'idée d'une université indissociable du concept de liberté et de celle de ses membres.

3. Discussions

Les résultats de l'analyse montrent, d'une part, que l'IE est un mode d'organisation et d'action qui fait de la maîtrise et de la protection de l'information stratégique un levier de compétitivité des entreprises et des nations, dans un contexte mondial de bouleversement économique. Les résultats indiquent que l'information pertinente est devenue la stratégie de la bataille de la guerre économique que se livrent les nations et, qu'au même moment, la révolution technologique s'emballe. Face à ces défis, seule l'action s'impose pour les entreprises comme pour l'Etat pour comprendre, anticiper et s'adapter. C'est le rôle de l'IE.

Au Togo, devant les difficultés d'une société marquée par un déficit de moyens, de faiblesses de ressources, à laquelle s'ajoutent le caractère désuet des systèmes d'information, la rareté des relations de partenariat entre l'administration (L. B. Penn, 2012), le monde de l'entreprise et l'université, il devient urgent d'éduquer à l'*Intelligence économique*.

Les résultats de cette recherche corroborent les études de D. Guerraoui (2019). Les analyses de D. Guerraoui mettent en exergue l'importance de l'IE, ses implications

sur la gouvernance des organisations publiques et privées, leurs performances et leur traduction en termes de développement organisationnel et territorial. Il examine les expériences nationales et met en perspective les approches permettant d'initier des partenariats panafricains innovants dans les domaines de l'IE. Il tire, enfin, les enseignements majeurs pour l'avenir en matière de développement de bonnes pratiques de l'IE en Afrique.

Les résultats montrent, d'autre part, qu'une mobilisation nationale des responsables économiques et du monde universitaire et de la formation dans le domaine de l'IE devient une impérieuse nécessité (H. Martre, 1994). Elle dépend fondamentalement de l'appui de la puissance publique. Dans un contexte de gouvernance à niveaux multiples, infra et supranationaux, et de réorganisation des frontières public-privé, l'adoption d'une politique publique d'IE au Togo, avec en toile de fond l'intégration de l'enseignement de cette discipline au sein des universités, constitue un levier stratégique de nature régaliennne au service d'un développement économique et sociétal.

L'adoption d'une politique de formation en IE pourra favoriser l'offre de compétence dans cette discipline en fournissant aux entreprises, aux étudiants, aux cadres et des élus, des outils pratiques et des méthodes indispensables pouvant faire face à la concurrence, c'est-à-dire leur apprendre les méthodes relatives à la veille (que ce soit l'usage d'internet mais aussi la recherche sur des bases de données, les outils de gestion de l'information, etc.). Sans en faire de véritable veilleur, le but est d'apporter les éléments pour mieux s'organiser et comprendre les pistes à suivre. En parallèle, une sensibilisation peut être entamée dans des séminaires où l'accent sera mis sur la diffusion d'une culture d'IE, sur l'action de veille, les moyens d'accès, les outils de gestion, l'intérêt de travailler sur Internet ou sur extranet ou créer un site (A. Saïd, 2006). Cette sensibilisation peut même porter sur un perfectionnement technique : les participants seront mis en situation derrière des écrans et des outils spécifiques leurs sont présentés (aspirateurs de site, agents intelligents, outils d'exploitation de l'information).

Conclusion

Les résultats de la présente étude répondent à l'hypothèse énoncée dans la problématique et sont d'une portée sociologique majeure pour l'action. Ils montrent l'importance d'une appropriation des dispositifs d'IE dans les organisations, qu'elles soient publiques ou privées. L'IE est un outil de management stratégique orienté vers le développement de nouvelles connaissances et une réponse culturelle et opérationnelle aux problématiques de la globalisation et de la société du savoir. Si le Togo n'a pas de stratégie pour le futur et les moyens adéquats pour la réaliser, il n'aura aucun avenir. Compte tenu des fonctions et des missions des universités au Togo, l'appropriation de l'IE ne saurait être un simple effet de mode mais une véritable culture de formation, de gouvernance, qui pourra aider le pays à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie intelligente et amorcer des mutations inductrices de développement pérenne.

Les universités togolaises sont appelées à reconfigurer leur stratégie d'offre de formations pour être en phase avec des attentes de l'environnement socio-économique

pour deux raisons. Premièrement, il y a la nécessité pour le Togo de penser son IE tant sur le plan conceptuel que sur le plan pragmatique. Deuxièmement, les enjeux de l'IE doivent contraindre les décideurs publics togolais à s'approprier des politiques publiques d'IE pertinemment conçues. En effet, leur contenu devra être fondé sur une IE qui réponde aux exigences de la souveraineté et d'indépendance nationale du pays. Par conséquent, le contenu de ces politiques publiques d'IE devra être adapté et non adopté. Une double démarche socio-prospective en vue de déceler les intelligences sociales tacites et explicites existantes et un esprit critique devra systématiquement sous-tendre tout le processus de définition de la politique publique d'IE.

Les approches d'offres diversifiées des universités togolaises favorisent l'ancrage des formations dans le développement. Il revient à doter les structures universitaires de moyens pour les rendre réactives et flexibles afin de pouvoir faire face aux évolutions des marchés de production des compétences en IE.

Références bibliographiques

- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2019, *Perspectives économiques en Afrique*
(Consulté en ligne, le 19 août 2019)
https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf.
- BRETON Philippe, 2005, « La « société de la connaissance » : généalogie d'une double réduction », *Education et sociétés*, vol. 1, n° 15, p. 45-57.
- BULINGE Franck et MOINET Nicolas, 2013, « L'intelligence économique : un concept, quatre courants », *Sécurité et stratégie*, Volume 1, numéro 12, p 56-64.
- CARAYON Bernard, 2003, *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, Paris, Documentation française.
- CHARDAVOINE Olivier, 2015, *La Politique publique d'intelligence économique*, Paris, L'Harmattan.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1981, *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil.
- DAFIR Amine, 2012, « La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne : réalités et enjeux », *Géoéconomie*, vol. 63, no. 4, p. 73-83.
- DE MILLY H., 2002, *Les déterminants institutionnels de l'impact de l'aide publique au développement sur l'économie rurale des pays à "régime d'aide" : l'APD : pièce d'un équilibre de faible niveau ou incitation au développement ?*, Thèse de doctorat en sciences économiques, INA-PG, Paris/Montpellier.
- DELBECQUE Éric, PARDINI Gérard, 2008, *Les politiques d'intelligence économique*, Paris, PUF.
- GBIKPI-BENISSAN Datè Fodio, PENN Laré Batouth, 2009, « Le Togo dans le concert des Nations : d'une coopération étatique européo-centriste marginalisante à une coopération décentralisée et sino-togolaise », *MOSAÏQUE, Revue interafricaine de philosophie, littérature et Sciences Humaines*, n° 009, p. 127-142.
- GUERRAOUI Driss, 2019, *L'intelligence économique en Afrique. Expériences Nationales et Partenariats Africains*, Paris, L'Harmattan.

- HARBULOT Christian, 2007, *LA MAIN INVISIBLE DES PUISSANCES*, Paris, Ellipses.
- MANSOURI Zahra, 2013, « Intelligence économique et compétitivité de l'entreprise marocaine : Quelle interaction ? », *Marché et organisations*, n°18, p. 109-130.
- MARTRE Henri, 1994, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, Paris, Documentation Française.
- PENN Laré Batouth, 2012, *Dynamique organisationnelle et gestion des ressources humaines dans les établissements publics du Togo : cas du Centre hospitalier universitaire de Lomé-Tokoin et du Port autonome de Lomé*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Lomé.
- PENN Laré Batouth, 2016, *Démarche d'intelligence économique en entreprise : quels enjeux pour le Port Autonome de Lomé*, Mémoire de Master II en Science politique, Université Lyon 3 Jean Moulin.
- PENN Laré Batouth, 2019, « Les pratiques de l'intelligence économique au Port Autonome de Lomé », *Revue Sociétés & Économies*, N° 16-2019, p. 52-69.
- PORTER Michael, 1999, *L'avantage concurrentiel. Comment devancer ses concurrents et maintenir son avance*, Paris, Dunod.
- REPUBLIQUE TOGOLAISE, 2018, *Plan national de développement 2018-2022*.
- REDOUABY Marouan, LAFREM Mouna, 2020, « La pratique de l'intelligence économique dans les administrations publiques marocaines », *Dossiers de Recherches en Economie et Gestion*, Dossier 9, N° 1, p. 73-91.
- REVEL Claude, 2011, « Diplomatie économique multilatérale et influence », *Géoeconomie*, vol. 1, n° 56, p. 59-67.
(Consulté en ligne, le 24 juin 2019,
URL : <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2011-1-page-59.htm>
- SAÏD Antoine, 2006, « L'intelligence économique au service des pôles de compétitivité », *Vie & sciences de l'entreprise*, 1-2 (N° 170 - 171), p. 175-206.
(Consulté en ligne, le 12 juillet 2016).
DOI : 10.3917/vse.170.0175.
URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-et-sciences-de-l-entreprise-2006-1-page-175.htm>

Webographie

Définitions de l'intelligence économique :

<http://www.ccit.tg>,

<https://portail-intelligence-afrique.com/>,

<https://portail-ie.fr/les-definitions-de-lintelligence-economique>,

<https://www.financialafrik.com/2018/12/10/lintelligence-economique-et-lafrique-de-la-performance-a-la-souverainete>.

ANNAN Koffi, 2000, UNIS (United Nations Information Service). "Information Technology Should Be Used to Tap Knowledge from greatest Universities to Bring Learning to All." Former UN Secretary General, speech upon receiving an honorary degree from the University of Ghana. UNIS/SG/2625, Ghana, August. <http://www.unis.unvienna.org/unis/pressrels/2000/sg2625.html>.

STRESS PERÇU ET COPING CHEZ LES PATIENTS SOUFFRANT D'INSUFFISANCE CARDIAQUE AU TOGO

Marodégueba BARMA³⁶

Université de Lomé, Togo

mbarma2001@yahoo.fr

Résumé :

L'insuffisance cardiaque est une maladie cardiaque à pronostic létal dont le diagnostic confronte le patient à un bouleversement de la vie psychique. L'objectif de cette recherche est de décrire le stress perçu et les stratégies de coping chez les malades insuffisants cardiaques. L'étude a été effectuée sur quatre-vingt-dix (90) patients âgés de plus de 18 ans. Les données collectées par la technique de questionnaire ont été soumises à l'analyse de contenu logico-sémantique et à l'analyse statistique avec le logiciel statistique sphinx.

Les résultats indiquent que la majorité des patients enquêtés était dans un état de stress modéré (92,22 %) et le stress touchait davantage les femmes (50 %) que les hommes (42,22 %). Le coping évitant s'est manifesté par le déni ($M=4,6$, $ET= 1,37$), l'auto-distraktion (4,24, $ET= 1,37$) et de la ventilation ($M=4,16$, $ET= 1,55$), tandis que l'adaptation s'est traduite par le coping actif ($M=5,63$ $ET=1,58$), le soutien émotionnel ($M=5,46$, $ET=1,86$) et le soutien informationnel ($M=5,60$, $ET= 1,52$).

La découverte de l'insuffisance cardiaque provoque un stress perçu et amène le malade à mobiliser ses ressources pour y faire face. Il importe donc de tenir compte du processus de coping dans la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance cardiaque.

Mots clés : stress perçu, coping, insuffisance cardiaque, patient, Togo

Perceived Stress and Coping in Heart Failure Patients in Togo

Abstract:

Heart failure is a heart disease with a fatal prognosis, the diagnosis of which confronts the patient with an upheaval in mental life. The objective of this research was to describe perceived stress and coping strategies in patients with heart failure. The study was carried out on ninety (90) patients over the age of 18. The data collected by the questionnaire technique of the survey method, were subjected to the analysis of logical-semantic content and to the statistical analysis with the statistical software sphinx. The results indicate that the majority of the patients surveyed were in a moderate state of stress (92.22%) and the stress affected women (50%) more than men (42.22%). Avoiding coping manifested as denial ($M = 4.6$, $SD = 1.37$), self-distraktion (4.24, $SD = 1.37$), and ventilation ($M = 4.16$, $ET = 1.55$), while adaptation resulted in active coping ($M = 5.63$ $ET = 1.58$), emotional support ($M = 5.46$, $ET = 1.86$) and

³⁶ Maitre-Assistante de psychologie clinique et psychopathologie
mbarma2001@yahoo.fr

informational support ($M = 5.60$, $SE = 1.52$). The discovery of heart failure causes perceived stress and leads the patient to mobilize his resources to cope. It is therefore important to take the coping process into account in the management of people with heart failure.

Keywords: perceived stress, coping, heart failure, patient, Togo

Introduction

L'insuffisance cardiaque (IC) est l'une des pathologies cardiovasculaires graves et fréquentes. Elle constitue un important enjeu de santé publique par sa fréquence, sa mortalité, mais aussi par sa morbidité et, les ressources médicales et économiques significatives qu'elle engrange (F. Pousset et al., 2003). Son pronostic est potentiellement létal et l'entrée dans cette maladie se fait dans un contexte de crise (M.B. Chicaud, 1998). Touchant le plus souvent les sujets jeunes (M. Pio et al., 2014), en plus de la limitation d'autonomie parfois majeure qu'elle engendre, et du caractère anxiogène de la dyspnée, l'IC entraîne un bouleversement de la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale. Ce bouleversement induit une succession de ruptures, de pertes, de renoncements, nécessitant un changement de vie, de reconstructions physiques et psychiques. Cette succession de ruptures amène à une focalisation sur le passage de l'avant à l'après.

Dans cet après, la reconstruction psychique procède par la résilience, définie par H. Chabrol (2005) comme la capacité à faire face aux tensions, aux conflits, aux dangers perçus à l'intérieur de nous ou dans le monde extérieur. Elle mobilise 2 types d'opérations mentales, les mécanismes de défense et les processus de coping. Les mécanismes de défense sont des processus mentaux automatiques, qui s'activent en dehors du contrôle de la volonté et dont l'action demeure inconsciente, le sujet pouvant au mieux percevoir le résultat de leurs interventions et s'en étonner éventuellement (H. Chabrol, 2005)

Au contraire, les processus de coping, mot traduit en français par stratégies d'ajustement ou processus de maîtrise, sont des opérations mentales volontaires par lesquelles le sujet choisit délibérément une réponse à un problème interne et/ou externe.

Les principales théories sur la riposte à la maladie chronique, s'appuient sur les concepts d'ajustement au stress, au traumatisme de R. S. Lazarus et S. Folkman (1984). Ces auteurs définissent les stratégies d'ajustement comme « l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux, constamment changeants, (déployés) pour gérer des exigences spécifiques internes et/ou externes qui sont évaluées (par la personne) comme consommant ou excédant ses ressources ». (P. 141)

L'intérêt des études sur les stratégies d'ajustement réside dans le constat que la découverte de la maladie chronique amène beaucoup de changements dans la vie d'une personne et affecte sa qualité de vie de manière importante (M.P. McCabe et J. Di Battista, 2004). Ces changements sont des sources de stress auxquelles la personne doit se confronter et tenter de s'adapter d'une façon ou d'une autre (R. F. Antonak et H. Livneh, 1995). C'est à ce moment qu'elle met en place des stratégies d'ajustement pour gérer sa maladie.

Dans le processus d'ajustement à la maladie, le modèle de S. Maes, et al. (1996), insiste sur la synergie de facteurs tels que le contexte de découverte de la maladie, les caractéristiques de la maladie, les traitements ou les objectifs personnels de vie. Ce modèle postule que chaque patient formule sa propre représentation de la maladie (« illness representation »), à partir de ce qu'il a appris mais aussi à partir de sa culture, de ses échanges sociaux avec des personnes marquantes telles que les soignants. Quand elle est activée, la représentation de la maladie déclenche alors des tentatives cognitives et comportementales pour minimiser la menace. Elle déclenche également des réactions émotionnelles. Cette représentation personnelle de la maladie se décompose en cinq volets :

L'expérience personnelle du patient des symptômes de sa maladie (appelée identité), ce qu'il pense être la cause de la maladie, ce qu'il considère comme étant les conséquences de sa maladie, ce qu'il a compris de sa durée et enfin ce qu'il sait des possibilités de guérison ou de contrôle de sa maladie (G.-N. Fischer, 2005 p.123).

Ainsi, on peut s'attendre à ce que les stratégies d'ajustement mises en place par les patients soient différentes selon la maladie chronique, la représentation du malade et le traitement.

Dans une approche de prise en charge intégrée du patient, il est important de comprendre tous les aspects de la vie de l'individu et donc aussi les stratégies qu'il développe pour faire face à sa maladie. Ce qui permettra une gestion clinique plus efficace, en améliorant la qualité de vie des malades. Considérant l'influence non négligeable des stratégies d'ajustement sur la stabilisation des patients souffrants de maladies chroniques, il nous est apparu pertinent de les explorer afin de mieux comprendre les patients et d'adapter la prise en charge médicale et psychologique. Ainsi, la présente recherche avait pour objectif de décrire le stress perçu et les stratégies de coping adoptées par les patients souffrants d'insuffisance cardiaque.

1. Méthodologie

L'étude a été réalisée à Lomé (Togo), dans le service de cardiologie du centre hospitalier universitaire (CHU) Campus de Lomé, avec l'aide d'étudiants en master de psychologie, en stage au sein de cette institution. Elle a concerné 90 patients âgés de plus de 18 ans, reçus en consultation et/ ou hospitalisés pour insuffisance cardiaque. Tous les patients ont été adressés par les médecins traitants, en tenant compte de leur état physique et après leur avoir expliqué l'existence d'un protocole de recherche et les avantages de cette recherche. Il faut noter qu'avant référencement, le médecin avait posé le diagnostic d'insuffisance cardiaque. Sur le plan éthique, les patients ont été informés sur les objectifs de l'étude et ont donné leur consentement éclairé. L'anonymat et la confidentialité ont été strictement respectés.

Deux échelles d'évaluation ont été utilisées pour la collecte des données : l'échelle de stress perçu (PSS) de S. Cohen, T. Kamarck et R. Mermelstein (1983) pour l'évaluation du stress chez les patients étudiés ; et le questionnaire de la Brief COPE de C. S. Carver (1997), validé en français par L. Muller et E. Spitz (2003) pour évaluer les stratégies de coping.

2.1. Échelle de stress perçu

L'échelle PSS de S. Cohen, T. Kamarck et R. Mermelstein (1983) tente de traduire de manière opérationnelle la conception transactionnelle du stress selon R. S. Lazarus et S. Folkman (1984). Différentes versions ont été construites, selon une échelle de Likert allant de 1 à 5. Pour chaque item, le sujet est invité à évaluer une fréquence pendant une période donnée (ici, le mois précédent), qui sera ensuite codée selon une échelle allant de 1 (jamais) à 5 (souvent). Nous avons utilisé la version à 10 items qui a été validée en langue Française.

Cette échelle est réputée posséder de bonnes qualités psychométriques globales (S. Cohen et G.M. Williamson, 1988 ; L. Bellinghausen et al., 2009). Son utilisation est assez courante dans l'étude du stress en psychologie. De nombreuses études attestent de sa bonne validité convergente et divergente (C. F. Lok et G. D. Bishop, 1999 ; A. Yarcheski et N. E. Mahon, 2000). S. Cohen (1986) explique qu'une mesure valide du stress perçu est impérative pour l'étude des processus de stress et de « coping » (faire face), et que l'échelle de stress perçu apporte une prédiction des symptômes physiques, psychologiques et des comportements de santé.

2.2. Brief Cope

Nous avons fait le choix d'utiliser le questionnaire de la Brief COPE, de C. S. Carver (1997), pour sa validation en français par L. Muller et E. Spitz (2003). Ensuite, cette échelle, faite de 28 items, en 4 points, de « pas du tout » à « toujours », permet d'évaluer 14 dimensions du faire face. Il s'agit notamment : 1) le faire face actif, 2) la planification, 3) la recherche de soutien social, 4) la recherche de soutien social émotionnel, 5) l'expression des sentiments, 6) le désengagement comportemental, 7) l'auto-distraktion, 8) le blâme, 9) la réinterprétation positive, 10) l'humour, 11) le déni, 12) l'acceptation, 13) la religion et 14) l'utilisation de substances. Ainsi l'évaluation de ces 14 dimensions permet d'envisager d'une façon assez exhaustive, les différents aspects du coping. Enfin, la dernière section permet de recueillir des informations socio-démographiques sur les participants (âge, sexe, profession, durée de la maladie, religion, ethnie, statut matrimonial).

L'analyse quantitative des données s'est faite en utilisant la statistique descriptive et à l'aide du logiciel d'analyse statistique sphinx. Les données sur les caractéristiques socio-démographiques et sur le stress perçu sont présentées en effectif (n) et pourcentage (%). Les données sur le coping sont présentées en moyenne (M) et écart-type (ET). Le test de khi-2 avec correction de Yates a été utilisé pour la comparaison des variables catégorielles et la vérification de la relation entre ces variables. Et l'analyse qualitative a utilisé la méthode logico-sémantique de l'analyse de contenu pour ressortir le sens manifeste du discours.

2. Résultats

2.1. Données socio-démographiques

Tableau I : répartition des enquêtés selon leurs caractéristiques socio-démographiques

Variables	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Sexe		
Masculin	43	47,80%
Féminin	47	52,20%
Age (ans)		
[20-29]	3	3,30%
[30-39]	8	8,90%
[40-49]	13	14,40%
[50-59]	18	20,00%
[60-69]	28	31,10%
[70-79]	16	17,80%
[80-89]	3	3,30%
> 90	1	1,10%
Age moyen= 57,86 ; ET= 14,99		
Profession		
Artisan	9	10,00%
Ouvrier	5	5,60%
Agro-alimentaire	10	11,10%
Commerçant	23	25,60%
Retraité	15	16,70%
Fonctionnaire	15	16,70%
Ménagère	12	13,30%
Etudiant	1	1,10%
Nombre d'année de suivi		
[1-5]	72	80,00%
[6-10]	14	15,60%
[11-15]	3	3,30%
[16-20]	0	0,00%
[21-25]	1	1,10%

Ce tableau relève que les hommes sont moins représentés dans notre étude, soit 47,80% d'hommes et 52,20% de femmes. 31,10% des sujets de l'étude ont un âge compris entre 60 et 69, avec des extrêmes de 20 et 90 ans et un âge moyen de 57,86 ans. 25,60% des sujets étudiés sont des commerçants, les fonctionnaires et les retraités représentent chacun 16,70%. La population d'étude est constituée de 13,30% de ménagères.

La majorité (80%) des sujets étudiés ont une durée de suivi de moins de 5 ans. Une seule personne vit avec une insuffisance cardiaque depuis plus de 20 ans.

2.3. Données sur le stress perçu

Tableau II : répartition des enquêtés selon le niveau de stress perçu et en fonction du sexe

Niveau de stress perçu	Sexe		
	Masculin	Féminin	TOTAL
Faible stress	5 (5,55%)	1 (1,11%)	6 (6,66%)
Stress modéré	38 (42,22%)	45 (50%)	83 (92,22%)
Stress élevé	0 (0%)	1 (1, 11%)	1 (1,11%)
TOTAL	43 (47,77%)	47(52,22%)	90 (100%)

Chi2 corrigé calculé = 2,14 ; ddl = 4 ; p = 70,94%

La majorité des patients souffrant d'IC enquêtés est dans un état de stress modéré (92,22 %) et le stress touche davantage les femmes (50 %) que les hommes (42,22 %).

Le chi2 corrigé calculé = 2,14 est inférieur au chi2 lu = 9,49 à 5%. Donc, il n'y a pas de relation significative entre le stress perçu et le sexe.

Tableau III : niveau du stress perçu en fonction du temps écoulé depuis le diagnostic de l'IC

Stress perçu	Temps écoulé (en années)				TOTAL
	[1-5]	[6-10]	[11-15]	[21-25]	
Faible stress	5 (5,55%)	0 (0 %)	0 (0%)	1 (1,11%)	6 (6,66%)
Stress modéré	66 (73,33%)	14 (15,55%)	3 (3,33%)	0 (0%)	83 (92,22%)
Stress élevé	1 (1,11%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1,11%)
TOTAL	72 (80%)	14 (15,55%)	3 (3,33%)	1 (1,11%)	90 (100%)

Chi2 corrigé calculé = 32,95, ddl = 8, 1-p = 0,000

Le niveau de stress est modéré chez 92,22% des patients dont 73,33% connaissent le diagnostic de leur maladie il y a entre [1- 5] ans, 15,55% entre [6-10] ans. Il existe une relation significative entre le niveau de stress perçu et la durée de la maladie parce que le chi2 corrigé calculé = 32,95 est supérieur au chi2 lu qui est égal à 15,51 à 5% ; au-delà de 20 ans de durée de la maladie, le stress modéré et sévère est nul et le stress faible représente 1,11% des malades enquêtés.

2.3. Le coping chez l'insuffisant cardiaque

Deux dimensions du coping ont été évaluées : le coping évitant qui est considéré comme l'aspect inadapté du coping et l'adaptation qui est constitué de stratégies saines de l'adaptation à la maladie.

Tableau IV : présentation des moyennes aux différentes dimension du coping évitant

Dimensions du coping évitant	Moyenne	Ecart type
Déni	4,6	1,29
Auto-distraktion	4,24	1,31
Ventilation	4,16	1,55
Autoaccusation	3,99	1,77
Consommation de substances	3,49	1,25
Désengagement comportemental	3,21	1,33

Le déni s'est révélé être la dimension du coping évitant le plus utilisé par les patients souffrants d'insuffisance cardiaque (M=4,6, ET= 1,37), suivi de l'auto-distraktion (4,24, ET= 1,37) et de la ventilation (M=4,16, ET= 1,55).

Tableau V : présentation des moyennes aux différentes dimensions de l'adaptation

Modalités	Moyenne(M)	Ecart type (ET)
Coping actif	5,63	1,58
Utilisation du soutien informationnel	5,6	1,52
Soutien émotionnel	5,46	1,82
Acceptation	4,89	1,91
Planification	4,3	1,46
Recadrage positif	4,02	1,37

Le coping actif (M=5,63, ET=1,58), le soutien émotionnel (M=5,46, ET=1,86) et le soutien informationnel (M=5,60, ET= 1,52) ont été préférentiellement utilisé par les patients IC enquêtés pour faire face à leur maladie.

3. Discussions

Bien que l'on reconnaisse l'effet du stress sur les malades chroniques et le besoin d'adaptation à la maladie pour une meilleure qualité de vie, peu d'études ont examiné les mécanismes d'adaptation des malades insuffisants cardiaques face au stress causé par leur maladie. Cette étude visait à évaluer le niveau de stress perçu dans l'insuffisance cardiaque et les stratégies d'ajustement utilisées par les malades pour faire face à la maladie.

3.1. Caractéristiques de la population d'étude

Les sujets de la présente recherche sont âgés de 20 à 90 ans avec un âge moyen de 57,86 ans. Ceux qui ont un âge compris entre 50 et 69 sont les plus représentés (51,10%). Nos résultats sont similaires à ceux de K. Z. M. Agbétiafa (2019) au Togo qui avait trouvé un âge moyen de 57,9 ans ; et à ceux de K. Yayehd et al. (2013) au

Togo, qui avaient trouvé que la tranche d'âge la plus représentée était celle comprise entre 50 et 69 ans, mais avec un âge moyen plus bas de 54 ans. Cette relative jeunesse des patients suivis pour insuffisance cardiaque peut s'expliquer par l'espérance de vie relativement bas en Afrique. Y. Kambiré et al. (2019) au Burkina-Faso, avaient trouvé un âge moyen de $57,61 \pm 18,24$ ans.

Les résultats de notre recherche ont mis en évidence une prédominance féminine (52,20% de femme contre 47,80% d'hommes) avec un sex ratio (H/F) de 0,91, s'approchant ainsi des résultats de K. Yayehd et al. (2013) qui avait noté une prédominance féminine avec un sex-ratio (H/F) de 0,74.

3.2. Stress perçu

La majorité des patients souffrant d'IC enquêtés était dans un état de stress modéré (92,22 %) ; et le niveau de stress était négativement corrélé à la durée de la maladie ; au-delà de 20 ans de durée de la maladie, le stress modéré et sévère était nul et le stress faible représentait 1,11% des malades enquêtés. S. Djarallah (2018), en Algérie indiquait que les sources du stress étaient multiples dont celles individuelles (maladie, handicap). Il avait, contrairement aux résultats de la présente étude, trouvé un lien positif entre l'ancienneté et l'intensité de la douleur et le degré de stress perçu. Il expliquait cela par le fait que l'expérience récidivante de la douleur aggravait le degré de la perception du stress. Ces résultats rejoignent ceux de S. Cohen et al. (1991, 1993) qui avaient trouvé des corrélations entre l'augmentation du degré de stress psychologique et la susceptibilité d'être affecté par le rhume, et entre le stress et les événements négatifs de la vie tels que les maladies organiques. Et R.J. Gatchel et al. (2007) de renchérir que les facteurs biopsychosociaux sont en interactions et déterminent la réponse des individus vis à vis des situations stressantes. L'approche transactionnelle du stress développée par R. S. Lazarus et S. Folkman (1984, 1987) permet de bien expliquer la réaction de l'individu au stress face à l'adversité. Selon cette approche, le système neurologique et psychologique fonctionne en harmonie pour le maintien de l'équilibre psychosomatique de l'être humain. L'intrusion à répétition de l'événement stressant (la maladie chronique, ici l'IC) perturbe l'homéostasie et active un programme neurologique, hormonal et psychologique. Celui-ci est déclenché avec l'interaction de multiples facteurs, incluant le vécu de la maladie chronique mais, sans rétablissement de l'homéostasie. L'effet du stress sur le sujet est fortement influencé par les processus d'interprétation et d'évaluation à partir des croyances vis-à-vis des maladies.

Et Il existait dans cette étude des différences sensibles entre les hommes (42,22 %) et les femmes (50 %) pour le stress auto-reporté. Ce résultat, déjà constaté par D. Nelson et R. Burke (2002) ; R.M. Craft, et al. (2004) ; A. Unruh (1996) ; L. Cahill (2003), qui avaient indiqué que le degré du stress perçu était plus marqué chez les femmes que chez les hommes, fait écho aux inégalités de santé bien connues entre les hommes et les femmes. M. Loriol (2007) interprète cette différence par les conditions sociales qui font que les femmes ont une propension plus grande à verbaliser leur stress. D'autres études ont évoqué le fait que les hommes croient à une plus grande maîtrise personnelle (S.L. Grace et al., 2005). Ce facteur peut jouer un rôle important dans la mesure où la culture africaine forme dès l'enfance le garçon à supporter stoïquement

la douleur, à ne pas se plaindre et à montrer une certaine maîtrise de soi face à l'adversité.

3.3. Stratégies de coping

3.3.1. Le coping évitant

Le déni s'est révélé être la dimension du coping évitant le plus utilisé par les patients souffrants d'insuffisance cardiaque ($M=4,6$; $ET= 1,37$). L'apparition de symptômes et l'établissement d'un diagnostic peuvent être minimisés par les personnes concernées, tellement le retentissement social de la maladie peut exposer à des effets de stigmatisation (passer pour faible, fragile) ou à des risques sociaux (licenciement) (D. Lhuillier et A.-M. Waser, 2006). Le déni de la maladie a été décrit dans la littérature comme problématique pour les personnes qui souffrent pour la première fois d'une insuffisance cardiaque ainsi que pour celles qui souffrent de maladies chroniques (J.M. Covino et al., 2011). En effet, le déni peut être le résultat d'une forme d'habituation à la maladie, pouvant avoir des effets néfastes sur l'adhésion aux soins, quand le malade se considère comme immunisé contre les maladies cardiaques. Cependant, considéré comme un mécanisme de défense, le déni de la maladie peut permettre d'élaborer des approches psychothérapeutiques plus adaptées dans le travail de la maladie (K. Dracup, 1995). Ce qui peut faciliter des réponses plus rapides après l'apparition des symptômes (L.W. Kenyon, 1991).

Des études démontrent que le retrait est le comportement le plus communément utilisé par le sujet atteint de céphalée de Horton durant ses attaques (M. Buignet, 1997). L'intensité de la douleur étant telle qu'elle peut inférer avec la capacité d'adaptation (N. Breslau et P. Andresik, 1995 cités par M. Buignet, 1997).

L'auto-distraktion a été relevé avec une moyenne (M)=4,24 et écart type (ET)=1,37. M. Buignet (1997), avait plutôt relevé que les patients souffrant de maux de tête chronique utilisaient rarement les stratégies de distraction. L'auteur avait expliqué cela par le fait que les patients évitaient tous les stimuli qui aggravaient leurs symptômes et que durant ces épisodes, les patients avaient de la difficulté à penser et à se concentrer.

3.3.2. L'adaptation

Le coping actif ($M=5,63$; $ET=1,58$), le soutien émotionnel ($M=5,46$; $ET=1,86$) et le soutien informationnel ($M=5,60$; $ET= 1,52$) ont été préférentiellement utilisé par la patients IC enquêtés pour faire face à leur maladie. Ces résultats se rapprochent de ceux de M. Buignet (1997), qui avait indiqué que les sujets souffrant de céphalées mixtes avaient plus tendance à recourir à la confrontation, et que les sujets migraineux privilégiaient de façon significative un mode d'adaptation de type actif. Ce mode adaptatif est associé à un meilleur état psychologique selon certains auteurs (F. Keefe et D. A Williams, 1990 ; M. P. Jensen et P. Karoly, 1991). Ainsi, M. Buignet (1997), avait conclu que Les sujets qui recouraient aux stratégies de confrontation, de réinterprétation des sensations de douleur ou au mode d'adaptation de type actif rapportaient moins de plaintes physiques, allaient chercher de l'aide sans toutefois être dans l'attente d'un remède miracle et acceptaient de se sentir responsables de leur propre santé. V. Bujard et Z. Schneider (2012) avaient relevé l'attitude active des

personnes atteintes de sclérose en plaque (SEP) face à leur maladie et leur volonté de maintenir le contrôle sur celle-ci. La notion de contrôle apparaît régulièrement dans la littérature concernant les maladies chroniques. Ces stratégies ont pour but de diminuer l'impact de la maladie sur la vie des personnes atteintes. A l'inverse, M. Buignet indiquait que les sujets atteints de céphalées de Horton se différenciaient d'une manière significative en ayant recours à un mode d'adaptation de type impuissance. A. K. Rosenstiel et F. Keefe (1983 cités dans M. Buignet, 1997) avaient proposé que cette réaction à la douleur pourrait être considérée comme une stratégie d'adaptation inadéquate qui intensifierait la perception de la douleur et la dépression.

Le soutien informationnel (M=5,60 ; ET= 1,52) a été utilisé également de façon importante par les sujets de notre recherche. V. Bujard et Z. Schneider (2012) avaient mis en évidence la recherche d'informations chez les personnes atteintes de sclérose en plaque (SEP), et estimaient que cette stratégie permettait aux patients d'acquérir des outils pour mieux gérer leurs symptômes et prendre des décisions quant aux options thérapeutiques qui s'offrent à eux. Ce même constat a été fait par N.F. Courts et al. (2004), qui indiquaient que les participants soulignaient qu'une meilleure connaissance de la maladie leur permettait d'exercer un meilleur contrôle sur celle-ci. C.M. Miller (1997) souligne également que l'obtention d'informations claires au sujet de la SEP pouvait faciliter l'ajustement et le coping.

Conclusion

La survenue d'une maladie chronique telle que l'insuffisance cardiaque est une situation d'adversité qui vient bouleverser le cours de la vie du sujet. Cette adversité provoque du stress perçu qui varie en fonction de la durée de la maladie. Pour faire face à cette situation agressive (la maladie), le sujet met en place des processus d'ajustement qui devront lui permettre de retrouver son équilibre interne.

L'identification des mécanismes d'ajustement utilisés dans l'IC est pertinente pour le processus d'adaptation à la maladie. La connaissance de ces stratégies d'ajustement peut guider le clinicien dans son approche thérapeutique notamment dans la clarification de la situation et le choix des méthodes thérapeutiques à proposer au malade.

Référence bibliographique

- AGBETIAFA Komlan Z. *Mensah, 2019, Evaluation de la qualité de vie et de la dépression chez les patients insuffisants cardiaques chroniques dans le service de cardiologie du Chu Campus. Mémoire de DES de cardiologie, UL/FSS.*
- ANTONAK Richard F., LIVNEH Hanoch, 1995, « Psychosocial adaptation to disability and its investigation among persons with multiple sclerosis. *Social Science & Medicine*, 40 (8), 1099-1108.
- BELLINGHAUSEN Lisa, COLLANGE Julie, BOTELLA Marion, EMERY Jean-Luc, ALBERT Eric, 2009, « Validation factorielle de la version française de l'échelle de stress perçu en milieu professionnel », *Santé Publique*, 21(4), 365-373.

- BUIGNET Monique, 1997, *Syndromes cliniques et stratégies d'adaptation chez les patients souffrant de maux de tête chronique*, Mémoire de maîtrise de psychologie, non publié, Université du Québec à Trois Rivières.
- BUJARD Viviane, SCHNEIDER Zélie, 2012, *Les stratégies de coping face à la sclérose en plaques*, Mémoire de Bachelor of science HES-SO en physiothérapie, Haute Ecole de Santé Vaud, Filière de Physiothérapie.
- CAHILL Larry, 2003, « Sex-related influences on the neurobiology of emotionally influenced memory ». *Annals of the New York Academy of Sciences*, 985: 163–173.
- CARVER, Charles S., 1997, « You want to measure coping but your protocol's too long: Consider the brief cope ». *International journal of behavioral medicine*, 4, 1, p. 92-100.
- CHABROL Henri, 2005, les mécanismes de défenses, *Recherche en soins infirmiers*, 3, 82, p. 31-42.
- CHICAUD Marie-Bernard, 1998, *La Crise de la maladie grave*, Paris, Dunod.
- COHEN, Sheldon, 1986, Contrasting the hassles scale and the perceived stress scale: who really measures assessed stress?
- COHEN Sheldon, KAMARCK Tom, MERMELSTEIN Robin, 1983, « A Global Measure of Perceived Stress ». *Journal of Health and Social Behavior*, 24, 4, p. 385-396.
- COHEN Sheldon, TYRELL David A. J., SMITH Andrew P., 1993, « Negative life events, perceived stress, negative affect, and susceptibility to the common cold », *Journal of Personality and Social Psychology*, 64(1), 131- 140.
- COHEN Sheldon, WILLIAMSON Gail M., 1991, « Stress and infectious disease in humans ». *Psychol Bull.*, 109(1), 5-24.
- COHEN Sheldon, WILLIAMSON Gail M., 1988, "Perceived stress in a probability sample of the United States". In S. Spacapan, S. Oskamp (Eds.), *The social psychology of health : Claremont Symposium on applied social psychology*. Newbury Park, CA, Sage.
- COURTS Nancy Flemming, BUCHANAN Emily M, WERSTLEIN Pamela O., 2004, "Focus groups : the lived experience of participants with multiple sclerosis". *J Neurosci Nurs*, 36(1), 42-7.
- COVINO Jennifer M, STERN Thomas W, STERNE Théodore A., 2011, « Denial of cardiac illness: consequences and management ». *Prim Care Companion CNS Disord*, 13(5), PCC.11f01166. (<https://doi.org/10.4088/PCC.11f01166>). 03 novembre 2021.
- CRAFT Rebecca M., MOGIL Jeffrey S, ALOISI Anne Maria, 2004, "Sex differences in pain and analgesia: the role of gonadal hormones ". *Eur J Pain*, 8(5):397-411.
- CRESPIN Renaud, « LHUILIER Dominique et WASER Anne-Marie (Ss dir.) », 2007, *Que font les 10 millions de malades ? Vivre et travailler avec une maladie chronique*, *Sociologie du travail*, 59, 4, (<http://journals.openedition.org/sdt/1329>). 09 novembre 2021.
- DJARALLAH Slimane, 2018, *Effet De La Douleur Chronique Sur Le Stress Perçu*, (<http://dx.doi.org/10.38171/1910-000-008-008>). 09 novembre 2021.

- DRACUP Kathleen, MOSER Debra K., EISENBERG Mickey, MEISCHKE Hendrika, ALONZO Angelo A., BRASLOW Allan, 1995, « Causes of delay in seeking treatment for heart attack symptoms ». *Soc Sci Med.*, 40(3), 379–392, [PubMed] [Google Scholar].
- FISCHER Gustave-Nicolas (SS dir), REGUIS Marie-Christine, 2005, *Traité de psychologie de la santé*, Collection : Psycho Sup, Dunod, Paris.
- GATCHEL Robert J, PENG Yuan Bo, PETERS Madelon L, FUCHS Perry N, TURK Dennis C, 2007, « L’approche biopsychosociale de la douleur chronique : avancées scientifiques et orientations futures ». *Psychol Bull*, 133(4):581-624.
- GRACE Sherry L, KREPOSTMAN Susan, BROOKS Dina, ARTHUR Heather, SCHOLEY Pat, SUSKIN Neville, JAGLAL Susan, ABRALSON Beth L, STEWART Donna E, 2005, « Illness perceptions among cardiac patients : relation to depressive symptomatology and sex », *J Psychosom Res*, 59,153-160.
- JENSEN, Mark P., KAROLY Paul, 1991, « Control beliefs, coping efforts, and adjustment to chronic pain », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 39, 431-438.
- KAMBIRE Yibar, KONATE Lassina, DIALLO I., MILLOGO Grc, KOLOGO K.J., TOUGOUMA J.B., SAMADOULOUGOU A.K., ZABSONRE P., 2019, « Evaluation de la prise en charge médicale de l’insuffisance cardiaque à l’hôpital national Blaise COMPAORE, *Ann Cardiol Angeiol*, 68, 22-7.
- KEEFE, Francis Joseph, WILLIAMS, David Alan, 1990, « A comparaison of coping strategies in chronic pain patients in different age groups », *Journal of gerontology*, 45,161-165.
- KENYON Lori W., KETTERER Mark W., GHEORGHIADÉ Mihai, GOLDSTEIN Sidney, 1991, « Psychological factors related to prehospital delay during acute myocardial infarction », *Circulation*, 84(5), 1969–1976.
- LAZARUS Richard S., FOLKMAN Susan, 1984, *Stress, appraisal, and coping*, New York : Springer, Publishing Company.
- LAZARUS Richard S., FOLKMAN Susan, 1987, « Transactional theory and research on emotions and coping ». *European Journal of Personality*, 1(3), 141-169.
- LOK Chui Fen, BISHOP George D., 1999, « Contrôle des émotions, stress et santé », *Psychologie et santé*, 14(5), 813-827.
- LORIOU Marc, 2007, « L’objectivation du stress au travail, une entreprise collective, Histoires et sociétés », *Revue Eur d’hist sociale*, 23, 92-108.
- MAES Stan, LEVENTHAL Howard, de RIDDER Denise, 1996, *Coping with chronic diseases*, In Handbook of coping Edited by: Ziender M, Endler N. Chichester: John Wiley & Sons, 221-245.
- MCCABE, Marita P., DI BATTISTA John, 2004, « Role of health, relationships, work and coping on adjustment among people with multiple sclerosis: A longitudinal investigation », *Psychology, health & medicine*, 9(4), 431-439.
- MILLER Colleen Murphy, 1997, « The lived experience of individuals with relapsing multiple sclerosis ». *Journal of Neuroscience Nursing*, 29(5), 294-304. « Disponible en version électronique à l’adresse suivante : (<http://journals.lww.com/jnnonline/pages/default.aspx>) ».

- MULLER Laurent, SPITZ Elisabeth, 2003, « Évaluation multidimensionnelle du coping : Validation du Brief COPE sur une population française », *L'Encéphale, Elsevier Masson*, 29 (6), p.507-518.
- NELSON Debra, BURKE Ronald, 2002, *Gender Work Stress and Health*, American Psychological Association.
- PIO Machihudé, AFASSINOU Yaovi, PESSINABA Soulemane, BARAGOU Soodougoua, N'DJAO Jacques, ATTA Borgatia, EHLAN Efadzi, DAMOROU Findibé, GOEH-AKUE Edem, 2014, « Epidémiologie et étiologies des insuffisances cardiaques à Lomé », *Pan African Medical Journal*, 18, p.183, (https://www.panafrican-med_journal.com/content/article/18/183/full) 03 novembre 2021.
- POUSSET François, ISNARD Richard, KOMAJDA Michel, 2005, « L'insuffisance cardiaque : problème de santé publique », *Rev Méd Int*, 26, 843- 844.
- UNRUH Anita M., 1996, « Review Article: Gender variations in clinical pain experience », *Pain*, 65(2-3), 123- 167.
- YARCHESKI Adela , MAHON Noreen E.,2000, « Un modèle causal de la dépression chez les jeunes adolescents », *PubMed*, (<https://doi.org/10.1177/01939450022044854>) 9 novembre 2021.
- YAYEHD Komla, DAMOROU Findibe, N'CHO MOTTOH Marie Paule, TCHEROU Tchaa, JOHNSON Amonou, PESSINABA Soulemane., TETE Yaovi, DIZIWIE A.M., 2013, « Observance thérapeutique de l'insuffisant cardiaque à Lomé », *Ann Cardiol et d'Angéiol*, 62 : 22-27.

SIR FRANCIS BURTON: EIN NOMADE ZWISCHEN KULTUREN. ZUR MOBILITÄT UND KULTURELLEN HYBRIDISIERUNG IN ILIJA TROJANOWS ROMAN *DER WELTENSAMMLER*³⁷

Boaméman DOUTI
Universität de Lomé, Togo
doutthimo@yahoo.fr

Zusammenfassung

Die Mobilität von Menschen und Kulturen sind grundlegende Phänomene, die die Globalisierungsprozesse kennzeichnen. Diese Phänomene zwingen den Menschen innerhalb ebenso wie außerhalb des eigenen Landes mit dem Fremden umzugehen und führen zu widersprüchlichen Einstellungen. Während einige Menschen sich dem Fremden gegenüber offen verhalten, um sich der Bedingungen der Globalisierung anzupassen, sind andere ihm gegenüber misstrauisch, denn sie fürchten den Verlust ihrer Kultur typischen Eigenschaften. Der vorliegende Beitrag analysiert, wie der kosmopolitische Schriftsteller Ilija Trojanow diese Phänomene in seinem Roman *Der Weltensammler* ästhetisch bearbeitet. Der Roman erzählt die Geschichte eines britischen Offiziers namens Sir Francis Burton, der um die Welt reist und soziokulturelle Erfahrungen sammelt, weil er den Wunsch hat, andere Kulturen der Welt kennenzulernen und sich auf sie einzulassen. Der Beitrag interpretiert dieses Verhalten der Hauptfigur als Trojanows Plädoyer für Offenheit gegenüber dem Fremden im heutigen Zeitalter der Globalisierung.

Schlagwörter: Nomade, Globalisierung, interkulturelle Begegnung, Hybridität, Identität.

Abstract

In the current globalizing world mobility and contacts of different peoples and cultures has become common. This phenomenon, which forces human beings to change their attitude causes some resist through forms of reservedness. Others open on to the world and this allows them to fit in the new trends of socio-cultural conditions generated by globalization. The present contribution analyses how a cosmopolitan writer Ilija Trojanow represents this phenomenon in his novel *The Collector of Worlds*. The novel tells the story of a character called Sir Francis Burton who travels around the world and gathers socio-cultural experiences due to his desire to know and to learn from others. This work analyses this behaviour of the main character as a plea from Trojanow for openness and exchange with others nowadays.

Key words: nomad, globalization, intercultural encounter, hybridity, Identity.

³⁷Ilija Trojanows Roman *Der Weltensammler* erschien 2006 zum ersten Mal bei Carl Hanser Verlag. Der Roman erschien 2016 bei dtv Verlagsgesellschaft in München in der elften Auflage. Zitate und Belege in diesem Aufsatz beziehen sich auf diese elfte Auflage.

Resumé

L'une des caractéristiques de la mondialisation est la rapide circulation des humains et des produits culturels. Ceci crée des contacts rapides occasionnant des rapports interculturels soit conflictuels, soit harmonieux. Tandis que certains peuples s'ouvrent aux éléments culturels étrangers pour s'adapter aux conditions de la mondialisation, d'autres s'en méfient, craignant la perdre leur identité culturelle. En faisant une lecture postcoloniale du roman *Der Weltensammeler*, le présent article montre comment l'écrivain allemand d'origine bulgare Trojanow plaide pour l'ouverture aux autres à l'ère de la mondialisation.

Mots-clés: nomade, mondialisation, rencontre interculturelle, hybridité, identité.

Einleitung

In ihrem Beitrag zum Sammelband *Reflexionen der kulturellen Globalisierung: Interkulturelle Begegnungen und ihre Folgen* schreibt Dorothee Obermaier:

Der Prozess der Globalisierung findet auf allen gesellschaftlichen Ebenen seinen Niederschlag und konfrontiert Jede und Jeden von uns mit Personen anderer Kulturen, sei es »unfreiwillig« innerhalb der eigenen Landesgrenzen durch Immigration oder freiwillig durch Reisen ins oder einen Arbeitsaufenthalt im Ausland. (Obermaier 2003: 161)

Im selben Zusammenhang schreibt Hans-Jürgen Lüsebrink in den ersten Seiten seines Werkes *Interkulturelle Kommunikation. Interaktion, Fremdwahrnehmung, Kulturtransfer*:

[...] die Globalisierung [erfordert; B.D.] in zunehmendem Maße Kenntnisse über andere Kulturen und Gesellschaften sowie Fremdsprachenkompetenzen [...] und interkulturelle Kompetenzen [...]. (Lüsebrink 2016: 2f.)

Obermaier und Lüsebrink bringen durch diese Passagen das interkulturelle Phänomen, das die Globalisierung mit sich bringt, zum Ausdruck. Aus den beiden Passagen kann man schließen, dass die Mobilität von Menschen und Kulturen, Kontakte von Menschen aus verschiedenen Horizonten und der Umgang der Menschen mit verschiedenen Kulturen grundlegende Phänomene der Globalisierungsprozesse sind. Diese Phänomene sind aktuell und sind zum Gegenstand der Reflexionen in der Literatur wie auch in den anderen Medien geworden. Sie prägen die Schreibweise des kosmopolitischen Autors Ilija Trojanow. Der Autor ist in Bulgarien geboren und in Kenia, Südafrika, Deutschland, Indien und Österreich beheimatet. In seinem Roman *Der Weltensammeler*, der meinem Beitrag zugrunde liegt, gehören Kontakte der Figuren mit verschiedenen Kulturen zu ihrem Alltag. Im Mittelpunkt des Romans steht die Geschichte eines britischen Abenteurers namens Sir Richard Francis Burton. Er tritt im Text als Nomade auf vier Kontinenten auf: Europa, Indien, Arabien und Afrika. Burton begegnet jedem dieser Kulturräume mit großer Offenheit, voller Neugierde und Respekt. Dieses aufgeschlossene Verhalten von Burton ermöglicht ihm, Erfahrungen aus unterschiedlichen Kulturen zu sammeln. Sein Pendeln zwischen vier Welten und seine Auseinandersetzung mit den Kulturen dieser Welten zeigen, dass er weder an einen Ort noch an eine Kultur gebunden ist. Er ist Nomade und entwickelt dadurch eine kulturell hybride Identität. Obwohl die Geschichte der Hauptfigur Burton

als historische Fiktion dargestellt wird, reflektiert sie die aktuellen Globalisierungsprozesse. Mir geht es im vorliegenden Aufsatz darum, diese Schreibweise als Trojanows Beitrag zur aktuellen Globalisierungsdebatte zu interpretieren. Ich gehe auf nachstehende Punkte ein: Zuerst wird der interkulturelle Lernprozess von Burton, den er in seiner Wanderung zwischen verschiedenen Kontinenten durchmacht, nachgezeichnet. Daraufhin wird untersucht, wie dieses interkulturelle Lernen der Hauptfigur zu einem Zusammenfluss von Kulturen führt.

1. Zum interkulturellen Lernprozess von Sir Francis Burton

Wie bereits erwähnt pendelt Sir Francis Burton zwischen verschiedenen Kulturräumen. Im zweiten Kapitel des Romans wird er dem Leser als britischer Offizier auf dem Meer nach Indien vorgestellt. Schon auf dem Meer präsentiert der Erzähler Szenen, die man als kulturelles Tauschgeschäft (vgl. Rakowski 2012: 25) bezeichnen kann:

Nach Monaten auf See, zufälligen Bekanntschaften ausgesetzt, Gerede ohne Maß, bei Wellengang die Lektüre rationiert, Tauschgeschäfte mit den Dienern aus Hindustan: Portwein gegen Wortschatz, *aste aste* im Kalmengürtel, was für ein Kater! [Hervorh. I.T.] (Trojanow 2016: 21).

Diese Szenen am Romanbeginn fungieren als Einblick in die Geschichte der Hauptfigur. Als britischer Offizier, ja Kolonialist tauscht Burton nicht Industrieprodukte gegen Bodenschätze, sondern gegen Wortschatz. Dies deutet darauf hin, dass Burtons Interesse an der kolonisierten Fremde eher auf den Kulturaustausch gerichtet ist. Trojanow stattet seine Hauptfigur Burton mit Eigenschaften aus, die es ihr ermöglicht, sich einfach dem Fremden anzunähern. In Kontakt mit Indern fängt Burton an, seine eigene Kultur in Frage zu stellen. Sein Diener Naukaram, der im Roman ab und zu als intradiegetischer Erzähler auftritt, berichtet:

Jeden Morgen, außer am Sonntag, da gab es ein gemeinsames Gebet der Firengi. Aber Burton Saheb nahm daran nicht teil, er hatte wenig übrig für den Glauben seiner Leute. Es verwunderte mich. Er war mehr interessiert an Aarti, an dem Freitagsgebet, an Shivaaratri und an Urs. Es war merkwürdig. Ich habe ihn gefragt, später [...], wieso er dem fremden Gebet näherstand als dem eigenen. Er sagte mir, die eigenen Bräuche seien für ihn nur Aberglaube, Hokuspokus [...]. (Trojanow 2016: 62f.)

Burton fängt hier an, eine kritische Distanz zu der eigenen Kultur zu gewinnen. Dies zeigt, dass seine Begegnung mit der indischen Kultur ihn zur selbstreflexiven Haltung gegenüber der eigenen Kultur geführt hat. Burton als Kolonialherr ist zu der Erkenntnis gekommen, dass die eigenen Wert- und Normvorstellungen nicht überall ihre Geltung beanspruchen, dass es andere Perspektiven gibt (vgl. Blioumi 2002: 36). Diese Selbstwahrnehmung und Selbstkritik gehören zum interkulturellen Lernprozess. Wie Yaling Pan in seinen Ausführungen schreibt, ist die Kritik der eigenen Kultur eine Voraussetzung für die Öffnung gegenüber fremden Kulturen (Pan 2008: 49). Dass Burton als Kolonialherr die eigene Kultur in Frage stellt, zeigt einerseits, dass er sich der Besonderheiten und Spezifitäten von Kulturen bewusst ist und dass er auf Vorurteile und Durchsetzung der eigenen Kultur verzichtet. Andererseits ist die Handlung ein Zeichen dafür, dass die Hauptfigur bereit ist, sich auf fremde Kulturen einzulassen. Der Verzicht auf die Durchsetzung der eigenen Kultur wird dem Leser an

einer Textstelle präsentiert. Dort diskutiert die Hauptfigur mit einem britischen General über die kolonialen Pläne. Der General will die koloniale Ideologie durchsetzen. Er ist »in keiner Weise bereit, sich den Kolonisierten anzupassen und in [...] kultureller Hinsicht Kompromisse mit diesen einzugehen.« (Bechhaus-Gerst 2009: 11) Für ihn muss die Kultur der Einheimischen nach den britischen Normen verändert werden. Burton aber ist anderer Meinung. Für ihn bedeutet, die Veränderung der einheimischen Kultur ihre Auslöschung und ihre Ersetzung durch die Britische. Burton will die indische Kultur in ihrem Eigenwert und ihrer Eigenart erleben:

Er [Burton; B.D.] beließ es nicht dabei, die Fremde zu beobachten. Er wollte an ihr teilnehmen. Er war ihr verfallen, so sehr, daß er sie sogar bewahren wollte in ihrem zurückgebliebenen Zustand. Ihre Positionen standen sich diametral gegenüber. Der General war getrieben, die Fremde zu verändern, zu verbessern. Dieser Burton hingegen wollte die Fremde sich selbst überlassen, weil die Verbesserung der Fremde ihre Auslöschung bedeuten würde. (Trojanow 2016: 131).

Burton warnt hier implizit vor der Zerstörung der indischen Kultur und der Durchsetzung der britischen und macht somit eine Kritik an der kolonialen Ideologie der erzwungenen Zivilisierung, wodurch die Kolonisierten ihre kulturellen Eigenarten verloren haben. Diese Kritik ist ein Beweis dafür, dass Burton die Idee der Vielfalt der Kulturen vertritt. Die Differenzen sind von ihm positiv bewertet. Für ihn müssen das Fremde und das Eigene, anders gesagt, die indischen und die britischen Kulturen weiter existieren, um sich beleuchten und verstärken zu können. Der Verzicht auf die Durchsetzung der eigenen Kultur und die Bereitschaft der Hauptfigur, sich auf fremde Kulturen einzulassen, ermöglicht es ihr Kulturkonflikte zu vermeiden und mit gewisser Leichtigkeit zwischen verschiedenen Kulturen zu wandern, um ihren kulturellen Horizont zu verbreiten. Noch vor seiner Ankunft in Indien wird Burton schon auf dem See gewarnt, dass er ein Feindesland betrete: »Gehen Sie, gehen Sie! [...]. Dies hier ist nicht Britannien. Sie betreten ein Feindesland!« (Trojanow 2016: 22) Die Feindschaft hier bedeutet nicht, dass Großbritannien im Krieg gegen Indien steht. Sie symbolisiert eher die konfliktreichen Beziehungen der britischen und der indischen Kulturen, die von der Kolonisierung ausgelöst werden. Die erwähnte Warnung an die Hauptfigur Burton, ähnlich wie die der indischen Briten, der zufolge Burton sich von der indischen Kultur fern halten soll (vgl. ebd.: 25), haben keinen großen Einfluss auf ihn. Es gelingt Burton, sich schnell der indischen Kultur anzunähern und aus diesem vermeintlichen Feindesland ein vertrautes Land zu machen. Burton lernt wie besessen die Sprachen der Einheimischen, sodass der Leser den Eindruck gewinnt, die Sprachen seien für ihn ein »Schlüssel zum Verständnis von Kulturen.« (Rakowski 2012: 32) In einem Gespräch mit einem seiner Kollegen, der auf die Einheimischen herabsieht und Burton vorwirft, ihre Sprachen zu lernen, macht Burton eine aufschlussreiche Bemerkung. Dieser Kollege mit dem Berufsnamen Sanitäter bemerkt vorwurfsvoll: »Du sprichst den Dialekt dieser Kerle schon gut [...]. Burton lachte: [...] eine Sprache zu teilen ist wie ein Bett zu teilen.« (Trojanow 2016: 26) Die »Sprache« in dieser Passage wird metonymisch verwendet und steht repräsentativ für die indische Kultur. Dadurch versteht der Leser, dass Burton mit dem fremden Land schon vertraut ist.

An anderer Stelle des Romans erfährt der Leser, dass Burton sich nach einer Nacht im Tempel, in dem er und sein Lehrer wichtige Rituale durchgeführt haben, als »Teil dieser Familie, dieses Ortes [...] fühlt. « (ebd.: 186) Die Hauptfigur lernt am Anfang autodidaktisch die Sprachen der Einheimischen. Naukaram berichtet wie sich Burton am Anfang die Mühe gibt, die indischen Sprachen alleine zu lernen: »Nach den Regimentspflichten setzte sich Burton an seinen Schreibtisch und versenkte sich bis in den späten Abend hinein in die Grammatiken, die er in Bombay erworben hatte. « (Ebd.: 52) Oder noch: »[...] Ich habe keine Ahnung, was ihn daran so gereizt hat [...]. Ich habe bemerkt, [...] wieviel [sic] Zeit er damit brachte, auswendig zu lernen [...]. « (Ebd.: 107) Da das autodidaktische Lernen Burton nicht weiter hilft, stellt er einen einheimischen Gelehrten namens Upanitsche an. Naukaram erklärt dem Leser noch: »Durch seine Anleitung lernte Burton Saheb unsere Sprachen schnell. « (Ebd.: 64) Mit Hilfe des Lehrers lernt Burton die einheimischen Sprachen wie u.a. Sanskrit (vgl. ebd.: 59), Hindustani, Gutarati und Marathi (vgl. ebd.: 60), die einheimischen Sitten und Glaubensvorstellungen. Und dies so schnell und vollkommen, dass er bald wie »[...] ein Mann des Wissens und der Bildung [...]« (ebd.: 201) auftritt, weil »sein Verständnis der Eingeborenen, ihrer Denkweise, ihrer Bräuche, ihrer Sprache [...] profund [ist; B.D.]« (Ebd.: 225) Da Burton sich den Einheimischen annähert und sich mit ihnen austauscht, wird er von seinen Landsleuten beschimpft und ausgeschlossen. Die Briten betrachten Burton als einen Offizier, der seinem Land nicht dient. Er stellt für sie insofern eine Gefahr dar, als er durch seine Annäherung zu den Einheimischen den Überlegenheitsmythos der Kolonialherren bei den Ersteren dekonstruiert. Zudem bedroht er durch seine Handlungen die Reinheit der britischen Kultur, nach der sie durch Abgrenzung zu den Einheimischen streben (vgl. Streim 2010: 73-89). Der extradiegetische Erzähler berichtet wie die Karriere von Burton als britischer Offizier in Indien beendet: »Er [Burton; B.D.] ist in Schimpf und Schande nach Hause geschickt worden [...]. Er hat bei den Seinen den Ruf eines Unberührbaren. « (Trojanow 2016: 58)

Außer den indischen Sitten und Bräuche, die sich Burton gänzlich angeeignet hat, bekennt er sich zum Islam (vgl. u.a. ebd.: 126) und unternimmt eine Pilgerfahrt nach Mekka. Das Besondere an Burton ist, dass er sich schnell, gut und mühelos die Werte und Normen fremder Kulturen aneignet. Naukaram beschreibt diese Besonderheit der Hauptfigur folgendermaßen:

Wie kein anderer Mensch war er [Burton; B.D.] in der Lage, sich ohne Mühe in die Welt jedes anderen hineinzubegeben. Er konnte sich die Umgangsformen und die Werte der Menschen aneignen, die ihm gegenüberstanden. Ohne sich anzustrengen. « (Trojanow 2016: 202).

Diese Besonderheit zeigt sich auch bei seinem Umgang mit der islamischen Religion. Burton »hat [das moslemische; B.D.] Gebet in allen Einzelheiten [...] (Ebd.: 277)« so gelernt, dass die anderen Gläubigen ihn als gelehrten und ehrenwerten Moslem, der ein gründliches Wissen besitzt, betrachten (vgl. ebd.: 283). Während der Pilgerfahrt ändert Burton seinen Namen. Er heißt nunmehr Sheikh Abdullah (vgl. ebd.: 290) und verhält sich so nach den islamischen Bräuchen, dass er wie ein Araber wirkt (vgl. ebd.: 500).

Nach der Pilgerfahrt nimmt die Hauptfigur an einer Expedition nach Afrika teil. Der Leser erfährt, dass Burton unterwegs »in langsamen Schritten« Kisuaheli lernt (Ebd.: 376). Für Burton ist das Ziel dieser Expedition nicht nur die Nilquelle zu entdecken, sondern auch die Menschen dieses Gebiets »samt ihren kulturellen Eigenheiten« (ebd.: 416) zu verstehen, um somit eine »Schneise« in der Menschenkunde für dieses Gebiet zu schlagen. Burton hält schriftlich fest, was er erlebt. In einer Diskussion mit einem seiner Kollegen meint er:

Was gibt es da groß zu beschreiben? fragte Speke. Alles sieht gleich aus, eine einzige monotone Stöße, egal, ob Wald oder Steppe. Und die Menschen sind noch langweiliger als die Landschaft [...]. Burton spürte, wie er seiner eigenen Zurückhaltung überdrüssig wird [...]. Weißt du, Jack, sagt er, es hätte mich misstrauisch stimmen sollen, dass du in zehn Jahren Indien nicht mehr als dieses Gestammel von Hindustani gelernt hast. Rechtfertige nicht die Blindheit, zu der du dich selbst verurteilt hast. Gerade die Menschen sind das Interesse in diesem Land, du wirst es erleben, die Kunde von den Menschen wird die Wissenschaft der Zukunft sein [...]. (Ebd.: 423).

Burton meint mit »Kunde[n] der Menschen« die Lebensweise der Menschen des besuchten Gebiets Afrikas. Burton spricht während der Vorkolonialzeit. Die Zukunft, auf die er anspielt, ist heute. Burton zufolge soll die Wissenschaft die kulturellen Eigenarten zum zentralen Untersuchungsgegenstand machen. Die Auseinandersetzungen mit fremden Kulturen können zum besseren Verständnis dieser Kulturen führen und Kulturkonflikte vermeiden, sodass ein besseres Zusammenleben und ein engerer Austausch möglich werden.

Aus den besprochenen Ausführungen kann man ableiten, dass die Hauptfigur vielfältige kulturelle Erfahrungen durch ihre Reisen gesammelt hat und daher als Verkörperung eines kulturellen Zusammenflusses, ja einer kulturellen Hybridisierung gelten kann. Im Folgenden wird diesem Punkt nachgegangen.

2. Zum kulturellen Zusammenfluss in *Weltensammler*

Über den Zusammenfluss der Kulturen meint Trojanow selbst in seinem Werk *Kampfabsage. Kulturen bekämpfen sich nicht, sie fließen zusammen*, dass dieses Phänomen ein Naturgesetz sei, das im Zeitalter der Globalisierung an Intensität gewonnen habe (Trojanow u.a. 2007). Wer sich für die Stilisierung des kulturellen Zusammenflusses in seinem Roman *Weltensammler* interessiert, dem bietet bereits der Paratext des Romans ein interessantes Interpretationsangebot. Der Titel des Romans „Weltensammler“ scheint schon einen Zusammenfluss von Kulturen anzudeuten. Das Wort ›Welt‹ im Romantitel wird im Plural verwendet. Die ›Welten‹ bezeichnen hier die Kulturwelten. Die Pluralform weist darauf hin, dass es sich im Roman um viele Kulturen handelt. Hinzu kommt das Substantiv ›Sammler‹, das bedeutet, jemand, der etwas sammelt. Von daher ruft der Titel nicht nur die Identität von der Hauptfigur Francis Burton auf, der verschiedene Kontinente durchreist und dadurch unterschiedliche kulturelle Erfahrungen sammelt, sondern deutet darüber hinaus auch auf die Erzählweise des Romans an. Unterschiedliche Erzähler aus unterschiedlichen Kulturen berichten im Roman, so dass der Text polyperspektivisch erscheint (vgl.

Ölke 2009: 35-47). Dies macht aus dem Roman ein globales Netz, an dem verschiedene Kulturen zusammenkommen.

Über den Titel des Romans hinaus wird der Umgang von Burton mit verschiedenen fremden Kulturen als Hauptgeschehen des Textes präsentiert. Dabei legen die Erzähler den Schwerpunkt nicht nur auf die interkulturellen Phänomene, die zum Aufeinandertreffen von Kulturen bei Burton führen, sondern auch auf die Darstellung und Wertschätzung der Hybridität. Naukaram beschreibt eine Diskussion zwischen Burton und einem seiner Lehrer. Dabei lässt er Burton selbst erklären, wie er die kulturelle Hybridität versteht:

Du hättest dich gleich zu erkennen geben sollen, sagte der Lehrer zu ihm [Burton; B.D.]. Das ist nicht dein Kampf! Glaubst du, so einfach kannst du die Seiten wechseln [...]. Worauf Burton antwortete: Ihr denkt immer nur in groben Mustern, Freund und Feind, unser und euer, schwarz und weiß. Könnt ihr euch nicht vorstellen, dass es etwas dazwischen gibt? (Trojanow 2016: 211).

Die Hauptfigur bezeichnet mit »etwas dazwischen« in dieser Passage den Dritten-Raum, in dem die Dichotomien ›unser‹ und ›euer‹, ›Eigene‹ und ›Fremde‹ nicht mehr existieren. Das ist, wie Homi Bhabha schreibt, der Ort der Begegnung, der Mischung, des Zusammenfindens von unterschiedlichen Kulturen (Bhabha 1994: 218). Burton verkörpert dieses Zusammenfinden der Kulturen. Er ist hybrid. Er tritt im Roman als Christ, Hindu und Moslem auf, heißt mal Sir Francis Burton, mal Sheikh Abdullah, wird ab und zu als britischer Offizier, als Spion, als Weltreisender, als Anthropologe, als Schriftsteller oder Übersetzer präsentiert. Die kulturelle Hybridisierung ermöglicht es Burton, sich in verschiedenen Kulturen zurechtzufinden. Er kann sich einfach in mehreren unterschiedlichen Kulturen bewegen. Naukaram vermittelt dem Leser diese Eigenschaft von Burton folgendermaßen: »er nahm an, in seinem Glauben genauso von einem Überwurf zum andern wandeln zu können wie in seinem Benehmen, in seiner Kleidung, in seiner Sprache [...]. « (Trojanow 2016: 107)

An anderer Textstelle erfährt der Leser aus der Perspektive des Dieners Bombay, wie Burton sich einfach in einer multikulturellen Situation zurechtfindet:

Bwana Burton fand mit fast jedem eine gemeinsame Sprache, mit den Sklavenhändlern sprach er Arabisch, mit den Soldaten, den Belutschen, sprach er Sindhi, nur gegenüber seinem Freund, gegenüber Bwana Speke, kam ihm die Sprache abhanden. Er lernte auch Kisuaheli, in langsamen Schritten. (Ebd.: 376).

Mit diesen Leuten aus verschiedenen Kulturgruppen kann sich Burton zurechtfinden. Die Voraussetzung dafür sind seine vielfältigen kulturellen Erfahrungen. Durch diese Beschreibung stellt Bombay die interkulturelle Kompetenz seines Herrn Burton dar. Lüsebrink definiert die interkulturelle Kompetenz als

Vermögen [...] mit fremden Kulturen und ihren Angehörigen in adäquater, ihren Wertesystemen und Kommunikationsstilen angemessener Weise zu handeln, mit ihnen zu kommunizieren und sie zu verstehen. (Lüsebrink 2016: 8).

Die Hauptfigur besitzt dieses Vermögen. Er kann mit der kulturellen Andersartigkeit einfach umgehen. Aus Naukarams Perspektive erfährt der Leser noch:

Burton Saheb lebte sich schnell ein. Die anderen Offiziere nannten ihn einen Griffin, einen Neuankömmling, aber das hielt ihn nicht lange an. So ein Mensch [...] überall wo er hinging, war er bald mit dem Ort besser vertraut als jene, die ein Leben lang dort verbracht hatten. Er paßte sich schnell an, Sie würden nicht glauben, wie rasch er lernen könnte. (Trojanow 2016: 49).

Ferner wird dem Leser aus derselben Perspektive Folgendes vermittelt:

wie kein anderer Mensch war er [Burton; B.D.] in der Lage, sich ohne Mühe in die Welt jedes anderen hineinzubegeben. Er konnte sich die Umgangsformen und Werte der Menschen aneignen, die ihm gegenüberstanden. Ohne sich anzustrengen. (Ebd.: 202).

Bei der Hauptfigur scheint keine Grenzen mehr zwischen Kulturen zu bestehen. In einer Figurenrede, die hier und da im Roman als Tagebucheinträge erscheinen, erfährt der Leser aus der Perspektive einer Figur namens Kadi Folgendes:

Er [Sheikh Abdullah; B.D.] kann sich an dem Glauben anderer bedienen, er kann annehmen und verwerfen, auflesen und weglegen, wie es ihm beliebt, als wäre er auf einem Marktplatz. Als wären die Mauern, die uns umgeben, weggefallen, als stünden wir draußen auf einer endlosen Ebene und hätten Sicht in alle Richtungen. (Trojanow 2016: 290).

Aus dieser Passage gewinnt man den Eindruck, die Kulturgrenzen seien gefallen. Die Mauern hier, die weggefallen sind, symbolisieren diese kulturelle Grenzlosigkeit. Dadurch stellt die Figur Kadi die Hauptfigur Burton als Verkörperung eines Zusammenflusses der Kulturen dar. Eine andere Figur namens Hamid macht eine ähnliche Bemerkung über Burton. Sie meint:

Jeder von Ihnen hätte diesen Mann [Burton; B.D.] als einen Gast empfangen. Jeder von Ihnen hätte ihm sein Haus geöffnet. Er wurde von allen geschätzt. Selbst meine Mutter, deren Urteil selten wohlwollend ausfällt, pries sein Feingefühl. (Ebd.: 303).

Jeder hat Lust, die Hauptfigur als Gast zu empfangen, weil sie durch ihre Aneignung unterschiedlicher Kulturen überall nicht mehr als fremd, ja nicht als Gefahr angesehen wird, sondern, wie eine Figur hervorhebt, als »[...] einer von uns [...]«. (Ebd.: 77) Durch die interkulturelle Kompetenz der Hauptfigur kann man sie als Mustersubjekt der Globalisierung betrachten, das sich mühelos multikulturellen Kontext anpassen kann. Trojanow lässt seine Erzähler den Leser ab und zu direkt ansprechen, um ihn zur Reflexion über die Geschichte von Burton im heutigen Kontext der Globalisierung zu führen. Fast am Ende der Geschichte wendet sich der Schreiber Lahiya an den Leser folgendermaßen:

Dieser mein Text ist eine Kette von ausgesuchten Perlen, die ich um den Hals Ihrer gnädigen und aufmerksamen Wahrnehmung hängen möchte, lieber Leser; diese meine Geschichte ist eine duftende Blüte, die ich in die Hand Ihrer warmherzigen und mitfühlenden Empfindung geben möchte, lieber Leser; dieses mein Werk ist ein Stoff aus feiner Seide, den ich über das Haupt Ihrer scharfsichtigen und weitreichenden Weisheit ausbreiten möchte, lieber Leser. (Ebd.: 219).

Durch diese Aussagen lädt der Schreiber den Leser ein, die erzählte Geschichte mitzufühlen und darüber nachzudenken. Das Nachdenken über Burtons Geschichte wird den Leser zur Wahrnehmung seiner eigenen kulturellen Lage und zur Selbstkritik

führen. Daher kann man dekodieren, dass der Autor mit der Geschichte der Hauptfigur Burton den Leser dafür sensibilisieren will, im Zeitalter der Globalisierung kulturell flexibel zu werden. Der Mensch ist heutzutage gezwungen, mit dem Fremden umzugehen, denn das kulturspezifische Wissen erscheint gegenüber den Globalisierungsprozessen als unvollständig und benötigt eine Ergänzung (vgl. Knapp 2008: 93). Deshalb muss der Mensch bereit sein, sich ständig seine kulturellen Grenzen neu zu setzen und eine Neudefinition des eigenen Selbstbildes zu vollziehen, denn das Fremde drängt ungebeten ins Eigene hinein. Dazu schreibt Bernhard Waldenfels Folgendes: »Der Fremde [...] kommt von außen durch die Tür herein wie ein ungebetener Gast, der nicht zu uns gehört, aber Gehör fordert [...]. Fremdes durchdringt uns wie die Luft, die wir atmen [...].« (Waldenfels 1993: 64) Anhand dieser Feststellung von Waldenfels versteht man, dass mit der Globalisierung das Eigene bereit sein muss, an Normalität zu verlieren und sich an der mit dieser Globalisierung einhergehenden neuen Ordnung anzupassen. Man kann diese Schreibweise des kosmopolitischen Autors Trojanow als Plädoyer für eine »Öffnung gegenüber Fremden« und ein »Sich-einlassen auf Andersartigkeit« (Baumer 2004: 71) interpretieren, denn die Geschichte der Hauptfigur Burton reflektiert nicht nur die Möglichkeit des Zusammenfließens der Kulturen, sondern auch die eines Lebens innerhalb dieser Hybridisierung.

Schlussbetrachtungen

Es ergibt sich aus der vorliegenden Untersuchung, dass Trojanows Roman *Der Weltensammler* die aktuellen Globalisierungsprozesse auf der kulturellen Ebene widerspiegelt. Obwohl die Kulturen heutzutage durch Massenmedien interagieren, spielt die Mobilität der Menschen beim kulturellen Globalisierungsprozess eine wichtige Rolle. Die Geschichte von Burton reflektiert die heutige durch Mobilität und kulturelle Vernetzung geprägte Welt. Die Absicht des Autors ist es durch seinen Roman, dem Leser Reflexionsräume zu öffnen und ihm »Möglichkeiten der Reflexion über einen adäquaten Umgang mit Fremdem« (Hofmann 2006: 14) zu bieten, denn die Geschichte der Hauptfigur weist darauf hin, dass man ein besseres Wissen über das Fremde gewinnt, wenn man in das Fremde zieht und es persönlich miterlebt. Durch das persönliche Erleben des Fremden werden die Vorurteile abgebaut. Der Abbau der Vorurteile ist eine Voraussetzung für eine gelungene interkulturelle Verständigung und für einen fruchtbaren kulturellen Austausch. Jedes Fremde kann zur Verstärkung und zur Beleuchtung des Eigenen beitragen, wenn man sich gegenüber ihm aufgeschlossen verhält. Daher erscheint der Roman von Trojanow als ein Medium, das dem Leser im Zeitalter der Globalisierung eine Perspektivenveränderung ermöglicht, indem es ihm Optionen des Denkens und Handelns vor Augen stellt. Der Autor selbst bekennt in einem Gespräch, dass die Geschichte seiner historischen Figur Burton sehr aktuell ist, denn sie hebt aktuelle Fragen hervor wie etwa was ist das Fremde und in wie weit versuchen wir vorurteilsfrei, es zu verstehen, damit eine gegenseitige Fremdwahrnehmung entsteht (vgl. Trojanow 2006)

Literatur

Baumer, T., 2004, *Handbuch interkulturelle Kompetenz*, Band II, Zürich, Orell Füssli.

- Bechhaus-Gerst, M., 2009, 'Vielfältige Unterdrückung. Imperialismus und Kolonialismus führten zur europäischen Aneignung Afrikas, Rassismus war die Ideologie zu ihrer Rechtfertigung', in *INKOTA-Brief 149. Zeitschrift zum Nord-Süd-Konflikt und zur konziliaren Bewegung*, S. 11-12.
- Blioumi, A., 2002, 'Interkulturalität und Literatur. Interkulturelle Elemente in Sten Nadolnys Roman *Selim* oder die Gabe der Rede', in A. Blioumi, ed., *Migration und Interkulturalität in neueren literarischen Texten*, München, Iudicium, S. 28-40.
- Hofmann, M., 2006, *Interkulturelle Literaturwissenschaft*, Paderborn, Wilhelm Fink.
- Homi, K. B., 1994, *The Location of Culture*, London/New York, Routledge.
- Knapp, A., 2008, 'Interkulturelle Kompetenz: eine sprachwissenschaftliche Perspektive', in Georg A., ed., *Interkulturelle Kompetenz und pädagogische Professionalität*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, S. 81-100.
- Lüsebrink, H., 2016, *Interkulturelle Kommunikation. Interaktion, Fremdwahrnehmung, Kulturtransfer*, Stuttgart, Metzler.
- Obermaier, D., 2003, 'Ist interkulturelle Kompetenz lernbar?', in Ute H., ed., *Reflexionen der kulturellen Globalisierung: Interkulturelle Begegnungen und ihre Folgen. Dokumentation des Kolloquiums „Identität – Alterität – Interkulturalität. Kultur und Globalisierung“ am 26./27. Mai 2003 in Darmstadt . Discussion Paper vom Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung*, S. 161-177; Online unter: <http://skylia.wz-berlin.de/pdf/2003/iii03-110.pdf> [Stand: 2.9.2018].
- Ölke, M., 2009, 'Interkulturalität und Exotismus: Ilija Trojanows Erfolgsroman *Der Weltensammler*', in Petra M. u.a., ed., *Interkulturelles Lernen. Mit Beiträgen zum Deutsch- und Daf-Unterricht zu Migranten-Bildern in den Medien und zu Texten von Özdamar, Trojanow und Zaimoglu*, Bielefeld, Aisthesis, S. 35-47.
- Rakowski, J., 2012, *Ilija Trojanows Der Weltensammler Ein postkolonialer Roman?* Hamburg, Igel.
- Streim, G., 2010, 'Differente Welt oder diverse Welten ? Zur historischen Perspektivierung der Globalisierung in Ilija Trojanows Roman *Der Weltensammler*', in Wilhelm A. u.a., ed., *Globalisierung und Gegenwartsliteratur. Konstellationen-Konzepte-Perspektiven*, Heidelberg, Synchron Wissenschaftsverlag der Autoren, S. 73-89.
- Trojanow, Il., 2016, *Der Weltensammler*, München, dtv Verlagsgesellschaft.
- Trojanow, I. und R. Hoskote, 2007, *Kampfabgabe. Kulturen bekämpfen sich nicht, sie fließen zusammen*, München/Zürich, Karl Blessing.
- Trojanow, I., 2006, 'Begegnungen mit dem Fremden. Ulrike Sárkány im Gespräch mit Ilija Trojanow', in *Deutsche Welle 2006*; online unter: <https://de.qantara.de/inhalt/interview-mit-ilija-trojanow-begegnungen-mit-dem-fremden> [Stand: 16.8.2018].
- Waldenfels, B., 1993, 'Verschränkung von Heimwelt und Fremdwelt', in R. Adhar Mall und D. Lohmar, ed., *Philosophische Grundlagen der Interkulturalität*, Amsterdam, Rodopi, S. 53-65.
- Yaling P., 2008, *Interkulturelle Kompetenz als Prozess. Modell und Konzept für das Germanistikstudium in China aufgrund einer empirischen Untersuchung*, Sternenfels, Wissenschaft & Praxis.

TAKING RESPONSIBILITY FOR THE OTHER: SOCIETAL CONTROVERSIES AND FAMILY LOVE IN TONI MORRISON'S *HOME*

Alexandre NUBUKPO³⁸

Université de Lomé, Togo

alexandre25nubukpo@gmail.com

Résumé:

La recherche d'emploi peut être la cause indirecte de l'utilisation d'un individu en société comme cobaye à des fins de recherche thérapeutique. Ainsi dans les années cinquante aux États Unis la question raciale est intimement liée à la question de l'emploi. Frank Money, un personnage du roman *Home*, trouve à s'employer dans le fait de rejoindre l'armée qui l'envoie faire la guerre de Corée où il perd des amis et revient traumatisé. Mais l'idée de la perte définitive de sa sœur Ycidra encore appelée Cee, un autre personnage du même roman, le fait entrer, lui Frank Money, dans un cheminement qui l'aide non seulement à sauver sa sœur de la mort mais à faire la paix avec ce qui en lui le hante le plus. Les cheminements de Frank et de Cee ne sont pas sans être liées à des controverses sociales sur fond d'amour familial.

Mots Clés: Amour familial, Responsabilité, Controverses sociétales, Guerre de Corée

Abstract:

Looking for a job could be the indirect cause for using an individual as a scapegoat for medical purposes. In the fifties, race did matter in the United States and to a certain extent it informed unemployment issues. Frank Money, one of the characters in the novel *Home*, joined the army who sent him to the Korean War where he lost friends of his and came back traumatized. It is the very idea of losing permanently his sister Ycidra, another character in the same novel, that led him to take a path that would help him not only to rescue Cee from death but also to succeed to make peace with what haunted him the most. The pilgrimage of Frank and Cee is not without societal controversies though it strengthened their family love.

Keywords: Family Love, Responsibility, Societal controversies, Korean War

Introduction

For a war veteran taking responsibility for the other may mean taking the risk to escape from a hospital. It may, as well, mean accepting the helping hands that there are so as to reach a sister. Without such a sister, the character of Frank Money would have lost the only relative and person really dear to him that was still alive. As a war veteran there is necessarily trauma yet to be overcome that appears among other things in the form of the ghost of a little girl. The sister that is to be rescued almost lost her life partly because of a lack of sufficient education that would have had her question the type of employment she was being proposed though well paid. The physician that presumably forces us through his behavior to consider race as an issue, could be seen as a person without the negative stigma race at times forces on non-white people in

³⁸ Maître-Assistant, Département d'Anglais, Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé, Togo

societies laden with racial discrimination and their ghosts. Considered as an educated man, that physician, though white, would not necessarily have behaved otherwise if we were to take him merely as an academic. The prejudices that associate poverty with being black and wealth with being white may change the reading of a given setting. The color of skin left aside, a scholar in a given field may have the result of his research work made available through academic journals in his field. How has he conducted his research work? Where there scapegoats? These questions may be left unanswered no matter what color of skin the scholar is!

Cee is one of the female protagonists in Toni Morrison *Home*. Cee is the sister of Frank Money.

Her eyes. Flat, waiting. Not patient, not hopeless, but suspended. Cee. Ycidra. My sister. Now my only family...she was a shadow for most of my life, a presence marking its own absence, or maybe mine. Who am I without her – thqt underfed girl with the sad, waiting eyes? How she trembled when we hid from the shovels. I covered her face, her eyes, hoping she hadn't seen the foot poking out of the grave. The letter said "she be dead." I dragged Mike to shelter and fought off the birds but he died anyway. I stanchd the blood finally oozing from the place Stuff's arm should have been. I found it some twenty feet away and gave it to him in case they could sew it back on. He died anyway. No more people I didn't save. No more watching people close to me die. No more. And not my sister. No way. She was the first person I ever took responsibility for. Down deep inside her lived my secret picture of myself – a strong good me tied to the memory of those horses and the burial of a stranger. Guarding her, finding a way through tall grass and out of that place, not being afraid of anything – snakes or wild old men. I wonder if succeeding at that was the buried seed of all the rest. In my little-boy heart I felt heroic and I knew that if they found us or touched her I would kill.³⁹

Frank Money remembers. His memory led him back to the children years Cee and him spent together and how he protected her from looking at dreadful things when they once had to lay in the grass not to be discovered when a corpse was being gotten rid of. Frank Money, as war veteran had the memory of war wounded friends that needed some decent burial though dismembered on the battlefield. Frank Money knew what death was and he was not willing to lose all those who were close or dear to him to death without having fought to the utmost to save their lives. And Frank's sister Cee needed help otherwise she would probably have died too. Cee was a half-literate young woman, an African American who, having gotten rid of her unfaithful husband, and not satisfied with the outcomes her job, started looking for a more rewarding job. She found one with the help of one of her friends at Dr Beauregard. She was supposed to stay at Dr Beauregard's and because she was half-literate, she could not have anticipated the risks in trusting someone who was about to experiment things with your body with your consent without you knowing what those medical experimentations were going to be.

She blamed herself almost as much as she blamed Dr Beau. She knew he gave shots, had his patients drink medicines he made up himself, and occasionally performed

³⁹ Morrison, Toni, *Home*, p. 66.

abortion on society ladies. None of that bothered or alarmed her. What she didn't know was when he got so interested in wombs in general, constructing instruments to see farther and farther into them. Improving the speculum. But when she noticed Cee's loss of weight, her fatigue, and how long her periods were lasting, she became frightened enough to write the only relative Cee had an address for. Days passed. Sarah didn't know if her scary note had been received and was steeling herself to tell the doctor he had to call an ambulance when the brother knocked on the kitchen door. Thank God. Exactly the way old folks said: not when you call Him; not when you want Him; only when you need him and right on time. If the girl dies, she thought, it wouldn't be under her care in the doctor's house. It would be in her brother's arms.⁴⁰

The help that works at Dr Beauregard's is the one that felt the need to denounce the conduct of Dr Beauregard so as to have Frank come and save his sister. The help whose name is Sarah, felt if Cee was not rescued she would probably die. Dr Beauregard was interested among other things in women's wombs probing. Could Cee have been strong enough to resist the tests?

Your womb can't never bear fruit." Miss Ethel Fordham told her that. Without sorrow or alarm, she had passed along the news as though she'd examined a Burpee seedling overcome by marauding rabbits. Cee didn't know then what to feel about that news, no more than what she felt about Dr. Beau. Anger wasn't available to her – she had been so stupid, so eager to please. As usual she blamed being dumb on her lack of schooling, but that excuse fell apart the second she thought about the skilled women who had cared for her, healed her. Some of them had to have Bible verses read to them because they could not decipher print themselves, so they had sharpened skills of the illiterate; perfect memory, photographic minds, keen senses of smell and hearing. And they knew how to repair what an educated bandit doctor had plundered. If not schooling, then what? [...] Okay. She would never have children to care about and give her the status of motherhood. Okay. She didn't have and probably would never have a mate. Why should that matter? Love? Please. Protection?⁴¹

Cee would turn out to be rescued by her Brother Frank Money even though Cee lost definitely the capacity to give birth. That loss is related to the medical experimentations on her body. Without her Brother Frank who went to Dr Beauregard's with a gun and threatened to kill, Cee's life would not have been saved, she would have probably died at Dr Beauregard's. Cee would have died because of the medical experimentations. And science does work with failures and advances. Discoveries are made after several trials or experimentations. But what are those trials or experimentations really about? They cannot be avoided though. Otherwise there won't be advances. And, at times, the reading of the deaths that may come as a result of laboratories trials or experimentations, those deaths may mean different things to different people. What use do people make of race when history had the Blacks under submission and the white slaveholders and descendants of slaveholders? How could laboratories be a place where race doesn't matter? The society in which the former slaves and the former slaveholder descendants live is not devoid of memory! That society has them abide by the same laws not thinking that the former common history of slavery does act on individual stances? It is far easier for a black person to accept a

⁴⁰ Morrison, Toni, *Home*, p. 77.

⁴¹ Morrison, Toni, *Home*, pp. 81-82.

precarious life and far easier as well for a white person to be in a position of power and decide of the life of others that are non white! To what extent, in such a society, could the unemployed deny the risks that the color of his or her skin may imply? Cee, though half literate needed to be employed. And Cee was a black woman. She needed the money. After having been rescued by Frank Money, Cee had to through a traditional and unconventional way of treating so as for her not to lose definitely her sexual organs. The women who had her in charge after having been rescued by Frank, saved Cee with traditional African American medicines but she could not be in any position to give birth again. Cee may never again have sexual intercourses. She was alive which in itself is portrayed as a victory. Who would call those who rely on the natural power of herbs and plants, and traditional curers or traditional medicines users, who would call them responsible people? The natural impulse is to have them if not arrested for illegal practice of medical sciences, to have them discredited simply because people study and the degree that consecrate a physician is given through a known academic path. One may be rightfully suspicious about the stance of the author who seems to be saying that illiteracy is valid through the use of race and whiteness portrayed as evil oriented against a poor black woman, Cee. The point is, from time to time, race matters and ideologies are sold internationally. Though sports should not be the right field in which to look for an example, let's venture in that field and analyze from there. When the United States have people write in sports "world champions" when the championship in a given field has been won, "world champion" is not true. It is "United States Champions" in that specific field the trophy is won they should write. Writing "world Champions" is advocating something which is not literally true. Keeping it is not neutral. That lack of neutrality could be perceived elsewhere. Not necessarily in sports but in stances that make people responsible or fail to make them responsible for what they assert and for their stances. But the ideology behind the assertion that one is the leader of the "world" forces us to think about the meaning attributed to the word "World" in the United States. What does the specific word "World" mean in the United States. If we stick to Morrison fictional work *Home*, the character of Cee almost died. Science works with discoveries and advances and failures. Who takes responsibility for the failures of science? Should anyone? Cee's community may read what happened to see as the manifestation of utter racism. The physician may see a failure in his works as a physician that is detrimental to a certain extent to the needed progress of science. The Physician is a white man. And he is not a poor man. It means you can read at the level of labor too. The rich white man exploiting the poor black woman. At the gender level, it is a woman that has been taken advantage of. Frank Money having rescued his sister with a gun, even though he is no robber he is an intruder who forced the doors of an honest citizen with a gun. He should be arrested and tried. Frank thought he is the one who saved his sister. Dr Beauregard may rightly complain to the police and have an investigation started or launched so as to have behind bars that Black man. Race is an issue. Gender as well. What do we make of literacy or the lack thereof?

The Character of Cee was given birth to on the road while her parents were running away from their former place of residence. Cee started been wooed the day his brother Frank Money, looking in vain for a job in their almost rural area, joined the army and

had to go fight in the Korean war. Cee married then in the absence of Franck the guy she should not have married. There was a borrowed lorry that the married couple had to bring back, that Cee's husband never returned putting Cee in a position to be more hated by a family that was not necessarily showing much love. They were initially family refugees. They had to find a place to live so a family member that was not expecting their arrival welcomes Cee and Frank's parents. They seemed to have become refugees due to race issues that had them leave for their lives where they initially resided. Running away while pregnant, Cee's mother had no way but have the driver stop to give birth (right) in the middle of nowhere on a given road. Cee had to be given birth to on the road. And though Cee did not choose that, she had to pay for having been given birth to on the road. Family made her pay. Her grandmother made her pay. And on top of that Cee's husband did not bring back the old car. They wouldn't have given the car to Cee's husband. They did it because of Cee. They lent the old car or the lorry to Cee. Cee was the one they trusted. But they fail to have back what they lent and did not give or offer. That's was another problem too. The only way out was to stay in Atlanta where see and her unfaithful husband landed and to find a job. And when the job was not paying enough, Cee looked for a more paying job. That's how she landed at Dr. Beauregard's. The South of the United States is full of myths and is quite rich in terms of history. History read academically. The South of the United States is really rich academically, historically speaking. Choosing to question science locating it in the South of the United States is not neutral. Because Beauregard may have a nonpublic laboratory an office of his own where he does his research work that will eventually nourish his academic publications or work. How is he supposed to behave being a physician who needs to have advances made in a specific field. Should he choose to have only white people lacking money as probable scapegoats for his research work? If he does so, wouldn't he be considered as a racist hiring only White people? He hires Cee. But the end result is the same. He is seen as a racist. No one sees Beauregard as a physician that does his research work. A work that will nourish his academic life. Education is another issue. Because there might be various stances. Minority groups' stances are stances that should be considered. Gender for example could go up to negating illiteracy and emphasizing womanhood. Which is utterly irresponsible. Cee was a half literate African American with family issues. Seen in terms of gender, Cee is victim of what she is victim of because she is a girl or a woman. Half literacy could even be attributed to the fact that the person is a woman. Half literacy a gender issue. It is disturbing. There aftermaths to our choices. Are we ready to accept the aftermaths of the empowering of the half-literates as well simply because they are women?

Frank Money is the one who came to rescue his sister at Dr Beauregard's. Frank is a war veteran. It is not because Frank Money did not have his own issues! Though preoccupied by the rescue of Cee and Cee's well being, Frank is fighting himself his own demons. He fought a war and buried friends. He did not come home back from the war unchanged. To a certain extent Frank is traumatized. And Frank is haunted by the ghost of a young girl he killed.

They had been standing at a table, piling seconds of fried chicken on their plates, when a little girl with slanty eyes reached up over the opposite edge of a table to grab a

cupcake. Frank leaned over to push the platter closer to her. When she gave him a broad smile of thanks, he dropped his food and ran through the crowd⁴²

The Ghost of the girl seems to be thankful or could be thought about as a ghost of someone who would have chosen to be a ghost, if such a choice does exist, to show Frank her sympathy for having killed her. It may be surprising but Frank did not want to rape her. They were in a state of war. In war times things are not the way they are ordered, legally organized, controlled in peaceful times. In a state of war, everything is possible. Sexuality itself differs when people are with their families in a neighborhood, with friends and police ready to intervene, than when people are trying to escape death, hunger, have no water to drink or to bath with. Sexuality in war times is something that exists and violent as it may be it testifies of war as well. People hardly have a bed to sleep on when war is on. So that Korean girl alive would have led Frank to do things he wouldn't have been proud of in peaceful times. And he knew he would have raped her. He killed her against his own desires. He killed her before she becomes a danger to his sexual drive in times of war. He killed the girl. And the girl ghost kept coming. The first time the ghost came, it came in public, the war being over with, and Frank dating a new woman trying to find a way back into a commoner's daily life, eating in public, had someone who was proposing a drink. The young girl that was proposing the drink had Frank stand up and starting to run away. The lady he was with did not understand. Frank did see the ghost of the Korean girl he killed. That's why one may presume that the ghost seems to be thankful that her human body had not been desecrated by a rape. That's the reason why she kept coming as a ghost. But there are no ghosts in real life.

I have to say something to you right now. I have to tell the whole truth. I lied to you and I lied to me. I hid it from you because I hid it from me. I felt so proud grieving over my dead friends. How I loved them. How much I cared about them. My mourning was so thick it completely covered my shame.

Then Cee told me about seeing a baby girl smile all through the house, in the air, the clouds. It hit me. Maybe that little girl wasn't waiting around to be born to her. Maybe it was already dead, waiting for me to step up and say how.

I shot the Korean girl in the face
I am the one she touched
I am the one who saw her smile
I am the one she said "yum-yum" to
I am the one she aroused
A child. A wee little girl.
I didn't think I have to
Better she should die.

How could I let her live after she took me to a place I didn't know was in me? How could I like myself, even be myself if I surrendered to that place where I unzip my fly and let her taste me right then and there? And again the next day and the next as long

⁴² Morrison, Toni, *Home*, p. 50.

as She came scavenging. What type of man is that? And what type of man thinks he can ever in life pay the price of that orange?⁴³

Frank found a way to reconcile. Even the ghost he was afraid of has been spoken about. And wording what the Korean War was about to a certain extent helped cure his trauma as time helped Ycidra to survive the wrong that Dr Beauregard supposedly did to her. Through and through society is confronted but as always victims find a way to forgive the oppression. Unanswered questions remain. Nonetheless Ycidra and Frank could be said to have overcome the fifties America and they reached to one another to be their own brother and sister's keeper. Frank Money and Ycidra Money found a way to be together again as brother and sister.

Conclusion

One of the findings of this study is that the whole situation Frank was in questions sanity. Was Frank sane? The novel started with Frank in a psychiatric hospital. He found a way to escape and was helped by the African American Church until he reached Dr Beauregard's where he succeeded in rescuing Cee. Another finding of the study is that many questions are left unanswered that need to exist nevertheless as questions. Maybe the author is trying to tell us too that safety is in the African American Church. Where else could we locate safety then? Should we locate safety with African American traditional practitioners of medical sciences? Beauregard's failure toward Cee as an employer could lead to irresponsibly advocating illiteracy as a means to find a way out of situation deemed detrimental to the black community! Is it not a support to the irresponsible behavior of people traumatized by their past of having been victims of racial segregation after slavery was put an end to? To put those findings in perspective, maybe it makes sense to remind ourselves that Toni Morrison wrote *Home* after having lost a son.

Bibliography

- Gates, Henry Louis, Jr., *The Signifying Monkey: A theory of Afro American Literary Criticism*, New York: Oxford University Press, 1988.
- Gates, Henry Louis, Jr., ed. *Black Literature and Literary Theory*, New York: Methuen, 1984.
- Gates, Henry Louis, Jr. and K.A. Appiah, eds. *Toni Morrison Critical Perspectives Past and Present*, New York Amistad 1993.
- Gonzales Reyes, Beatriz, "Toni Morrison's *Home*, A portrayal of the 1950s for African Americans", Universidad de la Laguna, pp. 1- 34.
- Ibarrola, Aitor, "The challenges of recovering from individual and cultural trauma in Toni Morrison's *Home*", International Journal of English studies , university of Murcia, Spain, pp. 110- 123.
- Morrison, Toni, *Home*, New York: Alfred A Knopf, 2012.
- Morrison, Toni, *The Bluest Eyes*, New York: Alfred A Knopf, 1970.
- Morrison, Toni, *Sula*, New York: Alfred A Knopf, 1974.
- Morrison, Toni, *Song of Solomon*, New York: Alfred A Knopf, 1977.
- Morrison, Toni, *Tar Baby*, New York: Alfred A. Knopf, 1981.

⁴³ Morrison, Toni, *Home*, p. 84.

Morrison, Toni, *Dreaming Emmett* (play), New York: Alfred A Knopf, 1985.

Morrison, Toni, *Beloved*, New York: Alfred A Knopf, (1987).

Morrison, Toni, *Jazz*, New York: Alfred A Knopf, 1992.

Tally, Justine, *Toni Morrison Histories and Truths*. Hamburg : lit ;Piscataway, NJ :
Distributed in North America by Transaction Publishers, 1999.

DE L'APPROCHE RATIONNELLE DANS LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DES UNIVERSITAIRES CAMEROUNAIS

Martin Raymond Willy MBOG IBOCK

Université de Douala, Cameroun

ibock_martin@yahoo.fr

Résumé :

L'article explore conjointement la morale politique et l'engagement politique des universitaires camerounais. L'enjeu de cette discussion est de saisir sous le prisme d'une sociologie compréhensive webérienne de la rationalité de ce positionnement politique en tenant compte de l'« effet de position » de Pierre Bourdieu. Cet objectif invite à une problématisation sur le sens de la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais. En d'autres termes, comment appréhender le sens de la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais ? Partant de là, la perspective de ce travail est essentiellement socio-compréhensive. Etant donné qu'elle est résolument orientée vers la collecte et l'analyse de données empiriques visant à rendre intelligible les logiques et les dia-logiques des universitaires camerounais, d'une part et, à comprendre les raisons génératrices d'une telle pratique, d'autre part. La thèse centrale qui informera la réflexion présente est, que le sens de rationalité du positionnement politique des universitaires constitue un espace de coordination tiraillé entre l'arbitraire des logiques d'action et le coefficient des stratégies d'acteurs en quête de positionnement. On parviendrait alors à deux résultats. Le premier résultat rend compte des jeux de positionnement recherchés à travers la mobilisation d'un « capital politique symbolique » et les mécanismes d'actions en faveur du positionnement. Par contre, le second résultat s'informe sur les enjeux du positionnement escomptés des universitaires camerounais à partir de la politique des dividendes rationnels et symboliques mérités.

Mots-clés : approche rationnelle ; camerounais ; positionnement politique ; rationalité ; sociologie compréhensive ; universitaires.

Abstract

The article jointly explores the political morality and the political commitment of Cameroonian academics. The aim of this discussion, which is intended to be constructive, is to grasp the rationality of this political positioning through the prism of a comprehensive Weberian sociology, taking into account Pierre Bourdieu's « position effect ». This objective invites a problematization on the meaning of the rationality of the positioning of Cameroonian academics. In other words, how to understand the meaning of the rationality of the political positioning of Cameroonian academics? From there, the perspective of this work is essentially socio-understanding and oriented towards the collection and analysis of empirical data aimed at making the logics and dialectics of Cameroonian academics intelligible, on the one hand, and at understanding the generating reasons of such a practice, on the other. The central thesis that will inform the present reflection is that the sense of rationality of the political positioning of academics is a space of coordination torn between the arbitrariness of

the logics of action and the coefficient of the strategies of actors in search of positioning. This would lead to two results. The first result accounts for the positioning games sought through the mobilization of 'symbolic political capital' and the mechanisms of action in favor of positioning. On the other hand, the second result provides information on the positioning issues expected of Cameroonian academics based on the politics of rational and symbolic dividends earned.

Keywords: contextual approach; cameroonian; political commitment; rationality; comprehensive sociology; academics.

Introduction :

Tout discours sur l' « entrepreneurial politique » (J. Onana, 1999, p. 290) des universitaires camerounais « ne peut-il relever que de la passion, voire de la compassion » (A. Ricard, 2004, p. 71) ? N'y a-t-il que les fous d'Afrique pour s'intéresser à une problématique si passionnante ? Ouvrant le bal de cette réflexion, ces quelques questions introductives ne sont pas sans intérêt, ne serait-ce parce qu'elles permettent de déplorer le fait que l'approche contextuelle de la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais ait tardé à acquérir ses lettres de noblesse dans l'exploration de la question de la morale et de la politique notamment « politique ». Champ d'investigation longtemps traité comme un terrain exotique et tenu en coupe réglée sous la coupole des littéraires et des historiens (A. Ricard, p. 72), il n'est pas sûr que le programme élaboré à la suite de ce constat sous la formule « sociologie des intellectuels africains » ait fait recette. On peut, en revanche, dire que le monopole précédemment évoqué a en quelque sorte vécu dans la mesure où il existe aujourd'hui une remarquable diversité des espaces discursifs africains dont il convient de considérer d'un point de vue empirique, comme le champ des études africaines (A. Ricard, p. 73).

Par-delà, la diversité et la productivité des « territoires » de recherche passionnants et couverts par de nombreux chercheurs ou universitaires (les anthropologues, les littéraires et les historiens) au cours des quarante dernières années, l'universitaire camerounais est vite apparu comme le point de convergence principal, à savoir : l'étude du statut sociologique des intellectuels africains (K. Hebert, 2010, p. 72) comme objet central du discours savant africaniste. Elle révèle la démission de la « pédagogie de l'éclairé » ou de l' « universitaire-prophète » (c'est-à-dire la responsabilité de formuler des objectifs collectifs et d'indiquer les voies à suivre) (M. Diouf, 1993, p. 35) et du représentant culturel (K. Hubert, p. 91) au profit d'une incursion dans l'arène politique. Un tel investissement politique est, parfois, empreint et teinté d'individualisme voire de calcul stratégique (M. Weber, 1971, p. 91). Une pareille lecture attentive de la réalité africaine objectivée remet sur le tapis (du moins, pour beaucoup d'observateurs avertis) la problématique de la critique du sens du positionnement politique des universitaires camerounais.

Produire un savoir épistémologique sur le lien entre le prestige intellectuel et (F. Hourmant, 2012, p. 8) les universitaires camerounais (qu'ils soient de compromission ou de distanciation) (J.-Cl. Shanda Tonme, 2008, p. 35) ne peuvent se comprendre qu'en convoquant l'histoire. Avant 1990, l'universitaire africain jouait un rôle notable sinon déterminant par la réflexion et l'action, la théorie et la pratique dans le

développement de l'Afrique (D.B. Sanou, 2008, p. 3). Leur rôle consiste à concevoir une pensée africaine sur l'évolution du monde (D.B. Sanou, p. 11) et d'éclairer chaque fait social africain de la lumière de l'esprit, de l'approcher par le prisme du logos, c'est-à-dire de l'examiner au travers de la grille des catégories universelles de la vérité (M. Kamto, 1993, p. 112). Par ses diverses productions scientifiques, littéraires ou artistiques (D.B. Sanou, p. 12) aux allures critiques, il jette, tel un « pavé dans la marre », les brins de questionnements sur la société politique sans rien attendre en retour. Mamadou Diouf aborde dans ce sens lorsqu'il affirme : « Je suis un intellectuel. C'est mon métier que de penser. Je suis payé pour ça » (M. Diouf, 1993, p. 34). À travers cette boutade, l'auteur met en exergue le fait que l'intellectuel au mieux l'universitaire n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui s'engage et risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique ; quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels. Le champ politique, comme l'atteste Joseph Ki-Zerbo, paraît assez hermétique, austère voire exotique à tout positionnement politique au regard de l'indépendance, la liberté de penser et de critiquer (D.B. Sanou, p. 11) dont l'universitaire fait montre. Producteur, diffuseur (d'idées sur la réalité sociale, économique et politique) (D.B. Sanou, p. 12) et critique (au sens de M. Foucault, p. 13), l'universitaire camerounais inquiète, parce qu'il agit et éveille les consciences (Platon, 2003, p. 6) africaines, par le biais de ses productions scientifiques. Cependant, tout va tourner en dérision avec « la fonctionnarisation des universitaires » (M. Emagna, p. 59) qui, fait du champ politique, un espace socio-politique dans lequel s'invitent les universitaires africains. Et, la raison évoquée est toute simple : la démocratie ne peut véritablement émerger et s'instaurer durablement sans l'existence d'espaces de liberté, de réflexion et de critique (M. Diouf, p. 35) qui, relèvent de la compétence des universitaires africains. Implicitement, il y a comme le font croire ces derniers une coïncidence entre l'espace politique et l'espace intellectuel ou universitaire. Une telle considération est, de nature à susciter l'entrée en politique des universitaires camerounais qui, retournent leur toge d'universitaire pour arborer celle d'entrepreneur de la politique (cherchant ainsi à parler en leur nom propre et non en lieu et place d'une communautarisation africaine). De là, on comprend alors que l'universitaire n'est plus roi, de par sa connaturalité avec le royaume des idées et de l'esprit (F. Eboussi Boulaga, 1993, p. 29), comme le souligne Fabien Eboussi Boulaga. Son projet n'est plus la recherche de la vérité, il cherche plus à résoudre, au moyen de la théorie et de l'action raisonnée, les problèmes. Progressivement, l'universitaire intègre les circuits du pouvoir en siégeant dans les cercles de décisions et, se redistribue sur la base des revenus rares, des honneurs et des plaisirs. Et la conséquence est qu'il révisé ses prises de positions satiriques (A. Kom, 1993, p. 61-68) comme le relève Maximin Emagna (1996, p. 51-83). Un tel revirement vient prononcer un divorce qui provoque chez quelques-uns, « souverainistes » et « gardien du tabernacle sacré », un sentiment de consternation voire désolation. On ne saurait passer sous silence des propos acerbes de Laurent Charles Boyomo Assala qui convoque quelques raisons, lorsqu'il affirme : « À peine l'image de l'enseignant (abîme de science et symbole de la pureté, de l'abnégation et de la rigueur universitaire) s'est-elle estompée dans la conscience populaire sous les coups de

boutoir de la crise qui a frappé les enseignants et de quelques scandales célèbres dont ils se sont rendus coupables (viols, harcèlements, détournements de fonds publics, octrois de diplômes complaisants, etc.) qu'il doit déjà relever le défi lié à son devenir dans une université désormais frappée d'opprobre » (L. Ch. Boyomo Assala, 1999, p. 20). Derrière ces propos, il y a lieu de penser que, compte tenu de la précarisation et de la clochardisation (E. Ngodi, 2008, p. 188) du milieu universitaire, la politique est une issue de secours, c'est-à-dire un moyen permettant aux universitaires camerounais de préparer leur carrière politique et non universitaire.

Il va de soi que l'idée que l'on a de cette expression du « positionnement politique des universitaires camerounais » peut se comprendre aisément à partir de l'estimation que l'on a de la réalité et de l'extériorité. Dans un premier sens, il renvoie d'emblée à un « art de faire » dont la caractéristique principale dépend de sa capacité d'action politique, entendue non seulement comme l'exercice et la détention d'un pouvoir mais aussi comme la recherche du pouvoir et l'action orientée vers le pouvoir. Autrement dit, si les universitaires camerounais veulent obtenir des positions sociales, ils doivent apporter sur la base d'un militantisme associatif (M. Barthélemy, 1994, p. 87) un soutien intégral et indéfectible au parti politique au pouvoir. Dans un autre sens, il désigne une « manière de faire » permettant aux universitaires à partir de leur aptitude à disposer d'importantes ressources intellectuelles, de nature à contrôler la vie politique et institutionnelle au niveau local et national, en ayant recours pour ce faire à un appareil militant. De manière complémentaire et interdépendante, ces deux approches définitionnelles permettent de rendre compte de la globalité du regard appréhensif et préhensif de ce groupe de mots qu'est le sens du positionnement politique des universitaires. Toutefois, une énigme demeure dans la détermination de ses traits distinctifs. Elles résident, d'une part, dans les liens qu'ils entretiennent avec la politique et l'influence qu'il a sur les activités collectives et, d'autre part, dans la responsabilité de pouvoir agir en fonction des rationalités recherchées. C'est donc un phénomène qui, s'il se traduit en permanence par un investissement du marché politique au travers des rationalités calculées, peut être identifié simplement à une activité politique dont l'entrée est subordonnée à une dualité de logiques et de perspectives en termes de gains de carrière. Il faut, cependant, garder à l'esprit que le sens du positionnement politique n'est pas autre chose que de l'entendement de la nature de « responsabilité individuelle » des entrepreneurs politiques universitaires sous-tendue par des motivations et des profits.

À partir de ce constat et dans un contexte sociétal où la question donne lieu à des échanges souvent enflammés, cet article entend confronter la morale politique aux mobiles qui gouvernent l'investissement des entrepreneurs-universitaires dans le champ politique. En poursuivant cet objectif, il est question de préciser les dialectiques qui structurent la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais à partir de la construction d'une conception élargie et renouvelée de leur intérêt pour le champ politique. Le choix de cette périodisation se justifie au regard de l'effervescence de l'actualité électorale notamment la présidentielle camerounaise et de la mutation du discours universitaire qui, désormais épouse les contours spécifiques d'une rente calculée du discours politique. Dans cette optique, la présente réflexion ambitionne non moins une description et une explication critique de la rationalité du

positionnement politique des universitaires. Loin de là, elle entend parvenir par le biais de la morale en politique à saisir le sens critico-analytique de leur positionnement politique dans un contexte de politologisation de position. On voit que la question fondamentale qui se pose alors dans cette intellection consiste à définir le sens de la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais. En d'autres termes, comment appréhender le sens de la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais ? Cette interrogation se justifie par la re-découverte des interrogations sur la compréhension explicative de l'épaisseur les stratégies de raisonnement qui y sont à l'œuvre ainsi que les principes suivant lesquels s'y opère la structuration du discours des universitaires qui s'investissent dans le champ politique. Sur cette base, il devient plus probable qu'à partir de cette question fondamentale, que jaillissent deux questions à savoir : comment peut-on analyser les jeux du positionnement recherché au travers de le positionnement politique des universitaires ? Et comment peut-on également étudier les enjeux de leur positionnement escompté ?

La volonté de construire un savoir réflexif autour de cette problématique privilégie une recherche sur le terrain. Consubstantielle à toute recherche, la présente investigation privilégie l'enquête de terrain et l'entretien. D'abord, l'enquête de terrain est déterminée par l'usage d'un questionnaire savamment construit et adressé aux communautés universitaires de Douala, de Yaoundé I et Yaoundé II afin de découvrir leurs rationalités. L'enquête du terrain s'est réalisée du 09 octobre 2019 au 23 septembre 2020 dans différentes Universités d'État de Douala et de Yaoundé. Le passage se faisait de 7h à 18h selon la disponibilité de quelques universitaires engagés politiquement afin d'obtenir le sens pratique de leur discours sur les motifs de leur action de positionnement politique. Une situation d'entretien est réelle, mais la réalité énoncée par les enquêtés est représentative des discours et des pratiques qui ont cours dans l'entrepreneuriat politique des universitaires camerounais. Ces données ont été complétées par des observations qui ont permis de se rendre compte d'un certain nombre d'investissements des universitaires dans la sphère politique. S'il est vrai que le choix s'est porté sur le Cameroun, il n'en demeure pas moins que l'on a pu faire quelques percées comparatives en allant convoquer de façon aléatoire, quelques situations similaires observées en Côte d'Ivoire, le Sénégal afin de découvrir une similarité des in-variants. Elle a consisté à administrer le questionnaire auprès des universitaires faisant parties de l'échantillon afin de mieux cerner la vie politique de ceux-ci. C'est de manière accessoire et complémentaire que l'on recourra à une exploitation documentaire à partir d'une recherche documentaire menée auprès de la bibliothèque des Universités de : Cheikh Anta Diop, Ouaga II et II, Douala et de Yaoundé. Ce recours aura permis de mettre en évidence une dialogie des situations en confrontant les analogies observées et récoltées à partir des expériences vécues.

En privilégiant une sociologique compréhensive de Pierre Bourdieu, l'on entend cerner le sens du positionnement politique des universitaires camerounais. En effet, le positionnement politique constitue un système d'action par lequel les universitaires tentent au travers des stratégies et des astuces de se frayer un chemin dans le champ ou univers politique.

L'idée-force de la présente réflexion est que, le sens de rationalité du positionnement politique des universitaires est un espace de coordination tirillé entre l'arbitraire des

logiques d'action et le coefficient des stratégies d'acteurs en quête de positionnement (A. Touraine, 1965, p. 19). Si toute action de positionnement cache une raison ou une intention stratégique (au sens d'Alain Dewerpe, 1996, p. 6.), l'on est fondé à l'idée de penser que l'espace de s'engager en politique se perçoit comme un mouvement causé par de sortes d'événements mentaux : tels les besoins, les intentions et les raisons dépourvus de toute logique. Telle se décline l'hypothèse fondatrice de cette intellection. Pour vérifier cette hypothèse, il est tout à fait légitime d'étudier : d'une part, les jeux du positionnement recherchés des universitaires du Cameroun dans le champ politique à travers le pourtour d'un « système d'actions concrètes » (J.El. Gemaye, 2013, p. 22) notamment la mobilisation d'un « capital politique symbolique » et les mécanismes de positionnement. Et, d'autre part, il est question de mettre l'accent sur les enjeux du positionnement escomptés des universitaires camerounais à partir des politiques de dividendes rationnels et symboliques.

1. Les jeux du positionnement recherchés des universitaires camerounais dans le champ politique

En ramant à contre-courant des épistémologies qui constituent la colonne vertébrale de leur corps professoral (P. Bourdieu, 1985, p. 732), il est fondamental de comprendre au départ que les universitaires investissent l'espace politique non pas sur la base d'un normativisme politique (H. Kavin, 2010, p. 76) mais sur le fondement d'un jeu de positionnement recherché dont la représentation se veut géométrique dans « un système d'actions concrètes ». La question est celle-ci : comment les universitaires interviennent-ils dans le champ politique ? Sous-jacente à cette interrogation, se trouve la question de la légitimation dans l'espace politique des « *habitus* » ou « pratiques politiques » développées par les universitaires du Cameroun.

Dans ce qui suit, il sera question de mettre en exergue les ressources du positionnement politique mobilisées, d'une part auquel l'on associera le repérage des mécanismes du positionnement, d'autre part.

1.1. La mobilisation d'un capital politique symbolique du positionnement des universitaires camerounais

Participant à la compréhension d'une sociologie de l'« action organisée » (Ch. Musselin, 2005, p. 51-71) du positionnement des universitaires camerounais, la mobilisation d'un « capital politique symbolique » provient du volume de reconnaissance, de légitimité et de consécration accumulées par ces derniers (au sein de leur milieu corporatiste) permettant d'asseoir leur entreprise politique (P. Bourdieu, 1976, p. 34).

Constituant le moyen par lequel les intellectuels africains entendent dominer le champ politique (R. Dahl, 1983, p. 94), cette capacité d'action symbolique offre aux universitaires du Cameroun deux moyens d'actions complémentaires: d'une part, la conquête de l'« espace public politique » (J.-M. Besse, 2006, 19 p ; (Cl. Abe, 2006, p. 29-56), lieu pratiqué (M. Certeau, 1990, p. 173) du discours des universitaires du Cameroun. D'autre part, l'on s'intéressera à la mise en scène d'une productivité discursive conçue à travers le décryptage de production des effets langagiers du discours politique.

1.1.1. La conquête de l'espace public politique

Il apparaît de façon consensuelle que les universitaires, maîtres de la parole et familiers de l'écrit, qui ont pour métier de penser, adoptent une attitude intellectuelle par rapport à l'espace public camerounais à travers des représentations et le langage, qui participent (H. Pokam, 2008, p. 1-35). Sur cette base, les universitaires africains (remplis de modestie) ne tirent la légitimité de leur discours que dans l' « espace public politique », lieu pratiqué où ils entendent exprimer leurs prises de parole. Structure d'apparition et de formulation, c'est-à-dire d'intentions dans le champ politique, l'espace public politique africain constitue une « arène » de communication et débat politique ((B. Mieke, 1995, p.163-174 ; Cl. Abe, 2004, p. 55; G. Madiba, 2004, p. 67). On peut en effet céder aux sirènes de la démarche idéal-typique (J. Coenen-Huther, 2003, p. 531-547) et repérer deux modèles qui dessinent fidèlement le territoire du positionnement politique des universitaires : la presse et la télévision (nationales et internationales).

Dans ces espaces publics politiques, ils participent à la structuration du débat politique en s'intéressant spécifiquement aux mutations politico-sociales. Les interventions sur ses domaines ou matières sont fonction du bord politique auquel appartient l'universitaire. S'il appartient au bord des universitaires de compromission, la prise de parole est moins acerbe. Par contre, s'il s'agit de l'universitaire de distanciation, la prise de parole est sèche et faite de manière virulente. Au vu de ce qui précède, il est en droit de se rendre compte que leur dénominateur commun réside dans leur prise de parole notamment dans l'usage du langage lors de la prise de parole qui, demeure ordinaire et compréhensible par tous.

Constituant le premier volet de cette réflexion, il convient maintenant d'explicitier le second volet de ce cadre d'analyse relatif à la mise en scène d'une productivité discursive.

1.1.2. La mise en scène d'une productivité discursive

« Le discours est la condition nécessaire de l'existence de la politique. Sans discours, il n'y a pas de politique ». En convoquant ces propos de Almond et de Powell, il est évident de percevoir le poids du discours politique. Forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir, le discours politique des universitaires produit des effets langagiers (A. Dorna, 1995, p. 131) conséquents. Une telle idée ne peut s'expliquer qu'en allant revisiter deux séquences de raisonnements.

La première séquence se rapporte aux figures rhétoriques dont la finalité recherchée est la persuasion. On partira de l'idée jadis formulée et exprimée par Joseph Goebbels et puis reprise par Alexandre Dorna. Selon ce dernier, le discours politique est constitué de figures rhétoriques construites (A. Dorna, p. 132) dont le but est de faire agir l'autre. Séduisant par leur charme, les universitaires africains ne manquent pas de s'inspirer tendrement non pas pour dire quelque chose, mais pour obtenir un certain effet (A. Dorna, p.133). On aura alors compris que les figures de rhétoriques donnent de la mesure à leur discours politique par la volonté absolue de convaincre.

La seconde séquence a trait à la recherche de l'approbation d'une certaine forme

d'organisation sociale (A. Dorna, p. 134) au moyen d'une idéologie. Instrument d'action, outil de prescription et de valorisation, l'idéologie donne en amont le sens et la direction, et en aval, il produit un effet de rapprochement et par l'adhésion (A. Dorna, p. 134) qu'il suscite.

Après avoir évoqué la mobilisation d'un capital politique symbolique du positionnement des universitaires camerounais, il convient à présent de repérer les mécanismes du positionnement politique des universitaires camerounais.

1.2. Le repérage des mécanismes du positionnement des universitaires camerounais

On ne saurait éviter à l'entame de ce point de réflexion de poser les questions élémentaires intéressantes pour saisir le raisonnement qui va suivre : comment se construit le jeu du positionnement politique des universitaires ? Suivant quelles procédures et quelles logiques sont-elles établies ? Ouvrir le bal par de tel questionnement ne semble pas fortuit d'autant plus qu'il permet, par le biais de l'approche sociologique compréhensive de Weber, de saisir les cheminements ou démarches et les rationalités autorisées des universitaires du Cameroun.

Avant d'examiner la production des « intellections » discursives, il convient au préalable de débattre sur la déférence des motions de soutien.

1.2.1. La déférence des motions de soutien : entre une pratique instituée et une pratique normalisée ?

Dans l'Affaire Dreyfus, Vincent Duclert argue que tout positionnement politique des savants, qui se veut méthodique et rationnel, obéit à la pratique des motions de soutien (V. Duclert, 1999, p. 71-94). Toute transposition peut être faite dans le registre du positionnement politique des universitaires.

Acte de positionnement et de loyalisme (H. De P. Pokam, p. 19), les motions de soutien divisent les universitaires à propos de sa nature. Elles constituent tout à la fois une représentation instituée et une pratique normalisée par le fait de l'« *habitus* » (P. Bourdieu, 1980, p. 35) c'est-à-dire le produit de l'histoire et des pratiques individuelles itératives. Et Éric-Mathias Owona Nguini, s'appuie sur un raisonnement syllogistique décliné comme suit : les motions de soutien n'ont aucun caractère politique. Il n'y a rien de politique dans les motions de soutien (*Le Jour*, 2011, p. 10). Et par conséquent, elles ne sauraient constituer une règle d'usage admise⁴⁴. D'autres, par contre, à l'instar de Jacques Fame Ndongo, accordent tout un intérêt. Instituées et normalisées depuis la Grèce antique (*Le Jour*, p. 11), il voit en elles, un caractère politique et prétende qu'elles font partie intégrante du champ politique.

Eu égard de cette controverse, la motion de soutien représente pour l'universitaire, une pratique instituée qui tend à être normalisée. On n'est pas en droit de s'interroger de la manière suivante : quelles sont les catégories corporatives qui prennent part à ces motions de soutien ? Afin de tenter de répondre à cette question et d'en saisir toute l'importance, il est essentiel d'avoir en tête l'idée selon laquelle, bien que constituant

⁴⁴ Entretien réalisé à l'université de Douala, le 30 mars 2020.

un milieu homogène, le monde universitaire est compartimenté en strates. *In contreto*, de la société des agrégés en passant par les maîtres de conférences, il est observé un grand mouvement d'ensemble et de solidarité (parce que partageant le même corps professoral) vis-à-vis des motions de soutien⁴⁵. Il est d'autant plus probable que la rhétorique, souvent des plus reluisant, est parsemée de détour sémantique parce que flatteur pour le prince comme la célèbre fable de La Fontaine, *Le corbeau et le renard*. Cette idée ne laisse guère indifférente Parfait Akana. Il fait savoir qu'il y a là une confusion ou un détournement sémantique bien commun dans le discours officiel (P. Akana, 2006, p. 3). Poussant plus en avant la réflexion, Éric-Mathias Owona Nguini, parle d'allégeance en lieu et place « d'expression démocratique », de « liberté de penser ». Et selon lui :

Il n'y a là aucune expression d'un débat démocratique. Il s'agit plutôt d'une expression de loyauté politique qui est tout à fait compréhensible, mais l'expression de la loyauté n'est pas nécessairement le déploiement d'un ensemble d'arguments et d'argumentations politiques mettant en place les éléments d'une discussion. Il n'y a pas de discussion dans l'ouvrage ; il y a un ensemble de prises de position qui sont toutes marquées par des signes de la déférence (SOPECAM, 2021).

Eu égard à ces ordres de considération, il est indispensable de retenir que les motions de soutien constituent des pratiques en usage instituées dans le champ politique auxquelles souscrivent les universitaires camerounais⁴⁶.

1.2.2. La production des « intellections » discursives : la logique de l'antagonisme et du contradictoire comme complémentarités

Si pour Aristote, la contradiction fut officiellement chassée de la pensée rationnelle occidentale, dans l'analyse de Edgar Morin (2009, p. 2), elle occupe une place de choix dans la mesure où il n'y a pas de pensée qui puisse résorber logiquement le scandale de la contradiction, (sinon dans une prestidigitation qui rendrait « logique », la contradiction) (Ed. Morin, p. 3). En épousant le raisonnement de Morin, l'on se rend compte que l'univers politique est relativement constant, vu que le surgissement de la contradiction demeure au cœur du jeu du positionnement politique des universitaires (parce que participant d'une certaine complémentarité).

Le Cameroun a ce privilège, pour des raisons qui tiennent autant à l'élection présidentielle de 2011, de vivre l'affrontement par « la logique de l'antagonisme et du contradictoire » entre les universitaires à propos de la question portant sur l'éligibilité du Chef de l'État, Paul Biya. Des voix dissidentes et des positions tranchées se font entendre sur ce sujet. Pour la plupart d'entre eux (James Mouangue Kobila, Narcisse Mouelle Kombi et Marcelin Nguete Abada) prétendent que ce dernier est rééligible (Germinal, 2011).. Ils fondent leurs prétentions sur trois arguments de la méthodologie du droit, à savoir : l'interprétation psychologique de la révision constitutionnelle de 2008, le principe suivant lequel « la loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif » et l'absence de clause de survie de l'ancienne formulation de

⁴⁵ Entretien réalisé à l'Université de Buéa, le 1er avril 2020.

⁴⁶ Entretien réalisé le 09 octobre 2019 à l'Université de Yaoundé I-Soa.

l’alinéa 2 de l’article 6 de la Loi constitutionnelle n° 2008/001 du 14 avril 2008 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi constitutionnelle n° 96/06 du 18 janvier 1996. Une infime minorité, tout aussi intéressante que les précédents, estime que le Chef de l’État bat en brèche la thèse de la rééligibilité par l’inéligibilité (*Ibid*). Cette idée est défendue *mordicus* par Eric-Mathias Owona Nguini et Alain Didier Olinga. Ils fondent leur argumentaire sur les prétendus manquements (techniques et juridiques) de l’article 6 alinéa 2 de la Loi constitutionnelle modifiée n° 2008/001 du 14 avril 2008 qui ne précise, tout au moins, la nature et, tout au plus, le mandat du Chef de l’État. Autant dire que toutes ces épisodes révèlent avec force, la contradiction totale entre les universitaires de droite c’est-à-dire soutenant le parti au pouvoir et les universitaires de gauche⁴⁷.

Sous ce rapport, on voit que cette contradiction rationnellement postulée n'est nullement un avertisseur de l'erreur et du faux d'un camp vis-à-vis de l'autre. Elle se veut être un indice et une annonce du vrai. Sur ce plan, on se rend compte que Gunther dans *La Méthode 2* fera savoir en ces termes : « L'émergence d'inévitables contradictions, antinomies et paradoxes dans la logique aussi bien qu'en mathématiques (n'est) pas le symptôme d'un échec subjectif, mais une indication positive que notre raisonnement logique et mathématique est entré dans une nouvelle dimension théorique avec de nouvelles lois ». Et Alfred Whitehead (1925, p. 54), poursuivant les propos de son prédécesseur, entérine: « Dans la logique formelle, une contradiction est l'indice d'une défaite, mais, dans l'évolution du savoir, elle marque le premier pas du progrès vers la victoire ». Faisant écho, ne convient-il pas en fin de compte de conclure avec le poète du *Mariage du Ciel et de l'Enfer* William Blake (2011, p. 54) que sans contradictions, il n'y a pas de progression de la complémentarité ? Certainement. En filigrane, c'est toute une réflexion sur la pratique des intellections discursives chez les universitaires camerounais et sur la dynamique complexe de leurs positions.

Après avoir décliné le jeu du positionnement recherché des universitaires camerounais dans le champ politique, il paraît opportun de questionner les enjeux espérés de ce positionnement politique en allant sonder le printemps des gains « symboliques » au regard de la théorie des jeux.

2. Les enjeux du positionnement espérés des universitaires camerounais

« La stratégie apparaît comme un modèle de comportement, un mode d'action ou de conduite, une pratique qui a des effets bénéfiques, voire optimaux, conçus en terme de « profit » écrit, (Alain Dewerpe p. 6). L'auteur voulait en toute modestie signifier que l'espace social est régi par des intérêts (ou un enjeu) spécifiques (A. Dewerpe, p. 7) dont on ne saurait en bénéficier ou tirer profit. Sur ce catalogue de l'auteur, le champ politique africain quant à lui obéit aussi à cette logique. En s'engageant en politique, les universitaires reprenaient sordidement la maxime des moralistes utilitaristes selon laquelle il n'y a « pas d'action sans intérêts » (J. Stuart Mill, 1871, p. 45) et, par conséquent, pas d'investissement Avotombées quelconques (en termes de bénéfices ou de « profits politiques » (J. Onana, p. 17). L'analogie qu'une telle perspective

⁴⁷ Entretien réalisé, le 15 octobre 2019 à l'Université de Ngaoundéré.

autorise explicitement entre la morale utilitariste et le champ politique se découvre au travers de l'orientation éminemment utilitariste de l'approche wébérienne du positionnement politique.

Étudier les enjeux du positionnement escomptés du positionnement politique des universitaires reviendrait dans un premier temps, à objectiver les rétributions matérielles à travers la politique des dividendes (M. Bua, Th. Giard, Th. Puyol et Ph. Redondo, 1989, p. 57-72 ; M. Albouy, 1990, p. 240-251) rationnels mérités et, dans un second temps, à analyser les allocations représentatives à travers la politique des dividendes symboliques mérités.

2.1. La politique des dividendes rationnels mérités

Point culminant de la théorie des « gains » ou « des jeux » (H. Moulin, 1981, p. 56), la politique des dividendes matériels mérités s'appréhende en termes de rétributions sur investissement des universitaires au *pro rata* de leur positionnement politique.

Envisager l'étude de cette dernière, recommande d'abord que l'on fasse un examen complet de l'offre des dividendes sur la valeur de l'action en étudiant spécifiquement l'occupation des postes de responsabilité au sein de l'appareil de la société politique. Après quoi, il importe de questionner, par la suite, les bénéficiaires par action.

2.1.1. L'offre des dividendes sur la valeur de l'action

Comme le soulignent Black Fisher et Myron Scholes, « si les investisseurs cherchent à diversifier au maximum leurs portefeuilles, ils ne peuvent le faire en se concentrant sur des actions pratiquant la même politique de dividendes » (B. Fisher et M. Scholes, 1974, p. 1-22). Il ressort implicitement de ces propos que, la rentabilité permet de fidéliser les investisseurs à un revenu élevé. Un parallèle est établi avec le positionnement politique des universitaires qui dénote l'occupation des postes de responsabilité au sein de l'appareil de l'État. Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre compte de la nomination de quelques-uns dans les institutions universitaires. L'on essaiera de rendre compte de cela en s'appuyant sur deux exemples. C'est le cas du Pr Laurent Bado qui a occupé le poste de Chef du département de droit public à la Faculté des sciences juridiques et politiques à l'université de Ouagadougou. Il en est de même du Pr Michel Filiga Sawadogo nommé Doyen de la Faculté de droit de Ouagadougou II de 1986 à 1995.

On peut aller plus loin en mentionnant qu'ils occupent aussi le poste de chef de gouvernement comme c'est le cas du Pr Daniel Ona Ondo qui a été le chef du gouvernement gabonais du 25 janvier 2014 au 29 septembre 2016. Ajoutons de même, que d'autres universitaires occupent des postes de responsabilité au sein des Ministères. C'est le cas du Pr Joseph Mboui au Ministère de l'Éducation nationale et au Ministère des Mines et de l'Énergie. C'est aussi le cas du Pr Joseph Owona, chancelier de 1983 à 1985 qui est ministre au Cameroun de 1985 à 2004. À part ces quelques cas, l'on évoque la nomination du Pr Michel Filiga Sawadogo au poste de ministre des enseignements secondaire et supérieur et de l'Innovation au Burkina Faso, depuis le 23 novembre 2014 et celle du Pr Jacques Fame Ndongu au poste de ministre de l'Enseignement supérieur depuis le 9 décembre 2004.

Au regard de ces quelques exemples, on est en droit de conclure que le positionnement politique des universitaires n'est point fortuit parce qu'étant donné qu'il augure, à bien des égards, des dividendes sur la valeur de leur action.

2.1.2. La demande des « bénéfiques par action »

Il est vrai que chaque groupe professionnel dispose des propriétés propres (J.-M. Chapoulie, 1973, p. 87). Ces propriétés ne sont qu'une conséquence de la tendance des corps professionnels. En tant que tel, il dispose des intérêts qu'il entend défendre. En convoquant la théorie des corps professionnels de Jean-Michel Chapoulie (partagée également par Fl. Champy, 2009, p. 36.), l'on remarque que chaque profession a des aspirations ou tout au mieux des revendications qu'elle entend porter pour la défense de ses intérêts et, partant de sa survie.

S'investir en politique est, une lourde tâche dans laquelle s'attellent les universitaires. Loin de défendre un intérêt général (ou de la nation), ces derniers sont enfermés dans leur « tour d'ivoire » corporatiste ou d'appartenance professionnelle (R. Holcman, 2006, p. 20) plaidant, par le biais d'une solidarité mécanique (E. Durkheim, 1967, p. 34) (c'est-à-dire caractérisé par un esprit de corps au sens de Émile Durkheim), pour une amélioration du milieu universitaire.

En partant de cette idée, l'on atteste que les universitaires mettent devant les prétoires leurs besoins. Leur positionnement politique est, tout au moins, fonction de la reconnaissance des avantages liés à leur profession (J.-M. Chapoulie, p. 103) et leur stratégie vise, tout au plus, à obtenir une certaine reconnaissance. Dans l'impossibilité de restituer de façon exhaustive l'ensemble des bénéfiques par action des universitaires dans le cadre de ce travail, l'on se limitera à quelques illustrations. L'on s'en convainc en convoquant l'état de leurs revendications. Ces entrepreneurs politiques ont une conscience manifeste de l'importance des universités dans leur positionnement sur l'échiquier politique local et national. C'est ainsi qu'ils revendiquent la création des universités dans leur région et à l'intérieur des régions, voire dans leur ville d'origine, avec la certitude qu'elles participent à leur rayonnement et au renforcement de leur légitimité locale ou nationale⁴⁸. Cette création régionale des universités s'apparente à un clientélisme politique qui tend à multiplier les universités comme occasion pour les notables locaux de s'assurer les attaches de leur base⁴⁹.

Après avoir évoqué les politiques des dividendes rationnelles méritées, il convient dès à présent d'étudier la politique des dividendes symboliques mérités, objet des développements qui suivront.

2.2. La politique des dividendes symboliques mérités

Parler de la politique des dividendes symboliques mérités, revient à étudier le retour sur investissement des universitaires du Cameroun.

Pour envisager l'étude de cette dernière, il est intéressant d'examiner la question du partage du pouvoir de domination à travers l'exercice privilégié « du droit de

⁴⁸ Entretien réalisé le 09 octobre 2019 à l'Université de Yaoundé I-Soa.

⁴⁹ Entretien réalisé, le 15 octobre 2019 à l'Université de Ngaoundéré.

domination » (B. Hibou, 2014, p. 4) politique. Après quoi, il importe d'interroger la noblesse chevaleresque d'un système de distinction fondé sur l'économie de l'honneur.

2.2.1. Le partage du pouvoir de domination : l'exercice privilégié du « droit de domination » sociale

En se nourrissant à l'éclairage du raisonnement wébérien, par pouvoir de domination, l'on entend ici le fait qu'une volonté affirmée (un ordre) du ou des « dominants » cherche à influencer l'action d'autrui (du ou des dominés) (B. Hibou, p. 6). Suivant cet ordre de considération, l'on serait alors amené à poser l'hypothèse, peu évoquée, selon laquelle la domination sociale constitue un corollaire de l'ascension sociale induisant une stratification sociale.

Bien entendu, en s'investissant en politique les entrepreneurs-universitaires camerounais bénéficient d'un droit de domination sociale légitimée par pratique des usages et qu'ils entendent exercer de manière privilégiée à partir des caractéristiques possédées. Désormais, ils bénéficient des attributs de pouvoir de domination précisément : d'un garde du corps, d'un véhicule et d'un logement de fonction. Ces attributs de la domination sociale constituent une rétribution et une garantie que confère de la nomination. Une illustration parfaite en est donnée avec la nomination du Pr Joseph Mbouï nommé comme Ministre de l'Éducation nationale du Cameroun de 1989 à 1992. Au travers de cette nomination, le Pr-Ministre immédiatement se voit arroger d'un protocole et d'un ordre de préséance perceptible. Il jouit aussitôt d'un garde du corps, d'un véhicule et d'un logement de fonction. Cette observation, d'une importance capitale, montre que bien qu'étant un dividende immatériel et, surtout symbolique, le pouvoir de domination confère à ces derniers un « droit de domination » sociale, c'est-à-dire une capacité à commander et d'exercice de l'autorité (M. Weber, p. 58). Mais, ce droit de domination est assorti de rentes (P. Favre, J. Hayward et Yv. Schemeil, 2003, p. 127-147). Ce qui rejoint les analyses de Béatrice Hibou qui, à propos du droit de domination, parle de « rentes légitimités » dans la mesure où elle conçoit le fait qu'il n'y a pas de domination durable sans revendication de légitimité (P. Favre, J. Hayward et Yv. Schemeil, p. 130). Sous ce rapport, on comprend que les universitaires cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur « légitimité charismatique » (P. Favre, J. Hayward et Yv. Schemeil, p. 133). Un fait est clair :

Après avoir esquissé le partage du pouvoir de domination politique en s'intéressant notamment à l'exercice privilégié du droit de domination politique, on se propose, par la suite, d'analyser l'affirmation de la noblesse chevaleresque d'un système de distinction fondé sur l'économie de l'honneur (Ch. Ruby, 1996, p. 5-23).

2.2.2. L'affirmation de la noblesse chevaleresque d'un système de distinction fondé sur une économie de l'honneur

Nul ne conteste plus aujourd'hui que, en sa formulation même, l'idée d'une noblesse chevaleresque d'un système de distinction fondé l'économie de l'honneur constitue une récompense axée sur le prestige. Ce prestige est souvent l'objet de nombreux affrontements pour la recherche de l'honneur. Sous ce rapport, il convient de noter qu'en s'engageant en politique, les universitaires camerounais entendent bénéficier des avantages personnels liés au prestige notamment l'honneur. Valeur cardinale de

l'éthos aristocratique, l'honneur est une valeur que l'on qualifie d'esthétique (Le Discours de M. Pierre Mesmer, Chancelier de l'Institut, à Marseille, le mardi 3 septembre 2002) et non d'éthique, parce qu'il constitue l'autre paire de manche de la politique de dividende symbolique qu'entendent obtenir les universitaires camerounais au sortir du positionnement politique.

Dans une enquête portant sur le corps professoral, l'on constate qu'il n'y a pas de corrélation entre le salaire et la satisfaction au travail. La même enquête démontre que les universitaires camerounais sont disposés à occuper des postes nominatifs, passent le plus clair de leur temps à enseigner et préfèrent être récompensés pour leur investissement politique. Cette réalité est plus saillante si l'on considère que la récompense constitue un trophée mérité de leur action politique. D'ailleurs, dans la continuité de sa récompense, le Pr Mouangue Kobila qui étant précédemment vice-doyen en charge de la coopération et de la recherche à la Faculté des sciences juridiques et politiques se voit nommer en 2014, Directeur des affaires administratives et réglementaires au sein de la même université⁵⁰.

Conclusion :

L'intention se sera en fin de compte révélée bien moins déconcertante en entrevoyant la relation entre la morale et l'engagement politique des universitaires en tant qu'au horizon de toute cité idéale. Il n'aura pas échappé au lecteur un certain équilibre entre « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » (M. Weber, 1919).

Parvenu au terme de cette réflexion sur la rationalité du positionnement des universitaires camerounais, il convient de rappeler que l'hypothèse de départ de la présente réflexion consistait à dire que le positionnement politique des universitaires du Cameroun résulte d'une action subjective encadrée par un « comportement intentionnel » auquel se greffe une rationalité cachée de cette catégorie d'acteur.

Il était question de cerner par le biais de la sociologie compréhensive de Pierre Bourdieu, la rationalité du positionnement politique des universitaires camerounais. S'engager en politique n'a rien de paradoxal. Cela participe de l'art de gestion de la *polis* (sens de Platon) (J. Pradeau, 2010, p. 67) par l'œuvre de « construction et reconstruction » (P. Favre, J. Hayward et Yv. Schemeil, p. 77) des sociétés politiques africaines. Ce positionnement politique ne peut devenir paradoxal à partir du moment où les universitaires-entrepreneurs de la politique prêtent ou donnent à leur action des orientations détournées (c'est-à-dire autres que celle de gestion collective de la cité). Dès cet instant, les individualismes, les égoïsmes et les appétits du pouvoir naissent et font basculer le sens des valeurs de l'intérêt général des nations d'Afrique noire francophone. Ne serait-il pas alors idéal de penser plutôt, de manière pérenne, à un positionnement politique des universitaires d'Afrique noire francophone axé sur la « vertu » au sens de Platon ? Tel un « pavé jeté dans la marre », cette interrogation amène à méditer sur le sens même de la « morale en politique » (A. Caillé, Ch. Lazzeri et M. Senellart, 2012, p.28) en Afrique noire francophone.

⁵⁰ Entretien réalisé à l'université de Douala, le 30 mars 2020 ; Entretien réalisé à l'Université de Buéa, le 1^{er} avril 2020.

Références bibliographiques

- ABE Claude, 2006, « Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun », *Polis/Revue camerounaise de science politique*, vol. 13, n° 1-2, p. 29-56.
- ABE Claude, 2006, « Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun », *Polis/Revue camerounaise de science politique*, vol. 13, n° 1-2, p. 29-56.
- ABE Claude, 2004, *L'espace public entre le proche et le lointain : la construction de la civilité critique au Cameroun*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Paris 13.
- ALBOUY Michel, 1990, « La politique de dividendes des entreprises », *Revue d'économie financière*, n°12-13, p. 240-251.
- BARTHELEMY Martine, 1994, « Le militantisme associatif », in : PERRINEAU, Pascal, 1994, *Le positionnement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 87-114.
- BESSE Jean-Marc, 2006, « L'espace public : espace politique et paysage familial », *Rencontres de l'espace public*, Lille Métropole Communauté Urbaine, p. 1-19.
- BOURDIEU Pierre, 1985, « Effet de champ et effet de corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 59, n°1, p. 73.
- BOURDIEU Pierre, 1976, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n°2-3, p. 122-132.
- BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOYOMO ASSALA Laurent Charles, 1998, « Entre mandarinat et profil universitaire », *Les Cahiers de Mutations*, n°002, in : AKANA Parfait, 1998, « Les universitaires dans la cité : sur les enjeux de la prise de parole dans l'espace public au Cameroun ». (http://www.codesria.org/IMG/pdf_Akana-2.pdf). 30 mai 2019.
- BUA Michel, GIARD Philippe, PUYOL Thierry et REDONDO Philippe, 1989, « La politique de distribution de dividendes (1982-1986) », *Économie & Prévision*, vol. 2-3, n°88-89, p. 57-72.
- CAILLÉ Alain, LAZZERI Christian, SENELLART Michel, 2012, *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique: Le bonheur et l'utile*, Paris, La Découverte.
- CHAMPY Florent, 2009, *La sociologie française « des groupes professionnels*, Paris, PUF.
- CHAPOULIE Jean.-Michel, 1973, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n°1, p. 86-114.
- COENEN-HUTHER Jacques, 2003, « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue Française de Sociologie*, vol. 44, n° 3, p. 531-547.
- COLLIOT-THELENE Cathérine, 2014, *La sociologie de Max Weber*, Paris, La Découverte.
- DAHL Robert, 1983, *L'analyse politique contemporaine*, Paris, R. Laffont.
- « Débat sur l'inéligibilité de Paul Biya: James Mouangue en appui à Mouelle Kombi ». (<http://aganews.unblog.fr>). 30 mai 2019.

- « Débat sur la (ré)-élection présidentielle : Paul Biya est juridique éligible ».
(<http://www.paperblog.fr/4617135/debat-sur-la-re-election-presidentielle-paulbiya-est-juridiquement-eligible/>). 30 mai 2019.
- DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Éd. Gallimard.
- DEWERPE Alain, 1996, « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu », *Enquête*, n° 3, p. 1-14.
- DIOUF Mamadou, 1993, « Les intellectuels africains face à l'entreprise démocratique entre citoyenneté et l'expertise », *Politique africaine*, n° 51, p. 33-47.
- DOBRY Michel, 2003, « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques "complications" de la sociologie de Max Weber », in : FAVRE Pierre, HAYWARD Jack et SCHEMEIL Yves (dir.), 2003, *Être gouverné. Hommages à Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 127-147.
- DORNA, Alexandre, 1995, « Les effets langagiers du discours politique », *Hermès*, vol.15, n° 16, p. 131-146.
- DUCLERT Vincent, 1999, « Le positionnement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'affaire Dreyfus », *Politix*, vol. 12, n°48, p. 71-94.
- DURKHEIM Émile, 1967, *De la division sociale du travail*, Paris, PUF.
- EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1993, « L'intellectuel exotique », *Politique africaine*, n°51, p. 30-34.
- EMAGNA Maximin, 1996, « Le régime des intellectuels camerounais sous le régime d'Ahidjo (1958-1982) », *Afrika focus*, vol. 12, n° 1-2-3, p. 51-83.
- FISHER Black et MYRON Scholes, 1974, « The Effects of Dividend Yield and Dividend Policy on Common Stock Prices and Returns », *Journal of financial economics*, vol. 1, n°1, p. 1-22.
- FOUCAULT Michel, 1976, « La fonction politique de l'intellectuel », DE III, n°184, p. 109-114.
- GEMAYE Joseph-El., 2013, *Modèles de la rationalité des acteurs sociaux*, Thèse de doctorat en Intelligence artificielle, Université de Toulouse.
- HIBOU Béatrice, 2014, « De l'intérêt de lire la Domination de Max Weber aujourd'hui ».
(<https://lectures.revues.org/14098#tocto2n6>). 30 mai 2019.
- HOLCMAN Robert, 2006, *L'ordre sociologique, élément structurant de l'organisation du travail : l'exemple des bureaucraties professionnelles : ordre soignant contre ordre dirigeant à l'hôpital*, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Conservatoire national des Arts et Métiers.
- HOURMANT François, 2012, « Les Intellectuels et le pouvoir: des "idiots utiles" aux prophètes d'institution », in : HOURMANT, François et Leclerc, Arnauld, 2012, *Les Intellectuels et le pouvoir. Déclinaisons et mutations*, Rennes, PUR, p. 7-29.
- KAMTO Maurice, 1993, *L'urgence de la pensée : réflexions sur une pré-condition du développement en Afrique*, Yaoundé, Éd. Mandara.
- KAVIN Hébert, 2010, « Intellectuels, représentation et vérité. Essai de sociologie des intellectuels », *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n° 1, p. 71-93.
- KOM, Ambroise, 1993, « Intellectuels africains et enjeux de la démocratie : misère, répression et exil », *Politique Africaine*, n°51, p. 61-68.

- Le Discours de M. Pierre Messmer, Chancelier de l'Institut, à Marseille, le mardi 03 septembre 2002. « Les universitaires s'affrontent sur les motions de soutien ». (<http://www.nkul-beti-camer.com/ekang-mediapress.php?cmd=article&Item=1909&TAB=4&SUB=0>). 30 mai 2019.
- MADIBA Georges, 2004, *Médias, médiations et constitution d'un espace public : une analyse socio-sémiotique des stratégies discursives des acteurs de la société civile au Cameroun (1992-2000)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université de Paris 3.
- MATTEI Dogan, 2010, « La légitimité politique : nouveauté des critères, anachronisme des théories classiques », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 2, n° 196, p. 21-39.
- MBONDA Ernest-Marie, 2008, « Intellectuels africains, patriotisme et panafricanisme : à propos de la fuite des cerveaux », *Afrique et développement*, vol. XXXIII, n°1, p. 108–122.
- MIEGE Bernard, 1995, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in : Paillart Isabelle (dir.), 1995, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 163-175.
- MORIN Edgar, 2009, « Logique et contradiction », Ateliers sur la contradiction, tenus à l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne du 19-21 Mars 2009, p. 1-21.
- MOULIN Hervé, 1981, *Théorie des jeux pour l'économie et la politique*, Paris, Hermann.
- MUSSELIN Christine, 2005, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, n°1, p. 51-71.
- NGODI Estanislas, 2006, « Intellectuels, panafricanisme et démocratie », (<http://www.codesria.org/IMG/pdf/ngodi-1.pdf?574/>). 30 mai 2019.
- ONANA Janvier, 1999, *Professionnalisation politique et constitution d'un champ politique : l'émergence d'un champ politique professionnalisé au Cameroun sous administration coloniale française (1946-1956)*, Thèse doctorat en Science politique, Université de Nanterre.
- OWONA NGUINI, Éric-Mathias, 2011, « Une lecture de Paul Biya : l'appel du peuple ». (<http://www.quotidienlejour.com/pointe-du-jour-/201-une-lecture-de-lpaubiya-lappel-du-peupler->). 30 mai 2019.
- PAILLART Isabelle, 1995, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Éd. Ellug.
- PLATON, 2003, *Apologie de Socrate*, Québec, La Bibliothèque électronique du Québec.
- POKAM Hilaire De Prince, 2008, « La positionnement des universitaires au processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun », 12^e Assemblée générale du Codesria, p 1-35.
- PRADEAU Jean-François, 2010, *Platon et la cité*, Paris, PUF.
- RICARD Alain, 2004, « De l'africanisme aux études africaines. Textes et « humanités » », *Afrique & Histoire*, vol. 2, n°1, p. 71-92.
- RUBY Christian, 1996, *Introduction du politique dans la philosophie grecque*, Paris, La Découverte.

- SANOUE Doti Bruno, 2008, « La mission de l'élite intellectuelle africaine dans la pensée de Joseph Ki-Zerbo », Conférence donnée au Centre de Documentation Joseph Ki-Zerbo du Centre d'Études pour le Développement Africain (CEDA) Ouagadougou le 30 octobre 2008.
- SHANDA TONME Jean.-Claude, 2008, *L'intelligentsia camerounaise : autopsie d'une décrépitude*, Paris, L'Harmattan.
- STUART MILL John, 1871, *Utilitarianism*, London, Longmans.
- TOURAINÉ Alain, 1965, *La sociologie de l'action*, Paris, Éd. du Seuil, 1965.
- WEBER Max, 1971, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE L'EAU VENDUE EN SACHET DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN

Koffi Siril KOUAME

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

koffisiril@yahoo.fr

Jean Louis NIAMKE

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

jeanlouis_niamke@yahoo.fr

Mahier Jules Michel BAH

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

bahmahier@yahoo.fr

Résumé

Le traitement de l'eau vendue en sachet, son conditionnement et sa commercialisation de manière incontrôlée en ont fait des victimes du fait des maladies causées par sa consommation. Ainsi, cette recherche analyse les facteurs explicatifs de la production clandestine et illégale d'eau en sachet et permet de comprendre les logiques de la consommation de cette ressource par la population d'Abidjan. L'approche méthodologique adoptée, dans le but de cerner les motivations qui sous-tendent cette consommation et d'expliquer les mécanismes de maintien et de prolifération d'unités de production, a consisté à mener des entretiens individuels avec les agents du Ministère de l'industrie et de la promotion du secteur privé (MIPSP), les producteurs et les consommateurs de cette eau ensachée. Les résultats obtenus indiquent que la consommation des sachets d'eau est liée aux représentations socio-économiques des consommateurs leur permettant d'apprécier la qualité de l'eau ensachée à son prix d'achat et à une absence de communication et de sensibilisation du ministère à l'endroit de la population. Les mécanismes de maintien et de prolifération d'unités de production s'expliquent par une mise en place moins coûteuse des moyens de productions et une répression insuffisante des agents de ce ministère.

Mots-clés : Ensachement d'eau, représentations sociales, production, consommation, Abidjan

Abstract

Production and consumption of water sold in bags in the district of Abidjan

The treatment of water sold in sachets, its packaging and its uncontrolled marketing have made it victims of the diseases caused by its consumption. Thus, this research analyzes the explanatory factors of the clandestine and illegal production of bagged water and helps to understand the logics of the consumption of this resource by the population of Abidjan. The methodological approach adopted, in order to identify the motivations underlying this consumption and to explain the mechanisms of maintenance and proliferation of production units, consisted of conducting individual interviews with officials of the Ministry of industry and private sector promotion (MIPSP), producers and consumers of this bagged water. The results obtained indicate that the consumption of water bags is linked to the socio-economic representations of

consumers allowing them to assess the quality of the bagged water at its purchase price and to a lack of communication and awareness of the ministry to the population. The mechanisms for the maintenance and proliferation of production units can be explained by a less costly establishment of means of production and insufficient repression of the agents of this ministry.

Keywords: Water bagging, social representations, production, consumption, Abidjan

Introduction

La question de l'eau est de plus en plus importante dans le monde entier car elle est perçue comme une denrée indispensable et souvent rare. L'accès à une eau pure et abondante à un prix abordable pour tous est l'un des moyens pour promouvoir la santé de chaque communauté. C'est dans ce contexte que la journée mondiale de l'eau, célébrée le 22 mars de chaque année met en exergue la protection de cette ressource (PNUD, 2006).

Vu sous cet angle, certains organismes nationaux et internationaux tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale (BM), et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont d'autant plus déterminés à s'investir dans la plupart des pays en voie de développement afin que leurs populations en bénéficient davantage (BAD). On en déduit que sans eau, il ne pourrait avoir de vie humaine.

Selon le Rapport mondial sur le développement humain de 2006, l'accès à l'eau potable englobe trois dimensions de la sécurité de l'approvisionnement en eau à savoir la qualité, la proximité et la quantité. Ce même rapport distingue une source d'eau potable à celle non potable. En effet, l'eau potable concerne l'eau des robinets publics, des bornes fontaines, des puits peu profonds ou profonds protégés, des pompes et des raccordements intérieurs à domicile. Par contre l'eau non potable provient des puits non protégés, des vendeurs, des camions citernes, l'eau puisée dans les cours d'eau, l'eau d'un canal.

Pour intégrer le code de bonne conduite en matière de qualité dans la commercialisation de l'eau, la politique de développement économique et social de la Côte d'Ivoire depuis 1960, axée sur le capitalisme libéral, la libre entreprise ou la libre concurrence a fait naître une diversité d'entreprises à caractère socio-économique. Ce faisant, différentes entreprises privées vont se mettre en place sur le territoire ivoirien au nombre desquelles figurent les unités de production, de traitement, de conditionnement et de vente d'eau en sachet.

Depuis 2003, l'implantation de ces unités obéit à des réglementations établies par le Ministère de l'Industrie pour assurer le bien-être et la santé des consommateurs à partir de la consommation d'une eau de qualité autorisée. Face à la recrudescence des entreprises de production de l'eau en sachet, la Côte d'Ivoire par le biais du Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé interpelle les opérateurs de cette filière à se conformer à la réglementation en vigueur, notamment l'arrêté n°015 MIPSP du 22 septembre 2008 portant autorisation d'exploitation et de contrôle des unités de production, de traitement, de conditionnement et de distribution d'eau

destinée à la consommation humaine. Selon l'article 16 dudit arrêté, les eaux destinées à la consommation humaine produites localement ou importées doivent être conformes aux normes nationales d'hygiène alimentaire ou aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les unités de production d'eau en sachet doivent solliciter une attestation délivrée par le Ministère en charge de la santé dont les services sont les seuls habilités pour attester qu'une eau est d'origine minérale. La nouvelle réglementation interdit également des emballages non alimentaires pour le conditionnement de l'eau destinée à la consommation humaine. Elle a aussi instauré des visites régulières et inspirées du Comité interministériel d'autorisation au sein des entreprises agréées en vue de vérifier le niveau de salubrité de l'entreprise, la qualité de l'eau produite et le fonctionnement des équipements (MIPSP, 2013).

A Abidjan, malgré toutes les obligations et les interpellations, la production anarchique d'eau en sachet persiste. Certaines unités de production et de conditionnement d'eau en sachet restent en marge de la réglementation et continuent de produire l'eau dans la clandestinité. En effet, sur les marchés et dans des domiciles, des groupes de producteurs clandestins s'adonnent à la fabrication de sachets et d'eau en sachet sans toutefois tenir compte des conditions hygiéniques de fabrication. Les consommateurs de ces eaux vendues en sachet sont quelques fois interpellés par les médias (TV, Radio de proximité, presses...) sur les dangers qu'ils encourent quant à leur consommation. Ces pratiques de vente d'eau ont souvent causées au sein de la population consommatrice diverses maladies en l'occurrence la diarrhée, le choléra et la fièvre typhoïde (MIPSP, 2013).

Devant de telles attitudes, nous sommes tentés de nous interroger sur les logiques qui sous-tendent la production et la consommation de l'eau en sachet dans le district d'Abidjan.

Le présent article qui a pour objectif principal d'analyser les déterminants de la production illégale et de la consommation de l'eau vendue en sachet dans le district d'Abidjan vise de manière spécifique à : i) étudier les logiques de la prolifération des unités de production et de la distribution illégale d'eau en sachet dans le district d'Abidjan ; ii) étudier les logiques de la consommation de l'eau vendue en sachet par les populations dans le district d'Abidjan.

1. Méthodologie

La partie méthodologique a consisté principalement au choix de l'échantillonnage de l'étude et de la collecte des données de terrain.

1.1. Participants

Les producteurs d'eau en sachet appartiennent pour la plupart à des structures informelles exerçant leur activité sans aucune autorisation formelle du ministère de l'industrie et de la promotion du secteur privé. Leur production motive la consommation de cette ressource par la population abidjanaise. Yopougon, cadre géographique de l'étude est l'une des plus grandes communes de la capitale économique ivoirienne. Située à l'ouest dans la zone géographique Abidjan Nord, la commune de Yopougon est délimitée au Nord par les communes d'Abobo et d'Anyama ; au Sud par l'océan Atlantique ; à l'Est par Attécoubé et à l'Ouest par

Songon. L'enquête de terrain proprement dite s'est déroulée du 13 au 22 octobre 2013 et a porté au total sur un échantillon de 69 personnes. Ces enquêtés sont repartis comme suit : 2 agents du Ministère de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé et 2 unités clandestines de conditionnement et de vente d'eau en sachet avec qui nous avons eu des entretiens, et 65 consommateurs d'eau en sachet interrogés de manière accidentelle à partir d'un questionnaire. Cette technique a offert la possibilité à tous les enquêtés d'être choisis en fonction de leur position sociale et de leur disponibilité.

1.2. Matériels et procédures de collecte des données

L'approche utilisée dans le cadre de la rédaction de cet article est de type qualitatif et appuyée par des données quantitatives. La recherche qualitative a permis de mettre l'accent sur la collecte de données principalement verbales. En substance, les guides d'entretien ont servi à recueillir ces informations. Ils ont porté sur les logiques de consommation de l'eau en sachet, les représentations sociales de l'eau en sachet et les faiblesses institutionnelles. Le questionnaire mobilisé a permis de collecter les informations quantifiables (coût de préférence et accessibilité des sachets d'eau). Pour analyser les données recueillies, nous avons eu recours à la méthode compréhensive qui est orientée vers la saisie du sens d'une activité ou un comportement. Il s'est agi par conséquent de comprendre les raisons ou les motivations d'une action pour en expliquer l'origine et le déroulement des effets. Ainsi cette méthode a permis dans un premier temps de comprendre le rôle du ministère de l'industrie en tant que garant de la production, du conditionnement, de la distribution et de la commercialisation de l'eau et dans un second temps de saisir les motivations des entreprises illégales productrices d'eau en sachet.

2. Résultats

Deux principaux résultats ont été obtenus : 1) logiques du maintien, de la prolifération des unités de production et distribution illégale d'eau en sachet dans le district d'Abidjan ; 2) logiques de la consommation de l'eau vendue en sachet dans le district d'Abidjan.

2.1. Logiques du maintien, de la prolifération des unités de production et distribution illégale d'eau en sachet dans le district d'Abidjan

2.1.1. Cadre normatif contraignant mais propice aux unités informelles de production et de commercialisation de l'eau en sachet

Les producteurs informels et clandestins d'eau en sachet dans la commune de Yopougon sont dénommés ainsi pour le fait qu'ils ne sont pas autorisés à produire et à vendre l'eau conditionnée en sachet. Pour un éclaircissement, il faut signaler que ce groupe informel et clandestin se répartit en deux sous-groupes. Un premier groupe est chargé uniquement de la production d'emballage d'eau. Leur rôle essentiel est la confection et la commercialisation des emballages fabriqués portant les mêmes inscriptions que celles des unités de production formelles, reconnues par le ministère de l'Industrie et la Promotion du secteur Privé. Il s'agit là en fait d'une contrefaçon sur les emballages de conditionnement d'eau. Le deuxième groupe se charge à partir de l'achat des faux emballages fabriqués qui leur parviennent de faire le conditionnement de l'eau dans ces emballages et librement de les commercialiser. A

leur niveau, plusieurs clients viennent se ravitailler car les sachets d'eau sont emballés par lot de 25 ou 50 sachets d'eau. Ces paquets représentent pour les clients un bon marché et font un bénéfice de 100% sur chaque paquet d'eau vendu. Un troisième groupe se constitue parfois sur la base des deux premiers groupes, c'est-à-dire qu'il est à la fois producteurs d'emballages contrefaits, il veille au conditionnement et commercialise les paquets d'eau ensachés.

Le Ministère en charge de l'Industrie à partir de l'arrêté n°01/MIPSP du 22 septembre 2008 a renforcé le cadre juridique de la réglementation portant autorisation, exploitation et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine. Dans ce cadre, la production, le conditionnement et la commercialisation d'eau de boisson en sachet ne sont pas fortuits. Ils obéissent à des réglementations strictes du Ministère de l'Industrie. Dès lors tout opérateur économique qui désire mettre en place une unité de production d'eau de boisson en sachet doit obtenir une autorisation délivrée par ledit ministère. Bien avant l'acquisition de cette autorisation, l'opérateur devra obligatoirement fournir une documentation bien garnie. Au nombre de ces pièces figurent successivement et en ordre une demande d'autorisation adressée au Ministère en charge de l'Industrie ; une étude de faisabilité du projet ; les bulletins d'analyses physico-chimiques et microbiologiques complètes de l'eau délivrés exclusivement par l'Institut Pasteur de la Côte d'Ivoire ; la déclaration d'existence fiscale ; le registre de commerce ; les résultats de la radio pulmonaire du personnel ; la photocopie des carnets de vaccination du personnel contre la fièvre typhoïde, la méningite et l'hépatite A et B ; la photocopie du diplôme du responsable de production qui doit nécessairement être un hygiéniste ou un spécialiste en chimie alimentaire ; la photocopie de la carte nationale d'identité du producteur et la photocopie de la facture d'abonnement commercial de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI). Selon le MIPSP, cette documentation variée qui garantit une autorisation de production d'eau à la consommation humaine est renouvelable chaque année.

En résumé, l'obtention d'une autorisation pour la production, le traitement, le conditionnement et la vente d'eau de boisson en sachet nécessite une source documentaire variée impliquant impérativement qualification, suivi, entretien et moyens financiers consistants. La multiplication de ces petites entreprises qui outrepassent cette réglementation s'expliquent par la mobilisation d'un système de détournement et de contournement visant à protéger ce secteur d'activité. La plupart de ces producteurs étant sans aucun diplôme et avec un niveau de vie modeste ne peuvent pas opérer dans la légalité. Et l'autre voie qui s'ouvre à eux reste celle de l'informalité et de l'illégalité. Depuis la conception des emballages contrefaits jusqu'à la mise de l'eau en sachet, des individus non autorisés rivalisent avec les producteurs agréés.

Pour confirmer les rapports de concurrence déloyale entre les producteurs et les distributeurs agréés et non agréés en cours A.K.S., Chef de service des industries filières boissons de Côte d'Ivoire, avance ceci :

Sur le territoire ivoirien, nous dénombrons 165 entreprises de production d'eau de boisson en sachet qui ont fait au moins une seule fois la demande d'autorisation. Jusqu'à aujourd'hui sur les 165 unités de production, seules 50 se sont mises à jour.

Au-delà des 165 entreprises, plusieurs centaines de sites clandestins passent sous silence et échappent au contrôle du ministère en charge de la réglementation. La commune de Yopougon compte officiellement 11 unités de production d'eau de boisson en sachet. Mais il n'y a cependant pas d'entreprise de production d'eau reconnue au toits-rouge. Il existe belle et bien des entreprises qui produisent dans la clandestinité grâce à la complicité de ceux qui confectionnent les emballages.

C'est dans un environnement de producteurs non éduqués, non qualifiés et dans des conditions hygiéniques non adaptés avec des outils de productions bon marché (coupe eaux) et tout cela dans un climat d'ignorance et d'insouciance quant à la prolifération de maladies hydriques que se développent la production frauduleuse de l'eau en sachet sur le marché ivoirien en particulier à Yopougon.

2.1.2. Difficultés de suivi et de contrôle dans la production et la commercialisation d'eau en sachet du MIPSP

S'il est nécessaire de savoir que les actions sont menées par le Ministère de l'Industrie contre les unités de productions frauduleuses, il faut reconnaître néanmoins que l'application de l'arrêté de 2008 relatif aux conditions de production d'eau en sachet a permis d'obtenir les résultats quelque peu satisfaisants et encourageants au plan sanitaire. L'application de la réglementation a permis d'améliorer les conditions d'hygiène de production des unités et de la qualité de l'eau mise sur le marché. Ceci a contribué à réduire significativement les risques de contamination et les maladies liées à la consommation de l'eau. Le MIPSP dispose de plusieurs organes de contrôle pour une production et une commercialisation en eau qui cadre avec les normes institutionnelles. Les cinq (5) organes qui s'attèlent à cette responsabilité sont la Direction de l'Activité Industrielle (DAI) du Ministère de l'Industrie, la Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DPQN) du Ministère de l'Industrie, la Direction de la Protection de la Nature (DPN) du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts, la Direction de l'Hydraulique Humaine (DHH) du Ministère des Infrastructures Economiques et enfin la Direction du Contrôle de la Qualité et de la Métrologie (DCQM) du Ministère du Commerce. D'un point de vue technique, ces organes présentent des insuffisances. Pour être plus efficace dans leurs rôles de suivi et de contrôle au sein des unités de productions, ces organes ont pour tâches d'effectuer des visites de terrains au quotidien. Les insuffisances de moyens techniques mis en leur disposition ne permettent pas d'accomplir avec autorité les responsabilités au sein de ses structures de surveillance. En effet, il faut noter que ces institutions souffrent d'un lourd matériel de circulation notamment de véhicules pour d'éventuels contrôles sur les sites de production. Une telle insuffisance ne fait que profiter aux producteurs d'emballages contrefaits, à ceux qui conditionnent et commercialisent l'eau en sachet qui ne veillent pas au respect des normes de production. Les actions menées par le Ministère de l'Industrie ne suffisent donc pas à limiter véritablement les fossoyeurs mais au contraire le secteur de production et vente d'eau en sachet subit toujours la concurrence déloyale de producteurs clandestins. Il y a une certaine résistance de certains opérateurs à se conformer à la réglementation. L'absence des agents de contrôle sur les sites de production d'eau ne peuvent non seulement arriver à dissuader les unités de production mais au contraire à démasquer les fabricants de faux

emballages et le commerce illégal se développe. Les faibles moyens de répression du MIPSP et les stratégies de contournement des opérateurs de la filière leur permettent de vendre de l'eau conditionnée dans des emballages de qualité douteuse. A partir de cet instant, il y a la mise sur le marché des produits de mauvaise qualité issus de ces entreprises clandestines. Encore une des difficultés du Ministère est qu'elle a du mal à contrer les unités de production frauduleuses. Dans l'intention de révéler l'action offensive des structures en charge de la filière boisson, et les insuffisances desdits organes rattachés au MIPSP, A.K.S., chef de service des industries filières boissons de Côte d'Ivoire révèle ceci :

Plusieurs actions sont réalisées par le Comité Interministériel d'Autorisation et de Contrôle, les laboratoires et la Direction de l'Activité Industrielle (DAI). Celles-ci passent par la sensibilisation des producteurs et des consommateurs d'eau. Cette phase de sensibilisation n'est pas seulement théorique mais se réfère également à la pratique. Dans cet élan, le Ministère de l'Industrie par le biais de la DAI a organisé en 2009 avec le soutien de Ministère de l'économie et des finances des campagnes d'informations et de sensibilisation en faveur des producteurs d'eau et des consommateurs dans les communes d'Abidjan avec la collaboration des médias. Pour le Ministère, il faut aider les consommateurs avec pour avantages de consommer de l'eau de bonne qualité et autorisée. Les analyses de l'eau en laboratoire, les visites de contrôle programmées et les contrôles de la qualité des emballages sont menées et continuent d'être des actions pour le Ministère de l'industrie. Cependant, si vous voyez vous-même que la production anarchique, frauduleuse et clandestine persiste et a envahi toute la ville c'est simplement parce que nos moyens techniques font défaut. Nos moyens de répression restent très limités pour effectuer des visites sur les sites de production.

Pour témoigner des faiblesses dudit Ministère, A.K.S., chef de service des industries filières boissons de Côte d'Ivoire lâche ouvertement :

« On n'a pas de force de répression, on travaille avec les entreprises de production d'eau en sachet que nous connaissons ».

Comme nous le constatons, certaines unités de production, de traitement, de conditionnement et de distribution d'eau en sachet destinée à la consommation humaine se mettent en place à l'insu du Ministère exploitant ainsi ses faiblesses et son absence sur le terrain.

2.2. Logiques de la consommation de l'eau vendue en sachet par les populations dans le district d'Abidjan

Pour cerner les logiques de la consommation de l'eau vendue en sachet, il importe à ce niveau de relever les perceptions que les populations se font de l'eau ensachée. Il s'agit donc d'identifier en premier lieu les formes de connaissances spécifiques, le savoir de sens commun socialement marqués autour de la consommation de cette eau. En outre, cette partie se consacre à cerner le niveau de sensibilisation des populations autour de cette consommation.

2.2.1. Représentations sociales de la consommation de l'eau en sachet par la population abidjanaise

Plus largement les représentations sociales désignent des formes de pensée sociale. Ce sont des modalités de pensées pratiques orientées vers la consommation, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres. Ces différents éclairages sur le concept de représentation sociale traduisent sa dimension dynamique.

Les motivations qui expliquent la consommation des sachets d'eau auprès des populations abidjanaises sont multiples. En effet, l'eau est identifiée en général comme l'une des plus indispensables ressources naturelles. Elle constitue un bien et est vu comme essentielle à la vie humaine. La fonction physiologique s'associe au choix des consommateurs d'eau en sachet au sens d'un quelconque soulagement le plus souvent en dehors des domiciles. Pris de soif soudainement, ces consommateurs n'ont d'autre choix que de se procurer de cette source d'eau. Les propos rapportés ne restent pas en marge de cette fonction essentielle que procure l'eau en sachet.

A cet effet, L.H., consommateur de sachets d'eau dans la commune de Yopougon affirme :

« Partout où il y a de l'eau, je bois. (...). Je bois l'eau en sachet car j'ai soif ».

Ces propos mettent en exergue le rôle vital de l'eau qui se distingue aussi nettement des autres liquides. La consommation d'une telle eau se justifie à travers un critère très important à savoir le critère de l'accessibilité. L'eau qui est vendue en sachet est facilement accessible partout dans la commune de Yopougon parce ce qu'elle est confectionnée depuis les domiciles sans contrôle hygiénique du ministère en charge de la vérification. En effet, le commerce de l'eau en sachet est une activité exercée par les adolescents, les jeunes filles et garçons et même les personnes dans les endroits stratégiques de la commune. Cette technique de vente consiste pour les vendeurs à porter cette eau aux carrefours qui servent de passage aux nombreux véhicules. Ces eaux en sachet sont rendues fraîches à partir de glaçons que les vendeurs posent sur les paquets d'eau. Sur les grands axes routiers de la commune, les vendeurs d'eau en sachet courent et se faufilent à la suite de véhicules à la recherche de clients. Au ralenti des véhicules suite aux nombreux embouteillages que connaît la commune, sous l'effet de la fatigue et du soleil les clients ne tardent guère à se signaler en interpellant ces vendeurs. Les clients potentiels restent donc les conducteurs de véhicules personnels et/ou de véhicules de transport en commun (*gbaka* et *wôrôwôrô*) qui desservent la commune. En dehors de ces endroits beaucoup prisés par ces vendeurs, des domiciles font l'objet de vente et d'ensachement de cette boisson. Dans cette logique de consommation, tout s'opère comme un contrat qui s'impose aux consommateurs. Tout se passe comme si le consommateur est contraint à l'achat de cette eau en sachet du

fait de sa proximité avec les vendeurs. L'écoulement facile de ces sachets d'eau nait donc du fait qu'ils sont à portée de main.

S'il convient de retenir que les sachets d'eau sont consommés par les populations parce qu'ils sont accessibles, leur prix d'achat détermine chez ces consommateurs le niveau de propreté de cette eau.

Le commerce des sachets d'eau obéit à des prix selon les producteurs. Ces prix ont tendance à refléter le volume d'eau contenu dans les sachets et la qualité de l'emballage. Au nombre de ces prix, nous avons les sachets d'eau vendus à 10 Fcfa et 50 Fcfa. Les consommateurs allient le prix des sachets d'eau consommée à l'état de potabilité de l'eau. 70,77% de nos enquêtés sont favorables à l'eau vendue à 50 Fcfa le sachet et pensent que cette eau est plus propre que celle qui est vendue à 10 Fcfa. L'analyse des proportions permet de soutenir que chaque consommateur associe la qualité (en termes de netteté et de propreté) des sachets d'eau en fonction de leur prix. Les consommateurs défendent non seulement à travers ces données statistiques le type d'ensachement qui est perçu comme étant de bonne qualité mais aussi celui qui est à la portée de leur bourse. Pour la majorité de la population, le prix confère une certaine garantie au niveau de la propreté et la qualité de l'eau. En somme, elle se représente une eau propre ou pure par son coût élevé par rapport aux autres sachets d'eau. Telle est la vision de ces consommateurs qui ne tardent pas à se ruer sur les sachets d'eau de 50 Fcfa qu'ils jugent plus potables et traités avec beaucoup de soin par rapport aux autres types. Cette perception est bien souvent un leurre du fait de la fraude intense et incontrôlée dans ce domaine. En effet, les entreprises agréées par le ministère ne produisent que des sachets d'eau de 50 Fcfa. Cela constitue un moyen ou du moins une opportunité pour les producteurs clandestins d'intensifier la production des emballages contrefaits d'ensachement d'eau de 50 Fcfa pour ensuite faire le conditionnement en vue de les mettre sur le marché pour la commercialisation. La fabrication des sachets de 50 Fcfa jusqu'à la phase de commercialisation n'est en réalité qu'un voile pour tromper la vigilance des consommateurs pour qui seuls les sachets d'eau de 50 francs respectent les conditions minimales de protection en termes de salubrité. Ce type de sachet d'eau représente pour cette catégorie de consommateurs une eau qui garantit leur santé. De telles motivations justifient cette habitude alimentaire au quotidien pour les consommateurs d'eau en sachet. Cette représentation à variable économique rend favorable la consommation des sachets d'eau dans le district d'Abidjan.

2.2.2. Faible communication et sensibilisation du MIPSP et de l'association des consommateurs à l'endroit de la population

Le niveau d'information et de sensibilisation des populations sur la nature et/ou la provenance d'un produit peut influencer leur choix dans l'achat d'un produit. La distribution des enquêtés selon le niveau d'information justifie l'achat de tous les types de sachets d'eau vendus dans la commune de Yopougon. La ventilation des informations quantitatives montre que 6% des consommateurs des sachets reçoivent assez d'informations, 35 % des enquêtés reçoivent très peu d'informations et 59 % n'ont jamais reçu d'informations sur les sources d'eau.

Les propos de monsieur *A.K.S., chef de service des industries filières boissons de Côte d'Ivoire* confirment ces fréquences :

A partir du moment où nos moyens de répression sont limités, vous comprenez que pour remonter les informations en vue de saisir la quasi-totalité des entreprises clandestines, des faux fabricants de sachets n'est pas une tâche aisée. Dans ces conditions est-ce qu'il faut interdire la consommation des sachets d'eau en général par la sensibilisation ? Le faire signifie que les populations pourraient se méfier même des sachets d'eau produits dans de bonnes conditions hygiéniques et contrôlés par notre département. (...) Il y aura donc des impacts négatifs sur le chiffre d'affaire des entreprises qui sont en règle pour la production et la commercialisation des sachets d'eau. Pour ne pas en arriver à cette situation, nous attendons que les moyens de répression soient réunis pour traquer les contrefaisants.

L'indisponibilité et l'irrégularité de renseignements sur les avantages et inconvénients de la consommation de l'eau en sachet est une autre dimension qui justifie l'attitude des consommateurs. En effet, au niveau du MIPSP, les actions de sensibilisation des différentes structures de contrôle du ministère de l'industrie notamment la Direction de l'Activité Industrielle (DAI), la Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DPQN), la Direction de la Protection de la Nature (DPN) du Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts, la Direction de l'Hydraulique Humaine (DHH) du Ministère des Infrastructures Economiques, la Direction du Contrôle de la Qualité et de la Métrologie (DCQM) du Ministère du Commerce restent largement insuffisants. La faiblesse du ministère en charge de ce secteur sur le terrain, ses insuffisances dans ses actions se perçoivent nettement par une très faible sensibilisation des populations consommatrices de l'eau en sachet. Cette concurrence anti-norme n'échappe pas à ce ministère pourtant garant de la sécurité alimentaire de la population. Au regard de cette faible sensibilisation qui favorise davantage la contrevente, l'eau en sachet continue de faire l'objet de consommation de grande masse de population. Ce constat est pareil au niveau des associations de consommateurs qui sont inexistantes pour la défense des intérêts des consommateurs.

3. Discussion

Les résultats tels que présentés ont permis de cerner les logiques du maintien, de la prolifération des unités de production et distribution illégale ainsi que la consommation de l'eau vendue en sachet dans le district d'Abidjan. Les raisons de la production des sachets d'eau sont relevées par Jaglin (2001). Plusieurs opérateurs économiques interviennent dans la commercialisation de l'eau en sachet pour subvenir aux besoins des consommateurs en eau d'une part, et accroître aussi leurs chiffres d'affaires d'autre part. La production constitue alors une source d'autonomisation financière pour les opérateurs économiques exerçant dans ce secteur. Les recherches menées par Diagne (2008) et Akiyo (2017) confirment nos résultats concernant le critère d'accessibilité de cette eau. Pour ces auteurs, l'importance accordée par les populations à ce produit justifie la multiplication des entreprises de production. La disponibilité de ce produit permet aux populations de satisfaire en tout temps et en tout lieu leur soif. Les recherches effectuées par Valentin (2010) au Sénégal permettent de mettre en évidence trois modes d'accessibilité à l'eau « de boisson ». Le premier procède en droite ligne de pratiques anciennes et traditionnelles, faisant usage de

poteries ou de jarres à eau, ou plus couramment, de récipients en plastique. Le second, qui se développe dans la seconde moitié du XX^e siècle, correspond à l'eau embouteillée. Elle connaît d'abord une phase d'importation exclusive avant de donner lieu, à partir des années 1990, à une production locale destinée aux classes moyennes, pour le compte de grandes sociétés nationales. Le troisième correspond à l'émergence de l'ensachage mécanisé de l'eau, dont l'essor, situé dans la première décennie du XX^e siècle, est amené à se poursuivre. Ces trois modes de consommation se chevauchent dans le temps et si l'on est tenté de faire correspondre chacun à des niveaux de catégories sociales différentes. Tout comme Akiyo (2017), si les sachets d'eau sont perçus comme une nécessité vitale du quotidien, leur achat implique une démarche consciente et volontaire du consommateur telle que mentionnée dans notre recherche. Ce qui résulte d'un changement progressif dans la perception de l'eau produite localement. Les points de vue d'Akiyo et Valentin se rejoignent dans la mesure où le conditionnement de l'eau en sachet, relevant principalement du secteur informel de l'économie permet aux populations démunies de se satisfaire en boisson dans les quartiers populaires urbains. La consommation des sachets d'eau est donc très répandue dans les classes moyennes et défavorisées pour qui le prix d'une bouteille d'eau minérale, même locale, est encore trop élevé. Sa consommation répond à un besoin ponctuel et passager, pour tout individu qui se déplace hors de son domicile. Ce pan de résultat n'a pas été abordé dans notre travail. Enfin, Kouadio et al (2013), Le Soleil (2013) et Akiyo (2017) confirment nos résultats. Ces auteurs ne manquent pas de révéler que les sachets d'eau, proposées aux consommateurs, sont de qualité bactériologique non satisfaisante. Les facteurs de risques sanitaires liés au mode d'ensachage des eaux, au niveau d'instruction des vendeurs peuvent poser un problème de santé publique. Pour ce faire, un accent mérite d'être mis sur la réglementation du secteur de production et de conditionnement des sachets d'eaux en à travers l'agrément aux structures de production, le respect strict et effectif des différentes consignes de sécurité et d'hygiène, la formation du personnel et des chefs d'unité de fabrication sur l'assurance qualité, l'instauration des sachets biodégradables, le contrôle et le suivi régulier des unités de production par les structures assermentées de l'Etat.

Conclusion

Les données recueillies permettent de faire ressortir les logiques de la production illégale de l'eau en sachet ainsi que celles de sa consommation par les populations abidjanaises principalement celles de la commune de Yopougon. Les analyses effectuées montrent que les mécanismes de maintien et de prolifération d'unités de production ne répondant pas aux critères du ministère de l'industrie sont de deux ordres. Le premier s'inscrit dans les faiblesses au niveau des actions du ministère de l'industrie et de la promotion du secteur privée. La deuxième raison de la persistance des producteurs illégaux se justifie par la capacité de contournement de ces mesures élaborées par le MIPSP. Concernant la consommation des sachets d'eau, elle est tributaire des représentations que les clients se font de cette denrée. Elle est aussi dépendante d'une insuffisante sensibilisation sur les dangers auxquels courent les clients. Pour atténuer la production, le conditionnement et la vente illicite des sachets d'eau et limiter ainsi les conséquences que pourrait avoir sa consommation sur la santé

des consommateurs, les institutions étatiques en charge de la gestion et de la surveillance des unités de traitement et conditionnement de l'eau en sachet se doivent d'intensifier leurs actions par le renforcement de leurs capacités de contrôle et de fermeture des unités productrices informelles non assermentées.

Références bibliographiques

- ATIVON Kodjo, 1983, *Proposition de solutions simples pour rendre l'eau propre pour la consommation dans les paroisses du diocèse de N'djaména*, Ouagadougou, CIETH.
- AKIYO Offin Lié Rufin, 2017, « Consommation de l'eau en sachet et ses effets socio-environnementaux dans la Commune de Parakou », *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, Vol. 11, n°. 4.
- BAD, 2005, *Rapport sur le développement en Afrique*, Paris, Economica.
- CAPO-CHICHI Bernard, 2011, *Lettres du Bénin*, Bénin, Aqueduc. Infos.
- DIAGNE Abdoulaye, 2008, *L'accès des ménages pauvres à l'eau potable dans les banlieues de Dakar*. In *Le Sénégal Face aux Défis de la Pauvreté. Les Oubliés de la Croissance*. Daffé G, Diagne A (éds), Éditions Karthala.
- FISHER Gustave-Nicolas, 1987, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Montréal, Dunod.
- JAGLIN Sylvie. 2001. « L'eau potable dans les villes en développement : les modèles marchands face à la pauvreté », *Tiers Monde*, 42 (166): 275-303.
- JODELET Denise, 1994, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- KOUADIO Kouamé, MANIZAN Niamien Pascal, COULIBALY Kalpy Julien, TOURE Abdoulaye Abba, DOSSO Mireille, 2013, « Risque sanitaire liés à des eaux en sachet plastique vendues dans la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire) » *Revue Bio-Africa*, n° 11, pp. 31-37.
- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 2000, *La politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine*, Paris, Conseil national de l'évaluation.
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE, 2013, *La Côte d'Ivoire au jour le jour*, Abidjan, Word Press.
- PNUD, 2006, *Rapport mondial sur le développement humain. Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, New York, PNUD.
- VALENTIN Manuel, 2010, « Bouteilles et sachets en plastique. Pratiques et impacts des modes de consommation d'eau à boire au Sénégal », *Autrepart*, vol 3, n° 55, pp 57- 70.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS) D'ATAKPAMÉ, CINQUANTE ANS AU SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS AU TOGO (1968 -2018)

Bassa Ezzo TCHANGAI⁵¹

Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé

essotchang@gmail.com

Résumé

Créée en 1968, par le décret No 68-155 du 04 septembre, l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé, autrefois ENI-ENS⁵², a fêté son jubilé d'or en 2018. Malgré le rôle déterminant joué par cette institution dans la formation professionnelle des enseignants au Togo, elle reste encore peu connue du public. Le présent article se fixe pour objectif d'analyser la contribution de l'ENS d'Atakpamé à la formation des enseignants du Togo de 1968 à 2018.

Mots clé : Education ; ENS ; ENI-ENS ; Formation professionnelle des enseignants.

Abstract

Created in 1968, by decree No. 68-155 of 04 September, the Atakpamé Normal School (ENS), formerly ENI-ENS, celebrated its golden jubilee in 2018. Despite the decisive role played by this institution in the professional training of teachers in Togo, it is still little known to the public. The objectives of this analysis are to introduce the ENS through the context of its creation and the role played by this school in the training of teachers in Togo from 1968 to 2018.

Keywords: Education; ENS; ENI-ENS; Professional training of teachers.

Introduction

Après l'indépendance, les différents gouvernements qui se sont succédé au Togo ont accordé une place de choix à l'éducation. La création de l'ENI-ENS en 1968 à Atakpamé participe à une grande vision du gouvernement, celle de la professionnalisation de l'enseignement à travers la formation des enseignants. Après cinquante années d'existence, en quoi l'ENS a-t-elle contribué à la formation des enseignants au Togo de 1968 à 2018 ?

La présente étude se fixe pour objectif d'analyser le contexte historique dans lequel l'ENS a été créée en 1968 puis d'expliquer l'évolution de l'ENS à travers les crises, réformes et mutations survenues de 1968 à 2018.

Pour atteindre le but visé, nous avons eu recours : aux sources orales, recueillies auprès des personnes ressources, anciens et nouveaux acteurs de l'ENS ; aux archives et périodiques, notamment celles de l'ENS d'Atakpamé, laissées par les différentes administrations qui se sont succédé et de Lomé (ANT), ainsi que les rapports et études des partenaires de l'ENS, (UNESCO, UNICEF, Coopérants français) ; aux articles,

⁵¹ Maître Assistant en Histoire Contemporaine et Formateur à l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé, membre du LAHiSPo / 90-66-33-31, essotchang@gmail.com

⁵² ENI-ENS pour désigner l'Ecole normale des instituteurs (ENI) et l'Ecole normale supérieure (ENS)

mémoires, thèses et aux ouvrages publiés en relation avec le système éducatif au Togo.

L'article comporte trois rubriques : l'état des lieux de la formation professionnelle avant 1968 ; le contexte, le but et les objectifs de la création de l'ENS et enfin l'évolution de la formation à l'ENI-ENS de 1968 à 2018.

1. Etat des lieux de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle des enseignants au Togo avant 1968

L'histoire coloniale du Togo a profondément marqué son éducation. Le besoin de la formation professionnelle des enseignants a été ressenti aussi bien avant comme après les indépendances.

1.1. L'enseignement secondaire et de la formation professionnelle des enseignants dans la colonie du Togo

La première école de conception européenne sur le futur territoire togolais, selon M-F. Lange (1984, p.11), est créée en 1842 à Petit Popo (Aného) sur l'initiative de Georges Akuété Zankli, richissime homme d'affaire d'Aného. Elle fut dirigée par le pasteur britannique Thomas Birch Freeman de l'église méthodiste de Freetown (Sierra Leone). L'enseignement était dispensé en anglais et en mina. (M-F. Lange, 1984, p.11)

Les missionnaires allemands furent les premiers à définir le contenu de l'enseignement et à penser à la formation des enseignants. L'administration coloniale intervient par la suite par une série de réformes (N., Gayibor, 2013, p. 80-85). Les efforts des missionnaires allemands dans l'enseignement et la formation des enseignants sont déclinés dans le tableau ci-après.

Tableau No1 : Bilan des efforts des missionnaires allemands dans l'enseignement et la formation des enseignants (1912)

Acteurs	Ecoles Primaires	Ecoles Professionnelles	Cours complémentaires	Séminaires ou écoles normales
Mission catholique	181 -(eff. ⁵³ . 7479)	1 -(eff. 95)	1 -(eff. 37)	1 -Aného-Adjido(1895) ⁵⁴
Mission de Brême	156 -(eff.5643)	-	1 -(eff. 11)	1 -Amédzopé (1894)
Mission Méthodiste	7 -(eff.598)	-	-	-
administration coloniale	3 -(eff. 304) ⁵⁵	-	1 -(eff. 37)	-
Total	347	01	03	02

Source: N. Gayibor (2013, p. 71-85).

⁵³ Eff., désigne l'effectif.

⁵⁴Cette école normale fut transférée, 1906 à Gbi-Bla dans l'Akpafou (volta-région actuel Ghana).

⁵⁵Les trois premières écoles officielles créées sont : celle d'Aného (nov. 1891, transférée à Zébévi en 1897) dirigée par l'instituteur allemand Koebele ; celle de Lomé (25 août 1902) ; celle de Sokodé (1^{er} avril 1912).

Les séminaires ou écoles normales formaient, en deux (2) ans, des enseignants (moniteurs) en même temps que des catéchistes. (N. Gayibor, 2013 : 78)

La victoire des Franco-anglais face aux Allemands en août 1914, engendre de profondes perturbations du système éducatif préétabli.

Comme le dit si bien le dicton juif, « à vin nouveau outre neuve », ainsi dans la portion du territoire qui revenait à la France, on assiste dès 1915 à la mise en place d'un nouveau système éducatif. Au départ hésitant, le plan éducatif de la France pour la colonie togolaise débuta véritablement en 1922⁵⁶. En effet, l'arrêté du 04 septembre 1922⁵⁷ porte sur l'organisation de l'enseignement officiel au Togo en même temps que sur la création du Cours complémentaire officiel (CCO) de Lomé, affectueusement dénommé « *Petit Dakar* » (Palé, 2013, p.15).

Le CCO avait pour mission principale de former des Togolais dans le dessein de pourvoir le territoire togolais en fonctionnaires auxiliaires et préparer les élèves les plus doués pour les grandes écoles de l'AOF et de la métropole.

En 1945, le Cour complémentaire officiel (CCO) d'Atakpamé est créé et implanté au quartier Lomnava.

En 1946, il fut créé l'Ecole normale du Togo (ENT, actuelle école des postes d'Atakpamé) à Atakpamé. Tout comme l'Ecole normale de Lama-Kara (ENOLA qui a été créée 21 ans après, en 1967⁵⁸). L'ENT avait deux offres de formation : la première est une session d'enseignement général qui suit le programme des Cours complémentaires et préparait les apprenants au Brevet d'étude de premier cycle (BEPC) ; la seconde est la session d'Etude normale qui avait pour objet essentiel la formation des élèves-maîtres (B. E., Tchangai, 2010, p. 2).

Deux ans après sa création (en 1948), l'ENT d'Atakpamé fut transformée en Ecole Normale des instituteurs (ENI) (P., Sanda, 2006, p.117). Celle-ci, la première ENI du Togo, a débuté ses activités dans les locaux du Cours complémentaire officiel d'Atakpamé (à Lomnava), avant d'être transférée en 1949 dans les locaux de l'actuel Collège d'enseignement général d'Application (CEG/A)⁵⁹.

En 1950, furent institués des centres uniques du BEPC⁶⁰ et du BAC II⁶¹ à Lomé⁶² (Palé, 2013, p.19).

Le Togo comptait en 1954 cinq établissements secondaires dont deux publics (le Lycée Bonnacarrère (1953)⁶³ et le Collège moderne de Sokodé⁶⁴) et trois

⁵⁶Au lendemain de sa désignation par la Société des nations (SDN) pour administrer le Togo (le 20 juillet 1922).

⁵⁷Arrêté n° 179 du 04 septembre 1922, portant organisation de l'enseignement officiel au Togo.

⁵⁸L'ENOLA a été créée par décret du 67-22 du 26 janvier 1967.

⁵⁹ Collège d'enseignement général d'Application (CEG/A) est l'établissement où les Normaliens pratiquent les cours d'essai.

⁶⁰Arrêté n° 471 du 19 juin 1950.

⁶¹Arrêté n° 443-50/cab du 05 juin 1950.

⁶² Notons que ces examens étaient précédemment organisés à Dakar pour tous les candidats de l'AOF.

⁶³Le Lycée Bonnacarrère ou ex Collège moderne classique 47-48.

⁶⁴Le collège moderne de Sokodé est créé en 1951-1952 (P., Sanda, 2006, p. 124).

établissements confessionnels, notamment le Cours Complémentaire évangélique, le Collège Saint Joseph pour les garçons et Notre Dame des Apôtres (NDA) pour les filles (N., Gayibor, 2013, p.175-176).

Jusqu'à la proclamation de l'autonomie en 1956, l'organisation de l'examen du Brevet d'Etudes du premier Cycle (BEPC) incombait en partie aux autorités académiques de l'Université de Paris, et les examens du Baccalauréat (première et deuxième partie), relevaient de la compétence de l'Université de Bordeaux.

Des bourses d'études étaient octroyées aux étudiants togolais les plus méritants pour se former dans les universités métropolitaines (N., Gayibor 1997, p.175-176).

La proclamation de l'autonomie en 1956, amena les Togolais à prendre en main l'organisation de leur système d'enseignement. Sous le régime Grunitzky, l'enseignement relevait du Ministère de l'instruction publique (MIP). Ce portefeuille a été assumé par Léonard Baguilma Ywassa en 1956. L'arrêté du 05 avril 1958, transforme le MIP en Ministère de l'éducation nationale (MEN).

En 1958⁶⁵ sous le régime Sylvanus Olympio, le MEN a été assumé par Martin Sankardja. Sous lui on assiste à une vaste réforme de l'enseignement secondaire avec la création de huit (08) Cours Complémentaires officiels (CCO). Il s'agit des CC de Lomé, Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassari, Kouméa et de Dapaong⁶⁶. Cette réforme fortement approuvée par les populations bénéficiaires, a permis de renforcer le déficit des enseignants qualifiés, appelés à la formation professionnelle des enseignants.

1.2. L'enseignement secondaire et de la formation professionnelle des enseignants au Togo de 1960 à 1968

L'octroi de l'indépendance en 1960, n'apporta pas un grand changement au système d'enseignement au Togo, encore fortement dépendant de l'occident, en termes de personnel enseignant au secondaire et d'implication des missionnaires (catholiques et protestantes).

Le sursaut nationaliste et la détermination des dirigeants togolais à accorder plus d'importance à leur éducation scolaire et à prendre les rênes de leur éducation scolaire eurent un faible effet, faute de capitaux et du personnel qualifié.

D'après les statistiques de Voule-Frititi (1991), environ 250 togolais effectuaient des études supérieures à l'étranger de 1958 à 1965.

Face à l'augmentation des coûts de formation des étudiants à l'étranger (bourses, aides, œuvres sociales, transport, etc.), et à la forte demande interne d'une formation supérieure, les gouvernements du Togo et du Bénin se sont accordés en 1965 pour créer l'Institut d'enseignement supérieur du Bénin (IESB) (M. Agbogli, 2004, p. 3).

⁶⁵ Arrêté n° 58-45 du 05 avril 1958, portant transformation du ministère de l'instruction en Ministère de l'éducation nationale (MEN).

⁶⁶ Arrêté no 191/PM-MEN, portant création d'un Cours Complémentaire au Togo.

A la veille de la création de l'ENS en 1968, il n'existait aucune institution officielle de formation professionnelle des enseignants du secondaire. La formation des Maîtres d'école à l'ENOLA de Lama-Kara, des instituteurs à l'ENI d'Atakpamé et le soutien des centres de formation professionnelle des missions chrétiennes ne comblaient qu'une infime partie des besoins en enseignants au niveau primaire.

L'un des avantages indéniable convoité par les jeunes Etats indépendants était leur intégration à l'ONU. En effet, l'adhésion à l'ONU leur permettait de jouir de l'accompagnement des institutions spécialisées de celle-ci dans la réalisation des projets de développement très coûteux. Ne dérogeant pas à la règle, le Togo adhère à l'ONU en septembre 1960, et sept ans après, en 1967, soumet au Programme des nations-unies pour le développement (PNUD), un projet de construction d'une Ecole Normale Supérieure.

2. Contexte et objectifs de la création de l'ENI-ENS en 1968

La création de l'ENI-ENS en 1968 se situe dans le cadre des réalisations du premier plan quinquennal au le Togo (1966-1970)⁶⁷,

2.1. Contexte de la création de l'ENI-ENS

Après les Sociétés indigènes de prévoyances (SIP, 1935-1945), les Fonds des investissements pour le développement économique et social (FIDES, 1946-1960), les plans quinquennaux furent la nouvelle formule d'aide au développement élaborée par les institutions de Brettons Wood.

Dans le cadre du premier plan quinquennal (1966-1970)⁶⁸ l'Etat togolais, en bonne intelligence avec la France, soumet au PNUD un projet dénommé Tog.13 ENI-ENS portant création et fonctionnement d'une Ecole Normale Supérieure.

Rédigé sous le ministre Sylvain Tinamkpo Babelème en 1967, le projet de construction d'une Ecole normale avait pour but de « transformer la vie rurale par une adaptation du système d'enseignement aux réalités socioéconomiques du pays » (M-F., Lange, 1972, p. 2). Qu'en est-il des objectifs assignés à cette institution ?

2.2. Les objectifs de la création de l'ENI-ENS

Le projet de création de l'ENI-ENS, selon M-F. Lange (1972, p. 3-4) poursuivait trois objectifs :

-la formation d'un type nouveau de maîtres qui seront, non seulement des enseignants pleinement qualifiés, mais aussi des animateurs des collectivités, des agents du

⁶⁷Le 1^{er} plan (1966-1970) visait la mise en place des structures de base indispensables à un développement harmonieux ; le 2^{ème} plan (1971-1975) devait servir à raffermir et à consolider les objectifs du 1^{er} plan ; le 3^{ème} plan (1976-1980) était qualifié de plan de production diversifiée et équilibrée ; et le 4^{ème} plan devait préparer le pays au décollage économique.

⁶⁸Le 1^{er} plan (1966-1970) visait la mise en place des structures de base indispensables à un développement harmonieux ; le 2^{ème} plan (1971-1975) devait servir à raffermir et à consolider les objectifs du 1^{er} plan ; le 3^{ème} plan (1976-1980) était qualifié de plan de production diversifiée et équilibrée ; et le 4^{ème} plan devait préparer le pays au décollage économique.

développement communautaire qui devront renforcer l'action locale des différents services techniques ;

-le recyclage et le perfectionnement du personnel enseignant déjà en fonction, en vue de l'informer de la réforme pédagogique en cours, l'initier aux nouvelles méthodes et techniques d'enseignement. Les acteurs concernés sont les inspecteurs du primaire, les conseillers pédagogiques, les professeurs des cours normaux, les directeurs d'écoles primaires, les maîtres du primaire de tous les niveaux ;

-la participation effective à la réforme pédagogique en cours, soit au niveau des principes (recherche pédagogique), soit au niveau des moyens (manuels, fiches, matériels didactiques etc.,).

Le conseil d'administration du PNUD, après la visite de son conseiller technique au Togo (Juin 1968), autorisa l'exécution de la première phase du « projet Tog. 13 ENI-ENS » sur trois ans, à compter du 1^{er} octobre 1968.

Vu le retard accusé par le gouvernement togolais dans la soumission du projet (août 1967) et en attendant la décision sur la deuxième phase, les contrats des experts furent prorogés du 1^{er} octobre 1971 au 30 juin 1972. Une allocation supplémentaire fut aussi accordée pour la construction du bloc pédagogique (M-F. Lange 1972, p. 3-4).

2.3. Création et inauguration de l'ENI-ENS

Le gouvernement togolais, rassuré de l'exécution imminente du projet, décrète⁶⁹ le 04 septembre 1968, la création de l'ENI-ENS à Atakpamé. Tenant à tout prix que la formation soit effective au cours de l'année académique 1968-1969, il sollicita plusieurs sociétés de construction, notamment les Travaux Publics (TP) et la société de Clarence Olympio pour le bloc pédagogique et la salle de conférence, une société italienne pour le bloc administratif, etc.⁷⁰

Le 02 décembre 1968, le discours prononcé par Herman Koffi Attignon, secrétaire général du ministère de l'enseignement national, invitant tous les acteurs de la nouvelle école à jouer pleinement leurs rôles, marque solennellement l'inauguration de l'ENI-ENS. Que retenir de l'organisation et de l'évolution de la formation de 1968 à 2018 ?

3. Organisation et évolution de la formation à l'ENI-ENS de 1968 à 2018

Les multiples besoins en personnel enseignant ont poussé l'Etat togolais à opérer plusieurs réformes à l'ENI-ENS de 1968 à 2018.

3.1. Organisation et offres de formation à la création (1968)

A la création en 1968, l'institution disposait de deux écoles (l'ENI et l'ENS) soumises à une direction unique, celle du directeur de l'ENS qui avait rang de directeur général. Il était assisté par deux directeurs des Etudes (DE), le DE-ENI et le DE-ENS.

⁶⁹ Le décret No 68-165 du 04 septembre 1968 porte création de l'ENI-ENS.

⁷⁰ ENI-ENES, 1968, rapport de fin d'année.

Désignée comme organe d'exécution du projet, l'UNESCO était chargée de nommer le Conseiller technique principal (CTP) et les experts des différents domaines de la formation. Le premier CTP nommé, faisant office de directeur des études à l'ENS (DE-ENS) était Pierre Delval. (M. F., Lange 1984, p. 3)

L'ENI était chargée de former en trois ans les instituteurs qualifiés. Le niveau requis pour les candidats à cette formation était le Brevet d'étude de premier cycle (BEPC). Le premier DE-ENI est Douiti Laré, de nationalité togolaise. Les premiers instituteurs formés étaient au nombre de 35, conformément aux recommandations du projet (M.F., Lange 1984, p. 3)

L'ENS, pour sa part, était chargée de former en deux ans les titulaires d'un baccalauréat au professorat de l'enseignement du premier cycle du secondaire. A ce niveau, il a été prévu une formation alternée de quinze (15) élèves-professeurs entre les options et par promotion. Dans le compte de l'année académique 1968-1969, quinze (15) élèves-professeurs des options littéraires furent recrutés. L'année suivante, pendant que l'option littéraire effectuait un stage sur le terrain, on procéda à la formation de quinze (15) élèves-professeurs scientifiques. (M. F. Lange, 1984, p. 3)

Par la suite, face aux besoins et contraintes, les offres de formation ont connu plusieurs mutations.

3.2. Evolution des offres de formation à l'ENI-ENS puis à l'ENS de 1968 à 2018

Plusieurs facteurs ont poussé le gouvernement togolais à prendre des décisions qui ont eu des impacts sur l'organisation et l'évolution de l'ENI-ENS.

La rareté des bacheliers surtout dans les options scientifiques a amené l'équipe technique de formation à accepter à l'ENS les candidats ayant le niveau BAC, c'est-à-dire ayant fait une fois la classe de terminale.

En octobre 1970, l'Ecole Normale de Lama-Kara (ENOLA) devient Lycée-Lama-Kara. Suite à cette décision, le gouvernement confie la formation des cinquante (50) instituteurs-adjoints en cours de formation à l'ENOLA à l'ENI-ENS. La même année, il fut créé une nouvelle direction, celle de l'Ecole normale des Instituteurs adjoint (ENIA), confiée à M. Tchona Jérôme, précédemment, directeur de l'ENOLA (B. E., Tchangai, 2010, p. 4).

Dans le souci d'harmoniser l'enseignement au secondaire, le gouvernement décide d'envoyer par vagues à l'ENS des instituteurs-Adjoints, intervenant déjà dans les collèges, pour suivre une formation accélérée d'un an. Pour ce faire, une quatrième direction fut créée, la DE-ENS/FA, comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau No2 : Les quatre Directions d'étude (DE) à l'ENI-ENS en 1970

	Directions d'étude (DE)	Les directeurs
1	DE de l'Ecole normale supérieure (Formation Initiale) DE-ENS/FI	Amégan Benoît
2	DE de l'Ecole normale supérieure (Formation Accélérée) DE-ENS/FA	Louki Mélébéya
3	DE de l'Ecole normale des instituteurs (DE-ENI)	Atti Kokou
4	DE de l'Ecole normale des instituteurs-adjoints (DE-ENIA)	Tchona Jérôme

Source : B.E. Tchangai, données de l'enquête (2018).

Cette avalanche de réformes du gouvernement togolais non conforme au projet de formation initial ne manqua pas de susciter la colère de Pierre Delval, le Conseiller technique principal. Ce dernier démissionne de son poste de DE-ENS/FI⁷¹, en 1970, demandant la suppression pure et simple des postes de Direction des Etudes⁷². Il propose une centralisation administrative chapotée par un directeur et un adjoint au directeur. Après sa démission, Pierre Delval fut successivement remplacé à la DE-ENS/FI par Lucien Arnouilh (un coopérant), Amégan Benoît, puis Foumey Têê. Toutefois, sous la contrainte de l'UNESCO, sa requête fut reconsidérée et appliquée mais sans grand succès. Suivant cette dernière, M. Abolo garda son poste de directeur de l'ENI-ENS avec pour adjoint Aziagbé Komlan Frédérick (devant assumer le rôle d'Adjoint)⁷³. Cette réforme fut limitée aux archives car en réalité, les différentes Directions d'étude ont conservé leurs attributions sous la direction de Martin Akoumey (1973-1977)⁷⁴.

Peu de temps après la création de l'ENS en 1968, le gouvernement procède à la mise sur pied de deux institutions concurrentes : l'Institut pédagogique nationale (IPN⁷⁵) en novembre 1968 et l'Université du Bénin (UB) en septembre 1970⁷⁶.

L'IPN implanté au départ dans les locaux de l'ENS et utilisant son matériel était chargé de : « (...) la recherche pédagogique, le recyclage des maîtres, la production du matériel pédagogique (...) » (UNESCO/UNDP(SF), Tog13., 1972, p.19)⁷⁷. Vu que les attributions de l'IPN étaient déjà confiées à l'ENI-ENS, ces deux structures ont connu des périodes conflictuelles, avec comme conséquence la délocalisation de l'IPN sur le site de l'UB.

La création de l'université a été une décision salutaire. Toutefois sa création a été source de frustration chez les normaliens titulaires du Baccalauréat et les enseignants intervenant à l'ENS. Ceux-ci manifestaient leur mécontentement par rapport aux meilleurs traitements et la possibilité d'évolution en diplôme et grades à l'Université (UNESCO/UNDP(SF), Tog13., 1972, p.19). Du fait que les étudiants de l'UB nantis du Diplôme universitaire d'études littéraires (DUEL) et du Diplôme universitaire d'études scientifiques (DUES) étaient aussi recrutés pour enseigner au secondaire, les

⁷¹ Poste qu'il assumait en remplacement de M. Amégan Benoît, qui était en étude en tant qu'Homologue. Le terme « Homologues » était utilisé pour désigner les enseignants-stagiaire de l'ENI-ENS, ayant obtenu une bourse d'étude pour une formation de 18 mois en Europe. L'objectif était de suppléer progressivement les coopérants et à la longue, assumer en toute autonomie la formation professionnelle des enseignants à l'ENI-ENS.

⁷² Wokounou Siki Blaise, premier secrétaire particulier de l'ENS, entretien du 03 juillet 2018 à Atakpamé.

⁷³ ENI-ENS, 1970, Rapport bilan de fin d'année, p.4.

⁷⁴ Akoumey Martin (1973-1977), successeur de M. Abolo Kokou, affecté à l'Université du Bénin, au retour de la formation des « Homologues » en 1973.

⁷⁵ L'IPN est créé par l'arrêté No 15-MEN du 09 novembre 1968. Cette institution transformée en Direction de la formation permanente de l'action et de la recherche pédagogique (DIFOP) en 1879) est aujourd'hui connue sous l'appellation Direction de la Formation (DF).

⁷⁶ L'UB est créé par le décret No 70-156 du 14 septembre 1970.

⁷⁷ UNESCO/UNDP(SF), Tog13., 1972, ENI-ENS Atakpamé, Rapport sur les résultats du projet conclusions et recommandations, 37p.

bacheliers ne s'intéressaient plus à l'ENS. Du côté des enseignants, les jeunes diplômés togolais formés en Europe ont préféré servir à l'UB qu'à l'ENS à cause des meilleures conditions de travail créées dans la nouvelle institution. Pour les mêmes raisons, on assiste au départ progressif des « homologues » pour l'UB⁷⁸. La création de l'Institut national des Sciences de l'Éducation (INSE) en 1972⁷⁹ par des enseignants venus de l'ENI-ENS, pour assurer la formation des enseignants du deuxième cycle du secondaire et des inspecteurs a poussé plus loin les critiques sur les contradictions dans l'éducation au Togo. En 1974, un vif débat au sujet du rattachement de l'ENS à l'Université du Bénin a déjà opposé les différents acteurs de l'éducation. Plusieurs rencontres, colloques et séminaires ont tenté sans grand succès d'harmoniser les différents points de vue (UNESCO/UNDP(SF), Tog13., 1972, p.21-24).

Au regard de ces distorsions, plusieurs acteurs et partenaires recommandent une réforme générale de l'enseignement au Togo. Cette réforme confiée à la commission du Rassemblement du peuple togolais (RPT) chargée de l'éducation a publié les décisions de la réforme en 1975.

Il faut souligner que l'ENI-ENS a été fortement impliquée dans ladite réforme. Son cadre a servi d'ateliers de travail et ses enseignants (Formateurs) ont activement pris part aux travaux (E., Tchakpala, 2005). Par rapport à cette réforme, le gouvernement met fin à la formation des Instituteurs-Adjoints à l'ENI-ENS. Le bureau affecté à la DE-ENIA fut réinvesti et les particularités liées à son fonctionnement prirent fin.

En outre, on assiste à une profonde perturbation de la formation par la nouvelle orientation de l'école togolaise. En effet, conçue dans un contexte de la recherche de « l'authenticité culturelle », la réforme de 1975 ambitionnait d'adapter l'école à son milieu naturel. Pour ce faire, « les nouveaux programmes devraient être essentiellement pratiques et axés sur la connaissance du milieu, pour permettre au nouveau citoyen d'être enraciné dans les réalités togolaises et africaines, lui permettant d'allier théorie et pratique (...) »⁸⁰.

Selon la commission du RPT en charge de l'éducation,

(...) Il faut absolument réhabiliter nos langues et nos valeurs culturelles qui ne sont pas des freins au développement socio-économique. Toutes les valeurs philosophiques positives doivent pouvoir s'exprimer à l'école ainsi que toutes les formes d'expression proprement togolaises et africaines : expression orale, plastique, musicale, théologique, etc. (République Togolaise, 1975, p. 8)

⁷⁸ Il s'agit entre autres de : Abolo Kokou, Adotevi Kodjo Adotè, Afeli Kossi, Gbéassor Tohonou, Kounetsron

Oscar, Quashie Maryse, Nubukpo Antoine, Takassi Issa, etc.

⁷⁹ L'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) est un établissement de l'Université de Lomé, créé par décret N°72-181/PR du 05 septembre 1972 pour assurer la formation des enseignants de second cycle de l'enseignement secondaire, des inspecteurs de l'enseignement du premier degré et des cadres compétents en psychologie appliquée.

⁸⁰République Togolaise, 1975 : Réforme de l'enseignement togolais, p.7

Placée au cœur de l'application de la réforme, l'ENS, dès 1975, a entrepris l'enseignement de l'éwé et du kabiyè, langues dont les études étaient assez avancées (République Togolaise, 1975, p. 8).

Les polémiques et contradictions autour de cette réforme sont suffisamment abordées par E. Assima-Kpatcha (2007)⁸¹, dans son article intitulé « L'organisation de l'enseignement au Togo indépendant (1960-1992) ».

En termes de bilan et d'impact de la réforme sur le système éducatif, il faut bien admettre comme le souligne le Rapport général de la conférence nationale dite souveraine (1991) que :

L'objectif de démocratisation, sans être atteint, se réalise au détriment de l'objectif de rentabilité. L'objectif d'adaptation est loin d'être atteint. En dépit des efforts consentis, on constate un écart important entre les principes de la réforme et le fonctionnement réel de l'école. L'insuffisance de structures d'accueil et d'équipement adaptés aux objectifs définis, jointe à l'indisponibilité et à la rareté des ressources humaines qualifiées ont paralysé à maints égards toutes entreprises⁸²

En 1983, sous le directeur Djato Boona Kétéhouli (1977-1991), la loi portant création des ENI de Kara et de Notsè a constitué un tournant décisif dans l'évolution de l'ENS. A compter de 1984, le transfert de l'ENI libère de l'espace à l'ENS qui organise sa formation désormais en deux sous-directions :

A compter de 1983, le niveau de recrutement de la Formation initiale (FI) est ramené au BAC II et la durée de formation à trois ans⁸³.

De même, pour la Formation accélérée (DE-ENS/FA) à l'actif des enseignants évoluant déjà sur le terrain et qui vont à l'ENS pour un appui pédagogique, le niveau de recrutement exigé était le niveau BAC II, pour une année de formation.

En 1988, on met fin à la formation dite accélérée et les dénominations telles que DE-ENS/FI et DE-ENS/FA disparaissent des archives. On parle désormais de la direction des études (DE) pour désigner le directeur adjoint, chargé des études⁸⁴.

Dans le souci de rehausser le niveau de formation dans les options scientifiques, plusieurs formules ont été essayées. Comme l'explique A. S. Aritiba :

(...) En 1990, le concours à l'ENS a été ouvert aux étudiants titulaires du DEUG II⁸⁵ pour une formation d'un an. Peu de candidats s'étant présentés dans les filières scientifiques, l'expérience ne fut plus renouvelée(...).

⁸¹ Assima-Kpatcha, Essoham 2007, « L'organisation de l'enseignement, au Togo indépendant (1960-1992), Revue du CAMES, Nouvelle Série B, Vol. 009 N° 2-(2eme Semestre).

⁸² Rapport général de la conférence nationale souveraine, commission 5 : Education, Recherche, Affaires Socio-culturelles, Lomé, Août 1991, p.6-8.

⁸³ Badjoudoum Kodjo, Ancien normalien, promotion 1983-1986. Entretien réalisé à Lomé, le 01 juillet 2018.

⁸⁴ Dans ce nouveau contexte, se sont succédé à ce poste, M. Sumsa Nutéfé (1988-1996), Adjii Sardji Aritiba (1996-2000), Notopé Seto (2000-2017) et Avégnon Délali K. depuis 2017.

⁸⁵ Le diplôme d'études universitaires générales (Deug) est un ancien diplôme universitaire national de niveau bac + 2.

Le concours de recrutement fut par la suite ouvert aux étudiants titulaires d'un (DEUG 1), Pour une formation de 2 ans. Le nombre de candidats dans les filières scientifiques, notamment en Mathématiques et en Sciences Physiques, s'étant aussi avéré insuffisant, cette formule fut également abandonnée(...).

De 1994 à 1998, le concours est à nouveau ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat, deuxième partie (BAC II en lettres comme en science), pour une formation étalée sur trois (03) ans (...)⁸⁶

L'ENS forme des professeurs de collège en bivalence, voire en trivalence pour les options Histoire-Géographie et Français. En effet, les élèves-professeurs à la sortie enseignent au collège deux voire trois disciplines. Suite aux réformes de 1994, les offres de formation à l'ENS sont organisées en six options ou départements comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau No3 : Les offres de formation à l'ENS à la suite des réformes de 1994

	Options (spécialités)	Profil d'entrée	Bivalence/Trivalence	Profil de Sortie
1	Anglais	BAC II (Séries A/ D)	Français	Certificat de fin d'Etudes Normale Supérieures (CFENS)
2	Français	BAC II (Séries A/ D)	Histoire-Géographie et ECM ⁸⁷	
3	Histoire-Géographie	BAC II (Séries A/ D)	Français et ECM	
4	Mathématiques	BAC II (Séries C/ D)	Sciences Physiques	
5	Sciences Physiques	BAC II (Séries C/ D)	Mathématiques	
6	Sciences Naturelles	BAC II (séries C/ D)	Mathématiques	

Source : B. E. Tchngai, données de l'enquête (2018).

La formation du futur enseignant dans une ou plusieurs autres disciplines que sa spécialité est une alternative trouvée pour résoudre le problème d'insuffisance du personnel sur le terrain.

Plusieurs raisons ont conduit à la fermeture de l'ENS en 2001. Les grandes difficultés à l'ENS sont enregistrées dans les années 1990, avec les troubles sociopolitiques qui ont affecté la sérénité de la formation. Comme le souligne A. S. Aritiba,

La suspension de la coopération de l'Union européenne avec le Togo a eu comme incidence le départ progressif des enseignants coopérants (...) Les activités à l'ENS tournèrent au ralenti, faute de moyens financiers et du personnel enseignant. Il était difficile d'attribuer des bourses aux élèves-professeurs de la promotion 1998-2001 en cours de formation, ni moins d'assurer leur restauration. Affamés, les élèves-professeurs manifestèrent leur ras-le-bol, poussant les autorités en charge à la fermeture des portes de l'institution en 2001⁸⁸

A sa réouverture en 2010, la formation est organisée suivant deux offres ou formules : la Formule A et la Formule B comme l'indique le tableau ci-après.

⁸⁶ Aritiba Adj-Sardji, Ancien directeur de l'ENS, Entretien réalisé à Atakpamé, le 15 mai 2018.

⁸⁷ ECM, Education civique et morale.

⁸⁸ Aritiba Adj-Sardji, Ancien directeur de l'ENS (2000-2021), entretien réalisé à Atakpamé, le 15 mai 2018.

Tableau No 4 : Les offres de formation à l'ENS à la réouverture de l'Ecole en 2010

Formule A				
	Options (Spécialités)	Profil d'entrée	Bivalence/ Trivalence	Profil de Sortie
1	Mathématiques	BAC II (Séries C/ D)	Sciences Physiques	Licence professionnelle d'enseignement (LPE)
2	Sciences Physiques	BAC II (Séries C/ D)	Mathématiques	
Formule B				
1	Anglais	Licence en Anglais	Français	Licence professionnelle d'enseignement (LPE)
2	Français	Licence en Lettres modernes ou en Linguistique	Histoire-Géographie et ECM ⁸⁹	
3	Histoire - Géographie	Licence en Histoire ou en Géographie	Français et ECM	
4	Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	Licence en Biologie, en Géologie ou en Botanique)	Mathématiques	

Source : B.E. Tchangai, données de l'enquête (2018).

Pour la Formule A, le profil d'entrée est le baccalauréat (BACII) scientifique et la durée de formation est trois ans. Ils obtiennent à la sortie, une Licence Professionnelle d'Enseignement (LPE) et obtiennent aussitôt après leurs affectations.

Pour la Formule B, le profil d'entrée est la Licence classique ou la Licence LMD. Pour cette Formule la durée de formation est d'un an et le diplôme de fin de formation reste la LPE. Toutefois les enseignants issus de la Formule B jouissent d'une bonification de 100 points d'Indice sur leur salaire.

A ce jour, l'ENS, selon A. S. Aritiba a formé environ 300 moniteurs, 700 instituteurs et plus de 3700 professeurs. En terme de recyclage et de renforcement, on estime à plus 5000, les acteurs de l'enseignement (inspecteurs, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles, des CC et CEG, etc.) qui ont reçu une formation à l'ENS de 1968 à 2018.

L'une des difficultés majeures de l'ENS depuis sa création est le déficit en personnel enseignant. Après le départ des coopérants dans les années 1990, l'essentiel des enseignements est assuré par des missionnaires. Pour la plupart il s'agit des Enseignants chercheurs de l'Université de Lomé (UL) et de l'Université de Kara (UK)⁹⁰.

En 2018, les enseignants permanents en nombre très réduit et de statuts divers se présentent comme suit.

⁸⁹ECM : Education civique et morale.

⁹⁰ L'Université de Kara (UK) a été créée en 2004.

Tableau No 5 : Liste du personnel enseignant permanent à l'ENS en 2018

No	Noms§ Prénoms	Statuts et Spécialités	Prise de service
Département d'Anglais			
1	Mme Dégboé M. Marie	Linguiste, Contrat après la retraite (CAR), chef de département	1981
2	Dr. Kpakpayi Panapassa	Civilisation et littérature américaine (Contractuel)	2018
Département de Français et de la Linguistique			
1	Dr. Aritiba Adjì Sardji	MA en Linguistique (Directeur de l'ENS)	1996
2	Dr. Avegnon K. Délali	MC en Littérature Africaine (DE de l'ENS)	2006
3	M. Djabaré Kpapou	Spécialiste de Grammaire (CAR)	1988
4	Dr. Pidabi G nabana	MA en Littérature Africaine, chef de département	2006
Département d'Histoire-Géographie			
1	Dr. Atcholé Eyanah	MA en Géographie urbaine, chef de département	2015
2	Dr. Tchangai Bassa E sso	MA en Histoire contemporaine	2015
3	Dr. Takili Mandinatétou	Assistant en Géographie Urbaine	2018
Département de Mathématiques			
1	M. Kamane M. Lelen	Doctorant en Mathématiques et Applications, chef de département	2018
Département de sciences Physique-Chimie			
1	M. Mensah Séwa	Doctorant en Physique, (CAR), chef de département	1993
Département de Science de la Vie et de Terre (SVT)			
1	M. Sablassou Kossi	Spécialiste de la Biologie, (CAR), chef de département	1988
Département de Psychopédagogie			
1	Tchassama Ati-Mola	MA. en Psychopédagogie, chef de département.	2006

Source : Tchangai (juillet 2018).

Il ressort qu'avec cet effectif très réduit en enseignants formateurs, l'ENS reste fortement dépendante des deux universités publiques du Togo. Vu le nombre élevé de jeunes docteurs togolais à même d'enseigner à l'ENS, au chômage, la sollicitude permanente de missionnaires relève d'un paradoxe. Selon K. D. Avégnon⁹¹ et le personnel enseignant de l'ENS, « (...) Les docteurs recrutés à l'ENS s'acquittent des mêmes tâches que leurs homologues des universités publiques du Togo, mais ne reçoivent pas les mêmes traitements que ces derniers. Ayant connaissance de cette situation contradictoire, les jeunes docteurs hésitent à faire carrière à l'ENS (...) ».

Selon les docteurs en poste à l'ENS, des négociations sont en cours pour la régularisation de leur situation administrative. Dans son discours marquant le cinquantenaire de l'ENS, le ministre N. Broohm⁹² a reconnu que l'ENS avait besoin

⁹¹Avégnon K. Délali, directeur adjoint chargé des études à l'ENS (DE, depuis 2017), entretien réalisé à Atakpamé, le 13 mai 2018.

⁹² Broohm Nicoé Octave, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR, de 2012 à 2018).

des réformes pour être compétitive et jouer pleinement son rôle de formation des formateurs.

Conclusion

L'ENS est le premier centre du supérieur du Togo, une école officielle de formation des enseignants du primaire et du secondaire créée en 1968. A ces titres, son histoire est digne de mémoire. L'ENS a été un cadre d'expérimentation du système éducatif et donc d'accumulation d'expériences en matière de formation des enseignants, d'élaboration des programmes, de dispensation des connaissances, etc. A ce jour, l'ENS a formé environ 300 moniteurs, 700 instituteurs et plus de 3700 professeurs. En terme de recyclage et de renforcement, on estime à plus 5000, les acteurs de l'enseignement (inspecteurs, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles, des CC et CEG, etc.) qui ont reçu une formation à l'ENS de 1968 à 2018.

Comme on peut le constater, les questions de l'éducation et de la formation professionnelle ont toujours préoccupé les gouvernements qui se sont succédé au Togo depuis 1956. Cependant, il faut bien admettre que certaines décisions et réformes ont manqué de finesse et d'analyse profonde. Les experts de l'UNESCO, tout en appréciant la détermination des dirigeants togolais, ont déploré la précipitation avec laquelle ils ont enchaîné les projets et réformes à l'ENS.

L'ENI-ENS du Togo compte parmi les premières créées dans la sous-région ouest-africaine. A ce jour, on ne saurait la comparer aux ENS créées à son image, ni en terme d'infrastructures, ni en terme d'offres de formation, encore moins en terme de traitement du personnel enseignant. Il y a vraiment lieu d'envisager des réformes pour la rendre compétitive.

Sources et références bibliographiques

1. Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Agés	Statuts des personnes ressources	Dates et lieux
01	Alégbé Tafa	57	Ancien normalien, promotion 1983-1986	Lomé, 01/07/2018
02	Aritiba Adji-Sardji	60	Ancien directeur de l'ENS	Atakpamé, 15-16/05/2018
03	Badjoudoum Kodjo	60	Ancien normalien, promotion 1983-1986	Lomé, 01/07/2018
04	Dégboé M. Marie	63	Ancienne Formatrice à l'ENS	Atakpamé, 16/05/2018
05	Djabaré Tapou	60	Ancien Formateur à l'ENS	Atakpamé, 15/05/2018
06	Mensah Séwa	65	Ancien Formateur à l'ENS	Atakpamé, 16/05/2018
07	Salami Ayantudé		Ancien directeur du CEG/A	Atakpamé, 18/06/2018
08	Sablassou Kossi	61	Ancien Formateur à l'ENS	Atakpamé, 15/05/2018
09	Tabou Komi Batome	72	Ancien directeur du CEG/A	Atakpamé, 18/06/2018
10	Wokounou Siki Blaise	73	Ancien Secrétaire particulier à l'ENS	Atakpamé, 04/07/ 2018

2. Les archives

- AN. SOM. Togo : A P. Carton 2706, dossier 3.
- ANT- 2APA, Cercle de Lama-Kara, décret du 67-22 du 26 Janvier 1967, portant création de l'Ecole normale de Lama-Kara (L'ENOLA)
- ANT- 2APA, Cercle de Lama-Kara, dossier 5 : Statut de l'UCPN.

- ANT-2APA, Cercle de Lama-Kara, dossier N° 6, Rapport sur les événements de Piya-Hodo 1957.
- Arrêté n°32/E du 18 janvier 1935 portant organisation de l'enseignement officiel du Togo
- Arrêté n° 179 du 04 septembre 1922, portant organisation de l'enseignement officiel au Togo.
- Arrêté n° 58-45 du 05 avril 1958, portant transformation du ministère de l'instruction en Ministère de
- Arrêté no 191/PM-MEN du 06 octobre 1958, portant création d'un Cours Complémentaire au Togo.
- Décret No 68-165 du 04 septembre 1968 portant création de l'ENI-ENS.
- Décret No 70-156 du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du Bénin (UB)
- Rapport N° 67/APA du 13 septembre 1946, du gouverneur J. Noutary, signé par P. Pauc, pp. 4-5 (Archives nationales françaises), cartons 3279.

Références bibliographiques

- AGBA Kondi M., Charles, 2009 : *Ministres avec Eyadema*, Rose Bleue, Lomé, 427p.
- AGBOBLI Edo K. Maurille 2004, « L'Université du Bénin: « Historique, évolution (1970-1995), contraintes et perspectives, *Revue du CAMES - Série B*, vol. 006 N° 1-2.p.165-182.
- ASSIMA-KPATCHA, Essoham 2007, « L'organisation de l'enseignement, au Togo indépendant. (1960-1992), *Revue du CAMES*, Nouvelle Série B, Vol. 009 N° 2-(2eme Semestre). Conférence Nationale Souveraine, 1991 : *Rapport général de la conférence nationale souveraine*, commission 5, éducation, recherche affaire socioculturelle, Lomé, 32p.
- CORNEVIN Robert, 1987 : *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 556p.
- GAYIBOR L., Nicoué, 2013, *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, les presses de l'UL, Lomé, 242p.
- KADANGA Kodjona, 1992, *Le changement politique au Togo*, (vol. 1) : abrégé des événements de la période pré-transitoire, S. éd., Lomé, 119 p.
- KOKOVI Têê, 2012 : *Gouvernance scolaire au Togo, intelligibilité des pratiques des acteurs et nouveaux paradigmes d'intervention*, Thèse pour l'obtention du grade de docteur européen en science de l'éducation, Université de Lieida, 363p.
- LANGE Marie-France, 1984 : « Contribution à l'étude du système scolaire togolais : Première approche du phénomène de déscolarisation », ORSTOM, Lomé, 94p.
- LANGE Marie-France, 1991:« Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? », ORSTOM, Lomé, p 74-86.
- LANGE Marie-France, 1991, *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo : bilan et perspectives*, UBIURD, Lomé, 174 p.
- Palé Yao, 2015 : *Le lycée d'enseignement général Kara1 (1970-2000)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Kara, 105p.

- République togolaise, 1975 : *Réforme de l'enseignement au Togo (forme condensée)*, Editogo, Lomé 37p.
- SANDA Pyabalo, 2006 : *La scolarisation du Nord Togo au temps colonial 1912-1960*, mémoire de Maîtrise en Histoire, UL, 148p.
- TCHAKPALA, E., 2005 : *Réforme de l'enseignement et politique scolaire dans la région de la Kara de 1974 à 1992*, mémoire de maîtrise d'Histoire, université de Lomé, 84p.
- TCHANGAI Bassa Ezzo, 2010 : « Monographie du Lycée-Kara 1, marquant le quarantenaire de sa création », archives du Lycée-Kara, 7p.
- TCHANGAI Bassa Ezzo, 2017, « Attentat de Sarakawa » et instauration du septième jour (Sarakaway) en pays kabiyè (1974-1981) : causes, impacts politique et socioculturel », In LŊGBOWU, N°003, pp 251-276.
- UNESCO/UNDP(SF), Tog13., 1972, ENI-ENS Atakpamé, Rapport sur les résultats du projet conclusions et recommandations, 37p.
- UNESCO, 2003, « Les institutions de formation d'enseignants au Togo : situation actuelle et perspectives », Rapport de mission, 34p.

CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES DES INFIRMIERS SUR LA DOULEUR CHEZ LES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER OU DE DRÉPANOCYTOSE AU CHU SYLVANUS OLYMPIO DE LOMÉ

Koffi Mawuse GUEDENON⁹³

Université de Lomé, Togo

julesblack@yahoo.fr

Mawouto FIAWOO, Université de Lomé, Togo, **Djatougbe Ayaovi Elie AKOLLY**, Université de Lomé, Togo, **Essohana PADARO**, Université de Lomé, Togo, **Fidèle Comlan DOSSOU**, Université de Lomé, Togo, **Oounoo Elom TAKASSI**, Université de Lomé, Togo, **Dzayissé Yawo ATAKOUMA**, Université de Lomé, Togo, **Adama Dodji GBADOE**, Université de Lomé, Togo.

Titre: Connaissances, attitudes et pratiques des infirmiers sur la douleur chez les enfants atteints de cancer ou de drépanocytose au CHU Sylvanus Olympio de Lomé

Propos Déterminer les connaissances attitudes et pratiques des infirmiers sur la douleur chez les enfants atteints de cancer ou de drépanocytose au CHU Sylvanus Olympio.

Méthodes: Etude prospective de type transversal du 15 mai au 15 juin 2017 portant sur l'interview de 25 infirmiers soignant des enfants atteints de cancer ou de drépanocytose dans les services de pédiatrie et de chirurgie pédiatrique du CHU Sylvanus Olympio de Lomé.

Résultats: Tous les infirmiers abordés (n=25) ont participé à l'étude. Ils étaient jeunes (âge moyen de 31 ± 5 ans) et en service depuis $6,2 \pm 3,8$ ans. Ils étaient de sexe masculin dans 84% des cas. Aucun infirmier n'avait reçu de formation spécifique sur la douleur lors de sa formation de base. Le niveau de connaissance sur la définition de la douleur était mauvais. La connaissance de la maladie comme source de douleur était moyenne. Celle de la douleur provenant des soins était mauvaise. L'étape d'évaluation était moyennement connue. Pour 27% des infirmiers l'évaluation faisait perdre du temps. Les infirmiers connaissaient moyennement l'EVA mais ne connaissaient aucune autre échelle en dehors de l'échelle des visages. Le paracétamol était le moyen thérapeutique connu par tous les infirmiers. La morphine était connue par 20% des infirmiers. Les moyens non médicamenteux étaient mal connus. Les attitudes étaient erronées et parfois néfastes. La douleur était un problème secondaire pour 60% des infirmiers. Les pratiques étaient inadéquates voire néfastes. Aucun infirmier n'évaluait la douleur. Aucune traçabilité de la prise en charge de la douleur n'existait en dehors des médicaments sur les fiches de température.

⁹³ Auteur correspondant, Service de Pédiatrie, CHU Sylvanus Olympio, Faculté des Sciences de la Santé, Université de Lomé, Togo, 08 BP 81604 Lomé, Téléphone 0022890020044, adresse e-mail : julesblack@yahoo.fr

Conclusion: la douleur de l'enfant atteint de cancer ou de drépanocytose n'était pas connue par les infirmiers. Aussi la douleur doit-elle être intégrée dans la formation de l'infirmier pour une prise en charge adéquate des enfants.

Mots clés : douleur, enfant, cancer, infirmier, Lomé.

Conflits d'intérêts: aucun

Title: Knowledge attitudes and practices of nurses on pain in children with cancer or sickle cell anemia at Sylvanus Olympio Teaching Hospital

Purpose: To determine the knowledge, attitudes and practices of nurses on pain in children with cancer or sickle cell anemia at Sylvanus Olympio University Hospital.

Method: Prospective cross-sectional study from May 15 to June 15, 2017 concerning the interview of 25 nurses caring for children with cancer.

Results: All nurses approached (n = 25) participated in the study. They were young (mean age 31-5 years) and in service from 6.2-3.8 years. They were male most of the time (84%). No nurses had received specific training on pain during their training. The level of knowledge about the definition of pain was bad. The knowledge of the disease as a source of pain was average. The pain from the care was bad. The evaluation stage was moderately known. For 27% of nurses the evaluation was wasting time. The nurses were moderately familiar analogue visual scale (EVA) and did not know of any other scale outside the face scale. Paracetamol was the therapeutic medium known to all nurses. Morphine was known by 20% of nurses. Non-drug means were poorly known. Attitudes were wrong and sometimes harmful. Pain was a secondary problem for 60% of nurses. The practices were inadequate or even harmful. No nurses assessed the pain. There was no traceability of pain management outside the drugs on the temperature sheets.

Conclusion: the pain of the child with cancer or sickle cell anemia was not known by nurses. So the pain must be integrated into the nurse's training for proper management of the children.

Keywords: pain, child, cancer, nurse, Lomé.

Introduction

La douleur est un phénomène complexe et multidimensionnel qui est à l'origine de près de deux tiers des consultations médicales (Jahn et al., 2010). Sa prise en charge fait partie des droits de l'homme et constitue une priorité de santé publique. La qualité de cette prise en charge influence la qualité de vie des patients et indirectement le niveau de satisfaction des patients lors des enquêtes sur la qualité des soins dans les structures sanitaires (Joint Blyth et al., 2004 ; Latina et al., 2015). L'expérience de la sensation douloureuse est plus intense chez l'enfant du fait de la forte réponse inflammatoire et de l'absence d'inhibition centrale dans cette tranche d'âge. Les avancées thérapeutiques importantes ont amélioré la survie des patients atteints de cancer. Les différents signes liés au cancer dont la douleur ont vu leur fréquence augmenter. Cette douleur provient principalement soit de la maladie elle-même, soit des traitements. Une revue de la littérature évalue à 53% la proportion de patients

ayant un cancer et souffrant de douleur (Van den Beuken-van Everdingen et al., 2007). Cependant dans la moitié des cas, cette douleur est insuffisamment traitée (Deandrea et al., 2008). Dans les pays en développement comme le Togo, le cancer a été le plus souvent négligé au détriment des maladies infectieuses. Le traitement des patients atteints de cancer se fait dans les unités d'oncologie essentiellement. Bien que les infirmiers ne prescrivent pas de médicaments dans les hôpitaux de référence tel que le CHU Sylvanus Olympio de Lomé, ils prennent une part importante dans la gestion de la douleur. Ils sont au contact des patients et en première ligne de la prise en charge. Toutefois il s'avère indispensable de savoir s'ils ont les connaissances nécessaires leur permettant d'adopter des attitudes et d'agir convenablement devant la douleur chez ces patients. C'est pour répondre à cette question que nous avons initié ce travail dont l'objectif était d'évaluer les connaissances, attitudes et pratiques des infirmiers soignant les enfants atteints de cancer ou de drépanocytose face à la douleur.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre d'étude

Cette étude s'est déroulée dans les services de chirurgie pédiatrique et de pédiatrie plus spécifiquement dans les unités d'hématologie oncologie, de soins intensifs, de prise en charge des prématurés. Ce service a une capacité d'accueil de 170 lits et berceaux. Le personnel soignant était composé de huit pédiatres dont 4 professeurs titulaires, 2 maîtres-assistants, 3 assistants chef de clinique, des médecins en spécialisation de pédiatrie, trois surveillants d'unité, un assistant médical, un technicien supérieur en orthophonie, un technicien supérieur d'anesthésie réanimation, quinze infirmiers, quinze gardes-malade, deux secrétaires, un nutritionniste, un archiviste et un manœuvre. Les activités hospitalières concernent les consultations de pédiatrie générale, les soins pédiatriques spécialisés, les hospitalisations en pathologie pédiatrique générale, les gardes et les vaccinations. Le service de chirurgie pédiatrique se trouve dans le département de chirurgie et prend en charge les enfants souffrant d'affection chirurgicale. Son personnel intervient également dans la prise en charge les enfants hospitalisés en pédiatrie et nécessitant une prise en charge chirurgicale.

Population et méthode d'étude

Il s'est agi de 25 infirmiers exerçant dans les unités du service de pédiatrie sus-citées et dans le service de chirurgie pédiatrique. Chaque infirmier a été interviewé.

1.1.1. Critères d'inclusion

Nous avons inclus dans notre étude, tous les infirmiers en fonction dans les unités d'onco-hématologie, de soins intensifs, de prise en charge des prématurés et dans le service de chirurgie pédiatrique, et ayant déjà participé à la prise en charge des enfants atteints de cancer ou de drépanocytose.

1.1.2. Critères de non-inclusion

N'ont pas été inclus dans notre étude les infirmiers qui ne répondaient pas à nos critères d'inclusion. Nous avons également exclu les infirmiers qui travaillaient dans les unités de prise en charge des adultes.

1.1.3. Méthode d'étude

Type et période d'étude

Il s'agissait d'une étude prospective de type transversal à visée descriptive allant du 15 mai au 15 juin 2017 et portant sur l'interview des infirmiers prenant en charge des enfants souffrant de douleur relevant du cancer ou de la drépanocytose. Pour chaque infirmier, les variables collectées portaient sur les données sociodémographiques, les données concernant les connaissances, les attitudes et les pratiques de l'infirmier sur la douleur. L'enquêteur observait les pratiques de l'infirmier sur plusieurs jours et cochant les faits correspondant à chaque rubrique. Ainsi les pratiques n'ont pas été biaisées par la recherche d'adaptation des pratiques aux réponses données sur les connaissances. L'infirmier a été observé devant un enfant ayant mal puis lorsqu'il faisait les soins à un enfant ayant mal. Il a été également observé lorsqu'il faisait des soins susceptibles de provoquer la douleur. Sa dextérité à évaluer la douleur a été observée. Nous n'avons pas fait des propositions de réponses aux infirmiers avant d'obtenir leurs réponses. La collecte s'est faite à l'aide d'une fiche d'enquête à partir des renseignements obtenus par interrogatoire et/ou observés lors des pratiques de l'infirmier. Cette collecte des données a été quotidienne durant toute la durée de l'étude. Nos données étaient saisies et traitées dans le logiciel Epi-Info 6.04d. L'évaluation de la connaissance a été faite comme suit : i. la connaissance était mauvaise lorsque l'on notait moins de 50% de bonne réponse ; ii. elle était insuffisante lorsque les bonnes réponses comprises entre 50 et 65% ; iii. les connaissances étaient jugées moyennes lorsque les bonnes réponses étaient comprise entre 66 et 85% ; iv. les connaissances étaient bonnes lorsque les bonnes réponses étaient supérieures à 85%. Les attitudes ont été qualifiées selon 4 critères (juste, approximatif, erroné et néfaste). S'agissant des pratique, l'analyse a été établie en 3 niveaux (néfaste, inadéquat, adéquat).

2. Résultats

2.1. Aspects sociodémographiques des infirmiers

Tous les infirmiers abordés (n=25; 100%) ont accepté et ont participé à notre étude. Aucun infirmier n'avait posé de question relative à l'étude avant le début de l'administration du questionnaire. L'âge a été renseigné chez 20 infirmiers. Cinq infirmiers ont refusé de donner leur âge. L'âge moyen des 20 infirmiers était de 31 ± 5 ans avec des extrêmes de 22 ans et de 40 ans. La répartition par tranches d'âge (en année) des infirmiers a été représenté sur la figure 1.

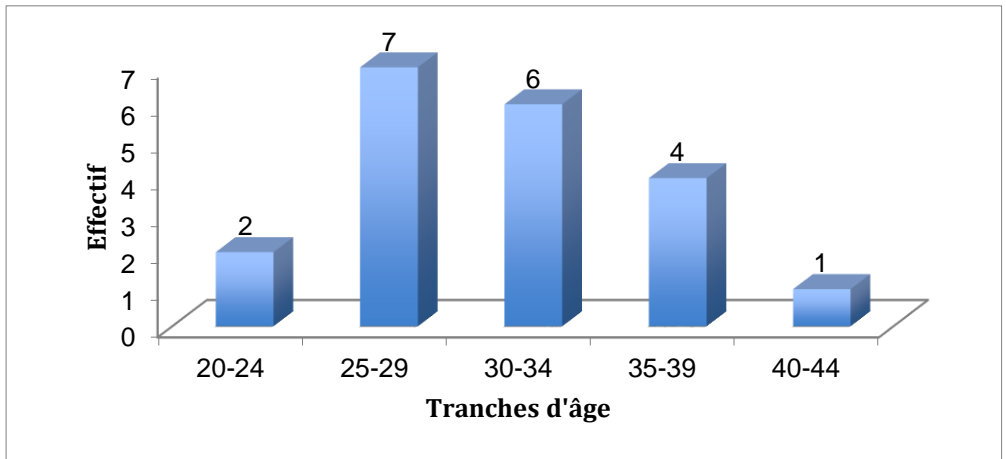


Figure 1 : Répartition des infirmiers selon les tranches d'âge

Les infirmiers exerçaient depuis en moyenne $6,2 \pm 3,8$ ans. Onze infirmiers exerçaient depuis moins de 5 ans, 9 infirmiers avaient un nombre d'année d'exercice compris entre 5 et 9 ans et 5 infirmiers exerçaient depuis 10 à 14 ans. Le sexe masculin était représenté dans 84% des cas et le sexe féminin dans 16% des cas. Des 25 infirmiers enquêtés, il y avait 16 infirmiers diplômés d'État, 6 élèves infirmiers et 3 infirmiers auxiliaires. Les infirmiers travaillant permanemment en hématologie oncologie pédiatrique représentaient 12% des infirmiers (tableau I). Tous les infirmiers questionnés ($n=25$; 100%) n'ont reçu aucune formation spécifique sur la douleur au cours de leur formation d'infirmier.

Tableau I : Répartition des infirmiers selon leur pavillon d'affectation

	Effectifs	Pourcentage
P8 (soins intensifs < 1 an)	10	40
P2 (soins intensifs > 1an)	05	20
P10 (hôpital de jour)	04	16
P1 (hématologie oncologie)	03	12
Néonatalogie	02	08
Chirurgie Pédiatrique	01	04
Total	25	100

2.2. Connaissances des infirmiers sur la douleur

Les mots clés résumant la définition de la douleur cités par les infirmiers lors de notre étude étaient la sensation désagréable (64%), la sensation pénible (28%), la souffrance morale (16%), l'expérience émotionnelle désagréable (12%), la lésion tissulaire (4%). Ces expressions existantes sur la fiche d'enquête n'ont pas été lues aux infirmiers mais émanaient de leurs réponses. Les termes "expérience sensorielle", "sentiment pénible", "affliction" et "subjective" n'ont été prononcés par aucun infirmier. Le niveau de connaissance des infirmiers sur la définition de la douleur était insuffisant voire mauvais. S'agissant des connaissances sur les sources de la douleur, la maladie (76%) était la première source de douleur citée par les infirmiers, suivie de la douleur

provoquée par les soins infirmiers (36%) puis du traitement anticancéreux (20%). Le niveau de connaissance des sources de la douleur était soit moyen (maladie), soit mauvais (soins comme source de la douleur). Tous les 25 infirmiers (100%) affirmaient qu'il existait deux types de douleur (aigüe et chronique). La majorité des infirmiers (76%) savaient qu'il existe une étape préalable au traitement de la douleur. L'étape préalable consistait en une évaluation de l'intensité de la douleur pour 72% des infirmiers. Elle consistait en une préparation psychologique pour 14% d'entre eux et en une mise en position antalgique pour les 14% restants. Le niveau de connaissance sur l'existence de l'étape d'évaluation était moyen. Pour 27% des infirmiers, l'évaluation de la douleur fait perdre du temps précieux pour le traitement qu'il convient de débiter sans attendre et donc sans évaluer. L'évaluation permettait de quantifier la douleur pour 65% des infirmiers. Elle permettait de suivre l'efficacité du traitement selon 29% des infirmiers et de poser un bon diagnostic pour 6%. Le niveau de connaissance des infirmiers sur le but de l'évaluation était insuffisant. Les échelles d'évaluation de la douleur citées par les infirmiers étaient l'échelle visuelle analogique (EVA) dans 71% des cas et l'échelle des visages dans 29% des cas. La classification des échelles en échelle d'auto-évaluation et échelle d'hétéro-évaluation était connue par 56% des infirmiers. Ces infirmiers définissaient correctement l'auto-évaluation et l'hétéro-évaluation. Les infirmiers restants (44%) n'avaient jamais entendu ces termes. Le niveau de connaissance des infirmiers sur les échelles d'évaluation était moyen pour l'échelle visuelle analogique (EVA) et mauvais pour les autres échelles. La majorité des infirmiers (88%) savait que la douleur pouvait être prévenue. Tous les infirmiers (100%) connaissaient des moyens médicamenteux de traitement de la douleur. La morphine a été citée par 20% des infirmiers et le paracétamol par tous les infirmiers. Les moyens non médicamenteux ont été cités par 54% des infirmiers. L'hypnose était le premier moyen non médicamenteux cité (44%) par les infirmiers. La vessie de glace et la position antalgique ont été chacune citées par 10% des infirmiers. Le niveau de connaissance des infirmiers était bon pour la connaissance de la possibilité de prévention de la douleur et pour les moyens médicamenteux. Il était mauvais pour la morphine et les moyens non médicamenteux. Environ la moitié (52%) des infirmiers ont une fois entendu parler de la douleur dans le cadre d'une séance d'information éducation et communication (IEC). Les canaux par lesquels le message d'IEC a été entendu étaient la télévision (25%) suivie de la radio (19%), presse écrite (19%) et personnel de santé (19%).

Le message retenu de ces IEC portait sur le traitement chez 28% des infirmiers. Il portait sur la définition chez 24% et sur les causes de la douleur chez 4% des infirmiers.

2.3. Attitudes des infirmiers face à la douleur

Tous les infirmiers (100%) ont une fois souffert de la douleur. Lors de cette expérience douloureuse, la peur de la mort était ce qui venait à l'esprit de 48% d'entre eux, suivie de l'impuissance totale (36%) et de la peur de la perte de fonction de l'organe (16%). L'attitude adoptée lors de cette expérience était la prise de médicament chez 60% des infirmiers et le recours à une consultation chez 40%. La majorité des infirmiers (72%) ont eu un proche ayant souffert de douleur récemment. Après l'amendement de la douleur, la majorité des infirmiers (92%) s'étaient résolus de toujours aider une

personne ayant mal. Huit pour cent des infirmiers s'étaient promis ne plus jamais douter de la douleur d'un patient. Il s'agissait d'attitudes justes. La plupart des infirmiers (84%) affirmaient diagnostiquer et typer la douleur devant un enfant ayant mal. Ce même pourcentage d'infirmier (84%) affirmait expliquer aux enfants ayant mal les gestes qu'ils effectuaient. En faisant des soins, 4% des infirmiers ne se rappelaient jamais la douleur provoquée par ces soins, 16 % des infirmiers s'en rappelaient parfois, 40 % s'en rappelaient souvent et 40% s'en rappelaient toujours. Des méthodes non médicamenteuses dans le but d'atténuer la douleur liée aux soins n'étaient jamais utilisées par 24% des infirmiers. Elles étaient parfois utilisées par 40 % des infirmiers, souvent par 24% et toujours par 12% des infirmiers. Ces méthodes faisaient perdre du temps selon 28% des infirmiers. Il s'agissait d'attitudes erronées voire néfastes. La majorité des infirmiers (60%) affirmaient que la douleur était un problème secondaire contre 40% pour lesquels la douleur était un problème principal. La plupart des infirmiers (72%) conseilleraient une consultation à leur proche souffrant de douleur, le reste des infirmiers (28%) conseilleraient la prise d'un antalgique. Selon 68% des infirmiers, la priorité pour un patient souffrant était de soulager la douleur. Pour 16% des infirmiers, cette priorité était de calmer la douleur, pour 8% il s'agissait de diminuer la douleur. Connaître la cause et la traiter était la priorité pour 4% des infirmiers et se faire consulter était la priorité pour les 4% restants.

2.4. Pratiques des infirmiers face à un enfant souffrant de douleur

En face d'un enfant ayant mal, la première réaction des infirmiers était de le toucher (44%). Certains infirmiers lui parlaient (28%), d'autres le divertissaient (20%), d'autres encore lui expliquaient la douleur (8%). Cette pratique était inadéquate. Lorsque les infirmiers faisaient des soins susceptibles d'entraîner la douleur, 40% des infirmiers touchaient le malade, 28% lui parlaient, 20% divertissaient le malade et 12% lui donnaient des explications. L'observation des infirmiers lorsqu'ils faisaient des soins pour traiter la douleur a permis de noter que les méthodes de divertissement étaient utilisées par 4% des infirmiers, 20% expliquaient à l'enfant, 36% parlaient à l'enfant et 40% le touchaient. Dans leur pratique au lit des enfants qui souffraient, aucun infirmier n'évaluait la douleur ni avant les soins, ni après les soins. Aucun infirmier n'avait en sa possession une réglette d'EVA lors de notre enquête. Ces pratiques étaient toutes néfastes. Des méthodes non médicamenteuses pour atténuer la douleur étaient parfois utilisées par 60% des infirmiers. Elles étaient souvent utilisées par 16% d'entre eux, 12% faisaient toujours recours à ces méthodes au lit des enfants et 12% ne les utilisaient jamais. Tous les infirmiers marquaient sur les feuilles de température les soins médicamenteux faits pour traiter la douleur. Aucun soin non médicamenteux n'était marqué. Il n'existait aucun outil pour la traçabilité de l'évaluation de la douleur. La moitié des infirmiers (50%) avait administré un antalgique, 28% des infirmiers ont rassuré le patient et 22% ont manifesté de la compassion. Ces pratiques étaient inadéquates.

3. Discussion

Notre étude était prospective de type transversal à visée descriptive basée sur une enquête Connaissance - Attitude – Pratique (CAP) par l'interview des infirmiers ayant administré des soins chez des enfants souffrants de pathologies relevant de l'oncologie et de l'hématologie. L'unité d'onco-hématologie était le cadre idéal pour cette étude. Le nombre d'infirmiers en service dans la sous unité d'oncologie était faible. Les enfants de la sous unité d'hématologie en particulier ceux souffrant de la drépanocytose utilisaient beaucoup les unités de soins intensifs au moment des crises douloureuses. Certains enfants avaient utilisé également le service de chirurgie pédiatrique en cas de complications chirurgicales ou lorsque leur prise en charge comportait un temps chirurgical. Les infirmiers qui officiaient dans ces différentes unités et services étaient confrontés régulièrement à la douleur des enfants. C'est pourquoi, ils ont été associés dans l'étude car le bilan de l'existant en matière de prise en charge de la douleur passe par toutes ces entités.

3.1. Aspects sociodémographiques des infirmiers

Tous les infirmiers abordés ont accepté et ont participé à notre étude, ceci montrait l'intérêt du sujet pour ces infirmiers qui étaient quotidiennement sollicités dans la prise en charge de la douleur. Certains infirmiers (20%) avaient refusé de donner leur âge. Aucune explication n'a été trouvée à ce refus. L'âge moyen des 20 infirmiers ayant répondu à cette question était de 31 ± 5 ans avec des extrêmes de 22 ans et 40 ans. Nos infirmiers étaient plus jeunes que ceux de la série de Latina et al. en Italie (Latina et al., 2015). L'âge moyen dans leur série était de $42,66 \pm 11,34$ ans avec des extrêmes de 21 ans et 63 ans. Cette différence serait liée à la jeunesse de la population togolaise et à l'espérance de vie réduite au Togo comparée à l'Italie. Cette jeunesse serait un facteur qui favoriserait les changements de comportement nécessaires à une amélioration de la prise en charge de la douleur après notre étude. L'absence de formations spécifiques sur la douleur était une carence du système éducatif aussi bien au Togo qu'en Italie où aucun infirmier de la série de Latina et al n'avait reçu de formation spécifique sur la douleur (Latina et al., 2015). En Espagne, dans la série de Salvado-Hernandez et al. 58% des infirmiers avaient reçu une formation spécifique sur la douleur (Salvado-Hernandez et al., 2009). L'évaluation de leur connaissance a montré malgré cela un niveau insuffisant comme dans cette étude. Des formations postuniversitaires ont tenté dans les séries italienne et togolaise de combler cette carence mais seulement 13,6% des infirmiers étaient concernés dans la série italienne (Latina et al., 2015) contre 19% dans la nôtre.

3.2. Connaissances des infirmiers sur la douleur

Des sept groupes de mots attendus, un seul a été prononcé par plus de la moitié des infirmiers dans leur définition de la douleur. Plusieurs termes consacrés n'ont été prononcé par aucun infirmier. La formation des soignants doit être calquée sur les pathologies les plus fréquentes de sorte que les thèmes relatifs aux motifs de consultations les plus fréquents soient prioritaires. La douleur a été longtemps négligée, surtout chez l'enfant où certaines conceptions ont fait croire que l'enfant ne ressentait pas de douleur. Sa prise en charge était donc inadéquate mais elle était

devenue le cheval de bataille de nombreux projets et programmes dans les pays développés alors que dans les pays sous-développés elle reste négligée. La connaissance des infirmiers sur les sources de la douleur chez l'enfant atteint de cancer était mauvaise car ils avaient cité beaucoup plus la maladie comme principale source de douleur alors que la douleur des enfants atteints de cancer est principalement iatrogène. En effet selon les études, le traitement et les soins étaient incriminés dans 65 à 80% des cas de douleur (Ljungman et al., 1999 ; Marec-Bérard et al., 2005). Environ le quart (24%) des infirmiers ignoraient qu'il existait une étape importante d'évaluation avant d'entamer le traitement d'une douleur. La sous-évaluation de la douleur n'était pas l'apanage de notre série car Ljungman et al. rapportaient que la douleur des enfants était évaluée dans moins d'un cas sur deux (Ljungman et al., 2000). Le constat était plus alarmant chez Zernikow et al qui ont retrouvé 5% d'évaluation formelle de la douleur chez les enfants ayant des douleurs sévères à maximales (Zernikow et al., 2005). Les deux échelles connues des infirmiers étaient l'EVA dont ils parlaient en la confondant à l'échelle numérique et l'échelle des visages. L'EVA était basée sur une réglette que l'infirmier devait posséder dans son arsenal de tous les jours. L'absence de cet instrument faisait que les infirmiers utilisaient en général l'échelle numérique qu'ils confondaient au fil du temps à l'EVA. Les termes d'auto-évaluation et d'hétéro-évaluation n'ont jamais été entendu par 44% des infirmiers. Il s'agissait de termes qui ressortaient dans toutes les formations ou ateliers sur la douleur. Ceci traduisait donc la profondeur de leur carence en matière de prise en charge de la douleur. Le niveau de connaissance des moyens médicamenteux de traitement de la douleur des infirmiers était mauvais lorsqu'il s'agissait de citer les médicaments utilisés pour traiter la douleur en dehors du paracétamol pour lequel leur connaissance était bonne. La morphine faisait partie des médicaments les moins connus car elle n'était pas utilisée dans le service. La morphine, souvent indisponible dans les hôpitaux dans les pays en Afrique au Sud du Sahara est le traitement de référence des douleurs sévères. Il est difficile de nos jours de parler de prise en charge adéquate de douleur sévère en l'absence de ce médicament. Le niveau de connaissance de l'existence de moyens non médicamenteux était insuffisant en effet 54% de nos infirmiers en avaient parlé. Lorsqu'il s'agissait de citer ces moyens l'hypnose était le premier mais le niveau de connaissance relative à l'hypnose était mauvais. L'hypnose est devenue un traitement incontournable dans plusieurs unités occidentales où la prise en charge de la douleur est quotidienne.

3.3. Attitudes et pratiques des infirmiers face à la douleur

La douleur constitue le problème le plus redouté des enfants atteints notamment de cancer et mérite donc une attention particulière (Auvrignon-Decubber, 1999). En effet le parcours d'un enfant atteint de cancer est caractérisé par une succession de phases pénibles, ayant chacune sa dimension douloureuse et altérant sa qualité de vie [8] Même si le pronostic vital reste ce qu'il faut préserver, il importe que les soignants pensent à la qualité de vie des patients. L'imagination de l'évolution de la douleur vers la mort par la plupart des infirmiers lorsqu'ils vivaient une expérience douloureuse dénotait de l'effet psychologique de la douleur sur l'individu et montrait la répercussion du ressenti douloureux sur la qualité de vie des patients souffrants.

La pratique des infirmiers de notre série devant un enfant ayant mal était inadéquat voire néfaste car moins de la moitié agissait convenablement. La première action relevée était le toucher mais il convenait de parler à l'enfant, de le divertir et de lui expliquer. Il en était de même lorsque les infirmiers faisaient des soins provoquant de la douleur et aussi lorsqu'il s'agissait de soins destinés à la douleur. Des séances de formations à l'endroit des infirmiers dans le but d'induire un changement de comportement sont indispensables et permettront de changer les pratiques actuelles qui pourront être remplacées par les bonnes pratiques et ceci de façon durable. Aucune réglette d'EVA n'a été trouvée. Dans leur pratique, aucun infirmier n'a évalué la douleur. L'absence d'évaluation était néfaste et aucune prise en charge adéquate de la douleur ne pouvait se faire sans évaluation. L'absence de traçabilité en matière d'évaluation de la douleur et des méthodes non médicamenteuses relevait de la carence dans ces domaines et indiquait ces points essentiels comme ceux sur lesquels porteront des formations spécifiques dans un futur proche. La différence entre les réponses données aux attitudes et aux pratiques était préoccupante. La méthode adoptée en commençant l'étude par l'observation des pratiques était instituée pour relever prioritairement les pratiques. Les pratiques étant des actes réels accomplis en situation dans le contexte habituel, ce sont de véritables indicateurs en matière de promotion de la santé.

Conclusion

La douleur est un symptôme majeur chez l'enfant atteint de cancer ou de drépanocytose. C'est le signe le plus redouté par l'enfant souffrant de ces affections. La majorité des douleurs dans ce contexte provient des traitements. Ce travail a permis de constater les carences des infirmiers et du système de santé sur la connaissance et la prise en charge de la douleur des enfants atteints de cancer ou de drépanocytose. Des efforts doivent être faits lors de la formation des futurs infirmiers et des enseignements post universitaires doivent être réalisés pour les infirmiers en activité.

Références bibliographiques

- Auvrignon-Decubber A, 1999, « L'enfant et le cancer à l'approche de l'an 2000 ». Soins Pédiatrie Puériculture, 189, p. 4-6.
- Deandrea S, Montanari M, Moja L, Apolone G, 2008, « Prevalence of undertreatment in cancer pain. A review of published literature », Ann Oncol, 19, p. 1985-91.
- Jahn P, Kitzmantel M, Renz P, Kukk E, Kuss O, Thoke-Colberg A, et al, 2010, « Improvement of pain related self-management for oncologic patients through a trans institutional modular nursing intervention: Protocol of a cluster randomized multicenter trial », Trials, p. 11-29.
- Joint Blyth FM, March LM, Brnabic AJ, Cousins MJ, 2004, « Chronic pain and frequent use of health care », Pain, 111, p. 51-58.
- Latina R, Mauro L, Mitello L, D'Angelo D, Caputo L, De Marinis MG et al, 2015, « Attitude and knowledge of pain management among Italian nurses in hospital settings », Pain Manag Nurs, 16 (6), p. 959-967.
- Ljungman G, Gordh T, Sorensen S, Kreuger A, 1999, « Pain in paediatric oncology: interviews with children, adolescents and their parents », Acta Paediatr, 88

(6), p. 623-30.

- Ljungman G, Gordh T, Sorensen S, Kreuger A. « Pain variation during cancer in children: a descriptive survey », 2000, *Pediatr Hematol Oncol*, 17 (3), p. 211-21.
- Marec-Bérard P, Delafosse C, Foussat C, 2005, « Douleurs et tumeurs osseuses malignes de l'enfant et de l'adolescent », *Arch Pédiatr*, 12, p. 191-8.
- Salvado-Hernández C, Fuentelsaz-Gallego C, Arcay-Veira C, Lopez-Meléndez C, Villar-Arnal T, Casas-Segala N et al, 2009, « Knowledge and attitudes on pain management by nurses in surgery and oncology in level III hospitals », *Enferm Clin*, 19(6), p. 322-9.
- Van den Beuken-van Everdingen MH, de Rijke JM, Kessels AG, Schouten HC, Van Kleef M, Patijn J, 2007, « Prevalence of pain in patients with cancer: a systematic review of the past 40 years », *Ann Oncol*, 18, p. 1437-49.
- Zernikow B, Meyerhoff U, Michel E, Wiesel T, Hasan C, Janssen G et al, 2005, « Pain in pediatric oncology », *Eur J Pain*, 9, p. 395-406.

LA CONSTRUCTION DYNASTIQUE DE LA « MAISON DU PRÉSIDENT » : UNE SOCIOGÈNÈSE DE LA STRUCTURE DU POUVOIR D'OMAR BONGO

Placide ONDO⁹⁴

Université Omar Bongo

ondo_placide@yahoo.fr

Résumé

Ce travail s'intéresse aux liens particuliers entre l'État et la « famille Bongo ». Il postule à cet effet que ces liens se déduisent du modèle de la maison au sens ethnologique. Pour tenter de comprendre les mécanismes sociaux qui assurent la reproduction de ces liens, l'analyse fait une genèse structurale du pouvoir afin de dévoiler ses fondements dynastiques. Cette sociologie historique qui emprunte un détour anthropologique, a recouru à l'exploitation des sources écrites inédites dont l'originalité repose sur la qualité des informations qui tranchent avec l'histoire officielle. Ces données ont été complétées par les informations orales et celles de la presse écrite pour voir comment les logiques dynastiques se déploient au plan territorial, ethnique et étatique.

Mots-clés : Gabon-pouvoir-famille-Bongo- dynastie-construction

Abstract

The dynastic construction of the "president's house": a sociogenesis of power structure of Omar Bongo

This work examines the special ties between the state and the "Bongo family". He postulates for this purpose that these links are deduced from the model of the house in the ethnological sense. In an attempt to understand the social mechanisms that ensure the reproduction of these links, the analysis makes a structural genesis of power in order to unveil its dynastic foundations. This historical sociology, which takes an anthropological detour, has resorted to the exploitation of unpublished written sources, the originality of which is based on the quality of the information which contrasts with official history. These data were supplemented by oral information and that of the written press to see how the dynastic logics unfold at the territorial, ethnic and state level.

Keywords: Gabon-power-family-Bongo- dynasty-construction

Introduction

Le règne d'Omar Bongo⁹⁵ a été l'un des plus longs d'Afrique (1967-2009), une longévité qui a cultivé l'« eternitarisme » (J-F. Mbah, 2006, p.11) et permis de considérer l'État gabonais comme une « variante majeure en Afrique centrale » (P. Moundounga Mouity, 2010, p.33). Le « cas gabonais semble tellement particulier,

⁹⁴ Laboratoire de sociologie, Université Omar Bongo, ondo_placide@yahoo.fr

⁹⁵ Il se fait d'abord appeler Albert Bongo, puis Albert Bernard Bongo, ensuite Omar Bongo et enfin Omar Bongo Ondimba.

avec son ordre politique apparemment inchangé depuis des lustres » (J. Copans, 2015, p.9) qu'il a donné l'apparence d'un « pays où il ne se passe rien » (R. Bazenguissa-Ganga, 2005, p.5), en somme une « postcolonie tranquille » (J-F Mbah, idem) qui a fini par faire d'Omar Bongo « le paradigme du pouvoir postcolonial » (J. Tonda, 2009). Cette situation a conduit les sociologues et politistes à s'intéresser à la nature de l'État, à ses fondements sociohistoriques et à son mode de fonctionnement.

Ainsi, la sociologie historique de J. F. Mbah (2015) a pour souci la formation et la nature de l'État, et sa structure fondamentale. Elle oriente son analyse vers l'organisation de l'espace politique depuis 1957 comme structure centrale de la domination néocoloniale et de reproduction élargie des rapports sociaux. Il s'agit d'explorer l'État et ses appareils, les classes sociales et politiques, les consciences sociales et idéologiques, les forces productives et les identités sociales. Dans cette approche marxiste du politique, l'État apparaît comme un État-nation en construction où la production ethnique est une force politique. Mais cette importance accordée au lien ethnique est relativisée par A. É. Augé (2005) qui restitue des liens ethniques dans l'ensemble plus complexe et diversifié des liens sociaux mobilisables pour intégrer l'élite politique et administrative. Pour l'approche politiste d'inspiration wébéro-éliasienne, ces logiques ont développé des pratiques de cour qui ont rendu l'« élite politique au pouvoir puissante, en développant une pratique curiale de gouvernement » (P. Moundounga Mouity, idem, p. 34), fragilisant ainsi l'État qui manque d'institutions autonomes et indépendantes des affinités sociales. Dans une perspective culturo-marxiste, F.-P. Nze Nguema (1998) insiste sur les modalités de gestion de la chose publique par l'État, et y voit une dérive autoritaire, puis totalitaire, du fait d'une modernité acculturante qui inscrit l'État post-colonial dans la continuité de l'État colonial.

Mais le décès d'Omar Bongo (le 08 juin 2009) a réorienté la réflexion vers les liens entre l'État et sa famille. Car sa succession par son fils, Ali Bongo, a révélé une résurgence contemporaine de l'hérédité politique traduisant « un patrimonialisme rampant qui remplace la parenté au cœur du politique » (J. Njoya, 2009, p.41). Cette succession de père en fils laisse, en effet, penser à « la fin du modèle "parrain à filleul" inventé par Léon Mba et Omar Bongo » (F. Bernault, J. Tonda, 2009, p.16). Le pouvoir ne se transmettrait plus par « filiation-Pygmalion » (M. Abélès, 2005, p.220) qui relève de la socialisation dans la politique. On serait davantage en présence d'une succession héréditaire. L'accès d'Ali Bongo au pouvoir par voie d'élection semble donner à cette dévolution successorale une forme compétitive qui tend à la rendre conforme à l'esprit républicain. Mais la logique, non démocratique, de cooptation d'Ali Bongo comme candidat du PDG (Parti Démocratique Gabonais) au pouvoir, et la mobilisation des institutions étatiques pour assurer son élection (M. Debain, 2009), autorisent à reprendre ici l'expression de « parodie » (J. John-Nambo (1994) ou de « trope » (J.F Mbah, 2006). Et l'inversion des résultats du scrutin de 2016 en faveur de sa réélection (A. Aterianus-Owanga, M. Debain, 2016), vient renforcer les doutes sur la conformité à l'esprit républicain de l'hérédité compétitive ou élective. Le refus d'alternance politique depuis l'accession d'Omar Bongo au pouvoir, et sa succession par son fils, après sa mort, font du Gabon un « modèle de transmission à alternance héréditaire (J. Njoya, 2009, p.54) qui ne cache pas la logique de préservation du

pouvoir par un groupe qui tente d'instaurer une « démocratie dynastique » (J.D. Ntoutoum Eyi, 2013).

Deux tendances se dégagent des analyses sur cette succession dynastique. L'une privilégie les mécanismes institutionnels, notamment les modifications constitutionnelles et les "manipulations" électorales, pour montrer la succession héréditaire et la reproduction du pouvoir au sein d'une même famille. L'autre s'intéresse à la structure (dynastique) du pouvoir et sa captation par la « famille Bongo ». Mais les deux approches insistent moins sur le processus de structuration de cette famille, processus qui permettrait de définir ses frontières. Il en va de même pour « les logiques de personnalisation et leur résilience » (V. Foucher, 2009), autrement dit les mécanismes sociaux qui naturalisent les "manipulations" institutionnels, et neutralisent la contestation par les relations sociales qu'Omar Bongo a tissées autour de lui, et qui innervent le corps social au point d'instaurer un type particulier de rapports au sommet de l'État où la « famille Bongo » se prend pour l'État et l'État se confond avec elle (D. Yates, 2019). La réaction de Pascaline Bongo, fille aînée d'Omar Bongo, (le 03 novembre 2014 sur la télévision d'État RTG 1), à la publication du livre de Pierre Péan, *Les nouvelles affaires africaines*, confirme ses liens indissolubles entre sa famille et l'État gabonais : « *Le sceau de la République représentant une maternité allaitante, c'est Omar Bongo, l'homme qui a tout donné à tout le monde. Les deux panthères noires sur les armoiries de la République, c'est Ali et moi, qui gardons le Gabon* ».

En se démarquant du point aveugle des tendances sus citées, ce travail va s'intéresser à la genèse structurale de ce pouvoir dynastique. En revenant sur ses fondements sociohistoriques, on pourrait mieux comprendre les mécanismes qui assurent sa régénérescence après la mort d'Omar Bongo, et garantissent sa quiétude par un mode de « pilotage automatique » (L'Aube, 2018) comme lorsque la déclaration de la vacance du pouvoir s'est imposée à la suite de l'AVC dont a été victime le président Ali Bongo en 2018. Pour rendre compte de ces mécanismes sociaux qui travaillent pour une absence d'autonomie des rapports politiques par rapport aux relations de parenté, substrat d'une succession héréditaire, un détour vers l'ethnologie de la maison s'impose. Il permettra d'illustrer la constitution du groupe social appelé aujourd'hui « famille Bongo », et de signifier comment l'usage de ses propres liens et de ceux avec d'autres groupes, ont permis d'installer et maintenir cette famille au sommet de l'État.

L'analyse sera accotée au paradigme de « maison du roi » que Pierre Bourdieu (1997, p.56) définit comme « structure économique et sociale tout à fait originale, notamment par le *système des stratégies de reproduction* à travers lequel elle assure sa perpétuation ». Entendue comme famille ou lignée, la maison est qualifiée par les ethnologues comme famille patriarcale. Celle-ci correspond aux époques où les principales productions relèvent de l'agriculture et de l'artisanat. Aussi est-elle désignée comme famille agraire. Ses liens se nouent autour de la propriété foncière. L'autorité du père, chef de famille, est souveraine. Celui-ci gouverne sur les biens et les alliances : c'est le patriarche. En analysant la « maison du roi », Bourdieu montre que le roi, agissant en chef de maison « se sert des propriétés de la maison (et en particulier de la noblesse comme capital symbolique accumulé par son groupe

domestique selon un ensemble de stratégies dont la plus importante est le mariage) pour construire l'État, comme administration et comme territoire » (*Idem*, p.56).

En prenant en compte la forme institutionnelle du pouvoir au Gabon qui, officiellement, est la république et dont le chef de l'État est le président, nous paraphrasons la notion de « maison du roi » en utilisant celle de « maison du président. Nous postulons à cette suite que les rapports entre la « famille Bongo » et l'État se déduisent du modèle de la maison. L'hypothèse est que l'État gabonais présente les caractéristiques d'un État dynastique qui institue le patrimonialisme par une monopolisation de l'espace public arc-bouté à l'appropriation privée, par quelques-uns, des ressources publiques. De même se trouve contractualisé le lien personnel de type féodal qui donne lieu à des rémunérations non plus tant sous forme de terre mais sous forme d'argent ou de pouvoir.

1. Une sociographie par un détour ethnologique

L'analyse des liens entre l'État et la famille Bongo gagnerait sociologiquement avec une historiographie orale et interactive. Mais les langues peinent à se délier à mesure que les informations recherchées concernent Omar Bongo. Cette attitude partagée par ceux qui ont été au cœur de son pouvoir, se résume par la formule: « *Ceux qui savent ne parlent pas*⁹⁶ ». Il est connu et même reconnu au monde politique une « collusion originaire » qui fait de la discrétion et du secret sur tout ce qui concerne les croyances intimes du groupe, un impératif fondamental (P. Bourdieu, 2001, p.221). Même après le décès d'Omar Bongo, l'offre de parole reste toujours rare. Le mur de silence semble avoir été érigé par les secrets sur ses origines, et à partir desquels il organisa sa famille et son pouvoir, pouvoir dont dépendent encore aujourd'hui les gardiens des « secrets des choses cachées » (P. Malékou, 2016).

Enquêter sur Bongo et sa famille, c'est d'abord entrer dans le monde Mbédé, notamment dans les ethnies téké et obamba dont Omar Bongo revendiquait l'appartenance. Nos expériences de terrain (P. Ondo, 2006) nous enseignent que l'offre de parole dépend largement de données objectives, telles que l'origine sociale, la nature de la recherche ou l'institution représentée, mais aussi, et même davantage, des caractéristiques immédiatement perceptibles, telles que l'âge, le sexe, la couleur de la peau ou encore la langue, la consonance et mieux la classification du nom (A. Ondo Essono, 2016). Ces caractéristiques qui forgent les représentations de l'enquêté vis-à-vis de l'enquêteur, peuvent faciliter ou au contraire entraver le travail de terrain. Ainsi la consonance fang du nom « Ondo » constitue un obstacle à notre travail en

⁹⁶ Elle est d'abord prononcée par André Mba Obame puis reprise par Chantal Myboto Gondjout, ex compagne d'Omar Bongo. (Voir *Echos du Nord*, n°304, 28 septembre 2015, p.3). A cette suite, l'hebdomadaire *Gabon d'abord* (n°175, 24 mars 2016, p.4) s'interroge : « *Pourquoi ceux qui savent ne parlent pas ?* », avant de faire le constat suivant : « *Nous sommes dans un pays bizarre. Ce qu'on attend n'arrive jamais. André Mba Obame est mort, emmenant avec lui ce qu'il savait sur les origines d'Ali, son frère. Arrive Ngoulakia, le grand frère, dissident du pouvoir en place. Le peuple aura beau espérer connaître la vérité, mais rien n'y est fait. Mais la grande déception viendra de Chantal Myboto, elle qui a été pendant des années la compagne de Bongo. Qu'elle ne dise surtout pas que celui-ci, sous l'oreiller, ne lui a jamais révélé les secrets de famille ?* »

milieu téké et obamba. La différence ethnique se complique ici d'un double enjeu politique. L'un est que nous n'appartenons pas au milieu du pouvoir. De ce fait, la distance sociale constitue un obstacle à l'enquête (M Pinçon, M. Pinçon-Charlot, 1991), rappelant au passage que la présence du sociologue sur le terrain n'est pas délogée de toute contingence sociale. L'autre relève de l'une des productions ethniques dominantes au Gabon et qui repose sur l'opposition Fang / Non Fang, porteuse d'une autre opposition Nord/Sud. Notre présence est perçue comme une incursion qui cherche à « casser le jeu » en portant à la connaissance les secrets qui assurent les privilèges des membres des groupes téké et obamba, notamment en révélant « *ce que tout le monde ne sait pas* » ou en amplifiant « *ce que tout le monde dit* » par le « kongossa » (P. Ondo, 2009).

Nous avons reconsidéré notre « politique de terrain » (J.P. Olivier de Sardan, 1995) pour franchir le mur de silence et ouvrir les portes difficiles à franchir. Nous avons à cet effet recouru aux « petites mains de la recherche » (J. Copans, 2010, p.11). Leur choix a obéi à trois critères : (1) être originaire du Haut-Ogooué pour faire baisser la garde des informateurs et obtenir des entretiens ; (2) avoir au moins un parent ayant occupé de hautes fonctions dans l'administration civile ou militaire pour espérer obtenir des informations « cachées » ; (3) être capable de conduire des entretiens. Nous nous sommes fait aider par des étudiants de second et troisième cycles. Ce dispositif s'est révélé inopérant. Voici une des réponses données à nos enquêteurs :

Je ne peux pas tout te dire car les tenants actuels du pouvoir savent que je suis l'un des seuls vivants qui connaît cette histoire. Avec le nom que tu portes, ils remonteront facilement à moi. Tu finiras dans les cellules du B2 ou dans une prison secrète. Malékou a parlé mais il n'a pas tout dit⁹⁷.

Les informations livrées sont généralement connues et se recourent avec celles de l'histoire officielle : « depuis cinq décennies, l'historiographie officielle ne cesse de déterminer de nouvelles façons d'aborder ces problèmes anciens, les transfigurant au goût du jour et des intérêts particuliers pour museler l'histoire et par conséquent éviter de la penser, encore moins de l'écrire » (J-F. Mbah, 2015, p.16). Comment alors étudier la « famille Bongo » et ses liens avec l'État, sans reproduire le sens commun ordinaire et l'histoire officielle qui alimente le lieu commun des travaux sur le pouvoir politique au Gabon ? Nous avons croisé « *ce que tout le monde raconte* » avec les informations sur « *ce que tout le monde ne sait pas* ». Pour les « informations secrètes », nous nous sommes appuyés sur deux principales sources écrites :

- Les mémoires de Paul Malékou (2016). D'abord, parce qu'elles couvrent une longue période de l'histoire du Gabon : du passage à l'indépendance jusqu'à la mort d'Omar Bongo en 2009. Dans cette période se situe l'accès de Bongo au pouvoir (1967). Ensuite, parce que Paul Malékou a occupé de très hautes fonctions pendant une très longue période. Enfin, parce qu'il a été l'« intime » d'Omar Bongo qu'il considère comme son « frère » et l'a aidé à asseoir son

⁹⁷ Entretien avec Monsieur Oyoubi., un haut fonctionnaire retraité, originaire de la province du Haut-Ogooué. Nous utilisons les noms d'emprunt pour préserver l'anonymat des informateurs. Libreville le 23 mars 2021.

pouvoir. Ces informations, qui tranchent avec l'histoire officielle, renseignent sur les origines d'Omar Bongo et son pouvoir ;

- L'enquête réalisée par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (2017) sur l'héritage d'Omar Bongo. Elle révèle non seulement le nombre d'héritiers, mais aussi des unions du président gabonais. Les « femmes du président » sont estimées à 33 (trente-trois). Il s'agit uniquement de celles avec lesquelles Omar Bongo a eu des enfants. Cette liste n'est donc pas exhaustive de ses unions, elle sert néanmoins de population de référence afin de dégager les tendances des comportements matrimoniaux d'Omar Bongo, comportements dans lesquels sont inscrites ses logiques de constitution des alliances matrimoniales pour la légitimation de son pouvoir.

Le second type de matériau est constitué d'informations obtenues oralement, par voie de presse et de la documentation officielle. Ces informations concernent essentiellement les membres de la famille et des alliances de Bongo, ainsi que leurs corrélations avec les fonctions étatiques.

La démarche globale a consisté, à partir du premier type de matériau, à dégager les logiques de construction de la « famille Bongo » et d'établissement des alliances matrimoniales. Les données du second type de matériau ont permis de voir le déploiement de ces logiques au plan territorial, ethnique et étatique. Ainsi avons-nous tenté de reconstituer les « réseaux d'éligibilité » (M. Abèlès, 2005) d'Omar Bongo, lesquels lui ont permis d'ancrer son pouvoir dans la société civile et l'État, par le biais des rapports de parenté, d'alliances et d'anoblissement qui ont imposé un modèle patrimonial.

2. L'institution de la « famille Bongo »

La « famille Bongo » se fait connaître avec la nomination d'Albert Bernard Bongo au poste de président de la République. Comment cette nomination a-t-elle porté à la connaissance et à la reconnaissance d'un groupe que l'on appellera désormais « la famille Bongo » ? Avant 1967, « la famille Bongo » est presque méconnue de la sphère publique. Déjà au sujet de lui-même :

Jusqu'en 1962, personne ne connaît rien ni des origines ni de l'existence de cet illustre inconnu.

Personne ne se reconnaîtra comme son condisciple de classe ni de collègue de travail dans aucun établissement scolaire de l'ancienne fédération de l'AEF et du Cameroun, ni, à plus forte raison dans aucune Université de France et de Navarre » (P. Malékou, *op cit*, p.105)

C'est lorsque Bongo devient président de la République que sa famille est portée à la connaissance par le pouvoir de l'acte de nomination (P. Bourdieu, 2014, p.307-313). Cet acte de consécration arrache Bongo et sa famille de l'anonymat pour les rendre visibles, manifestes non seulement pour les autres Gabonais, mais aussi pour eux-mêmes. Et c'est dans ce rapport aux autres que la nomination opère sa magie sociale par l'officialisation qui institue cette famille comme « famille du président ». On fait alors la connaissance de Joséphine Kama comme épouse du président sur les photos et lors des manifestations officielles. Par les mêmes voies, on découvre aussi une

progéniture de sept (7) personnes dont cinq filles et deux garçons. Les nominations de personnes portant le patronyme Bongo à de hautes fonctions de l'État, renseignent aussi sur l'appartenance à la « famille du président ». Le cumul de hautes fonctions étatiques; la mobilisation, dans les années 1980, de toutes les forces armées gabonaises pour retrouver un hélicoptère disparu⁹⁸ etc., informent sur la belle-famille du Président.

Par les baptêmes des édifices publics, on apprend que l'hôpital Jeanne Ébori porte le nom de la mère d'Omar Bongo, que le nom Basile Ondimba attribué à un centre de formation professionnelle de Libreville, est celui de son père. Ces noms sont ici des opérations sociales de mise en ordre linguistique intimement liées aux changements politiques à la tête de l'État. Ce rite politique, qui participe de la lutte symbolique comme lutte de [re]classements, vise à montrer, comme l'écrit Dalila Morsly (1985, p 79) : « les réalités politiques, sociales ou culturelles qui ont émergé avec cette prise de pouvoir et qui, posées comme une « ré-volution », un renouveau [...] doivent être distinguées des réalités antérieures ». En puisant les noms de baptême dans son répertoire familial, Omar Bongo accomplit un acte de production et de reproduction de sa généalogie ainsi que de la mémoire collective qu'il marque au sceau de son nom afin d'en faire un capital patronymique.

La nomination de Bongo à la tête de l'État consacre ainsi ce patronyme comme « grand nom », car il obtient de la fonction présidentielle une charge symbolique nécessaire pour dispenser ses porteurs de faire la connaissance de toutes les personnes qui les connaissent, alors même qu'ils sont convoités pour leur capital social (concentré aussi dans ce nom) capable de transformer toutes les relations circonstanciées en relations durables (P. Bourdieu, 1980a, p.3). Du coup, la famille attachée ou portant le patronyme Bongo devient une « grande famille ». La grandeur est définie par le nombre de ses membres, c'est-à-dire des personnes qui composent cette famille. L'enquête de *Jeune Afrique* révèle trente-trois (33) femmes et cinquante-sept héritiers. Il faut y ajouter aussi les ascendants, les collatéraux ainsi que les membres des familles par alliances. La taille de la « famille Bongo » obéit à la loi sociale selon laquelle : « si les plus grands ont aussi les plus grandes familles [...], c'est que, en ce domaine comme ailleurs, le capital va au capital, la mémoire des cousinages et la propension à les entretenir étant fonction des profits matériels ou symboliques que l'on peut trouver à "cousiner" » (P. Bourdieu, 1972, p.1109).

La grandeur est aussi conférée par le prestige et les privilèges que la fonction présidentielle accorde aux membres de la « famille Bongo ». Les corrélations sont d'ailleurs fréquentes entre les membres de cette famille, leurs apparentés et les positions dans la haute administration civile et militaire (Jeune Afrique, 2017 ; D. Yates, 2019 ; J.D. Ntoutoum Eyi, 2013). Ce qui, par la même occasion, fait accéder cette famille à la notoriété qui est sanctionnée par le titre de « famille du président ». Mais comment passe-t-on de la « famille du président » à la « maison du président » ? Ce passage se fait par une dissolution de l'autonomie des rapports politiques dans les relations de parenté, ce qui tend à donner à l'État gabonais des caractéristiques

⁹⁸ A bord de cet hélicoptère, il y avait le Commandant Djoué Dabany, frère de Joséphine Kama

dynastiques avec un mode de fonctionnement patrimonial. Comment Bongo a-t-il négocié ce passage ? Paul Malékou (p.125-126) écrit :

[...] cadres originaires du Haut-Ogooué en particulier et du Gabon en général me doivent, en partie, leur situation professionnelle et leur promotion, parce que présentés par moi-même auprès de Bongo qui m'a coopté comme son frère dans un pays dans lequel, de fait, il n'était pas connu et ne connaissait personne.

La chute de ce témoignage est particulièrement intéressante parce qu'elle suscite une interrogation dont la réponse indique comment s'est construite la « maison du président » et comment Bongo en est devenu le chef : comment Omar Bongo a-t-il [re] trouvé sa parentèle s'il ne connaissait personne et que personne ne le connaissait ?

3. La fabrique de la parentèle

Officiellement, Omar Bongo est né d'une mère obamba et d'un père téké. Il appartient donc à deux ethnies de la province du Haut-Ogooué. En même temps, Omar Bongo prétendait avoir des grands-parents chez les Ndoumou, alors que « *les Batéké, dans l'imaginaire populaire gabonais, étaient victimes du préjugé de peuple des plus arriérés venant des confins du Congo voisin* » (P. Malékou, *op cit*, p.114), préjugé qui interdisait à toute fille ndoumou, obamba ou bawandji de partager sa couche avec un Téké. Paul Malékou (*op cit*, p.113) s'interroge : « *Comment peut-on être Téké ou Obamba et entretenir une parentèle de sang chez les Ndoumou, les Bawandji, les Bakanigui, les Mbahouin, les Bahoumbou, et autres Nzébi et Batsangui de Mouanda, Mounana ou de Franceville ?* » Lorsque que Bongo se fait connaître par ses fonctions de Directeur de cabinet du président Léon Mba, il est difficile de rencontrer les membres de sa famille biologique et donc de reconstituer ses liens lignagers. Cette difficulté tient à ses origines qui, selon Paul Malékou, se situeraient hors du Gabon, entre le Congo-Brazzaville et l'Oubangui-Chari qui deviendra la Centrafrique. Certains éléments physiques et symboliques renseignent sur cette origine. Lorsque Paul Malékou le rencontre pour la première fois à Port-Gentil, avant le coup d'État de 1964, il « *a encore une scarification totémique verticale, partant du sommet du front jusqu'à la naissance du nez, telle qu'en portent les populations nord-congolaises ou oubanguiennes* » (P. Malékou, 2016, p.47). Il avait une parfaite maîtrise du mintene et du sango, langues parlées en Oubangui-Chari et qu'il utilisait avec le Président Léon Mba⁹⁹ pour s'échanger des secrets en confidence. Bongo parlait aussi couramment le lingala et le mounou koutouba en usage au Congo-Brazzaville.

Concernant son patronyme, à l'origine « Mbongo », un officier supérieur de l'armée centrafricaine, le Commandant Mbongo, revendiquait sa fraternité avec le Directeur de cabinet du Président Léon Mba. Mais Bongo, qui prétendait être né le 30 décembre 1935, disait devoir ce nom à la coïncidence de deux événements : sa naissance et la présence du chef traditionnel, Mbongo, à Léwai (le jour de sa naissance) où il passa la nuit. Et c'est à l'occasion de son engagement dans l'armée française qu'il expurge l'initial *m* de Mbongo. Paul Mélékou confie également que le nom Ondimba, qu'il

⁹⁹ Léon Mba intègre l'administration coloniale comme chef de canton en 1924. Il est condamné pour malversation puis exilé en Oubangui-Chari en 1931. Il revient au Gabon en 1946.

ajoute à son patronyme officiel à la suite d'un long conflit qui l'oppose à la descendance du chef Mbongo, n'est pas celui de son père comme on le prétend officiellement, mais celui de son supposé grand-père maternel. Alors que le prénom Basile n'était qu'une pure fantaisie. Tous ces mystères qui enveloppent la personne d'Omar Bongo, conduisent Paul Malékou à le considérer comme « *une espèce d'ovni dans la faune des cadres et hommes politiques gabonais* » (P. Malékou, idem, p 105). Malgré ces mystères et ces incertitudes qui couvrent son identité, Omar Bongo se reconnaît une parentèle qui revendique aussi être sa famille, sans que des liens de parenté soient réellement établis :

La tâche n'est pas aisée pour découvrir les liens familiaux rattachant Bongo aux familles Mbadou, Ontala, Boula-Matari, Pity, Abéké, Oyima, Ngari, Oulouna, Mbongo et autres, même si les liens avec la famille Epiga sont considérés comme intangibles, pétant d'évidence et comme insusceptibles de doute, parce que vérité établies. Ne cherchons pas davantage la petite avec la dynastie Assélé Otinté ou Assélé Dabany. Seuls les ressortissants de ces différentes maisons détiennent le secret de leur parenté avec le puissant généreux personnage. (P. Malékou, *op cit*, p.113).

Comment Omar Bongo a-t-il [re] constitué sa parentèle ? Paul Malékou répond : « [...] *parvenu au pouvoir et fort de sa puissance financière, Bongo se revendique d'une double origine Obamba et Téké, pour mieux se rallier la majeure partie des populations du Haut-Ogooué* » (p.113). Le pouvoir accumulé par l'accès à la fonction présidentielle permet donc à Omar Bongo de fabriquer ou constituer sa parentèle, c'est-à-dire un groupe de personnes dont il se réclame et qui, en retour, le reconnaît comme un de ses membres. Par le pouvoir présidentiel qu'il détient, Bongo fait un groupe, sa parentèle, qui le fait aussi en légitimant ses origines *altogovéennes*¹⁰⁰ donc gabonaises, origines nécessaires pour légitimer son pouvoir. C'est dans ce double je (u) qu'il construit la « maison du président » et sa position patriarcale. Les privilèges et avantages liés à la fonction présidentielle permettent de coopter ceux qui seront ses parents. Par des nominations et autres avantages, Omar Bongo sort un groupe virtuel, ignoré voire nié, de l'anonymat, du néant et le rend visible. Il lui donne une essence sociale qui le rattache à son pouvoir. Bongo regroupe donc (autour de lui) des personnes qui ne se connaissaient pas et qui n'avaient pas nécessairement des liens de parenté, pour faire exister un groupe qui se définira comme sa famille, laquelle se répartira en lignées maternelle et paternelle. Les informations sur les personnes citées par Paul Malékou au sujet des liens avec Bongo (p.113) et des recrutements dans les administrations civile et militaires (p.125), révèlent la distribution familiale suivante :

¹⁰⁰ Le terme désigne les habitants du Haut-Ogooué mais davantage les originaires de cette province.

Tableau I : les filiations avec Omar Bongo

Filiation	Nom et Prénom	Lien de parenté	Ethnie	Localité
Paternelle	Boulamatari Simon	Cousin	Bakanigui	Boumango
	Doumbénéni Jean Pierre	Cousin	Mbahouin	Franceville
	Epigat André	Grand frère	Téké	Bongoville
	Ngari Firmin	Neveu	Téké	Ngouoni
	Olery Honoré	Neveu	Obamba	
	Ontalla Jean	Cousin	Téké	Bongoville
Maternelle	Antchouo Angwochobi	Cousin	Obamba	
	Lemboumba Lépendou Jean Pierre	Cousin	Obamba	Okondja
	Oulouna Gaston Félicien	Neveu	Téké	Ngouoni
	Oyima Henri Claude	Petit-neveu	Téké	Ngouoni
Matrimoniale	Assélé Jean Boniface	Beau-frère	Téké	Akiéni
	Mbadou Edourd	Beau-frère	Téké	Akiéni
	Mbongo Djogh'ottha Victor	Beau-frère	Téké	Akiéni
	Myboto Zacharie	Beau-père	Nzébi	Mounana

Source : ONDO Placide

Ce tableau montre qu'Omar Bongo, qui est de mère obamba et de père téké, se trouve deux cousins paternels à la fois chez les Bakanigui et les Mbahouin. Ces liens officiellement établis, suscitent des doutes. Même si les autres s'inscrivent dans les filiations lignagères revendiquées par Bongo, les comportements au décès de ce dernier tendent à dénier les liens réels de parenté :

Les obsèques de l'illustre disparu ont été fortement significatives : c'est son neveu bien établi, André Oyini, ainsi que sa nombreuse descendance multiethnique et multinationale qui ont entouré, seuls, la dépouille mortelle du Boss, en compagnie de son sosie et frère aîné Andjoua. (P. Malékou, *op cit*, p.113).

Le mode de recrutement des membres de la « famille Bongo » autorise à donner à cette famille la définition minimale de clan, c'est-à-dire un groupe d'unification dont les membres ne peuvent établir les liens généalogiques réels qui les lient à un ancêtre commun, souvent mythique (P. Bonté et M. Izard, 2010, p.152). Par les mystères qui entourent sa personne, Omar Bongo devient l'ancêtre mythique de ce clan ou famille constituée. Et par son existence réelle, il en est l'ancêtre fondateur ; ce qui lui confère d'emblée le statut de patriarche.

4. La contraction de multiples alliances matrimoniales

Les alliances matrimoniales constituent un dispositif majeur dans la construction de la « maison du président », et Omar Bongo y a attaché une importance accrue. L'examen de ses unions révèle une tendance polygamique qui couvre une logique homogamique comme point d'appui politique. Certaines femmes sont d'origine étrangère et issues des horizons divers : africain, européen, caribéen, etc. ; ce qui donne une dimension internationale ou multinationale à ces unions. D'autres femmes, les plus nombreuses, sont d'origine gabonaise. Ce sont particulièrement celles-ci qui nous intéressent dans le cadre de ce travail.

Tableau II : Répartition par province et par ethnie des femmes d'Omar Bongo¹⁰¹

Provinces	Noms et Prénoms	Ethnies
Estuaire	Diop Antoinette	Mpongwè
	Limbourg Oguewa Christelle	Mpongwè
	Massard Denise	Mpongwè
Haut-Ogooué	Abaye Juliette	Téké
	Ebari Yolande	Téké
	Essila Annick	Téké
	Kama Joséphine	Téké
	Manaeya Angèle	Téké
	Mborantsuo Marie Madeleine	Obamba
	Myboto Chantal	Nzébi
	Ompingui Elisabeth	Téké
	Otouma Cécilia	Téké
	Ovouali Brigitte	Obamba
	Sebe Flavie	Obamba
Moyen-Ogooué	Ziebelen Fanguinony Elisabeth	Galwa
Ngounié	Kengue Géneviève	Nzébi
Ogooué-Lolo	Moubelet Gisèle	Nzébi
Woleu-Ntem	Essogo Eddy Julienne	Fang

Source : ONDO Placide

Omar Bongo a contracté la majorité de ses unions sur le territoire national. Celles-ci sont réparties dans différentes provinces et différents groupes ethniques. La logique de ce comportement matrimonial est révélée dans un entretien avec Monsieur Oyoubi,

Omar a développé une stratégie, celle du pantalon ou de l'oreiller. Il s'est arrangé à faire des enfants dans toutes les ethnies et les grandes familles pour en faire des alliés. Cette stratégie a été copiée par Assélé. En stratège politique, il s'est attaché à avoir des copines, des femmes même secrètement dans les grandes familles, pratiquement dans toutes les ethnies.

Mais toutes ces unions n'ont pas le même statut. Certaines sont contractées par le mariage civil. Pendant ses fonctions présidentielles, Omar Bongo a été civilement marié deux fois : avec Joséphine Kama et Edith Lucie Sassou Nguesso. D'autres le sont par le mariage coutumier. Monsieur Ontala, ancien officier supérieur à la retraite, confie :

Dans ses stratégies politiques, Omar tenait à apparaître comme quelqu'un qui respecte les traditions. C'est ce qui fait qu'il va se conformer à la coutume en versant aux familles des dots de nuit... C'est-à-dire que plusieurs de ces unions étaient conclues la nuit pour qu'il y ait moins de regards¹⁰²

Ce comportement matrimonial est rendu possible par l'état du marché matrimonial qu'il a contribué à structurer par des dispositions juridiques prises pendant son règne. Il existe trois types de mariage : religieux, civil et coutumier. Mais les trois n'ont pas le même statut. Le mariage civil, sous le règne d'Omar Bongo, est le seul à avoir une

¹⁰¹ Nous n'avons pas pu identifier les provinces et les ethnies de quatre femmes : Yvone Borobo, Alphonsine Bourabou et Lucie Izouret et Nathalie Oliveira

¹⁰² Libreville, le 13 mai 2021.

existence légale. Sa codification exclusive réduit les autres à une existence pratique. Ainsi, le mariage civil se pose et s'impose comme le plus légitime. C'est à ce titre qu'il confère le statut de « Première Dame ». Toutefois, les valeurs socialement reconnues à ces trois mariages sont différentes. Ainsi peut-on se marier à la fois à la coutume, au civil et à la religion.

En 1972, le code civil permet au mariage civil de s'approprier une disposition du mariage coutumier : la polygamie (article 232). Certains y ont vu un « bel exemple de parallélisme entre la pratique traditionnelle et la légalité républicaine » (R. Mayer, 2002, p.179). La révision de l'article 232 du code civil en 1989 modifie la disposition de la loi qui rendait irrévocable le choix par les époux des régimes polygamique ou monogamique. La polygamie devient un droit commun du mariage. Omar Bongo peut ainsi avoir plusieurs femmes sans enfreindre la loi. Mais comment ses différentes unions contribuent-elles à assoir son pouvoir et dans une logique dynastique ?

En concentrant la majorité de ses unions au Gabon, Omar Bongo exprime sa volonté d'ancrage national par l'élargissement de son réseau d'alliances matrimoniales fondé sur le régionalisme et l'ethnisme. Ce réseau tend à couvrir l'espace national afin d'assurer la présence d'Omar Bongo dans tout l'espace du Gabon. Omar Bongo prend appui sur la province du Haut-Ogooué où il a fixé sa « maison ». Cette région concentre à elle seule onze (11) femmes. Aussi, trois de ses quatre femmes les plus connues et reconnues, sont-elles de cette province : Joséphine Kama qui a été son épouse officielle avant sa noce avec Edith Lucie Sassou Nguesso ; Marie Madeleine Mborantsuo, présidente de la Cour constitutionnelle ; Chantal Myboto, dont le père, Zacharie Myboto a été Secrétaire administratif du PDG (Parti Démocratique Gabonais) de 1972 à 1990, et membre du Gouvernement de 1978 à 2001. Toutes ces unions peuvent être saisies comme des relations établies avec l'espace national. La position dominante d'Omar Bongo (président de la République) dans l'espace social peut être mise en relation avec l'espace physique (le territoire national). Ses différentes alliances apparaissent alors comme la distribution, entre les différents espaces, du pouvoir et des privilèges attachés à la fonction présidentielle. Et c'est dans cette distribution que se définit la valeur sociale des régions comme « effets de lieux » (P. Bourdieu, 1993, p.249-262 ; G. Mauger, 2016, p.101-106).

Ainsi, la concentration numérique (nombre d'alliances) et du volume du capital symbolique (la notoriété des femmes) des unions établissent la position dominante du Haut-Ogooué dans la structure sociale des espaces du territoire gabonais. Cette position sociale dans l'espace physique « tend à se reproduire dans les esprits et dans le langage sous la forme des oppositions constitutives d'un principe de vision et de division, c'est-à-dire en tant que catégories de perception et d'appréciation ou de structures mentales [...] » (P. Bourdieu, 1993, p.254). Le Haut-Ogooué est alors perçu et considéré comme « *la province présidentielle* » : le président et ses femmes favorites y sont originaires.

Les unions d'Omar Bongo se présentent aussi comme une distribution, dans l'espace du territoire gabonais, d'agents individuels et de groupes physiquement localisés comme originaires d'une région ou membre d'une ethnie géographiquement localisée. A ce titre, ces unions n'ont pas pour seule fonction de constituer des alliances

permettant à Omar Bongo d'être reconnu comme membre de ces différents groupes sociaux de sorte que si ses origines gabonaises venaient à être contestées, on ne saurait remettre en question ses relations d'alliance (P. Ondo, 2012, p.212). Elles ont aussi pour fonction de restructurer les rapports entre les différents groupes ethniques. Et Paul Malékou (*op cit*, p.115) pense que l'acquis positif du règne d'Omar Bongo légué aux générations futures

[est] d'avoir décomplexé toutes les communautés ethniques nationales, notamment par la pratique massive des mariages intertribaux, à commencer par ceux entre les membres des communautés du Haut-Ogooué qui ne s'acceptaient pas spontanément avant l'avènement du Président et s'excluaient de fait par des unions uniquement intracommunautaires.

Il a fallu attendre Bongo pour qu'une fille Ndoumou ou Obamba ou Bawandji accepte de partager sa couche avec un Batéké.

Il s'agit en réalité d'inverser les rapports anciens de subalternité pour les adapter à la logique de l'exercice du pouvoir par les minorités, logique qui assoit la légitimité d'Omar Bongo. La notion de minorité prend ici un double sens : numérique et symbolique. Omar Bongo se détourne des groupes numériquement dominants comme par exemple les Fang (1 femme), pour [con] centrer ses unions sur des groupes statistiquement moins importants comme le groupe téké (7 femmes). C'est aussi dans les groupes dominés, dans les luttes anciennes de classements sociaux, qu'Omar Bongo choisit ses femmes les plus connues et reconnues. Chantal Myboto appartient au groupe nzébi dont les membres étaient considérés comme les « esclaves » des Punu. C'est ce même rapport que l'ethnie téké, à laquelle appartient Joséphine Kama, avait avec les autres ethnies du groupe mbédé. La répétition des unions de Bongo dans les groupes téké et obamba (3 femmes) révèle aussi une logique endogamique comme principe d'ancrage du pouvoir à ces groupes dont il revendique l'appartenance. Ainsi les groupes téké et obamba regroupent dix de ses dix-neuf femmes gabonaises.

Les unions avec les femmes des ethnies anciennement dominées, ont permis à ces groupes de s'affranchir de leur subalternité, notamment par les privilèges et avantages obtenus grâce aux alliances avec le président de la République. Cette inversion des rapports de domination ou cette modification de la structure ancienne des rapports entre groupes, a pour contrepartie le développement de la logique des oblats : ces nouveaux groupes dominants doivent tout à Omar Bongo et sont prêts à tout pour lui.

5. Anoblissements et distribution des « terres politiques »

La « maison du président » assure sa perpétuation, donc sa reproduction dynastique, en se servant de ses propriétés afin d'augmenter le volume de son capital symbolique. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter la taille de la maison en agrandissant la parentèle pour assurer la reproduction biologique (Jeune Afrique n°2968 de 2017 dénombre, 55 héritiers), et en multipliant les alliances matrimoniales (33 femmes) pour constituer un réseau durable de relations pouvant être transformé en capital politique. Il faut aussi consolider la position dominante de la « maison » par les positions de pouvoir de ses membres. Et le « chef de maison » doit se servir du capital symbolique de ces derniers pour asseoir et accroître son pouvoir. Omar Bongo va anoblir ses parents (les membres de ses familles maternelle et paternelle, ainsi que

ceux de ses belles-familles) et ses amis, afin que les premiers constituent les principales chambres de sa maison, et que les seconds soient ses alliés dans les différentes régions du pays. Il les anoblit en les nommant à des hautes fonctions de l'État. En effet, la nomination est un acte d'anoblissement parce qu'il porte à la reconnaissance de tous, donc universelle, la nouvelle identité qui confère à son détenteur une position distincte et distinctive (P. Bourdieu, 2014, p.309). Le classement social que cet acte opère au Gabon, est pris en charge même dans les actions anodines en apparence comme les invitations aux réunions adressées aux personnes appartenant à une même localité : les personnes ayant bénéficié d'une nomination à de hautes fonctions, portent le titre de « cadre » ou « illustre fils », alors que celles qui n'ont pas été promues ou qui ne le seront jamais, sont simplement désignées « ressortissants » ou encore « originaires » de la localité. C'est dans la nomination comme acte d'anoblissement que prend sens ce témoignage de gratitude d'un ancien journaliste fêtant sa promotion au Bureau Politique, lors du 9^{ème} Congrès du Parti Démocratique Gabonais : « *je remercie le président Omar Bongo Ondimba qui fait de nous des hommes à coup de décrets et de nominations* ».

Pour avoir le pouvoir absolu d'anoblir, donc de nommer, Omar Bongo restructure d'abord le champ politique en instaurant le monopartisme par la création du Parti Démocratique Gabonais en 1968. Cette position d'Omar Bongo est présentée comme un choix sans appel du peuple ainsi que le rappelle cette chanson (en langue fang) du groupe d'animation « Centre-ville » :

Nous n'allons plus organiser les élections
 Les élections font reculer les choses
 C'est Bongo qui construit le pays
 C'est Bongo qui est choisi.

Et un slogan politique, en langue fang, proclame Bongo président à vie : *Bongo mbè mbè* (Bongo toujours). En interdisant toute critique et en rejetant toute concurrence à Omar Bongo même par voie électorale (F. Békale, 1987), la nomination devient le principe supérieur de légitimation et Omar Bongo en est le garant, la source principale de la légitimité. Comme dans la monarchie absolue, il a les pleins pouvoirs de nomination dans les administrations civile et militaire.

En anoblissant ses parents et amis, Omar Bongo leur octroie aussi des « terres politiques » où ils règnent en « seigneurs ». Aussi sont-ils qualifiés de « barons » dans le jargon politique gabonais. Les terres distribuées sont des circonscriptions politico-administratives : provinces, districts, villes. Par un travail politique de correspondance entre, d'une part, l'espace ou la région, et d'autre part, la représentation au sens de délégation, les « terres politiques » sont transformées en « territoires politiques » où « l'accaparement du pouvoir local met en jeu des stratégies d'accumulation de ce capital social inscrites, au moins en partie, dans les limites du lieu » (S. Maresca, 1984, p.449). Ce travail politique s'exécute dans une triple articulation qu'Omar Bongo s'impose à lui-même afin de se légitimer comme gabonais, et l'impose aussi à ses « nobles » à travers lesquels il agit par procuration sur l'ensemble du territoire national. Ce travail consiste d'abord à produire un cadre spatial de référence (R. Pourtier, 1987, p.341-358), grâce à une conversion du local géographique en local

politique, qui s'opère au moyen d'investissements collectifs. Omar Bongo réalise ainsi différents investissements dans le Haut-Ogooué : les infrastructures de communication (chemin de fer, l'aéroport international de Mvengué,.), les structures d'exploitation des ressources naturelles (COMILOG et COMUF), structures de recherches et d'enseignement supérieur (CIRMF et Université de Masuku), les unités de production agroalimentaire (SOSUHO, ANDZA, etc.).

Ensuite, il va donner un esprit à ce corps physique nommé officiellement Haut-Ogooué : c'est le sentiment d'appartenance au groupe des « ressortissants » du Haut-Ogooué. Cet esprit ou ce sentiment est produit par des nominations et autres avantages liés au fait d'appartenir à la « province du président ». En effet : « Les profits que procure l'appartenance à un groupe sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles » (P. Bourdieu, 1980b, p.2). L'objectivation de ce sentiment produit, en revanche, chez les autres Gabonais l'idée que toute personne du Haut-Ogooué est un membre du pouvoir.

Enfin, il faut donner à ce corps constitué un nom qui consacre sa création. Dans une province comme celle du Woleu-Ntem, par exemple, on a choisi un nom différent de l'administration publique : « Odzamboga ». Ce nom, tiré de l'épopée du Mvett vise à affirmer la grandeur et la puissance des Fang qui s'identifient au peuple mythique d'Engong. Dans le Haut-Ogooué, en revanche, on exalte le nom de l'administration publique et son numéro dans le classement alphabétique des provinces « G 2 ». Il ne s'agit pas ici d'inscrire la province dans un imaginaire mythique comme c'est le cas avec le Woleu-Ntem, mais d'authentifier le pouvoir réel et actuel du Haut-Ogooué, et d'établir son particularisme comme lieu de la particularité politique, autrement dit la « province du pouvoir ».

La production symbolique du groupe des « originaires du Haut-Ogooué » est un travail non seulement d'ancrage de Bongo dans cette localité afin qu'il soit reconnu comme « autochtone » et acquiert un capital de notable, mais aussi celui de la constitution d'un « patrimoine politique » (M. Abelès, 2005, .143) c'est-à-dire une mémoire des positions politiques qui lui sont favorables. Dans cette logique, Omar Bongo ne s'appuie pas seulement sur la noblesse de sa parentèle, il recourt aussi à celle de ses amis. Ces derniers sont choisis dans différentes régions, car les unités territoriales (provinces, départements, villes, etc.) ont leurs propres « rites périphériques » (P. Bourdieu, 1990, p.86 ; M. Koebel, 2009) avec leurs dynamiques endogènes qui trouvent leurs ressorts dans les éléments constitutifs de chaque territoire. Et pour contrôler l'ensemble du territoire, Omar Bongo a besoin des personnes originaires de ces différentes localités. Ainsi chaque province, chaque département, etc., aura son chef politique, différent du responsable administratif (Gouverneur pour la province, Préfet pour le département, etc.) : l'originaire de la localité qui occupe la plus haute fonction dans la sphère étatique. Ce qui est visé dans le choix de ces personnes, c'est l'autochtonie comme ressource symbolique pouvant être transformée en « capital personnel de notable » (P. Bourdieu, 1981, p.18). Ce capital qu'Omar Bongo confère même à certains, faisant d'eux des responsables de localités alors que leurs origines se trouvent ailleurs, leur permet d'influencer le devenir du territoire et, pour cela, d'occuper des positions légitimes de pouvoir conformément à l'enjeu de la lutte politique qui est de maintenir ou subvertir la distribution du pouvoir sur les pouvoirs

publics. Il faut toutefois préciser que ces personnes devenues des « nobles locaux » et qui, dans ce rapport à l'espace, s'appuient à leur tour sur des chefs locaux (cantons, regroupement de villages), n'en sont pas moins des « nobles de l'État » par les hautes fonctions qu'ils occupent dans les institutions étatiques. Cette légitimité d'interface, qui assoit leur autorité dans la localité d'appartenance ou d'origine (nobles locaux) à partir des fonctions étatiques (nobles de l'État), leur confère le monopole du recrutement des cadres dans les administrations civile et militaire. Ainsi s'est institué le principe de cooptation qui a développé la pratique d'« *aller saluer* » le dignitaire de sa localité lorsque l'on vient de terminer ses études, ou encore « *se montrer* » ou « *montrer son corps* » au cours des cérémonies qu'il organise. Ces pratiques ont pour objectif de conditionner le destin social par l'engagement politique en faveur d'Omar Bongo. Cette logique a été perçue et même intégrée par des familles au point qu'elles :

se chargent elles-mêmes d'une bonne partie du travail d'intégration de l'intellectuel au « système », en même temps qu'elles exercent sur lui le contrôle nécessaire pour éviter toute attitude « aventureuse » pour le groupe [car] l'acte d'opposition au régime pourra nuire à la sécurité physique et matérielle de toute la "famille" (G. Rossatanga-Rignault, 1993, p.54-55).

Les pratiques d'anoblissement et de cooptation ont abouti à une forme particulière de la lutte des classements, celle de la « représentativité » des localités et des ethnies dont l'enjeu est le monopole du pouvoir sur les pouvoirs publics. Le Gouvernement comme lieu d'application des orientations de l'État (donc de dépenses budgétaires) et de promotion individuelles (donc de nominations), devient l'instance la plus convoitée et disputée. L'un des effets sociaux de cette lutte symbolique dont l'enjeu est l'occupation de la position dominante dans la structure des rapports de force entre localités, est le fort intérêt accordé aux « mesures individuelles » (G. Rossatanga-Rignault, 2005) des Conseils des ministres. Chacun cherche à savoir si son canton, son département, sa province, son ethnie sont suffisamment représentés au Gouvernement pour avoir une chance d'avoir une relation au sein de l'appareil d'État, relation qui permettrait d'obtenir un emploi, une nomination, une bourse d'étude, etc. (P. Ondo, 2009, p.84). Sous le couvert d'une recherche d'équilibre entre provinces et entre ethnies, Omar Bongo dit distribuer les postes en fonction de ces entités. Il nomme cette pratique « géopolitique ». Mais celle-ci masque en réalité des prétentions dynastiques qui se révèlent à travers une distribution inégale des hautes fonctions au profit des principales chambres de la « maison du président » en l'occurrence sa proche parenté. La « géopolitique », à la fois comme politique ou pratique (du chef de la « maison du président ») et comme lutte (entre les nobles), donne à Omar Bongo une position distinctive et distincte par la reconnaissance qu'il est le « chef ». Cette position reconnue lui permet de proclamer l'égalité des provinces et des ethnies : « *aucune province, aucune ethnie n'est supérieure à une autre* ». Ainsi est-il placé ou se place-t-il en position de centre. Comme le roi dans sa maison, « Il se trouve [...] situé au-dessus de la mêlée, donc prédisposé à remplir une fonction d'arbitre, d'instance d'appel » (P. Bourdieu, 1997, p.58). Dans le règlement de nombreux conflits politiques comme dans les revendications syndicales, on sollicite « *l'arbitrage du chef de l'État* » élevé au titre de « sage ». Et pour tenir ce rang, Omar Bongo doit faire montre de largesse en [re] distribuant les différentes formes de pouvoir

(économique et symbolique) qu'il concentre, sous la forme de postes ou d'argent car la rhétorique du don, qui s'inscrit dans la matrice générale de la « politique du ventre » (J-F. Bayart, 1989), est un des traits décisifs de la personnalisation du pouvoir (V. Foucher, 2009 ; P. Ondo, 2011).

Selon la logique du champ de luttes, le détenteur du pouvoir absolu s'engage lui-même assez pour entretenir les divisions et les tensions, et pour mobiliser l'énergie engendrée par l'équilibre des tensions. Omar Bongo devient, selon cette logique, un enjeu de concurrence entre ses nobles, car il est « le pouvoir ». A ce titre, il génère des luttes d'influence autour de lui, et dont l'enjeu est d'occuper des positions centrales propres à procurer des avantages économiques et symboliques comme les nominations pour soi-même (les fonctions les plus importantes) et pour ses protégés à travers lesquelles on étend son influence sur ses « terres » appelés « *fiefs* ».

Conclusion

La longévité au pouvoir d'Omar Bongo a suscité et suscite encore un intérêt pour la nature de l'État postcolonial en Afrique. Dans cette veine, la présente contribution s'est fait l'ambition de dévoiler les mécanismes sociaux qui ont travaillé en faveur de cette macrobie, et permis à Omar Bongo d'être succédé par son fils. Cet exercice exige donc de faire une genèse structurale de ce pouvoir aux prétentions dynastiques afin de mieux comprendre les logiques qui structurent le sommet de l'État gabonais où une famille se prend pour l'État en même temps que l'État se confond avec elle. L'analyse a été encadrée par le paradigme de « maison du président » qui paraphrase celui de « maison du roi » élaboré par Bourdieu, et qui assimile l'État et son fonctionnement à celui de la maison au sens ethnologique. Le détour vers l'ethnologie de la maison s'est imposé comme approche des logiques patrimoniales de ce pouvoir. Pour faire cette sociologie historique qui dévoile les fondements anthropologiques du pouvoir politique de Bongo, nous avons d'abord voulu recourir à une historiographie orale. Mais la rareté de l'offre de parole ou le silence sur l'histoire réelle d'Omar Bongo ont conduit à l'exploitation des sources écrites inédites dont l'originalité repose sur la qualité des informations qui se détachent de l'histoire officielle. Ces données ont été complétées par les informations orales mais aussi par celle de la presse écrite, afin de voir comment les logiques de construction de la « maison du président » se déploient au plan territorial, ethnique et étatique.

L'exploitation de ces données a révélé une articulation serrée entre la famille, les alliances matrimoniales et les nominations politiques. Mais paradoxalement, cette solidité configurationnelle est fondée sur les origines incertaines ou méconnues d'Omar Bongo. Celles-ci ont permis à un groupe virtuel, ignoré, de se donner une existence sociale qui l'arrache du néant, de l'anonymat avec notamment le nom de « famille Bongo » et qui le rattache au pouvoir d'Omar Bongo, pour qu'il soit reconnu comme « famille du président ». Cette famille est fixée dans la province du Haut-Ogooué où sont aussi concentrées la plupart de ces unions matrimoniales et celles qui constituent les principales chambres de la « maison du président », c'est-à-dire celles occupées par lesTéké, les Obamba.

Toutefois, Omar Bongo exprime une volonté d'ancrage national par l'élargissement de son réseau d'alliances matrimoniales fondé sur le régionalisme et l'ethnisme. Ce

réseau n'a pas pour seule fonction d'assurer la présence symbolique d'Omar Bongo dans tout l'espace national. Il sert aussi à restructurer les rapports entre les différents groupes ethniques par une inversion des rapports anciens afin d'asseoir la légitimité politique d'Omar Bongo. Et pour consolider la position dominante de la « maison » qu'il a construite, Omar Bongo anoblit ses parents (les membres de ses familles maternelle et paternelle ainsi que ceux de ses belles-familles) et ses amis, afin que les premiers en constituent les principales chambres, et que les seconds soient ses alliés dans les différentes régions du pays. La répétition des échanges matrimoniaux entre les parents et les amis d'Omar Bongo conduit à la formation d'un réseau de parenté qui tient ces groupes dans ses mailles serrées, faisant ainsi du pouvoir politique une affaire de famille (s). Et l'un des effets sociaux de la puissance de ce réseau, est la production de la croyance qu'il n'y a qu'un Bongo pour succéder à un Bongo. La presse d'opinion et les réseaux font à cet effet état des positionnements pour la présidentielle de 2023, de Nouredine Bongo Valentin (fils d'Ali Bongo), Fabrice Andjoua Bongo Ondimba (fils d'Omar Bongo et Marie Madeleine Mborantsuo) et Omar Denis Bongo Ondimba (fils d'Omar Bongo et Edith Lucie Sassou Nguesso).

Références bibliographiques

- ABELES Marc, 2005, *Anthropologie de l'État*, Paris, Payot (petite bibliothèque Payot).
- ATERIANUS-OWANGA Alice, DEBAIN Mathilde, 2016, « “Demain, un jour nouveau ?” Un renversement électoral confisqué au Gabon », *Politique africaine*, n°144, pp.157-179.
- AUGE Axel Eric, 2005, *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne*. Une sociologie du pouvoir au Gabon, Préface GAULME François, Paris, L'Harmattan.
- BAZENGUISSA-GANGA Rémy, 2005, « Présentation », *Rupture-solidarité*, n°6, pp.5-8.
- BEKALE Fabrice, 1987, « Le “Makaya” gabonais », *Politique africaine*, n°26, pp.112-114.
- BERNAULT Florence, TONDA Joseph, 2009, « Le Gabon : une dystopie tropicale », *Politique africaine*, n°115, pp.7-26.
- BONTE Pierre, IZARD Michel (dir.), 2010, *Dictionnaire de l'ethnologie et d'anthropologie*, Paris, PUF
- BOURDIEU Pierre, 1972, « *Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction* », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, vol. 27, n°4-5, 1972, pp.1105-1127.
- BOURDIEU Pierre, « *Le capital social* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, pp.2-3.
- BOURDIEU Pierre, 1980b, « *Le mort saisit le vif* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°32-33, pp.3-14.
- BOURDIEU Pierre, 1981, « *La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37, pp.3-24.
- BOURDIEU Pierre, 1990, « *Droit et passe-droit. Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°81-82, pp.86-96.

- BOURDIEU Pierre, 1993, « Effets de lieux », in *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp.249-262.
- BOURDIEU Pierre, 1997, « De la maison du roi à la raison d'Etat. Un modèle de la genèse du champ bureaucratique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, n°118, pp.55-68.
- BOURDIEU Pierre, 2014, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- COPANS Jean, 2010, « La fabrique des savoir en Afrique subsaharienne : acteurs, lieux et usages dans la longue durée », *Revue gabonaise de sociologie*, n°3, pp.9-14.
- COPANS Jean, 2015, « Préface. L'ombre coloniale de l'État et le meurtre du père » in MBAH Jean Ferdinand, *La construction de l'État au Gabon (1957-2009)*, Paris, L'Harmattan, pp.9-14.
- DEBAIN Mathilde, 2009, « Chronique d'une victoire assurée. Retour sur la campagne présidentielle de 2009 au Gabon », *Politiqua africaine*, n°115, pp.27-46.
- ECHOS DU NORD, 2015, hebdomadaire n°304, 28 septembre
- FOUCHER Vincent, 2009, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoir*, n°129, pp.127-137.
- GABON D'ABORD, 2016, hebdomadaire n°175, 24 mars
- JEUNE AFRIQUE, 2017, *Omar Bongo Ondimba. Enquête sur son héritage*, n°2968, pp.22-31
- JOHN-NAMBO Joseph, 1994, « Parodie d'élection présidentielle au Gabon », *Politique africaine*, n°53, pp.133-139.
- KOEBEL Michel, 2009, « De l'existence d'un champ politique local », *Cahiers philosophiques*, n°119, pp.24-44.
- L'AUBE, 2018, « *Le Gabon en (très dangereux) pilotage automatique* », n°249 du 05 novembre.
- MALEKOU Paul, 2016, *Le secret des choses cachées. Candide dans les marais de la politique gabonaise (1964-2009)*, Préface de François Gaulme, postface de Pierre D. Nzinzi, Paris, Publisud.
- MARESCA Sylvain, « Le territoire politique », *Revue française de science politique*, n°3, 1984, pp.449-466.
- MAUGER Gérard, « Culture. Effets de lieux », *Savoir/agir*, n°37, 2016, pp.101-106.
- MBAH Jean Ferdinand, 2006, « Psittacisme et plébiscite au Gabon. Le trope d'une élection présidentielle dans une post-colonie tranquille », *Revue africaine de sociologie*, vol. 10, n°2, pp. 1-17.
- MBAH Jean Ferdinand, 2015, *La construction de l'État au Gabon (1957-2009)*. Préface de
- MORSLY Dalila, 1985, « La langue nationale. Pouvoir des mots, pouvoir par les mots », *Revue Peuples méditerranéens*, n°33, 1985, pp.79-88.
- MOUNDOUNGA MOUITY Patrice, 2010, *La société gabonaise de cour*, Préface de OWANGA Mathias Éric, Paris, L'Harmattan.
- Njoya Jean, 2009, « Parenté et politique en imbrication : la construction politico-juridique de la succession héréditaire », *Polis/Revue camerounaise de science politique*, vol.16, n°1 et 2, pp.41-66.

- NTOUTOUM EYI Jean De Dieu, 2013, *Démocratie dynastique au Gabon : anthropologie d'une préservation à tout prix du pouvoir par le clan*, Saint-Maur-des-Fossés, Ed. Jets d'Encre.
- NZE NGUEMA Fidèle-Pierre, 1998, *L'État au Gabon de 1929 à 1990*, Paris, L'Harmattan.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, « La politique de terrain sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, pp.71-109.
- ONDO ESSONO Adrien, 2016, « L'onomastique comme code de classification sociale », *Trajectoire*, n°1, pp.133-147.
- ONDO Placide, 2006, « Rhétorique et pratique du terrain. Récit des conditions d'enquête à Libreville au Gabon », *Cahiers d'études africaines*, vol. XLVI (3), n°183, pp.597-613.
- ONDO Placide, 2009, « Le "Kongossa" politique ou la passion de la rumeur à Libreville. Un mode de participation politique », *Politique africaine*, n°115, pp.75-97.
- ONDO Placide, 2011, « L'évergétisme dans l'enseignement et la production des fétiches politiques au Gabon », *Revue gabonaise de sociologie*, n°4, pp.125-152.
- ONDO Placide, 2012, « Les femmes et la légitimation politique de l'ordre dominant au Gabon », *Revue gabonaise de sociologie*, n°6, pp. 197-224.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1991, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèse*, n°3, pp.120-133
- POURTIER Roland, 1987, « Encadrement territorial et production de la Nation. Quelques propositions illustrées par l'exemple du Gabon », in TERRAY Emmanuel (dir.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp.341-358.
- ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 1993, « L'insoutenable condition du clerc gabonais », *Politique africaine*, 51, pp.48-60.
- ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 2005, « "Au titre des mesures individuelles..." ». Petit cathéchisme des liturgies politiques gabonaises », *Rupture-solidarité*, n°6, pp.11-31.
- TONDA Joseph, 2009, « Omar Bongo Ondimba, paradigme du pouvoir postcolonial », *Politique africaine*, n°114, pp.126-137.
- YATES Dougla, 2019, « The Dynastic Republic of Gabon », *Cahiers d'études africaines*, vol.LIX (2), n°234, pp.483-513.

DÉTERMINANTS DE LA PERSISTANCE DES CONFLITS FONCIERS A SÉGBÉ, UNE PÉRIPHÉRIE OUEST DE LOMÉ (TOGO)

Fulbert Arsène Komi ADJAYI¹⁰³

Université de Lomé, Togo

fulbert.adjayi20@gmail.com

ATTIOGBEVI-SOMADO Attisso kafu-Ata¹⁰⁴

Organisation internationale pour les migrations (OIM), République de Guinée

kafuata23@yahoo.fr

Sénamé Dodzi KOSSI¹⁰⁵

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), Togo

kossidodzi@gmail.com

Résumé

Au Togo et particulièrement dans les milieux périurbains, l'insécurité foncière a atteint un seuil critique. Malgré l'adoption d'un nouveau code foncier et domanial en juin 2018, les crises foncières ne cessent de s'augmenter d'une façon exponentielle. Ces constats posent le problème de la persistance des conflits fonciers en milieu périurbain au Togo. L'étude du cas de Ségbé, a pour objectif d'analyser les déterminants de la persistance des conflits fonciers et proposer des pistes de solutions durables. La démarche méthodologique a combiné les méthodes quantitatives et qualitatives. Une revue documentaire, des enquêtes structurées auprès d'un échantillon de 125 personnes, des entretiens individuels avec des informateurs clés et des personnes ressources ont été réalisés.

Comme résultats, la contestation des droits de propriété, les lotissements clandestins et l'occupation des réserves administratives sont sources de conflits. La double vente des terres reste toujours d'actualité et entraîne des conséquences sur la viabilité des transactions foncières.

Mots clés : gouvernance foncière, conflits fonciers, urbanisation, jeux de pouvoirs, droit de propriété.

Abstract

In Togo and particularly in peri-urban areas, land insecurity has reached a critical threshold. Despite the adoption of a new land and property code in June 2018, land crises continue to increase exponentially. These observations raise the problem of the persistence of land conflicts in peri-urban areas in Togo. The study of the case of Segbe aims to analyze the determinants of the persistence of land conflicts and to propose sustainable solutions. The methodological approach combined quantitative

¹⁰³ Auteur correspondant : Fulbert Arsène Komi ADJAYI, Université de Lomé (Togo), E-mail : fulbert.adjayi20@gmail.com

¹⁰⁴ Sociologue, expert en suivi-évaluation à l'Organisation internationale pour les migrations, E-mail : kafuata23@yahoo.fr

¹⁰⁵ Chercheur à l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), Assistant au département de sociologie de l'Université de Lomé, kossidodzi@gmail.com

and qualitative methods. A literature review, structured surveys of a sample of 125 people, and individual interviews with key informants and resource persons were conducted.

As a result, contested property rights, illegal subdivisions and the occupation of administrative reserves are sources of conflict. The double sale of land is still prevalent and has consequences for the viability of land transactions.

Keywords: land governance, land conflicts, urbanization, power games, property rights

Introduction

Le système foncier, tel que pensé et théorisé bien avant les indépendances des pays africains, mérite aujourd'hui au nom de la dynamique sociale, une révision des approches et une réflexion approfondie sur la gestion des conflits qu'il engendre.

Après les indépendances, le système foncier a connu des évolutions considérables en Afrique. Au Burkina Faso par exemple, on constate un changement exponentiel du système foncier en un bien marchand. Ce constat trouve toute sa justification quand, à propos du Burkina Faso, P. Mathieu et al affirmaient : *« du prêt, hier tenure dominante, on est aujourd'hui passé à la location et à la vente des terres. (...) La terre de nos jours se loue et s'achète. Location et vente constituent d'ailleurs les formes émergentes d'accès à la terre »* (P. Mathieu et al, 2003, p.4).

Au Togo, l'expansion rapide de la ville n'est pas sans effet sur les périphéries. L'augmentation spectaculaire de la population urbaine fait exploser les frontières traditionnelles des villes qui commencent à se projeter dans l'espace rural. Face à ce phénomène de conurbation¹⁰⁶, les milieux périurbains sont envahis par de forts enjeux fonciers. Ce qui provoque des crises et des conflits en permanence.

En effet, une première observation permet de constater un fort enjeu autour du foncier dans les milieux périurbains. Ce qui a été justifié par M. Yacoubou quand il écrit : *« le foncier constitue de nos jours un enjeu majeur dans les espaces périurbains d'Afrique. Il fait l'objet de spéculation entre les citoyens pour la satisfaction des besoins en matière de logement et pour les autochtones, un moyen pour les besoins primaires et secondaires »* (M. Yacoubou, 2012, p.9).

L'appropriation du foncier remet sur scène des jeux de pouvoirs qui sont loin de créer la stabilité et la cohésion sociale. Un constat bien partagé par D. Yao (2010, p.8) quand il affirmait que *« les importantes mutations socio-économiques et spatiales ont fait naître de nouveaux acteurs aux visions foncières nouvelles et objectifs différents »* (D. Yao, 2010, p.8).

Seulement en 2020, sur 3536 dossiers enregistrés par le Tribunal de Première Instance de Lomé (TPI), 1899 sont liés au foncier. 810 dossiers fonciers ont été vidés et 1089

¹⁰⁶ Ce terme « conurbation » est inventé en 1915 par P. Geddes afin de désigner ce processus qui voit les villes étendre toujours plus loin leur influence au-delà de leur périmètre d'origine.

sont toujours en cours de procédures. Ce qui démontre que les affaires foncières représentent 53,70% des dossiers du TPI de Lomé (www.courdappeldeleme.tg, 2021).

Face à la récurrence de la crise foncière, la localité de Ségbé reste fortement touchée. À partir de 2012, les terres dans le village de Ségbé sont plus convoitées, vendues et achetées. Ces engouements autour des terres ont favorisé l'émergence des conflits fonciers. Aujourd'hui, ces litiges sont devenus des monnaies courantes et leurs résolutions deviennent difficiles. En confirmation de cette réalité, l'on se remémore en 2017 du litige foncier de Ségbé Klémé, où, les terres et les maisons des populations sont cassées et rasées par des bulldozers. Des constats soutenus par B. Bilao (2014, p.12) quand il affirme que les milieux périphériques sont des lieux où, les conflits fonciers non seulement émergent mais s'intensifient et perdurent plus.

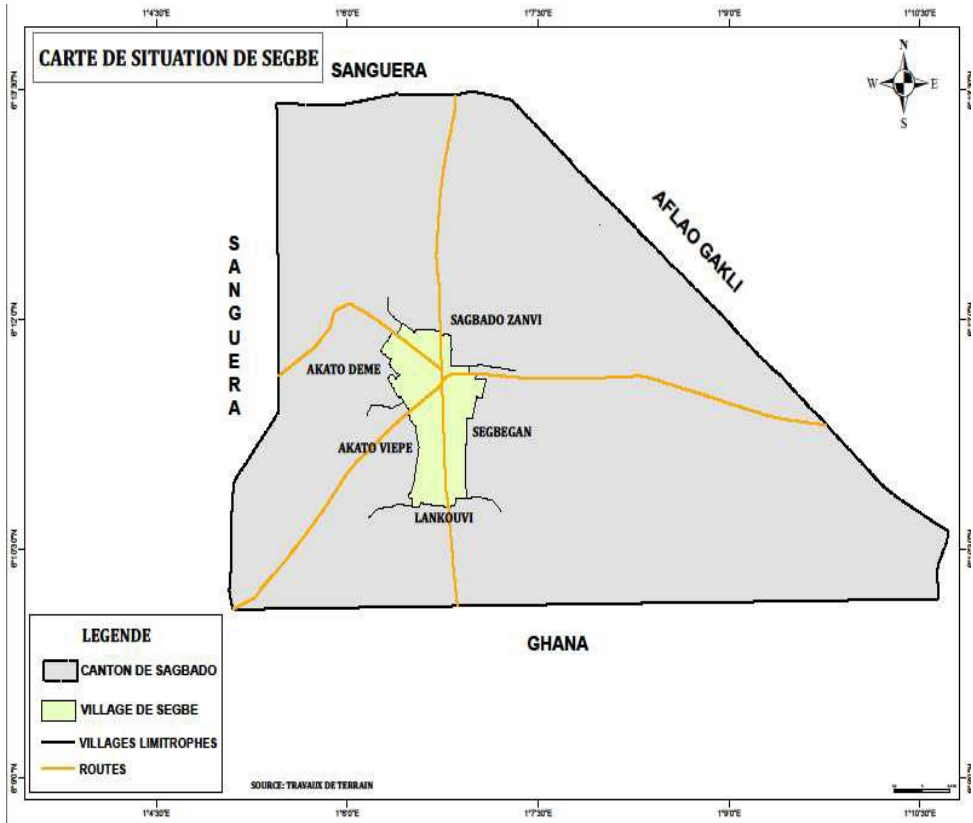
Malgré les précédents écrits sur le sujet ainsi que l'adoption en 2018 d'un nouveau code foncier et domanial, le problème de la persistance des conflits fonciers devient plus inquiétant et suscite la question suivante : qu'est-ce qui détermine la persistance des conflits fonciers dans les milieux périurbains notamment à Ségbé? Face à cette préoccupation, l'hypothèse suivante est avancée : les facteurs socioéconomiques déterminent la persistance des conflits fonciers à Ségbé.

En s'appuyant fondamentalement sur les théories d'interactionnisme, de maîtrise foncière et de droits de propriété, cet article vise à analyser les déterminants de la persistance des conflits fonciers au Togo et particulièrement à Ségbé, une localité située à la périphérie ouest de Lomé. Après la présentation du cadre méthodologique, les résultats seront présentés et discutés.

2. Matériels et méthodes

La démarche méthodologique de cette étude est mixte. Elle s'est focalisée sur la recherche documentaire et les méthodes de collecte des données qualitatives et quantitatives. Des informations ont été collectées de multiples sources et triangulées.

L'aire géographique de l'étude est le village de Ségbé dans le canton d'Aflao-Sagbado principalement dans la Commune Golf 7. Il est situé au Nord par Sagbado-Zanvi, au Sud par Lankouvi, à l'Est par Ségbégan et à l'Ouest par Akato-Démé et Akato-Viébé. Le village de Ségbé est composé de neuf (9) quartiers suivants : Agokopé, Gnamégbékopé, Agbotamé, Aziamadjikopé, Gbaglokopé, Afangbédjikopé, Hounbokopé, Ekpokopé et Kpodji.



Source : carte réalisée par A. Arsène, septembre 2020

La revue documentaire a permis d’avoir des informations riches et variées sur la problématique foncière et les conflits y afférents. Ainsi, les rapports d’études, les articles, les thèses et les mémoires sur la question foncière en Afrique, au Togo et dans la région maritime ont été consultés dans les bibliothèques et également en ligne sur les sites internet. Cet examen documentaire a alimenté les réflexions théoriques et a offert des informations pertinentes sur le sujet d’étude.

La collecte des données qualitatives s’est opérée grâce aux entretiens individuels. Les entretiens individuels ont été effectués auprès des informateurs clés : le chef traditionnel et notables, les membres des CDQ, les leaders d’opinion (journalistes et responsables des associations de la société civile), le maire et conseillers de la commune, les personnes ressources (les avocats, des huissiers de justice etc.). Au moins, 08 entretiens individuels ont été réalisés à l’aide des guides d’entretiens semi-structurés et non structurés. Ces entretiens ont fourni des informations précieuses sur les connaissances, les attitudes, les perceptions des acteurs sur les conflits fonciers et leurs déterminants.

Pour l’enquête quantitative, l’échantillonnage probabiliste a été privilégié. La base de sondage 1/30 (soit un taux de sondage 0,033%) a été appliquée au nombre total de la population de Ségbé qui est de 3798 selon le quatrième Recensement Général de la

Population et de l'Habitat (4^{ème} RGPH, 2010). Ainsi, la taille de l'échantillon est de 125 personnes réparties dans neuf (9) quartiers notamment : Agokopé, Gnamégbékopé, Agbotamé, Aziamadjikopé, Gbaglokopé, Afangbédjikopé, Houngbokopé, Ekpokopé et Kpodji.

Le traitement et l'analyse des données quantitatives recueillies ont été effectués grâce au logiciel Statistical Package for Social Science (SPSS version 22). Une analyse de contenu a été appliquée aux données qualitatives. Il s'agit spécifiquement du recoupage, de la classification et de l'introduction des verbatim dans les interprétations.

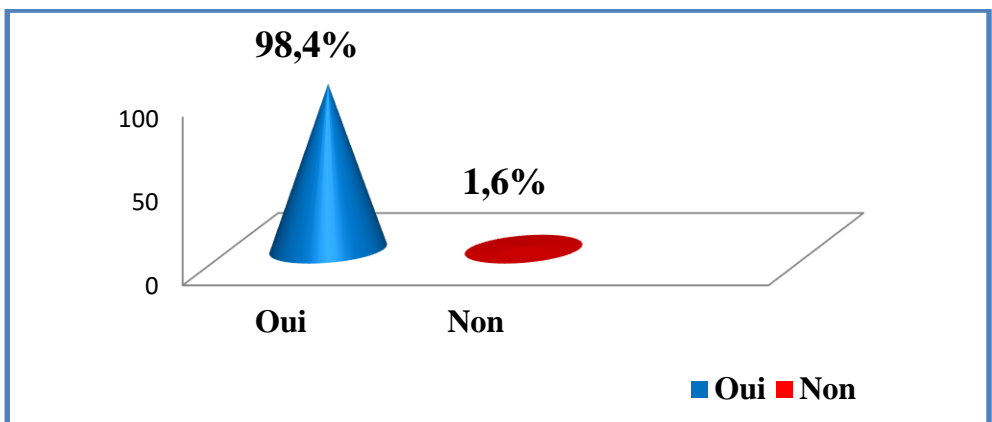
3. Résultats et Discussions

3.1. Du non-usage des terres à la perte du statut de propriétaire terrien

La question foncière telle qu'évoquée juste après les indépendances pose le problème du droit de propriété. Dans l'Afrique des villages, le droit de propriété sur une terre n'était pas une énigme à élucider car, pour A. Kouassigan (1966, p.111) le principe était connu : « *resnullis primo occupanti* »¹⁰⁷. Mais aujourd'hui, la valeur marchande des terres a bouleversé les principes et a provoqué une remise en cause du statut juridique du droit de propriété. Les questions de savoir : *à qui appartient la terre ? Qui est aujourd'hui propriétaire terrien ?* se posent avec acuité dans la mesure où, l'analyse des déterminants de la persistance des conflits fonciers pose à un rang considérable le problème de la perte opportuniste du droit de propriété. Des inquiétudes qui prennent de l'ampleur et animent les crises foncières.

Les opinions des individus interrogés sur la perte du droit de propriété par suite du non-usage des terres, se présentent comme suit :

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon leurs avis sur la perte du droit de propriété par le non-usage de la terre : « Dans votre localité, le statut de propriétaire terrien se perd-il par le non-usage de la terre qui vous a été attribuée ? »



Source : enquête de terrain, septembre 2020.

¹⁰⁷C'est un principe qui datait des temps coloniaux et qui stipulait que la terre appartient aux premiers occupants.

La lecture du graphique 1, indique que la majorité des enquêtés, soit 98,4% a estimé que le titre de propriétaire terrien se perd par le non-usage de la terre. Dans l'analyse des faits, on se rend compte de la fragilité du droit foncier. Il tend à devenir une construction sociale et comme le souligne M. Soro (2009, p.13), le concept de droits de propriété est une construction sociale et renvoie à un ensemble d'actions autorisées et socialement légitimées sur un bien. Si la problématique de la persistance des conflits fonciers est inquiétante, c'est bien parce que la valeur juridique consacrée au droit de propriété reste moins considérée. En effet, le pouvoir que le droit de propriété octroi à un détenteur du foncier se fragilise avec le principe de marchandisation et l'usure du temps. Une longue absence sur un terrain, engendre facilement, des velléités de double vente des terres.

Pour R. Tossou (2015, p.12), la cause de cette situation est liée à l'affaiblissement des institutions juridiques et aux comportements des vendeurs ou propriétaires terriens. En effet, l'auteur affirme que « *les vendeurs de terrains ont des moyens de résistance et de pression qui échappent aux principes juridiques étatiques* » (R. Tossou, 2015, p.12). Ce qui démontre davantage, la fragilité du droit de propriété dans la zone de l'étude.

3.2. Fragilité des documents justificatifs des droits fonciers et sources de conflits

Dans l'ensemble, 114 propriétaires terriens (78 hommes contre 36 femmes) ont été interrogés sur les moyens d'obtention de leur propriété foncière et les documents juridiques disponibles. Les documents justificatifs de la propriété foncière sont divers en fonction du statut de propriétaire terrien (tableau1).

3.2.1. Dynamique des moyens d'acquisition de la propriété foncière par les acteurs

La littérature sur les dynamiques foncières dans les zones périurbaines, montre une tendance à l'acquisition de la propriété foncière par l'achat. Les résultats de terrain confirment également ces réalités à Ségbé.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés selon les procédures d'obtention des biens fonciers et les papiers justificatifs des droits de propriété¹⁰⁸ : « Comment avez-vous obtenu le terrain qui est à votre possession et quels sont les documents justificatifs ? »

Procédures d'obtention des biens fonciers	Papiers justificatifs							
	Reçu de vente et trois tampons		Titre foncier		Aucun document		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Achat	88	77	9	8	-	-	97	85
Héritage	-	-	2	2	10	9	12	11
Don	-	-	-	-	5	4	5	4
Total	88	77	11	10	15	13	114	100

Source : Enquête de terrain, Septembre 2020.

¹⁰⁸Les données recueillies dans ce tableau n°1 ne concernent que les enquêtés ayant le statut de propriétaires terriens

La lecture du tableau n°1, montre la prédominance de l'acquisition de la propriété foncière par l'achat (85% des enquêtés) contre 11% pour l'héritage et 4% pour le don dans la zone périurbaine de Ségbé. Ceci illustre que le principe d'acquisition des terres par héritage est en disparition rapide au détriment d'une forte monétarisation des transactions foncières à Ségbé. Comme le mentionne A. Attiogbévi-Somado (2016, p.181).

Les principes du système foncier coutumier qui assurent l'accès à la terre aux membres de la communauté sont progressivement en voie de perte de vitesse au profit de la notion occidentale ou moderne du foncier. Le caractère inaliénable de la terre est bafoué. Ainsi, la vente de la terre autrefois interdite par la coutume est maintenant une pratique courante, privant progressivement la génération future d'un droit d'usage permanent sur les terres de culture.

Tout compte fait, l'acquisition de la propriété foncière par achat dans les zones de ségbé est une réalité (cf. photo 1).

Photo n° 1 montrant la prédominance de l'achat comme moyen d'acquisition foncière à Ségbé



Source : cliché Adjayi Arsène, septembre 2020.

Concernant l'héritage, il demeure sans ambiguïté, le deuxième moyen d'obtention des biens fonciers (cf. tableau n°1). Privilégié dans le système foncier coutumier, le mode de transmission des terres par héritage, n'est plus dominant dans les zones périurbaines comme le cas de Ségbé. Même si l'acquisition par héritage existe aujourd'hui, elle reste largement dominée par l'achat.

Quant au don, il est devenu une pratique rare sur le marché des transactions foncières. La donation de la terre constituait, autrefois dans une Afrique des valeurs, un moyen de consolidation des liens sociaux et d'affirmation d'un « nous » au sens de la solidarité mécanique. Mais, à la lecture des faits, le don subit une forte disparition dans les systèmes de transactions foncières, laissant libre cours aux ventes et achats. Ainsi, en s'intéressant à la dynamique foncière dans la région maritime au Togo A. Attiogbévi-Somado (2016, p.181), mentionne que : « *le don est complètement banni et les prêts sont également en perte de vitesse au profit de la location ou des transactions monnayées* ».

De toute évidence, qu'on soit propriétaire terrien par achat, par héritage ou par don, il s'avère nécessaire de disposer des papiers justifiant le droit de propriété. Ceci permet d'éviter dans la majorité des cas, des problèmes fonciers et surtout la contestation des droits de propriété.

3.2.2. Documents justificatifs des acquisitions foncières et leurs incidences sur le droit de propriété

En se référant aux données du tableau 1, parmi les enquêtés ayant obtenu les terres par achat, 77% ont comme pièces justificatifs « le reçu de vente et trois tampons », et 8% ont « le titre foncier ». Pour ceux de l'héritage, 2% ont le titre foncier et 10% ne possède aucun document. Enfin, la totalité des enquêtés soit 4% ayant obtenu la terre par le biais du don n'ont aucun document justificatif.

De l'analyse de ces données, il ressort clairement que, quels que soient les mécanismes d'obtention des terres, la possession du titre foncier comme document légal et certifié est faiblement représenté (10%, dont 8% pour l'achat et 2% pour l'héritage). Ceci est logiquement, un terreau fertile pour l'émergence et la persistance des conflits fonciers.

Les documents tels que : « reçus de vente et trois tampons » obtenus majoritairement par les enquêtés à l'issue de l'achat, démontrent une fragilisation de leur droit de propriété qui peut être perpétuellement remis en cause surtout à cette ère de monétarisation foncière. Ces papiers précités (reçus de vente et trois tampons) sont certes des pièces fiables, mais juridiquement contestables. Face à ce problème, la théorie économique des droits de propriété par l'entremise de J. Ph Colin (2005, p.180) recommandait déjà une privatisation des biens fonciers à travers des mesures légales comme la délivrance des titres fonciers.

Le certificat d'héritage et le certificat de donation de terre, sont certes intéressants, mais, ne suffisent pas à s'adjuger le droit de propriété d'une ressource foncière. La présence du titre foncier reste la voie légale d'assurance et de sécurité. Car, pour C. Lund (2002), l'un des tenants de la théorie économique des droits de propriété, la sécurisation foncière est d'une manière ou d'une autre, le modèle de la propriété privée. Selon l'auteur, le droit de propriété par le titre foncier assure une sécurité et évite sans doute des conflits de propriété.

En somme, la contestation des droits de propriété foncière dans la zone de Ségbé est due en grande partie à l'absence des papiers justificatifs (principalement le titre foncier), et aux comportements mesquins des acteurs, notamment les vendeurs de terres. Cette situation constitue l'un des facteurs qui déterminent la persistance des conflits fonciers.

3.3. Des stratégies multiples et multiformes des acteurs et la persistance des conflits fonciers

Le fonctionnement du système foncier est lié aux contenus des relations sociales ainsi qu'aux chaînes d'interactions entre les acteurs eux-mêmes. Ph. Lavigne Delville (1998, p.18) dira que les acteurs, avec leurs jeux de relations, sont une partie intégrante du système foncier. La théorie de l'interactionnisme édifie mieux. Ainsi, P. Ansart

(1990, p.217) estime que, les acteurs sont susceptibles de choix, d'initiatives et de stratégies.

Dans la zone d'étude, la vente multiple d'une même parcelle de terre est monnaie courante et représente des comportements de dérégulation des normes du marché foncier.

En s'intéressant à la persistance de cette problématique de multiples ventes des terres, les informations recueillies indiquent qu'elles constituent l'un des noyaux qui alimente sérieusement les tensions sociales (Cf. tableau 2).

Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon leurs opinions sur la persistance des doubles ventes terres et les raisons : « Existe-t-il le problème de persistance de double vente des terres » ?

Raisons de double vente	Papiers justificatifs				Total	
	Oui		Non			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Comportements frauduleux des vendeurs et des géomètres	89	71,2	1	0,8	90	72
Surenchère foncière	25	20	1	0,8	26	20,8
La partialité du chef village	09	7,2	0	0	9	7,2
TOTAL	123	98,4	2	1,6	125	100

Source : enquête de terrain, septembre 2020.

La lecture croisée du tableau 2 montre à suffisance qu'à Ségbé, ce sont les comportements des acteurs, notamment les vendeurs et les géomètres qui nourrissent les doubles ventes entraînant la persistance des conflits. Parmi les raisons évoquées, 72% des enquêtés, indique les comportements frauduleux des vendeurs et des géomètres, contre 20,8% pour la surenchère foncière et 7,2% pour la partialité du chef village.

Dans le cadre des doubles ventes à Ségbé, le site de l'étude, un enquêté de soixante ans du nom de Léon, affirme ce qui suit:

Maintenant on a que des faux géomètres. Les vendeurs sont maintenant en complicité avec les géomètres. Dès que tu achètes un terrain chez eux, ils vont te dire qu'eux-mêmes possèdent déjà un géomètre qu'ils peuvent te mettre à ta disposition pour les travaux. Si jamais tu acceptes, ils vont profiter de toi et faire la même chose à plusieurs acheteurs avec ce même terrain. Ma nièce a même été victime de ça. Heureusement qu'on lui a trouvé un autre terrain, (propos recueillis lors de l'entretien individuel de terrain, septembre 2020).

En se questionnant sur la responsabilité que pourrait avoir le chef du village dans la problématique des doubles ventes des terres, un enquêté chauffeur de cinquante-cinq ans nous déclare :

Le chef du village est aussi dans l'affaire des doubles ventes des terres. Quand nous achetons le terrain, nous allons chez lui pour l'enregistrement du terrain acheté et certains papiers justificatifs en guise de preuve. Mais comment peut-on comprendre

que le chef de village accepte plusieurs enregistrements d'un seul terrain ? Il doit dire clairement au deuxième arrivé qu'il a déjà enregistré ce terrain, il ne le dit pas car il prend de l'argent en lieu et place de la vérité. Il est corrompu, c'est clair, mon ami. C'est ce qui s'est passé ici en juillet 2019 où on est obligé d'aller en justice. Le comportement du chef aussi provoque la double vente des terres dans notre localité » (propos recueillis lors de l'entretien individuel de terrain, septembre 2020).

Ces déclarations confirment les analyses de B. Bilao (2014, p.10) quand il faisait signifier que les milieux périurbains, victimes d'une forte croissance urbaine, servent des lieux d'expériences des nouvelles formes de conflits fonciers : celle de la double vente des terres.

M. Crozier et E. Friedberg (1977, p.500) en posant les fondements d'une analyse basée sur les stratégies des acteurs, démontrent la capacité de ces derniers à atteindre leurs objectifs quelles que soient les méthodes utilisées. En évoquant la stratégie des acteurs, il faut aussi souligner le rôle des juges dans la crise foncière à Ségbé. Lors des entretiens de terrain, plusieurs enquêtés pensent que la justice est l'instance qui envenime davantage les litiges fonciers. Un enquêté de cinquante-deux ans, habitant de Ségbé, pour sa part affirme :

Pour moi, la justice ne règle pas bien les conflits. Et d'ailleurs, elle ne peut pas régler les problèmes fonciers jusqu'à trouver une solution. Ce sont des gens qui sont allés à l'école du Blanc et qui ont seulement appris dans le papier. Ils ne maîtrisent pas notre réalité. Le gouvernement doit donner aussi un pouvoir aux chefs traditionnels. On doit installer aussi un tribunal traditionnel où les chefs régleront les problèmes fonciers à la manière de nos ancêtres et là, celui qui va mentir, va mourir en même temps. Comme ça vous verrez que ce problème va diminuer, (propos recueillis lors de l'entretien individuel de terrain, septembre 2020).

Ce propos tout en montrant la délicatesse du problème foncier et les limites de la justice, vient réchauffer les débats liés aux mécanismes juridiques de gestion foncière. Traductrice d'un désespoir ou d'une attente perdue, l'insatisfaction exprimée par certains enquêtés montre fortement les insuffisances et les limites de la justice dans la gestion des litiges fonciers. En ce sens, H. Gnonei (2017, p.4), nous dira que la justice est dépassée par un problème ancré largement dans les relations sociales.

Les attitudes d'insatisfaction observées ou constatées lors des entretiens proviennent des facteurs aussi différents que : la corruption, le favoritisme et le clientélisme. En effet, les individus prennent des positions à l'égard d'un objet ou d'un sujet en fonction de leurs représentations. Il est remarquable que la population n'ait pas une représentation soignée de la justice. Ceci est illustré par le propos suivant d'un enquêté nommé Josias :

Oohh !!! Mon frère, dans les affaires foncières, les juges sont tous corrompus. Je vais te dire, j'ai un frère qui a un problème de double vente des terres et il est allé voir un juge pour lui expliquer la situation. Tu sais ce que le juge lui a dit ? Humm, il a dit pour qu'il soit sûr de gagner cette affaire, le frère doit amener au moins 350 000F. Avec ça, il va donner un peu à certains de ses camarades qui vont traiter le dossier avec lui. Mais finalement, le frère lui a donné 300 000F et aujourd'hui il construit sur ce terrain. C'est dans le quartier de Kpodji, (propos recueillis lors de l'entretien individuel de terrain, septembre 2020).

Au-delà de ces faits mis en évidence, les crises foncières dans les familles sont sensiblement influencées par ces comportements à hauts risques.

3.3. Achat des terres familiales et la persistance des problèmes fonciers

Des entretiens de terrain, il en ressort que l'achat des terres familiales est permanemment conflictuel à cause des problèmes tels que la contestation de la terre vendue par les autres membres de la famille (75,2%) suivie de la résignation des contrats de vente par les enfants héritiers (24,8%) (Cf. tableau 3).

Tableau n°3 : Répartition des enquêtés selon qu'il existe ou non des problèmes liés à l'achat des terres familiales et les types de problèmes

Types de problèmes	Problème lié à l'achat des terres familiales				TOTAL	
	Oui		Oui		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Contestation de la terre vendue par les autres membres de la famille	92	73,6	2	1,6	94	75,2
Résignation des contrats de vente par les enfants héritiers	30	24	1	0,8	31	24,8
TOTAL	122	97,6	3	2,4	125	100

Source : enquête de terrain, septembre 2020.

L'achat des terres familiales ou des collectivités est devenu l'une des principales inquiétudes dans la gestion des conflits. Souvent négligée dans les principes d'analyse, T. G. Zohoré (2016, p.22) nous dira que la dimension familiale est la toile de fond des autres conflits fonciers.

Un maçon interrogé lors des entretiens de terrain déclare :

J'ai un frère qui a payé un terrain chez un monsieur. Après deux ans, les sœurs du monsieur se sont levées pour réclamer leur part de terrain. Le frère paie actuellement aux sœurs. L'affaire n'est pas encore close, (propos recueillis lors de l'entretien individuel de terrain, septembre 2020).

L'analyse de la déclaration ci-dessus mentionnée, montre à suffisance qu'au-delà des problèmes de doubles ventes de terres et autres, l'achat des terres familiales reste fortement le combustible qui alimente les crises foncières. La transaction foncière entre un demandeur et une famille se solde souvent par des contestations de droit de vente par les autres membres de la famille. Ceci provoque dans la majorité des cas, une compromission des droits de propriété de l'acquéreur. Etudiant les conflits fonciers et le dynamisme des systèmes de gestion, L. Y. Fallé (2018, p.55) affirme :

[...] Ainsi, des transactions foncières se feront entre un membre de la famille et "un demandeur" sans toutefois en informer les autres membres de la famille. La gestion des terres ne tournant pas autour d'un individu mais d'un groupe d'individus, les arrangements individuels sont constamment remis en cause par un des membres de la famille.

En bref, la contestation de la terre vendue par les autres membres de la famille et la résignation des contrats de vente par les enfants héritiers contribuent largement à la persistance des litiges fonciers.

3.4. Des tensions socio-foncières nées de l'acquisition des domaines administratifs

Les modalités de la gouvernance foncière dans les villes africaines et plus précisément à Lomé restent discutables. L'absence d'une indication claire montrant l'existence des domaines administratifs induit d'une façon continue les acteurs dans l'erreur. La course à la terre dans les milieux périurbains provoque la vente et l'achat des réserves administratives. L'étalement de la ville de Lomé et de ses périphéries, permet aux acteurs d'acquérir la terre et de construire leur « chez » suivant des modalités propres à chacun. Une fois la terre achetée, les acquéreurs sont confrontés à des procédures de renvoi et de démolition (destruction) de leurs biens fonciers. Une situation qui engendre les tensions foncières.

En effet, l'achat des domaines administratifs est un risque qui perturbe le droit d'habiter son « chez ». Il est à préciser que, l'habitation sur un terrain relevant du domaine administratif est fortement interdite. Mais l'occupation des réserves administratives s'intensifie, souvent par ignorance et le manque de vérification des acquéreurs auprès de l'autorité avant l'achat ; ce qui expose les acheteurs aux risques de démolitions. Pour un enquêté, ce sont les comportements des vendeurs et du service cadastral qui en sont la cause. Il estime :

Ce problème d'achat des réserves de l'Etat, j'en ai été victime et je peux te dire que c'est lié aux comportements de fraude des vendeurs et du service cadastral. Ce qui existe maintenant, c'est que quand tu achètes un terrain, le vendeur ne te dira jamais que c'est un domaine de l'Etat. Même si tu lui demandes il va dire non, car il veut gagner beaucoup d'argent sur le terrain. Ce qui est pire et m'énerve, c'est que quand tu vas au service cadastral pour faire les papiers du terrain, eux aussi ne te diront pas de façon claire que ce terrain est un domaine de l'Etat. Bien qu'ils fassent des visites sur le terrain pour vérification, ils ne te diront jamais la vérité puisqu'ils prennent un peu d'argent chez le vendeur de terrain. A peine tu commences par construire, ils viendront avec cette histoire. C'est la corruption mon frère, (propos recueillis lors de l'entretien individuel de terrain, septembre 2020).

Cette déclaration démontre clairement les vécus quotidiens de cette population par rapport à la question de la vente du domaine foncier de l'Etat. Une situation qui conforte les frustrations et provoque des crises sociales.

Photo n°2 montrant la démolition d'une maison à Ségbé



Source : Cliché réadapté par Adjayi Arsène, septembre 2020.

La construction d'une maison est un acte qui fixe l'individu au sol et consacre son intégration sociale (K. S. Atchon, 2018), elle ne peut donc être démolie sans résistance. Ceci engendre parfois, des affrontements violents entre l'administration étatique et les populations.

4. Réduire la persistance des conflits fonciers dans les zones périurbaines au Togo : Que faire ?

La gestion durable des conflits fonciers est une préoccupation des gouvernants du Togo. Pour cela, il faudrait :

- une forte implication des élus locaux dans l'élaboration des cartographies foncières et renforcer leur participation dans la sensibilisation de leur population sur les sites abritant les réserves administratives et sur les conséquences liées à l'occupation des zones à risques et des voies publiques ;
- une sensibilisation de proximité en passant dans les ménages et en organisant les émissions radios en langue locale pour expliquer et informer les populations sur l'importance ainsi que les procédures d'acquisition du titre foncier ;
- une gestion participative et durable des litiges fonciers. Ainsi, il serait souhaitable que chaque mairie mette sur pied une commission mixte composée de personnes ressources telles que : le chef cantonal, les chefs villages, les agents du service cadastral, et les agents du ministère d'urbanisme. Cette commission sera chargée d'analyser et de gérer au niveau local les plaintes des populations liées à des litiges fonciers.

Conclusion

Au demeurant, cet article portant sur la persistance des conflits fonciers à Ségbé, a révélé d'innombrables réalités qui jonchent le système foncier au Togo et font perdurer les conflits.

En effet, les résultats indiquent que le problème de la persistance des conflits fonciers est fortement lié à la compromission des droits de propriété. Le titre foncier qui est le

document juridiquement valable et reconnu, est absent ou inexistant chez la plupart des acquéreurs de terrain. Ceci enflamme les contestations et provoque en permanence des conflits.

Les stratégies de doubles ventes des terres, les comportements frauduleux des géomètres, la partialité ou la corruption de certains juges dans le règlement des conflits, la contestation de la terre vendue par les autres membres de la famille et la résignation des contrats de vente par les enfants héritiers sont abondamment évoqués et constituent de réels facteurs de persistance des conflits.

Références bibliographiques

- ANSART Pierre., 1990, *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, p. 217.
- ATCHON Kodjo Séna, 2018, « Aspiration à l’habitation privée et dynamique des relations sociales », *Revue de Philosophie, Littérature et Sciences Humaines, Echanges*, volume 3 : Sciences humaines, N°010, p.497.
- ATTIOGBEVI-SOMADO Attisso, 2016, *Dynamiques foncières et leurs implications sur le développement agricole et rural durable dans la région maritime du Togo*, thèse de doctorat unique en sociologie de développement, Université de Lomé, p.181.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1998 « Quelles approches de la question foncière ? » in Lavigne-Delville, (dir) *Quelles politiques foncières pour l’Afrique noire rurale? Réconcilier pratique, légitimité et légalité* Paris, Karthala, pp. 18-19.
- BILAO Baléa Badji, 2014, *Déterminants de la double vente des terres et ses conséquences en milieu périurbain : cas du canton d’Aflao-Sagbado*, Mémoire pour l’obtention du grade master, Université de Lomé, p.13.
- CROZIER Michel et al, 1977, *L’acteur et le système*, Seuil Politique, Paris, p. 500.
- FALLEY Landry-Yves, 2018, « Conflits fonciers et dynamisme des systèmes de gestion dans la localité de Botro village en Côte d’Ivoire », *International Journal of Multidisciplinary Research and Development*, Volume 5, p.55.
- GNONEI Hodabalo, 2017, *Règlement alternatif des conflits fonciers*, mémoire de master en droit, IHERIS, Lomé, p.23.
- LAVIGNE-DELVILLE Philippe, 1998, « Sécurisation de l’accès aux ressources : par le titre ou l’inscription dans la communauté ? », *quelles politiques foncières en Afrique noire rurale*, p.18.
- MATHIEU Paul et al, 2003, *Sécuriser les transactions foncières dans l’ouest du Burkina Faso*, IIED, N°117, Londres : IIED, p.4.
- PESCAY Michel, 1998. Transformation des systèmes fonciers et « transitions foncières au Sud-Bénin », *Lavigne Delville P. (dir.). Quelles politiques foncières pour l’Afrique noire rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*. Ed. Ministère de la Coopération-Karthala, Paris, pp.123-130.
- SORO Débénoun Marcelline, 2009, *Dynamiques des systèmes de production, droits fonciers et gestion-intra-familiale de la terre chez des migrants senoufo dans le sanwi (cote d’ivoire)*, thèse unique de doctorat en sociologie, p.13.
- TOSSOU Rigobert, 2015, « Pression foncière et individualisation des droits fonciers ruraux. Les limites de la théorie évolutionniste des droits de propriété, une étude de cas au sud bénin », *Analyses des sciences agronomiques* », p.12.

- YACOUBOU Moutarou., 2012, *Problématique de la sécurisation des ressources foncière et immobilières dans les zones périurbaines au Togo : Cas du quartier Gnamassi Agoè-Nyivé (Préfecture de Golfe)*, Mémoire pour l'obtention du grade maîtrise à l'Université de Lomé, Lomé, p.9.
- ZOHORE Togba-Gagui, 2016, *Déterminants socioculturels et individuels des conflits fonciers interfamiliaux en milieu rural : cas du département d'ISSIA*, thèse de doctorat unique, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, p.22.

ÉTAT DES LIEUX DE L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LES MUNICIPALITÉS DU TOGO

Komlan ODJIH

Université de Kara, Togo

Manuok0201@gmail.com

Résumé

De plus en plus, les technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont au cœur des débats sur le devenir des collectivités territoriales et le bien-être de leurs citoyens. Leur utilisation permet de renforcer l'interaction entre administration et citoyens, de créer la proximité entre des usagers éloignés qui peuvent être impliqués dans le processus de décision politique. Elles représentent ainsi de précieux outils pour améliorer la "démocratie locale. L'objectif de cet article est de faire un état des lieux des usages et des services innovants développés à partir des outils numériques ou TIC par les municipalités togolaises pour améliorer leur gouvernance. Sur la base de la revue de littérature et de l'analyse de données recueillies par questionnaire auprès d'autorités municipales, il se révèle que les technologies (TIC), s'invitent très faiblement dans la pratique de la gouvernance municipale au Togo ; et ne font pas partie des priorités de développement de ces collectivités territoriales.

Mots clés : Municipalités togolaises, communes, outil numériques, technologies de l'information (TIC), gouvernance

Abstract

Inventory of the use of digital tools for local governance in the municipalities of Togo More and more, Information and Communication Technologies (ICTs) are at the heart of debates on the future of local authorities and the well-being of their citizens. Their use makes it possible to strengthen the interaction between administration and citizens, to create proximity between distant users who may be involved in the political decision-making process. They thus represent invaluable tools for improving "local democracy". The objective of this paper is to take stock of the uses and innovative services developed from digital tools or ICTs, by Togolese municipalities to improve their governance. Based on the literature review and the analysis of data collected by questionnaire from municipal authorities, it turns out that technologies (ICTs) are very weak in the practice of governance of municipalities in Togo; and do not form part of the development priorities of these local authorities.

Keywords: Togolese municipalities, communes, digital tools, information and communication technologies (ICT), governance.

Introduction

Les Technologies de l'Information et de la Communication sont de plus en plus au centre des débats sur le devenir des collectivités territoriales et le bien-être de leurs citoyens. En effet, avec la capacité de renforcer l'interaction entre administration et

citoyens, puis celle de créer la proximité entre les usagers éloignés qui peuvent être mieux impliqués dans le processus de décision politique, ces technologies représentent de précieux outils pour améliorer la “démocratie locale (M. O. Ogbomo (2009, p.1). Ainsi, à l’instar des collectivités locales des pays du Nord, une prise de conscience du potentiel des outils numériques et de leur efficacité est également perceptible auprès des acteurs locaux d’Afrique de l’ouest. A l’image du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal ou du Mali dont les exemples sont évoqués par J-J. Guibert et O. Sagna (2012, p. 62), le Togo se lance dès la fin des années 1990 dans la mise en œuvre de politiques publiques en matière de TIC et de décentralisation. Ce pays essaie d’arrimer ses initiatives aux référentiels des partenaires techniques et financiers internationaux (Union Internationale des Télécommunications (UIT), la Banque mondiale...) et aux déclarations de stratégies et plans d’action d’organisations régionaux (Union monétaire et économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’ouest (CEDEAO)) ; afin de mieux intégrer les outils numérique à sa gouvernance (K. Odjih, 2014, p.172). Le processus de décentralisation du Togo a pris de l’envol, le territoire national est réorganisé en collectivités territoriales, notamment en régions et en municipalités.

En effet, depuis quelques décennies, *« un courant théorique avance l’idée selon laquelle l’Internet et les outils numériques ont un impact positif sur la démocratie locale (Douay, 2016, p.2). Après environ quatre décennies de présence des TIC au Togo, on tentera de répondre à la question : qu’est-il advenu de la gouvernance locale au Togo à l’ère du numérique ?*

Dans cette perspective, l’objet du présent article est de faire l’état des lieux de l’usage des technologies numériques par les municipalités du Togo.

Le travail est structuré en trois chapitres dont le premier s’intéresse au cadre géographique togolais, le second à l’approche méthodologique et le dernier aux résultats et à leur discussion.

1. Le cadre géographique togolais de l’usage des technologies numériques par les municipalités

Avec sa forme de corridor et ses 56 600 km² de superficie, le Togo est un pays côtier de l’Afrique occidentale. Ce territoire coince entre Burkina Faso au Nord, le Bénin à l’Est, le Ghana à l’Ouest et le golfe de Guinée au Sud ; s’étire vers le nord entre les 6^e et 11^e degré de latitude Nord, pour une largeur comprise seulement entre 0 et 1°45’ de longitude Est. Cette modeste taille de l’espace togolais peut apparaître comme un handicap en termes d’aménagement de territoire. Mais il s’agirait plutôt d’atout en soi, lorsqu’il est question d’aménagement du territoire à l’aide du numérique. Car, le maillage d’un territoire par des réseaux virtuels ou physiques de communication est avant tout fonction de son étendue, qui à son tour détermine l’espacement entre les lieux (K. Odjih, 2014, p. 52). Ainsi, a contrario de vastes territoires massifs et étalés de l’ouest-africain (Nigéria, Ghana, Niger, Côte-d’Ivoire, Burkina Faso, etc.) dont le maillage territorial est plus lâche et nécessite des moyens techniques et financiers plus conséquents ; le Togo à l’instar de modestes territoires (Cap-Vert, Iles Maurice, les Seychelles, Gambie...) fait partie des pays les mieux connectés d’Afrique de l’Ouest (K. Odjih, 2014, p. 55). Pour de bonnes liaisons téléphoniques sur un territoire donné,

des impératifs techniques tels que les points élevés, imposaient le choix de sites remarquables. Mais depuis le renouveau des TIC en Afrique à la fin des années 1990, les principaux éléments physiques (topographie, orographie, climat et végétation) ne constituent plus de contraintes majeures, aussi bien à la bonne circulation qu'à la bonne réceptivité des ondes radio et images télévisuelles au Togo (K. Odjih, 2014, p. 56).

Sur le plan démographique, le Togo abritait en 2020 près 8,4 millions d'habitants dont 42 % d'enfants de moins de 15, 60 % des moins de 25 ans et de 33% des 15 à 35ans. Cette population se caractérise par un rythme de croissance de 2,42 % l'an, soit un doublement tous les 24 ans (J-H. Guay, 2019, P. 1). Ainsi, a contrario des thèses antinatalistes sur la dynamique démographique des pays d'Afrique au sud du Sahara, la structure par âge de la population togolaise ne constituerait pas qu'un défi. Elle représente à plusieurs égards un atout de taille (J-P. Lafrance, 2018, p. 17) pour le développement des outils numériques. Car, les jeunes sont ceux qui adoptent et utilisent les TIC avec le plus d'enthousiasme surtout dans le cas du Togo où ils sont à 90 % alphabétisés.

Par ailleurs, après la crise sociopolitique des années 1990 qui a mis à mal l'économie nationale, le Togo a commencé par inverser la tendance et à retrouver le chemin d'une croissance positive. Bien qu'elle soit encore élevée, surtout dans les milieux ruraux, la pauvreté a baissé de 61,7 % à 53,5 % ; alors que l'emploi a connu des progrès notables et l'indice de développement humain s'est amélioré entre 2006 et 2017 (République togolaise/PND 2018–2022, 2020, p. 20-26). En effet, pour mieux traduire ses ambitions d'émergence et de développement durable en réalité, le Togo a mis en œuvre pour la période 2018-2022 un "*Plan national de développement (PND)*". Pour ce qui est de l'économie numérique, le gouvernement togolais en a fait une stratégie nationale et l'un des principaux outils d'accélération du développement des secteurs d'activités prioritaires et de modernisation de son administration. Aujourd'hui la téléphonie mobile est déployée avec les réseaux de 4^{ème} et 5^{ème} générations lancés respectivement en 2018 et 2021 ; et le taux de pénétration est de 86 % pour la téléphonie et de près de 50 % pour l'Internet. Ce secteur a généré un chiffre d'affaires de près de 300 millions d'euros en 2018 et contribue à près de 20 % au PIB national (*République togolaise/Ministère des postes et de l'économie numérique, 2017, p. 2*).

Ainsi, les conditions fondamentales à l'utilisation des TIC pour promouvoir la gouvernance locale sont plus ou moins réunies. D'une part, les réseaux téléphonique et Internet sont partout disponibles sur toute l'étendue du territoire togolais ; d'autre part, avec l'adoption de la « *feuille de route de la décentralisation et des élections locales* » en 2016 (A.A. Nubukpo et C. Kern, 2020, p. 2), les décideurs de l'échelon communal jouissent de plus de légitimité démocratique et d'une autonomie décisionnelle plus large dans la fourniture des services collectifs décentralisés aux usagers de leur territoire.

2. Approche méthodologique

Cette partie de l'étude montre essentiellement la collecte des données et leur traitement.

2.1. Collecte des données et méthodes utilisées

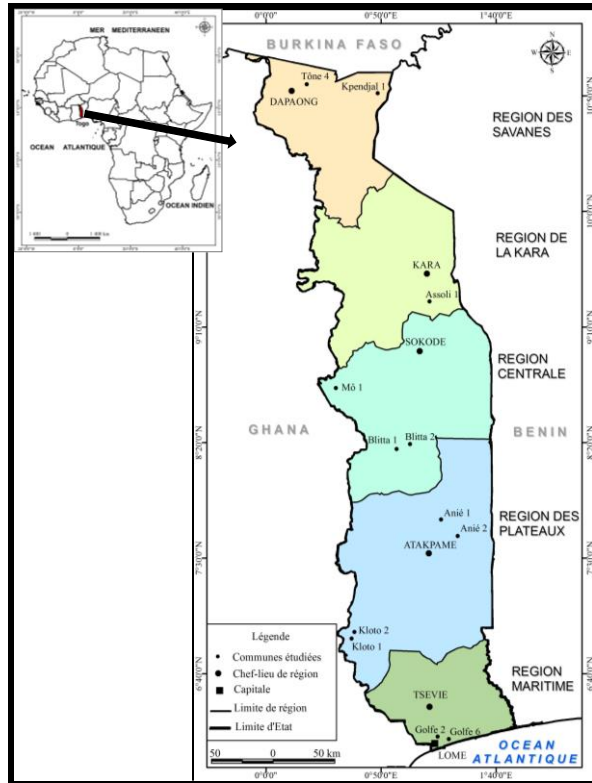
La collecte des données est déclinée en deux principales sous-activités que sont la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

L'essentiel de la recherche documentaire s'est déroulée durant tout le long du processus d'élaboration de l'article sur Internet à l'aide d'outil de recherche tel que le Word Wide Web (www). Cette démarche a permis de disposer de 2 catégories de données à savoir :

- les données primaires font référence aux informations et événements de première main recueillies par le chercheur. Ce sont des données socio-économiques (quantitatives et qualitatives) collectées sur le terrain par observation et enquête du 06 au 27 décembre 2020 auprès des communes et autres de acteurs de identifiés. Elles sont complétées par des données extraites de différents documents (publications scientifiques, articles de presse, documents administratifs, rapports d'études, discours d'acteurs, etc.) relatifs à la problématique de l'utilisation des outils numériques par les collectivités territoriales au Togo, en Afrique et ailleurs dans le monde ;

- les données secondaires sont essentiellement obtenues sur le site du gouvernement du Togo (www.republiquetogolaisetogo.com). Il s'agit des données de recensement et des données administratives produites par des organismes privés tels que le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), et publics à savoir l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED-TOGO), départements ministériels concernés par l'étude (ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, ministère charge de l'économie numérique) ; les discours officiels diffusés par les organismes d'Etat (textes législatifs et réglementaires par exemple), etc. Faut-il également rappeler qu'une carte du Togo au 1 /50 000 situe le Togo dans l'espace et montre à l'intérieur de chacune des cinq régions administratives de ce pays les 12 communes retenues comme unités d'enquête.

Figure 1 : la répartition des communes sélectionnées sur le territoire Togo



Source : Travaux de terrain, décembre 2020

2.2. Population-cible et échantillonnage

Pour compléter les données documentaires, une enquête par échantillon a été effectuée entre les 06 et 27 décembre 2020 ; et a permis de collecter des informations sur l'utilisation des outils numériques par les municipalités, notamment pour ce qui est de la gestion interne, de la gestion des relations avec les citoyens et de la construction d'une image innovante de la commune.

L'ensemble des 117 communes du Togo constitue la population géographique de l'étude. D'après la « loi n°2019-006 du 26 juin 2019-article 56 » relative à la décentralisation, toutes les unités communales ont les mêmes compétences ; et s'équivalent quel que soit la taille de leur population et leur superficie ; ce qui rend toutes ces unités éligibles pour l'enquête.

Afin d'élever le niveau de généralisation des résultats et de les extrapoler à l'ensemble de la population-cible, un échantillon de 12 communes est constitué sur la base de la méthode d'échantillonnage aléatoire simple sans remise. Une liste élaborée par le ministère en charge de la décentralisation et regroupant les 117 communes par région administrative a servi de base de sondage. Ainsi, Anié1, Ani2, Assoli1, Blitta2, Blitta3, Golfe2, Agoué-Nyivé6, Kloto1, Kloto2, Kpendjal1, Mô1, Tône4 (figure 1) ; soit en tout 10,25 % des 117 communes que compte le Togo est retenu. Cette taille de

l'échantillon nous est dictée par l'objectif de l'étude, la perspective d'analyse et la saturation des informations. En effet, l'objectif de cet article est de faire un état des lieux des usages et des services innovants développés à partir des TIC par les communes, pour favoriser le développement local endogène.

Un questionnaire d'enquête de 4 pages constituées aussi bien de questions alternatives, de questions dichotomiques, de questions à possibilités multiples que de questions avec échelle d'évaluation a été soumis aux répondants des 12 communes sélectionnées. Ces derniers étant géographiquement dispersés sur les 56 600 km² du territoire togolais, l'enquête par WhatsApp a été le moyen utilisé pour les atteindre avec beaucoup plus d'efficacité.

2.3. Le traitement des données

Les données collectées par questionnaires ont été manuellement dépouillées et leur traitement s'est effectué par rapport aux différentes variables retenues. Ainsi, les paramètres statistiques, notamment les moyennes et les pourcentages sont calculés, alors que le logiciel Excel a été utilisé pour construire les différents tableaux, graphiques et schémas utilisés pour l'explication des principales caractéristiques observées. Une analyse des contenus issus de la recherche documentaire a permis de mieux saisir les discours de nos informateurs.

3. Résultats

3.1. La communalisation des territoires au Togo

D'après la « *Loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018* » au Titre I-Chapitre 1-Article 2, « *le territoire national est divisé en collectivités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ces collectivités territoriales sont : la commune et la région* » (www.droit-afrique.com, 2021, p.1).

Comme l'indique l'Article 56 de ladite loi, « *la commune est la collectivité territoriale de base dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qui regroupe les habitants d'un espace territorial continu* ». Au Togo, la décentralisation confère à la commune la libre administration et des compétences propres fixées par le législateur ; notamment le droit de disposer de son budget et de son propre personnel. Comme ailleurs en Afrique francophone, la commune togolaise est une collectivité publique et politique administrée par un conseil municipal, sous la direction du maire (B. Dafflon et G. Gilbert, 2018, p. 9). Constituée de cantons, la commune ou la municipalité est le plus petit niveau de l'organisation territoriale dont est formée la préfecture, cette dernière étant incluse dans la région. Considérée comme un bien « *qui appartient à plusieurs ou à tous* » selon son origine latine, la commune se veut être le lieu privilégié de promotion de la « *démocratie participative* », c'est-à-dire de « *l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décisions* ». Un bref rappel de l'organisation territoriale du Togo permet de retracer la longue route de son processus de décentralisation.

En effet, jusqu'en 1981, le territoire togolais ne comptait que sept localités de rang de *commune* ; dont six (Lomé, Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé et Sokodé) de plein exercice et une (Bassar) de moyen exercice. Il a fallu attendre la loi du 10 juin 1982 pour que l'ensemble des vingt et un chefs-lieux de préfecture du pays soient promues au rang de commune, de plein exercice pour Lomé, Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé et Sokodé, Bassar, Kara et Dapaong ; puis de moyen exercice pour les douze autres. Des conseils municipaux ont été effectivement élus en octobre 1984, mais ces municipalités n'avaient toujours pas de réalité concrète, car les élus locaux ne pouvaient guère faire face aux préfets nommés par l'Etat (Y. Marguerat, 1985, p.51). D'ailleurs le titre de « *commissaires du peuple* » que portaient ces préfets reste évocateur de tout le pouvoir que leur conférait le gouvernement à cette époque de parti unique.

D'autres part, les conseils locaux issus des élections locales de 1987 seront dissous en septembre 2001, et les communes togolaises seront placée sous « *le régime de délégation spéciale* jusqu'en mai 2019. C'est en effet en application que seront organisées les élections locales de juin 2019, qui vont permettre d'élire 1527 conseillers municipaux pour 117 communes (Journal officiel de la République togolaise, sept/2019, p.2). C'est une nouvelle configuration territoriale où, il n'existe plus ni commune de plein exercice ni commune de moyen exercice ; ni de commune rurale ni de commune urbaine. Comme l'indique le tableau ci-dessous, il se dégage quatre (4) catégories de communes en fonction de la taille de leur population ; qui détermine les effectifs des conseillers et des adjoints au maire. Comme le montre le tableau ci-dessous, on distingue :

Tableau synoptique de la communalisation au Togo

Taille de la population des communes	Nombre de conseillers par commune	Nombre d'adjoint au maire par commune	RS	RK	RC	RP	RM	Togo	
								VA	VR
Moins de 50 000 hbts.	11	1	9	19	11	22	15	76	65%
50 001 et 100 000 hbts.	15	2	6	2	3	8	8	27	23%
100 000 et 150 000 hbts.	19	3	1	1	1	2	4	09	8%
Plus de 150 000 hbts.	23	4	00	00	00	00	5	05	4%
TOTAL	1525		16	21	15	32	32	117	100%

RS : Régions des Savanes, **RK** : Région de la Kara, **RC** : Région Centrale, **RP** : Région des Plateaux, **RM** région Maritime

Source : Travaux de terrain, à partir du recueil des textes relatifs à la décentralisation

- 65 % des communes du Togo ont une population inférieure ou égale à 50 000 habitants, ce qui équivaut à 11 conseillers et 1 maire adjoint pour chacune ;

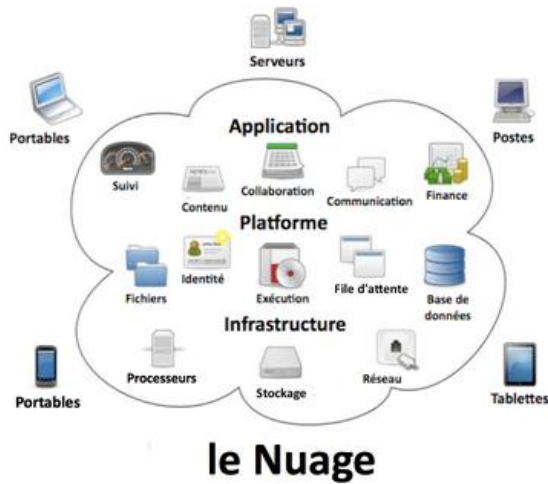
- 23 % des communes ont entre 50 001 et 100 000 habitants chacune, ce qui équivaut à 15 conseillers et 2 maires-adjoints pour chacune ;
- 8 % des communes ont entre 100 000 à 150 000 habitants, ce qui équivaut à 19 conseillers et 3 maires-adjoints pour chacune ;
- 4% des communes ont plus de 150 000 habitants, ce qui équivaut à 23 conseillers et 4 maires-adjoints pour chacune.

Si les communes dont les chefs-lieux sont confondus à ceux de leur préfecture d'appartenance se démarquent du groupe par une certaine consistance démographique (toutes les communes portant l'indice 1) ; toutes ces municipalités sont jeunes en terme de structuration territoriale. C'est dans un contexte quasi embryonnaire de décentralisation et de réorganisation de la gouvernance locale au Togo que s'observe l'usage des outils numériques.

3.2: Usages des outils numériques par les municipalités du Togo

Les « *outils numériques* » dont il est question dans le cadre de ce travail font référence aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit d'un ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant aux communes de transmettre, d'enregistrer, de créer, de partager ou d'échanger des informations. Ce sont notamment les ordinateurs, l'internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct (radio, télévision et diffusion sur l'internet) et en différé (podcast, lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence, etc.). Souvent, les textes juridiques et réglementaires utilisent la locution *communications électroniques*. Comme le montre la (figure 2), ces outils numériques vont des réseaux, à l'équipement, aux logiciels, ainsi qu'aux systèmes d'entreposage et de gestion des données d'une commune. Alors que l'équipement comprend les ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, imprimantes, numériseurs et autres périphériques de l'utilisateur ou du réseau (les modems et les routeurs, par exemple) ; les logiciels incluent plutôt toutes les applications utilisées par une commune ou auxquels les utilisateurs peuvent accéder par Internet. Enfin, on a les systèmes d'entreposage et de gestion des données comprennent les bases de données, les tableurs, les serveurs, les lecteurs de sauvegarde et les services en infonuagique tels que Dropbox.

Figure 2_ : Aperçu schématique des grandes composantes des Technologies de l'information et de la communication (TICS)

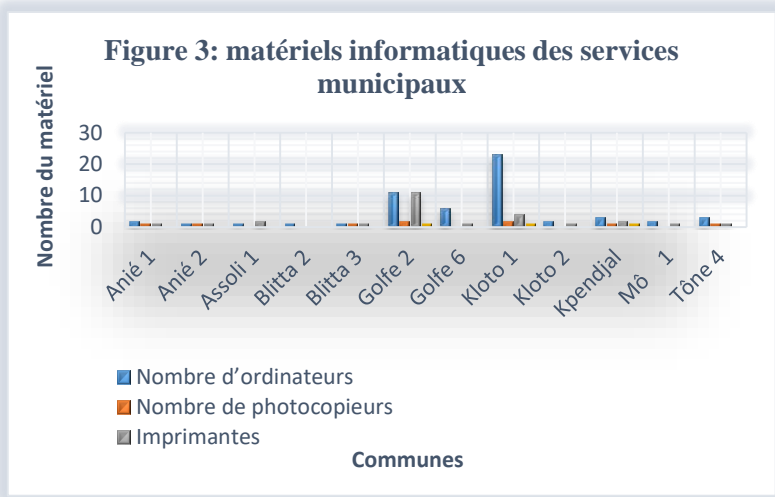


Source : Wikipédia, consulté le 12/01/2020

En guise de questionnement sur l'usage des outils numériques par les communes togolaises, et dans le sillage des travaux diffusionnistes (I. Sahin, 2006, p.2) ; le présent travail peut être assimilé aux nombreuses réflexions sur les usages de ces technologies dans les organisations. Tout en mettant les communes au centre de la problématique sur la « *formation des usages sociaux des TIC* », la présente étude est essentiellement déclinée en analyse des usages internes d'une part et en analyse des usages externes d'autre part.

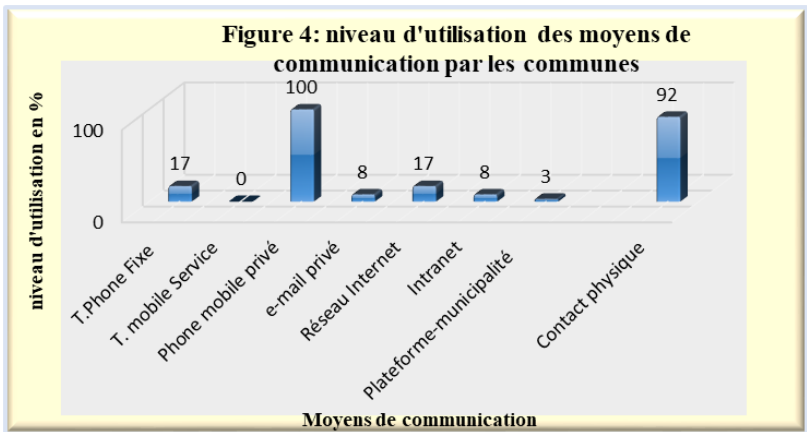
3.2.1 Faible utilisation des outils numériques dans l'organisation du service public local

Par leurs propos, les responsables des municipalités togolaises ont abandonné les machines à écrire, à reprographier mécaniques et électriques pour les outils numériques. Cependant, les observations montrent leur inscription très ténue dans l'ère du numérique. La figure 3 montre le sous-équipement en outils numériques des services municipaux au Togo.



Source : Travaux de terrain, décembre 2020

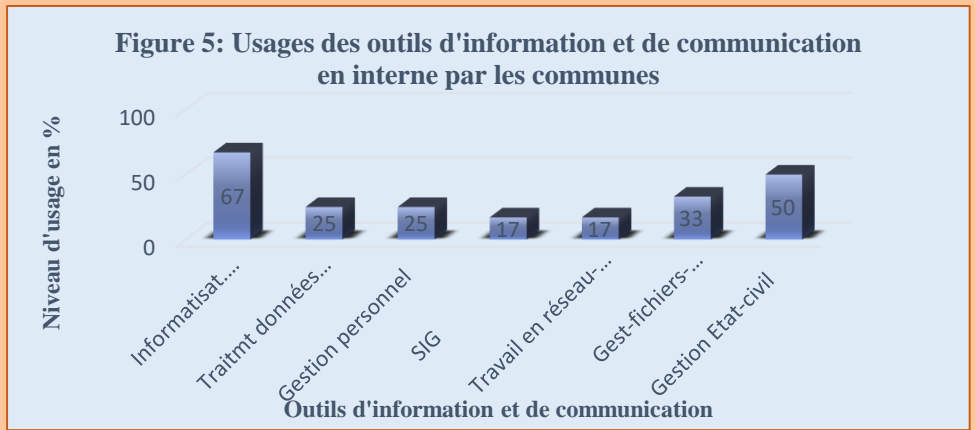
Si 75% de l'échantillon ne dispose qu'entre 1 et 2 ordinateurs (bureau ou portatif), elles sont respectivement 42 %, 67 % et 75 % des municipalités qui ne possèdent ni photocopieur, ni imprimante, ni scanner de bureau. Soit moins d'un ordinateur par conseiller municipal, puis un ratio respectif de 0,25 ; 0,1 et 1,2 photocopieuse, scanner et imprimante par commune. Comme l'indique la figure 4, le niveau d'utilisation des moyens de communication par les services municipaux est également très faible.



Source : Travaux de terrain, décembre 2020

En effet, alors qu'aucun service des communes enquêtées ne dispose de téléphone mobile, il n'y a que 17% des cas où le téléphone filaire et le réseau internet sont utilisés ; contre seulement 3% pour une plate-forme WhatsApp. Pour communiquer au sein de la municipalité, 92 % des agents et conseillers doivent se déplacer de leur bureau à un autre ou se servir de leur téléphone mobile personnel. Ces carences ne sont corrigées ni par l'utilisation du courrier électronique, ni du réseau Intranet dont ne s'en servent que 8 % des municipalités enquêtées.

Par ailleurs, les données de terrain montrent assez clairement le faible niveau de l'usage d'applications informatiques en interne, au sein des administrations municipales (figure 5).

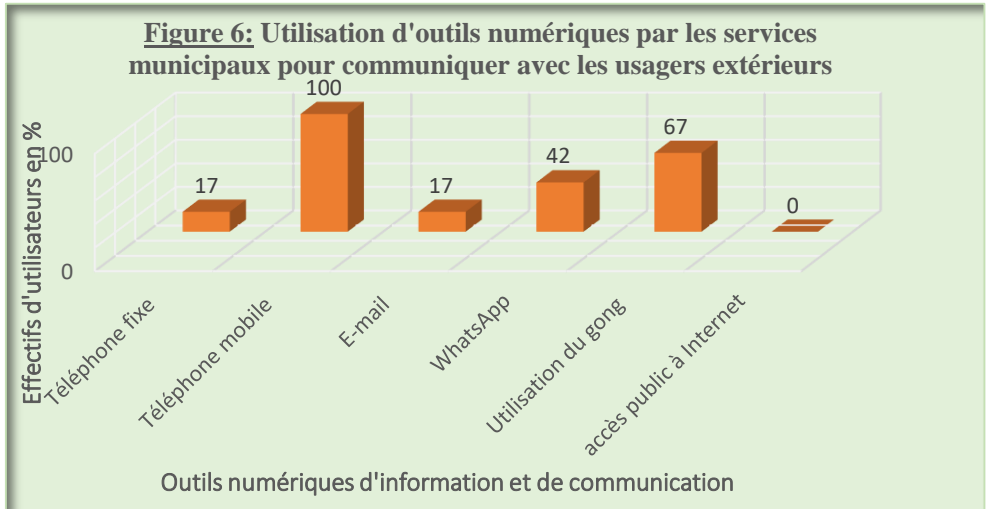


Source : Travaux de terrain, décembre 2020

Tel que le présente la figure 5, mis à part la comptabilité, la gestion de l'état-civil et des fichiers d'usagers qui sont respectivement numérisées par 67%, 50% et 33% des municipalités sélectionnées ; des tâches telles que le traitement de données statistiques, la gestion du personnel ne le sont qu'à 25%, contre à peine 17% pour le système d'information géographique et le travail en réseau. Le constat montre qu'aucune commune togolaise n'utilise de « *groupeware* », un *logiciel qui permet le travail collaboratif* entre les agents de cette municipalité. La situation n'est guère différente lorsqu'il s'agit de la communication des services municipaux avec les usagers extérieurs

3.2.2. Inexistence d'usages en direction de l'extérieur

D'après la figure 6, l'utilisation par les services municipaux des outils numériques pour informer et communiquer avec les usagers externes (citoyens et autres usagers) est inexistant.



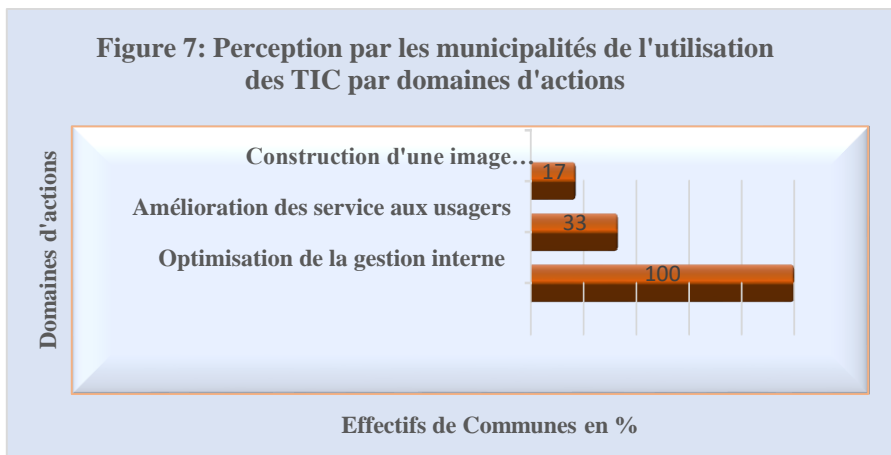
Source : Travaux de terrain, décembre 2020

Alors qu'ils ne sont que 17 % des services municipaux à utiliser le téléphone fixe et l'e-mail pour informer ou communiquer avec leurs citoyens ; ils sont respectivement 100%, 67% et 42% à le faire au moyen du téléphone mobile, du gong et du WhatsApp. Aucune des municipalités. Aucune d'elles n'a ouvert d'espace public d'accès à Internet. Le plus surprenant reste l'utilisation du gong dans un si grand nombre de communes enquêtées. Cet instrument traditionnel de percussion constitué d'un disque de métal que l'on frappe avec une baguette, sert toujours à partager avec les populations locales, les informations de la municipalité.

L'appréciation que font les répondants des collectivités de leurs propres parcs informatiques est sans ambages. Ils sont respectivement 83% et 17 % à qualifier l'ensemble des ressources matérielles et logicielles de leur système informatique de "pas du tout développé", et de "pas développé". Selon ces derniers, leur faible utilisation des outils numériques est dû à une insuffisance technique, c'est-à-dire à leur sous-équipements ; qui dépendrait de leur capacité financière très limitée. Leur carence dans le domaine du numérique serait liée des contraintes budgétaires. Effectivement, les municipalités togolaises n'ont à peine que 2 années d'existence. Aussi, outre la démocratie locale à implémenter, doivent-elles de jouer de manière conséquente le jeu de la gouvernance locale que leur confère de droit à la décentralisation territoriale. Or, elles n'ont pas de ressources financières conséquentes. Ainsi, elles sont comparables à des bébés accrochés au sein de leur mère qu'est le gouvernement central.

D'après le ministre en charge des collectivités territoriales, ces dernières ne fonctionnent que grâce à l'accompagnement en ressources humaines, techniques et financières de l'Etat, des partenaires techniques et financiers (PTF) et de la société civile. Elles ont coûté près de 10 milliards de F.C.F.A. à l'Etat togolais en moins de 2 années, a-t-il souligné. Les municipalités togolaises ont donc une marge de manœuvre très limitée, et ne se consacrent qu'au plus urgent.

Cependant, à la lecture du plus petit (60 000 000 F. C.F.A) et du plus grand (1 300 000 000 F. C.F.A.) budgets de l'échantillon, il ressort un déséquilibre frappant entre la part affectée aux TIC et celles des autres équipements et infrastructures (scolaires, sanitaires, réseaux d'adduction d'eau, d'assainissement, etc.). On constate que pendant que la part prévisionnelle du budget réservée aux outils numériques varie entre 0,81% et 3,43 % ; celle allouée aux autres équipements est supérieure ou égale à 10 % du budget pour toutes les municipalités enquêtées. Aussi, les ressources financières allouées au numérique manquent-elles de détails et sont presque invisibles dans la rubrique réservée aux "*investissements de services directs aux populations*". Toutefois, s'il est vrai que certaines municipalités de l'échantillon perçoivent l'usage des TIC comme moyens d'optimisation de leur fonctionnement interne, aucune d'elles n'a réellement évoqué l'enjeu que représentent ces outils en termes d'e-gouvernance ; moins encore leur capacité à atténuer à moyen ou à long terme les contraintes financières. La figure 7 aide à mieux saisir la perception des outils numériques par ces collectivités territoriales.



Source : Travaux de terrain, décembre 2020

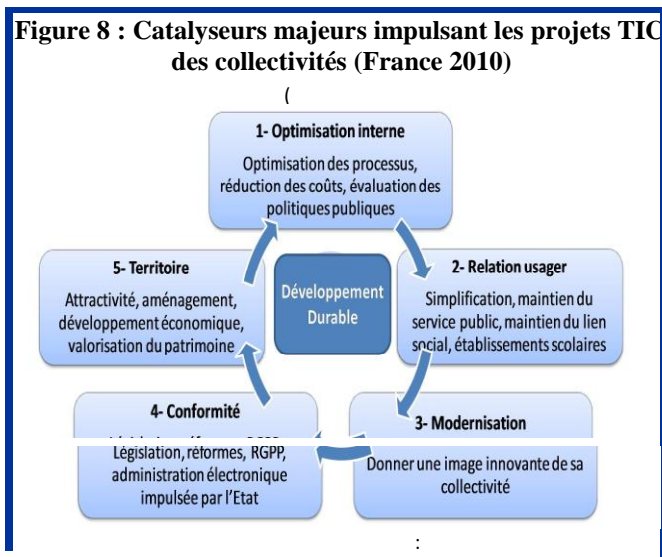
Ce qui est indéniable, c'est que toutes les municipalités observées reconnaissent que l'usage des TIC participe à "l'optimisation de la gestion interne". Toutefois, elles ne sont que 33 % à percevoir en ces outils la capacité d'ajouter une plus-value aux services administratifs qu'elles sont appelées à fournir aux usagers ; 17 % selon lesquelles le déploiement de services numériques peut servir à construire une image moderne et attrayante de leur collectivité vis-à-vis de l'extérieur. De ces réponses on peut déduire que le faible usage de ces technologies par ces collectivités territoriales ne serait plus seulement une question financière, mais aussi de la représentation que les pouvoirs locaux se font de ces technologies.

3.2.3 Outils numériques catalyseurs majeurs de la gouvernance locale

Avec l'accélération de ces dernières années, comme le montre si bien le document de A. A. Nubukpo et C. Kern (2020, p. 1) ; le processus de décentralisation se trouve aujourd'hui dans une phase décisive de sa mise en œuvre au Togo. Car, outre la promotion de la démocratie locale qui se traduit par l'élection de 1527 conseillers municipaux, cette démarche entend promouvoir la participation des acteurs locaux

(citoyens, société civile, opérateurs économiques, etc.) à la prise de décision qui concerne leur territoire. Il est en fait est question « de rapprocher les populations de l'administration locales et des pôles de décisions, puis leur prise en charge de la gestion de leurs propres affaires » (L. Blondiaux., 2021, p. 1).

A cet effet, au-delà des nuances dans l'appellation du phénomène et de sa théorisation, la diffusion des technologies de l'information et de leurs usages offre aux acteurs locaux (gouvernements locaux, citoyens, etc.) le potentiel de s'atteler aux questions traditionnelles de gouvernance et de développement de manière innovante. D'après l'Institut Panos Afrique de l'Ouest et le Programme des Nations Unies pour le Développement (2010, p. 7), « Pour les citoyens et les acteurs de la vie publique, les nouvelles technologies peuvent permettre d'avoir non seulement accès à de nouveaux canaux de communication mais aussi d'être mieux entendu dans les processus de prise de décision et d'élaboration des politiques publiques ». A l'instar de nombreux acteurs du développement local (partenaires techniques et financiers (PTF), organisation de la société civile (OSC), opérateurs économiques, etc.), l'Etat togolais a pris conscience des enjeux des TIC pour la réorganisation et la décentralisation territoriale. Cette volonté de mettre les outils numériques au cœur de la décentralisation et d'en faire des catalyseurs de la gouvernance locale et de participation locale, comme le montre la figure 8 (Markess internationale, 2010, p 2), est également perceptible à travers la mise en place d'un écosystème digital par le truchement d'une politique d'aménagement numérique du territoire.



Source : Markess internationale, 2010

La vision et la détermination de l'Etat togolais sont déclinée dans les documents stratégiques de développement national et sectoriel tels que, la *Déclaration de politique Sectorielle de l'économie numérique (DPSEN/2018-2022)*, et le *Programme national de développement (PND/2018-2022)*.

Par ailleurs dans le cadre de programmes d'appui institutionnel auprès des collectivités territoriales, les PTF ont entre 2020 et 2021 appuyé près de 60% des 117 municipalités, dans la création ou le renforcement de la capacité technique de leur parc informatique. C'est l'exemple du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui fait à 60 municipalités un don d'une valeur de 190 millions de F C.F.A. ; de l'Allemagne dans le cadre Programme de décentralisation et de gouvernance locale (PRODEGOL) par son appui à 6 municipalités (Kozah1, Tone1, Tchaoudjo1, Ogou1, Kloto1, Zio1) ou du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) qui apporte son soutien à 3 centres d'état civil (communes d'Agonyivé 3, d'Avé 2 et de Yoto 2) pour favoriser un meilleur traitement et suivi des demandes d'actes de naissance (republiquetogolaise.com, 2020).

S'agissant de la gouvernance interne, le niveau d'utilisation des TIC est plus ou moins mentionnée par les décideurs de municipalités interrogés. Toutefois, ni la dématérialisation de documents (documents budgétaires et comptables, des pièces transmises au contrôle de légalité, des pièces des marchés publics...); ni la conservation des documents et des données dématérialisées (mise en place de plateformes d'archivage électronique de contenus...); ni l'intranet et les modules collaboratifs (agenda partagé, messagerie, outil de gestion de projet ...); ni le pilotage et l'aide à la décision ne représentent encore des champs d'action pour les TIC. En leur qualité d'administrations de proximité, les municipalités ont un rôle de premier plan dans la gestion de la relation usagers et services publics délivrés. Cependant, aucune des municipalités interrogées n'a fait mention de projets d'approches en ligne visant l'amélioration des modes de relation qu'elles entretiennent avec les usagers. Il n'existe ni projets de services en ligne via les sites web des collectivités, ni de plateformes d'échanges citoyens/élus et citoyens/citoyens; ni d'installation de bornes d'accès à des services publics à distance; ni d'espace public d'accès à Internet. Enfin, rien n'est envisagé par ces collectivités territoriales pour tirer profit des atouts du numérique, afin de booster les attractivités.

3.2.4. Discussion

L'étude a révélé la faiblesse tangible de l'utilisation des outils numériques par les municipalités au Togo. Le faible niveau des ressources humaine et financières, puis la piteuse capacité du système informatique sont les principaux déterminants évoqués pour expliquer cet état de fait. A l'instar des collectivités territoriales du Sénégal, du Mali ou du Bénin étudiés par J-J Guibert et O. Sagnan (2012, p. 75), les élus locaux du Togo méconnaissent les enjeux des TIC pour la gouvernance de leur territoire, et se retrouvent quasiment en marge du débat mondial sur les TIC. En effet, aucun des répondants aux questionnaires n'a classé les TIC parmi leurs priorités de développement. L'eau potable, l'électricité, les infrastructures sanitaires et les voies de communications et les bâtiments scolaires représentent pour eux les seules priorités.

Le cas des collectivités territoriales népalaises (M. Ariyal, 2020, p.1) constitue des exemples réussis d'appropriation des outils numériques pour la gouvernance. En effet, afin d'améliorer le management de la comptabilité, de la planification, des stocks et du personnel, ces gouvernements locaux ont élaborés des systèmes numériques. Ils ont construit un profil digital de leur territoire et une charte numérique du citoyen. Comme

le souligne cet auteur, ces élus locaux doivent cette avancée tangible en terme de gouvernance numérique du territoire, à une série de facteurs. Il y a d'abord le bon niveau de décentralisation territoriale et administrative, voire de démocratie locale au Népal. Ensuite vient la réelle prise de conscience par les élus locaux des enjeux que représentent les TIC, leur politique volontariste et l'élaboration de projets en la matière. Cet état de fait traduit leur acceptation des technologies. Enfin il évoque le caractère inclusif de leurs démarches et de leurs actions qui impliquent les acteurs de milieux divers (chercheurs, Société civile, opérateurs et les jeunes talentueux du secteur du numérique, etc.). L'Etat népalais n'est pas l'acteur principal, mais intervient plutôt comme régulateur et modérateur. Cependant, tous ces critères pour une bonne appropriation des TIC font défaut aux municipalités du Togo. D'une part, le processus décentralisation à peine amorcé est encore balbutiant. Aussi, ces élus locaux continuent de confondre décentralisation et déconcentration ; ce qui explique leur compréhension étreinte de la gouvernance locale. En effet, à la question de savoir « *quels sont vos projets en matière de TIC* », 87 % des répondants ont donné la réponse suivante : « *on attend la décision du gouvernement* ». Par cette réponse, ils montent les limites de la connaissance des acteurs de la gouvernance locale et de leur rôle. D'autre, cet article laisse apparaître le manque de prise de conscience du rôle catalyseurs des TIC dans la gouvernance locale au 21^{ème} siècle ; ce qui peut expliquer la non acceptation de ces technologies. Le modèle « *TAM d'acceptation de la technologie ou Technology Acceptance model* » (F. Davis, 1993, p. 1) pourrait aider à mieux comprendre les attitudes des élus locaux en ce qui concerne l'utilisation ou la non utilisation des TIC. Selon cet auteur, avant toute acceptation d'une technologie, l'individu fait une analyse de deux conséquences fondamentales qu'il dénomme « *l'utilité perçue* » et « *la facilité de l'utilisation perçue* ». D'un côté, si au Togo les élus locaux n'utilisent que très faiblement les TIC, c'est dû au fait qu'ils ne perçoivent pas encore suffisamment l'utilité ou les améliorations que ces outils peuvent apporter en terme de performance, à leur gestion interne, à la gestion de leurs relations avec l'extérieur et la visibilité de leur territoire. De l'autre, ils sont limités par la conception selon laquelle l'appropriation des TIC nécessiterait d'importants investissements humains, techniques et financiers. A ces deux considérations peuvent s'ajouter d'autres pesanteurs telles que, la politique nationale en matière de TIC, l'état défectueux ou l'inexistence de réseaux de distribution de l'énergie électrique et de télécommunications, et surtout la pauvreté des populations, dont les priorités sont l'eau potable, les lieux de soins, les infrastructures scolaires ou l'amélioration du revenu quotidien.

Conclusion

La principale préoccupation de cette étude est de faire l'état des lieux des usages et des services innovants développés à partir des TIC par les municipalités, dans le sens de favoriser un renouvellement de la gouvernance locale. Comme le montrent les résultats, les outils numériques ne jouent pas encore un véritable rôle de catalyseur de la gouvernance locale, en dépit de la place qui leur est faite dans les documents stratégiques de développement territorial et des avancées en matière de décentralisation. Deux conclusions majeures peuvent être tirées au terme de l'analyse. D'une part, le niveau d'utilisation des outils numériques en lien avec le périmètre

d'actions quotidiennes de ces collectivités territoriales, notamment en termes de gouvernance des processus internes aux collectivités et de relation avec les usagers (citoyens, entreprises, associations...) est très faible. D'autre part, il ressort des observations qu'aucune municipalité ne s'est engagée, aussi bien sur le moyen que le long terme, dans un projet d'utilisation des TIC qui aiderait à ouvrir des perspectives nouvelles pour leur gouvernance.

Si le caractère jeune de la décentralisation togolaise est considéré à tort ou à raison par autorités locales et centrales comme un déterminant important dans le processus de l'e-gouvernance locale au Togo, il n'en demeure pas moins que l'étude aborde une problématique complexe, celle du rapport technologie-société. En effet, les « *outils numériques* dont il est ici question font référence aux technologies de l'information et de la communication (TIC). En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'outils et de ressources technologiques qui permettrait aux municipalités de transmettre, enregistrer, créer, partager ou échanger des informations. Or, ainsi définie la notion de technologie est restrictive et ne représente qu'une partie d'un « *système technique* » beaucoup plus complexe ; qui comprend « *la conception, la production et l'usage par l'homme d'objets matériels et immatériels (logiciels informatique) permettant de réaliser une tâche précise* » (ACADEMIE DES TECHNOLOGIES, 2015, p.3). Ainsi, au lieu d'une « utilisation des outils numériques », ne vaudrait-il pas mieux de poser le problème sous l'angle de « l'appropriation des outils numériques ». Car, la notion d'appropriation permettrait une approche plus holistique qui « *intègre un ensemble de processus* » incluant la prise de contact et l'adoption éventuelle des objets techniques, leur assimilation dans les schémas de pensée et d'action des pouvoirs locaux ; puis l'effet de cette assimilation sur l'approche de nouveaux objets techniques par ces collectivités territoriales. Ainsi, le présent article devrait examiner également les principaux déterminants de l'appropriation des outils numériques, c'est-à-dire les facteurs qui favorisent ou freinent leur appropriation. Car, outre le rôle des contraintes économiques dans la diffusion des « *objets techniques* », les dimensions, culturelles, politiques et psychologiques conditionnent l'appropriation.

Références bibliographiques

- ACADEMIE DES TECHNOLOGIES, 2015, *Quelques réflexions sur la question de l'appropriation des technologies, rapport de l'Académie des technologies*, voté le 13 mai 2015, imprimé en France, ISBN : 978-2-7598-1782-5, EDP Sciences 2015, consulté le 25 juin 2018, 110 p.
- ARIYAL Mina, 2020, « The Use of ICT in a Local Government of Nepal », Disponible à <https://ictframe.com/wp-content/uploads/For-Website-Logo.png>, consulté le 16 novembre 2021, 1p.
- BLONDIAUX Loïc, 2021, *La démocratie participative : une réalité mouvante et un mouvement résistible*. Disponible à <https://www.vie-publique.fr/3304-loic-blondiaux>, consulté le 18 septembre 2021, 1 p.
- AFFLON Bernard et GILBERT Guy, 2018, *La décentralisation au Togo : analyse économique et Institutionnelle.*, Document issu de l'Atelier de formation sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales, du 17 au 26 septembre 2018 à Notsè 01 septembre 2020, 70 p.

- DAVIS Fred, 1989, « Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology », in *International Journal of Man-Machine studies* n° 38, SI and Management. Disponible à <https://www.sietmanagement.fr>, le 16 novembre 2021, 1p.
- DOUAY Nicolas, 2016, « La numérisation des dispositifs de participation de la Mairie de Paris », *Netcom* ; en ligne], 30-3/4 | 2016, mis en ligne le 21 mars 2017, consulté le 23 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/netcom/2542> ; DOI : 10.4000/netcom.2542.
- GUAY Jean-Herman, 2020, « Perspectives du monde, Croissance annuelle de la population ». Disponible à <https://www.perspectives.usherbrook.ca/bilan/BMEncyclopédie/BMFAQ.jsp>, consulté le 13 mai 2020.
- GUIBBERT Jean-Jacques et SAGNAN Olivier, 2012, « Le rôle des ONG dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques liées au développement de la société de l'information en Afrique de l'ouest : regards croisés sur Bénin, le Mali et le Sénégal », in Collectif eAtlas F.A.O., 2012, SOCIÉTÉS AFRICAINES DE L'INFORMATION, Vol.2. Recherches et Actions en Afrique de l'Ouest Francophone, Octobre 2012, PP. 51-81.
- IPAO/PNUD, 2010, *L'e-gouvernance et la participation citoyenne en Afrique de l'Ouest : enjeux, études de cas*. Disponible à <http://www.panos-ao.org.pdf>, consulté le 23 juin 2018, 106 p.
- INSEED, 2015, *Perspectives démographiques du Togo 2011-2031*, Edition 2015. Disponible à www.stat-togo.org, consulté le 13 mai 2020, 54 p.
- Journal officiel de la république togolaise, 2019, Numéro spécial du 06 septembre 2019, 64^{ème} Années, 8p.
- LAFRANCE Jean-Paul, 2018, « L'Afrique et le développement par le numérique, un problème idéologique ? » in LAULAN Anne-Marie et al (dir.), *Le numérique et le développement des Suds, Communication, technologie et développement*, n°5 janvier 2018 ISSN : 2491-1437 ; <http://www.comtecdev.com.pdf>, consulté le 17 avril 2020, 160 p.
- MAGUERAT Yves, 1989, « L'Etat et l'organisation territoriale du Togo », in *Afrique Contemporaine*, n° 145, 1/88, pp 47-53.
- MARKESS INTERNATIONAL, 2010, *Les TIC, leviers de développement pour les collectivités territoriales : référentiel de pratiques 2010 – 2012*. Disponible à <http://www.markess.fr.pdf>, consulté le 23 avril 2017, 20 pages.
- NUBUKPO Ayélévi Adjo / KERN Carina, 2020, *Togo : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) : Appui à la mise en œuvre de la décentralisation, à l'amélioration des prestations communales et à la décentralisation fiscale*. Disponible à <https://www.giz.de/de/weltweit/5006.html>, consulté le 21 septembre 2021, 2 p.
- OGBOMO Monday Obaidjevwe, 2009, « Information and Communication Technology (ICT) in Local Government Administration: The Case of Oshimili North Local Government Area of Delta State » ; Delta State University, Abraka, Nigeria. Disponible à <http://LibraryPhilosophyandPractice2009>, www.webpages.uidaho.edu/mbolin/Ipp2009.htm, consulté le 17 avril 2020, 7 p.

- ODJIH Komlan, 2014, les « *Processus et enjeux spatiaux de l'insertion des Technologies de L'Information et de la Communication (TIC) au Togo* ». Thèse de Doctorat unique, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, 277p.
- REPUBLIQUE TOGOLAISE, 2018, *Plan national de développement (PND) 2018–2022*. Disponible à <http://www.republiquetogolaise.com/pnd>; pdf, consulté le 17 avril 2020, 160 p.
- REPUBLIQUE TOGOLAISE/Ministère des postes et de l'économie numérique, 2017, *Déclaration de politique du secteur de l'économie numérique pour la période 2018 à 2022, Stratégie pour l'économie numérique au Togo*. Disponible à <http://www.numérique.gouv.tg>, pdf, consulté le 17 avril 2020, 30 p.

PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME INTERNATIONAL DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN DE KARA AU NORD-TOGO

Kossi AGBEYADZI¹⁰⁹
Université de Kara, Togo
agbeyadzik@gmail.com

Résumé

Le tourisme est un phénomène social et économique beaucoup plus urbain que rural. Il s'impose aujourd'hui comme l'une des industries les plus florissantes au monde. De ce fait, il est considéré, à tort ou à raison comme un facteur dynamique de croissance et de développement tant social, économique qu'environnemental. Aujourd'hui, dans toutes les villes des pays en développement, le bilan du tourisme reste mitigé. Cet article identifie les problèmes qui entravent le développement du tourisme international dans l'agglomération de Kara au Togo. La méthodologie de recherche se base sur l'enquête de terrain, l'observation, la recherche documentaire et les entretiens. Par une méthode de choix raisonné, le questionnaire d'enquête est administré à 45 gérants d'hébergements marchands formels, à 45 touristes et à 45 individus de la population d'accueil (maraîchers, commerçants, artistes et artisans). Les entretiens ont concerné six personnes ressources en lien avec les activités du tourisme (police, mairie et office togolais des recettes, associations exerçant dans le secteur touristique à Kara). Le dépouillement et le traitement des données issues des travaux de terrain ont été assurés par les logiciels SPSS, Excel, Word et ArcGis 10.4 et ont conduit à des résultats scientifiques. Les résultats montrent que, quoique la zone d'étude regorge d'un riche patrimoine touristique matériel et immatériel, le professionnalisme relatif des acteurs, le caractère saisonnier des activités touristiques saillantes, la durée d'accès à la ville, la problématique des produits touristiques offerts et de leur compétitivité sur le marché international, constituent des handicaps pour le développement touristique durable de Kara.

Mots-clés : Tourisme international, problèmes, développement durable, ville de Kara, Togo.

Abstract: Tourism is a social and economic phenomenon much more urban than rural. It has established itself today as one of the most successful industries in the world. As a result, it is considered, rightly or wrongly, as a dynamic factor of growth and development, both social, economic and environmental. Today, in all cities of developing countries, the tourism record remains mixed. This article identifies the problems hindering the development of international tourism in the agglomeration of Kara in Togo. The research methodology is based on the field survey, observation, documentary research and interviews. Using a reasoned choice method, the survey

¹⁰⁹ Pôle de Recherche et d'Expertise sur la Dynamique des Espaces et des Sociétés (PREDES), Université de Kara, Tel : 00 228 91443239, agbeyadzik@gmail.com

questionnaire is administered to 45 managers of formal merchant accommodation, 45 tourists and 45 individuals from the host population (market gardeners, merchants, artists and artisans). The interviews concerned six resource people in connection with tourism activities (police, Togolese town hall and revenue office, associations working in the tourism sector in Kara). The analysis and processing of data from field work were carried out by SPSS, Excel, Word and ArcGis 10.4 software and led to scientific results. The results show that, although the study area is full of a rich tangible and intangible tourist heritage, the relative professionalism of the actors, the seasonality of the salient tourist activities, the duration of access to the city, the problem of products tourism offerings and of their competitiveness on the international market constitute handicaps for the sustainable tourism development of Kara.

Keywords: International tourism, problems, sustainable development, city of Kara, Togo.

Introduction

La contribution du tourisme à la croissance et au développement social et économique de beaucoup de pays développés du monde n'est plus à démontrer. C'est dans ce contexte que la plupart des pays en développement à l'instar du Togo ont, dès leur accession à l'indépendance, élaboré une politique de croissance et de développement social et économique basée sur l'économie touristique. Sa mise en œuvre au Togo va entraîner une importante mobilisation de touristes et de recettes financières dans les années 80 et 2000. Ainsi, le Togo enregistre 132 000 touristes internationaux pour une recette de 16 milliards de franc CFA en 1988 ; 90 000 touristes en 2008 pour 11 milliards ; 200 000 en 2010 ; en 2012, 298 000 touristes dans les hôtels pour des recettes évaluées à 27,5 milliards de francs CFA. En 2013, 345.043 touristes ont visité le Togo et ont généré des recettes d'environ 34 milliards de francs CFA ; 338 000 en 2016 ; 496 000 en 2017 et 712 000 en 2018 avec une recette estimée à 48 milliards de FCFA (P. Poussi, 2011 ; K. Agbeyadzi, 2014 ; Republicoftogo.com, 2019). Le sous-secteur hôtelier a créé environ 45000 emplois (Togo Matin, n° 0098 du 23 juin 2016, p. 6). Selon le dernier rapport du Conseil mondial du tourisme, la contribution directe du secteur des voyages et du tourisme au PIB togolais est estimée à 4,1% en 2016 (Anonyme, 2018, p. 542). Le secteur supporte directement 36 000 emplois, soit 3,3% du niveau total de l'emploi. Le nombre d'arrivées est sur une tendance haussière pendant la période sous revue, même s'il a marqué un recul en 2014 en raison notamment de l'apparition de la fièvre hémorragique à virus Ébola dans la sous-région (WTTC, 2013). L'ensemble de ces touristes internationaux visite le Togo dans sa partie méridionale à plus de 90% et pose ainsi le problème de répartition équilibrée des touristes internationaux sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, les villes du Nord-Togo, particulièrement Kara, reçoit peu de ces touristes tout au long de l'année alors qu'elle reste, en dehors de Lomé, la capitale, la première ville hôtelière du pays. Cette situation suscite la curiosité scientifique d'où la question de recherche suivante : quels sont les problèmes de développement du tourisme international dans le périmètre urbain de Kara au Nord-Togo ? L'objectif de cet article est d'identifier les problèmes saillants qui entravent le développement du tourisme international à Kara malgré la multiplicité des ressources touristique de l'agglomération. Cet article est structuré en

trois grandes parties. Dans une première partie, nous présentons la zone de l'étude et la méthodologie de recherche. La seconde partie est consacrée aux résultats et la dernière à la discussion

1. Méthodologie de recherche et présentation de la zone de l'étude

Il est question dans cette section de présenter la méthodologie de recherche et la zone d'étude

1.1. Méthodologie de recherche

Pour déterminer l'échantillon dans le cadre des questionnaires d'enquête de terrain sur les problèmes du développement du tourisme internationaux dans le périmètre urbain de Kara au Nord-Togo, nous avons adopté la technique d'échantillonnage aléatoire simple. Sur les 83 établissements hôteliers que compte l'agglomération de Kara, nous avons choisis d'interroger les représentants (propriétaires ou gérants) des 45 établissements les plus importants de la zone. Ceci représente environ 62% des hébergements marchands formels. 45 touristes internationaux trouvés dans les hôtels ou en ville sont choisis au hasard et interrogés sur la question. Un entretien avec les autorités de la police, de la mairie et de l'office des recettes du Togo est fait. Aussi sont-ils interrogés sur la sécurité, le service, le fonctionnement et les recettes des activités touristiques dans le milieu. Au-delà du questionnaire et des entretiens, une observation analytique du paysage a permis de prendre des photos, de relever des points par GPS Garmin et d'élaborer des cartes illustratives. Les données collectées ont été dépouillées et traitées à l'ordinateur avec les logiciels Word, Excel et ArcGis 10.4.

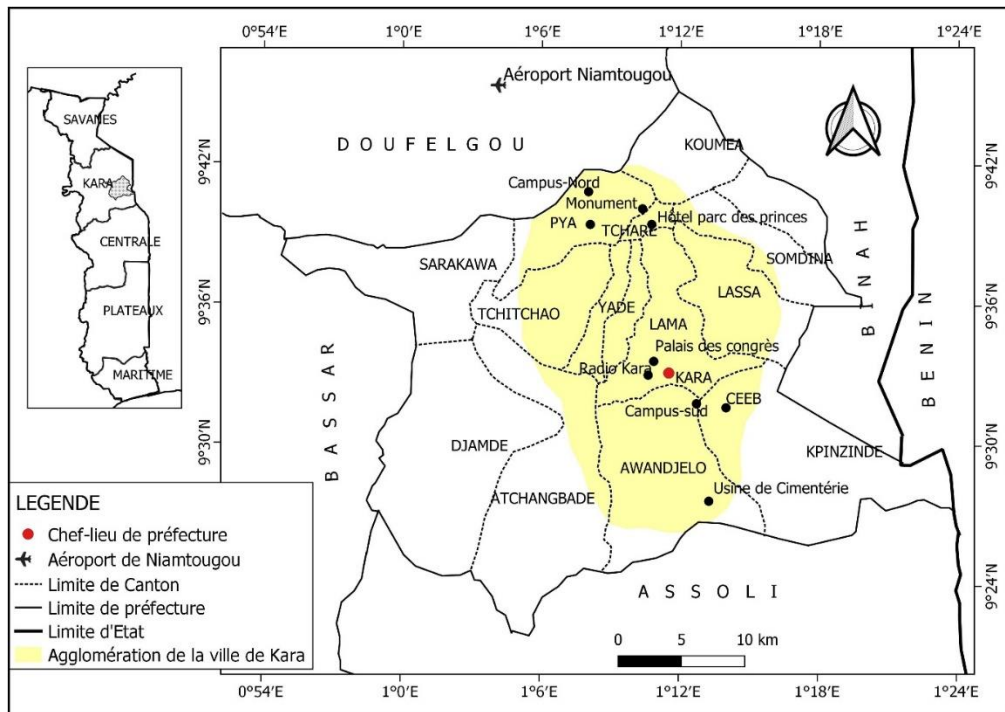
En ce qui concerne l'échantillonnage sur les hôtels et sur les touristes internationaux, nous avons fait un choix aléatoire simple paritaire sur les trois champs d'enquête par questionnaire. On enregistre à Kara, 83 établissements d'hébergements marchands formels en 2020. Aléatoirement, 45 établissements, par la voix des propriétaires ou des gérants, ont été enquêtés. Nous avons aussi enquêté au hasard un touriste international par hôtel dans la foulée, soit 45 touristes internationaux dans les 45 hôtels échantillonnés. Il en est de même de 45 individus de la population urbaine d'accueil. 6 personnes ressources (police, mairie, Office Togolais des Recettes et Association Informations Touristiques) ont été interviewées. Les indicateurs de la compétitivité et de la qualité d'une destination touristique de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique ont été aussi intégrés dans la méthodologie de cette étude.

1.2. La présentation de la zone d'étude

Kara (figure n°1) est une agglomération située à environ 420 Km au nord de Lomé, la capitale de la République du Togo. Elle se localise entre 1°9' et 1°15' de longitude Est et entre 9°29' et 9°36' de latitude Nord dans la préfecture de la Kozah au cœur de la Région économique de Kara pour lesquelles elle est doublement chef-lieu. Ville de piémont, Kara occupe un site relativement plat au pied des monts Lama. Ainsi, occupe-t-elle une position stratégique sur la route nationale n°1 qui mène de la côte à Lomé à la frontière Togo-Burkina Faso. Cette position offre de nombreuses ouvertures

notamment l'axe Kara-Kéto se prolongeant sur Djougou au Bénin à l'Est ; l'axe Kara-Bassar se prolongeant au Ghana du côté Ouest. Ceci fait de Kara un nœud, une ville carrefour constituant ainsi un atout important dans la mobilité internationale.

Figure n°1 : Situation de la ville de Kara dans ses entités territoriales



Source : Fond de carte IGN 1986, adapté par l'auteur, 2020

Du point de vue physique, la ville de Kara dispose de ressources naturelles et paysagères (relief, climat, végétation, hydrographie) qui attirent les touristes. Le relief de Kara constitue la première curiosité touristique de premier choix. Il est composé de trois ensembles physiques dominants. On distingue d'abord, au Nord et au Nord-Est la zone montagneuse qui culmine à plus de 700 m d'altitude au mont Tchaa à Tchitchao et à 650 m d'altitude au mont Lama. Cette zone se prolonge au Sud-Est jusqu'à Lassa-bas. Ensuite, au Sud de la zone montagneuse s'étend le centre urbain sur près de 5 Km limité par les plateaux d'Awandjelo et d'Atéda légèrement inclinés vers la rivière Kara. Enfin, entre la zone montagneuse et les plateaux s'étend la plaine sur laquelle la ville est implantée. Elle est inclinée vers le Sud-Ouest avec de nombreuses vallées sèches, qui, pour la plupart convergent vers la rivière Kara. Cette plaine s'allonge et s'élargit d'Est en Ouest en forme d'éventail avec des altitudes variant entre 300 et 350 m. C'est un atout pour l'établissement des équipements touristiques notamment les hôtels, les lieux de loisirs, les routes.

Le climat est un motif important pour la mobilité du touriste. Il constitue une condition fondamentale de l'afflux ou non des touristes dans les destinations touristiques. Kara jouit d'un climat tropical du type soudano-guinéen avec l'alternance d'une saison

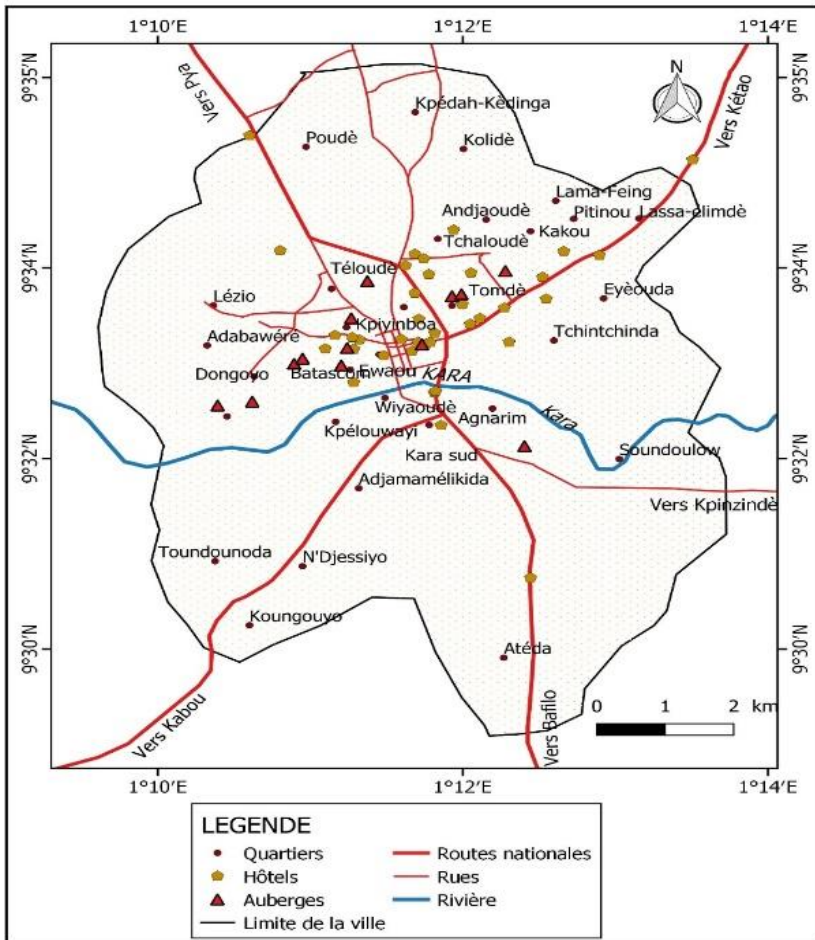
sèche (novembre à mars) et d'une saison pluvieuse (avril à octobre). La pluviométrie moyenne annuelle est de 1300 mm. Durant la saison pluvieuse, chaque mois reçoit plus de 100 mm d'eau. Le nombre de jours de pluie varie entre 10 et 16. Ceci constitue un inconfort climatique pour la mobilisation de touristes étrangers (K. Agbeyadzi, 2014). Durant la saison sèche, c'est le harmattan qui handicape un peu l'afflux des touristes de novembre à février. Le harmattan est un vent sec de direction Nord-Est – Sud-Ouest qui caractérise la saison. Les températures moyennes mensuelles oscillent entre 25°C et 30°C. Les mois les plus chauds sont mars et avril. L'amplitude thermique est faible et varie entre 4°C et 5°C. Ceci traduit un ensoleillement quasi-annuel de Kara et constitue un atout pour le tourisme.

Concernant l'hydrographie, la ville de Kara est traversée, en son centre, par la rivière Kara d'orientation Est Ouest. Kara et ses affluents collectent les eaux des montagnes du Nord et du Nord-Est et les eaux des plateaux du Sud pour se jeter dans l'Oti. C'est un cours d'eau saisonnier. Son lit est rocheux. Elle a un débit de 98,3 m³/s (P. Poussi, 2012, p. 19) pendant la saison pluvieuse autour de la mi-août. Des cultures maraîchères se développent sur ses rives tout au long de l'année. Cette rivière sépare la ville en deux parties : Kara Nord au nord de la rivière et Kara-Sud au Sud de celle-ci. Ces deux parties sont reliées entre elles par le pont allemand et le nouveau pont. La rivière, les ponts et le maraîchage sur les berges constituent des attraits touristiques importants pour la ville.

Kara se situe dans la zone écologique II du Togo. C'est un milieu dominé par la végétation de savane soudanienne avec des essences caractéristiques notamment le néré, le baobab et le karité. La forêt a presque disparu à cause de la rigueur du climat, de la pression démographique, du déboisement et de l'exploitation intensive du sol et de l'érosion pluviale. Cependant, on note de nouvelles essences reboisées dans les écoles et places publiques de la ville. A la périphérie de la ville, on trouve les parcs forestiers de Djamdè et de Sarakawa où des espèces animales et végétales sont conservées et protégées. Ces deux parcs constituent des attraits touristiques du milieu.

Du point de vue humain, les ressources touristiques de Kara sont importantes. On peut citer l'historique de la ville, la colonisation allemande et le mandat français, la croissance démographique et cosmopolite de la ville, sa dynamique spatiale, sa religion, le Kabyè, sa vie, ses activités et sa culture, les monuments et hôtels, les routes et services. La ville de Kara ne manque donc pas de ressources humaines pour le développement du tourisme international. La figure n° 2 présente donc les plus importantes de ces ressources.

Figure n° 2 : Les principales ressources culturo-touristiques de l'agglomération de Kara



Source : Fond de carte IGN 1986, adapté par l'auteur, 2020

La figure n°2 répertorie les hôtels et les auberges les plus importants de la ville de Kara dans leur répartition géoréférencée. Ces ressources touristiques culturelles et humaines peuvent être complétées par les ressources touristiques immatérielles de la ville en l'occurrence des chants, des danses, des rites initiatiques à l'instar d'Evala, d'Akpéma, de Kondona, de Habiè, etc.

2. Résultats

Les résultats de cette étude se résument à un professionnalisme relatif des acteurs, un caractère saisonnier des activités touristiques saillantes, la durée d'accès à la ville et l'absence de trafics passagers à l'aéroport de Niamtougou, à l'inadéquation des produits touristiques offerts aux besoins des nouveaux touristes et à la faible

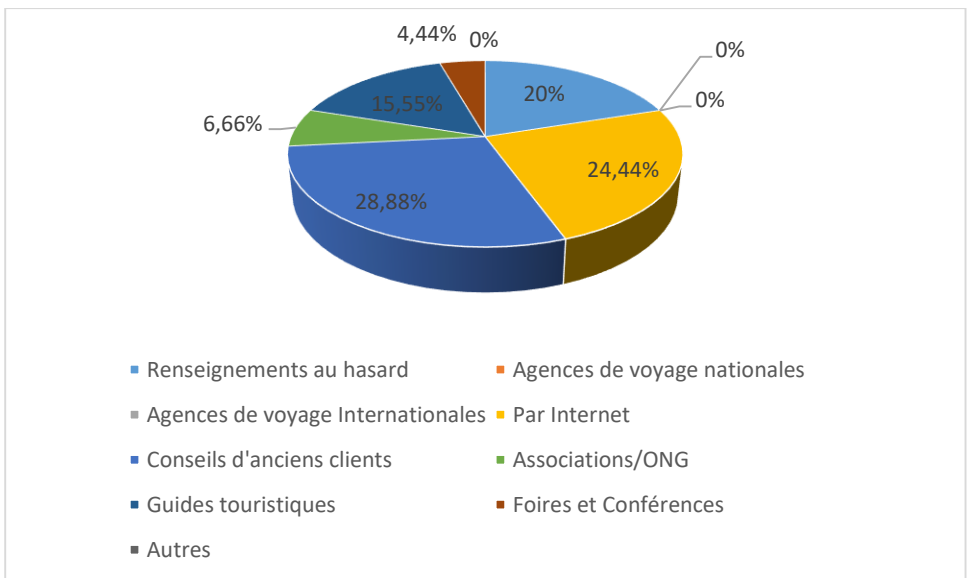
compétitivité des ressources touristiques locales sur le marché international du tourisme.

2.1. Le professionnalisme relatif des acteurs

Les différents acteurs professionnels du tourisme international à Kara sont essentiellement les prestataires des services hôteliers, la police, les associations, l'office togolais des recettes et la mairie. Ces acteurs n'ont pas le même fichier sur les hébergements marchands formels de la ville. Office togolais des recettes reconnaît une soixantaine. La police enregistre 83 qui ramasse régulièrement la fiche de police. La mairie dénombre 73 qui versent les taxes. Pour les associations, Kara compte au moins 100 établissements hôteliers. On constate qu'il manque une synergie d'actions entre ces différents pour une gestion professionnelle, rigoureuse et rationnelle du secteur de l'hôtellerie à Kara.

Les travaux de terrain ont montré que les établissements hôteliers de la ville enregistrent en moyenne 2,28 clients quotidiennement. Ainsi, les 83 établissements qui renseignent la fiche de police accueillent quotidiennement 189 clients soit un minimum de 68 985 clients par an. Sur ce minimum de clients, 20,54% sont des étrangers, soit 14 170 touristes étrangers. Ceci dénote de la faiblesse du tourisme international à Kara. Pour cause, le professionnalisme relatif des prestataires des services touristiques (figure 3).

Figure n° 3 : Répartition des clients en fonction du mécanisme du choix et d'accès à l'hôtel



Source : Travaux de terrain, mars 2020.

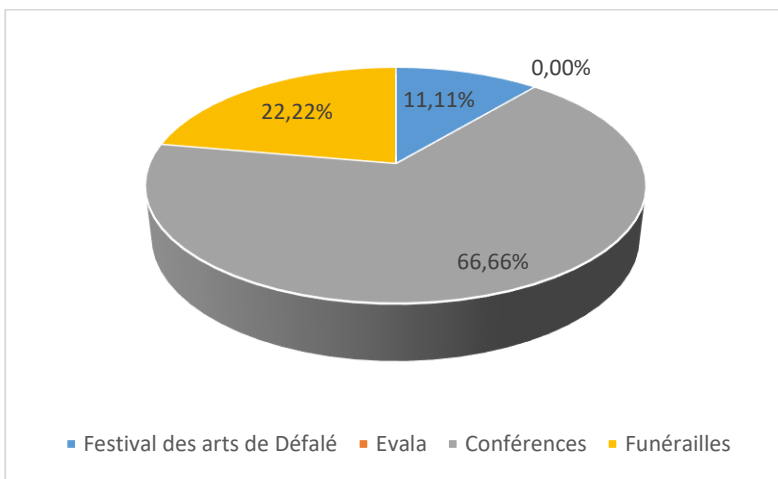
La figure n° 3 montre que l'Internet (24,44%) et les conseils d'anciens (28,88%) clients constituent pour les clients les principaux critères de choix et d'accès à l'hôtel

à Kara. Les renseignements au hasard occupent la troisième place avec 20%. Les guides touristiques suivent avec 15,55%. Les associations-ONG et foires et conférences occupent respectivement l'avant dernière et la dernière position avec 6,66% et 4,44%. Aucun client n'est arrivé à Kara par une agence de voyage nationale ou internationale ou par un autre mécanisme. De cette figure, il ressort que les prestataires de services touristiques n'ont pas mis un mécanisme sérieux et professionnel de promotion et de mobilisation de la clientèle. Ceci explique en partie le taux (20,54%) relativement faible des touristes étrangers qu'on enregistre dans ces hôtels à Kara. Par ailleurs, les promoteurs hôteliers à Kara sont togolais de nationalité et financent leurs entreprises sur fonds propres, les crédits bancaires étant hypothétiques.

2.2. Le caractère saisonnier des activités touristiques importantes

Les activités touristiques les plus importantes à Kara susceptibles de mobiliser les touristes étrangers sont les *Evala* en juillet, les funérailles en février surtout, les conférences tout au long de l'année et le festival des arts de Défalé (FADEF) en avril (figure n° 4).

Figure 4 : Répartition des principales activités touristiques à Kara



Source : Travaux de terrain, 2020.

Selon la figure n° 4, 11,11% des touristes étrangers enquêtés affirment être là pour le festival des arts de Défalé ; 22,22% pour les funérailles ; 0% pour Evala et 66,66% pour les conférences. Ces résultats ne seraient pas identiques si les enquêtes ont été faites en février ou en juillet. Février est le plus important mois des funérailles en pays kabyè où toute la diaspora kabyè retourne au bercail. C'est en juillet que se déroulent les festivités d'Evala où les étrangers viennent en grand nombre pour honorer de leur présence l'évènement. En ce moment, les hôtels sont pleins à craquer. Certaines maisons privées se transforment temporairement en hôtels clandestins. On note la présence des chefs d'Etat souvent, les membres du gouvernement togolais, des hauts cadres des institutions et services de la république, des ambassadeurs accrédités au

Togo, les chefs traditionnels, les autorités locales, etc. c'est un moment où même l'administration publique vit au ralenti. Certains fonctionnaires abandonnent momentanément leurs postes.

2.3. La durée d'accès à la ville et l'absence de trafics passagers à l'aéroport de Niamtougou

L'accès à la ville peut se faire par la route ou par les airs. Par la route, le touriste étranger ou national peut entrer par le nord, le sud, l'est ou l'ouest. Si l'état des routes d'accès sont assez passables, c'est bien la durée d'accès qui constituent la croix à porter (tableau n° 1).

Tableau n° 1 : Accès à la ville de Kara par rapport à la distance et au temps de parcours

Villes	Distance (en Km)	Temps de parcours
Lomé – Kara	420	8 h 00 min
Kara – Dapaong	215	4 h 40 min
Kara – Kéméri (Bénin)	22	50 min
Kara – Bandjeli (Ghana)	95	3 h 00 min
Kara – Niamtougou	28	35 min
Kara - Cinkassé	251	5 h 45 min

Source : Travaux de terrain, 2020.

L'analyse du tableau n° 1 permet de deviner l'état défectueux des routes togolaises. En comparant le temps de parcours entre deux villes, le constat est clair : il faut à un voyageur 5 h 45 min en moyenne pour parcourir 251 kilomètres entre Kara et Cinkassé contre 3 h 00 min pour 95 kilomètres dans les mêmes conditions entre Kara et Bandjeli (Ghana). Le voyageur mettra 8 heures en moyenne pour rallier Lomé à Kara. La durée du trajet devient ainsi un facteur répulsif à la pratique internationale du tourisme à Kara. Sinon, le motif de la pratique devrait être impératif et intéressant.

L'aéroport international de Niamtougou serait un facteur dynamisant du tourisme international en particulier, de l'économie et du développement régional en général à Kara s'il était ouvert au trafic passager. Depuis sa création en 1981, l'Aéroport International de Niamtougou n'a jamais été un aéroport commercial. Il suffirait qu'il le soit pour que le transport interurbain et inter-Etat soit développé avec des aménagements des infrastructures routières dans la région et au-delà en connexion avec les pays limitrophes et du sahel. Les passagers en transit peuvent se reposer dans les hôtels quelques heures avant de reprendre leur vol. Le secteur du transport gagnerait à transporter les marchandises de l'aéroport vers les magasins en villes ou vers d'autres Etats. Un dynamisme caractériserait l'économie régionale et marquerait le développement du Nord-Togo. Mais, il n'en est rien parce que l'aéroport de Niamtougou n'est pas du tout commercial même s'il est affecté au transport des pèlerins se rendant à la Mecque et aux produits de contre-saison. C'est un aéroport très peu utilisé. En 2013, il n'a été enregistré que 112 vols, dont 35 vols militaires et 28 vols officiels. L'état de son aérogare et de ses équipements met en évidence le besoin d'une sérieuse réhabilitation pour un montant de 15 milliards de FCFA

2.4. La problématique des produits touristiques et de leur compétitivité sur le marché international

La compétitivité du tourisme pour une destination donnée correspond à la capacité du lieu à optimiser son attractivité pour les résidents et les non-résidents, afin de proposer au consommateur des services touristiques de qualité, novateurs et attrayants (bon rapport qualité-prix) et de gagner des parts de marché sur le marché intérieur et mondial, tout en garantissant que les ressources disponibles à l'appui du tourisme sont employées de manière efficiente et durable, (OCDE, 2013, p. 7).

Cette section aborde les indicateurs essentiels de la compétitivité de secteur touristique à Kara. Il s'agit du taux des touristes internationaux à Kara, l'exportation des services touristiques locaux, la productivité des de la main-d'œuvre dans les services touristiques, les l'art créatif du secteur, satisfaction des visiteurs, diversification et expansion du marché local, emploi par âge, le niveau d'instruction des prestataires et le type de contrat de travail et indice des prix à la consommation touristique, le régime des visas et mode de délivrance, prix des produits touristiques, contribution à l'économie locale, taux de fréquentation, l'utilisation des médias sociaux dans la mobilisation et fidélisation de la clientèle internationale, etc. Tous ces indicateurs de mesure de la compétitivité peuvent se regrouper en quatre catégories à savoir :

- la capacité d'une destination à proposer des services touristiques compétitifs et de qualité,
- l'attractivité d'une destination,
- résultats et impacts du tourisme,
- mesures prises par les pouvoirs publics et débouchés économiques.

2.4.1. La capacité de Kara à proposer des services touristiques compétitifs et de qualité

Le régime de visas au Togo est très alléchant à tout tourisme européen, américain et asiatique en direction du pays. Il peut se faire délivrer son visa une fois arrivé à l'aéroport, au port ou aux différents postes des frontières terrestres. Un régime spécial est accordé aux pays membres du conseil de l'entente. Par ailleurs, tout ressortissant membre de la Communauté Economique Des Etats Afrique de l'Ouest (CEDEAO) peut accéder au territoire Togolais sans visa. Il suffit de présenter une pièce d'identité à la frontière. Ces avantages liés à l'accès international au territoire togolais à travers les régimes de visa est un service touristique proposé pour rendre la destination Togo compétitif et de qualité.

Les prestataires des services touristiques hôteliers de la ville Kara sont des adultes d'âges compris entre 25 à plus de 60 ans. 95,55% ont entre 25 et 60 ans contre seulement 4,45% de 60 ans et plus. En ce qui concerne le niveau d'instruction de ces prestataires, il faut noter que 60% ont un niveau professionnel se résumant à un niveau scolaire secondaire plus un séminaire de formation en hôtellerie. 35,55% ont un niveau scolaire secondaire mais ayant fait une carrière professionnelle dans l'hôtellerie de

l'Etat entre 1980 – 1990. 4,44% affirment avoir fait les études supérieures et une formation certifiée en gestion des hôtels. Le contrat de travail des employés des hôtels de Kara est un contrat à durée déterminée. Rares sont ceux qui sont déclarés dans les registres de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Ils sont payés au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (35 000 f CFA). Certains le sont moins. Rares sont ceux qui le sont plus. Seul l'hôtel Kara enregistre des employés émargeant sur le budget de l'Etat donc ayant un salaire en fonction de son diplôme de recrutement et de son grade à la fonction publique. Le contrat y est de durée indéterminée. Le coût de la nuitée dans les hébergements à Kara est variable selon le standing de l'hôtel et le confort de la chambre. La nuitée varie de 5000 f CFA à 70 000 f CFA dans les chambres mais les suites à l'hôtel Kara varient de 110 000 f CFA à 120 000 f CFA. En dehors de l'hôtel Kara, la plupart des autres hôtels revoient leur prix à la baisse pendant la saison touristique basse. Les prestataires des services touristiques n'ayant pas eu une formation professionnelle de qualité constitue un handicap à la compétitivité et la promotion de la destination Kara sur le marché international.

2.4.2. Résultats et impacts du tourisme à Kara

Cette partie décrit la contribution du tourisme à l'économie locale et présente la mesure de la fréquentation touristique à Kara. Dans le souci de réduire le poids croissant de la région maritime et surtout Lomé, les pouvoirs publics ont décidé de faire de Kara, le deuxième pôle de développement du pays. Pour ce faire, la ville de Kara devait accueillir des équipements socio-collectifs, des infrastructures routières, des unités industrielles, des services publics administratifs et des services financiers. Un accent particulier est mis sur le tourisme avec la construction de l'hôtel Kara, les banques, la délimitation des parcs et réserves de la région, la valorisation de la lutte traditionnelle *Evala*, la multiplication des hébergements marchands formels privés, etc. la fréquentation hôtelière augmente et les effets sur l'économie locale deviennent importants et variés.

Faute de statistiques touristiques fiables à Kara, l'on s'est contenté des estimations fournies par les pouvoirs publics. Ainsi, le taux de fréquentation ou d'occupation des hôtels est estimé à 7% en 2014 ; 23% en 2015 ; 11% en 2016 ; 8% en 2017 ; 19% en 2018 et à 6% en 2019. Il ressort que le taux évolue en dents de scie. Les taux les plus élevés sont 23% en 2015 et 19% en 2018 et s'expliqueraient par les élections présidentielles en 2015 et législatives en 2018 qui auraient mobilisé des politiciens en campagnes dans la région. Le taux faible de 2019 serait dû à la pandémie du Covid-19 et l'annulation de la lutte traditionnelle *Evala* en pays kabyè en 2019. La capacité moyenne des chambres d'hôtels à Kara est de 12,3. Kara compte au moins 1022 chambres et plus de 2000 place-lits.

A Kara, le tourisme, de par la taxe de promotion touristique (TPT) a rapporté au minimum 6 898 500 f CFA en 2018. La part du tourisme international dans cette recette est de 1 417 000 f CFA, soit 20,54%. Kara contribue au tourisme national de 13,90% et au tourisme international au Togo de 2,85%.

Le tourisme mobilise aussi d'autres ressources et revenus à la population : impôts à la municipalité, pénalité sur le retard de paiement des taxes et impôts, achats de

souvenirs, impôts et taxes sur les bars, restaurants, salle de jeu, location de voitures, visites des lieux, sites et curiosités, vente des spiritueux, des produits maraîchers et de pêche frais aux restaurants, etc. les commerçants, les artisans, les artistiques, les maraîchers, les guides locaux reconnaissent à près de 80% faire le maximum de leurs chiffres d'affaires lors de la saison touristique (février et juillet surtout) mais regrettent à près de 67% les vices sociaux (surtout la dépravation des mœurs, prostitution, l'abus d'alcool, les bagarres, les vols, etc).

2.4.3. Attractivité de la destination Kara

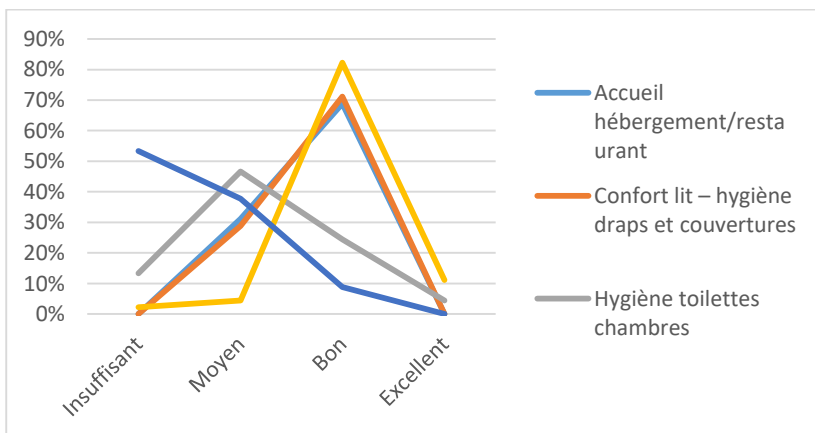
La perception de la satisfaction des touristes à Kara et leur appréciation de la qualité des services touristiques hôteliers sont illustrées par le tableau 2 traduit par la figure ci-après (figure 5) sur une échelle de note de 1 à 4 (1= Insuffisant, 2= Moyen, 3=Bon, 4= Excellent).

Tableau 2 : Répartition des touristes enquêtés suivant la qualité des services hôteliers

Services touristiques hôteliers	Note			
	Insuffisant	Moyen	Bon	Excellent
Accueil hébergement/restaurant	0%	31,11%	68,88%	0%
Confort lit – hygiène draps et couvertures	0%	28,88%	71,11%	0%
Hygiène toilettes chambres	13,33%	46,66%	24,44%	4,44%
Services restaurants	2,22%	4,44%	82,22%	11,11%
Environnement et accès	53,33%	37,77%	8,88%	0%

Source : Travaux de terrain, mars 2020.

Figure n°5 : Appréciations des touristes de la qualité des services hôteliers à Kara



Source : Travaux de terrain, mars 2020.

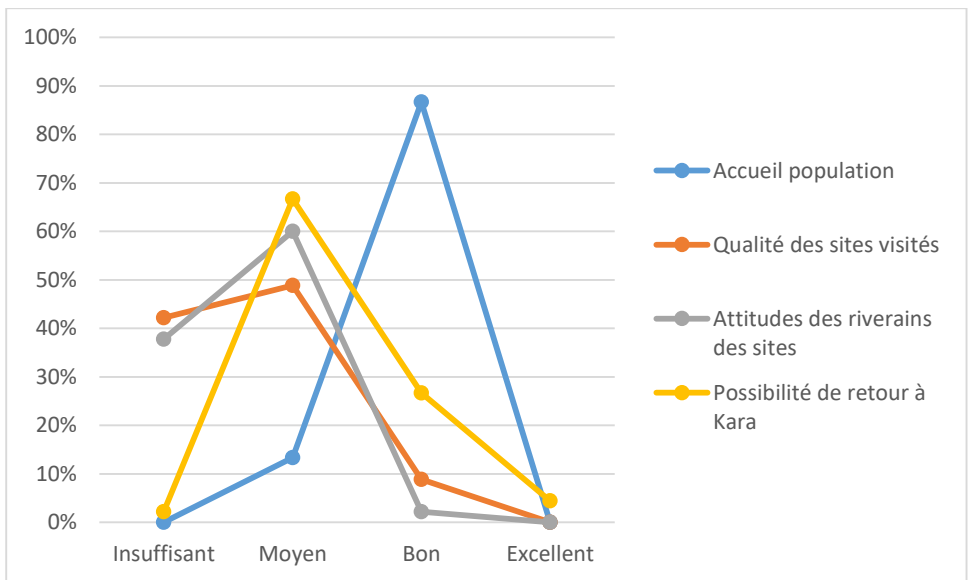
Les appréciations des touristes de la qualité des services hôteliers à Kara se classent entre 2 et 3 sur une échelle de 4. Autrement, la qualité des services sont moyens et bons. En résumé, il y a du travail pour rendre la destination excellente et compétitive. Les autres offres touristiques sont aussi appréciées par les touristes enquêtés comme l'indique le tableau 3 et la figure 6.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés suivant leurs appréciations des autres offres touristiques

Appréciations des autres offres touristiques de Kara	Note			
	Insuffisant	Moyen	Bon	Excellent
Accueil population	0%	13,33%	86,66%	0%
Qualité des sites visités	42,22%	48,88%	8,88%	0%
Attitudes des riverains des sites	37,77%	60%	2,22%	0%
Possibilité de retour à Kara	2,22%	66,66%	26,66%	4,44

Source : Travaux de terrain, mars 2020.

Figure 6 : Appréciations des touristes enquêtés des autres offres touristiques de Kara



Source : Travaux de terrain, mars 2020.

Selon le tableau 3 et la figure 6, les touristes enquêtés à Kara trouvent moyens et bons l'accueil de la population, la qualité des sites visités, les attitudes des riverains des sites et curiosités. Ils espèrent dans la mesure du possible revenir encore à Kara.

2.4.4. Mesures prises par les pouvoirs publics et débouchés économiques

La volonté politique du Togo de faire du tourisme un facteur de développement renaît depuis 2008 avec l'organisation à Kpalimé (du 25 au 27 juin 2008) des « Journées de

concertation pour la mise en place d'une politique du tourisme au Togo ». Ceci sera suivi par une série d'actions qui aboutit en 2013 à l'élaboration, par le Ministère du tourisme du Togo en partenariat avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), du « Plan Directeur de Développement et d'Aménagement touristiques » Première Phase. Ce plan diagnostique l'existant, le synthétise et propose les premières orientations stratégiques en mettant l'accent sur les engagements de l'Etat et le rôle primordial du secteur privé pour la revitalisation du secteur touristique. La volonté de l'Etat n'est pas suivi d'actes concrets : les 1 726 millions d'investissements de l'Etat promis sur la période 2010 – 2013 pour financer la remise à niveau des établissements hôteliers du portefeuille de l'Etat ne sont pas assurés ; de 2003 à 2012, la part des investissements publics consacrés au tourisme n'a pas dépassé 0,5% du total des investissements alors que le budget du Ministère du Tourisme a représenté seulement 0,05% du budget général pendant la même période ; cette tendance a légèrement augmenté depuis 2008 puisque la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi considère le tourisme comme secteur prioritaire ; mais, si les investissements prévus dans le scénario de croissance accélérée sont en très forte hausse pendant la période 2013 – 2017, leur financement n'est pas prévu. Le flux des investissements directs étrangers (IDE) vers le Togo reste très modeste par rapport aux autres pays de l'Afrique. Le Togo a Organisé un forum sur l'investissement hôtelier à Lomé du 21 au 22 juin 2016.

Les incitations à investir dans le secteur touristique togolais laissent à désirer. Le secteur du tourisme du Togo ne bénéficie pas de régime de faveur (exonérations) dans le Code Général des Impôts (CGI). Seuls les régimes du Code des Investissements et de la Zone Franche lui offrent quelques avantages. Le secteur apparaît donc comme un produit de moindre qualité en termes d'investissements étrangers par rapport au phosphate, coton, café et cacao. C'est dans cette situation nationale que s'inscrit les différentes régions et villes du pays en termes de promotion et de compétitivité internationale de ses produits touristiques de façon générale. La situation à Kara est identique mais si le tourisme arrive à mobiliser au minimum 14 170 touristes internationaux l'an, soit 20,54% du total des touristes enregistrés dans les hôtels de la ville, c'est grâce à l'Internet et les conseils d'anciens clients prioritairement. L'Internet mobilise à 24,44% au marché hôtelier de Kara et les conseils d'anciens à 28,88%. Les renseignements au hasard occupent la troisième place avec 20%. Les guides touristiques suivent avec 15,55%. Les associations-ONG et foires et conférences occupent respectivement l'avant dernière et la dernière position avec 6,66% et 4,44%.

3. Discussion

Cette étude a analysé la problématique de développement du tourisme international dans le périmètre urbain de Kara. Les résultats montrent que les problèmes peuvent se résumer à quatre grands points notamment un professionnalisme relatif des acteurs, un caractère saisonnier des activités touristiques, la durée d'accès à la ville et l'absence de trafics passagers à l'aéroport de Niamtougou et la problématique des produits touristiques et de leur compétitivité sur le marché international. Plusieurs travaux scientifiques confirment ces résultats à l'instar de K. AGBEYADZI, 2014 ; L.

DAVID, 2007 ; M. KAMINA, 2005 ; T. I. CHRISTIE et E. D. CROMPTON, 2003. La discussion va porter sur la qualité des services hôteliers, le taux d'occupation, la périodicité saisonnière du tourisme, le financement et l'investissement dans le secteur.

Les caractéristiques socio-démographiques des touristes à Kara ont été relevées suivant les différentes proportions par M. Kamina dans ses travaux menés en 2004 et publiés en 2005. Il montre que les hommes sont très nombreux (85%) par rapport aux femmes (15%). La vision traditionnelle de l'hôtel en tant que lieu où se déroule toutes sortes de vices laisse son empreinte. En Afrique, on trouve souvent anormale qu'une femme passe la nuit à l'hôtel. Ainsi, au cours de leurs voyages, les femmes choisissent mieux de passer leurs nuits chez des connaissances. La plupart des femmes que nous avons rencontrées viennent des pays étrangers (Europe). Les mariés sont plus nombreux (mais ne voyagent pas en couple) (62,5%) suivis des célibataires (32,5%). Les divorcés et les veufs représentent, pour chacun, 2,5%. Les actifs (25-55 ans) sont les plus nombreux (67,5%) suivi des moins de 25 ans (17,5%). Les retraités (plus de 55 ans) sont moins nombreux (15%). Le nombre élevé des actifs (souvent fonctionnaires ou hommes d'affaires) témoigne d'une rentabilité certaine de l'activité. Les salariés sont plus nombreux (47,5%) suivis respectivement des retraités (17,5%) et des étudiants (7,5%). Les autres (hommes d'affaires, commerçants, sans emplois, etc.) occupent les 27,5% restant. Les nationaux sont plus nombreux (67,5%) que les étrangers (32,5%). Les nationaux résidant à Lomé constituent le gros du contingent (42,96%), suivis respectivement des ressortissants d'Atakpamé (14,81%) et de Sokodé (11,11%). Les autres clients viennent des autres régions du pays (Dapaong, Bassar, Kpalimé, etc). Les étrangers viennent des autres pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, le Sénégal, etc) et de l'Europe (France, Allemagne, Suisse, Belges, etc). En ce qui concerne les caractéristiques socio-démographiques des responsables d'hôtel, il déclare que la proportion d'hommes dans le secteur est plus élevée que celle des femmes. Les hommes font 91,43% des interrogés alors que les femmes n'en détiennent que 8,57%. Ces statistiques mettent en exergue la discrimination sexuelle qu'impose le secteur. En effet, en Afrique et plus précisément dans nos milieux comme à Kara (Région), la société locale n'admet pas facilement qu'une femme exerce, surtout en tant que responsable, dans un hôtel ; traditionnellement réservé aux hommes. Les femmes qui ont accepté briser cette barrière sont souvent couvertes de discrédit et de toutes sortes d'injures. Ici, l'hôtel est vu comme un lieu où se cultivent et s'entretiennent des immoralités tels que la prostitution jusqu'à ses pires formes de pédophilie et d'homosexualité. C'est ce qui a justement retardé l'entrée de ces femmes dans ce secteur d'activité. Mais à partir des années 90, avec les crises socio-politiques et économiques qu'a connues le pays, les prétentions se dissipent et les femmes, plus que jamais, font leur entrée sur le marché de l'hôtellerie. Ces femmes, d'une « classe nouvelle » sont rompues dans le commerce, les affaires et les voyages. La plupart des acteurs responsables hôteliers ont un âge compris entre 25 et 55 ans (80%). C'est la tranche d'âge de la population active. Les mariés sont très nombreux avec un taux de 85,71% et suivi de célibataire (11,43%). Une seule veuve et pas de divorcé. Parmi les femmes interrogées, une seulement est célibataire. Parmi les 35 chefs d'hôtels interrogés, un seul est d'une nationalité étrangère (française). Et parmi les nationaux, 32 sont originaires de la région de la Kara. Les autres viennent d'autres régions,

notamment de la savane et du golfe. Il est à signaler que nombre de ces chefs d'hôtels résident à Lomé et se laissent aider dans leurs tâches par des gérants installés sur place (Kara). Ils font des voyages sur Kara les week-ends pour contrôler les recettes. La plupart des acteurs sont des chrétiens (souvent catholiques) avec un taux de 71,43%. Les animistes et les musulmans occupent chacun, pour ce qui le concerne, 14,29%. La religion a un impact très important dans la promotion des activités hôtelières. En observant de près les différents acteurs impliqués dans les activités commerciales dans la région de la Kara, on note un taux très élevé de musulmans. Mais dans l'hôtellerie, ils sont très peu (14,29%). Ceci nous rassure, une fois encore, dans l'assertion selon laquelle les musulmans sont réfractaires aux activités hôtelières. Ces statistiques nous révèlent qu'aucun responsable n'est analphabète. Tous ont été à l'école : ceux qui ont fait le primaire représentent les 11,43%, le secondaire 37,14% et le supérieur 45,71%. Ceux qui ont suivi les cours du soir ou l'école coranique représentent, pour chaque groupe 2,86%. (M. Kamina, 2005, p. 80 – 83).

A Madagascar et particulièrement à Antananarivo, T. I. Christie et E. D. Crompton (2003, p. 29 - 30), montre que les services d'hébergement et de restauration sont insuffisants et quelquefois non existants dans les zones aux alentours des parcs et les villages voisins. L'accueil et la sécurité ont reçu des notes élevées tandis que les chambres d'hôtels ont été notées de "moyen" à "bien" et ont été critiquées à cause de l'absence de maintenance et d'installation électrique et sanitaire modernes. Il en est de même pour l'hygiène. La nourriture a une mention "excellent" par rapport à toutes les autres catégories. Les touristes ont eu une certaine ambivalence sur les tarifs pratiqués par les hôtels : 32% donnent une note "bien", 26% "très bien" et d'autres 26% "moyen". Les travaux de L. David (2007, p. 40 – 41) sur le Togo confirme les mêmes tendances sur la qualité des services hôteliers et de restauration avec des notes variant entre "moyen" et "bon". A 98%, les touristes ont une bonne opinion du Togo et ont une bonne perception générale de leur séjour. 61% souhaitent revenir un jour au Togo. La perception de certain poste est jugée à un niveau plutôt moyen, comme pour l'hébergement et la restauration. La qualité de la sécurité et l'artisanat est jugée bonne et l'accueil de la population excellent. K. Agbeyadzi (2014, p. 88) trouve les mêmes satisfactions des touristes à Kpalimé. L'attitude de la très grande majorité des togolais est ; dès qu'un contact a été établi, chaleureuse à l'égard des étrangers, empreinte d'une grande sympathie et souvent hospitalière (Ministère du Tourisme du Togo, 2013, p. 24).

L'évaluation des points de vue des clients sur les services d'hébergement et de restauration dans l'enquête clients a été quelque peu critique. L'accueil dans les établissements a reçu des notes allant de « moyennement satisfait » (17,5%) à « très satisfait » (82,50%). Le confort et l'hygiène dans les chambres et les toilettes ont reçu des notes « pas du tout satisfait » (2,5%), de « moyennement satisfait » (12,50%) et de « très satisfait » (85%). La qualité des plats et l'hygiène dans la restauration ont reçu une notation assez clémente dans cette appréciation des services hôteliers dans la Région de la Kara : 7,14% seulement des clients interrogés ont donné des notes de « pas du tout satisfait », la même proportion estime que le service est « moyennement satisfait », et 85,72% sans contour, note « très satisfait ». Dans l'ensemble, les clients

acceptent avec une bonne appréciation ce que leur donne leurs fournisseurs de service. Aussi, pour ce qui concerne les tarifs (prix des services) pratiqués par les hôtels au niveau des chambres, les clients ont également une ambivalence vis-à-vis de la notion : 10,52% trouvent les prix des chambres « trop cher », 73,70% estiment que les prix sont « moyennement cher » et 15,80% « trop moins cher ». En principe, les facteurs « qualité » et « prix » marchent toujours de pair. Mais cela ne signifie pas que les établissements les plus chers sont les plus luxueux et vice - versa ici, à Kara. Ne soyez donc pas surpris d'y trouver des chambres relativement confortables à un « bon prix » ou le contraire. Les nouveaux établissements semblent plus confortables et moins chers que les plus vieux. Dans tous les cas, il est difficile de donner une appréciation fiable sur la qualité-prix des hôtels à Kara, mais, l'on peut dire qu'en Afrique, généralement, « l'hébergement n'est pas conforme aux normes occidentales » (M. Kamina, 2005, p. 91 - 92).

D'après une étude de A. Claudel et C. Riché (2018, p. 25 – 27) sur l'avis en ligne des seniors sur les services de l'hôtellerie et la restauration, indique globalement que, les seniors évaluent les services en hôtellerie restauration sur les critères suivants, par ordre de priorité. Tout d'abord, l'atmosphère et l'ambiance sont très relatées et surtout évaluées négativement par les plus de 50 ans, qui font référence à des problématiques de foule ou de bruit par exemple. Ainsi, même si le consommateur senior souhaite nourrir des échanges sociaux, l'atmosphère doit rester conviviale au risque d'obtenir des évaluations moins positives. Il s'agit peut-être de trouver un équilibre quant à une gestion de l'espace adaptée à ces attentes. Par ailleurs, l'offre centrale des hôtels et restaurants est le second critère d'évaluation et les opinions à son égard sont partagées. Les critiques négatives sont toutefois plus importantes dans les deux cas. Il apparaît logique que le cœur de métier des prestataires soit un facteur essentiel de l'évaluation des seniors puisqu'il reflète sa compétence à satisfaire la promesse commerciale. La recherche de convivialité et de partage social des seniors explique également l'enjeu de l'attitude du personnel et de la qualité de l'accueil, qui constitue un critère majeur, souvent évoqué. Les seniors commentent plutôt positivement l'attitude des personnels même si la valence négative à son égard n'est pas neutre et doit être réfléchi par les managers. D'autres critères moins évoqués interviennent dans l'évaluation des seniors. Ainsi, l'emplacement de l'établissement est assez décrit. En revanche, quel que soit le terrain étudié, il n'y a pas d'attribut à valence dans ce thème qui reste un ensemble de *verbatim* descriptifs. Le rapport qualité-prix est moins évoqué que les autres critères mais cet élément tarifaire a une forte valence négative par rapport à son taux d'occurrence (7 % de taux d'occurrence pour 15 % de vocabulaire négatif). De plus, l'analyse logicielle la description du rapport qualité-prix s'exprime au travers de l'évocation d'autres aspects de la servuction : cuisine, service ou atmosphère, ce qui pourrait expliquer l'écart constaté. Enfin, les critères d'hygiène et de propreté sont les derniers critères de satisfaction mis en exergue. On peut noter que lorsque les seniors évoquent la propreté, l'orientation du vocabulaire est surtout positive. Dans les restaurants, de façon étonnante, il est à noter qu'il n'y a pas de commentaires négatifs à l'égard de la propreté. Un dernier critère propre aux hôteliers est la qualité des services périphériques, beaucoup évoquée mais assez peu critiquée que ce soit négativement ou positivement. Une prestation hôtelière ou un repas au restaurant,

l'étude a consisté à vérifier un éventuel effet d'âge dans la priorisation des critères d'évaluation à l'égard d'un service entre les seniors âgés de 50 à 64 ans et ceux âgés de plus de 65 ans. Il n'apparaît pas de différence d'âge en matière de priorisation des critères d'évaluation, excepté pour le facteur rapport-qualité prix, davantage évoqué par le segment des 50-64 ans (54 %). En revanche, l'étude de la valence des commentaires laisse émerger un effet d'âge. Tout d'abord, nous pouvons noter que les plus jeunes seniors ont davantage tendance que leurs aînés à employer des termes positifs. Plus précisément, les jeunes seniors évaluent beaucoup plus positivement l'emplacement (62 %) que les clients de plus de 65 ans. Un effet d'âge apparaît également en matière de valence négative. Alors que le segment des plus de 65 ans est plus critique sur l'atmosphère et l'ambiance de l'expérience (53 % des occurrences) et sur le personnel en contact et l'accueil (51 %), les touristes de 50 à 64 ans évaluent plus négativement le rapport qualité-prix (59 %) et la propreté (56 %)

Le taux d'occupation des hôtels est évolutif à Antananarivo. Il est de 60% en 1999 ; 63% en 2000 et 66% en 2001. Ce taux est de 51,44% en moyenne à Kpalimé en 2010. Bref, le taux d'occupation augmente au fur et à mesure que la capacité en hébergement et la clientèle augmentent traduisant une croissance assez forte. A Kpalimé, les mois atteignant un maximum sont de façon consistante juillet et août, au cours desquels plus de 38 % des touristes internationaux viennent. Après ceux-ci, la fréquence baisse légèrement jusqu'en février. Mieux, les six derniers mois de l'année peuvent être considérés comme la saison touristique à Kpalimé. La période de la vache maigre est mars-avril, après quoi, les arrivées augmentent de façon constante jusqu'aux mois de juillet et août (K. Agbeyadzi, 2014, p. 98). La périodicité saisonnière a été modérée par des offres de prix peu élevés sur les chambres d'hôtels, souvent englobées dans une prestation promotionnelle à la fois pour le transport aérien et l'hébergement, pendant la basse saison et celle de transition (T. I. Christie et E. D. Crompton, 2003, p. 30).

L'investissement étranger et le financement du tourisme est problématique au Togo. Cette situation empêche le transfert de savoir et de technologie dont le pays a besoin, ce qui pourrait avoir un impact sur la modernisation du secteur. Même, si l'état a libéralisé et structuré le secteur bancaire en le privatisant, le financement des hôtels est hypothétique comme le confirme les travaux de T. I. Christie et E. D. Crompton (2003, p. 34 et 35) à Madagascar et de P. Poussi (2011, p. 77 – 81) à Kara en insistant sur le manque de financement, les difficultés liées aux équipements en eau potable, en électricité, en télécommunications, en voirie urbaine, aux actions de promotion et de mise en valeur des sites touristiques. M. Kamina (2005, p. 97 – 98) d'ajouter que le financement des hôtels à Kara provient à plus de 98% des fonds propres. Les banques locales s'impliquent très peu dans le financement des projets hôteliers. En effet, les investissements hôteliers potentiels n'ont pas accès au crédit sur le marché local, laissant supposer que, ou le crédit n'est pas disponible ou les projets proposés aux institutions financières ne sont pas bancables (puisque, très souvent, ils ne s'adressent pas au département des études et planification du ministère du tourisme, de l'artisanat et des loisirs pour étude) ou encore, simplement, ils n'en font pas la demande. Dans tous les cas, il faut signaler que les banques préfèrent prêter qu'à ceux qu'elles connaissent. La sécurité des emprunts est le plus grand problème et les procédures

judiciaires ne fonctionnent pas de manière efficace en cas de contentieux. Parmi la trentaine de chefs d'hôtels rencontrés, un seul a déclaré avoir eu un prêt à la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement). Mais, aujourd'hui, des initiatives sont mis à jour pour des financements en matière de micro-crédit à destination des PME (Petites et Moyennes Entreprises).

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que le développement du tourisme international à Kara est problématique. En effet, les ressources naturelles, culturelles, historiques, matérielles et immatérielles sont nombreuses pour favoriser le développement du tourisme international et la fidélisation des clients et/ou de leurs relations. Mais, un professionnalisme douteux des acteurs, le caractère saisonnier des activités touristiques importantes, la durée d'accès à la ville et l'absence de trafics passagers à l'aéroport de Niamtougou, le taux des touristes internationaux à Kara, l'exportation des services touristiques locales, la productivité des de la main-d'œuvre dans les services touristiques, les l'art créatif du secteur, satisfaction des visiteurs, diversification et expansion du marché local, emploi par âge, le niveau d'instruction des prestataires et le type de contrat de travail et indice des prix à la consommation touristique, le régime des visas et mode de délivrance, prix des produits touristiques, contribution à l'économie locale, taux de fréquentation, l'utilisation des médias sociaux dans la mobilisation et fidélisation de la clientèle internationale sont autant de problèmes qui handicapent le secteur touristique à Kara. La nécessité de réexaminer le véritable rôle des pouvoirs publics dans les hôtels et les sites touristiques nationaux ou régionaux et financer de nouveau la nouvelle politique de développement et d'aménagement touristiques en cohérence avec le cadre défini par la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi dans un mécanisme de partenariat public et privé s'imposent impérativement au Togo.

Références bibliographiques

- AGBEYADZI, Kossi, 2014, *La ville de Kpalimé face à l'afflux des touristes*, Thèse unique de doctorat de Géographie humaine, Lardymes, Université de Lomé, Lomé, 317 p.
- ANONYME, 2018, « WT/TPR/S/362 • Togo Annexe 8 », p. 491 – 552. Consulté le 10 février 2020 à 8h GMT.
- CHRISTIE Iain Thompson et CROMPTON Derby Elisabeth, (2003), *République de Madagascar : Etude du secteur Tourisme, Africa Region Working Paper Series n° 63* (French), 149 p.
- CLAUDEL Amélie et RICHE Caroline, 2018, « Quand le consommateur partage son avis en ligne : une approche comparative en hôtellerie et restauration. Le cas des seniors », in *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion n° 289-290 – marketing*, p. 23 – 30. <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2018-1-page-23.htm>.
- DAVID Léa, 2007, *Recréation de la destination touristique Togo*, rapport de stage de Master 2 professionnel de développement et promotion des aménagements touristiques, Université Lumière – Lyon 2, TSF, Lyon, 137 p.

- KAMINA Mandahèwa, 2005, *Fonctionnement du marché du tourisme et ses implications socio-économiques et environnementales dans la Région de la Kara*, mémoire de maîtrise en Géographie du commerce, Université de Lomé, Lomé, 179 p.
- Ministère du Tourisme du Togo, 2013, « Plan directeur de développement et d'aménagement touristiques », Rapport de première phase : analyse et diagnostic, synthèse, diagnostic et premières orientations, Lomé, 55 p.
- Organisation de Coopération et de Développement Economique, 2013, « Indicateurs de la compétitivité du tourisme : Document d'orientation », Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/5k43jc9mnrwx-fr>, 64 p.
- POUSSI Palakiyé, 2011, *Contribution du tourisme au développement socio-économique de la ville de Kara*, Mémoire de Maîtrise en Géographie urbaine, Université de Kara, Kara, 113 p.
- Togo Matin, Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales, 2016, « Tourisme, une « mine d'or » à redynamiser », n° 0098 du 23 juin 2016, 12 p.
- WTTC, 2013, « Travel and Tourism Economic Impact 2016 – Togo ». World Travel and Tourism Council. <https://www.wttc.org/-/media/files/reports/economic-impact-research/countries-2016/togo2016.pdf>. Consulté le 10 février 2020 à 8h GMT.
- www.republicoftogo.com, 2019, « Combien de touristes sont venus au Togo en 2018 ? », publié le 6 décembre 2019. Consulté le 28 septembre 2020 à 7h 15 GMT.

EFFET DU PROBIOTIQUE SPSL SUR LES PERFORMANCES DES PINTADEAUX DE CHAIR ISSUS DES ŒUFS STOCKES A DIFFERENTS TEMPS

Larounga TCHANILEY¹¹⁰

Université de Lomé, Togo

tchanileadam@yahoo.fr

Bèlè Priscilla THEOU¹¹¹, Université de Lomé, Togo

Tchadjobo TCHACONDO¹¹², Université de Lomé, Togo

Résumé

L'essai a été mené afin d'évaluer l'effet de la farine de sorgho stabilisée et enrichie aux lactobacillus (SPSL) sur les performances de croissance des pintadeaux issus des œufs stockés de 5 jours et de 10 jours. 720 pintadeaux de poids moyen de 32,6 g ont été utilisés suivant trois traitements : (T-)-pintadeaux recevant l'aliment de base constitué de maïs, son cubé, farine de poisson, concentré chair, coquilles d'huitre, drèche de bière et du tourteau de soja, (T+)-pintadeaux recevant l'aliment de base (T-) plus l'antibiotique tetracyclineND à 1 g/l dans l'eau pendant 5 jours consécutifs par mois et (T3)-les pintadeaux nourris d'aliments de base et supplémenté de SPSL à la dose de 3%. Pendant 12 semaines, la consommation alimentaire et le poids vif des sujets ont été mesurés quotidiennement. Aux 8^{ème} et 12^{ème} semaines, du sang a été collecté sur 36 sujets prélevés de façon aléatoire à raison de 12 sujets par traitement pour des analyses hématologiques et biochimiques. Les résultats obtenus ont montré que les pintadeaux issus des œufs stockés de 5 jours et nourris au SPSL ont enregistré un meilleur gain moyen quotidien, des intestins plus longs et une concentration de protéine et de poids vif plus élevés.

Mots clefs : comparaison, performances, pintadeaux de chair, stockage, SPSL

Abstract

Effect of the spsl probiotic on the performance of brown flesh from eggs stored at different times

The trial was conducted to assess the effect of stabilized and lactobacillus-enriched sorghum flour (SPSL) on the growth performance of guinea fowl from stored 5-day and 10-day eggs. 720 guinea fowl with an average weight of 32.6 g were used according to three treatments: (T -) - guinea fowl receiving the staple feed consisting of corn, bran, fishmeal, meat concentrate, oyster shells, spent grain, beer and soybean meal, (T +) - guinea fowl receiving the staple feed (T-) plus the antibiotic

¹¹⁰ Laboratoire de Recherche sur les Agroressources et la Santé Environnementale (LARASE) Département de Phytotechnie et d'amélioration des plantes. Ecole Supérieure d'Agronomie, Université de Lomé, 01 BP. 1515 Lomé, Togo

¹¹¹ Doctorante au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), Université de Lomé. B.P 1515, Lomé, Togo

¹¹² Laboratoire des Sciences Biomédicales, Alimentaires et de Santé Environnementale [LaSBASE] | Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA) | Université de Lomé | Togo, BP : 1515, Lomé-Togo

tretacolivitND at 1 g / l in water for 5 consecutive days per month and (T3) - fed guinea fowl basic food and supplemented with SPSL at a dose of 3%. For 12 weeks, the food consumption and body weight of the subjects were measured daily. At the 8th and 12th weeks, blood was collected from 36 subjects randomly drawn from 12 subjects per treatment for hematological and biochemical analyzes. . The results obtained showed that guinea fowl from eggs stored for 5 days and fed with SPSL recorded a better average daily gain, longer intestines and a higher protein and bodyweight concentration.

Keywords : comparison, performance, broiler guinea fowl, storage, SPSL

Introduction

Le secteur de l'aviculture ne cesse de se développer et de s'industrialiser dans différentes régions du monde. En effet, la viande de volaille est mieux appréciée pour sa teneur faible en matière grasse et du fait qu'elle est une source de protéines moins chère. Les faibles coûts de production et les prix de production de base ont contribué à faire de la volaille, la viande préférée des producteurs et des consommateurs des pays en voie de développement (FAO, 2016). La production mondiale en viande de volaille est estimée à 75,8 millions de tonnes. De ces chiffres, il est à noter que la production avicole n'est pas négligeable en termes de sources de protéines animales. Ainsi ce secteur connaît aujourd'hui, un essor avec une forte dépendance de la production commerciale de produits de volailles par la couvaison à l'aide des couvoirs. Ces couvoirs assurent l'incubation artificielle des œufs en vue de produire un nombre assez important de volailles d'un jour pour satisfaire les besoins des aviculteurs. Cependant les bases techniques et scientifiques du processus qui conduisent à l'éclosion ne sont pas toujours respectées. La qualité et les performances des poussins et des pintadeaux peuvent être ainsi affectées, entre autre, par la durée de stockage des œufs à couver et les paramètres d'incubation (température, humidité, ventilation, retournement) (Ayorinde 1994, Tebesi et *al.* 2012). Il convient alors de tenir compte de ces paramètres pour pouvoir garantir la qualité optimale des œufs à couver et donc des poussins ou des pintadeaux d'un jour. Pour ce faire, le stockage des œufs reste une pratique indispensable avant incubation. Toutefois une conservation prolongée des œufs à couver peut s'accompagner, entre autres, d'une détérioration des constituants de l'œuf et d'une diminution du pouvoir d'éclosion (Tona et *al.* 2004). De même, il est communément admis que le stockage entraîne un allongement de la durée totale d'incubation et affecte négativement les performances de croissances ultérieures des pintadeaux et leurs paramètres sanguins (Kouamé et *al.* 2020). Face à cela, des solutions alternatives à ce problème restent incontournables.

De nos jours l'utilisation des probiotiques dans l'alimentation des volailles pourrait être considérée comme des ingrédients alimentaires non digestibles qui stimulent de manière sélective au niveau du colon, la multiplication ou l'activité d'un nombre limité de groupe bactérien susceptible d'améliorer la physiologie de croissance de l'animal (Tchéou 2020). Les travaux de Gnikpo et *al.* en 2016 ont montré que la supplémentation du probiotique à base de la farine de sorgho stabilisée et enrichie avec quatre bactéries lactiques dans l'alimentation des lapins et des poulets de chair à améliorer de façon significative les performances de croissance ainsi que le statut

immunitaire de ces espèces. Ainsi l'utilisation du probiotique SPSL constituerait une alternative justifiée pour corriger le retard de croissance causée par une longue durée de stockage des pintadeaux de chairs. (Tchéou 2020) C'est dans cette optique que s'inscrit l'objectif de ce travail qui vise à évaluer l'effet du SPSL sur les performances de production et les paramètres sanguins des pintadeaux de chair issus des œufs stockés à 5 et 10 jours.

1. Matériel et méthodes

1.1. Matériel

1.1.1. Cadre d'étude

L'expérimentation a été faite à la ferme Avicole « Ayodele », située à Badja dans la préfecture de l'Avé à 38 km de Lomé. L'essai a duré 90 jours (12 semaines) et a été fait dans un poulailler préalablement soumis à un vide sanitaire. La suite de travaux sur le poids des organes, la morphométrie de l'intestin et les paramètres hématologiques et biochimiques a été réalisée au Laboratoire des Techniques de Productions Avicoles du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA).

1.1.2. Le probiotique (SPSL)

Selon Libanio (2021), le probiotique SPSL est obtenu de la farine de sorgho stabilisée et enrichie avec quatre souches de bactéries lactiques qui ont été préalablement isolées du résidu brut ou ferment de la bière locale. Quatre espèces de bactéries lactiques sont incorporées dans l'ingrédient, *Lactobacillus casei*, *Lactobacillus fermentatum*, *Lactobacillus acidophilus* et *Enterococcus faecium*. Ces bactéries lactiques ont été isolées du ferment de la bière locale et précédemment caractérisées pour leur potentiel probiotique (N'tcha et al. 2016). Ce ferment est communément appelé tchoukoutou au Bénin et au Togo, dolo au Burkina Faso, pito au Ghana et burukutu ou otika au Nigeria (Libanio et al. 2021).

1.2. Méthodes

1.2.1. Dispositif expérimental et suivi technique.

Au total 1080 pintadeaux ont été pesés individuellement à l'éclosion avant leur mise en élevage, qui s'est déroulé dans un bâtiment semi-ouvert, compartimenté (à raison d'une densité de 20 pintadeaux par m² au démarrage et 10 pintadeaux par m² à partir de la 5^{ème} semaine). Les sujets étaient constitués de deux groupes (les sujets provenant des œufs stockés pendant 5 et 10 jours. Chacun des groupes a été divisé en trois (3) lots à raison de 4 répétitions de 30 pintadeaux par lot pour les sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours et 60 pintadeaux issus des œufs stockés pendant 10 jours : ceux recevant l'aliment de base, constitué de maïs, son cubé, farine de poisson, concentré chair, coquilles d'huitre, drêche de bière et tourteau de soja. Pour chaque ingrédient le niveau d'incorporation variait en fonction de la phase d'élevage ; (T-); Ceux recevant l'aliment de base plus le TretacolivitND à 1 gramme par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois (T+) et les pintadeaux nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3% (T3). Le bâtiment d'élevage a été, au préalable, chauffé et les pintadeaux ont été nourris et abreuvés à

volonté pendant toute la phase d'élevage qui a duré 12 semaines. Cette durée d'élevage a été divisée en phase démarrage (4 semaines), phase de croissance (4 semaines) et phase de finition (4 semaines). Durant l'élevage, les sujets ont été suivis conformément à un programme de prophylaxie où la différence du plan de prophylaxie des trois lots est que le lot (T-) suit un programme de prophylaxie sans antibiotique ni probiotique, le lot (T+) a une prophylaxie avec antibiotique (TretacolivitND) et le lot (T3) reçoit le probiotique au moment de traitement d'antibiotique.

1.2.2. Collecte des données

Les pintadeaux ont été pesés au premier jour de l'élevage. Au cours de l'élevage, ces derniers étaient pesés individuellement à la fin de chaque semaine. Il en est de même pour les aliments servis et restants. Les mortalités ont également été notées durant l'élevage. Ces données ont été utilisées pour déterminer, dans chaque lot, des paramètres zootechniques tels que la consommation alimentaire, le gain moyen quotidien des pintadeaux (GMQ), l'indice de consommation et le taux de mortalité dont les formules sont les suivantes :

1.2.3. Paramètres de croissance

Poids moyen (PM, g) : $PM = \text{Somme des poids des pintades (g)} / \text{Nombre de pintades présentes}$

Consommation alimentaire journalière (g.jour⁻¹) : $CAJ = \text{Consommation journalière ingérée (g)} / \text{Nombre de sujets}$

Gain Moyen Quotidien des pintadeaux (g/jour) : $GMQ = \text{Gain de poids (g)} \text{ pendant une période} / \text{Durée de la période (jour)}$.

Indice de Consommation (IC) : $IC = \text{Quantité d'aliments consommés pendant une période} / \text{Gain de poids durant la période (g)}$

1.2.4. Paramètres hématologiques

Aux 8^{ème} et 12^{ème} semaines un volume de 3 ml de sang a été prélevé sur chaque animal (12 pintades par traitement à raison de 3 pintades par répétition dans chaque lot avec les tubes d'Ethylène Diamine Tetra-acetic Acid (EDTA). Le sang a servi à doser les paramètres hématologiques tels que les globules rouges (GR), les globules blancs (GB), les hémoglobines, les lymphocytes, le volume globulaire moyen et le nombre de plaquettes.

1.2.5. Morphométrie intestinale

A la 12^{ème} semaine d'âge, 12 pintades par traitement ont été abattues. L'intestin entier a été délicatement retiré puis suspendu verticalement par l'extrémité inférieure afin d'établir une tension uniforme. Par la suite, la longueur de l'intestin entier ainsi que celle des différents segments qui le composent ont été mesurés. Pour les mesures de poids, l'intestin entier a été vidé avant d'être pesé puis segmenté.

1.2.6. Paramètres biochimiques

Le sang prélevé est immédiatement centrifugé à 3000 tours par minute pendant 15 min. pour recueillir le sérum. Ce dernier est utilisé pour déterminer les concentrations du glucose, des protéines totales, des triglycérides, le cholestérol total et le cholestérol HDL par la méthode colorimétrique. Le taux de mortalité a été calculé par la formule : $TM = (\text{Nombre de pintadeaux mortes} / \text{Nombre de pintadeaux vivantes}) \times 100$

1.2.7. Analyse statistique

Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement statistique à l'aide du logiciel Graph Pad Prism 5. L'analyse de la variance à un seul facteur (ANOVA ONE WAY) a été utilisée pour corriger les données des paramètres de croissances, hématologiques et biochimiques. La comparaison des moyennes a été réalisée par le test de TUKEY. La probabilité $p < 0,05$ a été considérée comme le seuil de signification. Les résultats ont été présentés sous forme de moyenne plus ou moins l'erreur standard de la moyenne ($M \pm \text{ESM}$).

2. Résultats

2.1. Effet du SPSL sur le poids vif des pintadeaux

La figure 1 (a) montre qu'au cours de la 1^{ère} et de la 2^{ème} phase d'élevage les sujets ont des poids similaires. Mais à partir de la finition, le poids des pintadeaux ayant reçu le SPSL était plus élevé que ceux des pintadeaux recevant l'aliment de base (T-) et l'antibiotique (T+). Par contre aucune différence significative n'a été enregistrée entre les lots des pintadeaux issus des œufs stockés pendant 10 jours (figure 1 (b)).

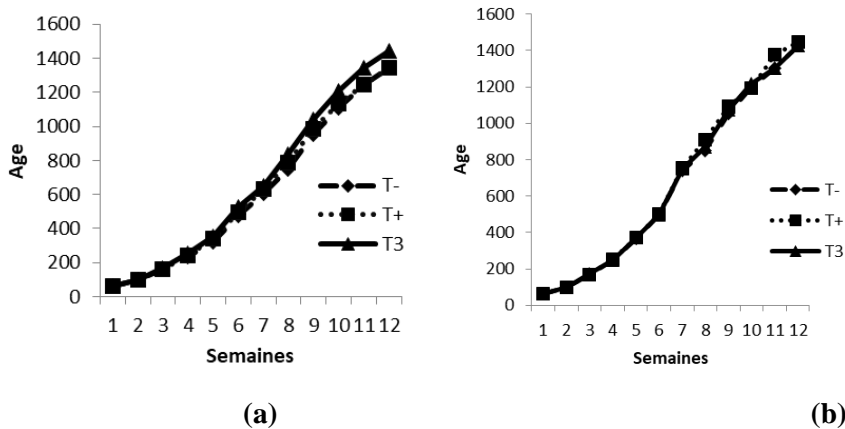


Figure 1 : Effet du SPSL sur l'évolution du poids vif des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours (a) et 10 jours (b).

T- : Sujets recevant l'aliment de base, T+ : Sujets recevant l'aliment de base plus le TetracolivitND (antibiotique) à 1 gramme par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois et T3 : Sujets nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3%.

*La différence significative ($P < 0,05$)

2.2. Effet du SPSL sur la consommation alimentaire journalière des pintadeaux

L'utilisation du probiotique dans la consommation journalière des pintadeaux (Figure 2) n'a pas eu d'effet significatif sur la consommation alimentaire des différents lots de sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours ou 10 jours.

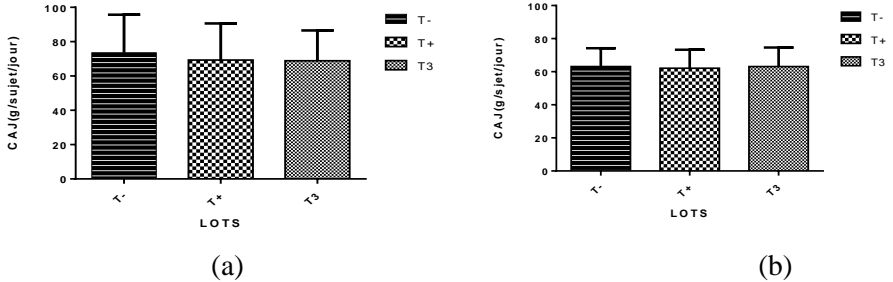


Figure 2 : Effet du SPSL sur la consommation alimentaire des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours (a) et 10 jours (b).

2.3. Effet du SPSL sur le gain moyen quotidien de poids des pintadeaux

Chez les pintadeaux issus des œufs stockés pendant 5 jours (Figure 3) ayant reçu le SPSL et l'antibiotique, leur GMQ est plus élevé par rapport à celui du lot recevant l'aliment de base.

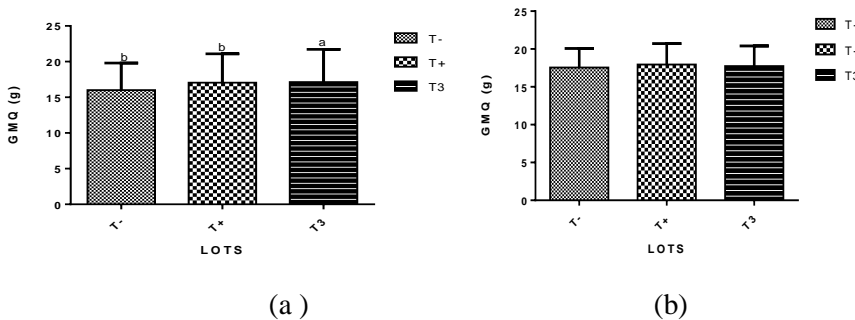


Figure 3 : Effet du SPSL sur le gain moyen quotidien des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours (a) et 10 jours (b).

2.4. Effet du SPSL sur l'indice de consommation des pintadeaux

Les figures 4 (a) et (b) présentent l'effet du SPSL sur l'IC des pintadeaux issus des œufs stockés pendant 5 jours et 10 jours. Pour ce qui concerne l'IC, les résultats montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre tous les lots des différents traitements (Figure 4 (a) et (b)).

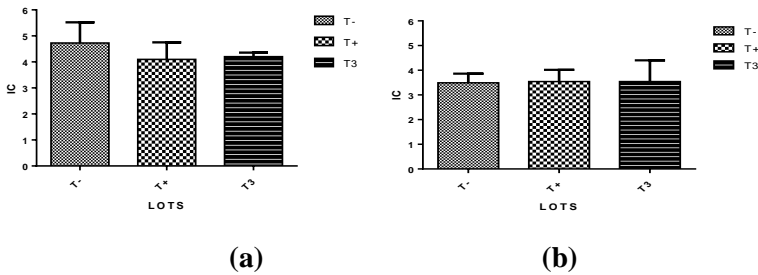


Figure 4 : Effet du SPSL sur l'indice de consommation des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours (a) et 10 jours (b).

T- : Sujets recevant l'aliment de base, T+ : Sujets recevant l'aliment de base plus le TetracolivitND à 1 gramme par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois et T3 : Sujets nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3%.

2.5. Effet du SPSL sur la morphométrie de l'intestin

Du tableau I, les sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours et nourris avec le SPSL ont leur intestin plus long que ceux des autres lots ($p < 0,05$). Précisément cette différence de longueur des intestins a été observée au niveau de chaque partie de celui-ci. Cependant pour les pintadeaux issus des œufs stockés pendant 10 jours, il n'y a pas eu une différence significative sur tous les lots étudiés.

Tableau I : Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur la morphométrie de l'intestin des sujets pendant la phase de croissance et la finition.

Paramètres	Age (semaines)	Lots					
		5 jours			10 jours		
		T-	T+	T3	T-	T+	T3
Longueur duodenum (cm)	8	23±1,90	23,15±1,31	21,77±1,67	21,20±4,43	21,40±4,50	20,60±4,82
	12	31,4±1,06 ^b	32,20±0,82 ^b	37,50±0,98 ^a	26±0,70	26,13±3,06	20±2,34
Longueur jejunum (cm)	8	27,40±1,2 ^b	27,9±1,57 ^b	32,60±1,31 ^a	25,6±4,82	26,2±5,07	30,34±4,87
	12	46,92±0,96	47±1,26	47,08±1,36	46±2,44	46,13±2,81	47,63±3,88
Longueur Iléon (cm)	8	33,2±1,89 ^b	31,20±2,08 ^b	37,40±1,42 ^a	34,20±4,26	34,14±1,44	34,6±1,51
	12	42,16±0,96	40,32±1,32	40,40±1,45	41,63±1,37	41,5±1,22	43,13±6,65
Longueur Cœca (cm)	8	25,6±0,74 ^b	24,80±0,38 ^b	29,40±1,04 ^a	25,40±1,34	25,40±0,54	25,40±1,51
	12	30,17±0,87 ^b	30,83±0,59 ^b	34,58±0,63 ^a	28,63±3,25	28,75±4,33	28,13±8,38
Longueur rectum (cm)	8	7,2±0,38	8,80±0,38	8,20±0,38	8,4±1,14	8,24±1,75	8,40±0,89
	12	11,92±0,46 ^b	12,67±0,49 ^b	16,08±1,0 ^a	11,5±2,3	11,88±0,75	13,25±1,32
Longueur intestine (cm)	8	122,8±3,3 ^b	119,9±2,68 ^b	136,1±2,99 ^a	114,8±9,62	117,38±7,22	130,8±9,41
	12	156,17±5,47 ^b	158,97±7,04 ^b	167,91±6,37 ^a	152,5±5,00	152,38±6,83	152,14±7,6

T- : Sujets recevant l'aliment de base, T+ : Sujets recevant l'aliment de base plus le TetracolivitND à 1 g par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois

et T3 : Sujets nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3%.

*Les données ne partageant pas les mêmes lettres, dans tous les tableaux, sont différentes ($p < 0,05$). Moy \pm SEM

2.6. Effet du SPSL et de la durée du stockage des œufs sur le poids absolu des organes

Les résultats du tableau II montrent que pendant les différentes phases étudiées chez les sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours, et ayant reçu le probiotique le poids de leurs organes est plus élevé que celui de ceux recevant autres traitements. Par contre chez les sujets issus des œufs stockés pendant 10 jours ni le probiotique ni l'antibiotique n'a eu d'effet significatif sur les poids absolus des organes.

Tableau II : Effet du SPSL et de la durée du stockage des œufs sur le poids absolu des organes

Paramètres	Age (semaines)	Lots					
		5 jours			10 jours		
		T-	T+	T3	T-	T+	T3
Cœur (g)	8	3,45 \pm 0,11c	3,74 \pm 0,23b	5,10 \pm 0,17a	4,46 \pm 0,50	3,99 \pm 0,58	4,55 \pm 0,71
	12	6,11 \pm 0,23 ^b	6,21 \pm 0,32 ^{ab}	7,81 \pm 0,35 ^a	5,92 \pm 0,72	5,90 \pm 0,53	5,17 \pm 0,64
Foie (g)	8	13,88 \pm 0,70c	14,08 \pm 1,55b	16,07 \pm 0,82a	12,24 \pm 5,49	13,42 \pm 3,42	12,32 \pm 3,19
	12	20,39 \pm 0,96 ^c	20,84 \pm 1,56 ^a	22,77 \pm 1,32 ^a	19,38 \pm 0,69	18,2 \pm 0,78	18,07 \pm 2,4
Gésier (g)	8	19,94 \pm 0,60c	19,87 \pm 1,46b	22,56 \pm 1,14a	22,25 \pm 3,2	22,25 \pm 3,2	22,11 \pm 2,59
	12	29,32 \pm 0,99 ^b	31,40 \pm 0,96 ^{ab}	31,66 \pm 1,32 ^a	29,33 \pm 4,63	28,94 \pm 1,07	29,61 \pm 2,59
Rate (g)	8	0,5 \pm 0,04 ^{ab}	0,62 \pm 0,08a	0,48 \pm 0,03 ^{ab}	0,15 \pm 0,13	0,098 \pm 0,08	0,14 \pm 0,12
	12	0,94 \pm 0,07 ^b	1,13 \pm 0,16 ^{ab}	1,17 \pm 0,11 ^a	0,85 \pm 0,96	1,04 \pm 0,26	0,71 \pm 0,03

T- : Sujets recevant l'aliment de base, T+ : Sujets recevant l'aliment de base plus le TetracolivitND à 1 g par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois et T3 : Sujets nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3%.

*Les données ne partageant pas les mêmes lettres, dans tous les tableaux, sont différentes ($p < 0,05$). Moy \pm SEM

2.7. Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur les paramètres hématologiques

Des résultats du tableau III, on note une différence significative au niveau du taux des lymphocytes et des plaquettes sanguines chez des pintades issues des œufs stockés pendant 5 jours où un faible taux de lymphocytes et plaquettes sanguines a été obtenu chez les sujets recevant le SPSL et ceux recevant l'antibiotique. Tandis qu'aucune différence significative n'a été observée au niveau de tous les lots des pintadeaux issus des œufs stockés pendant 10 jours.

Tableau III : Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur les paramètres hématologiques des sujets à la phase de croissance et finition

Paramètres	Age (semaines)	Lots					
		5 jours			10 jours		
		T-	T+	T3	T-	T+	T3
Lymphocytes	8	12,04 ±1,52 ^a	8,98 ±0,62 ^b	8,60 ±0,36 ^b	14,45 ±0,21 ²¹	18,03 ±1,79	22,5±10,05
	12	19,63 ±1,63 ^a	16,72±0,52 ^b	16,78±0,72 ^b	24,19 ±26,23	13,84 ±3,93	11,12 ±1,38
Plaquettes	8	31,36 ±0,14 ^b	37,20 ±0,43 ^a	31,44 ±0,16 ^b	23,5 ±17,68	17,33 ±3,21	29 ±16,55
	12	23,08 ±2,23 ^a	19,52 ±1,01 ^c	20,63 ±0,17 ^b	16,22 ±9,79	9,6 ±3,06	12,78 ±3,59
GB	8	202,3 ±2,95	203,3 ±3,02	202,2 ±0,8	229,1 ±34,15	195,1 ±2,52	203,1 ±10,60
	12	205,6 ±1,85	207,6 ±3,23	210,4 ±2,33	196,3 ±22,29	200,6 ±9,57	197,1 ±10,41
GR	8	2,64 ±0,36	2,58 ±0,08	2,56 ±0,03	3,77 ±1,768	2,46 ±0,07	2,51± 0,07
	12	2,62 ±0,05	2,79 ±0,11	2,62 ±0,02	8,359 ±12,39	2,53 ±0,170	2,45 ±0,25
Hémoglobines	8	13,78 ±0,35	13,22 ±0,27	13,52 ±0,19	21,8 ±11,6	14 ±0,17	14,73 ±1,746
	12	14,69 ±0,32	14,88 ±0,64	14,50 ±0,16	13,47 ±2,84	14,28 ±0,90	14,06 ±1,36
VGM	8	166,4 ±2,72	166,1 ±3,26	167,8 ±1,23	166,7 ±10,39	166,9 ±4,41	166,6 ±3,9
	12	159,7 ±2,24	157,7 ±2,06	160,4 ±2,4	175,9 ±11,9	176,8 ±12,37	181,4 ±5,53

T- : Sujets recevant l'aliment de base, T+ : Sujets recevant l'aliment de base plus le TetracolivitND à 1 g par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois et T3 : Sujets nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3%.

*Les données ne partageant pas les mêmes lettres, dans tous les tableaux, sont différentes ($p < 0,05$). Moy ± SEM

Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur les paramètres biochimiques

Les données du tableau IV montrent que chez les sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours la concentration des protéines était plus élevée dans les lots ayant reçu le SPSL que dans les autres lots à la phase de croissance. Cependant chez les sujets issus des œufs stockés pendant 10 jours aucune différence significative n'a été observée pour toutes les concentrations étudiées.

Tableau IV : Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur les paramètres biochimiques des sujets à la phase croissance et finition

Paramètres	Age (semaine)	Lots					
		5 jours			10 jours		
		T-	T+	T3	T-	T+	T3
Triglycerides (mmol/l)	8	0,61 ±0,06	0,56 ±0,06	0,7 ±0,1	0,57 ±1,39	1,04 ±1,29	0,7±1,27
	12	0,45 ±0,05	0,49±0,08	0,59±0,12	0,69 ±1,55	1,09 ±0,9	1,04 ±1,29
Total Proteine (g/l)	8	25,18 ±0,93 ^b	22,48 ±2,9 ^b	32,64 ±0,89 ^a	19,03 ±16,08	23,82 ±11,45	18,38 ±14,69
	12	26,44 ±2,37	26,89 ±1,82	25,90 ±3,41	20,07 ±18,08	25,71 ±14,56	22,45 ±15,57
Glucose (mmol/l)	8	19,87 ±1,72	24,82 ±3,46	23,89 ±2,71	08,8 ±3,86	5,2 ±3,93	07,2 ±3,92
	12	22,34 ±1,21	28,21 ±2,72	25,42 ±2,35	2,01 ±1,80	4,2 ±2,05	3,91 ±2,95
Cholesterol (mmol/l)	8	6,00 ±0,63	4,15 ±0,12	4,74 ±1,73	3,64 ±1,28	3,57 ±1,21	3,32± 1,67
	12	5,27 ±0,06	3,43 ±0,36	4,15 ±0,49	3,94 ±2,00	4,01 ±2,24	5,91 ±2,64
HDL Cholesterol (mmol/l)	8	0,16 ±0,07	0,4 ±0,14	0,60 ±0,49	3,44 ±33,9	14,15 ±67,97	10,95 ±61,91
	12	0,84 ±0,35	0,75 ±0,14	1,85 ±0,69	2,46 ±29,7	10,16 ±56,85	11,44 ±32,47

T- : Sujets recevant l'aliment de base, T+ : Sujets recevant l'aliment de base plus le TetracolivitND à 1 g par litre dans l'eau de boisson pendant 5 jours consécutifs par mois et T3 : Sujets nourris avec l'aliment de base et supplémenté avec le SPSL à la dose de 3%.

*Les données ne partageant pas les mêmes lettres, dans tous les tableaux, sont différentes ($p < 0,05$). Moy ± SEM

2.8. Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur le taux de mortalité

L'analyse du tableau 5 montre qu'aucune différence significative n'a été observée pour le taux de mortalité quel que soit les différents traitements des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours et 10 jours.

Tableau V : Effet du SPSL et de la durée de stockage des œufs sur le taux de mortalité des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours et 10 jours.

Paramètres	Lots					
	5 jours			10 jours		
	T-	T+	T3	T-	T+	T3
Taux de mortalité (%)	6,66	4,16	4,16	3,33	1,66	1,66

3. Discussion

3.1. Effet du probiotique SPSL sur le GMQ, la morphologie de l'intestin et les paramètres hématologiques des pintadeaux

L'incorporation du SPSL à la dose de 3% chez les pintadeaux issus des œufs stockés pendant 5 jours, avait eu un effet significatif sur la longueur de leurs intestins par rapport aux autres lots. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que l'aliment passait plus de temps dans l'intestin des pintadeaux recevant le probiotique des sujets issus des œufs stockés pendant 5 jours dû à un meilleur environnement du tractus gastro-intestinal créé par la présence des bactéries lactiques au détriment des bactéries pathogènes; ce qui permettrait une bonne absorption des éléments nutritifs par l'organisme de ces derniers. De plus, cette meilleure conversion de la consommation se traduirait par une activité efficace de l'intestin due à l'enzyme amylase lorsqu'on incorporait le probiotique (bactérie lactique) dans l'alimentation des sujets (Jin et *al.* 2000, Palamidi et al. 2016). Cette activité de l'intestin serait due à un accroissement de l'efficacité de transformation alimentaire qui concorde avec l'augmentation significative de la taille et du volume des villosités intestinales et révèle une meilleure valorisation digestive de l'aliment (Awad et al. 2009). Le passage de ces éléments nutritifs par la veine porte du cœur et de la veine cave du cœur aux autres organes permettrait d'affirmer une activité intense des organes pesés après abattage (le cœur, le foie et la rate).

L'activité intense de ses organes traduirait l'effet significatif du SPSL sur le nombre des lymphocytes et des plaquettes sanguines. Selon Kabir et al. (2004), l'activité accrue de la rate des sujets recevant le probiotique s'expliquerait par une réponse positive du système immunitaire et par un nombre faible de lymphocytes et de plaquettes sanguines. D'après les travaux de Saied et al. (2011), l'activité accrue du foie se traduirait par l'obtention du taux élevé de protéines totales des pintadeaux ayant reçu le SPSL par le fait que le foie permet de stocker et de réguler les éléments nutritifs venant du cœur. Tous les effets positifs du SPSL obtenus sur les paramètres d'abattages et hématologiques permettraient d'expliquer l'effet positif, sur GMQ, du poids élevé des sujets recevant le probiotique issus des œufs non stockés à la phase finition de la 9^{ème} à la 12^{ème} semaine (Kabir et al. 2004) et de l'IC démontrant ainsi une bonne conversion alimentaire (Penkov et Hristova en 2004, Gongora et al. 2018).

Pour les sujets issus des œufs stockés pendant 10 jours, il n'y a pas eu de différence significative pour tous les paramètres étudiés. Ceci pourrait être attribué à la détérioration de la qualité des œufs avant incubation qui aurait un effet négatif sur le métabolisme embryonnaire, le système immunitaire et des performances de pintades. Ce qui vient confirmer les travaux de Kouamé et *al.* (2020) qui ont montré qu'une longue durée de stockage des œufs (10 jours) affectait négativement les performances de croissance des pintadeaux et des paramètres sanguins. De plus, Alsobayel A. A. et AL-Miman S.S (2010)) ont montré qu'une durée de stockage prolongée (7 jours ou plus) pouvait avoir un effet négatif sur les performances des poulets à long terme (poids vif, poids carcasse). C'est dans cette même dynamique que Puterflam et *al.* (2020), dans le but de corriger les effets négatifs causés par les longues durées de stockage par l'effet de la température, ont montré que les traitements thermiques n'ont

pas d'impact significatif sur le poids des animaux et la consommation alimentaire des poulets issus des œufs stockés. Ceci pourrait aussi être attribué au type de souche ou l'effet combinée des souches, à la dose et au mode d'administration du probiotique.

3.2. Effet du probiotique SPSL sur le taux de mortalité des pintadeaux

Pour ce qui concerne les taux de mortalité, aucune différence significative n'a été obtenue pour tous les sujets, quelle que soit la durée de stockage des œufs dont sont issus les pintadeaux. Ceci s'expliquerait par de bonnes pratiques hygiéniques pendant toute la phase d'élevage. Ces résultats viennent confirmer les travaux de Igbal et *al.* (2017). Ainsi Dogan et Bayindirli (1996) ont prouvé que le stockage est un facteur technique déterminant pour la qualité des œufs. Ceci pourrait aussi être attribué au type de souche ou l'effet combinée des souches, à la dose et au mode d'administration du probiotique. C'est dans ce sens d'idées que Ghadban (1999) a observé l'inefficacité du probiotique administré par pelletisation aux sujets à des températures élevées et a rapporté que les méthodes ayant un effet significatif sur les performances de croissance chez les poulets de chair ont été l'administration du probiotique aux sujets par aspersion et par voie orale. Vladimirova et Sourdjiyska (1996) ont également montré que la supplémentation combinée de probiotique Yeasacc et Lactosacc à des doses de 0.1% à l'âge du 1^{er} au 28^{ème} jours et 0.05% du 29^{ème} au 42^{ème} jours améliorait significativement le gain de poids de 11% pour les sujets recevant séparément le probiotique Yeasacc ou Lactosacc et de 12% pour la combinaison des deux probiotiques.

Conclusion

L'étude menée a permis de mettre en évidence l'impact de probiotique SPSL sur les performances des pintadeaux issus des œufs stockés à différents temps. Il en ressort que l'utilisation du SPSL chez les pintadeaux issus des œufs stockés pendant 5 jours a eu un effet significatif sur le poids vif, le GMQ, le poids des organes, la longueur de l'intestin, du coeca, du rectum, les lymphocytes, les plaques sanguines et la concentration de protéines. L'activité intense des organes des pintadeaux recevant le probiotique traduit son effet significatif sur le le nombre de lymphocytes et des plaquettes sanguines. Les taux de mortalité ont été négligeable au niveau de tous les sujets, quel que soit la durée de stockage des œufs dont sont issus les pintadeaux. La combinaison des souches de bactéries utilisées, la dose et le mode d'administration du probiotique SPSL ont été d'une rigueur scientifique pendant toute la phase d'élevage. Ainsi l'utilisation de probiotique SPSL a été efficace sur kes performances de croissance des pintadeaux issus des œufs stockés pendant 5 jours.

Références bibliographiques

- Alsobayel A., Al-Miman S., 2010, Effect of pre-incubation storage of hatching eggs subsequent post-hatch growth performance and carcass quality. *International Journal of Poultry Science* 9(5). 436-439.
- Alsobayel A., Al-Miman S., 2010, Effect of pre-incubation storage of hatching eggs subsequent post-hatch growth performance and carcass quality. *International Journal of Poultry Science* 9(5). 436-439.

- Ayorindé K.L., Atteh J.O. and Joseph K., 1994, Pre and post hatch growth of Nigerian indigenous guinea fowl as influenced by egg size and hatch weight. *Nig. J. Anim. Prod.*, 21: 55-59.
- Awad W.A., Ghareeb K., Abdel-Raheem S., Böhm J., 2009, "Effects of dietary inclusion of probiotic and synbiotic on growth performance, organ weights, and intestinal histomorphology of broiler chickens". *Poultry Science* 88, pp 49-56. *Bacillus subtilis var. natto*". *Comparative Biochemistry Physiology* 133, pp 95–104.
- FAO, 2016. Passerelle sur l'aviculture et les produits avicoles. Tebesi T, Madibela OR, Mareki J.C., 2012. Effect of storage time on internal and external characteristics of guinea fowl (*Numida Meleagris*) eggs. *J. Anim. Sei adv.* 2 : 534-542.
- Congora H.G., Maldonado A.A., Ruiz A.E and Breccia J.D., 2018, Supplemented feed with biological silage of fish-processing wasted improved health parameters and weight gain of mice. *Engineering in Agriculture, Environment and food.* Elsevier 11: 153-157.
- Ghadban G, 1999: Studying on productivity of chickens broilers treated by biological products, Ph.D. thesis, Thracian University, Stara Zagora, Bulgaria.
- Gnikpo A. F., Chrisostome C. A. A. M., Houndonougbo F.M, Adenite A. D., Dougnon T. J. and Codjia J. T. C. 2016, effectiveness of probiotic feed ingredient on the growth performance of broiler. *int. j. biol. chem. sei.*; 10(3): 1163-1172. DOI: [https:// dx.da.org/ 104314/ ijbcs.V10i3-21..](https://dx.da.org/104314/ijbcs.V10i3-21..)
- Igbal E.M, Kamal A.M and Mukhtar A.M., 2017 Response of broiler to commercial dietary microbial probiotic (Dexflor-pr) as natural growth promoter alternative to antibiotics. *World Journal of Pharmacy and Pharmaceutical Sciences*, 6: 105-117.
- Jin Y., Lee K.T., Lee W.I. et Han Y.K., 2011, Effects of storage temperature and time on the quality of eggs from laying hens at peak production. *Asian-Australasian Journal of Animal Science*, 24, 2 :279-284.
- Kouame Y. A.E., D. Nidéou, and K. Kouakou and K. Tona, 2020, Effect of guinea fowl egg storage duration on growth performance, blood performance, blood parameters and breast meat quality of guinea fowl (*numida meleagris*). *poultry science* 0: 1-7.
- Kabir S. M. L., Rahman M. M., Rahman M. B., Rahman M. M., Ahmed S. U., 2004, "The dynamics of probiotics on growth performance and immune response in broilers". *International Journal of Poultry Science* 3, pp 361–364.
- Libanio D, 2021, Effets d'un ingrédient probiotique "SPSL" sur les performances des pintades (*Numida meleagris*) au Togo. Thèse de doctorat option Biologie de développement, Spécialité sciences aviaires. Université de Lomé, Togo, P.28.
- N'tcha C., Kayode A.P. P., Adjanooun A., Haziz S., Tanmakpi, G. R., Savadogo A., Dicko, H. M. and Baba-Moussa L., 2016, Diversity of lactic acid bacteria isolated from "*kpètè-kpètè*" a ferment of traditional beer "*tchoukoutou*" produced in Benin, *Africa Journal of Microbiology Research.* 10 : 552-564.
- Palamidi I., Fegeros K., Mohnl M., Abdelrahman W.H.A, Mayr G.S., Theodoropoulos G. and Mountzouris K.C., 2016, Probiotic form effects on growth

- performance, digestive function and immune related biomarkers in broilers. *Poultry science*, 95: 1598-1608.
- Puterflam J., Guinebreteire M., Keita A., Galliot P. and Thomas R., 2020, Quels leviers d'action pour améliorer la qualité du poussin en stockage prolongée du poussin d'un jour avant la mise en élevage. *Innovations Agronomiques*. 79 : 299-314.
- Penkov D. and Hristova T., 2004, Investigation of the influence of probiotic Lactina on energy utilization and true amino acid digestibility of compound feeds in experiments on Muskovy ducklings. *Scientific publications*, XLIX, 29-36, Agrarian University, Plovdiv (in Bulgarian).
- Saied J.M, Q.H. Al-Jabary and K.M. Thalij, 2011, Effect of Dietary Supplement Yeast Culture on Production Performance and Hematological Parameters in Broiler Chicks. *International Journal of Poultry Science*, 5: 376-380.
- Tebesi T., Madibela O.R. and Mareki J.C., 2012, Effect of storage time on internal and external characteristics of guinea fowl (*Numida Meleagris*) eggs. *J. Anim. Sei adv.* 2: 534-542.
- Tchéou Bèlè Priscilla, 2020, Impact du probiotique SPSL sur les performances des pintadeaux de chair issus des œufs stockés à différents temps, memoire presente en vue de l'obtention du diplôme de master domaine : sciences et technologies mention : sciences aviaires specialite : technique de production avicole, Université de Lomé. P 1.
- Tesarova M. et Lichovnikora M., 2019, The effect of parent stockage on embryo development at oviposition. Department of Animal Breeding, Mendel University in Brno, 6-7.
- Tona K., Onagbesan O., De Ketelaere B., Decuyperé E., Bruggeman V., 2004, Effects of Age of Broiler Breeders and Egg Storage on Egg Quality, Hatchability, Chick Quality, Chick Weight, and Chick Post-Hatch Growth to Forty-Two Days. *J. Appl. Poultry Res.*, 13, 10 -18.
- Vladimirova L. and S. Sourdjiyska, 1996, Test on the effect from adding probiotics to the combined feeds for chicks. *J. Animal Science* 3, 36–39.

COMMUNICATION INTERACTIVE DANS L'ÉDUCATION A LA BIODIVERSITE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Valery NGOY NDALA¹¹³

Institut Supérieur Pédagogique de Kalemie, Province du Tanganyika, République démocratique du Congo, ndalavalery@gmail.com

Daniel NSIMBA BWANGA¹¹⁴

Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République démocratique du Congo, daninsimba@gmail.com

Résumé

Le rôle de la communication sur les questions environnementales, y compris la protection de la biodiversité reste très crucial. Voilà pourquoi, afin de mieux assurer une bonne éducation à la biodiversité, une communication interactive doit être d'application. Cette dernière permet de faciliter un engagement commun des populations et des gouvernants ainsi que leurs partenaires. En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs dans la conservation de sa méga-biodiversité. Tous les parcs nationaux sont envahis, spoliés et détruits par la population à travers leurs activités champêtres, la fabrication du charbon de bois, l'exploitation des minerais, la chasse voire pour des fins d'habitation. Il devient donc urgent d'organiser des campagnes de sensibilisation responsables afin d'offrir à la population congolaise une éducation à la biodiversité, dans une approche de communication interactive. C'est dans ce contexte que cet article fait une analyse assez approfondie, en interrogeant dans un premier temps les différentes variables qui influencent négativement la conservation de la biodiversité en RDC, avant de poser les jalons d'une approche communicationnelle dans l'éducation à la biodiversité.

Mots-clés : Communication interactive, éducation à la biodiversité, environnement, écologie.

Abstract

The role of communication on environmental issues, including the protection of biodiversity remains very crucial. This is why, in order to better ensure good biodiversity education, interactive communication must be applied. The latter makes it possible to facilitate a common commitment of populations and governments as well as their partners. Indeed, the Democratic Republic of Congo (DRC) is today facing major challenges in the conservation of its mega-biodiversity. All the national parks are invaded, despoiled and destroyed by the population through their rural activities, the manufacture of charcoal, the exploitation of minerals, hunting or even for residential purposes. It is therefore urgent to organize responsible awareness campaigns in order to offer the Congolese population education in biodiversity, in an interactive communication approach. It is in this context that this article does a fairly

¹¹³ Doctorant en Psychologie à l'Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République démocratique du Congo, ndalavalery@gmail.com, auteur correspondant.

¹¹⁴ Maste en communication à l'Université de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, République démocratique du Congo, daninsimba@gmail.com

in-depth analysis, by first questioning the various variables that negatively influence the conservation of biodiversity in the DRC, before laying the groundwork for a communication approach in education for the biodiversity.

Keywords: Interactive communication, biodiversity education, environment, ecology.

Introduction

Au courant des dernières décennies, la communauté internationale porte une attention particulière sur la conservation de la biodiversité mondiale, en tant qu'un des axes majeurs du développement durable. Les conférences des Nations Unies sur l'environnement tenues respectivement à Stockholm, en 1972 et à Rio de Janeiro en 1992 avaient mis l'accent sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour la satisfaction des besoins alimentaires, sanitaires et autres de la population de la planète, qui ne cesse de croître. (ONU, 1992). Dans cette perspective, le Sommet de Nations Unies sur la biodiversité, organisé le 20 septembre 2020 à Marseille s'est fixé pour objectif de protéger et de conserver au moins 30 % de la planète d'ici à 2030, en mettant un accent particulier sur les régions importantes pour la biodiversité. Cet objectif sera discuté et approuvé lors de la prochaine conférence mondiale de la Convention sur la biodiversité, la COP-15 qui aura lieu en Chine en avril 2022. Soulignons que le monde enregistre aujourd'hui 68 % de déclin des populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons suivies entre 1970 et 2016 (WWF. 2020). Il devient donc très urgent de travailler sur des bonnes stratégies de conservation de la biodiversité mondiale pour ne pas tomber dans une crise irréversible. Ces différentes stratégies à mettre en œuvre, doivent placer la communication interactive au premier plan, sachant bien que cette conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune de l'humanité (ONU, 2021), et que c'est au travers d'une bonne communication que l'engagement collectif doit être assuré.

L'Afrique a enregistré depuis les années 1968 la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, qui était initialement adoptée à Alger. Trois décennies plus tard, en 1993, elle a été remplacée par la Convention relative à la conservation de la faune et de la flore à l'état naturel. La RDC, qui est l'un des pays signataires de cette convention, présente le plus haut niveau de la biodiversité en Afrique. Figurant également parmi les pays signataires de la convention mondiale sur la diversité biologique depuis 1992, la RD Congo est parmi les pays qui possèdent l'un de meilleur texte juridique et stratégique en matière de la protection de la biodiversité. Cependant, sa mise en application souffre énormément. Tous les parcs nationaux en RD Congo sont spoliés et se retrouvent confrontés à la déforestation, entraînée par les activités agropastorales, la carbonisation (faire du charbon de bois) et le feu de brousse incontrôlé, les limites contestées, le braconnage, l'exploitation illégale des minerais, le développement en infrastructure et constructions anarchiques, etc. (Radio Okapi, 2021, Justicia ASBL (2021).

Aujourd'hui en République Démocratique du Congo, 190 espèces animales sont en danger d'extinction. (ONU, 2021). La déforestation entraîne considérablement la perte d'espèces végétales et animales. La RDC est le pays où le taux est le plus important.

De 1990 à 2015, le taux de déforestation en RDC est resté constant à 0,20 % selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ce qui équivaut à la perte de 311 000 hectares par an. (FAO, 2012). Déjà en 2003, D'Souza révélait que « chaque année, environ 10 000 sacs de charbon de bois sont vendus, rien que dans la partie nord du territoire de Kabare. Cela représente près de 1700 arbres et correspond à plus de 90 ha de déforestation dans la seule région du corridor » (D'Souza, 2003). Ce comportement des populations congolaises, pose un sérieux problème d'éducation au développement durable en général, et d'éducation à la biodiversité en particulier. Par ailleurs, il révèle un déficit de communication interactive visant à susciter la conscience collective et citoyenne face à conservation de la biodiversité. D'où, dans l'objectif d'impliquer les populations locales à la gestion des aires protégées afin de réduire le braconnage et promouvoir le développement local, les gouvernants doivent privilégier un système de cogestion avec ces populations, dans un cadre communicationnel interactif .

Dans leur article intitulé « Analyse critique du processus de cogestion du parc national de Kahuzi-Biega en République Démocratique du Congo », Emery Mushagalusa Mudinga, Serge Ngendakumana et An Ansoms (2013) y révèle un défi majeur qui fait défaut dans le secteur de la conservation de la biodiversité en RDC : le manque de cogestion des aires protégées entre les gouvernants et les populations. Ces auteurs, soulignent qu'il est important de renforcer une dynamique de gestion participative des ressources naturelles, fruit d'un consensus entre l'État congolais représenté par l'Institut congolais de la conservation de la nature (ICCN) et les populations locales.

De ce qui précède, cet article répond aux questions suivantes : quels sont les variables qui influencent négativement la protection de la biodiversité en République démocratique du Congo ? Comment intégrer la communication interactive dans l'éducation à la biodiversité en RDC ? Notre analyse, voudrait se saisir dans un premier temps des variables qui impactent négativement sur la conservation de la biodiversité avant de poser les jalons d'une communication interactive dans l'éducation à la biodiversité en République démocratique du Congo.

Méthodologie

Cet article est le résultat d'une revue de littérature bien fouillée en rapport avec les aspects abordés. Elle a été appuyée dans notre démarche scientifique par l'approche anthropologique de la communication. Cette dernière nous a conduits à nous intéresser aux rapports entre langage, les habitudes et la société afin de mieux comprendre le comportement du Congolais face à la protection de la biodiversité et comment intégrer la communication interactive dans l'éducation à la biodiversité en contexte congolais. Pour Yves Winkin (1996, p.211), l'anthropologie de la communication est une microsociologie qui tente à sa manière de répondre à la question ; comment l'ordre social s'engendre-t-il au quotidien dans l'accomplissement des règles connues de personnes entendues par tous. Il s'agit d'observer, de toucher les pratiques de la communication sur le terrain, dans la société sur un sujet bien spécifique en l'occurrence celui de la biodiversité. Il est question de se rendre compte de la communication en acte, dans les paroles, les gestes, le regard au quotidien. C'est dans

les réalités de terrain que réside en effet, la portée de réalités socio-anthropologiques de l'homme congolais qu'il faille prendre en compte dans cette réflexion.

Résultats de recherche

Les résultats issus de notre revue de littérature ainsi que l'approche anthropologique de la communication, montre que la population congolaise, n'est pas impliquée dans la protection de la biodiversité, par contre, elle estime ne pas y trouver son compte. Cette absence d'une conscience collective, visant à l'appropriation de conservation de la biodiversité mérite une attention particulière, car sans les efforts communs, entre l'Etat et les populations locales, rien de positif ne sortirait des différents investissements entrepris par le gouvernement et ses partenaires dans ce secteur.

Dans l'ensemble, nous avons identifié que les variables qui influencent négativement sur la protection de la biodiversité en République démocratique du Congo se trouvent à deux niveaux clés : l'absence du leadership écologique ainsi que le manque d'éducation au développement durable.

Absence du leadership écologique

Nous découvrons qu'en République Démocratique du Congo, l'absence du leadership écologique est le plus grand maux qui touche la protection de la biodiversité en RD Congo. Le braconnage commercial, la spoliation et les occupations illégales des terres, les exploitations minières et forestières illicites dans les Aires Protégées, ont causé des dégâts considérables tant sur les infrastructures de base que sur la biodiversité au niveau des Aires Protégées. C'est ainsi qu'il a été relevé la très forte réduction de certaines espèces phares (l'éléphant, l'hippopotame, le zèbre, ...), les risques réels d'extinction de certaines autres comme le rhinocéros blanc du nord ainsi que l'importante dégradation des habitats naturels. (ICCN, 2012). La Convention mondiale sur la diversité biologique, à laquelle la RD Congo est signataire depuis le 11 juin 1992, met l'accent sur l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que le partage juste et équitable des avantages y découlant. Contrairement à cette vision, il s'observe à travers la RD Congo une exploitation frauduleuse et abusive des ressources naturelles : minerais, bois (Global Witness, 2015), poissons, animaux, etc. Les exploitations des aires protégées par les opérateurs économiques, qui dégradent de plus en plus la situation de conservation de la biodiversité dans le pays restent alarmantes. À la mi-décembre 2018, le Président Joseph Kabila avait signé un décret qui approuve un accord de partage de production entre une société pétrolière sud-africaine et la RDC. L'une des licences pétrolières empiète sur le parc national de Salonga. Face à cette situation, l'ICCN et de nombreuses organisations environnementales internationales avaient prévenu qu'une exploitation du pétrole dans ce parc pourrait "relâcher des milliards" de tonnes de carbones déjà enfouis dans les tourbières avec comme conséquence, "un dégât dans le réchauffement climatique" (Lassaad Ben Ahmed, 2021) et sur la conservation de la biodiversité. Egalement, la RDC avait officialisé son projet d'exploitation du pétrole dans les parcs des Virunga (nord-est), et de la Salonga (centre) en 2018. Mais, depuis, le gouvernement n'y a toutefois pas officiellement renoncé (Le Monde.fr, 2021). Un récent rapport de l'ONG Justicia ASBL, issu d'un monitoring effectué dans les parcs Upemba et Kundelungu,

durant les mois de février à juillet 2021 révèle quelques cas inquiétants par rapport à la conservation de la biodiversité. Parmi eux, il y a la construction du barrage hydroélectrique de Sombwe, qui est érigé dans le parc Upemba par la société Kipay, la ferme Espoir appartenant à l'ancien Président de la R.D.Congo, Joseph Kabila, qui a érigé une clôture au-delà de ses limites originales en privant le parc Kundelungu de la faune et de la flore de la grande étendue, etc. Par ailleurs, le Parc National de la Nsele est aussi dépouillé de plusieurs hectares au profit des particuliers, selon l'ICCN. Un constat de Madame la ministre en charge des mines, rendu public au mois d'octobre 2021, dans un documentaire, souligne les cas de plusieurs entreprises des étrangers, dont la majorité est les chinois, qui exploitent illicitement les minerais dans la partie Est de la R.D.Congo, avec des conséquences désastreuses sur l'environnement.

Le grand paradoxe est que ces exploitations se réalisent généralement sous la complicité ou l'œil impuissant du gouvernement congolais, lui qui est censé être le garant du bon fonctionnement du secteur de conservation de la biodiversité. Ceci révolte la population, (vivant déjà dans des situations précaires et une extrême pauvreté), qui ne trouve pas son compte dans la conservation de la biodiversité, car elle n'en tire pas des avantages et bénéfices légitimes. D'où, les difficultés de participation des communautés locales, (Emery Mushagalusa Mudinga, Serge Ngendakumana et An Ansoms 2013) qui a comme conséquences la menace de la biodiversité, avec 190 espèces qui sont en danger d'extinction aujourd'hui. (ONU, 2020). En outre, au lieu de participer et/ou soutenir les actions du gouvernement et ses partenaires en matière de la conservation de la biodiversité, les populations se lancent dans un conflit d'intérêt avec le gouvernement, créant une sorte de barrière psychique et entraîne les nombreux problèmes tels que : le non-respect des limites entre les aires protégées et les villages, la spoliation, les braconnages récurrents occasionnant les nombreuses tueries des écogardes dans le pays (un personnel mal traité par l'Etat congolais et certains partenaires internationaux intervenant dans le secteur de l'environnement, souligne un rapport de l'ONG Justicia ASBL).

Rappelons qu'au niveau interne, la RDC dispose des lois relatives à la conservation de la biodiversité depuis les années 1949. Mais, la mise en œuvre de ces textes s'est avérée difficile au fur et à mesure de l'évolution politique, économique, sociale et culturelle du pays. (Loi n° 011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier en République Démocratique du Congo). En 1969, il y a eu l'ordonnance-loi n°69/041 du 22 août 1969 relative à la conservation de la nature, qui est aujourd'hui complétée et modifiée par la loi n°14/003 du 11 Février 2014 portant conservation de la nature. Par ailleurs, d'autres lois abordent des aspects spécifiques à la protection de la biodiversité au cours de l'exploitation des ressources naturelles; notamment : la loi n° 011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier, la loi n° 11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement, ainsi que la loi n°18/001 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier. Ces différentes lois, constituent dans leur ensemble un cadre légal qui permet l'exploitation des ressources naturelles congolaises afin de contribuer substantiellement au développement national, tout en préservant les écosystèmes et la

biodiversité au profit des générations futures. Malheureusement, ces différents textes juridiques souffrent énormément d'application.

Il revient au Gouvernement de la RD Congo de remettre l'ICCN dans ses droits. Car, seul l'Etat, en tant que garant, peut remettre de l'ordre dans ce secteur de la conservation de la biodiversité. Le ministère des titres fonciers, le ministère des mines, le ministère de l'agriculture pêche et élevage sont ceux qui doivent s'impliquer directement pour faire respecter les lois, en ce qui concerne le respect des aires protégées en particulier, et la conservation de la biodiversité en général. Soulignons cependant, que faire respecter les lois, ne signifie pas simplement sanctionner les pauvres populations ; comme c'est le cas dans l'imaginaire de plusieurs officiels congolais. Mais, c'est aussi respecter les engagements et conventions pour rendre la vie des populations meilleure.

Naturellement dans le cadre des stratégies communicationnelles, il y a lieu de penser à des actions coordonnées ainsi qu'à la prise en compte de certains facteurs notamment l'identité des partenaires. (Amado, G., & Guittet, A., 2012, p.50.). En effet, le statut et le rôle des interlocuteurs, les relations affectives et les relations de pouvoir, les niveaux de compétences des personnes comptent également.

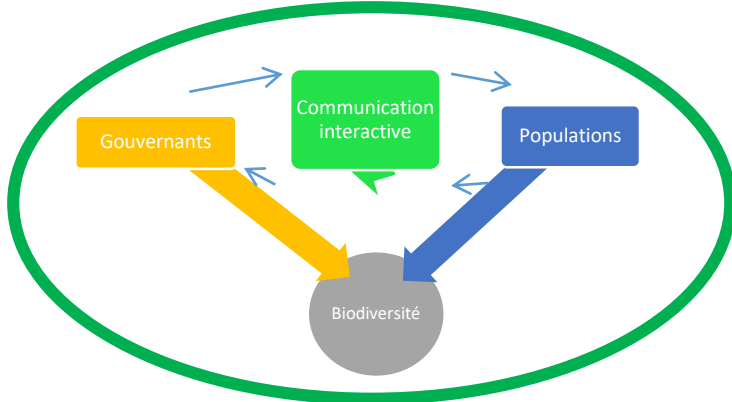
Toutefois, un autre facteur et celui de prise en compte de la réalité de terrain. Les populations autochtones sont propriétaires des espaces et ont toujours vécu en harmonie avec la nature. Elles n'ont jamais connu de braconnage dans sa pire action destructrice. Ces populations se sont toujours servies de la nature. Elles ne l'ont jamais détruite jusqu'à ce que le commerce s'y est mêlé. A titre illustratif, la chasse du gibier ou la cueillette n'avait du sens que dans la recherche de survie alors que le braconnage n'a de sens que dans le commerce des objets de valeur entre autres la peau de bêtes et autres défenses pour des fins pécuniaires. Il importe que la recherche de la conservation ou de la promotion de la biodiversité tienne compte de cet aspect des choses.

Manque d'une éducation au développement durable

En RD Congo, bon nombre des sociétés riveraines ou des autochtones dans les villages à proximité des aires protégées, estiment que ces espaces ont été créés arbitrairement par les colonisateurs. Pour ces populations, il n'y avait pas de consultations préalables avec les populations autochtones, mais les Belges les avaient créées pour leurs intérêts personnels, comme la réserve des minerais. Ces autochtones étant ancrés dans une culture où toute chose à consommer provient de la brousse, ils se lancent régulièrement dans la chasse même celle d'espèces dites protégées. Chose grave, certaines populations s'abstiennent à pratiquer l'élevage à grande échelle, voire cultiver la terre pour leur survie et se contentent d'exploiter de plus en plus la biodiversité protégée, car elles estiment que le coût d'investissement est très minime. Assez souvent, leur exploitation de la faune, de la flore, des minerais, etc. se fait dans une violation totale de la loi et des normes écologiques, comme brûler les forêts afin de chasser les gibiers, les braconnages qui entraînent les tueries des écogardes, etc. Face à cette situation, il faut s'interroger pour savoir, si ces personnes sont conscientes du danger de l'exploitation excessive de la biodiversité. Et c'est ici qu'intervient la question du manque d'éducation au développement durable.

En effet, l'éducation au développement durable est une priorité. Elle est le gage de la prise de conscience, de l'évolution des mentalités, pour au final offrir la possibilité d'une vie plus équitable pour tous, tout en préservant les ressources terrestres dans l'objectif de la survie à long terme de l'espèce humaine. Cet enseignement ne doit pas se cantonner aux plus jeunes, elle doit viser toutes les générations. L'implication dans le développement durable, les changements de comportements résulteront de la bonne compréhension des enjeux de la protection de l'environnement, de l'équité sociale, de l'efficacité économique, de la gouvernance. Il faut y ajouter l'enseignement de tous les principes de base comme le principe de précaution, de solidarité ou encore de responsabilité, la citoyenneté, ainsi que les échelles de temps et d'espaces. Il s'agit également de faire comprendre les liens et les relations entre les différents enjeux. (Vedura, 2020). C'est ici que cet article interpelle les mondes sociopolitique et scientifique à procéder au changement des mentalités des populations congolaises et à leur prise de conscience collective par une éducation incitative en tant qu'un levier important qui fait défaut dans le contexte de la conservation de la biodiversité en RD. Congo. Tous les milieux et agents éducatifs congolais: écoles, universités, églises, milieux professionnels et associatifs, etc. doivent s'impliquer pour offrir une bonne éducation à la biodiversité aux populations, conformément à l'article 5, loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature en R.D.Congo, qui stipule que l'Etat garantit à chaque Congolais l'accès à l'information et le droit à une éducation environnementale en vue d'encourager la prise de conscience nationale sur l'importance de la conservation de la diversité biologique. Ainsi, l'Etat, la province et l'entité territoriale décentralisée doivent mettre en place, dans les limites de leurs compétences respectives, des programmes d'enseignement et de formation scientifique et technique pour l'identification et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des ressources biologiques répondant aux besoins de développement national.

De tout ce qui précède, nous proposons le référentiel ci-dessous en matière de la communication interactive et l'éducation à la biodiversité pour impliquer les populations locales ainsi que les gouvernants sur les questions relatives à la conservation de la biodiversité.



L'éducation à la biodiversité qui doit constituer le noyau dans la résolution des problèmes liés à la protection de la biodiversité congolaise, doit mobiliser les deux acteurs, (gouvernants et population) autour d'une communication interactive.

Ces deux acteurs, doivent collaborer pour trouver des solutions communes plutôt que de laisser la flèche jouer en faveur d'un seul acteur.

En effet, Serge Franc, Christian Reynaud et Abdelkrim Hasni, (2013), soulignent que d'un point de vue gouvernemental, l'éducation à la biodiversité est devenue une priorité. Cette éducation a été successivement définie selon deux perspectives opposées : protection et amélioration de la diversité du vivant d'un côté et conservation, gestion et exploitation des ressources biologiques de l'autre. C'est cette dernière perspective qui a été mondialisée et adoptée par les gouvernements. Elle reste dominante dans les politiques environnementales internationales du XXI^e siècle. Ainsi, l'éducation à la biodiversité en contexte congolais doit consister dans un premier à amener l'homme congolais à tisser le lien affectif avec la nature ; comme le soulignait l'Ecothéologien suisse Michel Maxime Egger « Le seul moyen d'éviter une crise écologique est d'encourager l'homme à retisser son lien perdu avec la nature vivante », et Gould (1991, p. 14.) d'ajouter : « nous ne pouvons gagner la bataille de la sauvegarde des espèces et des milieux sans construire un lien émotionnel entre nous-mêmes et la nature – car nous ne nous battons pas pour sauver ce que nous n'aimons pas. ». Face à ce congolais qui est prêt à tout détruire pour sa survie présente, il est important de lui faire comprendre que la nature a besoin d'être écoutée, d'être régénérée et pour cela, son affection devient un élément important pour servir la nature, qui le servira en retour. Ce lien de proximité entre l'homme congolais et la nature permet de le responsabiliser et de l'intégrer d'avantage dans la conservation de la biodiversité en menant des actions écologiques de manière responsable, sachant qu'il en tire profit immédiat et future pour la génération. Ainsi, la tâche d'assurer l'éducation à la biodiversité ne doit pas être réservée exclusivement aux milieux scolaires et universitaires, mais elle revienne à tous les milieux et agents éducatifs congolais : l'Etat, l'église, les associations et ONG, etc. C'est ici que nous appelons le gouvernement et ses partenaires intervenants dans le secteur de la conservation de la biodiversité à privilégier la communication avec les populations, leur interactivité reste très cruciale pour comprendre au mieux les différentes situations qui bloquent la protection de la biodiversité en d'en résoudre.

En outre, il y a nécessité pour le gouvernement congolais d'organiser des campagnes de sensibilisation responsables. Il doit montrer aux populations les effets induits de la conservation de la biodiversité, tant sur le plan local, national qu'international. Malheureusement, les nombreuses campagnes jusque-là réalisées n'arrivent pas à démontrer les résultats concrets et/ou satisfaisants qui peuvent stimuler les populations à développer une conscience collective pour s'approprier la conservation de la biodiversité en tant qu'un bien commun produisant les avantages et bénéfices communs.

Discussion

En parcourant les différents résultats ci-dessus, nous constatons qu'ils doivent interpeller le monde sociopolitique congolais ainsi que ses partenaires afin de

redynamiser les actions et initiatives entreprises dans la conservation de la biodiversité en R.D.Congo. Pour y arriver, cela ne sera pas possible que par la voie de force, mais plutôt en utilisant une communication interactive dans l'éducation à la biodiversité.

En effet, la communication interactive est un échange d'idées où les deux participants, qui sont actifs et peuvent avoir un effet l'un sur l'autre. Il s'agit d'un flux d'informations dynamique et bidirectionnel. (Soler-Adillon, Joan 2016) . Ainsi, la notion d'interaction en communication n'est pas un concept en soi. Dikanga Kazadi (2013), souligne que cette notion est toujours associée au concept du contexte. Il est connu qu'il existe plusieurs contextes dont celui des interactions. (Dikanga Kazadi, 2013, p.34).

Contrairement à cette approche, nous voyons qu'en matière de la conservation de la biodiversité en RDC, l'approche n'est pas interactive, mais plutôt se déroule unilatéralement. Or, il est important de considérer l'interaction simplement comme un opérateur fondamental. Ceci dit, avec la notion d'interactivité, nous sommes dans le paradigme de circularité. George H. Mead cité par Dikakanga Kazadi (2013), qui avait déjà nourri une réflexion sur l'interaction sociale en psychologie. Il souligne l'importance des relations interpersonnelles dans la formation de soi ; en mettant également un accent particulier sur la notion d'appartenance à un patrimoine culturel commun, condition nécessaire pour que l'interaction construise la signification. Dans ce cadre, nous nous rendons compte que la protection de la biodiversité qui est comprise par la population comme exclusivement l'affaire des gouvernants ne pourrait avoir du sens que lorsque ces derniers engagent une communication interactive avec la population de manière franche et séduisante. C'est cet échange d'information, ou d'énergie entre deux agents (gouvernants et populations) qui va engendrer un engagement et réciprocité commune. (Edmond, M., et Picard, D., 2006, p. 9).

En dépit de toutes les campagnes de sensibilisation organisées par le gouvernement congolais en faveur de la protection de la biodiversité, l'approche interactionniste a été ignorée. Alors qu'elle met l'accent sur le travail d'interprétation qu'effectue le récepteur en même temps que le décodage. L'école de Palo Alto reste la plus expressive dans la définition de la communication. Au-delà de justifier la communication comme un ensemble d'éléments en interaction et que toute modification de l'un ou de l'autre élément pourrait affecter les relations entre ceux-ci, la communication reste un acte tout à fait social. Dans cette école de Palo Alto, nous trouvons E. Goffman avec son code d'interaction social. Pour lui, l'ordre d'interaction apparaît comme un ordre structurel où les structures n'existent que pour autant qu'elles sont mises en œuvre que sur la base d'un sens commun guidant la conduite. (Céline BONICCO, 2007).

Il est donc très important en contexte congolais de travailler sur une stratégie d'implication des communautés locales dans la protection de la biodiversité, dans une approche communicationnelle interactive, comme présenter ci-dessus.

Conclusion

Dans cet article, nous avons vu que les maux qui touchent la protection de la biodiversité sont nombreux et liés à deux variables clés : l'absence de leadership

écologique et le manque d'éducation au développement durable. En cryptant ces différents éléments, il se dégage que l'interactivité dans la communication entre les gouvernants et les populations souffrent énormément. En dépit des multiples campagnes de sensibilisation, les aires protégées et parcs nationaux en RDC se retrouvent confrontés entre le non-respect des lois et l'exploitation frauduleuse et abusive, qui sont au départ due au manque de partage équitable des ressources naturelles et la corruption des gouvernants. Ces différents problèmes occasionnent de l'inertie des populations face aux questions réelles de la conservation de la biodiversité. C'est ainsi, au regard de notre analyse, nous avons pensé mettre en avant plan, une communication interactive entre les gouvernants et les populations, question de faciliter une implication commune et une appropriation de cette entreprise.

Références bibliographiques

- AMADO Gilles & GUITTET André., (2012). *Dynamique des communications dans les groupes*, Paris, Armand colin.
- BEN AHMED Lassaad (2021), *RDC : le parc de Salonga retiré des aires protégés (UNESCO)*, Mise en ligne le 19 Juillet 2021, URL : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-le-parc-de-salonga-retiré-des-aires-protégés-unesco/2309146>.
- BONICCO Céline (2007). Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive, *Philonsorbonne* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 20 janvier 2013, consulté le 17 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/philonsorbonne/102> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/philonsorbonne.102>
- D'SOUZA (2003), « Etude d'échelle sur l'exploitation minière artisanale du coltan dans le parc national de Kahuzi-Biega », *The Dian Fossey Gorilla Fund, Amstrong Wardell*, Staffordshire, Royaume-Uni, 43p.
- DIKANGA KAZADI Jean-Marie (2013). *La communication politique et le nouvel espace congolais*, Paris, L'harmatta.
- DOMINIQUE Picard & EDMOND Marc (2006). *Interaction vocabulaire de la psychologie*, Paris, EME,
- FAO (2012). *The State of Forests in the Amazon Basin, Congo Basin and Southeast Asia : a report prepared for the Summit of the Three Rainforest Basins Brazzaville, Republic of Congo, 31 May–3 June, 2011* (report préparé par le Département forestier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Organisation Internationale pour les Bois Tropicaux), Brazzaville, Food and Agriculture Organization, 2012, 80 p. (ISBN 978-92-5-106888-5)
- FRANC Serge, REYNAUD Christian & HASNI Abdelkrim, (2013) *Vers une éducation à la biodiversité : prise en compte des savoirs, de l'affectivité et des comportements*, Éducation et socialisation [En ligne], 33 | 2013, mis en ligne le 06 décembre 2013, consulté le 21

- novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/edso/140> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.140>
- Global Witness (2015), *Comment les forêts du Congo sont exploitées illégalement pour le marché international*, URL : https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/gw_rapport_rdc_mai2015.pdf, publié en Juin 2015.
- ICCN (2012). *Stratégie nationale de conservation de la biodiversité dans les aires protégées de la République démocratique du Congo*. Septembre 2012
- JAY GOULD Stephen (1991), *Enchanted Evening* », *Natural History*..
- Justicia ASBL (2021). *Spoliation des parcs upemba et kundelungu : Graves risques de la perte des espèces animales et Violations des droits environnementaux*, Disponible sur : <http://www.justiciahumanrights.org/?q=spoliation-des-parcs-UPEMBA-et-KUNDELUNGU>.
- Le Monde.fr (2021), *Le plus grand parc de RDC retiré de la liste du patrimoine mondial en péril* [en ligne]. URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/07/20/le-plus-grand-parc-de-rdc-retire-de-la-liste-du-patrimoine-mondial-en-peril_6088912_3212.html.
- Loi n° 011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier en République démocratique du Congo
- MUSHAGALUSA MUDINGA Emery, NGENDAKUMANA Serge et ANSOMS An (2013), *Analyse critique du processus de cogestion du parc national de Kauhuzi-Biega en République démocratique du Congo*, Vertigo- la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série « Vers une bonne gouvernance des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs africains : participation communautaire dans la gouvernance des ressources naturelles collectives » 17-Septembre 2013.
- ONU (1992.). *Convention Sur La Diversité Biologique*.
- ONU (2021), *La Convention sur la diversité biologique, traité international pour un avenir durable*, <https://www.un.org/fr/observances/biological-diversity-day/convention>
- Radio Okapi, RDC (2021). *Cri d'alarme sur la "spoliation" de parcs nationaux* (AFP), URL : <https://www.radiookapi.net/2021/10/06/actualite/societe/rdc-cri-dalarme-sur-la-spoliation-de-parcs-nationaux-afp>.
- SOLER-ADILLON Joan (2016) *"A profile of the interactive communication professional foundations, current trends and perspectives.*

Elprofesionaldelainformacion.com. Elprofesionaldelainformacion.
Retrieved 30 April 2016.

Vedura (2020), *Enjeux et priorités de l'éducation au développement durable, afin d'enseigner les enjeux du développement durable à chacun*, URL : <http://www.vedura.fr/social/education/education-developpement-durable>.

WINKIN Yves (1996), *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris et Bruxelles, De Boeck Université, Culture et communication.

WWF (2020). *Living Planet Report - 2020: Bending the curve of biodiversity loss*. Almond, R.E.A., Grooten M. and Petersen, T. (Eds). WWF, Gland, Suisse.

OSTÉOMYÉLITE AIGÜE CHEZ L'ENFANT DRÉPANOCYTAIRE AU CHU SYLVANUS OLYMPIO DE LOMÉ : ASPECTS ÉPIDÉMIOLOGIQUES, CLINIQUES, THÉRAPEUTIQUES ET ÉVOLUTIFS

Koffi Mawuse GUEDENON¹¹⁵

Université de Lomé, Togo

julesblack@yahoo.fr

Djatougbe Ayaovi Elie AKOLLY¹¹², Université de Lomé, Togo, **Mawouto FIAWOO¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Fidèle Comlan DOSSOU¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Ounoo Elom TAKASSI¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Balakibawi ESSO¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Ambidath ONIFADE¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Yvon AGBEKO¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Akibou GERALDO¹¹⁶**, Université de Lomé, Togo, **Essohana PADARO¹¹⁷**, Université de Lomé, Togo, **Koffi Edem DJADOU¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Dzayissé Yawo ATAKOUMA¹¹²**, Université de Lomé, Togo, **Adama Dodji GBADOE**, Université de Lomé, Togo

Résumé

Titre : ostéomyélite aiguë chez l'enfant drépanocytaire au CHU Sylvanus Olympio de Lomé : aspects épidémiologiques, cliniques, thérapeutiques et évolutifs.

Propos : décrire le profil épidémiologique, clinique, paraclinique, thérapeutique et évolutif des enfants drépanocytaires atteints d'ostéomyélite aiguë.

Méthodes : étude rétrospective sur la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 novembre 2019, portant sur 23 dossiers de patients drépanocytaires pris en charge pour ostéomyélite aiguë dans le service de pédiatrie du CHU Sylvanus Olympio.

Résultats : L'ostéomyélite aiguë a représenté 2,3% des hospitalisations des drépanocytaires. L'âge moyen des patients était de 7 ans 6 mois \pm 4 ans 4 mois avec des extrêmes de 15 mois et 17 ans. Quinze patients avaient une hémoglobine SS, 6 une hémoglobine SC, un patient une hémoglobine FS et le dernier était S β thalassémie. La douleur ostéoarticulaire diffuse (84,6%) était le principal motif de consultation. Le membre inférieur droit était le plus touché par l'ostéomyélite (n=10) surtout le fémur (n=5). Dix-huit patients ont été hospitalisés et 5 patients traités en ambulatoire. Aucun germe n'a été isolé. La ceftriaxone était le principal antibiotique utilisé en hospitalisation (69,6%) et la ciprofloxacine celui utilisé en ambulatoire (21,7%). La majorité des patients (91,3%) étaient guéris sans séquelles. La durée moyenne d'hospitalisation était de 11 \pm 7 jours.

Conclusion : L'ostéomyélite aiguë est une des complications à rechercher lors des crises vaso-occlusives. L'isolement des germes est difficile en Afrique subsaharienne mais une antibiothérapie probabiliste permet la guérison dans la majorité des cas.

¹¹⁵Département de Pédiatrie, CHU Sylvanus Olympio, Faculté des Sciences de la Santé, Université de Lomé, 08 BP 81604 Lomé, email : julesblack@yahoo.fr, tel : 00228 90020044.

¹¹⁶Département de Pédiatrie, CHU Kara, Université de Kara.

¹¹⁷Service d'Hématologie, CHU Campus, Université de Lomé, Togo.

Mots clés : drépanocytose, ostéomyélite aiguë, Togo.

Abstract

Acute osteomyelitis in children with sickle cell disease at the Sylvanus Olympio Teaching Hospital in Lomé: epidemiological, clinical, therapeutic and evolutionary aspects.

Purpose: to describe the epidemiological, clinical, paraclinical, therapeutic and evolutionary profile of sickle cell children with acute osteomyelitis.

Method: Retrospective study from January 1, 2008 to November 30, 2019, involving 23 cases of sickle cell patients treated for acute osteomyelitis in the pediatric department of the Sylvanus Olympio teaching hospital.

Results: Acute osteomyelitis accounted for 2.3% of hospitalizations for sickle cell patients. The mean age of the patients was 7 years 6 months \pm 4 years 4 months with extremes of 15 months and 17 years. Fifteen patients had hemoglobin SS, 6 had hemoglobin SC, one patient had hemoglobin FS and the last one was S β thalassemia. Diffuse osteoarticular pain (84.6%) was the main reason for consultation. The right lower limb was the most affected by osteomyelitis (n = 10), especially the femur (n = 5). Eighteen patients were hospitalized, and 5 patients treated as outpatients. No germs were isolated. Ceftriaxone was the main antibiotic used in the inpatient setting (69.6%) and ciprofloxacin the main antibiotic used in the outpatient setting (21.7%). The majority of patients (91.3%) were cured without sequelae. The average length of hospitalization was 11 \pm 7 days.

Conclusion: Acute osteomyelitis is one of the complications to look for in vaso occlusive crisis. Isolation of germs is difficult in sub-Saharan Africa but probabilistic antibiotic therapy allows healing in most cases.

Keywords: sickle cell anemia, acute osteomyelitis, Togo.

Introduction

La drépanocytose est l'hémoglobinopathie la plus répandue dans le monde touchant entre 10 à 40% de la population africaine (Bardakdijan et al. 2004 ; OMS, 2006). Elle représente en Afrique une part importante de la morbidité et de la mortalité des enfants. C'est pourquoi depuis 2005 l'OMS l'a ajoutée à la liste des priorités de santé publique (OMS, 2006). Mais en Afrique où les ressources sont limitées et l'hygiène précaire, elle est loin d'être réellement une priorité devant la malnutrition, le paludisme et la tuberculose qui sont les premières causes de morbidité et de mortalité surtout pédiatrique.

Au Togo, la prévalence de la drépanocytose est élevée et estimée à 16% de la population dont 1 à 2,3% de formes majeures (Segbena et al., 1999). Dans sa forme majeure, elle est caractérisée par l'apparition très tôt dans l'enfance de nombreuses complications dont l'une des plus fréquentes est l'ostéomyélite aiguë responsable d'hospitalisation (Ohene – Frempong et al., 2001).

Peu d'études ont été consacrées aux complications de la drépanocytose ces dernières années au Togo. L'unité de suivi des enfants drépanocytaire du service de pédiatrie du

CHU Sylvanus Olympio demeure le centre de référence de la prise en charge de l'enfant drépanocytaire et elle accueille les enfants aussi bien pour le suivi que pour les complications en particulier les complications aiguës telles que l'ostéomyélite aiguë. L'importance de la prise en charge efficiente de cette complication afin d'éviter son évolution vers une forme altérant la qualité de vie du drépanocytaire a motivé ce travail. L'objectif de cette étude était de décrire le profil épidémiologique, clinique, paraclinique, thérapeutique et évolutif des patients atteints d'ostéomyélite aiguë.

1. Patients et méthode

1.1. Cadre d'étude

Ce travail a été initié par l'unité d'Hématologie-Oncologie pédiatrique et s'est déroulée dans le service de pédiatrie du CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Ce service a une capacité d'accueil de cent soixante-dix lits et berceaux répartis dans dix pavillons d'hospitalisation dont deux pavillons de soins continus. Le personnel soignant était composé de huit pédiatres dont 4 professeurs titulaires, 2 maîtres-assistants, 3 assistants chef de clinique, des médecins en spécialisation de pédiatrie, trois surveillants d'unité, un assistant médical, un technicien supérieur en orthophonie, un technicien supérieur d'anesthésie réanimation, quinze infirmiers, quinze gardes-malade, deux secrétaires, un nutritionniste, un archiviste et un manœuvre. Les activités hospitalières concernent les consultations de pédiatrie générale, les soins pédiatriques spécialisés, les hospitalisations en pathologie pédiatrique générale, les gardes et les vaccinations. Le service de chirurgie pédiatrique se trouve dans le département de chirurgie et prend en charge les enfants souffrant d'affection chirurgicale. Son personnel intervient également dans la prise en charge les enfants hospitalisés en pédiatrie et nécessitant une prise en charge chirurgicale.

1.1.1. Matériel et méthode d'étude

1.1.1.1. Critères d'inclusion

Nous avons inclus dans cette étude tous les patients drépanocytaires majeurs (SS, SC, SF, SBthal) enfants, adolescents et adultes jeunes pris en charge dans le service de pédiatrie pour ostéomyélite aiguë au cours de la période d'étude.

1.1.1.2. Critères de non-inclusion

N'étaient pas inclus dans notre étude les patients drépanocytaires souffrant d'une ostéomyélite chronique, ceux ayant d'autres complications de la drépanocytose et ceux dont les dossiers étaient incomplets. Les drépanocytaires hospitalisés en chirurgie pédiatrique pour ostéomyélite aiguë n'ont pas été inclus dans notre étude.

1.2. Méthode d'étude

1.2.1. Type et période d'étude

Il s'est agi d'une étude rétrospective portant sur les dossiers de 23 patients drépanocytaires hospitalisés dans le service de pédiatrie du CHU Sylvanus Olympio du 1^{er} janvier 2008 au 30 novembre 2019.

1.2.2. Technique de collecte et d'analyse des données

Nos données ont été recueillies, à partir des dossiers sélectionnés, sur une fiche de collecte de données que nous avons établie à cet effet.

Elles ont été saisies et traitées dans le logiciel Epi-info version 6.04d. Nous avons utilisé le test de khi2 au seuil de 5% pour l'analyse statistique des données qualitatives.

2. Résultats

2.1. Les données épidémiologiques

Au cours de notre période d'étude, vingt-six (26) drépanocytaires étaient traités pour ostéomyélite aiguë sur neuf cent quatre-vingt-six (986) drépanocytaires hospitalisés, soit une fréquence de 2,3 %. Vingt-trois (23) dossiers de patients drépanocytaires étaient complets et ont été retenus.

Les enfants de moins de 5 ans étaient au nombre de 8 (34,8%), ceux de la tranche 5-10 ans étaient au nombre de 9 (39,1%), ceux de la tranche 10-15 ans étaient au nombre de 5 (21,7%) et il y avait un enfant (4,4%) de plus de 15 ans. L'âge moyen était de 7 ans 6 mois \pm 4 ans 4 mois avec des extrêmes de 15 mois et 17 ans.

Il y avait une prédominance masculine avec une sex-ratio de 1,5.

La majorité des patients drépanocytaires hospitalisés pour ostéomyélite aiguë était des drépanocytaires homozygotes SS (n=15 ; 65,2%). Ils étaient suivis par les drépanocytaires double hétérozygotes SC (n=6 ; 26,1%). Il y avait un drépanocyttaire FS et un drépanocyttaire S β thalassémie.

2.2. Les aspects cliniques

Les douleurs ostéo-articulaires diffuses constituaient le principal motif de consultation (84,6%). Les autres motifs de consultation ont été retrouvés chacun chez un patient. Il s'agissait de douleurs ostéo-articulaires fixes à type de tuméfaction douloureuse du bras gauche, de la jambe gauche, de la cheville et du pied. La fièvre (79%), l'impotence fonctionnelle du membre (17%) et la limitation des mouvements articulaires (4%) étaient les signes d'ostéomyélite associés à la douleur à l'admission.

Les autres signes associés étaient : l'anémie (40%), la constipation (20%), la convulsion (20%) et la toux (20%). Ces signes étaient retrouvés chez les patients homozygotes.

Douze patients sur 23, soit 52,2% ont consulté dans les 24 heures après l'apparition des premiers symptômes. Les 2^{ème} et 3^{ème} jours 4 patients ont consulté et après le 3^{ème} jour 7 patients ont consulté. Des 6 enfants suivis, 5 avaient consulté dans les 24 heures et le dernier après 72 heures.

Le membre inférieur droit était le plus touché (10 cas) par l'ostéomyélite, surtout le fémur (5 cas), suivi du membre inférieur gauche (5 cas), du membre supérieur droit (5 cas) et du membre supérieur gauche (3 cas). La localisation osseuse a été représentée dans le tableau I.

2.3. Les aspects paracliniques

La radiographie standard de membre a été réalisée chez 100% des patients et mettait en évidence des signes d'ostéomyélite chez tous. L'hémogramme a été réalisé chez 78,2% des patients. L'hémoculture a été réalisée chez 6% des patients et les cultures étaient négatives. L'examen cyto bactériologique du liquide de ponction métaphysaire a été réalisé chez 6% des patients. Un examen cyto bactériologique des urines a été réalisé chez 3% des patients, une ponction lombaire chez 1,5% des patients.

2.4. Les aspects thérapeutiques

Des 23 drépanocytaires, quatorze (14) ont reçu un traitement avant l'admission. Les traitements reçus avant l'admission émanaient des automédications (n=9) et des prescriptions médicales dans des centres périphériques (n= 6).

Tous les patients hospitalisés (n=18) avaient reçu en première intention une bithérapie antibiotique. Il s'agissait d'une association de la ceftriaxone à la nétilmicine chez 8 patients, d'une association de la ceftriaxone à la ciprofloxacine chez 8 autres, et d'une association de la ciprofloxacine à la nétilmicine chez 2 patients. Les 5 patients traités en ambulatoire ont reçu une monothérapie antibiotique à base de ciprofloxacine comprimé.

2.5. Évolution

Des 23 patients, 21 (91,3%) étaient guéris sans séquelles. Un (1) des patients a eu un raccourcissement du membre inférieur droit et le dernier, une évolution vers la chronicité.

La majorité des patients (78,3%) a été hospitalisée mais 5 patients (21,7%) ont été traités en ambulatoire. La sortie d'hospitalisation s'est faite en 24 heures chez un patient, entre 5 à 10 jours chez 11 patients et après 10 jours pour les 6 patients restants.

La durée moyenne d'hospitalisation était de 11 ± 7 jours.

3. Discussion

Cette étude a rapporté des données épidémiologiques cliniques et évolutifs de l'ostéomyélite aiguë chez l'enfant drépanocytaire au CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Elle a porté sur 23 patients sur une période de 10 ans. Tous les patients n'ont pas bénéficié des mesures optimales de prise en charge à cause des conditions socio-économiques défavorable de la plupart d'entre eux. L'impossibilité de la systématisation de réalisation de tous les examens paracliniques était une des principales difficultés rencontrées. Les problèmes financiers des parents faisaient que certains honoraient les prescriptions médicamenteuses au détriment des examens paracliniques. De ce fait certains cas d'ostéomyélite non pu être comptabilisés faute de signes radiologiques. La précocité du traitement qui doit être entamé à la moindre suspicion a aussi contribué à diminuer la fréquence.

Dans la littérature, les protocoles de traitement des ostéomyélites aiguës variaient d'un centre à un autre et les résultats ont été souvent mal évalués. La prise en charge de l'ostéomyélite aiguë présentait plusieurs contraintes liées à la durée de

l'hospitalisation et de l'antibiothérapie. Ces contraintes étaient d'une part difficile à accepter par l'enfant et sa famille et, d'autre part, source de coûts élevés.

3.1. Aspects épidémiologiques

Nous avons trouvé une fréquence de 2,3 %. L'ostéomyélite aiguë est une des complications les plus fréquentes dans la drépanocytose (Ohene – Frempeng et al., 2001). Au CHU de Yopougon, elle venait en tête des infections ostéo-articulaires chez l'enfant drépanocytaire (Aguehoude et al., 2003). Sa fréquence est en baisse à cause du traitement présomptif de l'ostéomyélite chez les patients drépanocytaires. En effet lorsqu'il existe une douleur fixe à un segment de membre, l'antibiothérapie est précoce et ceci explique le passage du rang de 1^{ère} complication infectieuse au début du suivi des drépanocytaires dans notre unité (Gbadoe et al., 2001) à celui de 2^e complication. Le suivi des drépanocytaires bien organisé dans notre service depuis 1996 a permis de mieux connaître l'affection, de vite la diagnostiquer et de bien la traiter.

Les tranches d'âge 5-10 ans et 0-5 ans étaient les plus touchées dans cette étude. Ces deux tranches d'âges ont été les plus rapportées dans la littérature. Au Niger, les enfants de la tranche d'âge 5-10 ans ont représenté 51% des cas dans la série de Habibou et al (Habibou et al., 1999). En Côte d'Ivoire, Aguehoude et al (Aguehoude et al., 2003) ont rapporté en majorité l'âge de 3 ans qui représentait 97% des cas. Dans d'autres séries un âge plus élevé a été retrouvé, c'est le cas de Akakpo-Numado et al (Akakpo-Numado et al., 2009), Tékou et al (Tekou et al., 2000), et Erdem et al (Erdem et al. 2010) qui ont rapporté respectivement en majorité, les tranches 0-15 ans, 8-12 ans et 10-14 ans. L'ostéomyélite est une maladie de la croissance. Pour Damir et al (Damir et al., 2011), elle survient à tout âge mais plus fréquemment lors de la période de croissance avec 85 % des cas chez les moins de 16 ans.

Les drépanocytaires homozygotes SS (65,2%) étaient les plus touchés par l'ostéomyélite suivis des drépanocytaires composites SC (26,1%). Dans la littérature, l'ostéomyélite a été plus fréquemment rapportée chez les drépanocytaires homozygotes SS (Aguehoude et al., 2003 ; Akakpo-Numado et al., 2009 ; Gillespie et al., 1981). Dans la plupart des pays dans lesquels la drépanocytose est devenue un problème de santé publique comme le Togo, la fréquence du gène S est supérieure à celle du gène C sauf dans la région de la volta, origine de l'hémoglobine C.

3.2. Les aspects cliniques

Dans cette étude, la majorité des patients (84,6%) étaient admis pour crise vaso-occlusive puis la maladie prenait une allure septicémique et finissait par une localisation osseuse. Dans 15,4% des cas il y avait d'emblée une tuméfaction douloureuse du membre. En effet le diagnostic d'ostéomyélite doit être évoqué devant tout syndrome douloureux osseux fébrile. Chez les drépanocytaires, la suspicion de ce diagnostic doit être suivie immédiatement d'un traitement précoce afin d'éviter les complications. La rareté des complications lorsque le diagnostic et le traitement ont été précoces est bien connue (Averill et al., 2009 ; Milcent et al., 2009). La précocité du diagnostic en dehors de la présomption clinique repose sur des examens paracliniques pour la plupart difficilement accessibles au Togo. La scintigraphie est à ce titre très utile. Sa sensibilité est de 84 à 100% et sa spécificité de 70 à 96% (Stanley

et al., 2010). L'IRM est devenue l'examen de référence (Traore et al., 1997). La radiographie standard qui ne met en évidence des signes que tardivement a été réalisée dans 100% des cas dans cette étude, en France elle l'est dans 99% des cas (Sonnen et al., 1996). La scintigraphie n'est pas disponible au Togo. En France dans une enquête réalisée dans tous les centres traitant des ostéomyélites aiguës la scintigraphie a été réalisée dans 82% des cas, l'IRM systématiquement dans 32% des cas (Sonnen et al., 1996), l'échographie dans 17% des cas. Seulement dans 5% des cas la radiographie était le seul examen d'imagerie réalisé en France (Sonnen et al., 1996) alors qu'au Togo elle est le seul examen d'imagerie dans 100% des cas. Des efforts doivent être faits surtout en réalisant plus d'échographie. En effet, l'échographie est un examen très accessible au Togo mais elle n'a été réalisée chez aucun de nos patients.

La présence des deux signes (fièvre et douleur osseuse) lors de l'examen d'un drépanocytaire doit faire évoquer le diagnostic d'ostéomyélite aiguë. Chez les nourrissons, le tableau clinique est plus batard. Tekou et al posaient le diagnostic d'ostéomyélite chez des nourrissons ayant une fièvre, une altération de l'état général et une impotence fonctionnelle relative du membre (Tekou et al., 2000).

Le segment de membre le plus touché était le fémur droit avec un pourcentage de 21,7. Tékou et al (Tekou et al., 2000) ont conclu que la localisation fémorale prédominait dans les ostéomyélites aiguës tandis que pour Stanley et al (Stanley et al., 2010) le tibia était l'os le plus atteint avec 31%. Le fémur et le tibia étaient les 2 localisations les plus fréquentes de l'ostéomyélite aiguë. Traoré et al ont trouvé 12 cas de localisation tibiale et 11 cas de localisation fémorale (Gutierrez et al., 2005). Il en était de même dans la série d'Habibou et al où ils ont noté 38 cas de localisation tibiale et 35 cas de localisation fémorale (Habibou et al., 1997). L'ostéomyélite touche le membre inférieur droit dans environ 83% des cas et essentiellement l'extrémité inférieure du fémur (58%). Le concept classique selon lequel l'ostéomyélite atteint « près du genou et loin du coude » est toujours vraie. En effet il s'agit d'une infection acquise par voie hématogène. L'atteinte siège la plupart du temps au niveau de la métaphyse où il existe un réseau vasculaire engendrant un ralentissement du flux sanguin ainsi qu'une diminution de la phagocytose. De ce fait la localisation est le plus souvent « près du genou, loin du coude » c'est-à-dire au niveau du tibia et du fémur (Timsit et al., 2005). Les os touchés sont aussi ceux qui ont des métaphyses dont la croissance est rapide (os long dans 75% des cas). Le facteur favorisant constitué par le terrain drépanocytaire a été également démontré (Akakpo-Numado et al., 2008).

3.3. Les aspects thérapeutiques

Quatorze des 23 patients ont reçu un traitement avant l'admission, parmi eux, 9 ont fait une automédication. Ces traitements abâtardissent souvent les tableaux cliniques et constituent un véritable obstacle dans la quête d'isolement du germe responsable. De ce fait la majorité des hémocultures était négative.

L'ostéomyélite est une infection grave survenant souvent sur un terrain débilité drépanocytaire, il faut un traitement adéquat pour éviter les complications. Dans les conditions optimales les hémocultures ont permis d'isoler des germes dans 30% des cas. Lorsque ces hémocultures ont été associées aux ponctions métaphysaires, le

germe a été isolé dans 50% des cas (Averill et al., 2009 ; Timsit et al., 2005 ; Peltola et al., 2010). Il s'agit donc d'un traitement probabiliste. Dans l'étude le traitement antibiotique a été basé sur une bithérapie faite de Ceftriaxone et nétilmicine ou de ciprofloxacine et ceftriaxone dans la majorité des cas. La bithérapie est de règle dans toutes les séries. En Côte d'Ivoire, Aguehoude et al (Aguehoude et al., 2003) associaient la péfloxacinine à la nétilmicine dans 75% des cas. En France, dans tous les centres, le traitement était fait d'une double antibiothérapie à l'aveugle faite de ceftriaxone et fosfomycine ou de pénicilline M et aminoside (Sonnen et al., 1996).

Il n'existe pas de consensus dégageant une antibiothérapie de référence dans l'ostéomyélite aiguë c'est pourquoi dans la série d'Aguehoude (Aguehoude et al., 2003) quinze différentes molécules d'antibiotiques ont été utilisées. Mais les traitements probabilistes institués avant l'isolement du germe se basent sur les germes les plus fréquemment retrouvés, le staphylocoque dans la population générale et les salmonelles chez les drépanocytaires (Shih et al., 2005). D'autres interrogations subsistent et portent sur la durée de l'antibiothérapie, et la période idéale pour passer le relai du traitement parantéral au traitement par voie orale.

3.4. Évolution

L'évolution a été bonne chez tous les patients traités en ambulatoire. Il s'agissait de patients chez lesquels le diagnostic et le traitement ont été précoces. Aussi leur état général permettait-il un traitement en ambulatoire. Le traitement de l'ostéomyélite en ambulatoire n'est pas une spécificité de cette série. Une enquête nationale faite dans tous les hôpitaux en France a retrouvé 80% d'hospitalisation (Sonnen et al., 1996).

La durée moyenne d'hospitalisation était de 11 jours \pm 7 jours. Classiquement le début du traitement de l'ostéomyélite se fait en hospitalisation avec une antibiothérapie parentérale dont la durée varie de 2-4 jours à 2 semaines (Sonnen et al., 1996). La durée d'hospitalisation dans cette étude était inférieure aux 22 jours rapportés par Aguehoude et al (Aguehoude et al., 2003) mais supérieure aux 6 jours de Shih et al (Shih et al., 2005). Dans les pays africains où des moyens diagnostiques sont insuffisants, la conduite du traitement repose sur les classiques 10 jours de traitement parentéral se faisant en hospitalisation. C'est pourquoi les durées moyennes d'hospitalisation étaient supérieures ou égales à 10 jours, cependant cette durée peut être réduite en faisant un diagnostic précoce. Dans les pays où il existe d'importants moyens diagnostics et de suivi (scintigraphie et IRM), la tendance est au raccourcissement de la durée d'hospitalisation tout en suivant très bien le patient.

Conclusion

Le coût direct moyen d'une hospitalisation par patient souffrant d'une ostéomyélite aiguë était élevé par rapport au niveau de vie du togolais moyen en dépit de sa sous-estimation. Aucun patient n'a bénéficié d'une assurance maladie ou d'une subvention particulière. La prévention de la survenue des ostéomyélites et la réduction de leur coût d'hospitalisation passe par des dépistages précoces de la drépanocytose, la promotion d'un meilleur suivi des drépanocytaires et surtout d'un diagnostic précoce avec un traitement adéquat et peu coûteux de l'ostéomyélite.

Tableau I : Répartition des patients suivant la topographie des lésions

		Effectif	Pourcentage
Membre supérieur droit		5	21,6
	Extrémité proximale clavicule droite	1	4,3
	Humérus droit	1	4,3
	Coude droit	2	8,7
	Main (Scaphoïde) droite	1	4,3
Membre supérieur gauche		3	13
	Humérus gauche	2	8,7
	Ulna et radius gauche	1	4,3
Membre inférieur droit		10	43,3
	Fémur droit	5	21,7
	Fibula droit	1	4,3
	Tibia et fibula droits	2	8,7
	Talus droit	1	4,3
	Talus et calcanéus droits	1	4,3
Membre inférieur gauche		5	21,7
	Fémur gauche	2	8,7
	Tibia gauche	1	4,3
	Tibia et fibula gauches	2	8,7
		23	100

Références bibliographiques

- Akakpo-Numado GK, Gnassingbe K, Boume MA, Songne B, Tekou H, 2008. Current bacterial causes of osteomyelitis in children with sickle cell disease. *Sante*, 18(2), p. 67-70.
- Akakpo-Numado GK, Gnassingbe K, Abalo A, Boume MA, Sakiye Ka, Tekou H, 2009. Locations of osteomyelitis in children with sickle-cell disease at Tokoin teaching hospital (Togo). *Pediatric Surg Int*, 25(8), p. 723-6.
- Averill L, Hernandez A, Gonzalez L, Pena AH, Jaramillo D, 2009. Diagnosis of osteomyelitis in children: utility of fat-suppressed contrast enhanced MRI. *AJR Am J Roentgenol*, 192, p. 1232-8.
- Azoulay R, Alison M, Sekkal A, Sebaq G, Adamsbaum C, 2007. Imagerie des infections ostéoarticulaires de l'enfant. *Arch Pediatr*, 4, p. 113- 21.
- Bardakdijan J, Wajcman H, 2004. Épidémiologie de la drépanocytose. *Rev Prat*, 54, p. 1531-3.
- Christiansen P, Frederiksen B, Glazowski J, Scavenius M, Knudsen FU, 1999. Epidemiologic, bacteriologic, and long-term follow-up data of children with acute hematogenous osteomyelitis and septic arthritis: a ten-year review, *J Pediatr Orthop*, 8, p. 302-5.
- Damir D, Toader E, Cretu A, 2011. Correlational aspects of hematogenous osteomyelitis in children and adults, *Rev Med Chir Soc Med Nat Iasi*, 115(1), p. 269-76.
- Erdem G, Salazar R, Kimata C, Simasathien T, Len K, Bergert L, 2010. *Staphylococcus aureus* osteomyelitis in Hawaii. *Clin Pediatric*, 49(5), p. 477-84.

- Gbadoe AD, Atsou K, Agbodjan-Djossou OA, Tsolenyanu E, Nyadanu M, Dogba AD et al, 2001. Prise en charge ambulatoire des drépanocytaires: évaluation de la première année de suivi des patients dans le service de pédiatrie de Lomé (Togo). *Bull Soc Pathol Exot*, 94 (2), p. 101-105.
- Gillespie W, Mayo K, 1981. The management of acute haematogenous osteomyelitis in the antibiotic era: a study of the outcome. *J Bone Joint Surg Br*, 63 (1), p. 126-3.
- Gutierrez K, 2005. Bone and joint infections in children. *Pediatric Clin North Am*, 52, p.779-94.
- Habibou A, Salifou Y, Yacouba H, Bazira L, 1999. Ostéomyélites hématogènes de l'enfant et de l'adolescent à propos de 126 cas à Niamey (Niger). *Med Afr Noire*, 46 (7), p. 379-383.
- Martinez-Vila E, 2004. The coast of Stroke. *Cerebrovascular dis*, 17, p. 124-9.
- Milcent K, Guitton C, Kone-Paut I, 2009. Enquête nationale sur la prise en charge des ostéomyélites aiguës de l'enfant. *Arch Pediatr*, 16, p. 7-13.
- Ohene – Frempong K, Steinberg MH, 2001. Clinical aspects of sickle cell anemia in adults and children. In: *Disorders of Hemoglobin: Genetics, Pathophysiology and Clinical Management*. Eds Steinberg MH, Forget BG, Higgs DR, Gagel RL. Cambridge University Press, p. 641-70.
- OMS, 2006. Drépanocytose. Rapport du secrétariat. Cinquante-neuvième session de l'Assemblée Mondiale de la Santé. Genève OMS document A 59/9. 24 Avril.
- Peltola H, Pääkkönen M, Kallio P, Kallio MJ, 2010. Short-versus long-term antimicrobial treatment for acute hematogenous osteomyelitis of childhood: prospective, randomized trial on 131 culture-positive cases. *Pediatr Infect Dis J*, 29(12), p. 1123-8.
- Segbena AY, prehu C, Wacjman H, Bardakdijan-Michau J, Messie K, Feteke L et al, 1999. Hemoglobin in Togolese newborns: HbS, HbC, Hb Bart's and alpha Globin. *Am J Hematology*, 59, p. 208-21.
- Shih HN, Shih LY, Wong YC, 2005. Diagnosis and treatment of sub-acute osteomyelitis. *Trauma*, 58(1), p. 83-7.
- Sonnen G, Henry N, 1996. Pediatric bone and joint infections. Diagnosis and antimicrobial management. *Pediatric Clin North Am*, 43(4), p. 933-47.
- Stanley C, Rutherford G, Morshed S, Coughlin R, Beyeza T, 2010. Estimating the healthcare burden of osteomyelitis in Uganda. *Trans R Soc Trop Med Hyg*, 104(2), p. 139-42.
- Tekou H, Foly A, Akue B, 2000. Le profil actuel des ostéomyélites hématogènes de l'enfant au Centre Hospitalier Universitaire de Tokoin, Lomé, Togo à propos de 145 cas. *Med Trop*, 60 (4), p. 365-368.
- Timsit S, Pannier S, Glorion C, Chéron G, 2005. Infections bactériennes ostéo-articulaires du nourrisson et de l'enfant : expérience sur un an. *Arch Pediatr*, 12, p. 16-22.
- Traore O, Yilboudo J, Reyes G, Rouamba A, Ouiminga RM, 1997. L'ostéomyélite chronique : aspects cliniques et thérapeutiques à propos de 38 cas au centre hospitalier national (C.H.N) de Bobo-Dioulasso. *Med Afr Noire*, 44 (3), p. 170-174.

TRANSITION PROFESSIONNELLE « TRAVAIL-ÉCOLE » : MOTIF D'ENGAGEMENT EN FORMATION UNIVERSITAIRE ET ENGAGEMENT ORGANISATIONNEL

Sadji N'Gbansohfi GBANDEY

Université de Lomé, ggsadji@gmail.com

Bassah GBATI ¹¹⁸ Université de Lomé, Togo

Badji OUYI, Université de Lomé

Paboussoum PARI, Université de Lomé

Résumé

L'objectif général de cette étude est de vérifier la relation qui existe entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel des professionnels en transition « travail-école ». Pour y arriver, un questionnaire a été administré à 125 professionnels en reprise d'études universitaires à l'Ecole Supérieure d'Administration et de Gestion Notre Dame de l'Eglise. Il ressort des résultats obtenus à l'aide du logiciel SPSS 20.0, qu'il existe un lien positif ($r = 0,307$) et très significatif avec un seuil p inférieur à 0,01 entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel des professionnels en transition « travail-école ». L'analyse de régression linéaire simple effectuée nous révèle que seuls deux motifs : le motif opératoire professionnel et le motif identitaire jouent un rôle significatif ($p < 0,01$) dans la prédiction de l'engagement organisationnel. Au vu de ces résultats, il apparaît donc que seuls deux motifs : le motif opératoire professionnel et le motif identitaire permettent de prédire avec précision d'engagement organisationnel des professionnelles en transition.

Mots clés : Transition Professionnelle « travail-école », Motifs d'engagement en formation, Engagement organisationnel

Abstract

The overall objective of this study is to verify the relationship between the reasons for university training commitments and the organizational commitment of professionals in the « work-school » transition. To achieve this, a questionnaire was administered to 125 professionals resuming university studies at the Ecole Supérieure d'Administration et de Gestion Notre Dame de l'Eglise. Results obtained using the SPSS 20.0 software show that there is a positive link ($r = 0.307$) and very significant with a threshold of less than 0.01 between the reasons for employment in university training and the organizational commitment of professionals in the « work-school » transition. The simple linear regression analysis performed reveals that only two motives: the occupational operating pattern and the identity motive play a significant role ($p < 0.01$) in predicting organizational commitment. In view of these results, it therefore appears that only two reasons: the professional operating motive and the

¹¹⁸ Équipe de recherche POD, Université de Lomé

identity motive make it possible to accurately predict the organizational commitment of professionals in transition.

Key words: Professional Transition « Work-School », Reasons for Training commitment, Organizational commitment

Introduction

L'orientation et l'insertion des jeunes et des adultes sont devenues des préoccupations centrales dans les sociétés postmodernes (J. Guichard et M. Huteau 2007). En raison des multiples mutations qui caractérisent l'environnement socio-économique actuel, telles que l'évolution rapide des technologies de l'information, la recherche de gains de productivité chez les entreprises confrontées à une concurrence mondiale de plus en plus intense, et à d'autres facteurs économiques, sociaux ou culturels, un nombre grandissant de professionnels se retrouve depuis quelques années en situation de transition professionnelle.

Ayant lieu dans une sphère particulière de l'expérience des personnes, la sphère professionnelle, selon J. Masdonati et T. Zittoun (2012), l'expression « transition professionnelle » désigne des phénomènes de différents ordres. Il s'agit de : l'entrée et la sortie définitive d'une carrière professionnelle, le changement de fonction ou d'emploi en cours de carrière dans la même profession ou dans une profession différente, l'alternance entre périodes d'emploi et périodes de chômage et enfin, l'entrée et la sortie temporaire de l'espace professionnel (arrêt maternité, retour aux études, alternance formation-emploi).

Force est de constater que dans un contexte en pleines mutations technologiques, économiques et culturelles, la question des transitions se pose de façon significative. Un nombre grandissant de professionnels se retrouve depuis quelques années en situation de transition professionnelle. Qu'elles soient choisies ou subies, les transitions sont devenues des composantes désormais reconnues des parcours professionnels (N. Prudhomme, E. Loarer et N. Lallemand, 2018 ; Conseil National du Numérique [CNNum], 2016 ; Conseil d'Orientation pour l'Emploi, 2014 ; D. Méda et al., 2011). Nombreux sont ces professionnels ou travailleurs qui utilisent la transition pour faire des choix dans un environnement qui se transforme, saisissant contraintes et opportunités du contexte, ils décident, s'engagent, se mettent en projet (T. Perez-Roux et A. Bailleux, 2014). La transition est alors envisagée comme une chance de développement de la carrière ou comme un moyen de renforcer/retrouver ses valeurs.

En effet, dans ce contexte contemporain marqué par la transformation du travail, l'incertitude semble caractériser les trajectoires professionnelles des adultes (J-P. Gaudron et al. 2001). Pour vivre, les individus sont donc contraints de s'adapter en construisant continuellement des connaissances et des savoirs. Ils doivent se former en permanence et développer leurs répertoires de savoir-faire et de savoir-être (maintenir son « employabilité ») (Masdonati et Zittoun, 2012) afin de continuer à faire partie ou à intégrer le noyau dur des travailleurs dont les entreprises ne peuvent se passer. Ainsi donc, l'obtention d'un nouveau diplôme devient alors une stratégie de développement de carrière de plus en plus courante. Ayant lieu dans la sphère

professionnelle, le retour aux études est considéré comme une transition professionnelle « travail-école » (Masdonati et Zittoun, 2012).

Depuis quelques décennies, l'enseignement supérieur est marqué par la diversification des populations étudiantes ; et l'une de ces populations en fortes croissances dans les établissements d'enseignement supérieur est celle des « étudiants adultes » (I. Lapointe-Therrien et E. Richard, 2018) et plus précisément celui des professionnels. Ainsi, bon nombre d'adultes qui ont déjà réussi leur insertion dans la vie active, entament ou reprennent des études universitaires (F. Nils et G. Vertogen 2010).

Cependant, au Togo et surtout à Lomé la capitale, ce phénomène de transition professionnelle « travail-école » est très remarqué, dans les universités ou centres de formation. Nombreux sont ces professionnels qui, après avoir transité de l'école vers le marché du travail, reviennent aux études universitaires.

Les motifs incitant les adultes à effectuer la transition « travail-école » sont nombreux. Il s'agit du fait d'accroître son employabilité (B. Crossan et al., 2003 ; M. Pons-Desoutter, 2006), de rompre avec un travail insatisfaisant (P. Doray, L. Mason et P. Bélanger, 2007 ; J. Masdonati et al., 2017), de remédier à des problèmes de santé (J. Masdonati, et al., 2017), de poursuivre une vocation, d'accéder à de meilleures conditions de travail et de se développer personnellement (J. Masdonati et al., 2017 ; M. Pons-Desoutter, 2006 ; C. Dupeyrat, 2004). G. Vertongen et al. (2009) ont, suite aux analyses factorielles exploratoires et confirmatoires, validé quatre motifs d'engagement en formation universitaire soit un motif intrinsèque (le motif épistémique) et trois motifs extrinsèques (identitaire, vocationnel et opératoire professionnel).

Généralement sur le plan professionnel, selon N. Prudhomme et al. (2018), une transition peut être engagée en vue d'améliorer l'articulation vie personnelle / vie professionnelle, d'accéder à d'autres responsabilités, d'acquérir de nouvelles compétences, d'augmenter son revenu, ou encore d'évoluer dans un environnement plus agréable ; ce qui peut avoir un impact sur le niveau d'engagement organisationnel.

Or, dans un contexte en profonde mutation caractérisé par la mondialisation et le développement croissant des NTIC rendant la concurrence de plus en plus intense, l'engagement des employés s'avère très important. Nul ne peut ignorer l'importance primordiale de disposer des ressources humaines engagées dans la dynamique de compétitivité, de productivité et de rentabilité pour une organisation (S. Ndayirata, 2017).

Ainsi, face aux défis de la performance, bon nombre d'organisations (publiques comme privées) cherchent à développer des stratégies pour attirer et fidéliser les employés à fortes compétences (B. Ouyi, 2012). Chercheurs et praticiens s'entendent sur le fait que les ressources humaines constituent une source d'avantage concurrentiel durable (B. Becker et M. Huselid, 1999). Par conséquent, il devient essentiel d'investir dans ces ressources en misant, notamment, sur des pratiques de gestion des ressources humaines qui favorisent le développement d'attitudes positives de la part des employés à l'égard de l'organisation, tel l'engagement affectif (B. Ouyi, 2016).

Toutefois, bien que l'engagement organisationnel se réfère à l'attachement qu'un employé manifeste à l'égard de son organisation, force est de constater que certains professionnels ou employés en situation de transition professionnelle les conduisant en formation, développent un engagement calculé plus élevé (N. Prudhomme et al., 2018). Ce qui peut influencer fortement sur leur volonté de rester ou de partir de leur organisation.

Rappelons qu'elles sont nombreuses les recherches qui se sont intéressées aux motifs pour lesquels les professionnelles s'engagent en formation universitaire, mais elles sont peu nombreuses, celles qui ont porté sur l'impact de cette décision sur les comportements organisationnels. D'où notre question générale de recherche qui se formule comme suit. Existe-t-il une relation entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel chez les professionnels ? Plus spécifiquement : (i) la reprise des études universitaires pour les motifs opératoires professionnels impacte-t-il positivement l'engagement affectif des professionnels ? (ii) la reprise des études universitaires pour les motifs épistémiques influence-t-il positivement l'engagement affectif ? (iii) la reprise des études universitaires pour les motifs identitaires influence-t-il positivement l'engagement normatif ? (iv) la reprise des études universitaires pour les motifs vocationnels influence-t-il positivement l'engagement de continuité ou calculé ?

Nous avons formulé l'hypothèse principale de l'existence d'une relation entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel chez les professionnels. Plus précisément : (i) la reprise des études universitaires pour les motifs opératoires professionnels impacte positivement l'engagement affectif des professionnels en transition « travail – école » ; (ii) la reprise des études universitaires pour les motifs épistémiques influence positivement l'engagement affectif ; (iii) la reprise des études universitaires pour les motifs identitaires influence positivement l'engagement normatif ; (iv) la reprise des études universitaires pour les motifs vocationnels influence positivement l'engagement de continuité ou calculé.

1- Méthodes

1.1. Participants

Cette recherche veut établir les liens entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel chez les professionnels. Nous avons mené l'étude à l'Ecole Supérieure d'Administration de Gestion Notre Dame de l'Eglise (ESAG-NDE), qui a bien voulu nous accorder les autorisations nécessaires.

Notre population d'étude est composée de professionnels en situation de reprise d'études à l'ESAG-NDE. L'échantillonnage accidentel ou le tout-venant a été utilisé et nous a permis d'interroger cent vingt-cinq (125) personnes. Les répondants présentent les caractéristiques suivantes : 48% de femmes contre 52% hommes ; 82,4% proviennent du secteur privé contre 17,6% de fonctionnaires ; 56% sont liés à leur organisation par un contrat à durée indéterminée (CDI) contre 44% qui sont liées à leur organisation par un contrat à durée déterminée (CDD). Plus de 60% des répondants ont une ancienneté inférieure à 5 ans.

1.2. Passation

Pour mesurer les motifs d'engagement en formation universitaires, nous sommes appuyés sur l'échelle descriptive de G. Vertongen et al. (2009), qui évalue la présence de motifs opératoires professionnels, identitaires, vocationnels et épistémiques. Chaque participant doit se situer sur une échelle de Likert en sept points, allant de 1 ("pas du tout d'accord") à 7 ("tout à fait d'accord"). La phrase d'amorce est « je suis entré (e) en formation suivi des énoncés ».

Pour mesurer le niveau d'engagement organisationnel des professionnels en transition « travail-école », nous avons choisi le questionnaire de J. Meyer et N. Allen (1987), qui a été traduit en français par C. Vandenberghe (2015). Il comporte 18 énoncés, évalués sur une échelle en cinq points (1 : « pas du tout d'accord » à 5 : « tout à fait d'accord »).

1.3. Méthodes d'analyse

Nous avons opté pour des méthodes d'analyse quantitative et plus précisément les statistiques. Pour traiter les données recueillies, nous avons utilisé, comme test statistique, le calcul de corrélations (Rho de Pearson) et de la régression linéaire. Pour pouvoir effectuer ces analyses, nous avons utilisé le logiciel SPSS version 20.

2- Résultats et discussion

2.1. Résultats

2.1.1. Corrélations entre motifs d'engagement en formation universitaire et engagement organisationnel

Tableau 1 : Corrélations entre motif d'engagement en formation universitaire et engagement Organisationnel

		Engagement Organisationnel
	Corrélation de Pearson	.307**
Motifs d'engagement en formation universitaire	Sig. (bilatérale)	.000
	N	125

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Suite au croisement effectué à l'aide du logiciel SPSS version 20, il est ressorti que, les motifs d'engagement en formation universitaire sont positivement et significativement corrélés avec l'engagement organisationnel des professionnels en formation universitaire en cours du soir à l'ESAG-NDE.

Le coefficient de Pearson $r = 0,307$ avec une signification (p) de 0.000 nous amène à conclure qu'il existe une forte relation entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel des professionnels. Notre hypothèse générale est donc confirmée. Il existe une relation entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel chez les professionnels en transition « travail-école ».

2.1.2. Corrélation entre les sous dimensions des motifs d'engagement en formation universitaire et les sous dimensions de l'engagement organisationnel

Tableau 2 : Corrélation entre sous dimension des motifs d'engagement en formation universitaire et les sous dimensions de l'engagement organisationnel

Motif d'engagement en formation universitaire		Engagement Organisationnel			
		Engagement affectif	Engagement Normatif	Engagement Calculé Absence d'alternative perçue	Engagement Calculé Sacrifices perçus
Motif identitaire	Corrélation de Pearson	.095	.324**	.287**	.332**
	Sig. (bilatérale)	.291	.000	.001	.000
	N	125	125	125	125
Motif vocationnel	Corrélation de Pearson	.106	.149	.126	.127
	Sig. (bilatérale)	.238	.098	.162	.160
	N	125	125	125	125
Motif opératoire professionnel	Corrélation de Pearson	.191*	.309**	.173	.274**
	Sig. (bilatérale)	.033	.000	.054	.002
	N	125	125	125	125
Motif épistémique	Corrélation de Pearson	.034	.206*	.076	.190*
	Sig. (bilatérale)	.709	.021	.397	.034
	N	125	125	125	125

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

* . La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

La lecture du tableau 2 ci-dessus nous informe qu'il existe une corrélation positive ($r = 0,191$) et significative ($p < 0,05$) entre le motif opératoire professionnel et l'engagement affectif. Ainsi, notre première hypothèse selon laquelle « La reprise des études universitaires pour les motifs opératoires professionnels impacte positivement l'engagement affectif des professionnels en transition « travail – école » » est donc confirmée. En outre, nous pouvons observer une corrélation positive et très significative ($p = 0,00$) entre le motif opératoire professionnel et l'engagement normatif ($r = 0,309$) d'une part ; et une corrélation positive et très significative ($p =$

0,002) entre le motif opératoire professionnel et l'engagement calculé sacrifices perçus ($r = 0,274$) d'autre part.

Aussi, dans ce même tableau, nous remarquons qu'il existe une corrélation très faible ($r = 0,034$) puis positive entre le motif épistémique et l'engagement affectif. La différence n'étant pas significative ($p > 0,05$), nous rejetons l'hypothèse nulle. Ainsi, Notre deuxième hypothèse selon laquelle « La reprise des études universitaires pour les motifs épistémiques influence positivement l'engagement affectif » est infirmée. Toutefois, Il ressort de ce même tableau que le motif épistémique entretient une relation positive et significative ($p < 0,05$) entre l'engagement normatif et l'engagement calculé sacrifices perçus.

En ce qui concerne la relation entre le motif identitaire et l'engagement normatif, le tableau de corrélation nous révèle qu'il existe une relation positive ($r = 0,324$) et très significative

($p = 0,00$) entre le motif identitaire et l'engagement normatif. L'hypothèse selon laquelle « La reprise des études universitaires pour les motifs identitaires influence positivement l'engagement normatif » est donc confirmée. Néanmoins, nous constatons que les motifs identitaires sont corrélés positivement et significativement ($p < 0,01$) avec les deux niveaux de l'engagement calculé, sacrifices perçus ($r = 0,332$) et absence d'alternative perçue ($r = 0,287$).

En ce qui concerne la relation entre le motif vocationnel et l'engagement calculé ou de continuité, nous constatons d'une part qu'il existe une relation très faible ($r = 0,127$) avec une signification (p) supérieure à 0,05 entre le motif vocationnel et l'engagement calculé absence d'alternative perçue ; d'autre part il existe une relation très faible ($r = 0,126$) avec une signification (p) supérieure à 0,05 entre le motif vocationnel et l'engagement calculé ou de continuité absence d'alternative perçue. Les hypothèses selon lesquelles « La reprise des études universitaires pour des motifs vocationnels influence positivement la sous dimension sacrifice perçue de l'engagement de continuité » et « La reprise des études universitaires pour des motifs vocationnels influence positivement la sous dimension absence d'alternative perçue de l'engagement de continuité » sont toutes deux infirmées. Par conséquent, l'hypothèse selon laquelle « la reprise des études universitaires pour des motifs vocationnels influence positivement l'engagement de continuité ou calculé » est infirmée.

Tableau 3 : Coefficient des variables dans la prédiction de l'engagement organisationnel

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	35,773	5,686		6,292	0
Motif identitaire	0,861	0,286	0,354	3,012	0,003
Motif vocationnel	-0,251	0,196	-0,14	-1,28	0,203
Motif opératoire professionnel	0,8	0,301	0,283	2,658	0,009
Motif épistémique	-0,316	0,302	-0,114	1,046	0,298

Il ressort de ce tableau 3 que le motif identitaire et le motif opératoire professionnel sont les deux variables qui entretiennent une relation statistiquement significative (p) inférieure à 0,01 avec l'engagement organisationnel. Ces deux variables peuvent rentrer dans la prédiction de l'engagement organisationnel des professionnels en reprise d'étude universitaire à l'ESAG-NDE. Ainsi, une quelconque variation du motif identitaire et du motif opératoire professionnel entraînerait donc un effet sur l'engagement organisationnel des professionnels en reprise d'études universitaires.

L'équation de la droite de régression $Y = A + Bx$ est résumée comme suit :

$$\text{Engagement Organisationnel} = 35,773 + 0,861 \text{ Motif Identitaire} + 0,8 \text{ Motif Opératoire Professionnel}$$

2.2. Discussion des résultats

Notre présente étude a tenté de faire ressortir l'existence de liens entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel des professionnels en transition « travail-école ». Le tableau 2 nous montre l'existence d'une corrélation positive entre la reprise des études universitaires pour les motifs opératoires professionnels et l'engagement affectif. Selon le modèle en trois composantes de l'engagement organisationnel développé par Meyer et al. (J. Meyer et N. Allen, 1991, 1997 ; J. Meyer et L. Herscovitch, 2001), l'engagement affectif réfère à l'identification, à l'attachement émotionnel ou affectif à l'entreprise qui se traduit par le désir d'y rester membre. Ainsi, un professionnel qui se sent appartenir à son organisation met en œuvre tout ce qui est en son pouvoir afin d'assurer la solidité de sa relation avec son organisation et chercher à atteindre les objectifs qui lui sont fixés.

La reprise des études universitaires pour les motifs opératoires professionnels permet de renforcer le degré d'affiliation de l'individu vis-à-vis de son organisation car les nouvelles compétences acquises vont lui permettre de faire des efforts pour atteindre les objectifs qui lui sont fixés et par ricochet, les objectifs poursuivis par

l'organisation. Ainsi, plus les professionnels s'engagent en formation universitaire pour des motifs opératoires professionnels plus ils cherchent à avoir des compétences nécessaires pour la bonne marche de leurs activités professionnelles afin de pouvoir atteindre les objectifs qui leurs sont fixés. Plus ils auront tendance à développer un engagement organisationnel basé sur un potentiel affectif.

A contrario, un professionnel qui entre dans une formation universitaire dans le but d'acquérir un titre universitaire ou de renforcer ses contacts sociaux (transformation du statut social et professionnel), aura tendance à explorer de nouveau le marché de l'emploi. La reprise des études universitaires devient pour ces professionnels un instrument pour leur permettre d'aboutir à cette transformation. Ce sont des personnes qui font preuve d'une motivation extrinsèque à la formation car selon la théorie de l'autodétermination de E. Deci et R. Ryan (2002), cette forme de motivation renvoie à la pratique d'une activité effectuée non en raison du plaisir qu'elle procure, mais pour des raisons souvent externes ou des motifs instrumentaux. En effet, ces professionnels en reprise d'études universitaires pour les motifs identitaires ne sont pas loin de continuer à travailler par obligation morale dans leurs organisations. Ils continueront à travailler dans leurs organisations non parce qu'ils le désirent mais parce qu'ils se sentent obligés. C'est une forme de reconnaissance morale qu'ils ont à l'égard de leurs organisations. Selon J. Meyer et N. Allen (1991, 1997) et J. Meyer et L. Herscovitch (2001), un employé exprimant un fort engagement normatif garde son emploi parce qu'il croit avoir une obligation morale envers son organisation. C'est la raison pour laquelle le tableau 2, nous montre l'existence d'une corrélation positive entre la reprise des études universitaires pour motif identitaire et l'engagement normatif.

Par contre, Les résultats obtenus au niveau du tableau 2 et du tableau 3, nous informent qu'il n'y a pas de corrélation entre le motif vocationnel et l'engagement calculé, mais aussi avec les autres modalités de l'engagement organisationnel. Nous en déduisons que plus les professionnels reprennent les études universitaires pour les motifs vocationnels, plus ils seront prêts à partir de leurs organisations si de bonnes opportunités s'offrent ou se présentent à eux. Autrement dit, la reprise des études universitaires pour le motif vocationnel ne participe pas au renforcement de l'engagement organisationnel de ces professionnels en transition « travail-école ».

Nos résultats corroborent ceux de B. Crossan et al. (2003) et M. Pons-Desoutter (2006) qui trouvent que la reprise des études serait une stratégie utilisée par les professionnels pour accroître leurs degrés d'employabilité et une préparation à une mobilité professionnelle. En ce qui concerne la reprise des études universitaires pour le motif identitaire, les résultats nous montrent que les professionnels reprennent les études universitaires dans le but d'acquérir un titre universitaire ou se prouver qu'ils peuvent aller plus loin dans leurs cursus d'étude tout en cherchant à renforcer leurs contacts sociaux. Ce résultat va également dans le même sens que celui de M. Pons-Desoutter (2006) qui trouvait que le besoin d'un diplôme ou d'un sésame ainsi que la quête d'une reconnaissance sociale sont les raisons qui motivent les professionnels à s'engager de nouveau en formation universitaire.

Conclusion

Aujourd'hui, dans un environnement social et économique changeant, les trajectoires de vie désormais métamorphosées en parcours prennent des formes moins linéaires, et les transitions professionnelles sont de plus en plus nombreuses, durant les années « actives » (J. Masdonati et T. Zittoun, 2012). Le retour aux études étant considéré comme une transition professionnelle « travail-école », il n'est pas rare de constater que ce phénomène soit de plus en plus vécu dans les établissements d'enseignement supérieur. Les professionnels sont de plus en plus nombreux à reprendre les études universitaires. Nombreuses sont les recherches qui se sont intéressées aux différents motifs d'engagement en formation universitaire des professionnels. Mais à l'état actuel de nos connaissances, elles sont rares les études en Psychologie du Travail et des Organisations qui ont tenté d'étudier la relation qui peut exister entre les différents motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel des professionnels en transition « travail-école ». Ainsi, cette recherche effectuée à l'aide d'un questionnaire auprès de 125 professionnels en reprise d'études universitaires, a permis de faire ressortir l'existence d'un lien positif ($r = 0,307$) et très significatif à un seuil p inférieur à 0,01 entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel des professionnels en transition « travail-école ». Notre hypothèse générale selon laquelle il existe une relation entre les motifs d'engagement en formation universitaire et l'engagement organisationnel chez les professionnels en transition « travail-école » est donc confirmée. L'analyse de régression linéaire simple effectuée à l'aide du logiciel SPSS.20 nous a révélé que seuls deux motifs : le motif opératoire professionnel et le motif identitaire jouent de grands rôles dans la prédiction de l'engagement organisationnel de ces professionnels donc ont un effet positif sur l'engagement organisationnel des professionnels en transition au seuil de significativité p inférieur à 0,01.

Références bibliographiques

- BECKER Howard, 1960, «Notes on the concept of commitment», *The American Journal of Sociology*, 66(1), 32-40.
- BECKER Brian et HUSELID Mark, 1999, « Vue d'ensemble : Gestion stratégique des ressources humaines dans cinq grandes entreprises », *Human Resource Management*, 38(4), 287-301.
- BOUTINET Jean-Pierre, 1998, «L'engagement des adultes en formation et ses formes de légitimation », *In Education Permanente*, n° 136, 91-100.
- CROSSAN Beth et al., 2003, «Understanding Participation in Learning for Non-Traditional Adult Learners: Learning Careers and the Construction of Learning Identities», *British Journal of Sociology of Education*, 24(1), 55-67.
- DECI Edward et RYAN Richard, 2000, «The what and why of goal pursuits : Human needs and the self-determination of behavior » *Psychological inquiry*, 11(4), 227-268.
- DORAY Pierre ; Mason Lucia et Bélanger Paul, 2007, *L'art de vaincre l'adversité : le retour aux études des adultes dans l'enseignement technique*. Repéré à <https://depot.erudit.org/id/001198dd>.

- DUPEYRAT C, 2004, « Conceptions de l'intelligence, orientations de buts et stratégies d'apprentissage chez des adultes en reprise d'études », *Revue suisse de psychologie*, 58, 22-30.
- GAUDRON Jean-Philippe et al., 2001, « Bilan de compétences et transition professionnelle : réduire ou produire de l'incertitude ? », *L'orientation scolaire et professionnelle* [Online], DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.5718>.
- GUICHARD Jean et HUTEAU Michel, 2007, *Orientation et insertion professionnelle, 75 concepts clés*, Paris, Dunod, 469 p.
- LAPOINTE-TERRIEN Isabelle et RICHARD Eric, 2018, *Etudiants adultes et études collégiales à la formation régulière, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)*, Campus Notre-Dame-de-Foy.
- MASDONATI Jonas et ZITOUN Tania, 2012, « Les transitions professionnelles: Processus psychosociaux et implications pour le conseil en orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 41(2), 1-21.
- MASDONATI Jonas et al., 2017, « The Reasons Behind a Career Change Through Vocational Education and Training », *International Journal for Research in Vocational Education and Training*, 4(3), 249-269.
- MEDA Dominique et al., 2011, *Pour en finir avec ce vieux monde. Les chemins de la transition*, Paris, Utopia.
- MEYER John & ALLEN Natalie, 1997, « Commitment in the Workplace: Theory, Research and Application », *Thousand Oaks: Sage*, pp 164.-173.
- MEYER John & ALLEN Natalie, 1991, « A Three-Component Conceptualization of Organizational Commitment », *Human Resource Management Review*, vol. 1,1, pp. 61-89.
- MEYER John et al., 1993, « Commitment to organizations and occupations: extension and test of a three-component conceptualization », *Journal of Applied Psychology*, 78, 538-551.
- MEYER John, & HERSCOVITCH Lynne, 2001, « Commitment in the workplace : Toward a general model », *Human Resource Management Review*, 11, 3, pp 299-326.
- NDAYIRATA, Serge, 2017, *L'influence des perceptions des pratiques de GRH et des facteurs de contexte organisationnel sur la fidélité des employés: cas des médecins du secteur public au Burundi.. Gestion et management* (Thèse de Doctorat inédite). Université Paul Valéry - Montpellier III, France.
- NILS Frederic et Vertongen, Gil, 2010, *Les motifs de reprise d'études universitaires en fonction du niveau des programmes : développement professionnel, motifs identitaires, vocationnels et/ou intérêt intrinsèque ?* 21ème colloque de l'ADMEE-Europe (Louvain-la-Neuve, du 21/01/2010 au 23/01/2010).
- OUYI Badji, 2016, « Justice distributive et engagement organisationnel : étude auprès des agents de la fonction publique au Togo », *Psychologie du travail et ressources humaines*, 219-228.
- PRUDHOMME Nathalie ; Even LOARER, et LALLEMAND Nöelle, 2018, *Sentiment d'auto-efficacité vocationnelle et engagement organisationnel lors de transitions professionnelles*, 81(1), 61-84. Repéré à <https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2018-1-page-61.htm>.

- PONS-DESOUTTER Martine, 2006, *Les adultes en reprise d'études : l'engagement dans une formation universitaire*. URAFF 25. Repéré à <https://www.univ-brest.fr/uraff>.
- PEREZ-ROUX Thérèse et BALLEUX André, 2014, *Mutations dans l'enseignement et la formation : brouillages identitaires et stratégies d'acteurs*, Paris, L'Harmattan, coll. « Défi-Formation », 258 p.
- VANDENBERGHE Christian, 2015, « Le rôle des interactions entre engagements multiples dans la prédiction du risque de démission », *Relations industrielles / Industrial Relations*, 70(1), 62–85.
- VERTONGEN Gil et al., 2009, « Les motifs d'entrée en formation des adultes en reprise d'études universitaires » *L'orientation scolaire et professionnelle*, 38(1), 25 - 44.

REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES PERSONNES VIVANT AVEC L'ALBINISME ET PROBLÉMATIQUE DE L'INTÉGRATION SOCIALE DES ALBINS À SOGBOSSITO DANS LA COMMUNE D'AGOÈ-NYIEVÉ I

Lardja KANATI¹¹⁹

Université de Kara, Togo

kanlardja@yahoo.fr

Matiéyendou KOMBATE, Université de Lomé, kombateal@yahoo.fr

Résumé

L'albinisme est une affection génétique profondément méconnue. L'apparence de ceux qui en sont atteints fait qu'ils sont exposés à la stigmatisation et à la discrimination tant dans la société que dans leur propre famille. Ils sont de ce fait empêchés de participer à la vie de la société dans les conditions d'égalité avec les autres. Les albinos sont confrontés à des préjugés avec une forte prévalence des croyances et de mythes erronés selon lesquels ils sont maudits ou dotés de pouvoirs surnaturels. Cet article s'est intéressé aux représentations de l'albinisme et leur impact sur l'intégration des personnes vivant avec cette pathologie. Une enquête par questionnaire et des entretiens ont été menés à Sogbossito auprès de 35 personnes atteintes d'albinisme dont 23 femmes et 12 hommes âgés entre 18 et 45 ans. Au terme de la recherche, il ressort que l'albinisme est vu comme une malédiction (20%). Pour 54,3% des enquêtés, la personne atteinte d'albinisme est vue comme un sous homme ; 37,1% sont stigmatisées ; 28,6% sont marginalisées. 42,9% des personnes vivant avec l'albinisme pratiquent le retrait social ; 28,6% de celles-ci manquent de confiance en elles-mêmes et 20% se considèrent comme incapables. La plupart des albinos exerce dans le secteur informel ; seulement quatre (04) personnes sur 35 sont dans la fonction publique. Moins de la moitié des personnes vivant avec l'albinisme (n=14) sont mariées à des personnes dites normales.

Mots clés : Représentation sociale, albinisme, intégration sociale, commune d'Agoè-Nyievé I, autostigmatisation, fausses croyances.

Abstract

Albinism is a deeply unrecognized genetic condition. The appearance of those affected makes them vulnerable to stigma and discrimination both in society and within their own families. They are therefore prevented from participating in the life of society on an equal basis with others. Albinos face prejudices with a high prevalence of mistaken beliefs and myths that they are cursed or endowed with supernatural powers. This article looked at representations of albinism and their impact on the integration of people living with this pathology. A questionnaire survey and interviews were conducted in Sogbossito with 35 people with albinism, including 23 women and 12 men aged between 18 and 45 years old. At the end of the research, it appears that albinism is seen as a curse (20%). For 54.3% of respondents, the person with albinism is seen as a sub-man; 37.1% are stigmatized; 28.6% are marginalized. 42.9% of people

¹¹⁹ Département de Sociologie et d'Anthropologie, Université de Kara, B.P : 43 Kara
Cel : (00228) 90177820, (00228) 26701139, kanlardja@yahoo.fr

living with albinism practice social withdrawal; 28.6% of these lack self-confidence and 20% consider themselves incapable. Most albinos work in the informal sector; only four (04) people out of 35 are in the public service. Less than half of people living with albinism (n = 14) are married to so-called normal people.

Keywords: Social representation, albinism, social integration, Agoè-Nyievé I commune, self-stigmatization, false beliefs.

Introduction

Dans toutes les sociétés et à toutes les époques de l'humanité, les personnes ayant des apparences physiques, psychiques ou comportementales différentes de la majorité ont toujours existé. A chaque époque de l'histoire, les sociétés leur ont donné des identités, des images, des représentations tantôt divines tantôt diaboliques. Ces personnes vivant avec des différences physiques ont été souvent mises en marge de la société et subissent une exclusion dans plusieurs domaines de la vie sociale. Parmi ces personnes, on retrouve les Personnes Atteintes d'Albinisme (PAA).

L'albinisme est présent sur tous les continents et à des fréquences différentes. La proportion de personnes atteintes d'albinisme dans le monde varie d'une région à une autre. Même s'il n'existe pas de statistiques exhaustives ou exactes sur le sujet, on estime à 1 sur 17000 et jusqu'à 1 sur 20000 le taux de personnes souffrant d'albinisme en Amérique du Nord et en Europe, tandis qu'en Afrique subsaharienne ce chiffre varie entre 1 sur 5000 et 1 sur 15000 selon les pays. En Tanzanie l'on estime le taux à 1 sur 1400, au Zimbabwe, la prévalence pouvant aller jusqu'à 1 pour 1000 chez certaines populations et d'autres groupes ethniques bien précis en Afrique australe où les mariages consanguins sont courants (UTSS, 2012).

Selon le rapport de l'expert indépendant de l'ONU sur l'exercice des droits des Personnes Atteintes d'Albinisme au moins 450 agressions ont été officiellement signalées en Afrique depuis 2006. La Tanzanie est l'un des principaux pays où les PAA sont le plus en danger. Selon les données d'UTSS recueilli en 2017, sur un total de 191 meurtres sur 28 pays, La Tanzanie à elle seule comptait 76 meurtres. Un corps entier pourrait être revendu jusqu'au prix de 41 607 202,50 franc CFA et un membre peut se vendre à 196 836,86 franc CFA. Plus de 700 cas d'attaques ont été enregistrés durant ces 10 dernières années en Afrique (UTSS, 2017).

En Afrique subsaharienne, les PAA font partie des catégories les plus stigmatisées et sont victimes d'une marginalisation due en partie aux croyances erronées et aux mythes infondés (Chelala, 2007). Les violences faites à leur rencontre sont par conséquent profondément ancrées dans plusieurs pays en raison de la complexité et du caractère unique de cette maladie. La personne atteinte d'albinisme a souvent fait l'objet d'une interprétation imaginaire et surtout sociale plutôt que d'un savoir scientifique, de ce fait elle est stigmatisée et se voit contraint à vivre en marge de la société à cause de son apparence physique. Comme l'affirme le même auteur, « l'albinos a toujours été la marque d'une étrangeté méconnue et incomprise ».

Bien qu'il n'existe pas de statistiques nationales officielles car le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010 n'a pas pris en compte la variable albinisme, le rapport annuel de 2020 de l'Association Nationale des Albinos

du Togo (ANAT) révèle plus de 600 PAA recensées pour l'instant, dans moins de vingt préfectures du Togo dans le cadre de ses activités. Ce rapport démontre qu'au Togo, les PAA constituent une minorité essentiellement jeune et féminine avec un état de santé alarmant. Plus de 62% des PAA reçues en consultation dermatologique présentent des dermatoses allant jusqu'aux tumeurs cancéreuses. Outre l'apparence physique de la PAA qui conduit à sa mise à l'écart, on retrouve son handicap visuel et différentes représentations qui ont pour origines les croyances erronées et les préjugés sur l'albinisme. Ainsi, le regard de la société envers ce groupe de personnes est négatif et ne les reconnaît pas égales à la majorité des individus de la société.

Toutes les dispositions législatives prises en faveur des personnes handicapées devraient être bénéfiques pour les personnes atteintes d'albinisme. Cependant, dans la réalité, les PAA bénéficient difficilement de ces protections de ce fait leur insertion sociale est empreinte d'énormes difficultés.

Au Togo, même si les personnes vivant avec l'albinisme ne subissent pas des violences et quand bien même on n'entend pas parler de cas de tueries et d'amputation d'organes humains comme c'est le cas dans certains pays africains (Amnesty International, 2021, p.1), le problème majeur auquel elles sont confrontées est l'exclusion sociale. Au niveau national, il n'y a pas d'institutions publiques spécialement dédiées aux PAA. Néanmoins, les conventions et les résolutions des droits de l'homme et de la protection des personnes handicapées dont est signataire le Togo, protègent également de nos jours les personnes atteintes d'albinisme. S'agissant des institutions non étatiques, nous notons l'existence de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH), mais l'albinisme n'est pas encore véritablement pris en compte. Nous notons également l'existence de l'Association Nationale des personnes Atteintes d'Albinisme du Togo (ANAT) qui s'occupe exclusivement des PAA en collaboration avec quelques rares autres organisations de la société civile. Mais la faiblesse des capacités humaines, institutionnelles, techniques, matérielles et financières, l'absence de la synergie de l'action, le faible accompagnement de l'Etat et de ses partenaires en développement constituent autant de contraintes qui limitent l'action des acteurs nationaux exclusivement consacrés à la promotion et à la protection des droits des PAA.

Selon le plan stratégique pour l'inclusion socio-économique des personnes atteintes d'albinisme au Togo (PSIAT), les personnes atteintes d'albinisme de 18 ans et plus interrogées lors d'une enquête réalisée en mars 2017 dans les régions maritimes et des plateaux, ont déclaré avoir subi plusieurs fois un traitement stigmatisant ou discriminatoire dans leur vie. Ces traitements vont des préjugés et sobriquets stigmatisants, à des maltraitements physiques en passant par des menaces de violences, des abandons et isolement de la part des parents (ANAT, 2020). Sur le plan professionnel, il faut souligner que la plupart des PAA exerce dans le secteur informel. Même si un effort est fait pour l'insertion professionnelle des PAA au Togo, le problème d'accès à la fonction publique par les PAA se pose. Sur un total de 650 personnes adhérant à l'ANAT au moment de l'enquête, 169 personnes étaient fonctionnaires du secteur public dans le Grand Lomé. Par ailleurs, au cours des enquêtes, il nous a été donné de constater que sur les 35 PAA, seulement quatre (04) étaient fonctionnaires et que quatorze albinos sont mariés à des personnes dites

normales. Quel est l'impact de ces considérations socioculturelles sur l'intégration sociale des personnes souffrant d'albinisme ? Nous partons de l'hypothèse selon laquelle les considérations socio-culturelles sur les personnes vivant avec l'albinisme empêchent leur participation à la vie sociale au même titre que les personnes dites normales.

1. Approche méthodologique

1.1. Présentation du site

Limité au nord par les villages Ahonkpè et Zogbégan, au sud par Anlonkui et Logopé, à l'ouest par Kové et à l'est par Agbokopé, Sogbossito est un village de la préfecture d'Agoè-Nyivé. Au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010, Sogbossito comptait 20 000 habitants. Aujourd'hui, il avoisine plus de 40 000 habitants selon les personnes ressources du milieu (chefferie et CVD). Il est peuplé majoritairement d'Éwé.

1.2. Données

Cet article propose quelques réflexions sur les considérations socioculturelles qui limitent l'intégration sociale des personnes vivant avec l'albinisme. La recherche que nous menons est transversale à visée descriptive et à passage unique qui s'est déroulée du 21 juin au 10 août 2021. La population cible est constituée de l'ensemble des personnes vivant avec l'albinisme et les personnes ressources. L'étude combine à la fois la méthode quantitative et la méthode qualitative. Un questionnaire semi-structuré a été administré à 35 Personnes Atteintes d'Albinisme (PAA) membres de l'Association Nationale des Personnes Atteintes d'Albinisme au Togo (ANAT). Le questionnaire a porté sur l'identification des enquêtés, la cause de la maladie et les considérations socio-culturelles de l'albinisme et des albinos.

Les entretiens individuels ont été utilisés pour recueillir les informations nécessaires à la recherche auprès des personnes ressources. Ces personnes ressources sont : le président du bureau de l'ANAT, le médecin chargé de la prise en charge médicale des PAA de l'ANAT, un inspecteur de l'éducation, un responsable de la Fédération Togolaise des Associations des personnes Handicapées (FETAPH). Le guide d'entretien a été élaboré autour des points suivants : connaissances sur les difficultés d'intégration sociale des PAA et les causes des difficultés d'intégration sociale des PAA.

1.3. Méthode de traitement des données

Les données quantitatives ont été dépouillées à partir du logiciel Excel. L'analyse du contenu a été appliquée aux données qualitatives. Ce travail a consisté essentiellement à regrouper par thématique les discours qui se recoupent. Puis nous avons passé à l'analyse des résultats. Pour analyser les résultats, les théories de représentations sociales (S. Moscovici, 1989) et d'intégration sociale (E. Durkheim, 1898) ont été mobilisées.

Une maladie n'acquiert un sens que par rapport à l'homme et à la société qui l'entoure. Si l'on accepte ce postulat, on peut affirmer que chaque société a ses maux et qu'elle

les assume conformément aux croyances et aux idéaux qui lui sont propres. Sur un plan plus général on peut observer qu'à chaque civilisation et aux contextes socio-économiques et démographiques qui lui sont particuliers correspondent des spécifiques. Reliées au système de civilisation par des liens complexes, elles sont en constante interaction avec elle. C. Herzlich (1986) a ainsi montré que santé et maladie sont en partie indépendantes du savoir médical, que le langage dans lequel on s'exprime à propos celle-ci, la manière dont on interprète ses causes, ses manifestations et ses conséquences ne se réduit pas à un langage du corps, mais un langage du rapport de l'individu à la société. Étudier les représentations sociales des personnes vivant avec l'albinisme signifie alors observer comment l'ensemble des valeurs, des normes sociales et des modèles culturels qui y sont liés sont pensés et vécus par les individus, mais aussi, comment s'élabore, se structure, logiquement, psychologiquement et socialement cette image.

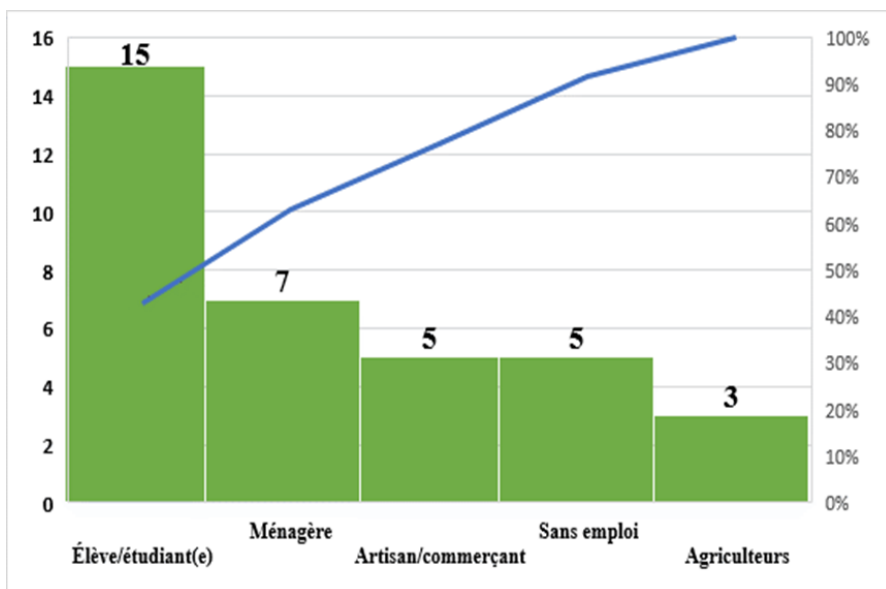
2. Résultats

Il est ici question de présenter les résultats du terrain.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Sur les 35 personnes enquêtées, 23 sont du sexe féminin et 12 du sexe masculin. L'analyse de ces données montre une majorité relative des enquêtés de sexe féminin.

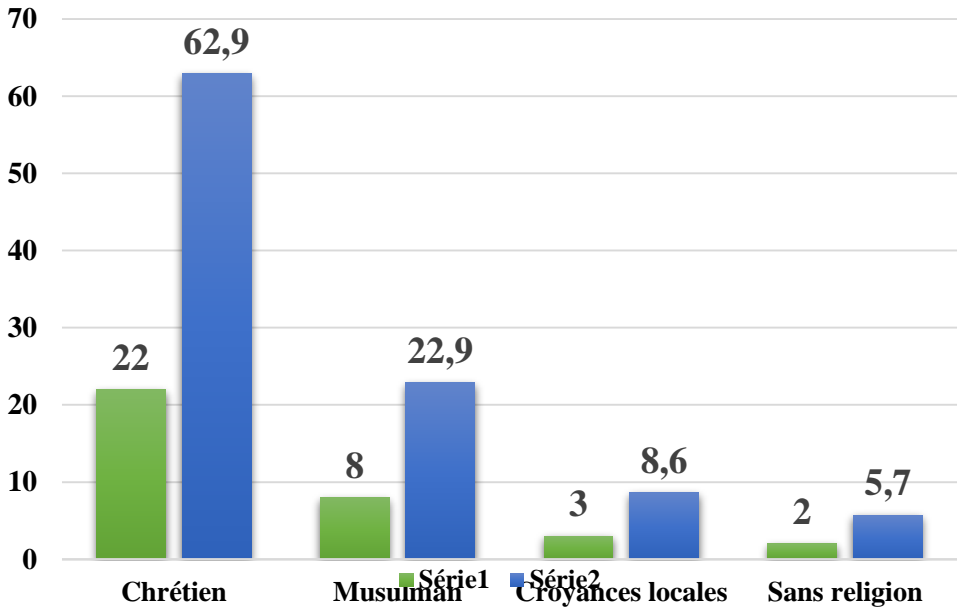
D'après les données du graphique 1, sur l'ensemble des personnes atteintes d'albinisme enquêtées, 42,9% sont des élèves/étudiants ; les ménagères représentent 20% ; les artisans/commerçants et les sans-emploi enregistrent respectivement le même pourcentage (14,3%) et les agriculteurs représentent 8,6 %. L'analyse de ce tableau montre qu'il y a plus d'élèves/étudiants parmi les enquêtés.



Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon le statut socioprofessionnel

Source : Enquête de terrain, juin-août 2021

Le graphique 2 montre la répartition des enquêtés en fonction de la religion pratiquée. Les chrétiens sont les plus nombreux, ils représentent 62,9 % ; viennent ensuite les musulmans qui représentent 22,9%. Ceux qui pratiquent la religion traditionnelle représentent 8,6% et les penseurs libres (sans religion) font 5,7%. La fonction première de la religion étant d'aider les hommes à vivre (Durkheim, 1898), cette variable entre en ligne de compte de l'analyse des résultats.



Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon leur religion

Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

Les résultats du tableau 1 révèlent que près de la moitié des enquêtés ont un âge compris entre 18 et 26 soit 48,6 %, ensuite viennent ceux qui ont un âge compris entre 36 et 45 ans soit 28,6% et ceux qui ont un âge compris entre 27 et 35 ans sont les moins nombreux soit 22,9%.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon les tranches d'âge

AGE	EFFECTIFS	POURCENTAGE (%)
18 à 26 ans	17	48,6
27 à 35 ans	8	22,9
36 à 45 ans	10	28,6
Total	35	100,0

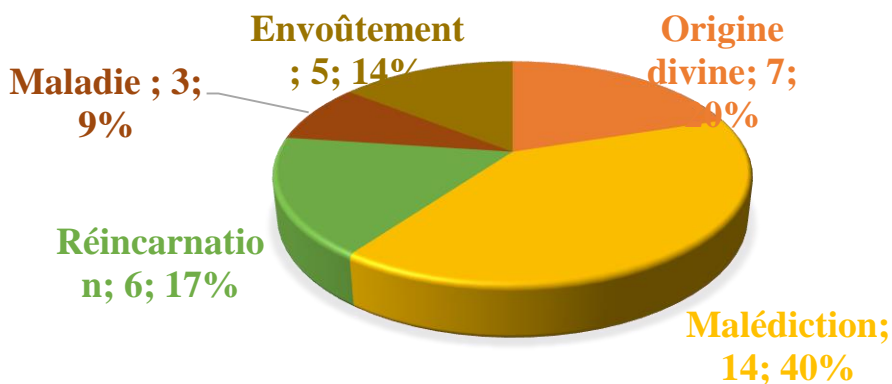
Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

En ce qui concerne le statut matrimonial des personnes atteintes d'albinisme enquêtées, il ressort que les célibataires sont plus nombreux (n=21) contre un effectif plus ou moins négligeable d'enquêtés qui déclarent qu'ils sont mariés (n=14). Sur les quatorze (14) personnes mariées, seulement quatre (04) ont pour partenaires des personnes dites normales. Dans la plupart des cas, les albinos sont contraints à se

marier entre eux et de ce fait perpétuant ainsi le mal. Cela signifie que les PAA éprouvent des difficultés à se marier et surtout à se marier avec des personnes dites normales. Le témoignage de cette dame rencontrée lors de l'enquête est éloquent à plus d'un titre : « il nous est difficile de trouver un partenaire dit normal à cause de la coloration de notre peau » (entretien, juin-août 2021). Or sociologiquement, nous savons que le mariage est facteur favorisant l'intégration sociale comme le montre Durkheim.

2.2. Perceptions de l'albinisme et des albinos

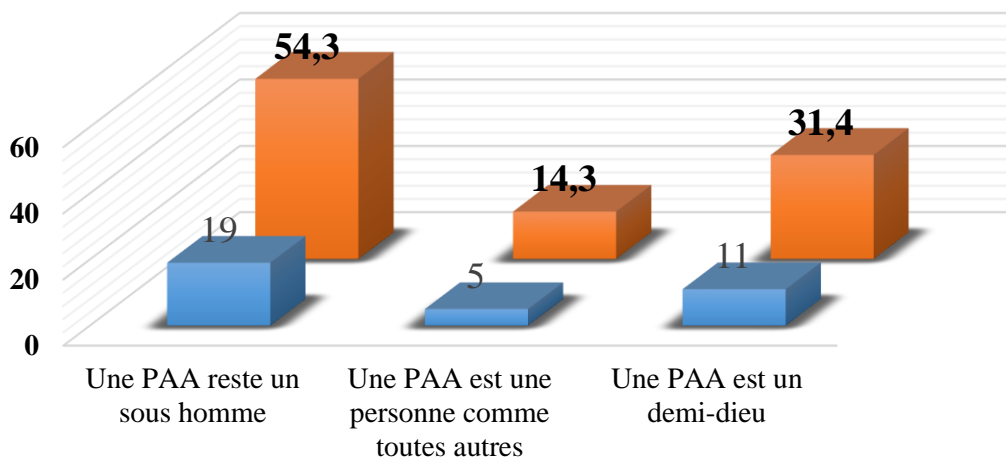
Conformément aux données du graphique 3, quarante pour cent des enquêtés déclarent que leurs proches attribuent la cause de l'albinisme est une malédiction ; 20% pensent que l'albinisme est d'origine divine ; 17,1% pensent que ce mal est lié à la réincarnation ; 14,3% des enquêtés disent que pour leurs proches, l'albinisme est dû l'envoûtement. Pour 8,6% des enquêtés, l'albinisme est perçu comme une maladie. L'analyse faite de ces résultats fait ressortir que la majorité des proches des enquêtés (91,4 %) enquêtés a une méconnaissance de la cause de l'albinisme.



Graphique 3 : Répartition des enquêtés en fonction des représentations des proches sur la cause de l'albinisme

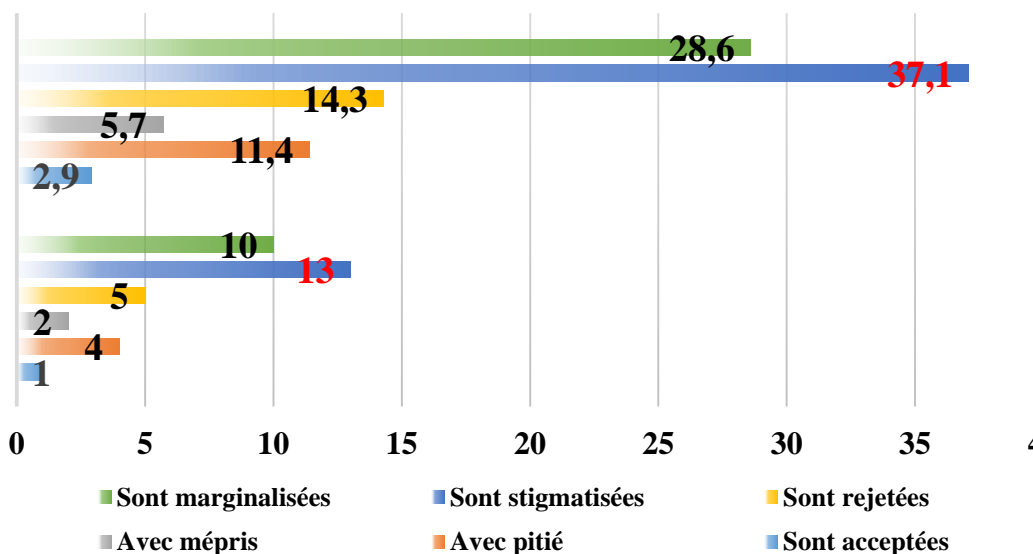
Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

Le graphique 4 indique que 54,3% des enquêtés disent que dans leur société, la personne atteinte d'albinisme est vue comme un sous homme ; 31,4% des enquêtés disent qu'elle est considérée comme un demi-Dieu et 14,3% des enquêtés déclarent qu'une personne atteinte est vue comme toute autre personne. Pour les 35 enquêtés, le regard de la société porté sur eux les empêche de participer à la vie sociale.



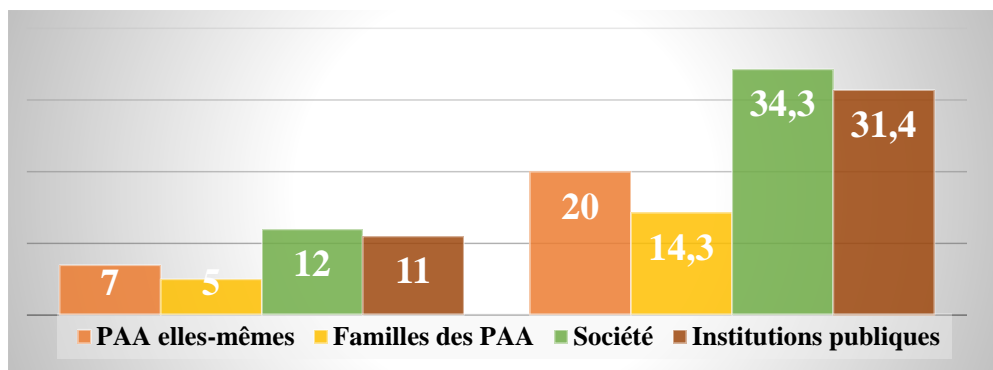
Graphique 4 : Répartition des enquêtés en fonction de la perception de l’image de la PAA
Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

Le graphique 5 ci-dessous indique que 37,1% des personnes atteintes d’albinisme sont stigmatisées ; 28,6% sont marginalisées ; 14,3% sont rejetées ; 11,4% sont traitées avec pitié ; 5,7% sont traitées avec mépris et 2,9% sont acceptées. A travers ces résultats, nous remarquons que 97,1% des personnes atteintes d’albinisme ne sont pas bien traitées. La totalité des enquêtés pensent que ce traitement social ne leur permet pas d’intégrer facilement la société.



Graphique 5 : Répartition des enquêtés en fonction du traitement social subi
Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

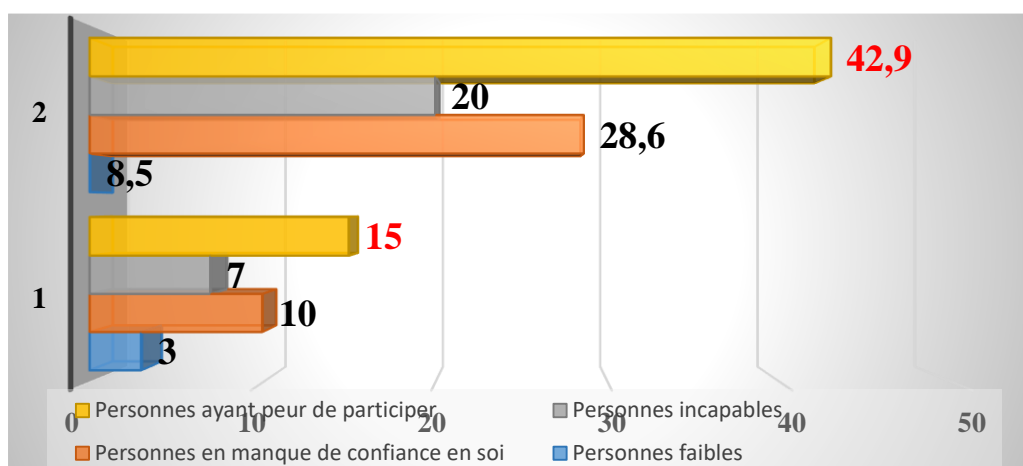
Les résultats du graphique 6 nous montrent à quel niveau se situent les difficultés d'intégration des personnes vivant avec l'albinisme. 31,4% des enquêtés évoquent des difficultés d'ordre institutionnel; 20% des enquêtes situent ces difficultés niveau personnel ; 14,3% des enquêtés situent les difficultés au niveau des familles des personnes atteintes d'albinisme. Les obstacles à la participation sociale des personnes atteintes d'albinisme se situent plus au niveau de la société en général et des institutions publiques (65,7%).



Graphique 6 : Répartition des enquêtés en fonction du niveau d'expression des difficultés de participation à la vie sociale

Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

Le graphique 7 nous informe que 42,9% des personnes vivant avec l'albinisme pratiquent le retrait social ; 28,6% de celles-ci manquent de confiance en elles-mêmes ; 20% des personnes vivant avec l'albinisme se considèrent comme incapables et ont besoin d'une assistance tandis que 8,5% se considèrent comme des personnes faibles qui nécessitent une protection de l'état. Ces attitudes seraient liées au fait que ces personnes jouissent d'un état de santé fragile. Elles souffrent souvent du cancer de la peau dû à l'exposition au soleil et d'une faible acuité visuelle.



Graphique 7 : Répartition des enquêtés en fonction de leurs attitudes vis-à-vis de la société

Source : Enquête de terrain, Juin-Août 2021

À la question de savoir si la faible participation des personnes atteintes d'albinisme à la vie sociale dépendait de leur façon de se considérer dans la société, les enquêtés ont répondu à l'unanimité par l'affirmative. Même si tous les enquêtés (100%) déclarent avoir des amis dits normaux qui les acceptent comme tels, ils disent ne pas avoir les mêmes chances d'accès au marché de l'emploi que les personnes ayant une pigmentation normale de la peau : « pensez-vous que nous sommes les bienvenus lorsqu'il s'agit de l'emploi dans la fonction publique ? La plupart d'entre nous exerce dans le secteur informel » (Entretien, Juin-Août 2021).

3. Discussions des résultats

3.1. Les caractéristiques sociodémographiques des répondants et l'intégration sociale

Les caractéristiques sociodémographiques peuvent influencer l'intégration sociale des personnes atteintes d'albinisme. Les personnes interrogées sont majoritairement du sexe féminin, jeunes, célibataires et sans emploi. Elles ont des amis qui les acceptent comme telles. Or, nous savons avec Durkheim dans l'étude du suicide, que c'est le problème de l'intégration sociale qui se pose auprès des personnes ayant commis le suicide. Les célibataires, les sans emploi, les hommes se suicidaient plus que les personnes mariées, les fonctionnaires et les femmes. De même, les chrétiens catholiques se suicidaient moins que les protestants. Les personnes atteintes d'albinisme connaissent ici la même réalité. Elles ont des difficultés à trouver un partenaire « normal » ; elles sont majoritairement sans emploi d'où leur problème d'intégration.

É. Durkheim (1898) pensait l'ordre social comme le résultat de deux forces sociales qui se combinent pour produire leurs effets : la force d'intégration et la force de réglementation. Pour le concept « intégration » qui nous intéresse ici, l'auteur précise qu'une société est d'autant plus intégrée que les individus sont soudés par les liens horizontaux forts et nombreux : de sociabilité, amicaux, familiaux, professionnels et associatifs... On pourrait imaginer une échelle de quantité (nombre de visites, de personnes saluées, de collègues de travail, etc.) et d'intensité (amour, amitié, activité commune, rituel de politesse, personnel, etc.). Les personnes vivant avec l'albinisme ne sont pas soudées aux personnes dites normales par les liens horizontaux dont parle Durkheim afin d'assurer leur intégration.

3.2. La persistance des fausses croyances ou connaissances erronées

L'albinisme est une maladie génétique, plus précisément une condition génétique donc non contagieuse. Cette condition génétique est présente à travers le monde dans tous les pays, quelle que soit l'origine et indépendamment de l'appartenance ethnique. Dans presque tous les cas d'albinisme les deux parents doivent être porteurs du gène pour le transmettre malgré le fait qu'ils ne soient pas eux mêmes atteints d'albinisme et dans nombre de cas, notamment en Afrique, il est rare de voir les deux parents atteints d'albinisme, car la plupart des enfants atteints d'albinisme naissent des parents qui ont une coloration normale de la peau. L'une des particularités de l'albinisme est qu'il se manifeste dès la naissance (UTSS 2012). L'albinisme est dû à l'absence de pigmentation (mélanine) des cheveux, de la peau et des yeux qui cause

une grande sensibilité au soleil et à la lumière vive, de ce fait toutes les PAA ont une déficience visuelle et sont susceptibles de développer un cancer de peau.

Les fausses croyances qui se sont formées sur l'albinisme, jouent un rôle très important en ce qui concerne les difficultés d'intégration sociale des PAA. Les données (graphiques 3 et 5) montrent que les parents et les proches des personnes malades lient l'albinisme à une malédiction, à une réincarnation, ou encore à l'envoûtement. Un des enquêtés déclare ce qui suit : « il semble qu'à ma naissance, mon papa s'est écrié : "qu'ai-je fait pour mériter une telle malédiction ?" » (Entretien, Juin-Août 2021). Un autre enquêté nous a fait le témoignage suivant : « comme un de mes grands-parents maternel était albinos, ma famille paternelle a déduit que je réincarnerais mon grand-père en question. C'est ça les croyances chez nous » (Entretien, Juin-Août 2021). Très peu sont ceux qui pensent que l'albinisme est une maladie liée à la pigmentation de la peau. Tout ceci est l'illustration parfaite des perceptions négatives de l'albinisme au sein de la société à cause des mythes et préjugés autour de la maladie.

Les résultats de notre terrain se rapprochent de ceux de Dodounou (2011) qui affirme qu'en Afrique subsaharienne, la PAA, fait l'objet d'une création sociale imaginaire et que son identité est problématique dans la mesure où l'imaginaire social rend ambivalente et parfois contradictoire la perception que l'on a de la PAA. L'albinisme est perçu comme une malédiction divine et parfois comme une bénédiction. Ces préjugés conduisent souvent, à la stigmatisation et la discrimination des PAA au sein de la société. Il souligne que « de toutes les naissances dites anormales, celle de l'albinos paraît le plus étrange, car il se distingue dès sa venue au monde ». En effet la venue au monde d'un enfant blanc des parents noirs est difficilement acceptable voire inconvenable, surtout dans les sociétés d'Afrique. L'Albinos est perçu comme un demi-Dieu dans le milieu social de la recherche que nous menons. Cette perception se rapproche de ce que P. Jeambrun et B. Sergent (1991) dans leur étude sur l'albinisme chez les Amérindiens appellent par « les enfants de la lune ». De ce fait l'enfant albinos va susciter divers sentiments et attitudes dont le sentiment prédominant sera celui du rejet, comme le souligne l'auteur, un sentiment de rejet pour ce qui est considéré comme « une monstruosité ».

La présence de l'albinos perçu comme une intrusion malencontreuse, la société adopte une attitude de refus pour conjurer le mauvais sort dont l'albinos serait porteur. Le rejet se présente sous des formes variables. Si l'enfant albinos est reconnu né sous de mauvais auspices, la société décide sa mise à mort immédiate. Au cas contraire, la communauté dans son refus condamne l'albinos à une vie en marge de la société. L'auteur souligne que les sociétés d'Afrique Subsaharienne, au fil des décennies, ont été amenées à trouver une cause à l'albinisme et n'ayant pas eu accès à la science, ces sociétés trouvent des réponses dans des créations de l'imagination.

Ces explications imaginaires se sont cristallisées en légendes ou en mythes. Ainsi certaines naissances seraient expliquées comme la conséquence d'actes interdits dont serait responsable les mères, comme le fait de concevoir l'enfant à la belle étoile ou en plein jour ou par la consommation par la femme enceinte de crevettes ou des fruits non mûrs. Diverses interprétations se sont construites au fil des décennies pour justifier le caractère surnaturel de l'albinos. Quelles sont les différentes « images-

croyanances » exprimées, véhiculées et partagées aussi bien par la population générale que par les personnes atteintes par l'albinisme à propos de leur corps et de leur « maladie ».

3.3. La perception imagologique de l'Albinos

Les différentes « images-croyances » exprimées, véhiculées et partagées aussi bien par la population que par les personnes vivant avec l'albinisme à propos de leur corps, de leur « maladie », de leurs conséquences sociales. La compréhension d'une maladie peut évidemment interférer sur les attitudes et les comportements manifestés envers ceux qui en souffrent.

Croire que la personne atteinte d'albinisme est un sous homme ; qu'elle est considérée comme un demi-Dieu s'accompagnera probablement d'intentions de rejeter les malades (cf. graphique 4 et 5). Les difficultés d'intégration des personnes vivant avec l'albinisme sont d'ordre familial, institutionnel et surtout des institutions publiques (cf. graphique 7). Les PAA pensent que les institutions publiques de prise en charge de l'albinisme sont insuffisantes, que les textes en faveur des PAA ne sont pas bien appliqués et que les gens ne sont pas suffisamment informés sur l'albinisme. Pour finir, les résultats des montrent que les PAA n'ont pas suffisamment accès au marché de l'emploi ainsi qu'aux services publics. Les travaux de Kiprono et *al.*, (2012) mettent en avant le rejet que subit la personne atteinte d'albinisme déterminé par des croyances présentes au sein de son milieu. En effet, on retrouve différentes représentations justifiant des comportements soit de rejet, soit d'acceptation de la personne atteinte d'albinisme. Les causes scientifiques de l'albinisme ont souvent été ignorées au profit d'interprétations imaginaires et surtout sociales, et c'est cette méconnaissance scientifique qui conduit la personne atteinte d'albinisme à subir un rejet de la part de la société et parfois même dans sa propre famille.

A ce propos, Fellows (2010) ajoute que la plupart des traitements stigmatisants contre les PAA ont été entretenus par des normes sociales souvent tacites qui ont conduit une discrimination endémique et structurelle contre ces personnes. L'individu stigmatisé est souvent considéré comme moins humain et plus susceptible de souffrir d'une discrimination qui pourrait réduire ses chances dans la vie. (Goffman, 1963, cité dans Wan, 2003). La « visibilité » d'un stigmate particulier est un « facteur crucial » lorsqu'il s'agit de déterminer si une personne doit être stigmatisée ou non.

Les propos du président de l'ANAT nous en disent long :

les préjugés sont à la base de la stigmatisation, discrimination et marginalisation des PAA. Il était arrivé qu'une PAA s'asseye près d'une dame sur un siège public, la dame s'est retournée et quand elle l'a regardé, elle s'est levée et a changé de place. Cela révèle à quel point les perceptions négatives sur l'albinisme entraînent l'isolement des PAA de la société et perpétuent le cycle de la discrimination » (Entretien de terrain, Juin-Août 2021).

Au regard des résultats issus des tableaux et des entretiens avec les personnes ressources, les facteurs socioculturels tels que ; les préjugés, la discrimination, la marginalisation et la stigmatisation, expliquent les difficultés d'intégration sociale des PAA.

Par ailleurs, les personnes vivant avec l'albinisme ont une mauvaise image de soi à travers la perception de leur propre corps si bien qu'ils pratiquent le retrait social, ils manquent de confiance en elles-mêmes, se considèrent comme incapables, ont besoin d'une assistance et se considèrent comme des personnes faibles qui nécessitent une protection de l'état (graphique 7). En effet, au regard des résultats de notre recherche, il ressort que les problèmes liés à leur état de santé constituent l'un des facteurs du phénomène étudié. Les personnes atteintes d'albinisme souffrent de faible acuité visuelle et souffriraient du cancer de peau dû à l'exposition au soleil. Leur état de santé ne leur permet pas de participer pleinement à la vie sociale.

Ces deux handicaps sont relevés par Agbai *et al.* (2012) qui affirment que, les personnes atteintes d'albinisme ont une peau très sensible aux rayonnements ultraviolets, ce qui les rend vulnérables au cancer de la peau, aux coups de soleil, aux dermatoses et au vieillissement cutané prématuré. Les personnes à la peau foncée sont 60 fois moins exposées au cancer de la peau que les personnes à la peau claire ; cette maladie rend les individus plus vulnérables sur le plan sanitaire : l'absence de mélanine dans leur peau et dans leurs yeux augmente les risques de développer un cancer et leur vue est très diminuée. Ninou Chelala (2007), affirme que l'intériorisation des imaginaires projetés par leur milieu et le constant mépris à leur égard tendent à développer « un complexe d'infériorité qui les handicape, plus ou moins profondément, dans leur développement psychique et relationnel ».

Conclusion

Domaine réservé aux disciplines qui étudiaient les fonctionnements cognitifs des peuples non euro-américains (l'ethnologie et l'anthropologie culturelle), les représentations mentales ou les savoirs quotidiens sont devenus objet d'étude de toutes les disciplines, et surtout de la sociologie depuis que cette science, dans le sillon de Durkheim, a découvert leur importance. Nul n'ignore la prépondérante place accordée au concept « représentation sociale » à l'étude des événements tels que la survenue des épidémies et des maladies. En effet, les chercheurs en sciences sociales ont montré que l'histoire des maladies (en particulier celle des épidémies) n'est pas qu'une histoire de diffusion microbienne et de combat médical : c'est aussi une histoire de méfiance envers les malades, d'évitements, de mise à l'écart, et simultanément, sur un mode moins immédiatement perceptible, une histoire de compassion et de solidarités.

L'albinisme est une maladie génétique qui ne nous rend pas malades alités, comme les personnes atteintes du paludisme ou du choléra. L'albinisme est une affection génétique causée par l'insuffisance ou l'absence de la production de la mélanine dans l'organisme de l'individu atteint. Bien que ce mal expose la personne atteinte à certaines vulnérabilités biologiques comme les cancers de la peau et la faible acuité visuelle, les vulnérabilités sociales apparaissent plus retentissantes. L'albinisme a souvent fait l'objet d'une interprétation imaginaire et surtout sociale plutôt que d'un savoir scientifique. Des représentations sociales sont développées sur les personnes atteintes d'albinisme en raison de leur apparence physique. Elles sont objet de stigmatisation et de l'autostigmatisation. Ces personnes font objet d'exclusion au travail, dans leur communauté et parfois dans leur propre famille. Ces discriminations affectent tous les aspects de leur vie dans tous les champs sociaux.

Références bibliographiques

- AGBAI Oma, BUSTER Keshia, SANCHEZ Miguel, HERNANDEZ Claudia, KUNDU Roopal, CHIU Melvin, WENDY E Roberts, ZOE Draelos, BHUSHAN Reva, TAYLOR Susan, LIM Henry, 2014, « skin cancer and photoprotection in people of color: a review and recommendation for physicians and public » *Journal of the American Academy of Dermatology*, Vol. 70 (4): 748-762. doi: 10.1016/j.jaad.2013.11.038. Epub 2014 Jan 28. PMID: 24485530 Review.
- BUCARO Susie, 2010, « A black market for magical bones: the current plight of east African albinos », *Law commons*, pp. 131-140.
- CHELALA Ninou, 2007, « L'albinos en Afrique : la blancheur noire énigmatique », Paris : l'Harmattan.
- DODOUNOU, Tsevi., 2011, « Le mythe de l'albinos dans les récits subsahariens », vol.1, ISBN : 978-3-643-11219-4(br.) ; 3-643-11219-X (br.).
- NEACSU Andrei Engstrand et WYNTER Alex, 2009, « A travers les yeux des albinos. Le sort tragique des albinos dans la région des grands lacs en Afrique et la réponse de la croix rouge. Etat des lieux et recommandations ».
- FALL Bineta, 2018, « Sorcellerie et albinisme en Afrique subsaharienne », Université du Québec à Montréal.
- FELLOWS Simon, 2008 « Trafficking body parts in Mozambique and south Africa. ». Goffman Erving, 1963, stigmatisation : notes sur la gestion de l'identité gâchée » *Human Rights League in Mozambique*. simonldh@yahoo.com 2010.
- HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME, 2016, « Rapport de l'experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme ».
- JEAMBRUN Pascale et SERGENT Bernard, 1991, « les enfants de la lune : l'albinisme chez les Amérindiens. Paris : Institut national de la santé et de la recherche médicale », ORSTOM, juin 1991, N°214-91.
- KIPRONO Samson Kimaiyo, Lucumay Nanyori Joseph, Bernard Naafs, Baraka Michael Chaula., 2012, « Quality of life and people with albinism in Tanzania: more than only a loss of pigment », *open Access Scientific Reports*.
- SHARI Miller-Johnson, WINN Donna-Mari, COOIE John, MAUMARY-GREMAUD Anne Hyman, TERRY Claire, LOCHMAN Robert John, 1999, « Motherhood during the teen years: a developmental and psychopathology », 32: 85-1001.
- MORICE Fanny Picard., 2013, « Etude clinique et génétique de l'albinisme oculocutané : développement d'outils de diagnostic moléculaire et e recherche de nouveaux gènes », Thèse de Doctorat, Université Saint-Denis, La Réunion..
- NATIONS-UNIES, 2017, « Difficultés rencontrées par les personnes atteintes d'albinisme en ce qui concerne le développement social » *Under the same Sun*, 2012, « Les enfants vivant avec l'albinisme en Afrique meurtres mutilations et violences. Un rapport sur la Tanzanie : avec des cas similaires dans d'autres pays en Afrique Subsaharienne ».

- Under the Same Sun, 2014, « Catégorisation de l'albinisme : changer les perceptions et début de protection », Comité Consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.
- WAN Nathalie, 2003, « Orange in World of Apples: The voices of albinism. Distability & Society », 18(3), 277-296.
- ZAFFRAN Joël, 1997, « L'intégration scolaire des handicapés », Paris l'Harmattan, 219p.

LA COMPARAISON COMME DEMARCHE DE COMPREHENSION DU FAIT URBAIN : EXEMPLE DE QUELQUES TRAVAUX

Coffi Cyprien AHOLOU
Université de Lomé, Togo
caholou@gmail.com

Résumé

La comparaison est une approche méthodologique d'analyse de comparables et d'incomparables. Elle permet d'identifier et d'analyser non seulement leurs similitudes mais aussi leurs divergences. Mais au-delà de cet exercice académique, elle permet aussi d'apprendre de l'expérience de l'autre. Elle s'opère à l'échelle nationale et à l'échelle internationale. Toutefois, elle est très peu utilisée dans le contexte africain. Quels sont les enjeux de la comparaison dans un contexte africain ? À partir de la définition de la comparaison, un point d'orgue est mis sur des expériences d'usages à Lomé et Cotonou, dans le Grand Lomé, le Grand Dakar, le Greater Accra et le Grand Abidjan. La recherche documentaire a été l'approche utilisée. Il en ressort que la comparaison est un itinéraire de recherche et un moyen pour apprendre de l'ailleurs.

Mots-clés : Comparaison, itinéraire de recherche, Comité de développement de quartier, ville

Abstract

Comparison is a methodological approach to analysing comparables and incomparables. It allows us to identify and analyse not only their similarities but also their differences. But beyond this academic exercise, it also allows us to learn from the experience of others. It takes place at national and international levels. However, it is very little used in the African context. What are the challenges of comparison in an African context? Based on the definition of comparison, the focus will be on the experiences of use in Lomé and Cotonou, in Greater Lomé, Greater Dakar, Greater Accra and Greater Abidjan. It will be shown that comparison is a research itinerary and a means of learning from elsewhere.

Keywords: Comparison, research itinerary, Neighbourhood Development Committee (NDC), city

Introduction

Contrairement à d'autres contextes, l'usage de la comparaison comme approche de recherche dans les études urbaines en Afrique n'est pas encore une pratique routinisée, quoiqu'on note de plus en plus de publications scientifiques qui empruntent cette démarche. Des travaux comme ceux de Ph. Gervais-Lambony (1994), J. Robinson (2006, 2021), A. Choplin (2006), A. Spire (2009), Coffi C. Aholou (2008), J. Chenal (2013) et plus récemment R. K. Anoumou (2021), K. A. Awlime (2021), etc. peuvent être cités en exemple. Alors qu'à l'échelle internationale, d'aucuns n'hésitent à parler de tournant comparatif, voire de « renaissance » de la comparaison en études urbaines

(K. Ward, 2008, p. 405 ; J. Nijman, 2007 ; J. Robinson, 2014), l'usage de la comparaison dans le champ des études urbaines en Afrique est à l'image de la recherche sur le continent¹²⁰. Selon J-Y. Authier (2019), cet engouement pour l'approche comparative peut s'expliquer par la globalisation, les appels au dépassement du nationalisme méthodologique en sciences sociales et le développement des approches postcoloniales. La comparaison est intrinsèque à la pensée humaine. Des hommes de la science, elle requiert une attention sans cesse grandissante. Ainsi, selon J. Hopkins en ouverture de l'ouvrage "Comparer l'incomparable" de M. Détiéne (2000, p. 9), « il n'y a rien que l'esprit humain fasse si souvent que des comparaisons ». Comme le dit D. Lorrain (2019, p. 83), comparer est d'abord un problème pratique avant d'être un problème de recherche. Mais alors qu'est-ce que comparer veut dire ? On peut définir la comparaison de différentes manières. Selon Ph. Gervais-Lambony (2003),

Les formes courantes de comparaison relèvent d'une conception réductrice :

- A ressemble à B, la comparaison cherche à le démontrer, en justifiant par là-même la comparaison : ce qui se ressemble est comparable (similaire). Cette approche tautologique peut servir à délimiter des régions, des ensembles... mais interdit toute recherche du général et impose au contraire des coupures : Sud-Nord, rural-urbain, etc.

Deux autres modes de comparaison relèvent d'une méthode déductive et posent un problème, du moment que l'on est convaincu de la complexité des objets d'études, car cela limite en général la comparaison à un seul des aspects de ces objets :

- C'est comparer que de confronter un modèle théorique à des objets empiriques A, B, C... ; il s'agit ici de tester un modèle.
- À partir de ce que j'appellerai une « définition théorique relative » d'un objet qui sert de paradigme, on peut utiliser la comparaison pour mesurer le degré de...

Enfin, la comparaison, par excellence, est inductive quand elle prend les deux formes suivantes :

- Un des aspects de A ressemble à B, mais pourtant B ne ressemble pas à A. La comparaison aide à comprendre pourquoi.
- Bien que A diffère de B, il y a des points communs qui relèveraient donc de l'universel (du général), ce que la comparaison cherche à montrer. (Ph. Gervais-Lambony, 2003, p. 24)

Autrement dit, comparer, ce n'est pas seulement opposer, distinguer, c'est aussi parfois envisager les termes de la comparaison comme des variantes renvoyant, au-delà des apparences liées à la distance temporelle et spatiale, à des invariants de deux sortes. Invariants structuraux qui permettent de discerner des parentés entre domaines différents à travers des relations d'homologie (dominant et dominé ; orthodoxie et hérésie ; défection, protestation et loyauté...). Invariants anthropologiques : dans l'ensemble des sociétés se laissent reconnaître les marques et les contraintes du temps, de la finitude humaine avec les problèmes de concurrence, de reconnaissance, de

¹²⁰ Le continent ne compte aujourd'hui que 2,4 % des chercheurs dans le monde et 2,6 % des publications scientifiques (Dénis sergent, 30/12/2019, « La recherche africaine se cherche encore », La Croix).

succession... ; de même, on peut y retrouver les modalités fondamentales de la pratique (savoir-faire et connaissance savante ; degrés de distance au rôle ; assurance et gêne...). Dans le cadre de nos travaux, nous utilisons souvent l'approche comparative sous les deux dernières formes, c'est-à-dire comprendre les raisons pour lesquelles le corps social A ressemble à B et relever les différences entre les deux. Car, il s'agit de confronter deux espaces urbains dans leur globalité, de procéder à une réflexion qui est va et vient de l'un à l'autre. L'apport de la comparaison est alors d'éclairer un objet par l'autre, tout en gardant à l'esprit que les deux objets sont différents.

L'objectif de cet article est de montrer à partir des exemples, comment l'approche comparative permet d'appréhender le fait urbain. Pour ce faire, la démarche méthodologique ayant conduit à sa rédaction est essentiellement basée sur la recherche documentaire. Dans un premier temps et dans une visée réflexive, cet article se propose d'interroger la comparaison comme itinéraire de recherche à partir de nos propres travaux. La méthode réflexive consiste à appliquer les outils de l'analyse à notre propre travail ou réflexion et donc à intégrer notre démarche comparative dans les sujets d'étude. Elle analyse les diverses faces de la pratique scientifique et fait du rapport du chercheur à sa recherche un objet d'étude. Elle apparaît dès les débuts de « l'ethnologie de terrain », sous la forme de l'écriture à la première personne qui pousse à l'explicitation de sa propre posture tout au long du processus de recherche (J-P. Olivier de Sardan, 2000). On postulera avec M-M. Bertucci, (2009, p. 44) que la réflexivité est l'aptitude du sujet à envisager sa propre activité pour en analyser la genèse, les procédés ou les conséquences, autrement dit la pratique de la réflexivité constitue la possibilité qu'a tout acteur social d'examiner sa situation et son action dans le cadre des analyses de la modernité. Étant donné que la réflexivité est une propriété de l'action sociale qui conduit l'action à agir sur l'acteur et inversement par un renvoi permanent entre la description des situations et les situations elles-mêmes (Y. Alpe et al, 2007, p. 245), certains de nos articles et deux récentes thèses ayant adopté la même posture méthodologique serviront d'effets miroirs. Aussi, d'autres publications dans lesquelles l'approche méthodologique n'est pas comparative ont été exploitées pour comparer les résultats avec les nôtres dans le but de montrer la portée de la comparaison.

La seconde partie se consacrera au comparatisme comme *learning from elsewhere* c'est-à-dire apprendre de l'ailleurs. Dans cette approche, nous postulons comme J. Robinson (2006) que toutes les villes sont ordinaires et, de ce fait, ont des choses à nous apprendre. Cette démarche, nous avons souvent recours dans le cadre du projet Grand Lomé.

I. Comparaison comme itinéraire de recherche

Comme l'a rappelé G. Pinson (2019, p.45), c'est É. Durkheim (1988) qui pose les bases de l'orthodoxie de l'usage de la comparaison en sciences sociales. Il écrit :

Nous n'avons qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est causé d'un autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents ou absents et de chercher si les variables si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre. Quand ils peuvent être artificiellement produits aux yeux de l'observateur, la méthode est l'expérimentation

proprement dite. (E. Durkheim, 1988, p.217).

Cette citation installe la comparaison comme approche fondamentale de la scientificité de la démarche sociologique. Cette position orthodoxique de la comparaison va opposer les défenseurs de l'approche positiviste de la comparaison aux auteurs qui lui contestent cette prétention de monopole de la scientificité et prônent pour leur part, l'approche monographique (J. Claude, J. Revel, 2005). Pour notre part, nous considérons comme O. Frey (2012) que la sociologie urbaine, depuis son établissement comme discipline scientifique à la jonction de la géographie sociale, de l'aménagement du territoire et de l'architecture tente de cerner la spécificité des villes. En cela, la méthode comparative permet de justifier l'exigence contemporaine d'interdisciplinarité (G. Jacquois, 1989). En outre, étudier la ville suivant une approche comparative, c'est aussi tenter de répondre aux interrogations « qu'est-ce qu'un lieu, qu'est-ce qu'un site ? Comment fait-on un territoire ? » comme le suggère M. Détienne (2000, p. 13).

Comme itinéraire de recherche, nos travaux s'inscrivent dans ce qu'on peut appeler les *préceptes de comparabilité*, c'est-à-dire se doter d'une grille de lecture transversale, transculturelle ou transnationale, exigeant au préalable de se mettre d'accord sur les éléments de la thématique et de la problématique susceptibles de faire l'objet de la comparaison (C. C. Aholou, 2008). Pour l'illustrer, nous mobilisons d'abord l'étude sur les comités de développement de Lomé et de Cotonou (C. C. Aholou, 2008, 2009, 2015, 2016a, 2016b).

Le quartier est un territoire de proximité qui, dans sa dimension spatiale, a deux fonctions : découper un espace politique, donc un système d'acteurs, et identifier des problèmes dont l'importance est attestée par le fait qu'ils sont physiquement proches des individus. Selon A. Bourdin (2005), on peut lui attribuer une troisième dimension, car le quartier est un moyen de mobiliser une symbolique de l'identité, qui servirait de support à une coalition d'acteurs. Au Togo et au Bénin, le lancement du processus de démocratisation accompagnée plus tard par la décentralisation – même si celle-ci est plus avancée au Bénin qu'au Togo (espace) – s'est accompagnée d'une irruption de mouvements associatifs dans l'espace public local. Des associations de collecte d'ordures ménagères aux groupements professionnels en passant par les structures sportives, ces organisations de la société civile participent à la gestion de l'espace urbain à diverses échelles (quartier, arrondissement, commune). La volonté d'avoir d'autres interlocuteurs dans les quartiers, en dehors des autorités administratives locales, a conduit les autorités (locales et nationales), avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à créer les Comités de Développement du Quartier (CDQ). Ces structures ont pour principale mission de mobiliser les habitants autour des actions de développement dans leurs différents quartiers. Dans un contexte urbain caractérisé par l'hétérogénéité, comment les comités de développement de quartier (dont la vocation est de rassembler les citoyens) se structurent-ils ? En d'autres termes, suivant quelles logiques et quelles transactions mobilise-t-on les habitants d'un quartier dans un contexte de distance socio-culturelle ? Le degré d'appropriation par les habitants de cet outil participatif est-il fonction des conditions ayant conduit à la création du CDQ ? Les recherches menées pour tenter de répondre à ces questionnements nous ont conduit aux résultats suivants :

II. Les Comités de Développement de Quartier (CDQ) de Lomé et de Cotonou

Deux catégories de logiques sont à l'origine de la création des CDQ à Lomé et à Cotonou : à Lomé, il y a ceux que nous désignons par les CDQ *bottom up* (ou CDQ d'initiative endogène). Observés dans les quartiers « autochtones » Bè et Amoutiévé, ils sont le résultat d'une volonté citadine, elle-même résultante de la solidarité légendaire des Ewé d'une part et d'autre part, de l'appartenance à un espace marginalisé dans la ville de Lomé, et la sauvegarde des spécificités culturelles des Bè (Goeh-Akueh, 2006). Cette forme de mobilisation citadine répond au besoin de sortir la communauté Bè, incarnation de la paupérisation urbaine, de sa situation de pôle de marginalité. En tirant leçon des succès de ces organisations des quartiers Bè, la direction régionale des affaires sociales de Lomé qui a en charge le développement communautaire a décrété l'installation de CDQ dans tous les quartiers de la ville avec le concours financier et technique de l'UNICEF qui avait aussi besoin d'un interlocuteur à l'échelle locale pour mobiliser les habitants à participer aux activités de sensibilisation et de vaccination dans les quartiers. Ainsi, en accord avec les autorités municipales, un manuel de procédure a été conçu pour faire adhérer la population à l'idée de création des CDQ. C'est la deuxième génération de CDQ, que nous appelons les CDQ *top down*.

A Cotonou, par contre, il n'y a qu'une seule catégorie de CDQ : celui du *top down* qui existe dans tous les quartiers. Mais à l'intérieur, on en distingue deux types. Le premier c'est le CDQ comme dispositif d'un projet urbain. En effet, les premiers CDQ installés à Cotonou sont issus de la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD) financé par la Banque Mondiale qui avait besoin d'une structure représentative des bénéficiaires pour assurer l'entretien et la pérennité des infrastructures et équipements urbains installés dans les quartiers d'intervention. C'est de là que la première catégorie des CDQ a été créée à Cotonou. Ce sont donc les CDQ /PGUD (C. C. Aholou, 2008). Leur particularité est qu'ils ne couvrent pas tous les quartiers de Cotonou car limités aux seuls secteurs d'intervention du projet. Le deuxième type, appelé CDQ/PDC est née suite à la volonté du maire de Cotonou de doter la ville d'un Plan de développement communal (PDC). Dans l'élaboration de ce document, il a été adopté une approche de planification ascendante et l'installation des CDQ lui a permis d'atteindre cet objectif car ces derniers, avaient pour mission de mobiliser les populations, recenser les aspirations de chaque quartier, qui sont portées à l'échelle de l'arrondissement puis au niveau de la commune pour être prise en compte dans le PDC après arbitrage.

En partant des résultats obtenus par les différents CDQ et au regard des missions qu'ils se sont assignés, on observe que, le CDQ comme initiative endogène a connu plus de succès aussi bien en matière de mobilisation citadine que dans la construction et la gestion des équipements urbains. C'est le cas des CDQ des quartiers Bè et Amoutiévé à Lomé. La construction du deuxième niveau du centre communautaire de Bè et des latrines publiques dans les deux quartiers, des bornes fontaines, l'aménagement des places publiques, etc. sont des réalisations à mettre à l'actif de ces mouvements. Le degré d'organisation et de mobilisation sont également des indicateurs pour mesurer l'efficacité des structures *bottom up*. Ils rivalisent d'initiatives et ne réclament pas les

moyens auprès d'une quelconque structure étatique ou non avant l'exécution des programmes d'action qu'ils se donnent chaque année. Aux antipodes de cette forme, les autres types, qui sont issus des mouvements *top down*, au fil et à mesure que les jours avancent, l'ardeur et le dynamisme qui ont accompagné leur installation se sont émoussés pour plusieurs raisons. À Cotonou, dans le cas des CDQ/PGUD (projet de gestion urbaine décentralisée, financement Banque Mondiale) à la fin du projet, un accompagnement (formation et financement) avait été fait sur deux ans pendant lesquels les membres étaient actifs. Ce dispositif terminé, ils se sont donnés à d'autres activités et la mairie de Cotonou a mis en place un système d'affermage pour gérer les équipements urbains. Il en est de même pour les CDQ/PDC (plan de développement communal) qui sont quasiment à l'arrêt. À Lomé, les CDQ *top down* cahin-caha, fonctionnent dans certains quartiers même si les résultats n'atteignent pas ceux observés dans les quartiers autochtones où l'homogénéité culturelle est un levier de mobilisation.

La comparaison a permis d'appréhender les comités de développement de quartier dans leur généralité en faisant ressortir les similitudes (c'est ce que H. Teune et A. Preworski (1970) appellent la « comparaison par similitude »), mais également, dans leur spécificité. L'une des différences réside dans la connaissance des logiques qui sous-tendent la réussite et la pérennité de l'initiative CDQ (en elle-même) dans certains quartiers de Lomé.

L'analyse de ces résultats obtenus à partir de l'approche comparative entre les CDQ à Lomé et à Cotonou à l'aune d'une étude similaire sur la même thématique à Bamako permet de saisir l'importance de la comparaison. Etudiant les changements sociopolitiques et les recompositions territoriales intervenus dans la commune V de Bamako suite à la mise en œuvre des dynamiques de quartiers au travers d'une approche globale (combinaison de différentes techniques de la méthode qualitative), A. S. Soumare et M. Koumare (2019) parviennent aux résultats selon lesquels l'esprit de la dynamique de quartier est connu de l'institution municipale et par les habitants de la commune V du District de Bamako, les services techniques étatiques concernés et les cadres de concertation eux-mêmes etc. Aussi de nombreuses actions majeures sont visibles. Dans leur analyse, les CDQ constituent une impérieuse nécessité pour la puissance publique (Etat et collectivités territoriale) et pour les légitimités traditionnelles (les chefs de quartiers et conseillers) dans l'optique de la mise en œuvre du développement local. A ce titre les démocraties de proximité, constituent des courroies de transmission, le cordon ombilical entre les communautés à la base et les décideurs publics. Pour autant, disent-ils les cadres de concertation sont butés à de nombreux problèmes qui freinent le fonctionnement correct de cette démarche territoriale et non sectorielle : le problème de motivation des membres de ces organisations, problème de la mobilisation des ressources financières et la reconnaissance de leur existence formelle par les pouvoirs publics. Ils concluent en disant que les différents acteurs rencontrés au cours de la collecte des données, ont des perceptions différentes les unes des autres par rapport à la dynamique de quartier ou des acteurs locaux.

L'analyse de ces résultats, montrent des limites d'une étude urbaine centrée sur une même ville. Une telle étude ne permet pas de savoir qu'il existe d'autres pesanteurs

qui agissent sur les perceptions du rôle des CDQ dans une ville. En effet, si les auteurs de cet article avaient adopté une posture comparative avec d'autres villes africaines, les résultats auraient été tout autres. Puisque, l'apport des CDQ à la démocratie locale est dans une large mesure fonction de leur légitimité et de leur crédibilité. Celles-ci reposent sur deux critères essentiels : la représentativité et l'indépendance. Pour être écoutés par les élus, les comités de quartier doivent faire la preuve de leur représentativité. Pour être crédibles auprès des habitants, ils doivent aussi démontrer leur indépendance et leur liberté de critique à l'égard des pouvoirs établis. Ainsi, pour le pouvoir municipal, les comités de quartier représentent des relais fondamentaux de communication avec la population locale, à travers des chemins descendants et ascendants. L'objectif de ce dernier est d'avoir, outre, des relais auprès de la population afin que l'action publique municipale puisse être mieux acceptée, mais aussi, de s'assurer une présence d'hommes de terrain capables de faire remonter toute une série d'informations vers la mairie quant aux plaintes et aux demandes de la population.

Sur d'autres sujets, nous avons fait usage de la même approche. Nous pouvons citer dans cet article deux autres. Le premier concerne l'étude sur les serveurs de bars à Lomé et à Cotonou (C. C. Aholou, 2015). L'objectif était d'explorer le monde des bars à Cotonou et à Lomé, à la découverte du métier de ceux qui servent dans les buvettes, un marqueur de l'Afrique des villes. L'observation et l'entretien ont été utilisés comme outil de collecte de données.

De l'analyse, il ressort que, l'urbanisation en Afrique au Sud du Sahara se manifeste par une importante migration des jeunes des milieux ruraux vers les villes. L'insertion urbaine de ces néo-citadins se fait à travers des systèmes sociaux plus ou moins variés. Avoir l'opportunité d'exercer une activité rémunératrice quelle qu'elle soit, constitue un impératif pour ces derniers. Servir dans un bar devient une option tangible, puisqu'aucune formation particulière n'est nécessaire à l'exercice de ce métier. Les données collectées ont permis de montrer une domination féminine dans ce métier de service, une longue durée journalière de travail et sans pause avec une rémunération dérisoire. Nonobstant ce sombre tableau, ce métier favorise l'insertion urbaine des jeunes migrant(e)s dans les deux villes. Outre ces similitudes, l'étude a également révélé qu'à Cotonou, les serveurs de bars sont en majorité d'origine togolaise, ce pour deux raisons : (i) le salaire est plus élevé à Cotonou qu'à Lomé (en 2015 où nous menons l'étude, le salaire mensuel hors pourboire était de trente-cinq mille francs en moyenne à Cotonou et de vingt mille en moyenne à Lomé), (ii) les femmes togolaises sont reconnues meilleures en cuisine dans la sous-région ouest africaine.

Ces résultats obtenus par l'usage de l'approche comparative entre les bars de Lomé et de Cotonou, nous pouvons les analyser au regard d'une étude similaire réalisée sur le même sujet en pays Dogon au Mali. Intitulé « Bars et cabarets du pays dogon », l'article de E. Joly (2006) a démontré que le cabaret villageois est aujourd'hui une source de convivialité mais aussi d'individuation, alors que les buveurs des bars reconstituent au contraire des tablées ou des sociétés éphémères régies par des règles draconiennes. Dans son développement, il démontre que la fréquentation des bars est essentiellement masculine car ni les femmes ni les jeunes n'ont accès à ces lieux pour des raisons religieuses. Il conclut en disant que les clients des bars et des cabarets, en ville comme en milieu rural, partagent les mêmes motivations : se distraire entre

hommes mariés en mettant entre parenthèses leurs différences, afin d'échapper un bref moment à un environnement familial, professionnel ou religieux jugé parfois contraignant.

Ces résultats, quoiqu'édifiant montrent encore une fois, les limites d'une étude urbaine centrée sur un même espace. Elle ne permet pas de savoir que d'autres formes de pratiques dans les bars sont possibles ailleurs. En effet, si l'auteur de cet article avait utilisé une approche comparative avec d'autres villes africaines, les résultats auraient été tout autre. Car les clients de la région Dogon qu'il a étudiés, reproduisent dans ces bars, le même environnement « religieux jugé contraignant » qu'ils craignent. Notre étude dans les bars de Cotonou et de Lomé, montre la mixité sociale et intergénérationnelle qu'on observe dans les bars de ces deux villes.

La seconde étude relève de la sociologie de l'habitat et traite de l'intégration urbaine par le logement (C. Aholou, 2016). Outre la comparaison entre Lomé et Cotonou, l'approche situationnelle de la recherche a été utilisée pour aboutir aux résultats. Rappelons que l'approche situationnelle est une méthode de recherche en anthropologie et elle a été développée par les anthropologues africanistes de l'École de Manchester au Rhodes-Livingstone Institute notamment par J. Clyde Mitchell (1987). Selon M. Agier (2009, p. 41), « cette approche s'abstient, par décision de méthode, de faire intervenir le caractère structurel/institutionnel des relations observées. C'est l'observation des phénomènes à l'échelle interactionnelle qui doit permettre de repérer les contraintes réelles de l'ordre social englobant ». Dans le cas de cette recherche dont la cible est constituée des locataires dans les villes de Lomé et de Cotonou, il s'agissait d'observer le rapport entre l'habitant et son habitat. Ce lien évoque les manières subjectives d'habiter (ou de vivre) un espace et est constitutif de l'identité des lieux. En postulant qu'avoir un logement est un facteur d'intégration sociale, cette contribution a exploré les systèmes de valeurs qui régissent les liens entre les locataires et leur logement dans les villes de Cotonou et de Lomé. Les résultats ont révélé deux typologies de locataires. D'un côté, l'élite, minoritaire qui contracte les baux par l'entremise des agences immobilières ou notariales. Ceux-ci développent des relations de stabilité, de sécurité et d'intimité avec leur logement. De l'autre, la majorité qui parvient à dénicher leur logement locatif par le truchement des « démarcheurs » n'éprouve pas la sensation d'être chez soi. Dans ce cas où, le rêve est de devenir un jour propriétaire, la location est une étape, une transition. Cette conscience de « vivre chez autrui » limite la jouissance des lieux. L'on assiste de ce fait à une ville duale où d'un côté les propriétaires et assimilés ont « droit de cité », et de l'autre, la majorité des locataires ordinaires vivent au gré des spéculations, une sorte de marchandisation du logement.

Dans les différents cas évoqués, l'usage de la comparaison comme itinéraire de recherche a permis de déboucher non seulement sur des résultats concluants mais également et peut aboutir à des constructions de théories. La récente thèse de doctorat de R. K. Anoumou (2021) sur l'accès à l'électricité dans le Greater Accra et le Grand Lomé en est un exemple. En effet, dans ce travail, l'auteur formule à partir d'indicateurs précis et propres à chaque terrain de sa recherche, ce qu'on peut appeler une sociologie urbaine de l'insatisfaction. Mais l'approche comparative ne se résume pas à la comparaison des comparables. On peut aussi comparer l'incomparable (M.

Détienne, 2000) dans le but d'apprendre.

IV. Comparaison comme *learning from elsewhere* (apprendre de l'ailleurs)

Contrairement au concept de ville globale (S. Sassen, 2001), l'usage du comparatisme dans le sens du *learning from elsewhere* exige de considérer toutes les villes comme ordinaires (J. Robinson, 2006 ; D. Phillips, 2010). Poser ce postulat, ne consiste pas à niveler les différences, bien au contraire, car les différences comme le précise J. Robinson (2006), « ne renvoient pas à une supériorité de certaines villes sur d'autres, mais constituent une marque de diversité et de complexité urbaine ». En agissant ainsi, on adopte que toutes les villes du monde ont des choses à dire et à nous apprendre. Il s'agit là d'une logique universaliste dans laquelle toutes les villes du monde, riches ou pauvres, globales ou de second rang, sont appelées à relever d'importants défis (A. Choplin, 2014).

En réalité, de véritables processus urbains sont aujourd'hui en construction dans les espaces urbains africains et il y a lieu de les considérer comme des « laboratoires » des dynamiques urbaines. Que l'on s'intéresse à l'émergence de l'individu dans les villes africaines, aux jeux d'appropriation, de contrôle de l'espace comme ressources urbaines, aux processus de transformations socio-spatiales, à l'émergence de nouvelles stratégies d'accès aux services urbains (transport, électricité, eau, collecte des ordures etc.), dans tous ces domaines, il est à retenir la créativité et le dynamisme de ces villes ordinaires et de leurs habitants, autonomes et capables de se projeter dans l'avenir. Ces villes ordinaires, doivent être analysées comme des lieux innovants, connectés tant avec l'espace environnant qu'avec d'autres villes.

Envisager toutes les villes comme ordinaires permet aussi d'effectuer des comparaisons aussi fructueuses qu'inattendues, en soulignant les similitudes entre les trajectoires des différentes villes du monde. Cette méthode, que J. Robinson (2006) a largement mise en œuvre dans ses travaux récents, repose en particulier sur l'analyse de la circulation des modèles urbains et architecturaux à travers le monde. Parce qu'elle s'intéresse aux politiques urbaines, à la façon dont les décideurs font la promotion de leurs villes, ses travaux sont éminemment politiques et ont vocation à être utiles aux gestionnaires municipaux comme aux citoyens.

Aujourd'hui, ce courant est porté par des auteurs comme Vyjayanthi Rao, Colin McFarlane, Raewyn Connell ou encore Ananya Roy, et s'inspire de la « *Theory from the south* » qui défend l'idée que l'on peut théoriser sur le sud, au sud et à partir du sud, en particulier pour comprendre le nord. Tous ces chercheurs font la promotion du comparatisme comme mode de compréhension de la condition urbaine aujourd'hui. Cette fois, nous nous inscrivons ici dans une logique d'aménageur et non de chercheur, pour comparer le Grand Lomé avec le Grand Dakar et le Grand Abidjan dans le sens de « *learning for elsewhere* ».

V. Qu'apprendre des processus du Grand Dakar et du Grand Abidjan ?

Selon J-M.Stébé et H. Marchal (2011), les villes contemporaines sont caractérisées par l'étalement urbain. Forme d'interaction entre la périphérie et la ville, ce phénomène se caractérise par l'absorption des espaces périphériques par le front d'urbanisation non contrôlée, en provenance de la ville-capitale. La conséquence, c'est

la disparition des espaces agricoles, la multiplication des quartiers sous-équipés, la naissance de nombreux bidonvilles et surtout l'installation des populations dans des espaces non habitables. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiation et la promotion des projets de type « Greater Accra », « Grand Lomé », « Grand Dakar », etc. Portés par les municipalités avec le financement des partenaires techniques et financiers tels que : Cities Alliance, AFD, Banque Mondiale, ils visent à doter ces agglomérations d'une vision sur le long terme ayant pour finalité la lutte contre la pauvreté urbaine et la recherche d'une harmonie et d'une cohérence en matière d'habitat, de voirie, d'équipements et de transport dans toute l'agglomération. C'est ainsi que le projet d'élaboration de la stratégie de développement urbain du Grand Lomé a été lancé en 2010, quatre ans, après celui du Grand Dakar. Apprendre du processus en cours était donc impératif d'abord en matière de gestion du projet (organisation des consultations par exemple), ensuite s'inspirer de leur expérience sur le déplacement des habitants des zones à risque d'inondation et enfin, l'organisation du système de gestion des ordures ménagères qui est directement transféré à la communauté d'agglomération du Grand Dakar, contrairement à l'agglomération *loméenne* où seule la commune dispose d'un tel service. Les nombreux voyages et échanges entre les deux capitales ont permis aux deux structures d'apprendre l'une de l'autre. Ainsi, la mise en œuvre effective des lois sur la décentralisation avec la création de la communauté d'agglomération du Grand Dakar animée par des organes élus ont permis de doter l'espace de développement partagé par Dakar et les communes environnantes d'un statut administratif avec des compétences claires même si les ressources pour assumer ses missions ne sont pas toutes transférées par le pouvoir central. Même si Dakar est la Capitale du Sénégal et que l'État central a toujours un œil sur ce qui s'y passe, la très forte centralisation en cours dans le Grand Lomé est un souvenir lointain pour le Grand Dakar. L'aménagement urbain, la mobilité et la gestion des ordures ménagères sont les compétences transférées à la communauté d'agglomération. Sur la question de la mobilité, l'expérience *loméenne* avec la SOTRAL a retenu l'attention des Dakarais avec notamment les *tarifs sociaux* qui sont appliqués aux voyageurs sur les différentes lignes de cette société.

La même approche a été utilisée avec Grand Abidjan, cette fois-ci dans le cadre du projet d'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Grand Lomé. Contrairement à l'expérience précédente où il y a un décalage entre le processus *loméen* et dakarais dans le cadre de la stratégie de développement urbain, les deux initiatives ont démarré dans la même période. Le schéma directeur du Grand Abidjan était financé et exécuté par les japonais alors que celui du Grand Lomé était financé par plusieurs partenaires techniques et financiers. Ici, la démarche comparative avait un double objectif. Le premier s'interrogeait sur l'échelle territoriale pour une gouvernance adéquate du Grand Lomé (C. Aholou, 2017). Comme l'avait bien rappelé J. Véron (2008), il y a plus de trente ans, P. Bairoch (1977), avait cherché à connaître la taille optimum des villes. Dans mon questionnement, la taille n'est pas seulement démographique comme dans le cas de P. Bairoch, elle est aussi spatiale. A ce niveau, le Grand Lomé avait des choses à apprendre du Grand Abidjan puisque dans le cadre de leur schéma directeur, le territoire désigné comme Grand Abidjan ne correspondait plus au territoire du District Autonome d'Abidjan sur lequel le précédent schéma avait

été élaboré. C'est un territoire plus large composé de toutes les localités se situant dans un rayon de 60 kilomètres autour de la capitale ivoirienne. Le second objectif visait à savoir comment l'équipe japonaise allait mettre en pratique la TOD (*Transit-Oriented Development*), théorie américano-japonaise d'aménagement urbain, dans une ville africaine et surtout comment s'en inspirer pour la structure viaire dans le Grand Lomé. Que ce soit pour l'échelle de gouvernance que pour la TOD, la comparaison Grand Lomé/Grand Abidjan a permis aux deux équipes d'apprendre les meilleures pratiques de l'autre en matière d'aménagement et de gouvernance urbains.

Conclusion

Que retenir au terme de cet article sur le comparatisme comme approche d'appréhension de la condition urbaine dans les villes africaines ? D'abord, que la comparaison quelle qu'en soit l'échelle (entre deux quartiers urbains ou entre deux villes) permet de mettre en lumière ce qui est invisible. Le chercheur gagne toujours sur les deux tableaux : les similitudes et les dissemblances. A ce titre le comparatisme est une approche féconde pour le chercheur. Comme itinéraire de recherche, depuis plus d'une dizaine d'années, elle m'a permis de révéler les réalités urbaines dans les villes de Lomé et de Cotonou. L'un explique l'autre et vice-versa. Comme « *apprendre de l'ailleurs* », la comparaison m'a permis de m'inscrire dans la logique de la « *Theory from the South* » (TSF), qui défend l'idée que l'on peut théoriser sur le Sud, au Sud et à partir du Sud, en particulier pour comprendre le Nord. Il ne s'agit pas tant de s'intéresser à de nouveaux objets localisés au Sud que d'adopter une nouvelle démarche qui consisterait à décentrer le regard et la pensée. Cette nouvelle théorie critique se pense et se formule depuis l'African City Center d'Afrique du Sud avec des auteurs comme Edgar Pieterse, Susan Parnell et Abdou Maliq Simone et qui mène des recherches actives et stimulantes sur les villes. S'inscrire dans cette veine est non seulement édifiante pour la recherche « en soi », mais également et surtout pour la recherche-action au bénéfice des villes africaines.

Références bibliographiques

- AGIER Michel, 2009, *Esquisses d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- AHOLOU Coffi Cyprien, 2008, *Proximité spatiale, distances socio-culturelles à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo). Etude comparative*, Paris, ANRT.
- AHOLOU Coffi Cyprien, 2009, « Les Comités de Développement de Quartier à Cotonou et à Lomé. Par le « haut » pour le « bas », in de BIASE Alessia, CORALLI Monica (sous dir.), *Espaces en commun. Nouvelles formes de penser et d'habiter la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 151-173.
- AHOLOU Coffi Cyprien, 2015, « Servir dans les bars à Cotonou et à Lomé : sociologie d'un métier "éphémère" », in *Notes Scientifiques, homme et société, Revue de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société* de l'Université de Lomé, n°2-juin 2015, p.73-86.
- AHOLOU Coffi Cyprien, 2016a, « Organisation des Comités de Développement de Quartier (CDQ) de Lomé, entre initiatives "proximitaires" et exclusion », *TSE, Territoire, Sociétés et Environnement*, Revue scientifique semestrielle,

- Faculté des Lettres et Sciences Humaines Presses Universitaires de Zinder, n°008, p. 29-43.
- AHOLOU Coffi Cyprien, 2016b, « Rapport habitant et son habitat : le paradoxe de la vie des locataires à Lomé et à Cotonou », *REVUE DU CAMES, Sciences humaines, Nouvelle Série*, n°007-2^{ième} Semestre 2016, Ouagadougou, p. 205-218.
- ALPE Yves, BEITONE Alain et Christine Dollo, 2007, *Lexique de sociologie*, Dalloz, 2^e éd. Paris, 2007, p. 377.
- ANOUMOU Kouassi Rodolphe, 2021, *Justice spatiale et accès à l'électricité : regard croisé entre Greater Accra et Grand Lomé*, Lomé, Université de Lomé.
- AUTHIER Jean-Yves, BAGGIONI Vincent, COUSIN Bruno, FIJALKOW Yankel, LAUNAY Lydie, 2019, *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris, La Découverte.
- AWLIME Kossi Atsitso, 2021, *Métropolisation et gouvernance du Grand Lomé au regard du district autonome du Grand Abidjan*, Lomé, Université de Lomé.
- BAIROCH Paul, 1977, *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'Histoire*, Paris, Gallimard.
- BERTUCCI Mane-Madeleine, 2009, place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales in Presses universitaires de Rennes « Cahiers de sociolinguistique », 2009/1 n° 14, p. 43-55, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2009-1-page-43.htm>.
- CHENAL Jérôme, 2013, *La ville ouest-africaine. Modèles de planification de l'espace urbain*, Genève, Métis Presses.
- CHOPLIN Armel, 2014, « Les villes ordinaires de Jennifer Robinson », in Gintrac C., Giroud M., (eds), *Les villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les prairies ordinaires, pp. 25-33.
- CHOPLIN Armelle, 2006, *Fabriquer des villes-capitales entre monde arabe et Afrique noire : Nouakchott (Mauritanie) et Khartoum (Soudan), étude comparée*, Thèse de doctorat unique, Paris, Université de Paris1.
- DETIENNE Marcel, 2000, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil.
- DURKHEIM Emile, 1988, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, 1994, *De Lomé à Harare : le fait citoyen*, Paris, Karthala.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2003, *Territoires citoyens. Quatre villes africaines*, Paris, Belin.
- JOLLY Éric, 2006, « Bars et cabarets du pays dogon », *Socio-anthropologie* [En ligne], 15 | 2004, mis en ligne le 15 juillet 2006, consulté le 22 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/399> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.399>.
- LORRAIN Dominique, 2019, « Déconstruire pour comparer : expériences de recherche », in AUTHIER Jean-Yves et al, 2019, *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris, La Découverte, p. 83-98.
- MITCHELL James Clyde, 1987, « The Situational Perspective », in *Cities, Society, and Social Perception. A Central African Perspective*, Oxford, Clarendon Press, p. 1-33.

- NIJMAN Jan, 2007, « Introduction. Comparative urbanisme » in *Urbanism geography*, vol.28.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2000, « Le «je» méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. » In *Revue française de sociologie*, vol. 41, no 3, 2000, Persée, p. 417- 445.
- PHILLIPS Davids, 2010 « Learning from Elsewhere in Education: Some perennial problems revisited with reference to British interest in Germany » in, *Comparative Education*, Volume 36, 2000 - Issue 3.
- PINSON Gilles, 2019, « Penser par cas, penser par comparaison. Etudes urbaines et pratique des monographies comparées », in, Jean-Yves Authier, 2019, *D'une ville à l'autre, la comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris, La Découverte.
- PINTO Louis, « SOCIOLOGIE - La démarche sociologique ». In Universalis éducation [en ligne]. Encyclopædia Universalis, consulté le 14 mars 2017. Disponible sur <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/sociologie-la-demarche-sociologique/>.
- ROBINSON Jennifer, 2006, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*, London, Routledge.
- ROBINSON Jennifer, 2014, «Introduction to a virtuel issue on comparative urbanism», *International Journal of Urban and Regional Research*, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/1468-2427.12171>.
- SASSEN Saskia, *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 2001 (1^{re} éd. en 1991)).
- SCHULTHEIS Franz, 2003, « Le Play : la méthode comparative au service d'une vision normative du monde social », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-126 | 2003, mis en ligne le 30 novembre 2009, consulté le 14 mars 2017. URL : <http://ress.revues.org/537> ; DOI : 10.4000/ress.537.
- SOUMARE Abdramane Sadio et KOUMARE Mamadou, 2019, « Décentralisation et dynamiques des acteurs locaux: le cas des CDQ (comité de développement de quartier) de la commune v du district de Bamako », *revue malienne de langue et de littératures, revue semestrielle de l'ULSHB*, N° 004, p. 169-186.
- SPIRE Amandine, 2011, *L'étranger et la ville en Afrique de l'Ouest. Lomé au regard d'Accra*, Paris, Karthala.
- STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, 2011, *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, Paris, PUF.
- TEUNE Henry, PRZEWORSKI Adam., 1970, *The logic of comparative social inquiry*, New-York, Wiley.
- VERON Jacques, 2008, « Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'urbanisation du monde », in *Mondes en développement* 2008/2 (n°142, p. 39-52).
- WARD Kevin, 2008, « Editorial - Toward a comparative (re)turn in urban studies? Some reflections », *Urban Geography*, vol.29, n°5, p. 405-410.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RISQUES D'ÉROSIVITÉ DE PLUIE DANS LE DEUXIÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (NORD BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)

Ibikunlé Alain AGUE¹²¹

Université d'Abomey Calavy, Bénin

ibikalain@yahoo.fr

Cyr Gervais ETENE¹²², Université d'Abomey-Calavi, Bénin

cyr_gervais_etene@hotmail.com

Somiyabalo PILABINA¹²³ Université de Lomé, Togo, spilabina85@gmail.com

Ibouraïma YABI¹²⁴ Université d'Abomey-Calavi, Bénin, ibouyabi@gmail.com

Résumé

L'érosion hydrique est préjudiciable à la stabilité des sols et à l'agriculture surtout dans le contexte actuel de changement climatique. Le présent travail vise à évaluer l'impact des changements climatiques sur l'érosivité des pluies dans le deuxième Pôle de Développement Agricole (PDA 2) situé au Nord du Bénin. Les données utilisées regroupent les précipitations mensuelles de 10 stations extraites de la base de Météo Bénin et couvrant la période de 1999 – 2018 puis les données de simulation du modèle climatique HadGEM2-ES à l'horizon 2041-2060 sous les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5. L'érosivité des pluies a été déterminée à l'aide de l'indice d'Arnoldus et les changements sont analysés par les méthodes d'Ardoin (2004) et de Totin (2010). Les résultats montrent que PDA2 subit globalement une forte agressivité des pluies. Ainsi, le niveau de risque d'érosivité des pluies est élevé ou très élevé selon les stations. Selon les scénarii RCP 4.5 ou RCP 8.5, l'indice d'Arnoldus est nettement supérieur à 160 ; ce qui correspond à un risque d'érosivité des pluies très élevé pour l'ensemble des stations. Les valeurs les plus élevées sont obtenues à la station de Guénè avec 233,60 sous le RCP 4.5 et 223,13 sous RCP 8.5. En référence à la période de 1999-2018, on assiste à une augmentation de l'indice d'Arnoldus de 11,69 % (station d'Ina) à 45,90% (station de Guénè) sous RCP 4.5 puis de 8,85% (Station de Kalalé) à 39,37% (Station de Guénè) sous le scénario RCP 8.5.

Mots clés : Bénin, PDA2, Changement climatique, érosivité des pluies, activités agricoles

Abstract

Water erosion is detrimental to soil stability and agriculture, especially in the current context of climate change. This work aims to assess the impact of climate change on rainfall erosion in the second Agricultural Development Pole (PDA 2) located in northern Benin. The data used brings together the monthly precipitation of 10 stations extracted from the Météo Bénin database and covering the period from 1999 - 2018 then the simulation data of the HadGEM2-ES climate model for 2041-2060 under the

¹²¹ EDP/UAC-Bénin, ibikalain@yahoo.fr

¹²² LACEEDE/DGAT/FASHS/UAC-Bénin, cyr_gervais_etene@hotmail.com

¹²³ LAREESH, Département de Géographie, UL, Togo, spilabina85@gmail.com

¹²⁴ LACEEDE/DGAT/FASHS/UAC-Bénin, ibouyabi@gmail.com, ibouyabi@gmail.com

RCP 4.5 and RCP scenarios. 8.5. The rainfall erosivity was determined using the Arnoldus index and the changes are analyzed by the methods of Ardoin (2004) and Totin (2010). The results show that PDA2 is globally subjected to a strong aggressiveness of the rains. Thus, the risk level of rain erosion is high or very high depending on the station. According to the RCP 4.5 or RCP 8.5 scenarios, the Arnoldus index is clearly greater than 160; which corresponds to a very high risk of rain erosion for all the stations. The highest values are obtained at the Guénè station with 233.60 under RCP 4.5 and 223.13 under RCP 8.5. With reference to the period from 1999-2018, there is an increase in the Arnoldus index from 11.69% (Ina station) to 45.90% (Guénè station) under RCP 4.5 then from 8, 85% (Kalalé station) to 39.37% (Guénè station) under the RCP 8.5 scenario.

Keywords: Benin, PDA2, Climate change, rainfall erosivity, agricultural activities

Introduction

En Afrique de l'Ouest, les changements climatiques se manifestent entre autres par une forte irrégularité saisonnière et intra-saisonnière de pluies, l'apparition des séquences sèches parfois sévères et une tendance à la hausse des températures sans oublier l'occurrence des événements extrêmes : graves inondations ou sécheresses (CILSS, 2015, p.3). La recrudescence de ces événements accélère l'érosion des sols (Y.G. Zhang *et al.*, 2010, p.97) et pourrait influencer négativement les activités socio-économiques des populations locales (A.B. Sarr et M. Camara, 2017, p.207).

Au Bénin, la physionomie climatique a également connu diverses mutations au cours des dernières décennies (F. Chédé, 2012, pp.29 ; M. Boko *et al.*, 2012, pp.14 ; I. Yabi et F. Afouda, 2012, p.39 ; M.S. Issa, 2012, p.13 ; E. Lawin *et al.*, 2013, p.53). On observe une très forte variabilité des pluies journalières extrêmes à plusieurs endroits du pays notamment au Nord-Ouest entre les latitudes 10 ° et 11°30 (A.I. Agué et A. Afouda, 2015, p.124). Dans la zone soudanienne du Bénin, les saisons agricoles sont marquées par l'insuffisance des totaux pluviométriques qui s'associe aux démarrages tardifs et arrêts précoces des pluies puis à l'apparition de séquences sèches (I. Yabi, 2018, p.131). Ces perturbations climatiques ont induit la dégradation des composantes écologiques comme le sol et se sont soldées par des impacts négatifs sur le système de production agricole. Or le secteur agricole occupe environ 70% de la population active, contribue pour près de 33% au PIB, fournit environ 75% des recettes d'exportation et 15% des recettes de l'Etat (INSAE, 2015).

Les problèmes posés par l'érosion sont par ailleurs connus depuis plusieurs siècles mais les recherches ne se sont développées que depuis 50 ans en Afrique (E. Roose et G. De Noni, 2004, p.121). Au Bénin, la quasi-totalité des localités sont touchées par l'érosion pluviale qui se présente sous forme de rigoles, de ravins et de ravines (C.G. Eténé, 2017, p.41). Elle entraîne la dégradation des attributs fonctionnels des pores du sol, permettant de retenir et de transmettre l'eau pour la croissance des racines (J. Avakoudjo *et al.*, 2018, p.22). L'érosivité des pluies est l'un des facteurs déterminants, dans la quantification de l'érosion. Elle caractérise l'agressivité de la pluie et dépend de son énergie cinétique puis de l'intensité horaire maximum observée pendant 30 min (A. Bollinne *et al.*, 1979, p.79). Face à la rareté des données pluviographiques, journalières, des formules prenant en compte des pluies au pas de temps mensuel et

annuel ont été établies. Les changements futurs des précipitations induiront des variations du pouvoir érosif de la pluie (Y.G. Zhang *et al.*, 2010, p.97).

Par ailleurs, plusieurs Modèles climatiques sont développés et peuvent fournir des données de simulation réalistes sur le climat (GIEC, 2013, p.13).

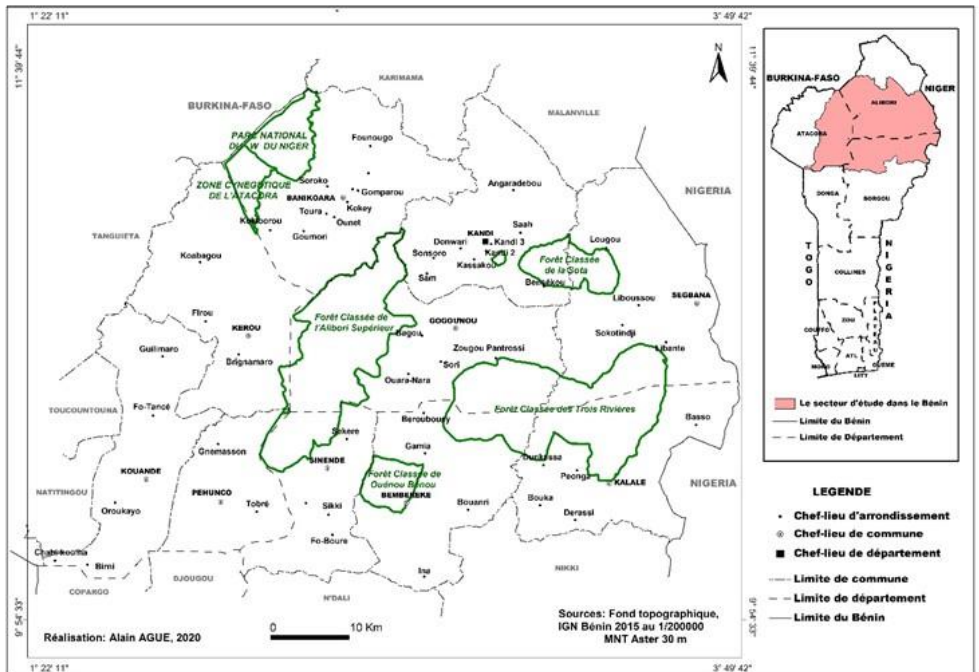
Au regard de tout ce qui précède, la question ci-après se dégage : quels sont les effets des changements climatiques sur le pouvoir érosif de la pluie dans le deuxième Pôle de Développement Agricole (PDA 2) ? La présente recherche, a pour objectif d’analyser l’impact des changements climatiques sur l’érosivité des pluies dans PDA 2.

1. Matériels et méthodes

1.1. Milieu de recherche

Le PDA2 se situe entre 10°13’ et 11°18’ de latitude Nord et entre 1°41’et 3°41’ de longitude Est (figure 1) couvre partiellement trois (03) départements du nord Bénin à savoir le Sud de l’Alibori, le Nord du Borgou et l’Est de l’Atacora. Il regroupe dix (10) communes que sont Kandi, Banikoara, Gogounou, Ségbana, Kalalé, Bembèrèkè, Sinendé, Kérou, Kouandé et Péhunco. Il est caractérisé par une saison des pluies qui s’étend d’avril à septembre dans la partie nord et jusqu’en octobre dans la partie sud.

Figure 1 : Localisation du milieu d’étude



Les sols sont principalement de types ferrugineux tropicaux. Ils sont relativement profonds de 1 à 4 m généralement très bien drainés au moins sur 1 m de profondeur. Très cultivés, ils sont sensibles à l’érosion avec d’importantes contraintes sur l’agriculture.

Le relief est marqué par la chaîne de l'Atacora qui culmine à plus de 760 m, le plateau de la région de Sinéné et les collines appelées "Monts de Bembèrèkè" forment la zone montagneuse du Pôle surtout avec des pentes supérieures à 10 %, qui sont responsables des phénomènes d'érodibilités observés dans le milieu d'étude.

D'après le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, la densité moyenne de la population est de trente-six (36) habitants au km² avec un taux de population rurale établie à 66,8% de la population totale et répartie dans 109046 ménages agricoles. Le taux d'accroissement de la population est estimé 4,3. Les communes qui présentent les plus forts taux de croissance sont Banikoara (5,8%), Kalalé et Gogounou (4,7%), Kandi (4,6%). Ces taux d'accroissement dépassent la moyenne nationale qui est 3,4%.

L'agriculture est l'une des principales activités économiques du milieu et est essentiellement pluviale. Mais les techniques cultures à savoir les labours, le déboisement, les feux de végétation sont aussi les amplificateurs de l'érosivité dans le PDA 2.

2.3. Méthodes de collecte et de traitement des données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont les statistiques pluviométriques au pas de temps mensuelles de 10 stations (tableau 1) situées à l'intérieur ou non loin de la zone d'étude couvrant la période de 1999 à 2018, obtenues auprès du Service Climatologique de Météo Bénin et les données cartographiques.

Tableau 1 : Stations climatiques du secteur d'étude

Stations	Type	Latitude	Longitude	Pluie
Alfakoara	P	11,4500	3,0666	1951 à 2018
Guene	P	11,7167	3,2667	1951 à 2018
Banikoara	P	11,3000	2,4333	1951 à 2018
Kandi	S	11,1333	2,9333	1951 à 2018
Ina	P	9,96666	2,7333	1951 à 2018
Kérou	C	10,8333	2,1000	1951 à 2018
Nikki	P	9,93333	3,2000	1951 à 2018
Natitingou	S	10,3166	1,3833	1951 à 2018
Kalalé	P	10,3000	3,3833	1951 à 2018
Bembèrèkè	P	10,2000	2,6666	1951 à 2018

S= Synoptique ; P=Pluviométrique ; C= Climatique

Source : Travaux de terrain, juillet, 2019

Pour l'analyse des tendances futures à l'horizon 2041 - 2060, il a été utilisé les données de pluie mensuelle simulées par le modèle climatique HadGEM2-ES sous les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5. Elles proviennent des archives regroupées sous le projet climatique Coupled Model Intercomparison Project 5 (CMIP5) du World Climate Research Programme (WCRP) (S. Pilabina, 2019, p.29).

L'indice d'Arnoldus (1980) est utilisé pour analyser l'érosivité des pluies. Il a l'avantage de considérer toutes les pluviométries mensuelles de l'année contrairement

à l'indice de Fournier (1960) qui prend en compte la pluviométrie du mois le plus arrosé.

L'indice d'Arnoldus (IA) s'obtient par la formule :

$$IA = \sum_{i=1}^{12} (p_i^2 / P)$$

Avec p_i : Pluie moyenne de chaque mois (mm) et P : Pluviosité moyenne annuelle (mm).

Le tableau 2 présente les classes de cet indice proposées par un comité de la commission européenne qui a travaillé sur les risques d'érosion (CEC, 1992).

Tableau 2 : Classes de l'indice d'Arnoldus

Classes	Description	Indice d'Arnoldus (1980)
1	Très faible	< 60
2	Faible	60 – 90
3	Moyenne	90 – 120
4	Elevée	120 – 160
5	Très élevée	> 160

Source : CEC, 1992

L'analyse des indicateurs des changements climatiques (pluviométriques) est faite à l'aide de la formule d'Ardoin, 2004, p.12 et de Totin, (2010), p.134 :

$$IC = \frac{M_2 - M_1}{M_1} * 100$$

Avec IC = indicateur de changement ou d'évolution ; M_1 = Moyenne de référence 1999 - 2018 et M_2 = Moyenne à l'horizon 2041 - 2060.

2. Résultats

Le résultat met en relief les estimations de l'indices d'érosivité, l'évolution de la pluviométrie dans le deuxième Pôle de développement agricole et l'évolution de l'indice Arnoldus entre la période de référence 1999-2018 et l'horizon 2041-2060.

2.1. Estimation de l'indice d'érosivité de Arnoldus dans le PDA2

Le tableau 3 présente les valeurs obtenues pour l'érosivité des pluies suivant la formule de Arnoldus (1980) pour dix (10) stations du PDA2.

Tableau 3 : Valeur de l'érosivité des pluies d'Arnoldus

Station	Altitude	Pluie Annuelle	Maxi Mensuelle	Mois plus pluvieux	Indice d'Arnoldus
Alfakoara	282	1007,62	217,93	Août	153,35
Banikoara	310	966,59	247,02	Août	177,72
Kandi	290	1000.62	262.73	Août	186,48
Guenè	209	792,77	216,95	Août	160,10
Kalalé	410	1135,21	242.77	Août	189,28
Bembèrèkè	491	1092.41	232.33	Août	176,21
Nikki	402	1036,87	229.19	Août	168,46
Ina	358	1085,82	257.88	Août	181,19
Natitingou	460	973,57	227.54	Août	154,62
Kérou	314	1077,61	268.68	Août	185,08

Source : Agué, traitement de données de Météo Bénin, 2020

Le tableau 2 montre que les valeurs les plus élevées de l'indice correspondent aux pluviométries les plus élevées. Les valeurs de l'indice d'Arnoldus varient de 153,35 pour la station de Alfakoara à 189,28 pour la station de Kalalé. En considérant les classes de l'indice, le risque d'érosivité des pluies est élevé pour deux stations et très élevé pour les autres. Le milieu d'étude subit globalement une forte agressivité des pluies pouvant entraîner une dégradation des sols.

De plus, août reste le mois le plus pluvieux de toutes les stations. Cette situation permet de dire qu'août est considéré comme le mois où l'activité érosive est très intense, ce qui est à la base de la dégradation des terres agricoles dans la zone d'étude. La photo 1 montre un exemple d'érosion hydrique dans une rizière de la commune de Gogounou.

Photo1 : Exemple d'érosion pluviale dans un champ de riz dans la commune de Gogounou



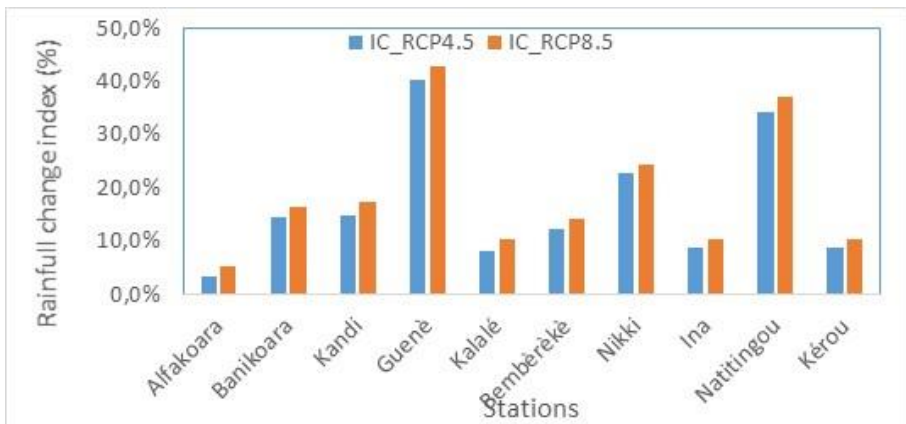
Prise de vue : Agué, mars 2021

2.2. Evolution de la pluviométrie dans le deuxième Pôle de développement agricole

À l'horizon 2041-2060 et par rapport à la période de référence 1999 – 2018, le modèle climatique HadGEM2-ES prévoit une augmentation de la pluviométrie annuelle au niveau de toutes les stations quel que soit le scénario considéré (figure 2).

L'augmentation est estimée à plus de 20 % à Guéné, Nikki et Natitingou pour les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5. De même, elle varie de 8 % à 18 % au niveau des stations de Kalalé, Banikoara, Kandi, Bembèrèkè, Ina et Kérou. La station d'Alfakoara se singularise avec une augmentation de 3,3 % sous le RCP 4.5 et 5,4 % sous RCP 8.5. Cette forte variabilité de la pluviométrie sur la période projetée ne serait pas sans conséquence sur les risques d'érosion du sol.

Figure 2 : Variation future des précipitations annuelles



Le tableau4 présente les mois plus humides, à l'horizon 2041-2060 sous les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5.

Tableau 4 : Mois plus humides selon le modèle HadGEM2-ES à l'horizon 2041-2060

Station	Horizon 2041-2060	
	Mois le plus humide suivant RCP4.5	Mois le plus humide suivant RCP8.5
Alfakoara	Août	Août
Banikoara	Août	Août
Kandi	Août	Août
Guenè	Août	Août
Kalalé	Août	Août
Bembèrèkè	Août	Août
Nikki	Août	Août
Ina	Août	Août
Natitingou	Août	Août
Kérou	Août	Août

Source: Agué, traitement des données pluviométriques de simulation, 2021

De l'analyse de ce tableau il ressort que le mois d'août est le plus pluvieux à l'horizon 2041-2060 quel que soit la station et le scénario avec stabilisation des émissions avant

la fin du XXI^e siècle à un niveau faible (RCP 4.5) ou le plus pessimiste (RCP 8.5). Il s'en suit donc qu'à l'horizon 2041-2050, le mois le plus à risque d'érosion hydrique resterait inchangé.

2.3. Evolution de l'indice Arnoldus entre la période de référence 1999-2018 et l'horizon 2041-2060

Le tableau 5 illustre l'évolution de l'indice d'Arnoldus entre la période de référence et l'horizon futur (2041-2060) sous les RCP 4.5 et RCP 8.5.

Tableau 5 : Evolution de l'Indice d'Arnoldus entre la période de référence et l'Horizon futur

Station	RCP4.5		RCP8.5	
	Arnoldus index	Variation (%)	Arnoldus index	Variation (%)
Alfakoara	207,09	35,05	196,95	28,44
Banikoara	221,66	24,72	209,07	17,64
Kandi	225,94	21,16	215,99	15,82
Guenè	233,60	45,90	223,13	39,37
Kalalé	211,89	11,95	206,04	8,85
Bembèrèkè	215,94	22,55	210,93	19,70
Nikki	208,94	24,03	205,50	21,99
Ina	202,37	11,69	197,83	9,18
Natitingou	217,03	40,36	214,01	38,41
Kérou	218,12	17,85	208,48	12,64

Source: Agué, traitement des données pluviométriques historiques et de simulation, 2021

De l'analyse de ce tableau, Il ressort qu'au niveau de toutes les stations, l'indice Arnoldus augmente de 11,69 % (station d'Ina) à 45,90 % (station de Guénè) sous RCP 4,5 et de 8,85 % (station de Kalalé) à 39,37 % (station de Guénè) sous RCP 8.5. Quel que soit la station et le scénario considéré, l'indice d'Arnoldus est nettement supérieur à 160. Les valeurs les plus élevées sont obtenues à la station de Guénè située plus au nord et s'élèvent à 233,60 sous le RCP 4.5 et à 223,13 sous le scénario le plus pessimiste. Il est donc possible que l'on assiste à une aggravation des risques d'érosivité des pluies dans le milieu de recherche.

3. Discussion

Les résultats obtenus sont similaires à ceux de K. Maamar-Kouadri *et al.*, (2016, p.291) qui, à l'aide de la formule d'Arnoldus ont également trouvé que les valeurs de l'indice d'érosivité les plus élevés correspondent aux pluviométries élevées dans le Tell oranais (Algérie). La forte agressivité des pluies corrobore les résultats obtenus par A. A. Ayéna *et al.*, (2019, p.202) dans le sud du bassin de la Sota (Autour de Bembèrèkè, Ina et Nikki) en utilisant des hauteurs de pluies annuelles couvrant la période de 1971 à 2015 et la formule adoptée par Ahiekpor (2011), p.43 ». De même S. Pilabina (2019, p.201), à l'aide de l'indice de Fournier et des données couvrant la période de 1950 à 2015 a enregistré une forte érosivité des pluies dans l'extrême nord du Togo, une région frontalière dont les caractéristiques sont similaires à celles de la

zone d'étude. Le même auteur a également identifié entre autres le mois d'Août comme étant le plus humide.

Plusieurs études prévoient des augmentations comme des déficits à partir de divers modèles climatiques et sous plusieurs scénarii. Les résultats de la projection pluviométrique à l'horizon 2050 obtenus dans le présent travail rejoignent la large gamme d'étude effectuée en Afrique de l'Ouest et confirme une fois encore les risques d'inondation et de sécheresse liés au réchauffement planétaire (M. B. Sylla *et al.* 2016, p.25 ; A. B. Sarr et M. Camara, 2017, p.207).

À l'échelle annuelle, K. E. Kouakou *et al.*, (2014, p.154) ont montré qu'à l'horizon 2031-2040, les précipitations de l'Afrique de l'Ouest pourraient varier de -30 % à + 40 %. La même source a trouvé que la partie centrale de l'Afrique de l'ouest qui regroupe entre autre le Sud du Niger et le Nord du Nigéria qui sont des zones limitrophes de notre milieu d'étude, peut connaître un accroissement pluviométrique annuel de 10% à 40 %.

L'augmentation prévue de l'érosivité des pluies va jusqu'à 50,49 % (à Kandi et sous RCP 4.5) tandis qu'à l'échelle annuelle et avec le modèle CSIRO-MK3.5, l'augmentation est limitée à 33% dans le Rif Occidental au nord du Maroc (F. Choukri *et al.*, 2016, p.89).

Conclusion

La présente étude a permis d'apprécier l'évolution de l'érosivité des pluies dans le Pôle de Développement Agricole Alibori Sud-Borgou Nord-2KP à partir des données d'observations de 10 stations et des simulations sous les scénarios RCP 4.5 et RCP 8.5.

De façon globale, le PDA2 subit une forte agressivité des pluies au regard de l'indice d'Arnoldus qui varie de 153,35 à 189,28. De même, on pourrait assister à une augmentation de la pluviométrie annuelle à l'horizon 2041-2060 par rapport à la période de référence 1999-2018 sous les deux scénarios considérés. A l'horizon 2041-2060, les données de simulation prévoient une aggravation des risques d'érosivité des pluies avec une augmentation de l'indice d'érosivité allant jusqu'à 45,90% à Guénè et sous RCP4.5.

Ces résultats interpellent une fois encore les décideurs, notamment sur la nécessité de développer les aménagements hydroagricoles et agropastoraux à travers les réhabilitations et les nouvelles réalisations. Les pratiques culturales qui limitent l'érosion des sols méritent d'être identifiées et vulgarisées en milieu paysan.

Références bibliographiques

- AGUE Ibikunké Alain et AFOUDA Abel, 2015, « *Analyse fréquentielle et nouvelle cartographie des maxima annuels de pluies journalières au Bénin* ». Int. J. Biol. Chem. Sci. 9 pp. 121-133.
- ARDOIN-BARDIN Sandra, 2004, *Variabilité hydro-climatique et impacts sur les ressources en eau de grands bassins hydrographiques en zone soudano-sahélien*. Thèse de doctorat. Université de Montpellier II. 440 p.

- AVAKOUDJO Julien, TOKO IMOROU Ismaila, KOUELO Alladassi Félix, KINDOMIHOU Valentin, AMADJI Guillaume Lucien et SINSIN Augustin Brice, 2018, « *Typologie des Dongas et effet de l'érosion hydrique sur l'acide et la teneur en matière organique des sols à Karimama au Nord-Ouest du Bénin* ». Revue de Géographie du Bénin Université d'Abomey-Calavi (Bénin) Volume thématique. décembre 2018. pp. 22 – 42.
- AYENA Ayédon Abraham, TOTIN VODOUNON Sourou Henri et VISSIN Expédit Wilfrid, 2020. « *Sensibilité Potentielle du Bassin Versant de la Sota à l'Erosion Hydrique* ». **International Journal of Progressive Sciences and Technologies**.18 (1). p. 196-208.
- BOKO Michel, KOSMOWSKI Frédéric et VISSIN Expédit Wilfrid, 2012, *Les Enjeux du Changement Climatique au Bénin*, Konrad-Adenauer-Stiftung Programme pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin. p. 72.
- CHOUKRI Fatiha, CHIKHAOUI Mohamed, NAIMI Moustapha, RACLOT Damien, PEPIN Yannick et LAFIA Kifayath, 2016, « *Impact du changement climatique sur l'évolution de l'érosivité des pluies dans le Rif Occidental (Nord Du Maroc)* ». European Scientific Journal. 12(32): pp. 79-93.
- CEC (Commission of European Communities) 1992, *Corine Soil erosion risk and important land resources in the southern regions of the European Community*. Brussels. Commission of the European Community EUR 13233 EN. Luxemburg. Office for official Publications of the European Community. 97 p.
- CHEDE Dakpanon Félicien, 2012, *Vulnérabilité et stratégies d'adaptation au changement climatique des paysans du Département des Collines au Bénin : cas de la commune de Savé*. Mémoire de Mastère changement climatique. Niamey. Agrhymet. 65 p.
- CILSS Agrhymet, 2015, *L'agriculture intelligente face au climat : une solution gagnante pour relever le défi de l'insécurité alimentaire et la lutte contre la désertification au Sahel et en Afrique de l'Ouest*. Note aux décideurs. Niamey. Niger. 9p.
- ETENE Cyr Gervais, 2017, « *Erosion ravinante dans l'Arrondissement de Togba au Benin. Climat et Développement* ». Laboratoire Pierre PAGNEY : Climat. Eau. Ecosystèmes et Développement (LACEEDE) de l'Université d'Abomey-Calavi. Cotonou. Bénin. pp. 41-56.
- FOURNIER Frédéric, 1960, *Climat et érosion : la relation entre l'érosion du sol par l'eau et les précipitations atmosphériques*. Presses universitaires de France. Paris: 201 p.
- ISSA Maman-Sani, 2012, *Changements climatiques et agro-systèmes dans le moyen Bénin : Impacts et stratégies d'adaptation*. Thèse de doctorat unique de géographie. UAC/FLASH/EDP. 278 p.
- KOUAKOU Koffi Eugene, KOUADIO Zile Alex, KOUASSI Francis William, GOULA Bi Tie Albert & SAVANE Issiaka, 2014, « *Modélisation de la température et de la pluviométrie dans un contexte de changement climatique : cas de l'Afrique de l'Ouest* ». *Afrique SCIENCE*. 10(1):145-160.

- LAWIN Agnidé Emmanuel, AKPONIKPE Irénikatché Pierre Bienvenu, JALLOH Abdulai, NELSON. Gerald Charles et THOMAS Scott Timothy, 2013, *In West African Agriculture and climate change: A comprehensive analysis. Edited by Abdulai Jalloh, Gerald Charles Nelson, Timothy Scott Thomas, Robert Zougmore, and Harold Roy-Macauley.* 408p.
- MAAMAR-KOUADRI Kaddour, KOURI Lakhdar. et CHEBOUTI Yahia, 2016, “*Using the Arnoldus Indice to map the risks of rainfall Erosivity in the Tell Oran (Algeria)*”. *Geo-Eco-Trop* 40(4) : 287-296.
- MEPN. 2010, *Etude de la vulnérabilité. des impacts et de l'adaptation des ressources en eau du Bénin aux changements climatiques.* Rapport d'étude. Cotonou. Bénin. 97p.
- PILABINA Somiyabalo, 2019, *Dynamique du climat dans le Togo central et septentrional.* Thèse de doctorat. Université de Lomé. 320 p.
- ROOSE Eric, et DE NONI Georges, 2004, « Recherches sur l'érosion hydrique en Afrique : revue et perspectives ». *Sécheresse.* 15(1). pp. 121-129.
- SARR Alioune Badara et CAMARA Moctar, 2017, « Evolution des Indices Pluviométriques Extrêmes Par L'analyse De Modèles Climatiques Régionaux Du Programme CORDEX: Les Projections Climatiques Sur Le Sénégal ». *European Scientific Journal. ESJ.* 13. 17 (Jun. 2017). 206. DOI:<https://doi.org/10.19044/esj.2017.v13n17.p206>.
- SYLLA Mouhamadou Bamba, NIKIEMA Michel Pinghouinde, GIBBA Peter, KEBE Ibourahima et KLUTSE Nana Ama Browne, 2016, “*Climate change over West Africa: Recent trends and future projections. In Adaptation to Climate Change and Variability in Rural West Africa*”; Springer: New York. NY. USA; pp. 25–40.
- TOTIN Vodounon Sourou Henri, 2010, *Sensibilité des eaux souterraines du bassin sédimentaire côtier du Bénin à l'évolution du climat et aux modes d'exploitation : stratégies de gestion durable.* Thèse de doctorat unique de Géographie physique. Université d'Abomey-Calavi. Laboratoire Pierre PAGNEY. Climats. Eau. Ecosystèmes et Développement (LACEEDE). 283 p.
- YABI Ibouaïma, 2018, « *Sécheresse pluviométrique dans la zone soudanienne au Bénin : Manifestations et Implications pour une agriculture climato-résiliente* ». *Dynamiques Spatiales et Développement : Revue semestrielle du Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales.* numéro spécial 002 : 115-134.
- YABI Ibouaïma et AFOUDA Fulgence, 2012, “*Extreme rainfall years in Benin (West Africa)*”. *Quaternary International.* 262 (7): 39-43. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.quaint.2010.12.010>.
- ZHANG Yongguang, NEARING Mark, ZHANG Xi-Cheng, XIE Yao et WEI Hong, 2010, “*Projected rainfall erosivity changes under climate change from multimodel and multiscenario projections in Northeast China*”. *Journal of Hydrology* 384: 97-106.



Institut National de la Recherche Scientifique. INRS
BP: 2240 LOME - TOGO
Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
E-mail : inrstogo@yahoo.fr